Jacques Lacroix

Les noms d'origine gauloise
La Gaule des combats

2e édition revue, corrigée et augmentée

Préface de Venceslas Kruta



Illustration de couverture :
Fragment de tôle de bronze perforée figurant deux guerriers celtes au combat. Il pourrait s'agir d'un plastron de cuirasse. Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde). Fouilles Christophe Sireix. Photo P. Ernaux/Inrap.

Chez le même éditeur :
Pierre-Henri Billy, *Dictionnaire des noms de lieux de la France*, 2011
Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, 2003
Xavier Delamarre, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, 2007
Stéphane Gendron, *L'origine des noms de lieux en France*, 2008
Pierre-Yves Lambert, *La langue gauloise*, 2003

Achevé d'imprimer en février 2012
par l'imprimerie XL-Print
42010 Saint-Etienne
Dépôt légal : mars 2012
N° d'Imprimeur : V010020/00
Imprimé en France

7, rue Jean-du-Bellay 75004 Paris
Tél. : 01 43 26 85 82
Fax : 01 43 29 34 88
ISBN : 978-2-87772-479-1

SOMMAIRE

“La terre est comme notre peau,
condamnée à conserver la trace des blessures anciennes.”

Fernand Braudel, *L’Identité de la France*

“Ces mots durs et noirs,
[…] c’est l’humus de ma mémoire.”

Jean-Paul Sartre, *Les Mots*

PRÉFACE

L'importance et la nature du substrat gaulois, ou plus généralement celtique, sous ses différents aspects, est une question d'actualité non seulement en France, mais dans un bon nombre de pays européens parmi les vingt-deux qui ont connu un passé celtique. Le sujet choisi par M. Lacroix répond parfaitement aux préoccupations actuelles. Le moment est d'autant plus favorable à une telle enquête que l'intérêt pour la langue gauloise, et les anciennes langues celtiques en général, a été renouvelé à la suite de la découverte (ou redécouverte) d'un matériel épigraphique bien plus abondant et important qu'on ne le croyait jadis. Par ailleurs, le passé celtique est désormais abordé sans *a priori*, sans excès de méfiance ou de confiance.

Le travail présenté est incontestablement une somme impressionnante, fruit d'une recherche qui ne s'est pas cantonnée dans l'approche strictement linguistique, mais a cherché à aborder le sujet dans le contexte plus général des anciennes sociétés celtiques, avec l'espoir de trouver dans les mots qui nous sont parvenus une sorte d'empreinte des aspects de ce passé celtique qui ont été particulièrement significatifs et importants.

L'analyse linguistique est censée devenir ainsi un moyen de compléter l'image de la culture et de la société des anciens Celtes par la mise en évidence des domaines où son impact a été le plus durable, donc le plus fort.

Cette préoccupation d'enrichir l'analyse linguistique en la plaçant dans un contexte historique et archéologique me paraît une très heureuse innovation, car aucun des travaux analogues ne l'a réalisé avec une telle amplitude. C'est ce qui explique également l'organisation du travail en trois tomes – la Gaule des combats, des activités économiques, des dieux –, subdivisés en chapitres traitant de thèmes ponctuels, judicieusement choisis en fonction des matériaux disponibles. L'ensemble est ordonné, agréable et instructif à lire, d'une consultation d'autant plus facile que les index thématiques facilitent les recoupements. Cette riche matière est traitée avec un sens critique pondéré et exercé avec à propos. Le résultat est tout à fait convaincant et nouveau par l'importance qu'il découvre à d'autres domaines que la toponymie et le monde rural : la guerre, l'économie et le sacré. Nous avons un travail riche par ses vues d'ensemble mais aussi par le détail. Evidemment, il n'est probablement pas exhaustif, mais l'échantillon apparaît suffisamment représentatif pour permettre des conclusions qui sont pleinement corroborées par ce que nous enseignent les autres catégories de sources.

Cet ouvrage est tout à fait exceptionnel par l'ampleur des vues et de la culture générale de son auteur, ses évidentes capacités d'une approche critique originale d'un champ de recherche difficile, souvent miné par des interprétations traditionnelles dont le fondement est finalement bien moins solide qu'on ne le croit.

Venceslas Kruta

- Les mots en majuscules correspondent à des noms d'origine gauloise et/ou issus du celtique antique.

- Un mot précédé d'un astérisque indique une forme reconstituée.

- Les références des ouvrages et articles cités dans le texte – qui renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage – mentionnent entre parenthèses le(s) nom(s) d'auteur(s), l'année d'édition (ou de réédition), avec éventuellement le tome, et la page ou les pages concernées.

- Seule exception : *GG* servira à désigner le texte de *La Guerre des Gaules* de Jules César.

  GG1 pour l'édition et la traduction de Léopold-Albert Constans.
  GG2 pour l'édition et la traduction de Maurice Rat.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

"Le cas du gaulois est[-il] sans espoir" ? se demande Pierre-Yves Lambert par l'entremise d'un lecteur imaginaire, prêt à refermer, dans son découragement, l'étude qu'il était en train de lire sur cette langue (2003, 212). Sa connaissance est certes très fragmentaire. "Le gaulois est une langue dont il ne subsiste que des débris", des "maigres restes" (Delamarre, 2003, 8). Les documents épigraphiques nous donnent le plus souvent des noms sans contexte, au sens mal établi ; les courtes formules stéréotypées apparaissent pauvres et répétitives. Quant aux rares textes suivis que nous possédons, ils ne permettent que des interprétations très incomplètes et, il faut bien le reconnaître, assez incertaines et sans retombées majeures encore pour comprendre l'action de la langue gauloise sur le français.

Cette connaissance très lacunaire est pourtant déjà miraculeuse : "Il est tant de langues, souligne Christian Guyonvarc'h, dont on ne sait rien, si ce n'est qu'elles ont existé à un certain moment de l'histoire de l'humanité. Or, le gaulois n'avait aucun texte littéraire et il a disparu depuis quinze siècles" (1974a, 378).

Les difficultés à bien cerner le substrat gaulois dans la langue française – c'est-à-dire les traces que le gaulois, recouvert par la langue latine, et par les autres superstrats, est néanmoins parvenu à laisser dans notre langue – découlent en grande partie de ces faits. Ce ne sont pas les seuls. Les noms de lieux, lorsque l'attestation des formes anciennes vient à manquer, ou se montre trop tardive, sont difficiles à rapporter avec certitude au celtique, quand bien même on les suspecte d'être prélatins ; il faut parfois hésiter entre une origine celtique et préceltique. Si l'étymologie celtique est assurée, le fait ne signifie pas que le toponyme remonte lui-même à l'époque de la Gaule (il peut avoir été formé à une date bien postérieure, un appellatif gaulois étant passé dans la langue romane). Sur le plan du lexique, il n'est pas non plus aisé de déterminer sûrement tous les mots français devant avoir une origine gauloise (sur la méthode, voir Delamarre, 2002, 6-7). L'absence d'étymons attestés oblige à des restitutions conjecturales et à des hypothèses parfois très fragiles. Le défaut d'éléments de comparaison peut se révéler gênant : on doit tenir compte du fait que si une grande partie du vocabulaire gaulois provenait du celtique, d'autres mots appartenaient à un substrat antérieur pour lequel le recours dans l'analyse au celtique insulaire devient inopérant (Flobert, 1994, 206 ; 1995, 265).

A ces problèmes s'ajoute une certaine prévention qui s'est exercée dans un passé récent contre l'influence gauloise supposée, et aussi – depuis beaucoup plus longtemps – une certaine méconnaissance culturelle des faits celtiques (aussi bien linguistiques qu'historiques). Nous devons constater que le grand public ignore le plus souvent l'existence d'une toponymie française d'origine gauloise, et même "l'honnête homme", influencé par une formation classique gréco-romaine. La connaissance juste des mots du substrat a de son côté subi le préjudice des élucubrations celtomanes des XVIIIe/XIXe siècles (et encore du début du XXe siècle), qui prétendaient expliquer le français, le breton, voire toutes les langues, par la langue gauloise. En juste réponse, on a eu plutôt tendance depuis cette époque à minimiser – prudemment –, parfois même à occulter, la part gauloise du vocabulaire français, considérant qu'elle se réduit à une poignée de mots auxquels on fait rapidement mention dans les histoires de la langue, et d'une façon le plus souvent stéréotypée : limitée à un sens strictement "rural" ("Les romanistes sem-

blent avoir eu souvent à cœur, par réaction contre les excès des celtomanes, de réduire au minimum l'influence du celtique sur les langues romanes", disait déjà Georges Dottin) (1920, 72).

Pour ces raisons, on a parfois un peu "surestim[é] l'élément latin" dans l'analyse linguistique (Delamarre, 2003, 10). Une tendance différente a entraîné d'autres linguistes (particulièrement dans les années 1950-1990) à accroître exagérément la part – certes réelle – du préindo-européen dans notre toponymie (langue "bien pratique" puisque "inconnaissable") (même réf.). Aussi, "le gaulois [...] garde pour nous une grande partie de son mystère" (Walter, 1988, 32).

Cependant, le cas de la langue gauloise n'est pas si désespéré qu'on pourrait être tenté de le présenter en forçant un peu les traits. La rigueur des nouvelles recherches menées par les spécialistes – étudiant comparativement le gaulois avec les autres langues celtiques, et prenant grande attention aux évolutions phonétiques, replacées dans un cadre indo-européen – a fait oublier les élucubrations passées. Des progrès très nets ont été accomplis depuis le début du XX[e] siècle dans notre connaissance du vieux-celtique continental (on peut même parler de grandes avancées depuis une quarantaine d'années). Si le matériel épigraphique s'est enrichi de nouveaux documents encore difficiles à interpréter, on peut espérer dans l'avenir de nouvelles découvertes éclairantes. Surtout, des travaux de qualité ont été publiés sur la langue gauloise, qui nous aident à mieux connaître les anthroponymes anciens, les toponymes celtiques, à mieux juger le vocabulaire gaulois : ouvrages d'Alfred Holder (1896, 1904, 1907) ; Georges Dottin (1920) ; Joseph Vendryes ; Karl Horst Schmidt (1957) ; D. Ellis Evans (1967) ; Joshua Whatmough (1970) ; Helmut Birkhan (1970) ; Michel Lejeune ; Pierre-Henri Billy (1993 et 1995a) ; Jean Degavre (1998) ; Pierre-Yves Lambert (nouv. éd., 2003) ; Xavier Delamarre (2[e] éd. rev. et aug., 2003)... Les linguistes étrangers, tels Wolfgang Meid ou Patrizia de Bernardo Stempel, semblent avoir réveillé ces derniers temps la recherche française, agréablement revigorée.

La connaissance étymologique a accompli de grandes avancées, pendant ces mêmes années, avec la publication d'importants dictionnaires : Walther von Wartburg (25 volumes parus depuis 1922) ; Ernst Gamillscheg (nouv. éd., 1969) ; Julius Pokorny (1959, 1969) ; Paul Imbs et Bernard Quemada (16 volumes, 1971-1994) ; Alain Rey (1992). Les travaux français d'onomastique et de toponymie, qui ont été multipliés, se sont aussi appuyés sur des bases beaucoup plus sérieuses. D'où des études régionales de qualité (voir listes dans Mulon, 1977, et 1987) et des synthèses marquant des progrès nets dans la compréhension des noms propres : travaux d'Auguste Longnon (1920-1929) ; Auguste Vincent (1937) ; Albert Dauzat et Charles Rostaing (2[e] éd., 1978) ; Ernest Nègre (1990-1991) ; Stéphane Gendron (2[e] éd. aug. et corr., 2008) ; Pierre-Henri Billy (2011).

Toutes ces sommes publiées constituent de riches et indispensables outils de travail : dictionnaires, glossaires, répertoires, corpus... ; autant d'instruments destinés à mener des recherches, à élaborer des synthèses... qui tardent cependant à venir. Les différents recueils cités ne sont-ils pas, pourtant, davantage des usuels offrant des outils de travail que des fins en soi ? Tandis que les études menées par les historiens et les archéologues, à partir de leurs acquis et de leurs découvertes (depuis trente ans très enrichis), ont tendance à se multiplier sur les différents sujets de la civilisation gauloise, les analyses linguistiques, qui pourraient être conduites sur cette même civilisation à partir des données onomastiques et lexicologiques, sont à ce jour quasi inexistantes : au mieux l'on trouve, à l'intérieur d'un ouvrage ou d'un article sur la langue gauloise, un classement rudimentaire du vocabulaire, par sphères d'intérêts, sans commentaire ni analyse des domaines concernés (exceptons Helmut Birkhan, 1997, pour un ouvrage sur les Celtes écrit en langue allemande). Au reste, noms communs et noms propres issus du gaulois

semblent le plus souvent séparés dans des études différentes. Et le riche enseignement des noms de lieux est le plus souvent négligé par les historiens et les linguistes eux-mêmes. Recensant les traces celtiques du français, Ferdinand Brunot notait en bas de page : "Il ne saurait être bien entendu question des noms propres d'origine celtique [...], qui sont très nombreux, mais qui ne peuvent entrer en ligne de compte" (Brunot, 1905 ; rééd., 1966, I, 56). Henriette Walter écrit pareillement : "Ainsi s'établit, au risque de faire de la peine à certains, le bilan de ce que nos ancêtres les Gaulois nous ont laissé de leur langue : en dehors de quelques milliers de noms de lieux, à peine quelques dizaines de mots" (1988, 44). La même attitude se retrouve aussi chez Christian Goudineau, qui commente : "Il ne reste vraiment rien de la langue celtique ? – MOI : Rien qui compte. Si l'on excepte les noms de lieux, une centaine de mots, peut-être un peu plus"... (2002, 115-116). Cette tendance à vouloir exclure de l'analyse les toponymes – quantité jugée négligeable ? – est révélatrice. Pierre-Henri Billy et Jean-Pierre Chambon soulignent que "la lexicologie et l'onomastique peuvent pourtant gagner à être pratiquées ensemble" (1990, 61). La langue française comprend le trésor des noms communs, mais aussi le trésor des noms propres.

Le temps nous semblait venu pour que fût tentée, à partir des acquis des différents dictionnaires et travaux publiés, une étude globale de l'empreinte laissée par la langue gauloise dans le français : langue nationale mais aussi parlers régionaux ; langue utilisée en France, sans oublier des références indispensables à la Belgique et à la Suisse ; et sans s'interdire des comparaisons éclairantes avec certains pays comme l'Allemagne ou l'Italie, dont une partie des terres connut une vie gauloise. Notre travail, cependant, s'est concentré essentiellement sur l'Hexagone, dont le matériel linguistique et la documentation archéologique (déjà abondants) nous sont plus familiers. Evidemment, la langue gauloise ne s'arrêtait pas à la frontière de notre France actuelle. Et des recherches de semblable importance mériteraient d'être conduites pour des pays (non seulement voisins mais plus lointains) d'ancienne tradition celtique. On pourrait même envisager à plus haut niveau de réaliser une somme sur le substrat celtique en Europe...

L'étude à laquelle nous nous sommes ici consacré – fruit d'une thèse (Lacroix, 2002) – a cherché à mesurer l'étendue et la distribution sémantique du substrat gaulois, à la fois dans l'onomastique et dans le lexique français. Elle a tendu également à éclairer par les faits linguistiques collectés le passé gaulois, car "en parlant des mots, on parle aussi des choses désignées par ces mots" (P.-Y. Lambert, dans Delamarre, 2003, 5). "Le philologue, souligne Paul Lebel, a pour tâche de commenter les noms de lieux en cherchant à les replacer dans la civilisation qui les a vus naître" (1962, 170). Comme nous nous sommes proposé de prendre en compte à la fois lexique et onomastique, nous avons entendu aussi lier étude linguistique et connaissance de la période antique. La confrontation entre les faits de langue et les faits historiques, ou bien archéologiques, pouvait permettre de mieux éclairer certains aspects connus de la çivilisation et de la langue gauloises, peut-être d'en révéler quelques autres.

Trois questions se sont posées à nous sur l'héritage linguistique des Gaulois : Quelle est son importance ? Que nous montrent, du point de vue sémantique, les traces de la langue gauloise qui sont restées dans notre vocabulaire et dans notre onomastique ? Mais aussi quelles images ces faits de langue nous donnent-ils à voir, par-delà la connaissance du substrat gaulois, pour notre compréhension de la civilisation gauloise (dans la mesure où les mots pourront se montrer bien sûr capables de révéler le passé de la Gaule) ?

INTRODUCTION
au tome 1
La Gaule des Combats

C'est par la force de leurs guerriers que des groupes de populations celtes se sont jadis imposés dans l'Ouest européen, et se sont installés, assez nombreux, sur le territoire de ce qui allait être nommé la Gaule. C'est par la force des armes que les tribus ayant conquis un territoire défendront leurs terres contre des tribus voisines, et qu'elles chercheront à s'opposer aux attaques des adversaires germaniques ou romains.

Il faut donc d'abord nous interroger sur l'existence de souvenirs linguistiques en rapport avec le vocabulaire de la guerre (problème déjà abordé dans Lacroix, 1996) : les mots de notre lexique, les noms d'aujourd'hui désignant des lieux, des anthroponymes éventuellement, ont-ils gardé la mémoire d'une Gaule guerrière ? Quelle est l'importance de ces traces ? Et que nous révèlent-elles ?

CHAPITRE I
LES RAISONS DES COMBATS

1 - LES MOUVEMENTS DES PEUPLADES

1.1. La dynamique celte

Venceslas Kruta a souligné le “rôle fondamental des Celtes dans le processus de formation de l’Europe” (2000, 366 ; voir aussi Eluère, 1992). Que les guerriers celtes, au cours du I[er] millénaire av. J.-C., aient fait résonner leurs épées et leurs noms dans une grande partie de l’Europe – vastes territoires s’étendant de l’Océan aux Carpates, des plaines du Nord au littoral de la Méditerranée, jusqu’en Asie Mineure – n’est pas niable (Kruta, 2000, 1), et se lit encore dans la géographie linguistique : les appellations de lieux ont gardé richement traces de ce passé. De grandes capitales européennes portent toujours des noms qui s’expliquent par le celtique ancien, vieux souvenirs des territoires conquis militairement et régis par des tribus celtes pendant quelques centaines d’années : BONN (récemment détrônée par Berlin), DUBLIN, GENÈVE, LONDRES, MILAN, PARIS, VIENNE. Bien des villes qu’on trouve dans différents pays ou nations de l’Europe expliquent encore pareillement leur appellation par le celtique (parfois il y a probabilité plus que certitude absolue), telles MAYENCE, TRÈVES et WORMS, en Allemagne ; BEVERLEY, CARLISLE, DOUVRES, GLOUCESTER et YORK, en Angleterre ; BREGENZ et LINZ, en Autriche ; BINCHE, DINANT, NAMUR et YPRES, en Belgique ; ABERDEEN, DUNDEE et GLASGOW, en Ecosse ; SÉGOVIE et SÉGORBE, en Espagne ; BOLOGNE, BRESCIA, CÔME, CRÉMONE, MANTOUE et VÉRONE, en Italie ; NIMÈGUE, aux Pays-Bas ; COÏMBRA, BRAGA et EVORA, au Portugal ; BRNO, en République tchèque ; BERNE, LAUSANNE, NYON, SION, SOLEURE, WINTERTHUR, YVERDON et ZURICH, en Suisse… (**fig. 1**) (Carnoy, 1948-1949 ; Losique, 1971 ; Cherpillod, 1986 ; Deroy et Mulon, 1992 ; Abalain, 1998, 6 ; de Bernardo Stempel, 2000 ; Kruta, 2000, 68-69 ; Walter, 2001, 23-26 ; Delamarre, 2003 ; Müller, 2009, 169). Un pays doit même son appellation à l’ancienne occupation de guerriers celtes : la BELGIQUE, qui garde souvenir des *Belgae*, installés entre Seine, Marne, Escaut et Rhin, depuis le III[e] siècle av. J.-C. (Michel, 1981).

Les terres de ce qui allait devenir la Gaule étaient particulièrement riches ; les armes de fer permirent la mainmise sur ces territoires. Les implantations s’y firent fortes. De nombreuses régions et pays de France doivent leur appellation à la langue gauloise : régions ou pays “naturels” de notre géographie physique comme les ARDENNES, le Massif ARMORICAIN, la BEAUCE, les CÉVENNES, le JURA, le plateau de LANGRES, le MORVAN, les VOSGES ; régions historiques et grandes provinces comme l’ANJOU, le BERRY, le GÉVAUDAN, le PÉRIGORD, le POITOU, le QUERCY, le ROUERGUE, la SAVOIE, la TOURAINE, le VELAY, etc. ; également petits pays, comme le BESSIN, la BRESSE, la BRIE, le Pays de CAUX, le MÉDOC, l’OISANS, le TRICASTIN, le VERCORS, le VEXIN, et tant d’autres (**fig. 2**, la carte comportant près de 80 noms, parmi les plus courants). Dans leur *Dictionnaire des pays*



Fig. 1 - Quelques villes d'Europe tirant leur nom du celtique.

et provinces de France (parution 2000), qui compte 546 entrées, Bénédicte et Jean-Jacques Fénié répertorient environ 120 noms modernes de pays dont l'appellation est d'origine gauloise. Près de 20 % de nos appellations de régions, de pays et autres "petits ensembles géographiques composant l'Hexagone" remontent donc à un thème gaulois. On compte dans ces 20 % environ 65 pays ou régions françaises dont les noms sont issus de ceux de cités gallo-romaines ou de *pagi* gallo-francs (**fig. 3**). Même si d'importantes mutations et vicissitudes historiques se sont produites (entraînant partitions, regroupements, bouleversements complets des unités de peuplement), on doit penser que bien des entités territoriales qui nous ont été transmises se sont formées à partir d'anciens lieux de vie de populations gauloises : "Ces pays de la France médiévale et moderne dérivent certainement directement, pour un grand nombre, des *pagi* gallo-romains, eux-mêmes plus ou moins hérités des divisions de la Gaule indépendante", souligne Xavier de

Planhol (1988, 187). On sait que les circonscriptions ecclésiastiques mises en place au Moyen Age reprendront assez fréquemment d'anciennes limites de Cités gallo-romaines (il serait bien sûr abusif de voir partout ces coïncidences). Certaines provinces de la France d'avant 1789 feront aussi perdurer les limites antiques des peuples gaulois, en même temps qu'elles conserveront leurs noms : ainsi de l'AUVERGNE, ancien territoire des ARVERNES, du POITOU, habité autrefois par les PICTAVES, de la SAINTONGE, lieu d'établissement des SANTONS, de la TOURAINE des anciens TURONS, exemples remarquables où la permanence des territoires s'est accompagnée de la permanence des appellations (Jullian, 1909, II, 32 ; de Planhol, 1988, 196-208).

Nos départements – quoique de création assez récente – ont parfois repris aussi les contours des Cités gallo-romaines, respectant les anciens découpages : ainsi de la Dordogne, jadis terre des PÉTROCORES ; de la Mayenne, où étaient établis les DIABLINTES ; du Morbihan, lieu de vie des VÉNÈTES ; de l'Oise, occupée autrefois par les BELLOVAQUES ; de la Sarthe, terre des CÉNOMANS ; de la Somme, ancien domaine des AMBIENS, etc. (Jullian, 1909, II, 32 ; Lot, 1947, 65). Si ces nouvelles unités géographiques n'ont pas gardé les appellations des anciens territoires de la Gaule, on constate qu'un nombre assez important de localités françaises (une quarantaine), souvent villes principales du département (mais on compte aussi quelques petites localités), tirent leur désignation d'un ethnonyme gaulois, le lieu s'étant associé au peuple qui y habitait : ainsi d'ANGERS (Maine-et-Loire) et des *Andecavi* ; de BEAUVAIS (Oise) et des *Bellovaci* ; de BOURGES (Cher) et des *Bituriges* ; de CAHORS (Lot) et des *Cadurci* ; de CHÂLONS-en-Champagne (Marne) et des *Catalauni* ; de CHARTRES (Eure-et-Loir) et des *Carnutes* ; du MANS (Sarthe) et des *Cenomanni*, de LIMOGES (Haute-Vienne) et des *Lemovices* ; de METZ (Moselle) et des *Mediomatrici* ; de NANTES (Loire-Atlantique) et des *Namnetes* ; de PÉRIGUEUX (Dordogne) et des *Petrocorii* ; de POITIERS (Vienne) et des *Pictones* ou *Pictavi* ; de RENNES (Ille-et-Vilaine) et des *Redones* ; de RODEZ (Aveyron) et des *Ruteni* ; de TOURS (Indre-et-Loire) et des *Turones* ; de TROYES (Aube) et des *Tricasses* ; de VANNES (Morbihan) et des *Veneti* (Rouche, 1968) (**fig. 4 et 5**). Une grande partie des peuples gaulois qui se sont installés dans ce qui allait devenir l'Hexagone demeure ainsi dans nos noms de localités. Cette mosaïque d'appellations correspondant à d'anciens territoires nous montre que les peuplades celtiques se sont introduites par groupes fractionnés, et certainement par vagues étalées dans le temps : il y a eu une suite de mouvements prolongés de conquête, et non un flot unique et subit d'invasion armée (Rachet, 1973, 77).

De nombreux autres noms de localités de France gardent souvenir de l'intrusion celte de jadis, et des établissements qui se créèrent, comme AGEN, ARGENTAN, AUXERRE, AVALLON, BAR-le-Duc, BEAUNE, BOULOGNE-sur-Mer, CAEN, CHALON-sur-Saône, CHAMBORD, DIJON, GISORS, LAON, LONS-le-Saunier, LYON, MELUN, NANTERRE, NÉRAC, NÎMES, NIORT, NOGENT-le-Rotrou, REDON, ROUEN, USSEL, VERDUN, et quantité d'autres (**fig. 6**). Quelques toponymes, bien qu'issus du gaulois, peuvent évidemment renvoyer à des créations plus récentes. A tous ces noms de communes, on ajoutera de multiples appellations de villages, hameaux et lieux-dits : "En France, souligne Henriette Walter, [...] c'est par milliers que se comptent les noms de ville ou de village d'origine gauloise" (2001, 28). L'occupation celte – quoique vieille de 2000 à 2500 ans – nous reste très perceptible.

On remarque, sur la carte des grandes et moyennes villes de France, des zones où paraissent beaucoup moins de noms de communes célèbres d'origine gauloise (voire



Fig. 2 - Principaux pays, régions, provinces de France dont le nom est issu de la langue gauloise.

Fig. 3 - Principaux pays et provinces de France dont les appellations modernes dérivent d'un nom de territoire (*civitas* ou *pagus*) issu de la langue gauloise.

AGENAIS	(Aquitaine)	*pagum Agenninsem*	VIIe siècle
AMIÉNOIS	(Picardie)	*in pago Ambianense*	VIIIe siècle
ANJOU	(Centre, Pays de la Loire)	*Andecava regio*	VIe siècle
ARTOIS	(Pas-de-Calais)	*in pago Atrabitense*	VIIe siècle
AUVERGNE	(Auvergne)	*Arvernia regio*	Ve siècle
AUXERROIS	(Yonne)	*in pago Autissioderinse*	VIIe siècle
AUXOIS (AZOIS)	(Côte-d'Or)	*in pago Alisiense*	VIe siècle
AVALLONNAIS	(Yonne)	*Avalensis pagus*	VIIe siècle
AVRANCHIN	(Manche)	*Abrincatenus*	Ve siècle
BARROIS	(Meuse)	*pagus Barrensis*	VIIe siècle
BEAUNOIS	(Côte-d'Or)	*in pago Belnensi*	VIIe siècle
BEAUVAISIS	(Oise)	*in pago Belloacinse*	VIIe siècle
BERRY	(Centre)	*de Biturigo*	VIe siècle
BESSIN	(Basse-Normandie)	*Baiocassim*	IXe siècle

BOULONNAIS	(Pas-de-Calais)	*in pago Bononinse*	VIIIe siècle
BOURBONNAIS	(Auvergne, Centre)	*Burbunensis*	XIe siècle
BRIANÇAIS	(Poitou-Charentes)	*pagus Briosinsis*	VIIIe siècle
BRIANÇONNAIS (BRIANTIN)	(Hautes-Alpes)	*in pago Brigantino*	VIIIe siècle
BRIE	(Aisne, S.-et-M., Marne)	*pagum Briegium*	VIIe siècle
BUCH (Pays de)	(Gironde)	*Buch*	XIVe siècle
CAUX (Pays de)	(Seine-Maritime)	*in Caltivo terreturio*	VIIIe siècle
CHÂLONNAIS (CHALONGES)	(Marne)	*territuriae Catalauninsis*	VIIe siècle
CHARTRAIN (Pays)	(Eure-et-Loir, Yvelines)	*de pago Carnotino*	VIe siècle
DOMBES	(Ain)	*pago Dumbensi*	VIIIe siècle
DROUAIS (DREUGÉSIN)	(Eure-et-Loir, Orne)	*in pago Dorgasino*	VIIe siècle
DUESMOIS	(Côte-d'Or)	*in pago Duismense*	VIIIe siècle
DUNOIS	(Eure-et-Loir)	*in pago Dunensi*	IXe siècle
EMBRUNAIS	(Alpes-de-Hte-Pr., Htes-Alpes)	*civitas Ebredunensis*	VIe siècle
ÉVRECIN	(Eure, Orne)	*Ebrocinum*	VIIe siècle
GÉVAUDAN	(Lozère)	*in Gabalitano*	VIe siècle
LANGRES (Plateau de) (LANGOGNE)	(Haute-Marne)	*Lingonici territurio*	VIe siècle
LAONNOIS	(Aisne)	*Lugdoniensis*	VIIe siècle
LIEUVIN	(Eure)	*civitas Lexovii*	IVe siècle
LIMAGNE	(Auvergne)	*Arvernam Lemanem*	VIe siècle
LIMOUSIN	(Limousin)	*Lemovicino*	VIe siècle
LODÉVOIS (LODÉVAIS)	(Hérault)	*in comitatu Lutovense*	Xe siècle
LYONNAIS	(Rhône-Alpes)	*in pago Leudunense*	VIIIe siècle
MÂCONNAIS	(Saône-et-Loire)	*in pago Matisconense*	IXe siècle
MAINE	(Pays de la Loire)	*Cinomannico*	VIe siècle
MÉDOC	(Gironde)	*Medulicus*	Ve siècle
MELUNAIS	(Ile-de-France)	*pagus Meclidonensis*	VIe siècle
MESSIN (Pays)	(Moselle)	*Metensis pagus*	VIIe siècle
MULTIEN (MULCIEN)	(Seine-et-Marne, Oise)	*comitatum Meldensim*	VIe siècle
NANTAIS (Pays)	(Pays de la Loire)	*regionem Nemetensem*	IXe siècle
PARISIS	(Seine-St-Denis, Val-d'Oise)	*in pago Parisiaco*	VIIe siècle
PERCHE	(E.-et-L., L.-et-Ch., Orne, Sarthe)	*Pertensim*	VIe siècle
PÉRIGORD	(Aquitaine)	*Petrogoricum*	VIe siècle
POITOU	(Poitou-Charentes)	*Pectavum*	VIe siècle
QUERCY	(Lot, Tarn-et-Garonne)	*Cadurcinum*	VIe siècle
QUEYRAS	(Hautes-Alpes)	*Quadratum*	XIIe siècle
RETZ (Pays de)	(Loire-Atlantique)	*Ratinsi*	XIe siècle
ROUERGUE	(Aveyron)	*in pago Rutenico*	VIIe siècle
ROUMOIS	(Haute-Normandie)	*Rothomaginsem*	VIIIe siècle
ROYANS (ROYONNAIS)	(Drôme, Isère)	*in Roianensibus partibus*	XIe siècle
SAINTONGE	(Poitou-Charentes)	*Sanctonicum comitatum*	VIe siècle
SÉNONAIS	(Yonne)	*Senonensis pagus*	VIe siècle
SOISSONNAIS	(Aisne)	*pagis Suessionense*	VIIIe siècle
TARDENOIS	(Aisne, Marne)	*pago Tardensi*	VIIIe siècle
TERNOIS	(Pas-de-Calais)	*in pago Taroanense*	VIIe siècle
TONNERROIS	(Yonne)	*in Tornoderensi pago*	VIe siècle
TOURAINE	(Indre-et-Loire)	*in Turonico*	VIe siècle
TRICASTIN	(Drôme)	*ager Tricastinensis*	IXe siècle
VANNETAIS	(Morbihan)	*Venetensi paroechia*	IXe siècle
VELAY	(Haute-Loire)	*a Vellavo*	VIe siècle
VENAISSIN (Comtat)	(Vaucluse)	*in pago Vendascino*	VIIIe siècle
VENDÔMOIS	(Loir-et-Cher)	*pagum Vindocinensem*	VIe siècle
VERCORS	(Drôme, Isère)	*Vercorsium*	XIIIe siècle
VERDUNOIS	(Meuse)	*in territorio Virdunensi*	VIIe siècle
VERMANDOIS	(Aisne, Somme)	*Virmandense terreturio*	VIe siècle
VEXIN (VELGESIN)	(Eure, Oise, Val-d'Oise)	*pagus Veliocassinus*	VIIe siècle
WOËVRE	(Meuse)	*in pago Vabrense*	VIe siècle

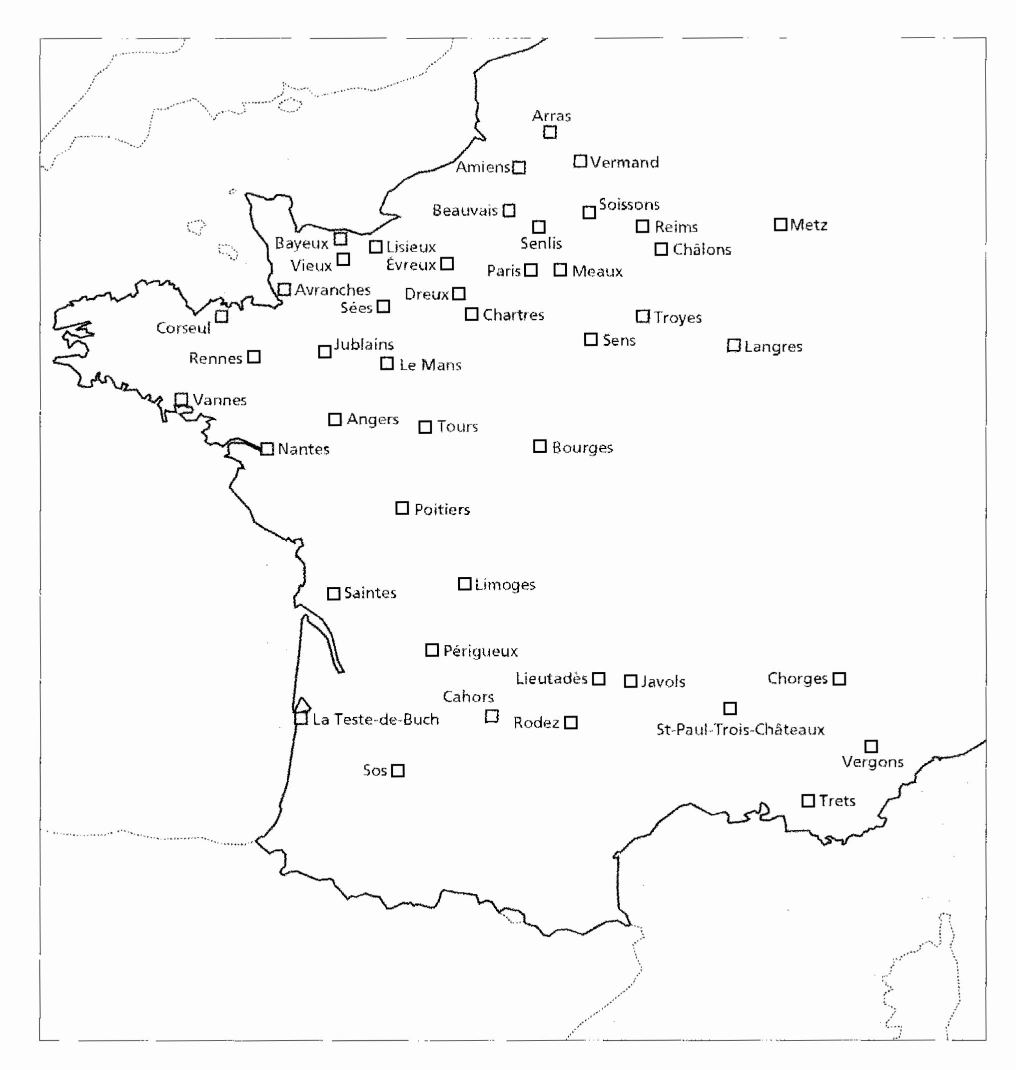


Fig. 4 - Communes de France tirant leur nom d'un nom celtique de peuplade gauloise.

pratiquement pas) : si l'on excepte la pointe ouest – région où l'arrivée tardive de Celtes insulaires a pu en grande partie occulter une influence gauloise ancienne, mais avec des noms celtiques – sont particulièrement concernés l'angle sud-ouest et la bordure sud-est du pays. C'est que la présence gauloise y a sans doute été moins serrée qu'ailleurs (on sait que l'influence ibérique ou aquitaine a dominé dans le Sud-Ouest ; les Ligures, puis les Grecs et les Romains (créateurs de la *Provincia*) ont modelé largement le Sud-Est, ce qui a entraîné des dénominations différentes : des noms de localités comme *Bordeaux*, *Bayonne*, *Toulouse*, *Carcassonne*, *Narbonne*, *Marseille*, *Aix*, *Nice*... ne peuvent être expliqués par le celtique) (de Planhol, 1988, 19-20). Une corrélation doit donc être établie entre l'occupation gauloise et les toponymes celtiques : les appellations des

Fig. 5 - Peuplades et peuples gaulois de nom celtique ayant laissé leur nom dans un nom de localité française.

1. ABRINCATES	*Abrincatui*	AVRANCHES (Manche)
2. AMBIENS	*Ambiani*	AMIENS (Somme)
3. ANDÉCAVES	*Andecavi*	ANGERS (Maine-et-Loire)
4. ATRÉBATES	*Atrebates*	ARRAS (Pas-de-Calais)
5. BAIOCASSES	*Baiocasses*	BAYEUX (Calvados)
6. BELLOVAQUES	*Bellovaci*	BEAUVAIS (Oise)
7. BITURIGES	*Bituriges*	BOURGES (Cher)
8. BOÏENS/BOÏATES	*Boii/Boiates*	LA TESTE-DE-BUCH (Gironde)
9. CADURQUES	*Cadurci*	CAHORS (Lot)
10. CARNUTES	*Carnutes*	CHARTRES (Eure-et-Loir)
11. CATALAUNES	*Catalauni*	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)
12. CATURIGES	*Caturiges*	CHORGES (Hautes-Alpes)
13. CÉNOMANS	*Cenomanni*	LE MANS (Sarthe)
14. CORIOSOLITES	*Coriosolites*	CORSEUL (Côtes-d'Armor)
15. DIABLINTES	*Diablintes*	JUBLAINS (Mayenne)
16. DUROCASSES	*Durocasses*	DREUX (Eure-et-Loir)
17. ÉBUROVIQUES	*Eburovices*	ÉVREUX (Eure)
18. ÉLEUTÈTES	*Eleuteti*	LIEUTADÈS (Cantal)
19. GABALES	*Gabali*	JAVOLS (Lozère)
20. LÉMOVIQUES	*Lemovices*	LIMOGES (Haute-Vienne)
21. LEXOVIENS	*Lexovii*	LISIEUX (Calvados)
22. LINGONS	*Lingones*	LANGRES (Haute-Marne)
23. MÉDIOMATRIQUES	*Mediomatrici*	METZ (Moselle)
24. MELDES	*Meldi*	MEAUX (Seine-et-Marne)
25. NAMNÈTES	*Namnetes*	NANTES (Loire-Atlantique)
26. PARISES	*Parisii*	PARIS (Seine)
27. PÉTROCORES	*Petrocorii*	PÉRIGUEUX (Dordogne)
28. PICTAVES	*Pictavi*	POITIERS (Vienne)
29. RÉDONS	*Redones*	RENNES (Ille-et-Vilaine)
30. RÈMES	*Remi*	REIMS (Marne)
31. RUTÈNES	*Ruteni*	RODEZ (Aveyron)
32. SAGIENS	*Saii*	SÉES (Orne)
33. SANTONS	*Santones*	SAINTES (Charente-Maritime)
34. SÉNONS	*Senones*	SENS (Yonne)
35. SILVANECTES	*Sulbanectes*	SENLIS (Oise)
36. SUESSIONS	*Suessiones*	SOISSONS (Aisne)
37. TRICASSES	*Tricasses*	TROYES (Aube)
38. TRICASTINS	*Tricastini*	SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (Drôme)
39. TRITOLLES	*Tritolli*	TRETS (Bouches-du-Rhône)
40. TURONS	*Turones*	TOURS (Indre-et-Loire)
41. VÉNÈTES	*Veneti*	VANNES (Morbihan)
42. VERGUNNES	*Vergunni*	VERGONS (Alpes-de-Haute-Provence)
43. VIDUCASSES	*Viducasses*	VIEUX (Calvados)
44. VIROMANDUENS	*Viromandui*	VERMAND (Aisne)



Fig. 6 - 140 villes de France (parmi d'autres) tirant leur nom du gaulois.

Celtes se sont imposées là où les armes de leurs troupes l'avaient emporté. Les noms reçus disent les conquêtes gagnées et les installations réalisées.

1.2. L'esprit de conquête

Les Celtes ont été animés d'ardeur conquérante, de désir de lutte et d'héroïsme, d'un certain goût pour la puissance et pour la gloire, qui leur a fait traverser les espaces du centre de l'Europe, et qui les verra parfois repartir vers des terres étrangères.

Les noms de trois des plus grands peuples gaulois (qui participèrent à des expéditions lointaines et prendront part à des combats nombreux) nous montrent pleinement ces

motivations des anciens Celtes. Ils s'affirmaient aventuriers téméraires : les *Aedui* du pays ÉDUEN – au premier rang en Gaule au moment de la Conquête – s'étaient dénommés les "Ardents" (on rapproche l'irlandais *aed*, "feu") (Dottin, 1920, 224). Ils se proclamaient combattants supérieurs : si l'on en croit Pierre-Yves Lambert, les SÉNONS – connus comme principaux acteurs de la prise de Rome en 387 av. J.-C., et dont SENS et le SÉNONAIS gardent le souvenir – auraient été de par leur ethnonyme les "Vainqueurs" (2003, 34) (d'autres linguistes avaient proposé les "Anciens") (Dottin, 1920, 286 ; Delamarre, 2003, 270). Ils se voulaient guerriers glorieux : les BERRICHONS portent toujours, comme BOURGES et le BERRY, le nom fier des anciens *Bituriges* gaulois, qui se disaient les "Rois-du-Monde" (Deroy et Mulon, 1992, 68). On sait que les desseins des BITURIGES ont tendu à l'hégémonie en Gaule, où anciennement ils étaient les plus puissants.

Si nous nous tournons vers les noms célèbres de grands personnages associés au destin de la Gaule et qui sont restés dans l'Histoire, nous retrouvons de semblables valeurs. CAMULOGÉNUS, commandant des troupes gauloises dans la bataille de Lutèce, en 52 av. notre ère, tirait son nom du dieu CAMULUS, le "Champion". DUMNORIX, chef des Andécaves en 51 av. J.-C., à la tête d'une confédération de peuples soulevés contre César, était surnommé le "Roi-du-Monde". BITUITOS, roi fastueux des Arvernes au IIe siècle av. J.-C., portait également un nom formé sur un thème celtique désignant le "Monde" (*bitu-*). OLLOVICO, roi des Nitiobroges au moment de la guerre des Gaules, se disait le "Grand-Vainqueur" (ou le "Combattant-puissant"). AMBIORIX, chef des Eburons au Ier siècle av. J.-C., se dénommait "Celui-qui-est-Roi-pour-tous-les-Alentours", le "Roi-du-Monde-environnant". Nous savons enfin que VERCINGÉTORIX se disait le "Grand-Roi-des-Guerriers" (ou le "Roi-des-Grands-Guerriers") (sur ces différents noms, voir Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 362-363, 368, 383, 423 ; Lambert, 1995, 116-117 ; Kruta, 2000, 72 ; Delamarre, 2003, 101, 151).

1.3. Les peuples migrants

L'esprit d'aventure, la volonté de domination ne peuvent suffire à expliquer toutes les conquêtes guerrières, tous les déplacements de populations. Il a fallu aussi se battre pour aller gagner des terres nécessaires à l'établissement de la peuplade ou à une nouvelle installation : trouver un lieu où vivre (par suite de démographie trop importante, d'appauvrissement des terres, voire de conditions climatiques devenues défavorables).

Plusieurs peuples gaulois font allusion en leur ethnonyme à leur qualité d'émigrant, s'auto-dénommant les "Migrateurs". Certaines de ces désignations de peuples ne sont pas passées en français : cas des AULERQUES, "Ceux-qui-sont-loin-de-leurs-traces", peuplades qui s'installèrent sur les terres de l'actuelle Normandie, et que Tite-Live nous montre avoir participé à la plus ancienne vague d'invasion en Italie (*Histoire Romaine*, V, 34, 5 ; voir Peyre, 1979, 30).

Le nom des ALLOBROGES nous reste davantage présent (même s'il ne s'est pas ancré dans un nom de localité). Leur appellation était très populaire durant la Révolution française. L'hymne des Savoyards célèbre toujours ce peuple gaulois, jadis installé dans le Dauphiné et en Savoie : "ALLOBROGES vaillants,/ Dans vos vertes campagnes,/ Accordez-moi toujours/Asile et sûreté"... ; et on retrouve l'appellation de *Pays d'*ALLOBROGIE (à connotations valorisantes) dans diverses productions régionales de Savoie : vins, charcuteries, fromages..., le nom des ALLOBROGES étant donné à des restaurants, des commerces, des hotels ou résidences, des journaux. Un scholiaste

de Juvénal nous éclaire sur le sens de l'ethnonyme : "dicti *Allo-brogae* quia ex alio loco fuerant translati", "ils ont été appelés *Allo-broges* parce qu'ils avaient été déplacés d'un autre lieu" (Dottin, 1920, 225 ; P.-M. Duval, 1971, 787) ; les ALLOBROGES étaient mot à mot "Ceux-qui-viennent-d'un-autre-pays" (*Allo-broges*) : les émigrés ou les expatriés (Sergent, 1995, 207). C'est une "indication précise sur l'installation vraisemblablement récente de ce peuple, relevé pour la première fois en 218 av. J.-C. dans la région" (Kruta, 2000, 71). Les archéologues remarquent à cette époque "sur [leur] territoire historique l'apparition en nombre d'objets laténiens, jusqu'ici plutôt rares, dont certains présentent une empreinte incontestablement danubienne" (même réf., 308).

Autre appellation sans doute liée aux migrations, le nom de la ville du MANS et de la région du MAINE nous fait remonter aux CÉNOMANS, qui se seraient désignés comme "Ceux-qui-marchent-loin" (*Ceno-ma[n]ni*) : les exilés ou les migrants (Nègre, 1990, 153 ; Delamarre, 2003, 114). On doit remarquer, aussi, les importants déplacements de ce peuple, dont une partie avait émigré en Italie dès le IVe siècle av. J.-C., comme le montre le mobilier d'une série de tombes découvertes par les archéologues dans la province de Mantoue en 1969 (Kruta, 2000, 532 et 520).

De façon assez voisine, l'appellation des SANTONS (qui sont restés dans SAINTES et la SAINTONGE, terres où ils avaient fini par s'installer après avoir traversé toute la Gaule d'est en ouest), doit sans doute être rapportée à un nom celtique du "chemin", *sento-* (Dottin, 1920, 286 ; Nègre, 1990, 157 ; Sergent, 1995, 207). Ils étaient donc "Ceux-qui-cheminent" : les "Errants".

1.4. Le mode de déplacement des peuplades

Le massif du VERCORS, la commune de CORSEUL, près de Dinan (Côtes-d'Armor), la ville de PÉRIGUEUX et la région du PÉRIGORD, ont en commun d'avoir dans leur nom originel un élément gaulois *(-)corio-* qui servait à nommer leur ancien peuple (*Vertamocori*, *Coriosolites*, *Petrocorii*) (Nègre, 1990, 158, 153-154, 155) (ce même élément se reconnaît dans l'appellation de la ville de *Tréguier* et du *Trégor(-rois)*, dans les Côtes-d'Armor ; mais il provient d'une population celtique émigrée de Grande-Bretagne au milieu du Ier millénaire et venue s'installer en petite Bretagne) (Fleuriot, 1980, 131 ; Deroy et Mulon, 1992, 486 ; Billy, 2011, 542-543). *Corios* est rapproché de l'ancien irlandais *cuire*, "troupe", "armée", et du gallois *cordd*, "tribu", "clan", "troupe" (Pokorny, 1959, 615-616 ; Vendryes, 1987, C-275 ; Delamarre, 2003, 125-126). Il aurait originellement désigné chez les Indo-Européens moins une troupe de guerriers que "l'ensemble du groupe humain qui se déplace avec familles, armes et bagages, dans l'intention d'occuper un nouveau territoire" (Martinet, 1986, 27) : le déplacement de toute une tribu, à la fois formation de guerre et de migration.

Le CHARIOT a été un moyen de locomotion privilégié pour la migration des populations celtes. Remarquons que l'industrie de la CHARRONNERIE n'avait pas été développée primitivement par les Romains, peuple sédentaire. Au contraire, les Gaulois afficheront une supériorité (réputée des peuples antiques) pour la fabrication des voitures de transport (Carcopino, 1934, 236-237). Elle s'explique d'abord par le fait que les Celtes avaient été anciennement des populations itinérantes, vivant les longs déplacements avec familles, armes et bagages. Fernand Braudel évoque ces "longs convois d'hommes, de femmes, d'enfants, de chariots, de cavaliers... Tout un peuple en marche, une cohue, des progressions inorganisées mais qui ont, des siècles durant, mis en question le destin entier de l'Europe et de la Méditerranée" (1981, 49). Il a fallu que ces migrants apprennent à fabriquer des voitures solides, capables de résister à toutes les

routes. Fait révélateur : l'étude des véhicules gaulois (se reporter aux "Métiers du bois", dans le chapitre 2 du tome II "Arts et techniques") nous montrera que la plupart des noms du vocabulaire latin désignant des voitures ont été empruntés à la langue gauloise.

Plusieurs types de véhicules ont été utilisés par les migrants celtes (Peyre, 1979, 88). D'abord, des carrioles comme le *carpentum*, avec bâti rond en bois permettant la couverture d'une capote, d'où naîtra le nom de notre CHARPENTE (Lambert, 2003, 195). Ensuite, des voitures tout-terrain à quatre roues comme la *reda*. On peut penser que le peuple des RÉDONS, qui a laissé son nom à RENNES et au pays RENNAIS, où il avait abouti après une longue migration, en tirait son appellation : ils auraient été les "Conducteurs-de-*redae*", "Ceux-qui-se-déplacent-avec-des-chars-de-voyage" (P.-M. Duval, 1952, 246 ; Lambert, 2003, 34 et 44 ; 1997, 399 ; Delamarre, 2003, 256). Enfin, on comptait de robustes structures de transport comme le *carrus*, pouvant abriter familles, vivres, bagages, armes ou butin ; de ce terme naîtront les noms de notre CHAR à bancs et de notre CHARIOT (Lambert, 2003, 194). L'adoption, la conservation dans le français de ces différents mots et noms ne peut être sentie comme une marque de hasard. Elle traduit certainement un fait de civilisation celtique trouvant son origine dans les mouvements de migration et de conquête ("Les Celtes [...] partis des confins danubiens avec familles, armes et bagages sur leurs CHARIOTS CHARPENTÉS et BÂCHÉS (trois mots celtiques !)", a pu souligner Guy Souillet) (1987, 134).

1.5. Des traces du déplacement des peuples ?

Les déplacements d'une peuplade gauloise pourraient-ils se lire encore dans la toponymie, des noms de lieux ayant gardé l'empreinte de diverses haltes, séjours et habitats de ses membres ? La proposition est hardie mais incertaine. Certains auteurs ont pensé repérer sur le parcours des SÉNONS (qui fonderont SENS) les traces d'anciens établissements essaimés d'est en ouest : SENONES, à l'est des Vosges (*Senonensis*, en 938) et SENONGES, à l'ouest (*Senoneas*, *Senongas*, *Senonias*, au Xe siècle) ; SENONCOURT, dans la Haute-Saône (*de Senuncurtis*, en 1150) ; et trois bourgs de la Meuse : SENON (*Senon*, *Senonensis*, en 1227), SENONCOURT (*Cenoncourt*, en 1370) et SENONVILLE (*de Senonville*, en 1180) (avec reprise par le germanique d'un thème gaulois) (Hubert, 1989, 133 ; Bosch-Gimpera, 1953-1954, 347 ; Nicolle, 1980, 55 ; Harmand, 1984, 21 ; pour les formes anciennes, Nègre, 1990, 232, 635 ; 1991, 859, 906, 949) (**fig. 7**). Le séjour de populations SÉNONES dans le secteur Est a été mis en rapport avec la découverte à Metz, en 1895, d'une dédicace religieuse aux *Matres Senonum*, "déesses-Mères [protectrices] des SÉNONS" (?) (*C.I.L.*, XIII, 4304) (Toussaint, 1948, 103, 203 et 209 ; Bosch-Gimpera, 1953-1954, 347 ; Burnand, 1990, 149) ; on connaît aussi, plus à l'est, en Allemagne (à Böckingen, dans le Bade-Wurtemberg), une inscription aux *Seno[nibus] Matronis* (*C.I.L.*, XIII, 6475) (Jufer et Luginbühl, 2001, 62). L'appellation de deux autres localités pourrait se rapporter aussi à l'ethnonyme des *Senones* : SENONCHES, en Eure-et-Loir (*Senoncha*, au IXe siècle), et SENONNES, en Mayenne (*Senona*, au VIIe siècle) (Nègre, 1990, 629 et 231 ; Chaurand, 1994, 266). On aurait affaire à des groupes sporadiques de Celtes SÉNONS qui, ayant décidé de se séparer de leur nation-mère, auraient repris leur marche pour s'établir plus vers l'ouest (**fig. 7**). Cependant, le thème *seno-*, "ancien", "vénérable", peut avoir créé des noms propres sans qu'ils soient forcément tous à rapporter au peuplement des SÉNONS : on trouve dans la toponymie des SÉNEUIL (six départements), SÉNEUJOLS (Haute-Loire), Saint-Pierre-de-SÉNOS (Vaucluse), qui paraissent ne rien devoir aux *Senones* (Delamarre, 2003, 270-271).

1.6. Les mouvements migratoires et les scissions à l'intérieur des peuples

Au cours des déplacements multiples dans l'espace européen, les vicissitudes migratoires ont pu entraîner des partitions au sein d'un même peuple ou d'une même peuplade, la dynamique des avancées suscitant parfois des processus centrifuges. Des traces linguistiques témoignent de ces dispersions, dont nous allons donner exemples.

Des *Bituriges Vivisci* – dont l'existence est attestée par les écrits des auteurs anciens et par des inscriptions antiques – étaient installés dans le Bordelais (on a pu penser qu'un reliquat de ces *Vivisci* se trouvait lui-même établi au nord du lac Léman, d'où l'appellation de VEVEY, en Suisse romande, localité nommée *Viviscum* dans l'itinéraire routier de la *Table de Peutinger*) (Moreau, 1983, 41-42 ; Jaccard, 1906, 506-507 ; Bosch-Gimpera, 1953-1954, 349). Mais une autre branche du même peuple, les *Bituriges Cubi*, vivait au cœur de la Gaule celtique, comme nous en attestent les appellations du BERRY et de BOURGES qui procèdent de l'ethnonyme.

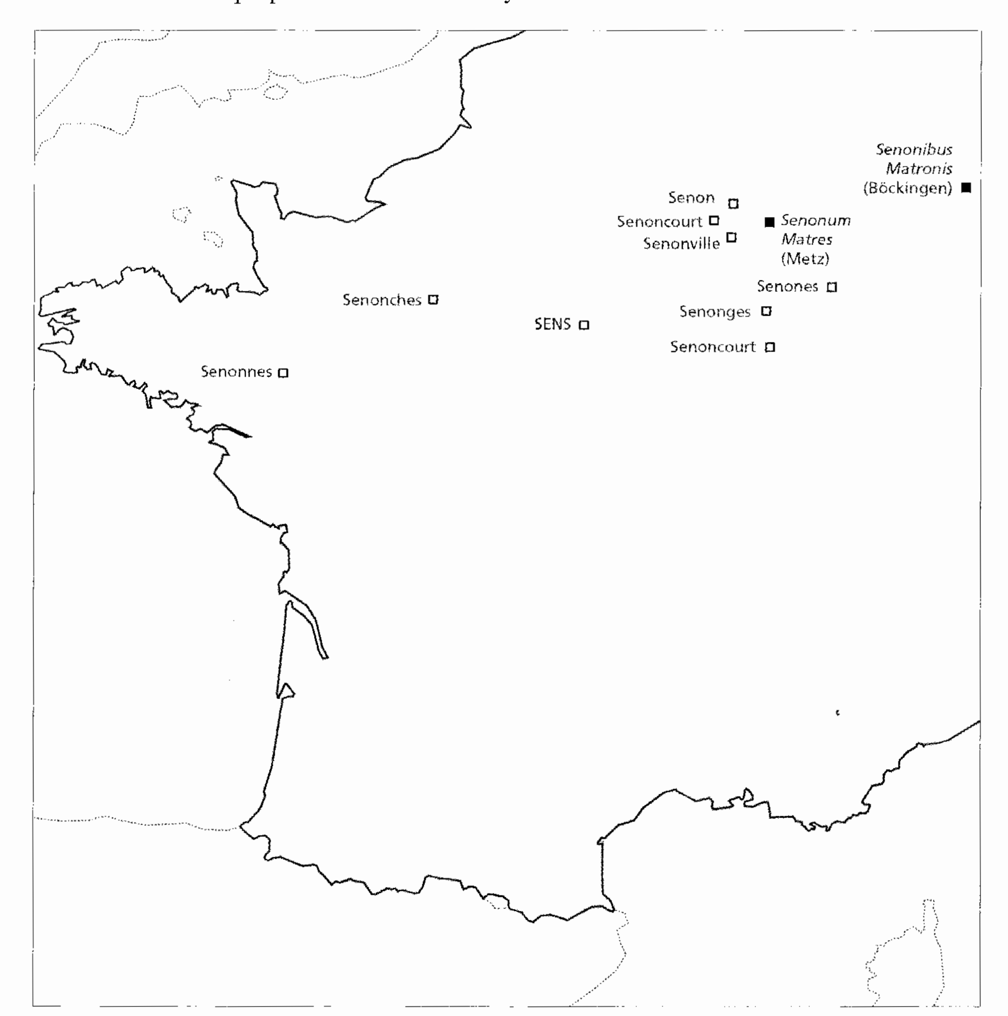


Fig. 7 - Sur les traces des SÉNONS ?

Le grand peuple celte des BOÏENS (*Boii*) a laissé son nom à son territoire principal de BOHÊME (*Boiohaemum*), aujourd'hui partie occidentale de la République tchèque (Kruta, 2000, 473-478). Cependant, deux rameaux des BOÏENS ont fondé des établissements en Gaule, dont une petite tribu installée très loin de la BOHÊME : dans la partie méridionale de l'estuaire girondin. Nous en retrouvons le nom dans le *Pays de* BUCH (*civitas Boiorum* au IV[e] siècle), d'où l'appellation de La Teste-de-BUCH, commune de la Gironde (Moreau, 1972, 67 ; Nègre, 1990, 152 ; Boisgontier, 1993, 197-198 ; Kruta, 2000, 475 ; Delamarre, 2003, 82).

Le peuple des *Caturiges* avait fait partition en plusieurs groupes. Une fraction devait s'être établie dans la vallée de la Meuse, puisque l'appellation ancienne de Bar-le-Duc était *Caturices* ou *Caturrigis*, comme l'attestent les itinéraires antiques (identification déjà établie par d'Anville, 1760, 217-218 ; Barruol, 1975, 343 ; Billy, 1993, 47). Le nom de la localité de CHORGES (chef-lieu de canton des Hautes-Alpes), issu d'un antique *Catorigomagus* (attesté au IV[e] siècle), nous prouve l'existence d'un autre groupe du même peuple, installé cette fois dans la haute-vallée de la Durance (Barruol, 1975, 340-344).

Selon le témoignage de plusieurs auteurs antiques (dont Ptolémée, Strabon et Pline) et selon les inscriptions du Trophée des Alpes et de l'Arc de Suse, un petit groupe des *Medulli* vivait en Basse-Maurienne (Billy, 1993, 106). Plusieurs toponymes de la zone préalpine pourraient s'être formés sur un nom propre gallo-romain *Medul(l)ius*, formé à partir de l'ethnique : hameau de *Méouilles*, sur la commune de Saint-André-les-Alpes, dans les Alpes-de-Haute-Provence (*de Medulla*, vers 1300) ; commune de *Mévouillon*, près de Séderon, dans la Drôme (*villa Medulis*, en 1070) (Barruol, 1975, 335 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 455 ; Nègre, 1991, 627 et 678). Cependant, d'autres *Medulli* étaient allés s'installer loin de là, en Aquitaine. Ausone, poète latin du IV[e] siècle né à Bordeaux, cite plusieurs fois leur nom dans ses *Epîtres*, évoquant le *paganum Medulis* ; nous gardons la preuve de son existence dans notre appellation du MÉDOC qui s'est formée sur le nom des MÉDULLES (Moreau, 1983, 162 ; Deroy et Mulon, 1992, 309).

1.7. La recherche forcée de nouveaux territoires

Parfois, c'est la poussée d'un autre peuple qui a entraîné toute une peuplade celte à quitter le territoire qu'elle avait conquis autrefois.

César nous en donne témoignage, au I[er] siècle av. J.-C., pour le peuple gaulois des HELVÈTES (dont la confédération HELVÉTIQUE perpétue le souvenir). A cause des attaques incessantes des Germains (contre qui ils étaient "chaque jour aux prises"), les HELVÈTES décident en 58 av. J.-C. de "gagner le pays des SANTONS" (l'actuelle SAINTONGE) ; ils "mettent le feu à toutes leurs villes (une douzaine), à leurs villages (quatre cents environ)", et partent vers l'ouest avec des "CHARIOTS [*carrorum*] en aussi grand nombre que possible" (*GG2*, I/1, 3, 5, 10, p. 13-15 et 19). L'ampleur de ce mouvement étonne : le total des partants (HELVÈTES et alliés qui les rejoignent) représentait – comme la liste nominative de tous les émigrants, retrouvée par les Romains dans le camp des HELVÈTES, le montre – plus de 360 000 hommes, femmes, enfants, dont 92 000 combattants (*GG* I/29 ; Werner, 1984, 155 ; Eluère, 1992, 83) ; cela nous donne une idée de l'importance des flux d'immigrations celtes ! Si les troupes de César n'avaient empêché par la force militaire l'exécution de ces desseins migratoires (forçant les populations à retourner vivre sur leurs terres qu'elles venaient de quitter), on peut penser que la SAINTONGE nous livrerait aujourd'hui quelques toponymes HELVÈTES... Un récent article a montré de façon très intéressante que les dirigeants

HELVÈTES n'avaient sans doute pas choisi par hasard comme lieu d'établissement le nord de la Gironde (distant de 700 km) : des rapports anciens devaient exister entre les deux peuples, peut-être jadis voisins ou parents sur de mêmes terres celtiques d'Europe centrale, avant que des mouvements migratoires ne les aient séparés ; des indices archéologiques (communauté d'objets) le suggèrent (Hiernard et Simon-Hiernard, 1999). Nous pensons que la linguistique pourrait ici apporter aussi des indices. Le lien que nous avons envisagé plus haut entre l'appellation des *Bituriges Vivisci* du nord de la Gironde (dont l'habitat était contigu à celui des *Santones*) et le nom de la localité de VEVEY en Suisse paraît confirmer ces relations ethniques anciennes (on songera aussi à l'appellation du petit peuple des *Medulli* du MÉDOC, agrégé aux *Vivisci*, que nous avons mise en rapport avec des *Medulli* alpins homonymes, établis dans le massif du Cenis). Au total, quel brassage de populations, assemblages et dislocations !

Au IIIe siècle av. J.-C., les BELGES, quittant leurs habitats, s'imposaient militairement à l'ouest du Rhin, et venaient occuper les terres jusqu'à la ligne au nord de la Seine et de la Marne. Pas moins d'une douzaine de peuples principaux les composaient, qui vont faire souche en Gaule. Sept de ces peuples ont ancré leur ethnonyme dans nos noms de lieux : AMBIENS (d'AMIENS et de l'AMIÉNOIS), ATRÉBATES (d'ARRAS et de l'ARTOIS), BELLOVAQUES (de BEAUVAIS et du BEAUVAISIS), CALÈTES (du *Pays de* CAUX), SUESSIONS (de SOISSONS et du SOISSONNAIS), VÉLIOCASSES (du VEXIN), VIROMANDUENS (de VERMAND et du VERMANDOIS) (Kruta, 2000, 457, l'auteur doutant que les RÈMES de REIMS fussent des BELGES). On doit penser – au vu de la tentative avortée des HELVÈTES, qui entraîna déjà bien des désordres – que cette intrusion massive provoqua jadis "une restructuration générale du peuplement" (Kruta, 2000, 313). Elle entraîna la "dépossession des peuples congénères" qui avaient formé "le premier ban de l'invasion celtique" (Bloch, 1900, 28) : un ensemble de peuplades et de peuples gaulois dut émigrer vers le sud et vers l'est (Jung, 1970, 457 ; Werner, 1984, 147). Les traces linguistiques qui s'en sont gardées révèlent – comme un test ADN – la vérité passée.

Le peuple gaulois des SÉQUANES se trouvait à l'époque de la conquête des Gaules établi en Franche-Comté (autour du bassin du Doubs). Si elle ne s'est pas gardée en français, l'appellation de ces *Sequani* paraît se relier au nom de *Sequana*, hydronyme (mais aussi théonyme) à l'origine du nom de notre fleuve la SEINE. Des historiens et des linguistes pensent que leur territoire primitif s'étendait le long du bassin de ce fleuve, ce qui en faisait des "Gens-de-la-SEINE" (peut-être aussi des adorateurs de la déesse SÉQUANA) (Bloch, 1900, 28 ; Dottin, 1920, 91 ; Carcopino, 1957 ; de Planhol, 1988, 24 et 538). Il est à noter qu'Artémidore d'Ephèse, naturaliste grec, parlait à la fin du IIe siècle av. J.-C. de "la SEINE [...], d'où les SÉQUANES ont tiré leur nom de peuple" (texte cité par Carcopino, même réf., 348).

Pareille aventure dut arriver aux RAURAQUES (*Rauraci* ou *Raurici*), peuple qu'on trouvait à l'époque de la Conquête installé en Gaule juste au nord des *Helvetii* (dont ils étaient sans doute les clients), aux alentours de Bâle. Le nom de la localité voisine d'*Augst*, fondée par les Romains, provient d'un antique *Augusta Raurica* (ou *Augusta Rauricorum*) : la "Fondation augustéenne des RAURAQUES" (Lot, 1947, 42 ; Deroy et Mulon, 1992, 24 et 44). Quoique les RAURAQUES fussent établis sur le cours supérieur du Rhin, leur ethnonyme les reliait étymologiquement à la RUHR (*Raura* en Celtique), actuelle région allemande de Duisbourg et Bochum (Hubert, 1989, 131 ; Jung, 1970, 456 ; carte dans Harmand, 1970, 27). Eux aussi avaient dû "quitt[er] leur habitat antérieur auprès du fleuve dont ils ont continué à porter le nom" (Jung, 1970, 457).

La même explication pourrait être appliquée aux MÉDIOMATRIQUES, peuple du nord-est de la Gaule qui vivait sur la Moselle, dans le MESSIN et à METZ, établissement qui a gardé leur appellation. Leur nom gaulois signifierait "Ceux-du-milieu-des-Eaux-Mères" ; il devait se justifier par le fait que les *Mediomatrici* étaient primitivement établis sur les terres placées entre deux eaux sacrées patronnées par des déesses-mères gauloises : la *Matrona*, c'est-à-dire la MARNE, et la *Matra*, aujourd'hui la MODER (affluent du Rhin) (Hubert, 1989, 132 ; Sergent, 1995, 211). "A l'époque de César, souligne Bernard Sergent, les *Mediomatrici* ne touchent certes pas la Marne, mais l'on sait, par diverses sources, que la Gaule du Nord a été bouleversée, aux IIe et IIIe siècles avant notre ère, par l'immigration progressive d'un important groupe de tribus, les *Belgae*, qui, partis sans doute de régions rhénanes septentrionales, se sont étendus jusqu'à la Seine. Le mouvement des tribus belges aurait donc repoussé les *Mediomatrici* vers l'est [...]. Un mouvement semblable, et de plus grande ampleur, avait porté les *Sequani*, dont le nom est lié à celui de *Sequana*, la *Seine*, jusqu'à l'actuelle Franche-Comté" (1993, 111).

Ajoutons de façon annexe un autre fait. Les historiens n'ont pas été sans remarquer que certains ethnonymes gaulois se retrouvaient curieusement identiques en Bretagne insulaire : cas des BELGES ATRÉBATES d'ARRAS, qu'on rencontre sous la même appellation d'*Atrebates* comme peuplade établie au sud de la Tamise (on sait que Commios, chef de ce peuple gaulois à l'époque de César, fut contraint de s'exiler dans l'Ile de Bretagne, en 52 av. J.-C., et qu'il y devint roi des ATRÉBATES locaux : on a trouvé en Angleterre des monnaies d'or avec sa légende) (Kruta, 2000, 554). Cas également des *Catuvellauni*, installés entre Hartford et Northampton, sans doute (sous une forme développée du nom) les "frères" des CATALAUNES de CHÂLONS-en-Champagne. On peut ajouter les *Parisii*, qu'on a repérés dans le Yorkshire actuel, et qui sont bien connus comme tribu gauloise ayant laissé son nom à PARIS. Ces différentes homonymies ne sont pas le fait du hasard ; elles trahissent d'autres vagues migratoires, entre le IIIe siècle et le Ier siècle av. J.-C., du Continent vers l'Ile de Bretagne : conséquence probable de l'arrivée des populations BELGES en Gaule (qui elles-mêmes avaient été mues par la poussée d'autres éléments celtiques orientaux) (Harmand, 1970, 35-38 ; Kruta, 2000, 375-378 et 438, 525).

Ainsi, certaines traces des mouvements des peuples gaulois, bien que très anciennes, nous sont perceptibles ; et plusieurs peuvent se lire encore dans nos noms.

1.8. La stabilisation des peuplades

Au milieu du IIe siècle av. J.-C., les Celtes qui occupaient l'essentiel des terres de la Gaule semblaient pour beaucoup stabilisés. Les *corii*, formations de guerre et de migration, s'étaient fixés les uns après les autres, constituant des *pagi*, et, par leur union, des Etats, comme nous l'indique l'ethnonyme des *Petrocorii* : littéralement les "Quatre-troupes-armées", demeuré dans le PÉRIGORD et dans PÉRIGUEUX (Nègre, 1990, 155). D'autres peuples pourraient montrer dans leur nom qu'ils se sont formés par l'assemblage de plusieurs fractions : en particulier les *Tricorii* du nord de Gap, les TRICASSES de TROYES et les TRICASTINS de Saint-Paul-TROIS-CHÂTEAUX (Dottin, 1915, 117 et 120) (mais d'autres étymologies ont été proposées).

1.8.1. Ethnonymes à sens géographique

Certains peuples, certaines tribus, ont pu marquer leur ancrage au sol en prenant un nom nouveau en rapport avec leurs lieux d'installation. Tous n'ont pas laissé de souvenirs dans nos toponymes : tels les MORINS, venant habiter les côtes entre Manche

et mer du Nord (le Pas-de-Calais d'aujourd'hui), et surnommés "Ceux-de-la-Mer" (Lot, 1947, 52 ; de Planhol, 1988, 24) ; ou encore les NANTUATES, s'établissant dans la haute vallée du Rhône, entre le coude du fleuve et son entrée dans le lac Léman, et dénommés les "Habitants-de-la-Vallée" (par traduction latine *Vallenses*, d'où le nom de l'actuel *Valais* suisse) (Lot, 1947, 62 ; van Berchem, 1982, 70 et 182 ; Kruta, 2000, 71). Mais d'autres peuples nous ont laissé des traces toponymiques de leur établissement.

L'*Aremorica* (terme employé par César et par Pline) désignait la région des peuples de l'Ouest riveraines de l'Océan (*Are-mor-ici* signifiant en celtique : les "Gens-[vivant-] près-de-la-Mer", les "Riverains-de-l'Océan") ; de là naîtra le nom de notre ARMORIQUE (cependant, le terme englobait à l'époque antique des territoires plus larges qu'aujourd'hui, allant "de l'estuaire de la Seine à celui de la Loire, sinon encore plus loin" : Bretagne mais aussi Normandie ; on doit ajouter que ces territoires ne formaient pas un État gaulois) (Flobert, 1995, 264 ; également Deroy et Mulon, 1992, 30 ; Kruta, 2000, 427).

L'ethnonyme des ICONIENS relève sans doute aussi de la géographie. Ce petit peuple des Alpes a laissé son nom à l'OISANS (Desjardins, II, 1878, 231 ; Dauzat, 1960, 151 ; Barruol, 1975, 319-320). Son appellation (*Iconii/Ucenii*) nous semble s'expliquer par la présence d'une rivière le long de laquelle le territoire de la peuplade était entièrement axé (des hauteurs montagneuses encadrant la vallée). Ses membres ont dû être les "Gens-de-l'Eau" (radical gaulois *ic-*, dont on verra qu'il a créé en Gaule des théonymes, des hydronymes et des toponymes liés aux eaux sacrées) (se reporter à l'étude des "Eaux sacrées", dans le tome III).

La peuplade des ALBIQUES (*Albici*), installée sur des terres entre le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, paraît avoir laissé son nom au *Pays d'*ALBION (appellation qu'on retrouve dans certaines localités de ce secteur). L'ethnonyme se serait formé sur un radical (celtique ou ligure ?) désignant la "clarté" et le "monde lumineux" ; peut-être faisait-il allusion à la neige recouvrant l'hiver les cimes, et aux pierres calcaires reflétant sous le soleil (cependant, une valeur sacralisante a certainement joué à partir de cette réalité : l'ethnonyme pouvait faire allusion à "Ceux-du-Monde-lumineux-d'en-haut" : "Ceux-du-Domaine-céleste") (Barruol, 1958, 239-240 ; 1963, 356 et 359 ; Guyonvarc'h, 1963b, 372 ; Kruta, 2000, p. 398 ; Delamarre, 2003, 37-38).

Enfin, les BRIGIANIENS (cités sur le trophée de La Turbie parmi les peuples indigènes soumis) auraient eu un nom (celto-ligure ?) formé sur le radical **brig-*, au sens de "hauteur", "montagne" : ils étaient sans doute installés sur les deux versants du Mont-Genèvre (Barruol, 1975, 338-339). Leur ethnonyme pourrait être mis en rapport avec le nom de la commune de BRIANÇON, dans les Hautes-Alpes (*Brigantion*, au I[er] siècle, toponyme d'origine celtique), et avec la région environnante, le BRIANÇONNAIS (Barruol, même réf. ; Nègre, 1990, 149) (toutefois, on n'exclura pas un sens figuré qui aurait fait des *Brigianii* "Ceux-qui-sont-Supérieurs" : les "Eminents").

Ces cas d'ethnonymes gaulois à sens géographique – quoique révélateurs – sont, on le voit, plutôt limités (nous ne pensons pas qu'il faille en élargir trop la liste, comme on l'a fait parfois dans le passé. Le composant *ambi-*, présent dans une série de noms de peuplades, a été ainsi systématiquement relié à l'occupation des deux rives d'un fleuve ; le réexamen de certains de ces noms comme ceux des *Ambarri*, des *Ambiani*, des *Ambibarii*, amène maintenant à des interprétations toutes différentes) (voir Jullian, II, 1909, 35, avec l'interprétation ancienne ; et avec un sens autre, Degavre, 1998, 77 ; Lambert, 1995, 115-117 ; Sergent, 1995, 205).

1.8.2. Ethnonymes marquant la sédentarisation

Plus révélateur de la stabilisation des peuplades celtes en Gaule nous paraît un autre ensemble de noms ethniques, formés sur des radicaux marquant l'idée d'appropriation territoriale. Ils soulignent l'ancrage des populations sur le nouveau sol par une symétrie inverse de celle qui s'était manifestée pour les migrations. C'est que longtemps les peuples gaulois ont vécu entre ces deux tensions, entre ces deux pôles nomade et sédentaire.

Face aux *Allo-broges*, "Ceux-qui-viennent-d'un-autre-pays", on va trouver des *Nitio-broges* (installés autour d'Agen), "Ceux-qui-ont-leur-propre-pays" (Sergent, 1995, 210) : comprenons les "Autochtones", "probablement par antinomie envers des voisins qui ne l'étaient pas" (Kruta, 2000, 71). L'ethnique (qui se lit sur un torque gaulois en or du I[er] siècle av. J.-C., découvert en 1965) ne semble pas être resté dans un nom de lieu (Lejeune, 1985a, 406-412) ; mais d'autres exemples similaires nous demeurent dans nos toponymes.

Les ATRÉBATES (ancêtres des ARRAGEOIS : habitants d'ARRAS, et des ARTÉSIENS : habitants de l'ARTOIS) s'étaient dénommés les "Maîtres-du-sol" (**ad-treb-ates*, "Ceux-qui-ont-élu-domicile", du gaulois *trebo-*, "habitation") (Nègre, 1990, 152) : devenus propriétaires "non par cession gracieuse, achat ou héritage, non comme de simples colons à la mode romaine, mais par conquête militaire" (Guyonvarc'h, 1962, 600).

Le nom des SUESSIONS, resté dans SOISSONS et la région du SOISSONNAIS, serait formé, si l'on en croit l'analyse de Françoise Bader, sur un radical indo-européen **swe-* où se reconnaîtrait une forme réfléchie (à comparer avec le latin *sui*). Elle aurait été employée pour marquer l'appropriation du territoire : le nom des *Suessiones* se comprendrait comme ceux qui "ont fait *Leur* le territoire de conquête" (Bader, 1994, 66 ; et aussi, antérieurement, Michel, 1981, 137).

Autre exemple, dans le Valais suisse, la petite ville de SION (*Sedunum* au IX[e] siècle) (Wiblé, dans Gallay, 1986, 266) pourrait peut-être garder souvenir des SÉDUNES, peuplade celtique qui occupait la haute vallée du Rhône en amont de Martigny et avait pour chef-lieu SION (Longnon, 1920-1929, 105 ; Lot, 1947, 62 ; Barruol, 1975, 309 et 311 ; Verdier, 1981, 28 ; Kristol, 2005, 836). L'ethnique des *Seduni* se serait construit sur un thème celtique **sed-* ("être assis"), qui en feraient les "Installés", selon Bernard Sergent (1995, 212) (mais d'autres interprétations ont été envisagées).

1.8.3. Enracinement lexical

L'installation et la stabilisation des peuplades celtes sur le territoire de la Gaule va évidemment aussi se marquer par la floraison des noms celtiques appliqués aux lieux naturels (hauteurs, plaines ou vallées, fleuves, rivières et sources, forêts...) et aux établissements humains, dont les créations se multiplieront sur les différents territoires des peuples. Nous avons précédemment évoqué la richesse de nos noms de régions, de pays, de localités (villes, villages auxquels il faut ajouter de nombreux lieux-dits) issus de la langue gauloise ; ce sont autant de témoignages de l'ancrage des différents peuples et peuplades sur le sol de la Gaule (même s'il faut tenir compte du fait que certains noms de lieux ont pu être créés à une date ultérieure à partir de thèmes celtiques anciens).

La fixation des guerriers celtes a entraîné plus largement l'adoption (temporaire) de leur langue. Le legs de certains mots gaulois intégrés à notre vocabulaire nous montre quel dut être l'enracinement dans leurs nouvelles terres des colonisateurs celtes, dont les parlers se sont imposés aux populations autochtones, et sont restés attachés à la conscience linguistique pendant plusieurs siècles. Que des éléments gaulois – même en

nombre limité – aient survécu, malgré la Conquête romaine et la latinisation profonde, malgré également les invasions barbares et la germanisation, montre assez la force avec laquelle la langue des peuples celtiques s'était ancrée en Gaule.

Noms de peuples à sens géographique local, ethnonymes marquant l'appropriation territoriale, enracinement du vocabulaire celtique dans les noms de lieux et dans les parlers nous ont montré une certaine stabilisation, qui faisait passer les peuplades celtes de la notion d'exil, de recherche migrante de lieu de vie, à l'idée d'établissement, de fixation à un territoire, et de possession de terres. La pacification allait-elle suivre les installations gauloises ? Les terres gagnées, les armes seraient-elles déposées ? On sait qu'il n'en fut rien ; on allait seulement changer de type d'engagement guerrier : des conflits de peuplades en déplacements, on en viendrait aux conflits de peuplades sédentarisées – plus ou moins, il est vrai : des mouvements migrateurs se produiront encore –, disons de populations pas encore vraiment stabilisées et toujours en tension.

2 - LES CONFLITS ENTRE PEUPLES VOISINS

La multiplicité des appellations de peuples gaulois que nous avons retrouvée sur la carte de France – où le nom de plus de quarante peuples ou peuplades reste inscrit dans des noms de villes – nous a déjà donné une idée du morcellement territorial, propre aux mentalités celtes qui entendaient laisser à chaque territoire son individualité. On y devine les sources de conflits et d'affrontements : “Le sentiment d'identité ethnique était sans aucun doute très vif chez les différents peuples [gaulois], qui s'opposaient vigoureusement à leurs voisins, mais aussi chez les tribus qui les composaient, et qu'agitaient d'incessantes querelles” (de Planhol, 1988, 29). Yann Le Bohec écrit sans ambages : “La Gaule n'a pas de stratégie [militaire] parce qu'elle n'existe pas. C'est chaque peuple qui a un embryon de stratégie ; il consiste à se protéger du voisin immédiat” (2001, 137). Les peuples gaulois guerroieront fréquemment contre leurs voisins, soit qu'ils veuillent développer, soit qu'ils entendent sauvegarder la force de leurs Etats. D'autres types de noms, demeurés jusqu'à nous, en témoignent.

2.1. Le souci de la frontière

Jacques Harmand évoque excellemment “le souci de la frontière, fruit de l'émiettement du monde celtique” (1970, 53). La guerre de type frontalier, de peuplade à peuplade limitrophe, se lit particulièrement dans le souci affiché de nommer les limites de territoire. La richesse des toponymes frontaliers issus de la langue gauloise doit être soulignée.

2.1.1. La frontière-désert

La limite de territoire pouvait être protégée par une ceinture de terres semi-désertiques, zone sécuritaire tampon où régnaient sols montueux, forêts, marais, végétation pauvre (Dion, 1947, 13 et 16-19 ; Harmand, 1970, 53 ; de Planhol, 1988, 26-28 ; Arsac, 1991, 122).

On verra, dans l'étude du “Rôle des sites de nature”, au chapitre III, quel était l'intérêt défensif des hauteurs : celles du JURA séparaient Séquanes et Helvètes ; celles des CÉVENNES protégeaient les Arvernes des Helviens ; celles des VOSGES isolaient Leuques et Rauraques, Triboques, Médiomatriques et Catalaunes.

Le territoire des Turons était entouré d'une couronne forestière tenant lieu de barrière contre le peuple voisin des Andécaves (Audin, 1981, 80) ; on note "encore aujourd'hui, l'existence d'importantes forêts séparant l'Anjou [des anciens *Andecaves*] de la Touraine [des anciens *Turones*]" (Provost, 1988d, 30). Semblablement, la forêt d'ARGONNE formait frontière entre les Leuques et les Médiomatriques ; et la forêt de la BEINE, en Picardie, se trouvait aux confins des territoires des Viromanduens, des Suessions et des Bellovaques.

Comme les zones forestières, les vallées marécageuses constituaient parfois des déserts périphériques aux territoires. La Sologne (*Secalonia*, en 651, où l'on pourrait reconnaître la racine hydronymique **sec-*, appliquée à des terres humides) formait séparation entre les *Carnutes* du pays Chartrain et les *Bituriges* du Berry (Provost, 1988c, 36 ; Deroy et Mulon, 1992, 452). Les marais de la VOUGE, au sud-est de Dijon (*fluviolus Vooge* au XII[e] siècle, d'un terme celtique ayant sans doute désigné le cours d'eau de "la forêt"), et la rive droite de la SAÔNE (de Saint-Jean-de-Losne jusqu'à Port-sur-Saône) (*Souconna*, à la base duquel on trouve un radical **souc-* appliqué à des eaux et à des marécages), semblent avoir conjointement marqué la limite de territoire entre les Lingons du pays de Langres et les Eduens de *Bibracte* (Thévenard, 1996, 77, et carte, 80 ; Lebel, 1956, 326 ; Taverdet, 1994, 134 ; Delamarre, 2003, 319). La BRESSE, zone mêlant forêts et marais, isolait les Séquanes des Eduens et des Ambarres.

Ces différents déserts périphériques seront laissés vierges de peuplement par les nations gauloises (sauf cas particuliers de marches venant à accueillir une population émigrante "comme gardes-frontière et groupes tampons") (Harmand, 1970, 53). Des habitats permanents n'y seront créés qu'au Moyen Age, avec la fondation d'abbayes et les premières mises en culture (les monastères se sont souvent implantés en limite de diocèses). Aussi, les anciens espaces de "no man's land" gaulois pourraient être reconnus des toponymistes... à ce qu'ils se montreraient souvent vides de noms celtiques, alors qu'au contraire s'y repéreraient – postérieurs au XI[e] siècle – des noms d'établissements, des appellatifs religieux ("hagiotoponymes"), des désignations de sols pauvres ("Seule la création d'abbayes permit la réalisation d'un habitat permanent et les premières mises en cultures ; [...] le nom de *Dieu* y est fréquemment invoqué dans les toponymes : le *mont-Dieu*, le *val-Dieu*, la *maison-Dieu*, la *garde de Dieu*, etc. [...]. Ces "zones d'ombre" ne devaient comporter aucun lieu-dit antérieur au XII[e] siècle, sauf à l'emplacement des passages [...]. Une enquête sur les limites du territoire jadis occupé par les Rèmes [du pays Rémois] [...] mettrait en évidence les toponymes anciens absents de la zone frontière forestière", souligne Roger Legros) (dans Chevallier, 1981, 176-177). Autre exemple, la frontière occidentale des Diablintes (peuplade dont le nom se retrouve dans Jublains) montre, à l'ouest de la rivière la Mayenne, une vaste zone inculte où les noms d'origine celtique sont très peu présents, signe d'un espace-limite gaulois laissé vide d'habitats ("Les noms d'origine celtique et les établissements gallo-romains sont rarissimes à l'ouest de la Mayenne") ; par contre, on y trouve une concentration de toponymes des sols ingrats d'époque ultérieure, comme *Saint-Aubin-de-Terregatte*, *Saint-Denis-de-Gastines*, *Désertines*, *Saint-Pierre-des-Landes*... (Lambert et Rioufreyt, dans Chevallier, 1981, 134). En Touraine, enfin, Ronsard fait allusion (*Elégies*, 23) à la forêt dite de *Gastine* (*Wastina*, au XI[e] siècle, du latin *vastus*, "vide", "désolé", "désert", "inculte"), dont le poète stigmatise les défrichements. Il n'en reste effectivement plus aujourd'hui que des lambeaux à la limite septentrionale de l'Indre-et-Loire. Elle faisait jadis partie d'un grand ensemble forestier (sur le domaine duquel on trouve maintenant la localité *Les Hermites*), zone ayant séparé les Cités des Turons et des Cénomans

(Audin, dans Chevallier, 1981, 71, et carte, 72). Le silence des mots gaulois pourrait donc être fort parlant.

Toutefois, bien qu'elles aient constitué des frontières larges, ces zones de marche, si elles avaient un cœur, avaient forcément des bords, souvent marqués dans la topographie par des marques repérables dans le paysage : lignes d'eau, lisières de bois, hauteurs bien détachées..., qui jalonnaient leur pourtour et permettaient au chasseur, au pêcheur, au bûcheron... de se situer dans l'espace, car il leur fallait "percevoir qu'il[s] approchai[en]t des confins du territoire" (de Planhol, 1988, 27). Par ailleurs, des voies de circulation coupaient nécessairement les zones de marche pour mettre en relation commerciale deux Etats voisins, avec des seuils précis de franchissement. A ces différents points purent s'attacher des appellatifs gaulois en rapport avec les limites de territoire ("car on peut penser sans invraisemblance que c'est aux endroits de passage, aux endroits où une route sortait d'une Cité pour entrer dans une autre, qu'un toponyme comportant l'idée de limite a dû le plus naturellement tendre à se fixer") (Fournier, 1931, 135).

Hors des déserts périphériques formés par des bandes forestières ou des vallées marécageuses, lorsque des frontières naturelles importantes ne formaient pas barrage – principalement en zone de plaine –, il faut penser que des limites linéaires nettes existaient. César souligne à propos des Suèves (peuplades germaniques confédérées, qui ont laissé leur nom à la *Souabe*) que "le plus beau titre de gloire pour les Etats, c'est d'avoir fait le vide autour de soi, de façon à n'être entourés que des déserts les plus vastes possible" (*GG 2*, VI/23, 133 ; mêmes remarques en IV/3). Du fait que le général romain explique ainsi en détail ce système, nous devons conclure qu'il était tout différent de celui de la Gaule ! Ce serait donc une erreur de s'exagérer l'importance des déserts-frontières des peuples gaulois. Au reste, comme le souligne Jacques Naveau, "la tendance à vouloir attribuer, systématiquement, aux territoires antérieurs à la Conquête des limites naturelles a quelque chose à voir avec le mythe du bon sauvage" (1992, 28). Nous devons croire que "Les Gaulois avaient une idée très précise de leurs frontières et savaient en jalonner au sol le tracé exact" (Goudineau et Peyre, 1993, 164). De même, à l'époque gallo-romaine, "la circonscription territoriale [aura] non seulement un centre bien déterminé mais ses frontières exactement fixées" (Albert Grenier, cité par Chambon, 2001, 102-103). De ces désignations nettes de confins de territoire, nous retrouvons des souvenirs riches dans notre toponymie.

2.1.2. Le type *morga

Johannes U. Hubschmied puis Paul Lebel ont posé l'existence d'un gaulois **morga*, et de son dérivé **morgone*, "bord, limite", peut-être issus d'un celtique **mroga*, "frontière" (de même origine indo-européenne que le latin *margo* et le gotique *marka*, qui nommaient aussi une "frontière"). Le mot aurait-il continué à vivre dans les dialectes romans ? Selon certains philologues, on le retrouverait, peut-être par croisement avec le latin *murus*, dans le nom des M(E)URGERS bourguignons, MURGÉES berrichons, et autres MORGIERS suisses, tas d'épierrements bordant des limites de champs (Lebel, 1956, 292 ; Taverdet, 1981, 18) (cependant Pierre-Henri Billy pense que **morga* n'a laissé "aucune trace dans le lexique antique, médiéval ni moderne") (2000a, 90). **Morga*, "limite", subsiste en tout cas dans une série de noms de rivières et de noms de localités (**fig. 8**, avec un choix de noms), présents essentiellement dans le centre-est et l'est de la France (également en Suisse et en Allemagne du Sud) (Hubschmied, 1938 ; Lebel, 1956, 292-294 et 322-323 ; Pokorny, 1959, 738 ; Delamarre, 2003, 91).

Contestant cette origine, quelques linguistes ont tenté de rattacher ces noms de lieux à une base préceltique **merg-*, "marécage" (en particulier Müller, 1987, 74 ; 1994, 844 et 846, pour qui cette racine aurait servi à désigner anciennement des "marais" ou des "prés humides" et des "ruisseaux de marais"). Cependant, force est de constater d'une part que le thème linguistique en question se rencontre sur le domaine celtique de l'ancienne Europe (Bessat et Abry, 1997, 253) ; et d'autre part que dans une majorité de cas, on a affaire à des noms de lieux voisinant avec des frontières anciennes reconnues : même si l'on préfère l'étymologie "marécage", on ne peut effacer le caractère frontalier des toponymes concernés, et on sera conduit alors à penser que "les rivières [...] coulaient souvent dans des zones palustres dont les peuplades protohistoriques de la Gaule avaient fait des éléments de bornage faciles à défendre" (Lebel, 1956, 323).

• *Hydronymes*

Particulièrement révélateurs des noms de cette série paraît un ensemble de noms de rivières qu'on peut associer à des limites gauloises ou gallo-franques de territoire

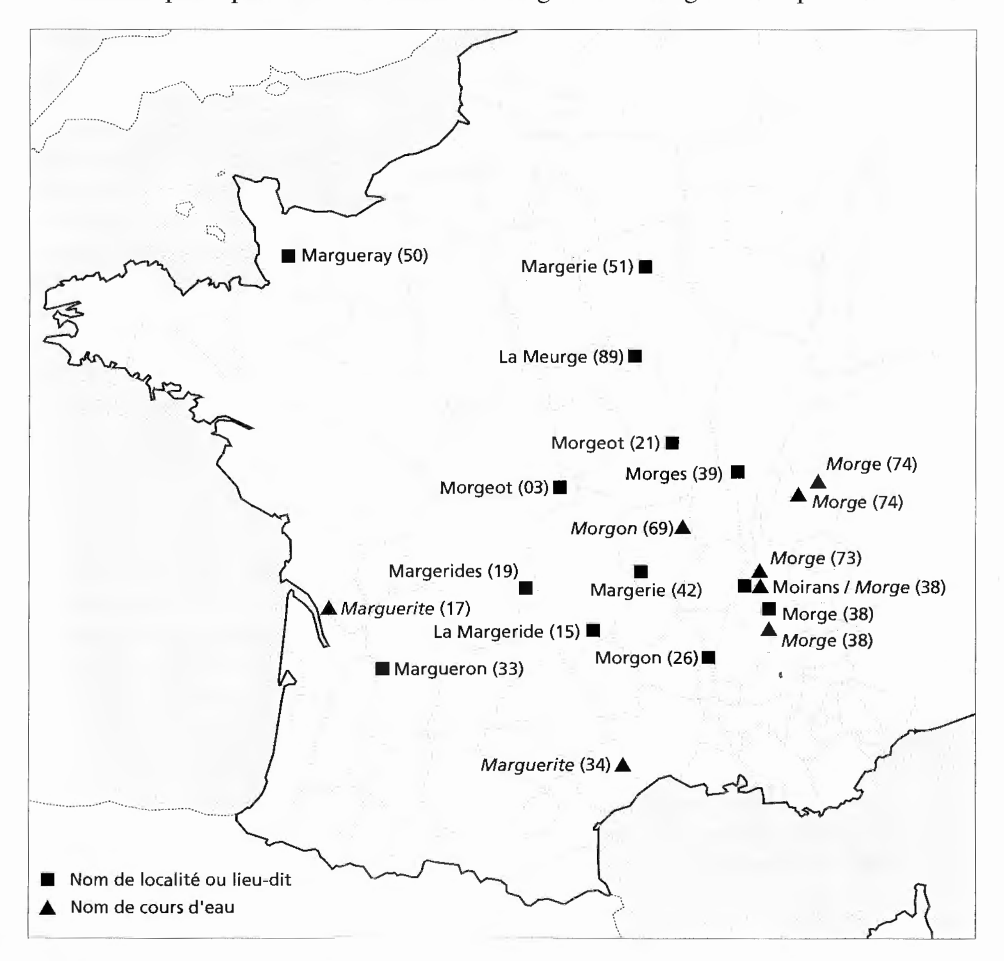


Fig. 8 - Exemples de toponymes issus du gaulois *MORG-* (les frontières notées sont celles des anciennes Cités gallo-romaines) (d'après J. Moreau, 1972, carte 1).

(ces dernières ayant pu reprendre de plus anciennes limites) ; "Le fait nous apparaît si troublant que nous estimons pouvoir affirmer que hydr. *Morge* est bien issu de gaulois **morga*, 'bord, limite'", écrit Pierre-Henri Billy (1995b, 262). Cette délimitation des territoires par des cours d'eau nous montre qu'ont existé des limites linéaires et pas seulement des marches larges. Citons parmi ces cours d'eau frontière : le MORGON (Allier), à une douzaine de kilomètres au sud-ouest de Bourbon-L'Archambault, jadis à la pointe sud-ouest du territoire éduen, sur la frontière des Arvernes et des Bituriges (Goudineau et Peyre, 1993, 162) ; le MORGON (Rhône) (*Morgone rivulo*, av. 994), affluent de la Saône à Villefranche, à la limite entre les Ségusiaves et les Ambarres (Lebel, 1956, 322 ; Billy, 1998, 161). En Haute-Savoie, on localise plusieurs MORGE sur l'ancien territoire des Allobroges : à l'ouest, la MORGE (*Murge*, en 1697) qui rejoint le Fier près de Vallières (au nord de Rumilly), à la limite de l'arrondissement d'Annecy, peut-être lieu-limite jadis entre le *pagus* du *vicus Albinnum* (Albanais) et le *pagus Dia[nensis]* (Müller, 1994, 845 ; Bessat et Abry, 1997, 255) ; plus à l'est, la MORGE coulant à Menthonnex-en-Bornes, qui paraît avoir été aux confins du *pagus Genavensis* (Genevois) et du *pagus Apollin[is]* (mêmes réf.) ; enfin, beaucoup plus à l'est, presque à l'extrémité du lac Léman, la MORGE, à Saint-Gingolph (*Morgia*, en 1136), sur la frontière réputée des Allobroges avec les Nantuates, aujourd'hui frontière entre la France et la Suisse (Lebel, 1956, 293 ; Barruol, 1975, 310 ; Müller, même réf. ; Bessat et Abry, 1997, 249-250 et 255-256). Dans la Suisse voisine, nous trouvons plusieurs MORGE proches d'anciennes limites de territoire ; citons celle coulant à Conthey en Valais (*Morgi*, en 1233), qui séparait les Gaulois Sédunes de Sion des Véragres d'*Octodurus*/Martigny (Müller, 1994, 845 ; Bessat et Abry, 1997, 249). En Isère, enfin, on repère quatre MORGE différentes, qui paraissent toutes avoir correspondu à des marques de frontière. Ce sont, du nord au sud : la MORGE de Chailles et (à quelques kilomètres de distance) la MORGE des Echelles (*La Morge*, XVII[e] siècle), chacune affluent du Guiers, qui fixe dans cette région "la limite du *pagus Salmorincensis* [pays de Sermorens] et du *pagus Bellicensis* [Bugey]" (Lebel, 1956, 293) ; la MORGE, affluent de l'Isère (*riveria Morge*, XIII[e] siècle), au nord-ouest de Grenoble, à l'endroit où la rivière fait un coude très accentué, lieu de frontière méridionale probable des Allobroges avec les Vertamocores (Lebel, 1956, 293 ; Barruol, 1975, 295) ; enfin, beaucoup plus au sud, la MORGE de Saint-Sébastien-Cordéac (au sud de La Mure), affluent du Drac qui limitait le *pagus Diensis* (Diois) du *pagus Gratianopolitanus* (Grésivaudan) (Lebel, 1956, 293).

• *Noms de localités*

Parallèlement à ces hydronymes, nous rencontrons, formés sur le même thème linguistique, des noms de localités : établissements qui ont dû se développer près de cours d'eau frontaliers.

Dans la Drôme, MORGON, lieu-dit à Charols (au nord-est de Montélimar), se trouve sur l'ancienne frontière des *Segovellauni* avec les *Tricastini* (qui deviendra limite des diocèses de Valence et de Die) (Barruol, 1975, 270 ; Billy, 1998, 161).

En Isère, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Grenoble, on repère à Saint-Barthélémy-de-Séchilienne un autre lieu-dit MORGE, situé aux anciens confins du territoire des Iconiens de la haute vallée de la Romanche (Thévenot, 1942 ; Barruol, 1975, 320-322 ; Bessat et Abry, 1997, 249 et 256-257 ; Billy, 1998, 160). Dans le même département, cette fois à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Grenoble, on trouve la commune de MOIRANS (sans doute le *Morginnum* cité dans la *Table de Peutinger*) ; son nom pourrait être de même radical que celui de la MORGE qui coule au sud de la localité (cours d'eau dont on a vu plus haut qu'il marquait sans doute à

l'époque gauloise la frontière entre les Allobroges et les Vertamocores) (Lebel, 1956, 293 ; Bessat et Abry, 1997, 251). Xavier Delamarre pense reconnaître dans ce toponyme *Morginnum* un suffixe théonymique *-no-* avec gémination expressive : MOIRANS aurait désigné à l'origine le lieu voué au "Dieu-de-la-Frontière" (information à l'auteur).

Plus au nord, dans le Jura, nous localisons près de Louvenne et Montrevel un hameau de MORGES (*Morgas villam*, en 910) ; selon Paul Lebel, il se serait situé à la limite du *pagus Scodingorum* (pays gallo-franc d'Ecuens) et du *pagus Lugdunensis* (pays gallo-franc du Lyonnais) (Lebel, 1956, 292 ; Lassus et Taverdet, 1995, 120).

En Côte-d'Or, nous rencontrons au sud du territoire de la commune de Chassagne-Montrachet un lieu-dit MORGEOT (carte I.G.N. 3025 O) (*vinea Morga*, en 864), exactement sur la frontière départementale entre la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire (à quelques kilomètres à l'est, sur la même ligne frontalière, on repère *Merceuil*, nom sans doute également issu d'un toponyme frontière : germanique **marka*) (Billy, 1998, 165-166) : MORGEOT correspond à l'ancienne limite entre le *pagus Belnensis* (Beaunois) et le *pagus Cabilonnensis* (Chalonnais) (Lebel, 1954-1955, 348 ; 1956, 292).

Enfin, dans l'Yonne, à Sennevoy, se remarque un lieu-dit LA MEURGE (ferme) (bien visible sur la carte I.G.N. 2820 E), "à 2 km de la limite [ancienne] du *pagus Tornodurensis* [Tonnerrois] et du *pagus Duismensis* [Duesmois]" (Lebel, 1956, 292). A l'époque de l'Indépendance, cette frontière – à très peu de distance des Sénons – pouvait séparer le territoire des Eduens (comprenant le Duesmois) du territoire des Lingons (avec le Tonnerrois) ; aujourd'hui, nous y trouvons la limite des départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or, et aussi de l'Aube, toute proche (Goudineau et Peyre, 1993, 166, et planche IX de l'atlas).

• *Autres* MORGE *possibles*

D'autres toponymes de la même série, sans qu'on en ait la preuve définitive, peuvent être suspectés d'avoir correspondu à des confins de territoires antiques.

Certains se repèrent sur des frontières modernes ou médiévales ; n'ont-elles pas succédé à de plus anciennes limites ? Dans la Meuse, MORGEMOULIN (*Morgemoulin*, déjà en 1256) est arrosé par le ruisseau de Vaux (présumé ancien **Morge*) ; or, le village se situe "dans une région où se rencontraient les doyennés de Pared et d'Amel" (Lebel, 1956, 293). Dans les Hautes-Alpes, à Abriès, on localise un lieu-dit MORGON, "à la limite du diocèse d'Embrun et de la Cisalpine" (Billy, 1998, 161) ; aujourd'hui, la frontière franco-italienne est à 6 km à l'est. Pour la Savoie et l'Isère, Hubert Bessat et Christian Abry ont récemment montré qu'on relevait sur le pourtour de l'ancien diocèse de Grenoble un alignement de noms du type *Morge(s)*. Au nord-est de cette limite ecclésiastique, nous trouvons le *Chemin de* MORGES, au Moutaret (commune de l'Isère) ; au sud, le lieu-dit MORGE à Saint-Sébastien (Isère) ; et à l'ouest, accompagnant la frontière sur plus de 50 km, plusieurs noms de lieux-dits et de ruisseaux : LES MORGES, lieu-dit à L'Albenc (Isère) ; la MORGE, cours d'eau prenant naissance à Saint-Aupre (Isère) ; la MORGE, ruisseau à Miribel (Isère) ; la MORGES, ruisseau à Attignat-Oncin (Savoie) (Bessat et Abry, 1997, 249, 253, et carte, 248).

Les frontières, nous l'avons dit, ont pu être marquées pour les peuples gaulois par une ligne d'eau mais aussi par une élévation particulière. Il faut donc peut-être prendre en compte plusieurs noms de hauteurs qui paraissent issus du même thème linguistique **morg-* (on n'exclura pas qu'ils se soient superposés à un plus ancien radical préindo-européen **mor-*, "hauteur", qu'ils auraient remotivé) (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 175 ; Bessat et Abry, 1997, 250). Au nord-est du département de Haute-Savoie, se trouve le *Pas de* MORGINS (1369 m), qu'une route antique (issue du lac Léman)

atteignait en direction du Chablais (Bertrandy et autres, 1999, 74 et carte, 73) ; la hauteur se situe juste avant la frontière entre la France et la Suisse ; en face, on repère la localité suisse de MORGINS (*Morgens*, en 1156), et le *Val de* MORGINS qui longe la ligne de séparation (Bessat et Abry, 1997, 251). Au nord du département des Hautes-Alpes, près de La Chapelle-en-Valgaudémar, s'élève l'*Aiguille de* MORGES (2 985 m) ; elle "a pu servir de repère, sur des confins longtemps mal maîtrisés topographiquement, entre les diocèses de Grenoble-Gap-Embrun, ce dernier diocèse touchant ce secteur par les vallées de Freissinières et Vallouise" (Bessat et Abry, 1997, 249 ; et 250, 253, 255) ; cette hauteur se situe à 6 km d'oiseau de la frontière avec le département de l'Isère. Au sud du même département des Hautes-Alpes, nous trouvons près de Savines-le-Lac le *Pic de* MORGON (2 327 m) (*montana de Morgon*, en 1278), sur la frontière départementale entre les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, jadis limite sud-ouest des Caturiges. Enfin, tout au nord des Alpes-Maritimes, on trouve, à 9 km au nord de Saint-Etienne-de-Tinée, la *Crête de* MORGON (2 790 m), qui devait être non loin de la "limite entre le diocèse de Nice et la Cisalpine" (Billy, 1998, 161) ; le *Pas de* MORGON qui voisine la crête (2 714 m) se trouve juste contre la frontière franco-italienne (et l'on repère à 6 km au nord-ouest de ce lieu le *Rocher des Trois-Evêques* (2 868 m), marque du partage des territoires diocésains) (carte I.G.N. 3639 OT).

On peut suspecter aussi d'autres noms en *morg-* d'avoir été associés à des limites de territoires antiques (dont nous n'avons pas connaissance), parce qu'ils coexistent de façon révélatrice avec différents toponymes frontaliers. Nous nous contenterons de trois exemples. En Haute-Loire, entre Le Puy et Brioude, nous trouvons (sur la commune de Saint-Georges-d'Aurac) un hameau de MORGE (où coule la Chamalière – dite *Morge*, en 1495 –, que longeait la voie romaine de Clermont au Puy) ; mais n'est-on pas "dans une zone fortement humide et éloignée de toute limite [antique]" (Billy, 1998, 160) ? L'examen de la carte nous permet de repérer à 10 km à l'est la localité de *Fix-Saint-Geneys* (nom dérivé du latin *fines*, "frontière") ; à 15 km au sud-est, la *Montagne de la* DURANDE (d'un modèle gaulois **ic(u)oranda*, appellation frontière étudiée plus loin) ; à 8 km au sud, le lieu-dit *Mercurol* sur la commune de Chanteuges ; et à moins de 20 km (au sud-est) les villages de *Mercœur* et *Mercury* (probablement du germanique **marka*, "frontière") (Provost et Rémy, 1994, 28 ; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 140 ; Soutou, 1969, 13-16 ; Billy, 1998, 165-166). Nous sommes donc vraisemblablement sur une ligne de frontière ancienne. Paul Lebel avait songé à une limite entre *pagus Brivatensis* : Brivadois, et *pagus Vellavicus* : Velay (1956, p. 293). André Soutou évoque la "frontière séparant les Gabales des Vellaves", près des Arvernes (1969, 16) ; on situait cette limite plus au sud-est, mais des indices donnent à penser que les Vellaves auraient pu occuper un territoire plus large vers l'ouest.

Dans le Puy-de-Dôme voisin, au nord-est de Clermont-Ferrand et de Riom, nous rencontrons à Maringues un affluent de l'Allier, la MORGE (*Morge*, en 1260). Nous sommes aussi "en dehors de toute limite connue" (Billy, 1998, 160). Cependant, près du cours d'eau, Pierre-Henri Billy relève lui-même les noms de lieux YRONDE et LYRONDE, issus du modèle **ic(u)oranda* précité appliqué à des démarcations ; et nous relevons également, à une dizaine de kilomètres, la localité de RANDAN, toponyme issu du même thème **randa*, "frontière" (Lebel, 1956, 293 ; Billy, 1998, 181).

Enfin, dans l'Aube, à l'est de Troyes, nous reconnaissons (près du lac de la Forêt d'Orient où il vient se jeter) un autre cours d'eau nommé la MORGE (*Morgea*, v. 1136) ; il paraît couler "loin de toute limite" (Billy, 1998, 160). Paul Lebel a montré qu'à proximité était cependant attesté (vers 1210) un lieu-dit *Everandam* (relevant aussi du modèle **ic(u)oranda*) ; et qu'existait un ancien lieu-dit *Herande* à Fouchères (issu du

même modèle), à 10 km au sud de l'endroit où coule la MORGE ; enfin il relève que la localité toute proche de Mesnil-Saint-Père "était la dernière paroisse du diocèse de Troyes, contiguë à celui de Langres" (Lebel, 1937, 189). On pouvait être à la limite du *pagus Tricassinus* (Tricassin), du *pagus Latiscensis* (Lassois) et du *pagus Breonensis* (Briennois) ; ou (plus anciennement) aux confins du territoire des Tricasses et des Lingons (Lebel, 1937, 185 et 189 ; et aussi Berthoud, 1926, 81-82 ; Hure, 1931, 191 ; Drioux, 1929 ; carte dans Drioux, 1934).

• *Morgarita

On reconstitue à partir du même **morga* un composé gaulois **morgarita*, qui aurait désigné le "gué-de-la-limite", le "passage-de-la-frontière" (Billy, 1998, 161). En Gaule, les noms de lieux formés à partir de deux éléments étaient assez courants. L'attraction du latin *margarita*, "perle", puis du prénom *Marguerite*, expliquerait la déformation *Morg-* >*Marg-* subie par les toponymes issus de ce modèle.

Dans l'Hérault, nous trouvons un cours d'eau, affluent de la Lergue, nommé la MARGUERITE (*Margarita*, en 1326, à relier au nom de la forêt dite *Margarita*, en 988, que longeait le cours d'eau). Il était proche, jadis, du lieu de séparation entre Volques Tectosages, Volques Arécomiques et Rutènes (Billy, même réf.).

En Gironde, le toponyme MARGUERON qu'on remarque à l'est du département pouvait faire partie de la même série (si l'on suppose une forme **Morga-rit-onem*). Une voie romaine, allant de Castillon à Sainte-Foy-la-Grande, aurait traversé la commune (Sion, 1994, 283). MARGUERON est situé à la frontière des départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne (non loin de la Dordogne) ; on trouvait jadis à peu de distance la ligne de séparation entre Nitiobroges et Vasates, non loin des Pétrocores et des Vivisques (même réf., 51).

En Charente-Maritime, nous relevons sur la commune de Mirambeau un cours d'eau appelé la MARGUERITE (affluent de la GUIRLANDE, elle-même, on va le voir, toponyme frontalier). Cet endroit, aujourd'hui à la frontière entre la Charente-Maritime et la Gironde, devait marquer jadis la limite entre le territoire des Santons et celui des Bituriges Vivisques (Billy, 1998, 161) ; la voie antique Saintes-Bordeaux a été repérée dans la traversée de la localité (Maurin, 1999, 194).

Les confins de l'ancien territoire des Arvernes nous montrent plusieurs **Morgarita*. A l'ouest, sur la frontière qui séparait à l'époque gauloise les Lémoviques des Arvernes, nous trouvons MARGERIDES (*Margheritis*, en 1279), commune de Corrèze, aujourd'hui à 9 km de la limite départementale Corrèze-Cantal. Il était fréquent – comme nous le montrera l'étude des "Cultes", dans le tome III *La Gaule des dieux* – que les peuples gaulois installent des sanctuaires aux endroits-limites de leurs territoires. Des fouilles conduites à MARGERIDES en 1965 ont justement mis à jour un sanctuaire rural important comprenant trois fanums (Lintz, 1992, 65-66). La voie romaine Bort-Limoges traversait la localité, passant "tout près du sanctuaire [...] d'où une [autre] voie pouvait rejoindre Ussel", ce qui vient justifier l'appellation toponymique de "passage-de-la-frontière" (même réf., p. 67).

A l'extrême sud-est de l'ancien territoire des Arvernes, nous repérons aussi, sur la commune de Védrines-Saint-Loup (Cantal), un lieu-dit LA MARGERIDE (*Marjarida*, 1148) (Billy, 2011, 351), à quelques centaines de mètres de la frontière départementale avec la Haute-Loire. Comme le précise P.-H. Billy, c'est ce lieu "qui a donné son nom au vaste massif forestier qui couvre les confins du Cantal, de la Haute-Loire et de la Lozère" : la *Forêt de la* MARGERIDE, au sud de Védrines (1998, 161). La frontière était ainsi marquée à la fois par la forêt et par la hauteur : le lieu-dit LA MARGERIDE se

repère sur le plateau, à l'altitude de 1 100 m. A l'époque de l'Indépendance, la séparation entre les Arvernes et les Gabales devait se situer à quelques kilomètres du lieu-dit (peut-être moins) ; ce sera ultérieurement la limite de *pagus* du Tallendais avec le Brivadois. L'appellation de "Gué-de-la-frontière" s'expliquait par la présence d'un cours d'eau (la Védrinette) et d'une voie de circulation ("vieux chemin de la Limagne à Nîmes" repéré au lieu-dit LA MARGERIDE) (Provost et Vallat, 1996, 173).

Enfin, juste à l'est de l'Etat arverne, sur le territoire limitrophe des Ségusiaves, un troisième lieu de frontière du type **morgarita* a laissé son nom à MARGERIE-Chantagret (Loire) (*Margeriam*, en 1250). Nous sommes aujourd'hui à 5 km de la limite entre la Loire et le Puy-de-Dôme. La voie romaine de Feurs à Rodez (appelée *voie Bollène*) devait passer par MARGERIE (Lavendhomme, 1997, 45, 201 et 219).

D'autres toponymes que nous ajouterons sont plus incertains, mais peuvent être envisagés. En Savoie, on repère au-dessus de la commune des Déserts et d'Aillon-le-Jeune un *Mont* MARGÉRIAZ (1 845 m) (*in Margeriaz*, en 1320) ; il signalait la démarcation entre les diocèses de Genève et de Grenoble, "en reprenant les limites des *civitates* bas-impériales respectives" (Billy, 1998, 161) : zone de jonction entre Savoie, Maurienne, Tarentaise et Albanais ; mais nos connaissances actuelles ne nous permettent pas de déceler de frontière gauloise en ce lieu à l'intérieur du territoire allobroge.

Dans la Manche, on relève le nom de la commune de MARGUERAY (*Margerei*, au XIIe siècle ; *Margueré*, v. 1280, ce qui correspond à la prononciation locale actuelle : *mar-gu(e)ré*) (de Beaurepaire, 1986, 150) ; pourrait-il remonter à un ancien **Morgaritum* ? On comparera pour la deuxième partie du toponyme les noms de lieux RAY, RAI(S), RÉ, relevés en Touraine par Stéphane Gendron comme issus du modèle ancien **rito-* (1991, 81-87) ; et aussi le nom de la commune de LONRAI dans l'Orne cité par Paul Cravayat (*Lonrayo*, en 1145-1171, sur un modèle **longo-rito*) (Cravayat, 1969). Sur la carte, nous constatons que MARGUERAY (entouré par deux petits cours d'eau) est à 4 km de la frontière départementale Manche/Calvados, jadis zone de séparation entre les peuplades des Unelles et des Viducasses.

Les anciens noms tirés de **morgarita* ont dû être parfois remotivés par le prénom *Marguerite*. Il se pourrait donc que certaines des localités appelées *Sainte-Marguerite* aient correspondu à d'anciens "Gués-de-la-frontière" ; telles, dans le Calvados, Sainte-MARGUERITE-d'Elle, sur la frontière départementale ouest avec la Manche (jadis limite des Unelles avec les Baiocasses) ; et Sainte-MARGUERITE-des-Loges, près de la limite départementale est avec l'Orne (non loin de l'Eure aussi), jadis limite entre Lexoviens et Esuviens, à peu de distance des Eburoviques ; dans le Puy-de-Dôme, Sainte-MARGUERITE, à Thiers, non loin de NÉRONDE, autre toponyme frontière que nous allons bientôt évoquer ; dans l'Orne, Sainte-MARGUERITE-de-Carrouges, contiguë à la frontière avec le département de la Mayenne, à la limite, jadis, entre Esuviens et Diablintes. La localité de MARGERIE(-Hancourt), dans la Marne, s'appelait en 1119 *Sancta Margareta* (Vincent, 1937, 341) ; elle se trouve aujourd'hui à la limite précise entre les départements de la Marne et de l'Aube (peu éloignée de la Haute-Marne) ; ce devait être jadis l'endroit de séparation entre Catalaunes et Tricasses (non loin des Leuques et des Lingons).

2.1.3. *Le type* *randa

Un terme **randa*, "limite, frontière", ayant existé en Gaule, paraît se rapporter à une origine celtique : on connaît un vieil-irlandais *rann*, "division, part", et *rannaid*, "il partage, il divise" ; un vieux-gallois *guorenniou*, "fractions, subdivisions", et gallois *rhan*, "part" ; un moyen-cornique *ran*, et cornique *radn*, "part" ; un vieux-breton *rannou*,

"part, partie", et breton *rann*, "part, division", etc. (Henry, 1900, 230 ; Le Roux, 1956a, 44 ; Fleuriot, 1964, 293 ; Vendryes, 1974, R-7). La notion de *part* est voisine de celle de *partition* : la frontière crée une division dans un territoire, séparé en deux parties par une ligne de *partage*. Ce terme gaulois **randa* a donné naissance à des appellations dialectales du type RANDE, désignant des limites de terrains : gascon RENDAN, "grande haie" ; languedocien RANDE, "haie vive", et RANDISSO, "haie", "claie pour clôture" ; limousin RANDAL, "haie", et RONDISSO, "clôture" ; rouergat RANDA et RANDURO, "haie vive" ; auvergnat RANDA, "haie" ; dauphinois RANDA, "bordure", "lisière", et RANDO, "haie", "clôture" ; et peut-être champenois RAND ou RANDON, "tertre servant de limite à un territoire communal". On trouve aussi dans les dialectes de nombreuses régions le sens de "bord", "rangée", "sillon", "séparation" (Lebel, 1937, 150 ; Galtier, 1949, 243 ; von Wartburg, X, 1962, 56-58 ; carte Billy, 1995a, 191).

Datant de l'époque gallo-romaine, une coupe d'argent a été retrouvée sur la commune de Courpière (Puy-de-Dôme), portant dédicace à un *Marti Randosati* : Mars RANDOSATIS ou RANDOSAS (*C.I.L.*, XIII, 1516), dont le nom doit provenir du modèle **randa* (Thévenot, 1955, 26 ; Le Roux, 1956a, 46 ; Guyonvarc'h, 1964a ; Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 87 ; Sterckx, 1998, 118). Il s'agit peut-être d'une épithète topique (Mars de **Randosa*, le "Lieu-frontière") ; ou peut-être du surnom d'un dieu combattant qui garantissait les limites du territoire (voire même d'un dieu de la "Troupe-frontière" ?) (Delamarre, 2003, 164 et 268). On remarque, à 5 km au nord du lieu de la découverte, la localité de NÉRONDE-sur-Dore, dont le nom est rapporté à un ancien toponyme frontière (repéré "au pied du Massif des Bois Noirs et du Forez, fort dépeuplé et boisé dans l'Antiquité, qui séparait les *Arverni* des *Segusiavi*") (Billy, 1998, 160). 4 km plus au nord, se situe le hameau de Sainte-MARGUERITE, dont le nom, on l'a vu, paraît issu d'un autre toponyme frontière, **morgarita*.

Dans la toponymie, le type *randa* (souvent suffixé) a dû être utilisé en Gaule pour nommer des limites de territoires : il se reconnaît aux lieux de séparations entre différents Etats ou *pagi* de la Gaule (**fig. 9**).

• *Randa *sous une forme dérivée*

Peuple des Santons

RANVILLE-Breuillard (*Aranvilla*, en 1254, peut-être à rapporter au même modèle), est un village de Charente implanté à la frontière avec la Charente-Maritime (et proche des Deux-Sèvres) ; cette séparation correspond à la limite ancienne entre Santons et Pictons (et sans doute aussi à une frontière de *pagus* chez les Santons) (Vernou, 1993, 25).

Peuple des Lémoviques

LE RANDEIX, lieu-dit à EYGURANDE (autre toponyme frontière gaulois analysé plus loin), est placé à la frontière nord-est de la Corrèze avec le Puy-de-Dôme (et non loin de la Creuse) ; on y trouvait jadis la limite entre Lémoviques et Arvernes (Desbordes, 1984, 44 ; Lintz, 1992, 30-31 ; Chambon, 2001, 108). RANDAL, lieu-dit à Camps, se repère également en Corrèze, au sud-est du département, à la jointure avec le Lot (et non loin du Cantal) ; à l'époque gauloise, on était juste à la séparation entre Lémoviques et Cadurques (la frontière étant marquée par les gorges de la Cère) (Desbordes, 1984, 44).

Peuple des Arvernes

Les toponymes du type *randa* que l'on repère sur l'ancien territoire des Arvernes ne correspondent pas à des frontières d'Etat ; on peut supposer des délimitations internes de

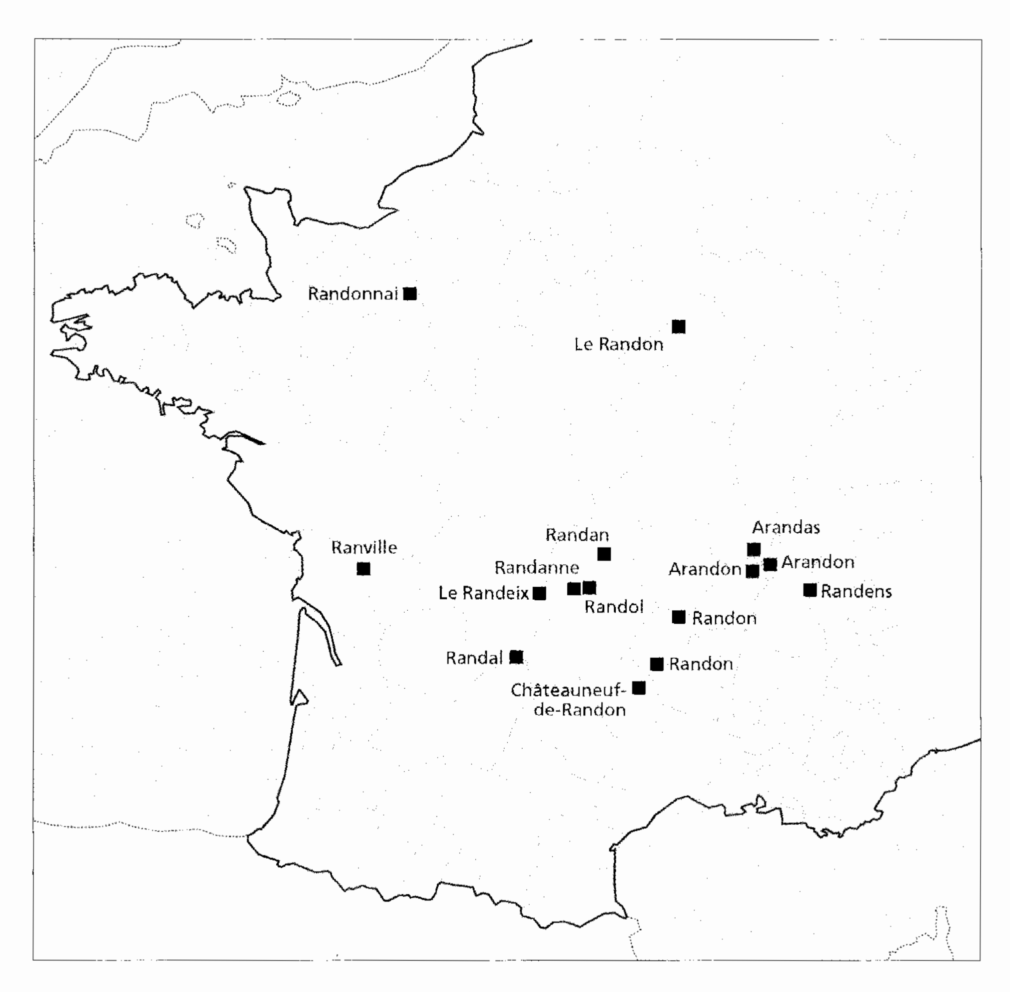


Fig. 9 - Toponymes issus du type **RANDA* (avec tracé en fond de carte des frontières des anciennes Cités gallo-romaines).

pagi. RANDANNE, dans le Puy-de-Dôme, écart de la commune d'Aurières (toponyme frontalier désignant un "bord", une "frontière", dérivé du latin *ora*, "bord", "extrémité"), est situé sur le ruisseau la RANDANNE ; à quelques kilomètres se trouvent les lieux-dits LA DURANDE et ÉGUIRANDE, eux-mêmes toponymes frontaliers d'origine gauloise, repérables à la limite des évêchés de Clermont et du Puy (Billy, 1998, 158 ; Chambon, 2001, 87). On ignore quelle était la frontière antique concernée. A une douzaine de kilomètres plus à l'est, nous trouvons l'abbaye Notre-Dame de RANDOL ; la commune de Saint-Amand-Tallende, voisine, tire la seconde partie de son appellation du nom d'un *pagus* gallo-franc, le *Tallendais* ; on peut croire que les toponymes cités se montraient sur la zone frontalière entre Tallendais et Auvergne, et que cette nouvelle frontière avait repris d'anciennes limites de *pagi*. Au nord du même département, la commune de RANDAN est située à la frontière de l'Allier. La limite moderne peut calquer une limite ancienne ; mais on ne sait de quelle frontière antique à l'intérieur des Arvernes ce nom garde le souvenir.

Peuple des Gabales

Au nord-est de Mende, en Lozère, sur l'ancien territoire des Gabales, se rencontre dans un espace restreint une série de lieux nommés RANDON : Arzenc-de-RANDON, Châteauneuf-de-RANDON, Rieutort-de-RANDON, et les hauteurs du *Signal de* RANDON et du *Truc de* RANDON (*Rando*, en 1126) où l'on reconnaît les traces d'un ancien oppidum (Fabrié, 1989, 107). Mais quelle frontière marquaient-ils ? Si beaucoup d'historiens placent la séparation entre les Gabales et les Vellaves plus au nord-est, Louis-Fernand Flutre, dans son ouvrage sur la toponymie de la Lozère, pense que "RANDON se trouve exactement sur l'arête médiane des monts de la Margeride [...], qui formait autrefois barrière entre les Gabales et les Vellaves" (1957, 222). Pour Ernest Nègre également, la ligne de séparation entre les deux peuples a dû correspondre à ces hauteurs et explique leur nom (Nègre, 1990, 143 ; Arsac, 1991, 123). Nous remarquons qu'à 2 km à l'est de Châteauneuf-de-RANDON, se trouve un lieu-dit *Mercoire*, déjà rencontré comme toponyme frontalier (germanique *marka*).

Peuple des Vellaves

Un lieu-dit RANDON se rencontre au hameau de Vachères, à l'extrême sud-est de la Haute-Loire (près de la frontière avec l'Ardèche) ; on y trouvait jadis la limite entre Vellaves et Helviens. Au sud-est du même département, tout proche du département de la Loire, un autre lieu-dit RANDON est aussi connu, sur la commune de Saint-Didier-en-Velay ; il correspond à l'ancienne séparation entre Vellaves et Ségusiaves (Billy, 1998, 158).

Peuple des Médulles

Le nom de la commune de RANDENS, établie au cœur de la Savoie (*Randens*, en 1019), est censé provenir, d'après Albert Dauzat suivi par Pierre-Henri Billy et Ernest Nègre, d'un nom d'homme germanique *Rando* (Dauzat et Rostaing, 1978 ; Billy, 1981, 240 ; Nègre, 1991, 798) ; nous y verrons plutôt le toponyme-frontière *randa* : RANDENS s'est développée au bord de l'Arc qui formait frontière entre les Médulles et les Allobroges (tout proche aussi du territoire des Ceutrons) ("La limite [entre Allobroges et Médulles] devait passer [...] vers le défilé de Charbonnières près de Randens, toponyme frontière, où se trouve un tumulus-frontière", précise Bernard Rémy) (1970, 203, et carte, 201-202).

Peuple des Allobroges et des Séquanes

ARANDON, village au nord-ouest de l'Isère (*Arandon*, au XIII[e] siècle), et ARANDON, écart de Groslée, au sud-est de l'Ain (*Arandun*, en 1214) sont implantés chacun d'un côté du Rhône (marquant la frontière départementale), distants d'une dizaine de kilomètres. La première localité se situait aux confins du territoire allobroge, près des Séquanes et des Ambarres ; la seconde pourrait avoir correspondu à l'extrémité du territoire séquane (près des autres peuples cités) (mais on ne peut exclure que les Allobroges aient tenu à la fois la rive gauche et la rive droite du fleuve). Toutes deux doivent avoir été étymologiquement des établissements "près-de-la-frontière", **Are-rand-one*. On comparera dans le lexique avec le terme dialectal ARANDE, "à côté" (ou ARANDA, "auprès"), encore employé dans l'Isère (dans la région de La Mure, *faire un* ARANDON signifie "faire un écart", autrefois en labourant, aujourd'hui en conduisant sa voiture) (von Wartburg, X, 1962, 56 ; B. Horiot, renseignement oral).

Peuple des Ambarres

ARANDAS, dans l'Ain (*in Arandato*, au VII[e] siècle, sur un modèle **are-rand-ate*), se situe à moins de dix kilomètres de la limite départementale avec l'Isère ; ce point devait

correspondre jadis à l'extrémité orientale du territoire des Ambarres (à la jointure avec les Séquanes et les Allobroges).

Peuple des Lingons

Un lieu-dit LE RANDON existe sur la commune d'Argançon, située à l'est du département de l'Aube, un peu au nord de Vendeuvre-sur-Barse et de Bar-sur-Aube (Toussaint, 1954, 155). On peut penser que ce lieu voisinait jadis avec la limite entre Lingons et Tricasses (la frontière nord du territoire lingon allait jusqu'au "nord-ouest de Bar-sur-Aube [...] incluant Vendeuvre", "ce tracé septentrional [...] [n'étant] autre que la limite du diocèse de Langres avant 1731") (Thévenard, 1996, 78, et carte, 80).

Peuple des Esuviens

RANDONNAI (*Rondonai*, v. 1272 ; *Randonet*, en 1351) est une commune de l'Orne, qu'on trouve implantée à 9 km d'une double frontière avec l'Eure et l'Eure-et-Loir ; René Lepelley, dans son *Dictionnaire des noms de communes de Normandie*, rapporte ce toponyme à un latin *arundo*, "roseau" (1996, 206). On songera plutôt à un dérivé du thème gaulois *randa*, "frontière" (opinion du reste soutenue par Barrière, 1947, 166). Nous remarquons que RANDONNAI se situe dans la zone limite qui séparait autrefois les Esuviens des Eburoviques (non loin des Carnutes).

• *Composé* *camaranda/*camboranda

Une petite série de noms de lieux du type CHAMARANDE(S), CHAMERANDE, CHAMÉRANDE, se rencontre dans la moitié est de la France (Champagne, Bourgogne, Auvergne, Rhône-Alpes) (**fig. 10**). Ils remontent à un nom composé dont **randa* était le second élément.

On a pensé reconnaître en première position le thème gaulois **cam(m)a-* dont le dérivé **cammano-*, latinisé en **cam(m)ino-*, est à l'origine de notre français CHEMIN (Lambert, 2003, p. 195 ; Billy 1998, 158). Le composé **cama-randa* aurait en ce cas désigné un "« chemin-frontière » ou plutôt [une] « frontière formée par un chemin »" (Vincent, 1937, 99). Des voies de circulation gauloises ont pu longer la limite entre deux États ; et à certains endroits du parcours, des points de passage ont pu être aménagés pour accéder d'un territoire à un autre ; ils auraient pris l'appellation de "Lieu-frontière-du-chemin". Roger Dion évoque l'existence de ces "repères précis que formaient de loin en loin, dès avant la période historique, les intersections des limites de peuples et des grandes voies terrestres" (1947, 34).

Une autre hypothèse est envisagée, qu'on doit mentionner : un modèle **cambo-randa* qui aurait nommé des lieux où la "frontière-fait-coude" (X. Delamarre, 2003, 100). Certains toponymes de la série correspondent à de tels emplacements (**fig. 10**).

Le rapport avec des frontières peut être souvent mis en valeur, mais pas toujours : la toponymie révèle parfois des limites de territoire que l'archéologie ne peut plus (ou ne peut pas encore) percevoir. Ainsi en va-t-il de CHAMARANDES-Choignes, en Haute-Marne, qui ne correspond pas à une frontière connue : juste à l'est de Chaumont, la localité (nommée *Chamarandae* en 1175) est à situer à l'intérieur du périmètre de l'ancien territoire lingon, apparemment hors de toute démarcation. On doit faire l'hypothèse d'une très ancienne limite nord du territoire des Lingons, plus méridionale que celle fixée à l'époque gallo-romaine (entérinée par le diocèse de Langres) ; ou bien d'une limite de *pagus* mal connue (à la frontière ouest du Bassigny, *pagus Bassiniacensis*) (Marteaux, 1921, 54). A proximité de CHAMARANDES a été repérée une voie de circulation antique (Thévenard, 1996, 147 et 163).

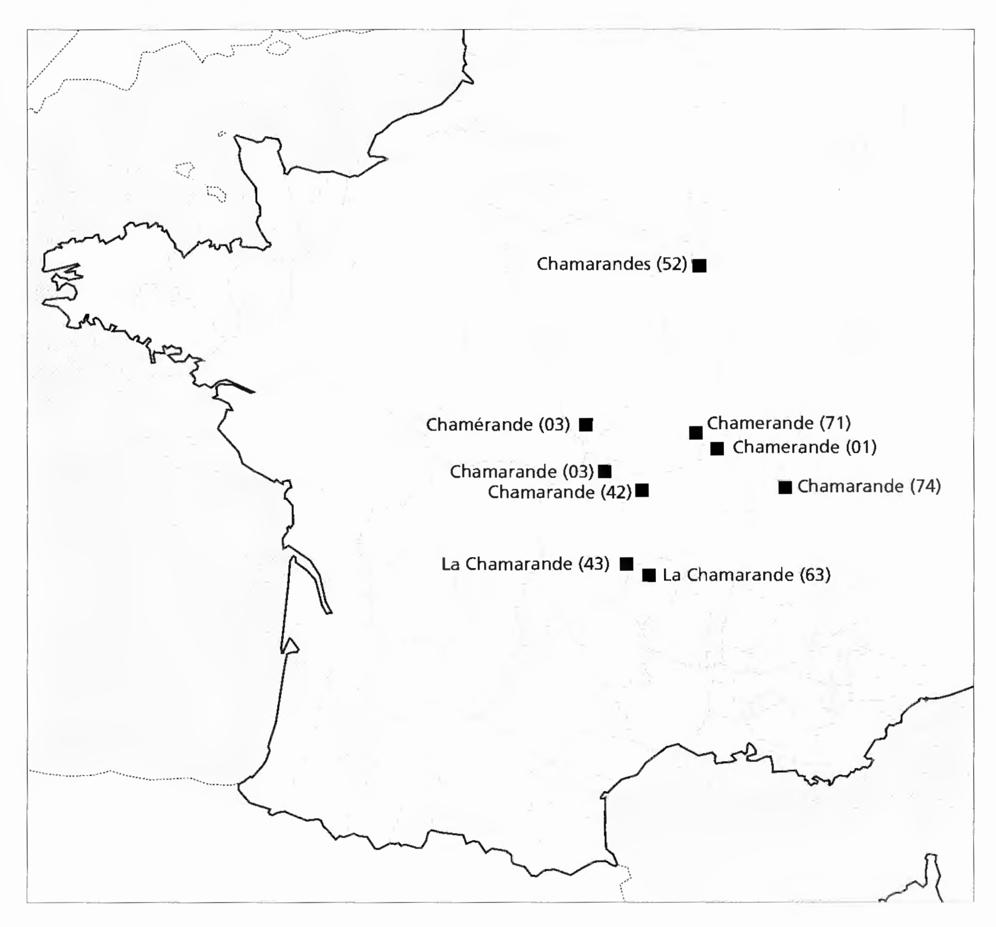


Fig. 10 - Toponymes issus du gaulois **CAMARANDA* (avec tracé en fond de carte des frontières des anciennes Cités gallo-romaines).

A l'est de l'ancien territoire éduen, en Saône-et-Loire, existe sur la commune de Royer (près de Tournus) un lieu-dit CHAMERANDE (Vincent, 1937, 99) (noté *Chemarande* sur la carte I.G.N. 3027 O). Ce site voisinait jadis avec "un nœud routier à la limite des *pagi* de Mâcon et de Tournus" (Rebourg, 1994, 460) ; on y trouvait en particulier un chemin reliant Brancion à Chalon (Billy, 2001a, 25). Presque en face, dans l'Ain, nous repérons, proche de la limite départementale avec la Saône-et-Loire, un autre CHAMERANDE (*Cameranda*, en 995), à Saint-Bénigne, juste sur la rive gauche de la Saône. Si les Eduens ont contrôlé les deux rives de la Saône, CHAMERANDE aurait pu marquer un lieu-frontière à l'est de leur territoire, à la limite nord-ouest des Ambarres, où la frontière faisait une courbe accentuée (Vincent, 1937, 99 ; Goudineau et Peyre, 1993, 152).

Au sud-ouest de l'ancien territoire éduen, un village nommé CHAMÉRANDE est connu à Trévol (Allier), lieu jadis à la limite avec le territoire biturige, proche aussi des Arvernes (il sera à la frontière du diocèse d'Autun et de Clermont) (Chambon, 2001, 109) ; la voie antique Nevers-Varennes-sur-Allier passait à Trévol ; elle pouvait en ce

secteur former frontière entre Eduens et Bituriges (Fanaud, 1960, 286 ; Corrocher et autres, 1989, 27).

Un peu plus au sud-est du même département de l'Allier, on connaît un hameau de CHAMARANDE, à Saint-Léon, jadis à l'extrême nord du territoire arverne, proche de la frontière avec le territoire éduen (ensuite au diocèse de Clermont, près de la limite de celui d'Autun) (Chambon, 2001, 109). Une voie antique reliant Clermont à Autun traversait Saint-Léon (Fanaud, 1960, 223, et carte).

Au sud-est du même territoire jadis arverne, nous trouvons un autre toponyme (LA) CHAMARANDE, dans la Haute-Loire, près de la frontière avec le Puy-de-Dôme (et non loin du département de la Loire) : "nom d'un ancien chemin de crête reliant Félines à Saint-Victor-sur-Arlanc" (Arsac, 1991, 123) ; il marquait jadis la limite entre le peuple des Arvernes et le peuple des Vellaves (Boy, 1988, avec carte ; Chambon, 2001, 85-86). Comme le remarque Bernard Rémy, les lignes de crête ont souvent servi de démarcation (1970, 197). A une douzaine de kilomètres du CHAMARANDE de Haute-Loire, on rencontre – de l'autre côté de la limite départementale : dans le Puy-de-Dôme – un lieu-dit LA CHAMARANDE (sur la commune de Sauvessanges) ; il garde souvenir de la même limite de territoire entre les Vellaves et les Arvernes, près d'un coude-frontière (Boy, 1988, avec carte ; Billy, 1998, 158 ; Chambon, 2001, 79-80).

Dans le nord du département de la Loire, existe à Saint-Germain-Lespinasse (10 km de Roanne) un hameau CHAMARANDE (*Chamaranda*, en 1260), jadis proche de la frontière des Ségusiaves avec les Arvernes, à l'angle nord-est de leur territoire (Chambon, 2001, 109). On constate aussi que la voie antique Clermont-Lyon traversait Saint-Germain (Fanaud, 1960, 209).

Enfin, en Haute-Savoie, se rencontre au sud de Frangy, entre Chilly et Mésigny, un écart nommé CHAMARANDE (carte I.G.N. 3330 OT). Il paraît correspondre à une frontière, dans le territoire des Allobroges, entre le *pagus Dia[nensis]* (qui avait pour établissement principal Seyssel) et le *pagus Apollin[ensis]* (formé autour d'Annecy) (Marteaux, 1921, 53 ; Bertrandy et autres, 1999, 70, et carte, 71).

• *Composé* *nicoranda

Une série de toponymes du type NÉRONDE paraît appartenir à la même série (Barrière, 1947, 162, 166) ; on reconstitue à la base un prototype gaulois **nico-randa* (Billy, 1998, 159-160). Sa première partie contiendrait un radical ancien ayant servi à désigner des rivières (comme le *Nekkar*, la *Nère*, le *Négron*, le *Noireau*...) (même réf. ; Pokorny, 1959, 761). **Nico-randa* signifierait donc : "frontière-de-l'eau" : on aurait affaire à des limites marquées par des cours d'eau (repères pratiques de fins de territoire). Les noms de lieux issus de ce modèle se révèlent souvent liés à des confins de territoires gaulois.

En Charente, au nord-est d'Angoulême, près d'Echallat, le hameau de NIGRONDE (à 2 km du cours d'eau la Nouère) se trouve à proximité de la limite du Bas-Empire entre Cité de Saintes et Cité d'Angoulême ; elle-même devait correspondre à une plus ancienne frontière gauloise entre le peuple des Santons et une autre entité politique mal identifiée (Vernou, 1993, 25). Selon Camille Jullian (cité par Billy, 1998, 159), "avant les temps romains, Angoumois et Saintonge vivaient chacun d'une vie propre ; et après une période de réunion, le démembrement de la *civitas* de Saintes ne fit que rétablir un état antérieur" (1918, 233).

Dans le Puy-de-Dôme, la petite localité de NÉRONDE (près de Thiers) (*Neyrondes*, en 1373) est située tout à côté d'un cours d'eau, la Dore. Il a pu marquer la limite entre le peuple des Arvernes et celui des Ségusiaves (doublé par les hauteurs du massif des Bois

Noirs et des monts du Forez). Dans l'Allier, on repère deux noms de lieux qui peuvent provenir du modèle **nicoranda*. Au nord-ouest, LES NÉRONDES, lieu-dit à Theneuille (près d'un affluent de la Bieudre), n'est pas sur une limite connue de peuple gaulois ; mais on peut en suspecter une ; à 8 km, en effet, se trouve la localité d'YGRANDE, dont le nom provient d'un toponyme-frontière utilisé en Gaule (voir ce qui est dit plus bas sur le composé **icoranda/*icuoranda*). Au nord-est du même département, contre la frontière avec la Saône-et-Loire, existe un autre lieu-dit LES NÉRONDES, sur la commune de Beaulon (où passe un petit cours d'eau) ; il aurait correspondu à "la limite des *Ambivareti* et des *Haedui*" (Billy, 1998, 159-160).

Dans la Loire, au nord de Feurs, la commune de NÉRONDE (*Nirundensis*, au IXe siècle), où coule un petit affluent de la Loire, a pu se développer près d'une frontière de *pagus* à l'intérieur du territoire des Ségusiaves. Au nord du même département, près de Roanne, NÉRONDE, lieu-dit à Saint-Forgeux-Lespinasse (sur la Teyssonne), se reconnaît sur l'ancienne limite entre Ségusiaves, Eduens et Arvernes, aujourd'hui frontière entre Loire, Saône-et-Loire et Allier (Billy, 1998, 159).

A l'est de l'Ain, on rencontre aussi, à Champfromier, un lieu-dit NÉRONDE ; il correspondrait à l'ancienne frontière entre les Ambarres et les Helvètes (même réf.). En Saône-et-Loire, un autre lieu NÉRONDE existe à Marly-sous-Issy, à proximité de la frontière avec la Nièvre ; il aurait été "à la limite des *Haedui* et des *Boii*" (même réf.).

Enfin dans le Cher, entre Bourges et Nevers, se trouvent à une vingtaine de kilomètres de distance l'une de l'autre, du nord au sud, NÉRONDES, chef-lieu de canton (*Nirundensis*, en 855 ; *Nerunda*, en 880), et NÉRONDE, lieu-dit à Givardon. Ces toponymes garderaient souvenir des confins du territoire biturige (même réf.).

• *Composé* *icoranda/*icuoranda

Un autre composé gaulois en *-randa* a vraisemblablement été formé avec un élément de sens hydronymique : **icoranda*, variantes **icuoranda*, **icuaranda* (Dauzat, 1957, 105 ; Soyer, 1934, 222). La graphie imaginée **equoranda* nous semble avoir engendré un faux problème : la forme est-elle attribuable au gaulois, vu la présence du groupe *-qu-* ? On comparera avec *Sequana*, la SEINE, où "le *q* peut être simplement une graphie pour *c*", et donc ne pas avoir la valeur d'un k labio-vélaire sourde (Mulon, 1990, 306 ; Lambert, 2003, 113). *Sequana* semblant se rapporter à un ancien **sec-u-ana* ou *sec-o-ana*, ne peut-on substituer à **equoranda* un original **icu-o-randa* ou *ic-o-randa* (Jung, 1970, 447 ; Deroy et Mulon, 1992, 440) ? Au demeurant, le plus ancien toponyme connu de la série est une forme *Igoranda* (appellation de lieu cité au VIIe siècle par un moine rédacteur de la translation des reliques de saint Léger, qui s'est conservée dans INGRANDES-sur-Vienne) ; on sait que l'occlusive *-c-* est passée à la sonore *-g-* dès le VIe siècle (Lebel, 1937, 145-146, 150, 176).

Nous pensons qu'il faut reconnaître dans le premier composant de cette formation un radical *ic-*, "*eau" (resté dans l'occitan IGA, "ravin creusé par les eaux") (Billy, 2004, 257). On le rencontre en Gaule dans le nom de déesses des eaux : ICAUNA, priée à Auxerre, au bord de sa rivière ; ICOVELLAUNA, révérée à Metz, dans un sanctuaire de source. On le retrouve, aussi, à l'origine du nom de l'EYGUES, affluent du Rhône ; du nom de la rivière YONNE ; du nom de l'OISANS (territoire des ICONIENS, installés tout le long d'un cours d'eau, la Romanche). On pourrait l'identifier, enfin, dans l'appellation de plusieurs localités de France (se reporter, dans le tome III *La Gaule des dieux*, à l'étude sur les "Eaux sacrées" ; voir aussi Lacroix, 1998, 170-171, 182) (l'idée de rattacher le thème *ic-* au nom de l'oiseau appelé "pic" ou "pivert" nous apparaît sémantiquement indéfendable) (Delamarre, 2003, 187).

De nombreux toponymes sont issus du modèle **icoranda*, très fécond. Paul Lebel, dans une étude magistrale, en a recensé 120 exemples (**fig. 11**, limitée aux principaux toponymes), y compris quelques appellations anciennes et quelques noms existant en Belgique (1937) ; mais les études régionales en ont fait depuis grossir la liste. Claude Lambert et Jean Rioufreyt relèvent ainsi 49 noms frontière de ce type jalonnant les limites de territoires des seuls peuples des pays de la Loire (d'après une enquête toponymique réalisée sous le couvert de la direction des Antiquités historiques des Pays de la Loire, dans 13 départements de l'Ouest) (1981, 123 et 140-141). Les noms en **icoranda* (en majorité des localités et des lieux-dits) apparaissent sous des formes très variées, en de nombreuses régions de France : AIGUERANDE, AIGURANDE, (LA) DÉLIVRANDE, ÉGARANDE, EURANDE, EYGURANDE, GUIRANDE, HARANDE, HÉRANDE, HYRONDE, IGUERANDE, INGRANDE(S), INGRANNES, YGRANDE, YVRANDE(S), etc. (Vincent, 1937, 101-102 ; Lebel, 1937 ; Barrière, 1947 ; Dauzat, 1960, 122-125 ; Nègre, 1990, 195-196). L'origine peut avoir été masquée par des déformations nées de réinterprétations : cas des toponymes LA RONDERIE, L'HIRONDELLE, HÉRON, GUIRLANDE…

On ne peut douter du sens de limite territoriale à donner à ce modèle. Plusieurs lieux dont les appellations en sont issues ont en effet été nommés *Fines* par les autorités romaines : par exemple INGRANDES (Indre), *Fines* dans la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin* ; INGRANDE (Vienne), *Fines* sur des bornes milliaires antiques ; INGRANNES (Loiret), *Ad Fines* dans la *Table de Peutinger* ; (L)AVORANT (Isère), *Fines* dans l'*Anonyme de Ravenne…* (Lot, 1919, 495-496 ; Barruol, 1975, 77 et 322). Surtout, sans ambiguïté, nous repérons les toponymes concernés à la frontière des anciens Etats gaulois (et aux frontières des anciens diocèses qui en ont souvent repris les tracés). La liste étant beaucoup trop longue, nous nous contenterons de quelques exemples pris à différents peuples gaulois.

AIGURANDE (Indre) (*Agurandas*, en 1214) se trouve sur la limite antique entre les Bituriges et les Lémoviques ; LA DÉLIVRANDE, au Lude (Sarthe), sur celle entre les Andécaves et les Cénomans (non loin aussi des Turons) ; ÉGARANDE, à Estivareilles (Loire) (*Terra Deyguiranda*, en 1324), à la limite des Vellaves avec les Ségusiaves et les Arvernes (Chambon, 2001, 79) ; LES ÉGUIRANDS, à Jabrun (Cantal) (*Les Aguirands*, en 1508), est proche du lieu de séparation entre les Arvernes et les Gabales, non loin des Rutènes (Berthoud, 1926, 83 ; Chambon, 2001, 92-93) ; EYGURANDE (Corrèze) (*Angurande*, en 1294), est à la séparation entre Arvernes et Lémoviques ; GUIRANDE, à Felzins (Lot) (*Guiranda*, en 996-1030), à celle entre Cadurques et Arvernes (non loin aussi des Rutènes) (Chambon, 2001, 107) ; LES HÉRANDES, à Busson (Haute-Marne) (*Evaranda*, vers 1123), près de la frontière des Leuques avec les Lingons ; IGUERANDE (Saône-et-Loire) (*Vuiranda*, en 846), au lieu de séparation entre Eduens et Ségusiaves ; INGRANDES-sur-Loire (Maine-et-Loire) (*Ingranda*, en 1152), à celui entre les Andes et les Namnètes ; INGRANDES-sur-Vienne (Vienne) (*vicus Ingrandisse*, en 637 ; *viculo Igorande*, à l'époque mérovingienne), à la limite entre Pictons et Turons ; LAVORANT ou AVORANT, à Livet-et-Gavet (Isère), aux confins des Allobroges et des Iconiens ; YVRANDES (Orne) (*Yvranda*, v. 1200), à la limite des terres des Sagiens avec celles des Abrincates, etc. (Lebel, 1937)

Le toponyme a pu finir par être appliqué parfois avec le sens de "limite de Cité" sans son acception hydronymique originelle et habituelle : preuve nous en est donnée par le nom de la DURANDE (*Guyrandas*, en 1470), point culminant de la Haute-Loire (1299 m), à la limite des anciens diocèses de Saint-Flour et du Puy, jadis frontière entre Arvernes et Vellaves, non loin des Gabales (Dauzat, 1931, 378-379 ; Fournier, 1931,

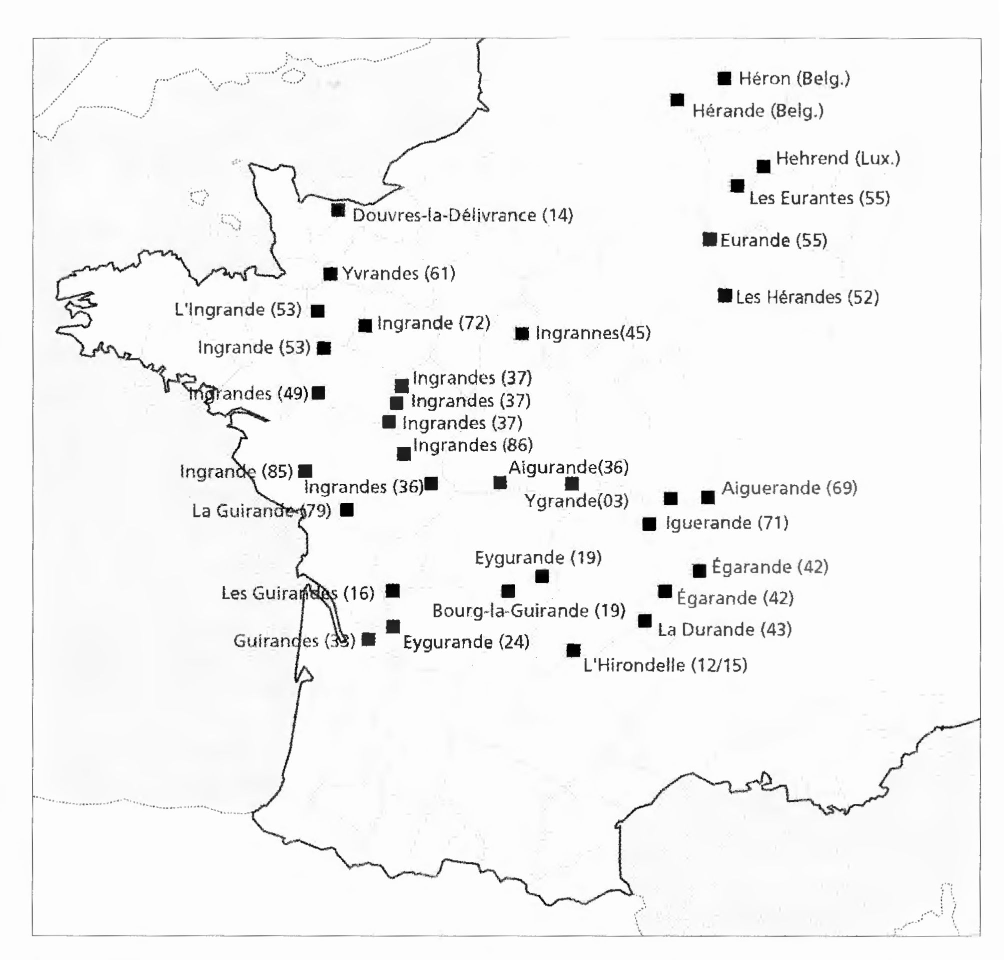


Fig. 11 - Toponymes issus du gaulois **IC(U)ORANDA* (exemples les plus sûrs, selon Lebel, *Romania*, 1937, 175-203), avec tracé en fond de carte des frontières des anciennes Cités gallo-romaines.

136 ; Lebel, 1937, 193 ; Soutou, 1969, 14-16, avec carte ; Galtier, 1970, 115 ; Arsac, 1991, 123 ; Chambon, 2001, 87). Mais on constate que dans la très grande majorité des cas le sens de "limite de territoire marquée par l'eau" se vérifie, "de nombreux *Icoranda* s'appliqu[ant] à la fois à un lieu habité et à la rivière qui l'arrose" (Barrière, 1947, 162). Ferdinand Lot a montré que les toponymes en **ic(u)oranda* avaient dû désigner, antérieurement à des noms de localités, des noms de cours d'eau (Lot, 1919 ; Dauzat, 1960, 122).

Encore aujourd'hui, nous conservons toute une série d'hydronymes issus de ce type ; et nous les repérons le plus souvent aux frontières reconnues des anciens Etats gaulois (même si nous connaissons encore mal ces limites, et si elles ont pu varier avec le temps). Citons à titre d'exemples : l'ÉGRENNE, entre les départements de la Manche et de l'Orne (*Egrenna*, v. 1020), jadis à la limite des Sagiens avec les Abrincates (de Beaurepaire, 1986, 114) ; l'AIGRONNE, près d'Obterre (Indre) (*Engronne*, 1722), qui devait marquer la séparation des Turons et des Bituriges (Lebel, 1937, 189-190) ;

les EYGURANDES, ruisseau qui arrose le hameau des ÉGUIRANDS, sur la commune de Jabrun (Cantal), à la frontière entre les Gabales et les Rutènes (Chambon, 2001, 92-93) ; le ruisseau des ÉQUILANDES, entre Bourg-Archambaud (Vienne) et Azat-le-Ris (Haute-Vienne), à la limite entre Lémoviques et Pictons (Lebel, 1937, 189 ; Desbordes, 1984, 43-44) ; la GUIRANDE, affluent du Lary (Charente-Maritime), à la frontière des Santons et des Bituriges Vivisques (Billy, 1998, 159) ; la GUIRLANDE (Deux-Sèvres) (*fluvium Equirande*, en 980), affluent de la Sèvre niortaise, à quelques kilomètres de la limite réputée des Santons et des Pictons (Duguet, 1995, 196 ; Billy, 1998, 159) ; le HÉRON, ruisseau (et commune) de Seine-Maritime près de la limite avec l'Eure, jadis lieu supposé de frontière entre Véliocasses et Bellovaques (Rogeret, 1997, 71) ; l'(H)IRONDELLE (*Aqua de Guirandela*, en 1277), à Saint-Martin-sous-Vigouroux, près de Thérondels, à la limite Cantal-Aveyron, jadis à la séparation des Arvernes et des Rutènes (Lebel, 1937, 193 ; Albenque, 1948, 43 ; Provost et Vallat, 1996, 45) ; aussi le ruisseau d'HIRONDELLE (autrefois *Iron*) (Pas-de-Calais), à la limite des Nerviens et des Atrébates (Delmaire, 1994, 64) ; également le ruisseau d'INGRANDE, affluent de l'Ernée, à Saint-Germain-le-Fouilloux, à la frontière des Cénomans avec les Diablintes (Lebel, 1937, 184), etc.

De nouvelles recherches approfondies sur les toponymes et hydronymes en **ic(u)o-randa* pourront permettre (en liaison avec d'éventuelles découvertes de bornes ou inscriptions antiques) de mieux préciser les frontières des anciens Etats gaulois. Nous donnerons en exemple de l'intérêt de cette série le tracé qui se dessine du territoire des Cénomans, des Turons, des Lémoviques, et aussi des Leuques et Médiomatriques (**fig. 12, 13, 14, 15**).

2.1.4. Balisage des territoires par les toponymes frontière

La prise en compte conjuguée des différents types de toponymes frontière d'origine gauloise que nous venons de passer en revue accroît les possibilités de reconstitution du tracé des territoires (voir carte des toponymes frontière d'Auvergne, **fig. 16**) (établie à partir des travaux de P.-H. Billy, 1998, et de J.-P. Chambon, 2001). On ne devra pas s'étonner, cependant, dans les différentes recherches menées, de la situation anormale (intérieure ou extérieure) où l'on trouve parfois certains noms frontaliers. Loin de mettre en doute la validité des analyses, ils nous montrent que les limites entre les peuples gaulois ont parfois connu d'importantes variations, voire des bouleversements : conséquences des rivalités de territoires, essais répétés d'extension, et prises de prééminence, cela pendant plusieurs siècles qui ont pu voir d'anciens noms de frontières subsister (d'autres toponymes – ici non relevés – doivent avoir correspondu plutôt à des limites internes de *pagi*, dont le tracé nous est souvent inconnu).

La carte des toponymes frontaliers de l'Etat des Ségusiaves (**fig. 17**) permet de bien visualiser le pourtour du territoire ; il montre aussi l'existence vraisemblable d'une partition intérieure en deux *pagi* (même si les historiens ne la reconnaissent pas encore, en l'absence de toute trace épigraphique).

Pour l'essentiel, les frontières du peuple éduen d'il y a 2000 ans se reconnaissent également à nous par le relevé des toponymes frontaliers qui sont restés inscrits dans le paysage (Goudineau et Peyre, 1993, 143-167, et atlas, planche IX). Tout au nord nous trouvons, précédemment cité, le lieu-dit LA MEURGE (*Morga*, en 864), à Sennevoy (Yonne), qui a dû marquer jadis la séparation entre les Eduens et les Lingons, à très peu de distance des Sénons (aujourd'hui limite départementale de l'Yonne, de la Côte-d'Or et, toute proche, de l'Aube) (Lebel, 1956, 292). Au nord-ouest, nous notons (tous les deux dans l'Yonne, et tous les deux formés sur le modèle **icoranda*) : Le Petit-ARRAN,

Fig. 12 - Toponymes issus du type **IC(U)ORANDA.*
Frontières des CÉNOMANS (d'après Bouvet, 2001, 80).

Fig. 13 - Toponymes issus du type
**IC(U)ORANDA.*
Frontières des TURONS (d'après
Provost, 1988a, 21).

Les Équilandes
(ruisseau à Bourg-Archambault, 86)
Aigurande
(Commune, 36)
Les Équilandes
(lieu-dit et ruisseau à Azat-le-Riz, 87)
CREUSE (23)
La Goirandie
(lieu-dit à Massignac, 16)
HAUTE-VIENNE (87)
Eygurande
(Commune, 19)
CORRÈZE (19)
La Goirandie
(lieu-dit à Badefols-d'Ans, 24)
Enguyrande
(ancien village à Altillac, 19)
Frontières des Lémoviques
Limites de la région actuelle du Limousin
Limites départementales

Fig. 14 - Toponymes issus du type **IC(U)O-RANDA.* Frontières des LÉMOVIQUES (d'après Desbordes, 1984, 38).

Huhurant
(Lieu-dit à Marville, 55)
Les Eurantes
(hameau et ruisseau à Arrancy-sur-Crusne, 55)
la Norentes
(ruisseau à Cléry-le-Petit, 55)
MÉDIOMATRIQUES
l'Eurande
(ruisseau à Nettancourt, 55)
Les Ervantes (ferme à Moncel/Seille, 54)
Notre-Dame de Délivrance
(à Turquestin, 57)
Champ-Guérand
(lieu-dit à Montiers-sur-Saulx, 55)
LEUQUES
Les Hérandes
(bois à Leurville, 52)
L'Augronne
(rivière à Plombières, 88)

Fig. 15 - Toponymes issus du type **IC(U)O-RANDA.* Frontières des LEUQUES et des MÉDIOMATRIQUES (d'après Burnand et Demarolle, 1998, 82).

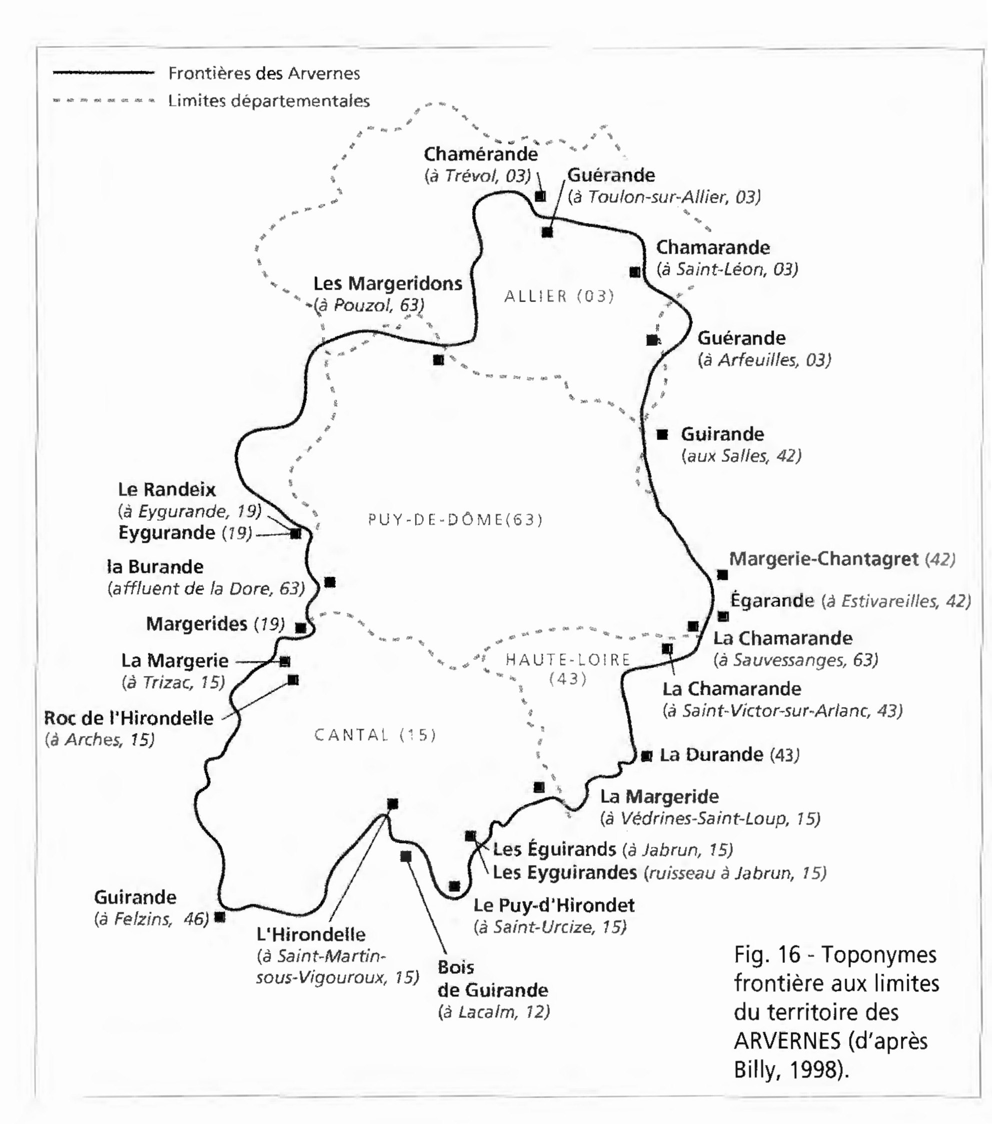


Fig. 16 - Toponymes frontière aux limites du territoire des ARVERNES (d'après Billy, 1998).

à Parly (*Arran*, en 1186 ; *Herran*, en 1294), à 4 km à l'ouest de la limite des diocèses d'Auxerre et de Sens ; et LES GUÉRANDES, à Diges, sur la frontière avec les Sénons (Lebel, 1937, 200, 190-191). Au sud-ouest, nous repérons la localité d'YGRANDE (Allier) (*Iquerenda*, v. 1095), et, à quelques kilomètres au sud, un cours d'eau : le MORGON, à Buxières-les-Mines (Allier), sur la triple frontière entre Eduens, Bituriges et Arvernes (Lebel, 1937, 180 ; Goudineau et Peyre, 1993, 162). Au sud, nous rencontrons NÉRONDE, à Saint-Forgeux-Lespinasse (Loire) ; et IGUERANDE (*Vuiranda*, en 846) (Saône-et-Loire, à la limite du département de la Loire et proche de celui de l'Allier), jadis lieu de triple séparation des Eduens, des Arvernes et des Ségusiaves (en ces endroits particuliers, l'importance de la frontière a dû être jugée primordiale ; le nom s'est d'autant mieux ancré dans la mémoire des lieux) (Lebel, 1937, 178 ; Goudineau et Peyre, 1993, 162). Au sud-est, nous trouvons une série de toponymes frontières sur l'ancienne limite entre Eduens, Ségusiaves et Ambarres (aujourd'hui lieu de séparation

entre les départements de la Saône-et-Loire, du Rhône et de l'Ain) : AIGUERANDE (Rhône), faubourg de Belleville (*Agueranda*, en 1158-1179) ; et à quelques kilomètres à peine, les villages de MORGON (*Morgonico*, en 920) et Villié-MORGON (déjà relevés), à la limite du Rhône et de l'Ain ; CHAMERANDE, sur la commune de Royer (Saône-et-Loire) ; et à une douzaine de kilomètres, juste en face, CHAMERANDE (Ain), à Saint-Bénigne (*Cameranda*, en 995), points situés sur la frontière ancienne partageant Ambarres et Eduens (Taverdet, 1986a, 58 ; Lebel, 1937, 182 ; Lebel, 1956, 322 ; Nègre, 1990, 195). Enfin, à l'est, nous relevons BERONDE, à Vincelles (Saône-et-Loire) (*Eweranda*, en 951 ?), "limite probable de la Séquanie" ; et la VARAUDE, cours d'eau à Izeure (Côte-d'Or) (*Varaude*, au XVIII[e] siècle), à la limite de la Lingonie (Taverdet, 1983, 50 ; Lebel, 1937, 191-192) (**fig. 18**).

De tous les anciens noms gaulois de la frontière qui viennent d'être évoqués, un double enseignement peut être tiré. D'abord, la permanence des appellations est remarquable : "La toponymie, comme le souligne Christian Peyre, a fossilisé les vestiges de cette organisation territoriale méticuleuse" (Goudineau et Peyre, 1993, 162). Ensuite, les nombreux toponymes relevés nous prouvent que les peuples gaulois ont fait montre d'un souci aiguisé de la frontière, qui est très révélateur des tensions guerrières ayant dû s'exprimer : retrouver ces toponymes, c'est retrouver les vieilles limites de territoires fixées, mais percevoir aussi les oppositions qui ont existé entre les différents peuples, jaloux de l'intégrité de leur territoire, et entendant bien la garantir ; on imagine que la préservation de tant de frontières a dû faire naître bien des conflits armés !

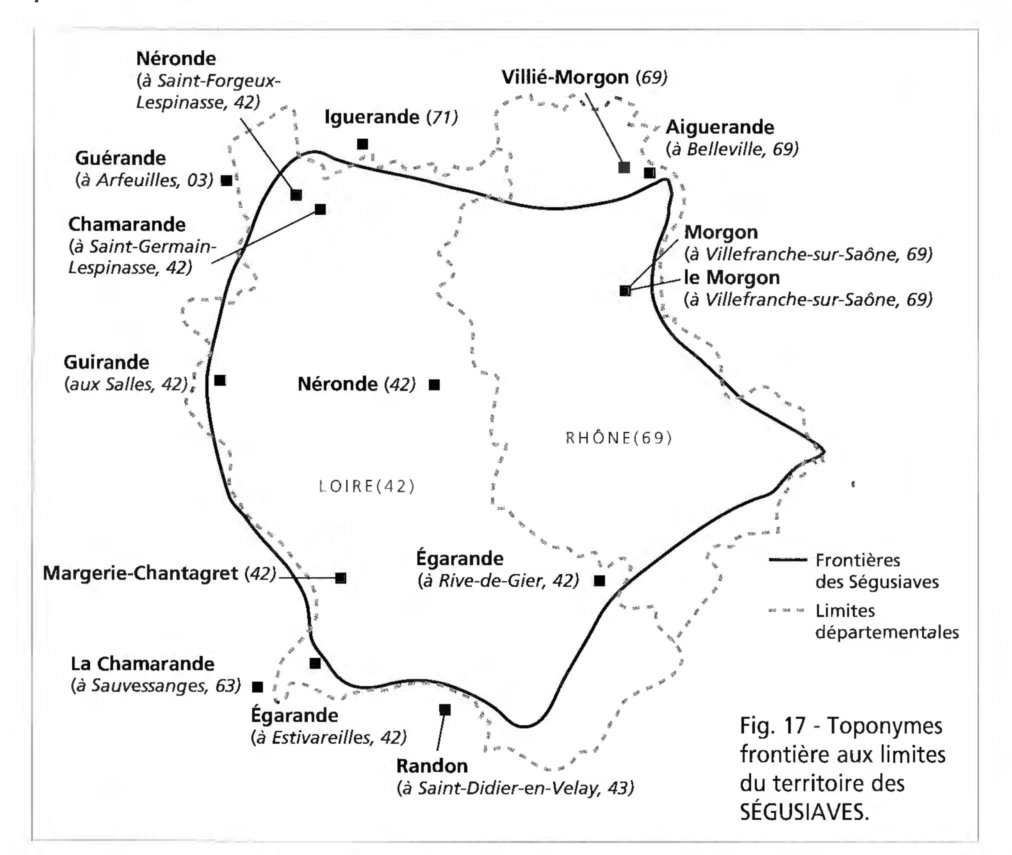


Fig. 17 - Toponymes frontière aux limites du territoire des SÉGUSIAVES.

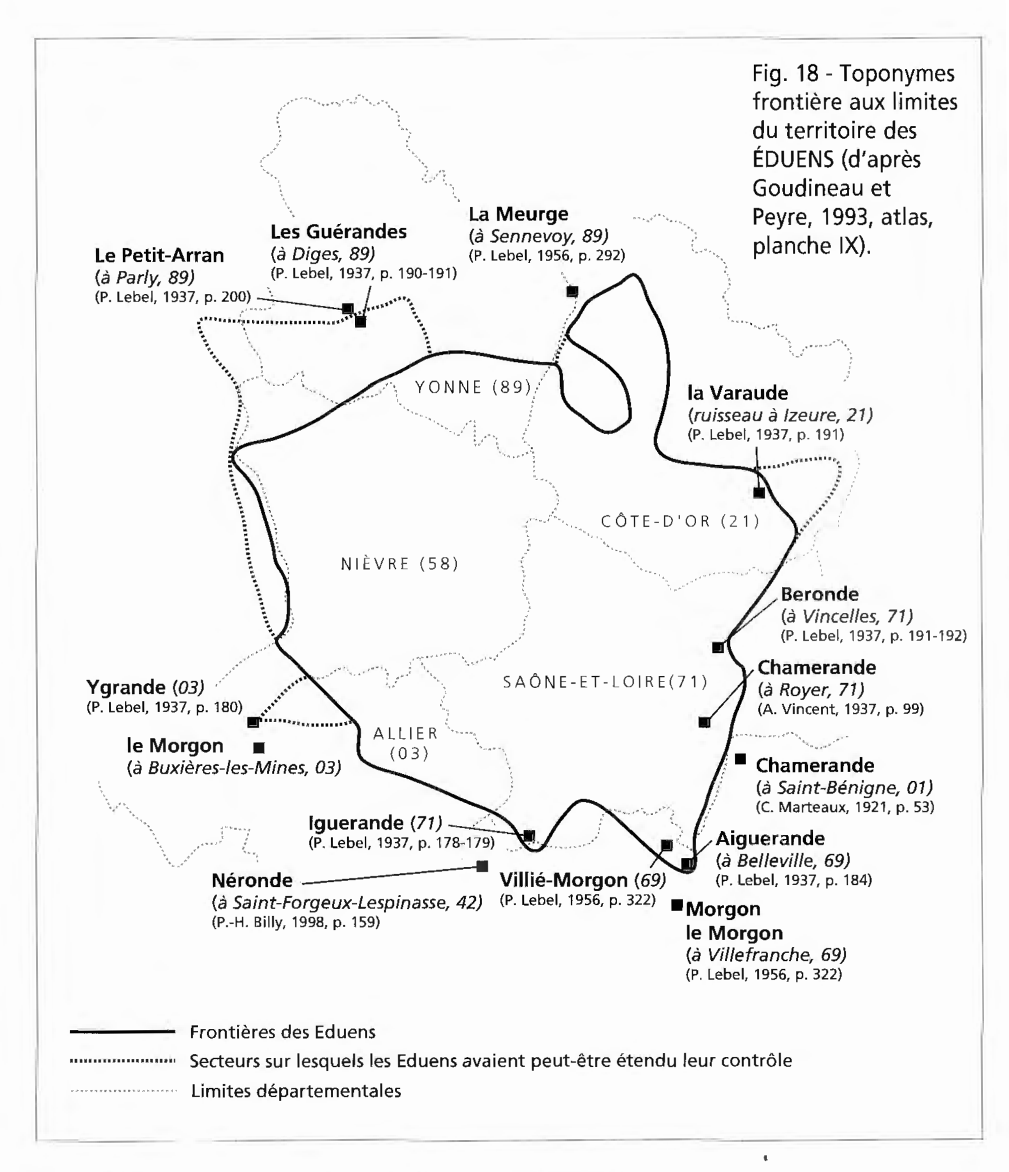


Fig. 18 - Toponymes frontière aux limites du territoire des ÉDUENS (d'après Goudineau et Peyre, 1993, atlas, planche IX).

2.2. Tensions belliqueuses et sources de conflits

2.2.1. L'antagonisme entre les peuples ou les peuplades

Les intentions guerrières des tribus à l'encontre des tribus voisines – chacune développant ses armes abritée derrière ses frontières – se montraient également dans le sens des noms de peuples ou de peuplades, que nous retrouvons dans certains de nos toponymes. Il nous est apparu que les appellations de peuples à sens géographique existaient en Gaule mais de façon assez limitée. Par contre, les ethnonymes se révèlent avoir été fréquemment conçus à partir de termes à valeur glorieuse et guerrière : les noms semblent avoir représenté pour les différents peuples gaulois des signes ostentatoires de puissance qu'ils se plaisaient à afficher devant les peuples adverses.

• *Peuplades en armes*

Formations de combat et de migration, les troupes coalisées avaient, en s'installant, constitué la nation. L'appellation du peuple des SULBANECTES (latinisée en SILVANECTES) est restée à la ville de SENLIS autour de laquelle ils résidaient : la seconde syllabe inaccentuée de *Silvanectis* (attesté en 511) ayant disparu (**Silnectis*), il s'est produit une inversion du groupe consonantique *-ln->-nl-*, d'où *Seenlys* (attesté en 1066) et SENLIS (Nègre, 1990, 157 ; Deroy et Mulon, 1992, 440-441). On pourrait retrouver dans la seconde partie de l'ethnonyme un gaulois **necto-*, "lien", et dans la première un ancien indo-européen **sol(e)uo-*, "entier", "solide" (Billy, 2001b, 335). Les SULBANECTES auraient donc été "Ceux-qui-sont-liés-solidement". Les troupes restaient l'âme guerrière de la nation : les populations sédentarisées n'oubliaient pas leurs origines militaires.

Nous avons vu comment certains Etats gaulois avaient conservé une appellation en *corio-*, désignant le "peuple en armes" (Delamarre, 2003, 125-126), et comment cette appellation s'est transmise à nos noms. Les VERTAMOCORES, restés dans le VERCORS où se situait leur territoire, s'étaient dénommés "Ceux-qui-ont-la-meilleure-Armée" : les "Combattants-très-supérieurs" (la première partie du composé associant des éléments bien connus en celtique, à sens superlatif : *ver-* et *tamo(s)*) (Fleuriot, 1962, 182-183). De même, les CORIOSOLITES, installés autour de CORSEUL qui a gardé leur nom, s'étaient surnommés les "Troupes-qui-veillent" (Fleuriot, 1981, 183).

La composition en trois ou quatre bataillons était parfois clairement indiquée dans l'ethnonyme, comme si l'Etat tendait à souligner la force de leur union et le danger de leur remobilisation. Citée par Strabon, Tite-Live et Pline, la peuplade des *Tricorii* : les "Trois-Troupes-armées", ou "Ceux-qui-forment-trois-Bataillons", installée dans la vallée du Drac, ne semble pas avoir laissé de traces dans nos noms de lieux (d'Arbois de Jubainville, 1891, 221 ; Guyonvarc'h, 1964b, 429-431 ; Barruol, 1975, 325-330). Par contre, on sait que les *Petrocorii* : les "Quatre-Troupes-armées", ou "Ceux-qui-forment-quatre-Bataillons", ont légué leur ethnonyme à PÉRIGUEUX, autour de laquelle ils étaient établis, comme à la région environnante et à ses habitants, les PÉRIGOURDINS (d'Arbois de Jubainville, 1891, 221) ; ce type d'appellation est "allusion évidente aux facultés mobilisatrices des [différents cantons] d'une nation gauloise" (Guyonvarc'h, 1964b, 431). Mais le calme PÉRIGORD aux paysages harmonieux et à l'art de bien vivre a oublié ses origines belliqueuses, même si les habitants de la ville de PÉRIGUEUX gardent toujours – fidèles à la langue gauloise – leur nom de PÉTROCORIENS.

• *Peuplades et peuples combattants*

Plusieurs ethnonymes guerriers ont été formés à partir du nom gaulois du "combat", *catu-*. Le souvenir des CATUSLOGUES, les "Troupes-de-Combat", installés le long de la Bresle (fleuve côtier de la Manche, à la frontière actuelle entre Somme et Seine-Maritime), pourrait s'être gardé dans l'appellation ancienne du *Pays du* TALOU (information de P.-H. Billy à l'auteur). Les CATUVELLAUNES (ou CATALAUNES) restent dans les noms de CHÂLONS-en-Champagne (*Catalauni*, au IVe siècle) et du CHÂLONNAIS (*territuriae Catalauninsis*, vers 660), leur lieu d'établissement (d'Arbois de Jubainville, 1891, 25-26 ; Delamarre, 2003, 311 ; Billy, 2011, 168, 167). Les CATURIGES expliquent l'appellation de CHORGES (*Caturimago*, en 17 av. J.-C. ; *Caturrigas*, au IIIe siècle ap. J.-C.) (Billy, 2011, 189). On a aussi envisagé que le même thème *catu-* soit à l'origine du nom des CADURQUES, demeurés dans CAHORS (d'où le nom de ses habitants : les CADURCIENS) et dans le QUERCY (qu'il faudrait orthographier **Caercy* : les troubadours occitans emploient du reste encore la forme *Caersi*) (Lambert,

2003, 48 ; Deroy et Mulon, 1992, 82) ; mais l'origine de ce dernier ethnonyme est discutée (*-t-* n'aurait pas dû évoluer en *-d-* à date ancienne ; or, *Cadurci* est attesté dès César et Hirtius, *GG,* VII et VIII).

Nous rencontrons aussi certains toponymes qui sont issus d'un nom de peuplade à thème *-vic-*, ayant servi à désigner en gaulois des "combattants" (ou des "vainqueurs") : racine **weik-*, "combattre", qu'on reconnaît dans le vieil-irlandais *fichid*, "il combat" (Pokorny, 1959, 1128 ; Lambert, 2003, 35 ; Delamarre, 2003, 318), et qui renvoie en indo-européen à l'idée d'une "manifestation de force énergique, plutôt hostile" (Plagne, 1993-1994, 90-91). ÉVREUX et l'ÉVRECIN doivent leur appellation au peuple des *Eburo-vici*, qu'on trouvait établi dans cette région (Mathière, 1925). LIMOGES, comme le LIMOUSIN, gardent le souvenir du peuple des *Lemo-vici* qui s'y étaient installés (Lot, 1947, 40).

D'autres ethnonymes gaulois, également demeurés dans nos noms de lieux, font allusion à la force des combattants, à la puissance physique. Ainsi les BOÏENS du Pays de BUCH (de l'ancienne *civitas Boiorum*) étaient sans doute les "Frappeurs" (Lambert, 2003, 46 ; Delamarre, 2003, 82). Les CALÈTES du *Pays de* CAUX (*Caltivo terreturio*, au VIII[e] siècle) étaient les "Durs" (Nègre, 1990, 153 ; Billy, 2011, 162-163). Et – hypothèse personnelle – les DIABLINTES, restés dans JUBLAINS (Mayenne) autour de laquelle ils étaient établis, paraissent s'être surnommés les "Très-Forts" (se reporter au chapitre IV pour l'analyse détaillée).

Nous découvrirons (lors de l'étude de "La Guerre d'attaque") que plusieurs ethnonymes celtiques qui se sont inscrits dans nos noms de lieux présentent de façon encore plus nette des peuplades ou des peuples gaulois comme des "Géants", des "Héros", et même des "Hostiles", des "Furieux" (et "Très-Furieux"), des "Gonflés-de-Colère", des "Violents", des "Ecraseurs".

Tant d'appellations à sens guerrier prises par tant de peuples ou de peuplades voisines ne peuvent être le fait du hasard ; elles trahissent les tensions ayant dû s'exprimer entre les différents territoires et les différentes communautés à l'intérieur de la Gaule.

2.2.2. Les causes d'affrontements

Les attaques entre tribus proches devaient souvent se limiter à de simples incursions (répétées et parfois mutuelles) sur le territoire ennemi : actions militaires brèves, d'importance restreinte, qui ne mettaient pas ordinairement en jeu l'existence des Cités, car elles étaient d'abord destinées à faire main basse sur les richesses convoitées de la peuplade limitrophe (Brunaux et Lambot, 1987, 64).

Les TECTOSAGES de Toulouse (peuple gaulois du Bas-Languedoc occidental et du Roussillon) auraient été de par leur ethnonyme "Ceux-qui-sont-en-quête-de-possessions", "-de-biens". On compare avec les mots du vieil-irlandais *saigid*, "chercher à atteindre", et *techt*, "possession" (Vendryes, 1974, S-9 à 12, et 1978, T-41 et 42 ; Schmidt, 1957, 277 ; Billy, 1993, 143 ; Delamarre, 2003, 265 et 294). Il faut souligner que les TECTOSAGES étaient réputés avoir pillé les richesses en or du sanctuaire de Delphes, trésors qui auraient été cachés dans un lac sacré près de Toulouse (Kruta, 2000, 836). On peut croire que ces guerriers durent se livrer en Gaule à d'autres razzias sur le territoire de leurs voisins.

Dans les sociétés indo-européennes, "le roi est – doit être – riche [...]. A la guerre, il touche une large part de butin" ; mais en même temps, il lui faut être "nourricier" (Sergent, 1995, 279 et 278). Le roi, le chef gaulois, se devait d'assurer la richesse à son peuple ; l'action guerrière y pourvoira. Le thème celtique *rix* qu'on reconnaît dans le nom de rois et chefs gaulois (dont bien sûr VERCINGÉTO-RIX) s'est transmis au

germanique, qui l'a redonné ensuite au français *riche* ; la superposition des sens est éclairante sur les motivations guerrières des peuples antiques, et en particulier gaulois (Hamon, 1992, 13 ; Sergent, 1995, 279).

Il apparaît aussi très révélateur qu'un des mots ayant désigné dans la langue gauloise la "victoire", *boudi-*, ait en même temps désigné le "profit", le "butin", l'"avantage en nature". L'inscription gauloise de Lezoux – qui comporte plusieurs termes de sens militaire – fait paraître le terme *boudi* (Fleuriot, 1980, 128, 133-134, 143 ; Lambert, 2003, 148) ; le même thème celtique se retrouve dans l'ancien irlandais *buaid*, "victoire" et également "avantage", "profit" ; le gallois *budd*, "avantage", "profit" ; le vieux-breton *bud*, "gain", "profit", "avantage", et en outre "victoire" (Fleuriot, 1964, 91 ; Evans, 1967, 156-158 ; Vendryes, 1981, B-107). On remarque qu'emprunté par les anciens Germains, le terme gaulois a abouti à l'allemand BEUTE, où se conserve le sens de "rapine", de "produit d'un pillage" (d'Arbois de Jubainville, 1907 ; Hubert, 1952, 69). La langue française a récupéré le mot qui a fait naître notre *butin* (comme pour l'adjectif *riche*, il y a eu restitution de l'emprunteur germanique au prêteur celtique) (Guyonvarc'h, 1952a).

Cependant, l'action armée sur le territoire voisin pouvait aller au-delà de la simple rapine. "L'entreprise guerrière a[yant] pour but principal l'accroissement du patrimoine de la communauté" (Plagne, 1995, 192), la tribu combattante qui faisait main basse sur les richesses était parfois tentée de saisir aussi les terres. Le nom des *Helvetii* (restés dans la Confédération HELVÉTIQUE) désignerait "Ceux-qui-sont-riches-en-terres" : **Elv-etii* (à quoi "correspondraient exactement les mots irlandais *il* 'nombreux' et *iath* 'territoire'") (Vendryes, 1955, 646 ; Delamarre, 2003, 168, reprenant une analyse de R. Thurneysen).

L'agrandissement du territoire pourra permettre alors la prise de prééminence sur les voisins. Plusieurs peuples ou peuplades de la Gaule affichaient clairement dans leur nom – outre leur ardeur guerrière – cette volonté de domination, de suprématie sur les autres nations. Nous avons vu que les BITURIGES du BERRY se disaient les "Rois-du-Monde", appellation au reste plutôt justifiée par leurs ambitions politiques et leurs visées territoriales hégémoniques : selon Tite-Live, ils auraient jadis exercé leur souveraineté sur l'ensemble de la Gaule celtique ; et ils restaient encore assez puissants à l'époque de la guerre des Gaules (Guyonvarc'h, 1961, 137-142). Mais même des petits peuples purent se proclamer les "Rois", tels les CATURIGES alpins de la région de CHORGES (il est vrai fraction d'un peuple ancien plus important) (d'Arbois de Jubainville, 1891, 20-22 ; Barruol, 1975, 343-344). Les RÈMES, "puissant peuple de l'actuelle Champagne", dont l'appellation s'est gardée dans celles de REIMS et du pays RÉMOIS, s'affirmaient les "Premiers" (forme ancienne **preimo-*, comparable au latin *primus*, avec chute du *p-* initial, propre au celtique) : ceux, précisément, qui entendaient prendre le pas sur leurs rivaux, dominer les peuples voisins (de peur, peut-être, que ceux-ci ne tentent de le faire avant eux…) (Pokorny, 1959, 812 ; Guyonvarc'h, 1969, 302-305 ; Lambert, 2003, 33 ; Kruta, 2000, 793 ; Delamarre, 2003, 257). Le VELAY garde aussi l'appellation des VELLAVES, sans doute "Ceux-qui-dominent" ; et nous savons que CHÂLONS-en-Champagne contient le nom des CATUVELLAUNES, semblablement les "Chefs", "Ceux-qui-commandent" (Delamarre, 2003, 311). Le VEXIN était jadis le territoire des VÉLIOCASSES, qui paraissent s'être proclamés dans la première partie de leur nom les "Meilleurs". De même, le VERCORS garde souvenir des VERTAMOCORES, qui se prétendaient les "Excellents", les "Supérieurs" (Fleuriot, 1962 ; Delamarre, 2003, 317).

"Les expéditions, commentent Jean-Louis Brunaux et Bernard Lambot, n'avaient pas qu'un côté négatif, elles avaient aussi pour but la recherche de nouvelles alliances. Le rapport belliqueux entre deux Cités ne servait alors qu'à déterminer laquelle serait cliente de l'autre" (1987, 57). Cependant, sans que les bouleversements soient comparables à ceux produits par les mouvements migratoires (d'une tout autre importance), on doit penser que les intrusions sur des territoires voisins et les déséquilibres de forces qu'elles firent naître purent entraîner parfois annexions, partitions ou regroupements (avec fixations de nouvelles frontières). A l'intérieur d'une même nation, des prises de contrôle d'une tribu sur une autre tribu – dépossédée – durent en particulier se produire. Peut-être est-ce pourquoi un groupe important des *Carnutes* de CHARTRES fut contraint de s'exiler pour aller s'agréger aux *Redones* de RENNES, chez qui l'on connaît une circonscription des *Carnuteni* (*Pagi Carnute*, inscription découverte à Rennes, dans une portion de la muraille, en 1968) (Rouanet-Liesenfelt, 1980, 22-23 ; Pape, 1995, 31). La trace de son établissement se garde dans le nom – qui paraîtrait saugrenu sans l'explication migratoire – de la commune de CHARTRES-de-Bretagne, en Ille-et-Vilaine (Longnon, 1920-1929, 102 ; Nègre, 1990, 153 ; Leroux et Provost, 1990, 28). On s'est demandé semblablement – sans avoir aucune certitude – si le nom du pays du RAZÈS (*pagus Redensis*, en 788, littéralement le "*pagus* RENNAIS"), qu'on trouve dans la haute vallée de l'Aude autour de RENNES-les-Bains et de RENNES-le-Château (*Castellum Redae*, en 1002), ne serait pas à relier à l'appellation du peuple précédemment cité des *Redones* de RENNES (en Bretagne) : un groupe des RÉDONS, jadis dépossédé de ses terres, aurait-il été contraint à l'exil (Lizop, 1957, avec carte, 162 ; Nègre, 1990, 156) ? Une fraction des ALBIQUES, installés dans la région de la *Montagne* d'ALBION et du *Plateau d'*ALBION (au nord d'Apt), autour de Saint-Christol-d'ALBION (Vaucluse) et de Revest-du-BION (Alpes-de-Haute-Provence), a pu partir s'installer chez les Rutènes, dans le secteur d'ALBI (Tarn). La localité est appelée *Albigensium civitas* au Ve siècle (Billy, 2011, 56), ce qui apparente son nom à celui des *Albici*. P.-H. Billy évoque aussi l'ancien nom de Riez (Alpes-de-Haute-Provence), *Alebaece* au Ier siècle ap. J.-C., et le village proche d'ALBIOSC, où un autre groupe d'*Albici* avait pu s'établir (même réf.).

Peuples conquérants, les Celtes subiront à leur tour sur leur sol la conquête de peuples et d'armées étrangères : ils devront s'opposer à des envahisseurs non celtes. En Gaule, ils auront à affronter au cours du IIe siècle av. J.-C. les expéditions des Cimbres et des Teutons (populations germaniques, mais sans doute celtisées, comme leurs noms aux consonances celtiques nous le donnent à penser) (Hubert, 1989, 111-113). Leurs incursions répétées ne sont certainement pas étrangères au hérissement de forteresses qui commenceront à s'installer en Gaule à partir de cette époque (même réf., 118), ce que les termes en *dunum* restés dans nos toponymes nous montreront (se reporter au chapitre III).

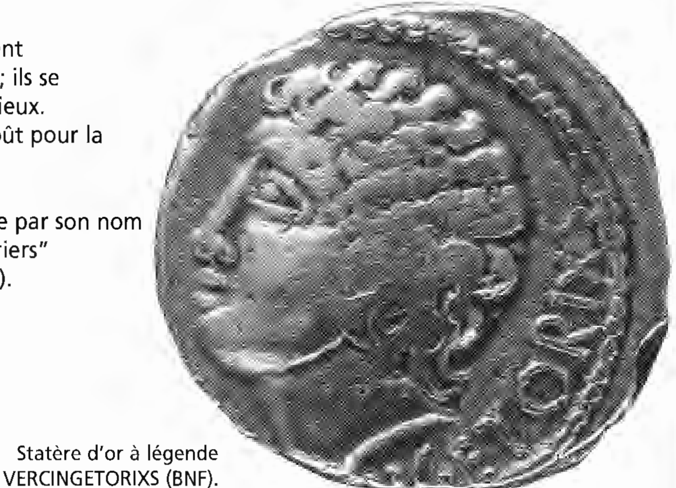
La Conquête romaine sera bien sûr le dernier grand engagement guerrier des Celtes sur leur sol. A leur défaite consommée, les noms de *Jules César* et d'*Auguste* viendront s'inscrire dans les noms de lieux de la Gaule, comme les marques du sceau romain imposé au pays. Certaines de ces empreintes se sont effacées : Angers n'est plus comme jadis *Juliomagus* ; Beauvais, *Caesaromagus* ; Clermont-Ferrand, *Augustonemetum* ; Limoges, *Augustoritum* ; Senlis, *Augustomagus* ; Tours, *Caesarodunum* (Nègre, 1990, 195, 159, 197, 194, 174). Mais d'autres dénominations sont demeurées bien vivaces. LILLEBONNE (Seine-Maritime) reste *Juliobona*, "Fondation-de-Jules". Fréjus (Var) tire encore son nom de son *Forum Juli* (toponyme attesté au Ier siècle av. J.-C.), marché

fondé par César en 49 av. J.-C. Aoste (Isère) et Aouste (Ardennes, Drôme) (comme Aoste en Italie) doivent toujours leurs appellations à Auguste (même réf., 167, 686, 618 ; Queirazza et autres, 1990, 32). AUTUN (Saône-et-Loire), AUTHON (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, et peut-être Essonne) et HOSTUN (Drôme) gardent, seulement déformé par les ans, le nom latin d'*Auguste*, mêlé au nom gaulois de la forteresse ou du marché ; CLION-sur-Indre (Indre), le "Marché-de-Claude" (*Claudiomagus*, au IV[e] siècle), associe dans son composé l'appellation gauloise du lieu d'échanges économiques au nom glorieux de l'empereur (qui avait fondé ou rénové l'agglomération placée sous son patronage ?) (Nègre, 1990, 174, 194 ; Mulon, 1997, 43 ; Coulon et Holmgren, 1992, 35). Certaines désignations seront en effet, au début de l'ère gallo-romaine, encore hybrides : à moitié latines, à moitié gauloises (*bona*, *dunum* ou *magus* restent des éléments celtiques dans ces composés). Mais les noms latins auront tendance à s'imposer de plus en plus largement, en maîtres. Comme la domination celte s'était jadis marquée par l'intrusion massive d'appellatifs celtiques, la mainmise romaine entraînera l'entrée dans les toponymes de mots du type *aquae*, *arcus*, *castrum*, *forum*, *murus*, *mutatio*, *pons*, *vicus*, etc. (Nègre, 1977, 49-76 ; Vial, 1983, 91-169) ; s'ensuivra l'adoption de la langue latine par tous les habitants de la Gaule. Les noms sont bien l'indice des conquêtes.

L'esprit guerrier des Celtes

Les Celtes se proclamaient combattants supérieurs ; ils se voulaient guerriers glorieux. Ils avaient un certain goût pour la puissance et la gloire.

VERCINGÉTORIX était de par son nom le "Grand-Roi-des-Guerriers" (celtique *ver-cingeto-rix*).



Statère d'or à légende VERCINGETORIXS (BNF).

Bien des appellations de peuples gaulois gardées dans les noms de lieux en France montrent cette dimension glorieuse et guerrière, cette volonté affichée de domination.

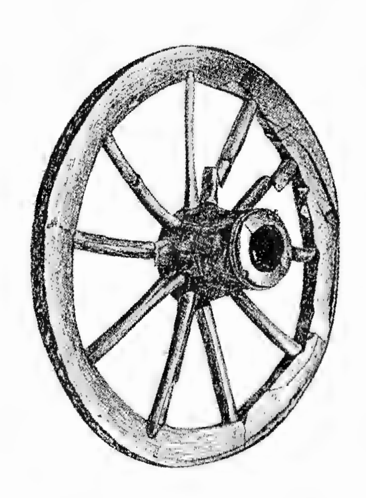
Les déplacements des peuplades

CHAR, CHARIOT, CHARROI sont des termes français issus de la langue gauloise.

Un mot est un fait de civilisation.

Le peuple des *Redones* (gardés dans RENNES et le pays RENNAIS) se disait les "Conducteurs-de-*redae*" : Ceux qui se déplacent avec des chars de voyage.

"Les Celtes [...] partis des confins danubiens avec familles, armes et bagages sur leurs CHARIOTS CHARPENTÉS et BÂCHÉS (trois mots celtiques !)"...



Roue de CHARIOT découverte sur le site de La Tène (Suisse) (d'après V. Gross, 1887, p. 33).

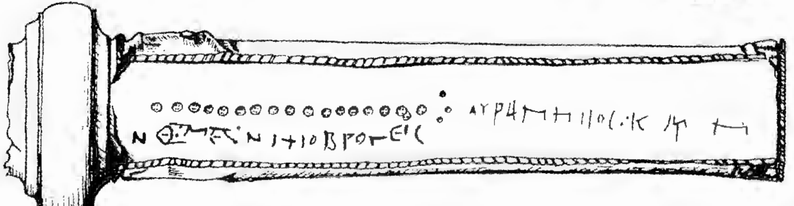
L'installation des tribus celtes en Gaule

Certains noms de peuples gaulois marquent l'appropriation territoriale, l'ancrage des populations sur le nouveau sol.

Les NITIOBROGES du pays d'Agen se dénommaient "Ceux-qui-ont-leur-propre-pays" : Les Autochtones.

(Semblablement, les ATRÉBATES de l'ARTOIS s'appelleront les "Maîtres-du-sol", et les *Suessiones* du SOISSONNAIS "Ceux-qui-ont-un-territoire-à-eux").





Torque gaulois en or de Mailly-le-Camp (Aube) (Ier siècle av. J.-C.), avec graffites *Nitiobrogeis* (M. Lejeune, 1985a, 406-412).

CHAPITRE II
L'ÉQUIPEMENT MILITAIRE

1 - L'HABILLEMENT DES SOLDATS

Un ensemble de pages étant consacré dans le tome II (*La Gaule des activités économiques*) au "Travail des peaux et des tissus" : cuirs, fourrures, textiles, et à l'étude des différents vêtements "civils" fabriqués par les artisans gaulois, nous n'envisagerons ici qu'assez rapidement ce qui a trait à la façon de se vêtir des soldats.

1.1. Les galoches

Sur le bas-relief d'un monument funéraire antique découvert au bord de la via Appia – le "Sarcophage de la vigne Ammendola", daté du IIe siècle av. J.-C., qui représente une scène de bataille entre Romains et Gaulois (avec la défaite des Barbares) –, sont figurés plusieurs soldats gaulois ayant "aux pieds une chaussure à semelle épaisse, découpée sur l'empeigne, les *gallicae*" (Reinach, 1889, 61-62 ; Rich, 1873, 297-298). Ce sont ici des souliers de taille plutôt basse ; d'autres bas-reliefs nous montrent des souliers un peu plus hauts, aussi à forte semelle, mais à lacets croisés entourant le mollet (P.-M. Duval, 1952, 104). Le terme de *gallica* est employé par les écrivains latins : Cicéron et Aulu-Gelle, en particulier (Jullian, II, 1909, 297) ; il est suspecté d'avoir donné naissance au français GALOCHE (Carcopino, 1961, 238 ; von Wartburg, IV, 1952, 45 ; Rey, 1992, 866). On s'est demandé si l'appellation antique des *gallicae* ne venait pas de ce que ces chaussures étaient considérées par les Romains comme spécialement "gauloises" (ce qui expliquerait le bas-latin *galliculae*, "petites [chaussures] gauloises", et dénoterait la réputation du produit, qui se répandra à Rome après la Conquête) (Gamillscheg, 1969, 465 ; Rich, 1873, 297-298 ; Dottin, 1915, 171). Mais cette étymologie est peut-être due à la réinterprétation romaine d'un mot plus ancien, d'origine gauloise. Il aurait été formé sur le même radical que le terme à la base du français GALET : thème gaulois **gallos*, "pierre plate" (qu'on trouve dans l'ancien français *gal*) – cependant le maintien du groupe *ga-* n'est pas expliqué –, avec ajout d'un suffixe gaulois *-ucia*, à comparer au gaulois **verr-ocia* > VAROCHE/VÉROCHE, "aulne vert de montagne" (von Wartburg, IV, 1952, 44-46 ; et XIV, 1961, 305 ; Walter, 1991, 212 ; Gagny, 1993, 149 ; Billy, 1997, 297). Le sens originel de la racine *gal-* justifierait de façon imagée une des caractéristiques de la chaussure, notée par plusieurs commentateurs : l'épaisseur de la semelle (les souliers de soldats devaient être assez solides, chose nécessaire pour un usage militaire) (Bloch et von Wartburg, 1975, 286 ; Walter, même réf.). L'appellation générique issu de *gallicae* ayant dû s'appliquer à bien des modèles différents et à bien des époques, nos GALOCHES – passées du domaine militaire au monde civil – n'ont pas gardé dans leur sémantisme l'idée précise des anciens souliers gaulois. En moyen français (XIVe-XVe siècles), les GALOCHES sont ordinairement des "chaussure[s] couverte[s] d'étoffe, bridée ou bouclée, montée[s] en cuir, avec semelle[s] en liège, portée[s] le plus souvent par des femmes" (von Wartburg, IV, 1952, 44). Dans le français moderne, les GALOCHES nomment des sabots à dessus de cuir et semelle de bois portés à la campagne, ou de grosses chaussures montantes à semelle épaisse (Robert, 1977,

845-846). Malgré le changement de sens, demeure cependant comme une constante l'idée d'une chaussure à grosse semelle, qu'on trouvait à la "base" de la *gallica* du soldat gaulois.

1.2. Les braies

Un gaulois *bracae*, avec différentes variantes, est attesté chez de nombreux auteurs antiques (Billy, 1993, 33). Il est à l'origine du mot de BRAIES, appellation ancienne du pantalon.

On voit des BRAIES déjà représentées sur un fourreau d'épée du Ve siècle av. J.-C., que les archéologues ont découvert dans la nécropole celte de Hallstatt en Autriche (Bertrand et Reinach, 1894, 100 ; Moscati, 1991, 131 et 166, avec représ.). Cependant, l'emploi du pantalon était loin d'être une tradition générale chez les Celtes ("il [était] inconnu aux habitants de la Gaule Belgique comme aux anciens Gaëls d'Irlande et d'Ecosse") (Dottin, 1915, 167). On pense que, d'abord étranger aux Celtes, ce type de vêtement aurait été pris d'un peuple de cavaliers (peut-être s'agissait-il de populations nomades des steppes de l'Asie centrale ; les Perses, par l'intermédiaire des Scythes, auraient-ils transmis son usage ?) (Werner, 1984, 140). Les troupes celtes pénétrant en Gaule en étaient sans doute pourvues, l'adoption des BRAIES ayant dû être d'abord le fait des guerriers. Polybe mentionne des BRAIES portées par les combattants gaulois dans son récit de la bataille de Télamon, qui eut lieu au IIIe siècle av. J.-C. ; c'est la première mention du pantalon gaulois par les Anciens : "Les Ins[u]bres et les Boïe[n]s se mirent en bataille ayant sur eux leurs BRAIES" (*Histoires*, II, 28, dans Cougny, I, 1986, 259). L'historien souligne l'avantage du vêtement : aisance des mouvements et protection contre les traits des ennemis (même réf., II, 30, 261-262). A part l'infanterie, les forces grandissantes de la cavalerie trouveront des avantages bien évidents à l'utilisation des BRAIES : l'agilité (connue) des monteurs de chevaux gaulois est peut-être due en partie à leurs pantalons (Roche-Bernard, 1993, 17). Symbolique de l'ancienne Gaule des combats, un célèbre petit bronze d'applique (découvert aux lieux du *forum* de l'Alésia gallo-romaine, mais sans qu'on puisse oublier que le mont Auxois fut auparavant le lieu de combats décisifs) nous montre un soldat gaulois allongé, mort ou mourant, la tête appuyée sur le bras droit, la jambe gauche repliée sur la jambe droite, le dos nu mais les jambes serrées de BRAIES à plis obliques (Espérandieu, 1906 ; Roche-Bernard, 1993, 18, avec phot.) : image de la défaite des forces gauloises. Mais "la culotte gauloise, s'empresse de souligner Henry d'Arbois de Jubainville, […] a historiquement triomphé de la toge romaine" (d'Arbois de Jubainville, 1904, 77 ; Delamarre, 2003, 84). Reconnaissant leur aspect pratique pour la vie militaire, les légions romaines vont finir par adopter les pantalons gaulois (les légionnaires portent sous Trajan une version courte, s'arrêtant au mollet ; puis, au Bas-Empire, un modèle descendant jusqu'aux pieds, qui est représenté sur l'Arc de Constantin) (d'Arbois de Jubainville, 1904, 76-77 ; Roche-Bernard, 1993, 19 ; illustr. dans Carcopino, 1961, 237).

L'ancien pantalon gaulois se répandra dans l'habillement civil ; on ne s'étonne donc pas que le nom des BRAIES du Moyen Age provienne du terme autrefois utilisé en Gaule. Nous verrons que des traces de ce mot se retrouvent dans les dialectes. L'étude des "Vêtements gaulois", dans le tome II, nous montrera aussi que les BRAIES sont à l'origine de nos modernes BRAGUETTES (le pantalon moderne pouvant être considéré comme le très lointain descendant du pantalon du soldat gaulois). D'autres mots, que nous découvrirons dans l'étude de l'habillement, nous gardent le souvenir des *bracae* de la Gaule. Le "costume [gaulois] que les Romains ont pu trouver inélégant […] était si commode et si utile qu'ils l'adoptèrent eux-mêmes, et que grâce aux Gaulois, il

s'est imposé au monde moderne", souligne Camille Jullian (II, 1909, 297 ; voir aussi Carcopino, 1961, 238, 241).

1.3. Les saies

Un autre vêtement caractéristique de la tenue des soldats gaulois était le *sagon*, sorte de cape formée d'une pièce d'étoffe, allant ordinairement jusqu'aux genoux, que l'on portait agrafée sur l'épaule (Roche-Bernard, 1993, 22-23 et 161 ; Kruta, 2000, 810). Le mot a fait naître l'appellation de la SAIE (1185 *saie*, "serge de laine"), désignant la cape du soldat de jadis, ou un manteau court de paysan ou de berger (Quemada, XIV, 1990, 1415 ; Delamarre, 2003, 265).

Selon Ernest Nègre, on pourrait peut-être retrouver le nom gaulois de cette SAIE dans l'appellation du peuple des *Saii* (anciennement **Sagii* ?), qui a été conservée dans SÉES (Orne), autour de laquelle les SAGIENS résidaient : ses guerriers se seraient dénommés les "Hommes-aux-SAIES" (Nègre, 1990, 156) (mais d'autres interprétations du nom sont possibles). Les écrivains antiques citent assez fréquemment le nom du *sagum* gaulois dans un contexte militaire. Virgile, relatant la prise de Rome par les Gaulois, en 387 av. J.-C., évoque les hommes en armes, montant dans la nuit à l'assaut du Capitole, armés, et habillés de SAIES rayées à bandes luisantes ("Virgatis lucent sagulis") (*Enéide*, VIII, éd. Cluny, 1993, 388-389). Le vêtement était pratique pour l'exercice militaire car il n'emprisonnait pas les mouvements. En outre, le soldat gaulois, le portant quotidiennement, n'hésitera pas à l'utiliser pour tous les usages. On le voit s'en servir comme couverture pour la nuit (Roche-Bernard, 1993, 22) ; comme protection contre les traits des ennemis (à la bataille de Télamon, en 231 av. J.-C., Polybe rapporte que les combattants gaulois avaient enroulé autour d'eux leurs SAIES pour amortir les coups) (même réf.) ; et même comme récipient pour évacuer la terre d'un fossé creusé (technique utilisée par les Nerviens lors de l'attaque du camp de Cicéron, en 54 av. J.-C., selon ce qu'en rapporte César, qui emploie le terme de *sagulum*) (*GG1*, V/42).

Comme ils s'étaient mis à porter des BRAIES, les légionnaires adopteront la cape militaire gauloise. La forme latinisée SAGUM, que nous utilisons parfois dans notre langue pour nommer spécialement le manteau du soldat de jadis, est l'indice de l'adoption romaine. L'ancienne cape gauloise deviendra même un symbole de l'habillement guerrier : on emploiera à Rome les expressions de *ire ad saga*, "courir aux armes", *esse in sagis*, "être sous les armes" (attestées chez Cicéron) ; *saga ponere*, "déposer les armes" (chez Tite-Live) (Ernout et Meillet, 1985, 589 ; Eydoux, 1962, 196). La mode militaire gauloise a donc laissé des traces indubitables dans le vocabulaire latin, traces qui se sont transmises au français.

1.4. Les objets de parure

Les guerriers de l'aristocratie gauloise portaient des bijoux au combat. "Tous ceux qui formaient les premières lignes étaient parés de colliers et de bracelets d'or" (Polybe, II, 29, dans Cougny, I, 1986, 261). "A leur fougue naturelle, ajoute Strabon, les Gaulois joignent [...] beaucoup de fanfaronnade, ainsi que la passion de la parure, car ils se couvrent de bijoux d'or, portent des colliers d'or autour du cou, des anneaux d'or autour des bras et des poignets" (*Géographie*, IV, 4-5, cité par Eluère, 1987, 135).

La partie consacrée au "Travail des métaux", dans le tome II, nous montrera que les noms gaulois de ces bijoux ont laissé des traces dans le français. Les bracelets (de bras et de jambe), appelés en celtique *viriae* et *viriolae* (sur une racine **wei-*, "courber",

"tourner"), se retrouvent (entre autres) dans les termes dialectaux de VIRE ou VOUIRE et dans le nom de VIROLE qui désignent tous des "anneaux" (von Wartburg, XIV, 1961, 505 et 517 ; Rey, 1992, 2263).

Les TORQUES – colliers métalliques rigides en métal précieux – ont été, à partir du III[e] siècle av. J.-C., l'attribut des guerriers nobles (Eluère, 1987, 166) : ornements de puissance et insigne glorieux du combat, aux vertus sans doute jugées protectrices (dans les représentations sculptées, ils pareront les dieux). Les auteurs gréco-romains montrent souvent des soldats gaulois portant des TORQUES lors des combats. On a cité la description de Virgile des guerriers celtes à l'assaut du Capitole, habillés de BRAIES ; l'auteur évoque aussi "de leurs colliers d'or la parure flottante/qui couvrait de leur cou la blancheur éclatante" (*Enéide*, VIII, cité par Eluère, 1987, 165). D'autres écrivains classiques mentionnent après des batailles contre des barbares la prise de colliers sur les ennemis vaincus. Ainsi Tite-Live nous apprend qu'à la suite de sa victoire sur les Boïens, en 191 av. J.-C., Scipion Nasica collecta pour son triomphe pas moins de 1471 TORQUES d'or pris à l'ennemi gaulois (*Histoire romaine*, XXVI, 40). Le même auteur rapporte l'histoire légendaire de ce militaire romain glorieux, Titus Manlius (calquant sans doute des faits gaulois). L'homme avait défié en combat singulier – une coutume davantage celte que romaine ! – un champion gaulois de haute stature (ne le disait-on pas géant ?). Le soldat romain, contre toute attente, parvint à tuer son adversaire. "A ce cadavre renversé, il épargna toute injure, seulement il le dépouilla de son collier qu'il passa, tout humide de sang, à son cou". Alors, il reçut le surnom de *Torquatus* (Tite-Live, *Histoire romaine*, VII, 10, cité par Eluère, 1987, 166). L'anecdote est éclairante. On attribue traditionnellement au mot de TORQUE une origine latine, le rattachant à *torquere*, "tordre", à cause des tiges torsadées que ce genre de collier pouvait montrer. Mais ce bijou, production si typique des barbares, emblème national des Celtes, aurait-il un nom à rapporter à la langue des Romains ? Comme la parure prestigieuse dérobée au Gaulois vaincu (symbole du combat singulier remporté et de la gloire acquise), le mot a pu être emprunté par les Romains à ces mêmes populations. Il n'est pas douteux – le costume des soldats nous l'a montré – que les Romains ont été influencés (au moins anciennement : à l'époque de la gloire militaire de leur ennemi) par les combattants gaulois ; ils ont eu tendance à en reprendre les insignes et les mots les plus caractéristiques. On pourrait trouver à la base du nom de TORQUE un thème celtique **torco-* ayant désigné ce type de collier rigide (Campanile, 1992 ; Delamarre, 2003, 299) (pour le détail de l'analyse linguistique, se reporter à l'étude précitée, dans le "Travail des métaux").

2 - LES ARMES

2.1. Armes défensives

2.1.1. Les casques

Les casques gaulois ne nous ont pas laissé leur nom spécifique ; ils ont sans doute été moins répandus qu'on pourrait le croire : "Les armures de tête n'ont [...] jamais été adoptées chez les Gaulois par la masse des combattants", écrit Joseph Déchelette (1914, 1160). Leur emploi à fins protectrices ne semble pas s'être fait avec une grande cohérence militaire (Jean-Louis Brunaux et Bernard Lambot parlent même d'une "utilisation extrêmement anarchique") (1987, 102). Cependant, ils ont pu répondre à une autre fonction précise, ayant un rôle moins de protection que de reconnaissance

et de prestige : ornement distinctif des guerriers nobles, qui permettait aux soldats “de repérer leur chef au cours des attaques et des mêlées” (l’usage en perdurera ; on connaît la recommandation d’Henri IV à ses troupes, avant la bataille d’Ivry : “Ralliez-vous à mon panache blanc !”) (Vertet, 1990, 8 et 11).

A cet effet, les casques gaulois pouvaient jadis être rehaussés par un cimier de métal prenant la forme de cornes d’animaux ou même figurant un animal. Diodore de Sicile présente des combattants celtes “se coiff[ant] de casques d’airain avec de grands ornements de hauteur, lesquels donnent à ceux qui s’en servent une apparence gigantesque”. Et il ajoute : “A quelques-uns même de ces casques sont fixées des cornes de même nature, et à d’autres des masques en relief d’oiseaux ou de quadrupèdes” (*Bibliothèque historique*, V, 30, dans Cougny, I, 1986, 408). Au nord-ouest de la Roumanie, dans une nécropole laténienne, a été découvert en 1960 un casque (du début du III[e] siècle av. J.-C.) surmonté d’un oiseau en tôle de bronze à ailes mobiles (Bloch, 1970 ; P.-M. Duval, 1977, 78, 106-107, avec belle phot. ; Moscati, 1991, 382 ; Kruta, 2000, 522 et 548). Une scène du chaudron de Gundestrup (première moitié du I[er] siècle av. J.-C.) nous montre aussi un groupe de cavaliers celtes avançant à cheval ; la tête de l’un d’eux est surmontée d’un casque couronné d’une figure d’oiseau (Hatt, 1989, 94-95 ; belle repré. dans Le Bihan, 1986, 127). Pline puis Suétone nous informent, concernant la Gaule, qu’une légion de Gaulois créée par César à la fin de la guerre des Gaules, et qui parcourra l’Empire, était appelée les ALAUDES (*Alaudae*), c’est-à-dire les “ALOUETTES” (Pline, *Histoire Naturelle*, XI, 44 ; Suétone, *César*, XXIV ; Gilbert, 2007). On peut se demander si les guerriers gaulois ne portaient pas parfois comme emblème des figures d’ALOUETTE ou des huppes sur leurs casques. L’étude des “Animaux emblématiques” (dans *La Gaule des dieux*) nous montrera qu’un rôle sacralisant dut être accordé par les peuples gaulois à ce petit oiseau. Ce n’est pas un hasard si son nom – ici paraissant en rapport avec les casques guerriers – provient de la langue gauloise.

Diodore de Sicile évoque aussi des casques gaulois où étaient fixées des cornes. On en retrouve la représentation sur des bas-reliefs antiques, dont l’Arc d’Orange (érigé au I[er] siècle apr. J.-C.) et le bas-relief de la Brague (au Musée d’Antibes, provenant d’un monument contemporain de celui d’Orange) (Déchelette, 1914, 1156-1157, avec illustr. ; Dottin, 1915, 289). Deux peuples antiques du monde celte paraissent en avoir tiré leur nom. D’abord, les CARNES (*Carni*), qu’on trouvait au nord des Vénètes, groupe alpin fortement celtisé, dont l’appellation se retrouve dans celle des Alpes CARNIQUES, de CARNIA (ville au nord d’Udine) et de *Carnium*/KRANJ en Slovénie (au nord de Ljubljana) (Kruta, 2000, 517 ; et Nègre, 1990, 153 ; Queirazza, 1990, 145 ; Gendron, 1998, 26). Ensuite, les CARNUTES du centre de la Gaule, qui ont laissé leur nom à CHARTRES (leur oppidum principal) et au *Pays* CHARTRAIN (Nègre, 1990, 153 ; Kruta, 2000, 517-518). C’étaient vraisemblablement les “Cornus” (gaulois **carno*, la “corne”, qu’on retrouve, avec changement vocalique, dans le vieil-irlandais *cern*, “excroissance”) (Vendryes, 1987, C-73 et 74) : guerriers dont les chefs combattaient avec l’ornement distinctif de cornes sur leurs casques (Ricolfis, 1985, 115 ; Lambert, 2003, 34 ; Sergent, 1995, 211 ; Delamarre, 2003, 106-107). Peut-être ces signes de force sacrée étaient-ils censés jouer d’une influence magique contre les combattants adverses (Kruta, 1985, 74) (voir à ce propos, dans le tome III, chapitre 2 : “Les Animaux emblématiques”, la partie 8, “Le Taureau”).

2.1.2. Les cuirasses

Des pièces spéciales d’habillement pouvaient permettre de protéger le corps. Elles étaient également sans doute peu répandues : réservées aux chefs militaires.

Contrairement à l'Age du Bronze où son emploi était assez courant, la cuirasse de métal ne semble avoir protégé le torse du guerrier que peu fréquemment. Des armures métalliques sont mentionnées par Plutarque dans les rangs des Cimbres combattant les Romains (*Marius*, trad. Cougny, II, 1993, 89 ; Deyber, 1986, 339) ; mais en Gaule on peut penser que les cottes de maille les avaient souvent supplantées : "[Certains guerriers gaulois] portent en guise de cuirasses des cottes de mailles de fer", écrit Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, V, 30, 3, dans Cougny, I, 1986, 408). L'appellation celtique de la cuirasse (**crupella*) a pu rester dans le nom de gladiateurs gaulois qui en étaient pourvus, les CRUP(P)ELLAIRES (*crup(p)ellarii*), dont on trouvait à Autun une école réputée, selon Tacite (*Annales*, III, 43). J. Pokorny y voit un radical **kreup-*, "recouvrir d'une croûte", aussi présent dans l'appellation du *Mons Graupius*, hauteur d'Ecosse, lieu d'une bataille entre Romains et Calédoniens (Pokorny, 1959, 623) : les métaphores du corps ont été productives. Un soldat germain s'appelait *Cruptorix* (Tacite, IV, 73), nom dont on a comparé la formation (*crup-to-rix* : « muni d'une cuirasse ») à celle de *Gaiso-to-rix* (« muni d'une lance »). Une inscription à Bavay mentionne un dénommé *Crupo* (Wuilleumier, 1963, 150-151). Un autre nom d'homme surnommé "Cuirasse", **Crupel(l)ius*, vient expliquer le nom de la localité de CRUPILLY, dans l'Aisne (*Crupiliacus*, en 1138) (Morlet, 1985, 73 ; Malsy, 1999, 333-334).

Plus courantes sans doute furent les protections pectorales en cuir, car plus légères et pratiques : le développement de la cavalerie légère imposa un allégement de l'équipement et de l'armement (Deyber, 1986, 339 ; A. Duval, 1983, 145). Le nom gaulois de ces cuirasses, **brunia/*bronia*, se serait "moulé" sur le nom celtique de la poitrine : **brunnio-/*bronnio-* (à comparer avec le vieil-irlandais *bruinne*, "poitrine, sein", et le vieux-breton *bronn*, de même sens). On connaît toujours dans le français dialectal de l'Ouest (Maine) BRONNE, "pis", BRONNER, "téter" ; et en provençal, BRUNBRUN, "boire", dans le langage des enfants (Guyonvarc'h, 1952b ; von Wartburg, I, 1948, 566 ; Delamarre, 2003, p. 92). La même racine pourrait se retrouver dans des noms de lieux de France du type BRON (Rhône), BRONNE (Marne), correspondant à des paysages mamelonnés (Falc'hun, 1979, 7 ; Delamarre, même réf.). Nous gardons indirectement le nom de l'ancienne protection guerrière des Gaulois : **brunia*, emprunté par les populations germaniques à la langue gauloise, s'est retrouvé dans le gotique *brunnjo*, qui a fait naître le vieil haut-allemand *brunna* et l'allemand BRÜNNE, "cuirasse". Nous avons récupéré le terme au Moyen Age sous la forme *broigne*, ce mot ayant servi à désigner le justaucorps en cuir garni de pièces de métal utilisé par les hommes d'armes (Hubert, 1974, 77 ; Fleuriot, 1964, 90 ; Vendryes, 1981, B-104-105) ; on lit dans *La Chanson de Roland :* "Sire Olivier a tiré sa bonne épée [...]. / Il frappe un païen [...]. / Il lui a fendu toute la tête par le milieu, / Tranché le corps et la brogne safrée" (Moignet, 1989, 114-117, v. 1367-1372).

2.1.3. Les boucliers

Pièce principale de l'armement défensif des guerriers gaulois, le bouclier oblong en bois ou en osier a frappé l'attention des Anciens par sa grande taille fréquente. On le voit dans la main des soldats investissant Rome ("De longs boucliers protègent leurs corps", Virgile, *Enéide*, VIII, trad. Bellessort, 1965, 287). On le remarque aussi lorsque Diviciacos, le chef éduen, vient parler devant le Sénat romain et ne s'en sépare pas ("Invité à s'asseoir, il refusa l'offre qu'on lui faisait et il plaida sa cause appuyé sur son bouclier", *Panégyriques latins*, VIII, 5, 3, 2, cité par Goudineau et Peyre, 1993, 179).

L'appellation gauloise (la plus courante) de cette arme défensive s'est formée sur un radical celtique *tal-*, désignant étymologiquement ce qui est "plat". On trouve à son origine un thème indo-européen **tel-* appliqué à des surfaces planes : sanskrit *talam*,

"surface", "paume" ; vieux-slave *tilo*, "pavé", "sol" ; lituanien *pã-talos*, "lit" ; grec *telia*, "table à jouer" ; latin *tellus*, "terre". Cette base est bien représentée dans les langues celtiques : vieil-irlandais *talam*, "terre" ; gallois, cornique, breton *tal*, "front" (Pokorny, 1959, 1061 ; Vendryes, 1978, T-22 et 23, T-182 ; Delamarre, 2003, 288-289). Le sens étymologique du thème gaulois est parfaitement justifié : à la différence des boucliers grecs et romains, de forme enveloppante, le bouclier celtique se caractérisait par sa surface quasiment plane (*spina* et *umbo* de métal, qui faisaient saillie, mis à part) : longue pièce de bois en forme d'ovale allongé (Rapin, 1988, 12-25 ; Reginelli, 1998, 65-72, avec phot., pl. X). Si sa longueur a varié, voire légèrement sa forme (parfois un peu plus rectangulaire), le bouclier gaulois "est resté fidèle à la surface plane, à l'inverse du *scutum* [romain] toujours convexe", souligne André Rapin, spécialiste de l'armement antique (1988, 15).

Le gaulois *talu-*, qu'on reconnaît comme second élément de composition dans des anthroponymes employés en Gaule, pourrait y avoir plutôt que le sens de "front" (généralement admis) celui de "bouclier" (l'ancien irlandais *tul-/taul-*, issu de **talu*, est lui-même attesté avec la signification de "front" mais aussi de "bouclier" ou "umbo de bouclier") (Vendryes, 1978, T-180 à 182 ; Delamarre, 2003, p. 288). Citons (parmi d'autres) les noms d'hommes gaulois ou gallo-romains *Attalus* ("Grand-Bouclier"), *Carrotalus* ("Bouclier-pour-le-combat-à-char", et non "Front semblable à un char" !), *Cassitalos* ("Bouclier-d'airain", orné d'incrustations), *Argiotalus* ("Bouclier-d'argent", avec ciselures), *Dubnotalus* ("Bouclier-sombre"), *Tigotalus* ("Bouclier-de-protection") etc. (Birkhan, 1967, 126-128 ; Déchelette, 1914, 1174-1175 ; et pour les attestations, Schmidt, 1957, 134, 164, 165 ; 199 ; Billy, 1993, 2, 45, 46, 66 ; Delamarre, 2003, 288, 438). Un ensemble de monnaies gauloises à légende *Vepotalos* figure un guerrier avec un grand bouclier (Colbert de Beaulieu et Fischer, 1998, 460-461) ; l'accord de la représentation et du nom à élément *-talos* n'est peut-être pas l'effet du hasard. Le même gaulois *tal-* a produit des dérivés (avec variantes vocaliques *-a-*, *-i-*, *-o-*), également repérables dans des noms de personnes : D. Ellis Evans relève sous l'entrée *talo-* les noms propres *Talasius* (à Lyon), *Talicius* (à Avignon), *Tal(l)onius* (au Puy), *Talussius* (sur des poteries)… (Evans, 1967, 259-260 ; Billy, 1993, 142 ; Wuilleumier, 1963, 107-108). Il peut s'agir d'anciens noms à valeur guerrière, désignant des manieurs d'armes défensives ; Diodore de Sicile et Posidonios évoquent les servants d'armes gaulois, porteurs de boucliers qui se tenaient auprès des chefs guerriers sur les lieux de bataille, et derrière eux lors des repas d'assemblées (Athénée, IV, 36, d'après Posidonios ; Diodore de Sicile, V, 29, dans Lerat, 1977, 166 et 169). Les noms de certains de ces porteurs de boucliers, souvent suffixés en *-(i)acum*, pourraient se retrouver à l'origine d'appellations de localités : *Talasius* viendrait expliquer TALAIS, en Gironde (*Talaitz*, au XIII[e] s.) ; TALAZAC, dans les Hautes-Pyrénées ; TALIZAT, dans le Cantal (*Talaisago*, en 963) (Nègre, 1990, 228, 206, 208). *Talus(s)ius* serait à l'origine de TALISSIEU, dans l'Ain (*Talussiacus*, en 1144) ; également de TOUZAC, en Charente (*Talziaco*, en 991-1018) ; et de TOUZAC, dans le Lot (*Tozacus*, en 1326) (même réf., 216, 207, 206). *Tal(l)icius* aurait laissé sa trace dans TALCY, Loir-et-Cher (*Talesi*, v. 1272 ; *Talceyum*, en 1351) ; dans TELLECEY et THÉNISSEY, en Côte-d'Or (*Tenisseyum*, en 1085) (Nègre, 1990, 215 ; Taverdet, 1976, 60). Enfin, Marie-Thérèse Morlet envisage un nom propre *Talius* ("dérivé du cognomen *Talus*, forme latinisée du gaulois *Talos*, *talo*"), suffixé en *-acum*, à l'origine de TAILLY, dans les Ardennes (*Taillei*, en 1219), et de TAILLY, dans la Somme (*Tailli*, en 1206) (1985, 191). D'autres noms de lieux paraissent s'être formés sur un nom d'homme gaulois **Talo-maros* : en Côte-d'Or, TALMAY (*Talamarus*, vers 630), et THOMIREY (*Thoméré*, en 1134) ; dans le Cher, THAUMIERS (*Talmeracensis*, en

1020) ; et en Seine-et-Marne, THOMERY (*Taumeriacum*, en 1220) (Dauzat et Rostaing, 1978, 668, 673-674 ; Taverdet, 2001, 84). L'élément gaulois *-maros* (latinisé en *-marus*), "grand", est assez courant dans les noms composés gaulois, en seconde position (Delamarre, 2003, 218) (INDUTIOMARUS et VIRIDOMARUS sont ainsi des chefs guerriers gaulois célèbres, cités par César). Le nom propre **Talo-marus* pourrait donc avoir été un surnom signifiant "Grand-Bouclier".

Employé sous une forme simple au sens de "bouclier", le radical *tal-* a pu générer par adjonction de suffixes divers ou second élément de composition d'autres appellations pour nommer la même arme : le fait qu'elle ait été très répandue viendrait justifier des variations dans les dénominations. On restitue un gaulois **talapacium* ou **talapaceum* comme étant à l'origine du mot TALEVAS (variantes *tallevas*, *talevaz*, *talvas* ou *tal(e)vart*) : désignation au Moyen Age du grand bouclier utilisé par les gens de pied pour se prémunir des flèches des archers ; le mot est employé dans le *Roman de Thèbes* (1150) puis dans les œuvres de Chrétien de Troyes (von Wartburg, XIII/1, 1966, 35-36 ; Gamillscheg, 1969, 836). "L'on usoit encores – dit un texte de 1581 – d'une autre forme d'escu appelé *tallevas* [...], lequel *tallevas* couvroit son homme entièrement, ayant une pointe a bas, pour le ficher en terre, et qui estoit fort massif, afin de couvrir ceux qui estoient derriere, volontiers arbalestriers ou archers" (cité par Godefroy, VII, 1892, 633). De *talevas* sont nés les noms du *talvassier* ou *tal(l)evacier* désignant dans la France médiévale le soldat muni du grand bouclier ou le servant d'armes chargé de le porter (fonction qui retrouvait celle ayant existé à l'époque gauloise : l'armée du Moyen Age a gardé des noms d'armes identiques parce qu'elle gardait des habitudes guerrières sans doute encore assez semblables). Nous conservons dans nos noms de familles des TALVA, TALVAT, TALVART, anciens surnoms de ces porteurs de boucliers (Morlet, 1991, 916). L'utilisation guerrière s'oubliant, l'ancien **talapacium* va servir à nommer des objets faits à partir d'une planche rectangulaire. Le TALABAS, en Limousin, et le TALABARD, en Gascogne, ont désigné naguère un "billot ou tronçon de bois qu'on suspend au cou des bêtes pour les empêcher de trop courir" (Sainéan, II, 1925, 111). Identiquement, le mot de TALBOT a nommé dans le Poitou jusqu'au siècle dernier la planchette de bois "que les paysans [...] attachaient au cou de leurs chiens, pour les gêner dans leur marche et les rendre ainsi moins vagabonds et moins dangereux" (Larousse, XIV, 1875, 1413 ; et Littré, VII, 1967, 714).

A côté de l'appellation du TALEVAS (attestée au XII[e] siècle), se rencontre aussi – formé sur le même radical d'origine gauloise – le nom de la TALOCHE (noté à partir de 1320). On lit dans la *Chronique de Bertrand du Guesclin* (écrite par Cuvelier, trouvère du XIV[e] s.) : "S'espee avoit au lez qui trenchoit roidement,/ Et une grant *taloche* qui au costé li pent" (cité par Godefroy, VII, 1892, 634). Le mot a également généré des noms de famille, qui nous sont restés du Moyen Age : TALOCHER, TALOCHEZ, TALOUCHER, pareillement appliqués jadis à des porteurs d'armes (Morlet, 1991, 916). Si le TALEVAS a désigné un grand bouclier, la TALOCHE pourrait s'être appliquée à un bouclier de taille plus petite (Godefroy, VII, 1892, 634 ; Greimas, 1978, 618 ; Quemada, XV, 1992, 1331).

Le mot s'est curieusement gardé dans l'"arme" toute pacifique du maçon ou du plâtrier : la TALOCHE, planchette sur laquelle on dépose le plâtre (ou qui sert à l'étendre sur les murs ou les plafonds). L'image ancienne de la forme oblongue de bois, munie d'une poignée – à l'origine du mot gaulois –, est demeurée. Mais les maçons d'aujourd'hui seraient bien étonnés de se savoir les lointains descendants des guerriers gaulois. Le terme de *taloche*, au sens de "claque", est réputé provenir d'une tout autre origine : dérivé du verbe *taler*, "marquer, meurtrir" (Bloch et von Wartburg, 1975, 622 ;

Quemada, XV, 1992, 1331). Nous nous demandons cependant s'il n'y a pas (au moins) croisement d'étymons : comme la TALOCHE définit un bouclier allongé et plat, ou bien une planchette droite, la *taloche* nomme une gifle appliquée sur la figure "avec le plat de la main" (Quemada, même réf.). Le bouclier, jadis, servait à parer les attaques ; mais brandi au-devant, il pouvait permettre de porter des coups à l'adversaire. Diodore de Sicile évoque le Romain repoussant un soldat gaulois de la Roche Tarpéienne : "L'ayant frappé de son bouclier à la poitrine, [il] le fit rouler en bas" (*Bibliothèque historique*, XIV, 116, dans Cougny, I, 1986, 426). Tite-Live écrit aussi à propos d'un combat : "Le Gaulois tend son bouclier de la main gauche [...]. Le Romain heurte de son bouclier le bas du bouclier gaulois et il pénètre de tout son corps sous cet abri." (*Histoire romaine*, VII, 10, cité par Brunaux et Lambot, 1987, 99). Spécialiste des questions militaires antiques, Alain Deyber note : "On s'aidait du bouclier en cognant de la bosse contre l'adversaire et, quand on était blessé, on s'appuyait dessus pour continuer à se battre" (dans Reddé, 1996, 75). Or, la *taloche* est bien un "coup" que l'on assène contre quelqu'un. L'idée de faire des marques, des meurtrissures (qui relierait *taloche* à *taler*) ne nous paraît pas l'idée essentielle.

Parfois fait en osier, le bouclier gaulois a été fabriqué le plus souvent en bois, à partir d'essences variées (Brunaux et Lambot, 1987, 97-98 ; Rapin, 1988, 15, 18 et 21 ; Reginelli, 1998, 69-72). Des noms de guerriers celtes pourraient en témoigner : *Drutalus* (anthroponyme gaulois attesté à Brive-la-Gaillarde) serait mot à mot le "Bouclier-de-Chêne" ; *Evotalis* (attesté par une marque de potier), littéralement le "Bouclier-d'If" (Billy, 1993, 66 ; Schmidt, 1957, 212, pour l'attestation des formes). Si ces noms propres ne paraissent pas s'être inscrits dans des toponymes, l'appellation d'une troisième essence : l'aulne, pourrait se révéler à l'origine de l'ethnonyme des ARVERNES, d'où vient le nom de la région d'AUVERGNE.

En Gaule comme dans les pays insulaires, le celtique *vern-* servait à nommer l'"aulne" mais aussi, métonymiquement, différents objets de bois pouvant être fabriqués à partir de cette essence : montants, poteaux, mâts de bateau, gouvernails... (ainsi, en ancien français, VERNE désigne-t-il parfois un "gouvernail" ou une "proue de bateau", ce dernier sens apparaissant dans *La Chanson de Roland*) (Moignet, 1989, 194-195 ; Lacroix, 2001, 81). Nos dialectes gardent aujourd'hui traces de différentes acceptions techniques : picard VERGNE, "soutènement des bords d'une rivière" ; limousin VERNHO, "machine pour élever les fardeaux" ; wallon VIÈNE, "timon d'une voiture" ; ardennais VERNE, VARNE ou VIÈNE, "charpente", "panne", etc. (von Wartburg, XIV, 1961, 301 ; Tamine, 1992, 150 ; Walter, 1997, 48 ; Lacroix, 2001, 81). L'aulne était courant en Gaule, comme l'attestent les nombreux noms de lieux issus du thème gaulois *vern-* qu'on rencontre dans notre toponymie (liste de 230 toponymes dans Walter, 1997, 45-46 – bien sûr, tous ne se rattachent pas à l'époque gauloise ! ; et carte dans Vial, 1983, 56-57). Les archéologues ont retrouvé dans diverses régions de France, remontant à l'époque gauloise ou gallo-romaine, fond de seau, pieux de palissade, élément de pont fabriqués en aulne (Audin, 1986, 52 et 60 ; Perrier, 1993, 103-105)... La même matière ligneuse a servi aussi à façonner chez les Celtes des boucliers (Lacroix, 2001, 83-85 ; Deyber, 2009, 292). L'aulne fournissait un bois assez homogène et solide, mais en même temps assez léger : avantage pour une arme qui ne devait pas être trop lourde à manier (Reginelli, 1998, 71-72). En gallois, le mot *gwern* et en irlandais ancien le mot *fern* (correspondants du gaulois **vernos*) ont parfois l'acception de "bouclier" (Lambert, 1993, 379 ; 2003, 203). Les fouilles archéologiques ont révélé une série de boucliers antiques faits en bois d'aulne : au Danemark (dans un dépôt d'armes d'inspiration laténienne, témoignage de l'influence des Celtes sur leurs voisins germaniques) ; en Irlande, dans une tourbière

(Reid, 1976, 18 ; Rapin, 1988, 18 et 21 ; Raftery, 1992, 63) ; en Suisse – jadis terre pour une grande part gauloise –, sur le site de La Tène (près de Neuchâtel) (Vouga, 1923, 59, et phot. pl. 16 ; Reginelli, 1998, 66-73, et phot., pl. 10). Nous pouvons penser qu'en Gaule centrale aussi des boucliers furent parfois fabriqués en bois d'aulne ; les guerriers ARVERNES en étaient peut-être traditionnellement munis. Aussi leur nom a pu se modeler sur celui de leur arme, nommée **arevernos*, mot à mot l'"aulne-du-devant" : le devant d'aulne (l'arme défensive se caractérisant comme une plaque de bois que le guerrier portait au devant de lui pour s'opposer à l'ennemi). On comparera cet **arevernos* à d'autres formations identiques connues dans les langues celtiques avec le même élément *are-* : vieil-irlandais *air-bruinne*, "poitrine" (de **ari-brunnio-*, littéralement "seins en avant", comme le bouclier était l'arme qu'on avance au devant) ; *air-chor*, "trait", "arme de jet" ("ce qui se lance au devant") ; et *air-inech*, attesté au sens de "façade", mais aussi de "bouclier" ("face du devant") ; gallois *ar-benn*, "chef" (mot à mot la "tête du devant") ; gaulois *are-pennis*, "extrémité du devant", d'où le français ARPENT ; et **are-banno*, "pointe du devant", d'où le dialectal ARVAN, "auvent" (Vendryes, 1959a, A-39, A-40, A-46 ; 1981, B-104 ; Delamarre, 2003, 92 ; Dottin, 1920, 228 ; von Wartburg, XXIV, 1969-1983, 546 ; Lacroix, 2001, 88-89, avec d'autres exemples celtiques d'emplois d'un élément adverbial en position initiale). Le *Glossaire de Vienne* (datant de quelques siècles apr. J.-C.) traduit le gaulois *arvernus* par les mots latins "*ante obsta*". *Ante*, "devant", est la correspondance latine claire d'*are*. *Obsta* est par contre assez mystérieux pour les linguistes, qui rejettent souvent la glose comme une "erreur manifeste" (Lambert, 2003, 207). Cependant, nous verrons dans cet *obsta* un mot de la famille d'*obstare*, "faire écran", "faire obstacle", "s'opposer" (idées bien en rapport avec la fonction du bouclier) ; ce pourrait être un doublet d'*obstantia*, mot à mot "ce qui fait obstacle" (Galtier, 1970, 117, repris par Sindou, 1995, 277). *Obsta* comme *obstantia* sont certainement à relier au mot latin *obstaculum*, qu'une glose donne précisément comme synonyme des mots *c(a)etram* et *scutum*, appellations latines du "bouclier" (glose latine V, 638, 64 : "c(a)etram = '*obstaculum*', '*scutum*' ") (Lacroix, 2001, 89-90). L'appellation des ARVERNES, si elle désigne bien les "Hommes-aux-boucliers-de-VERNE", soulignait sans doute que l'aulne était perçu comme ayant un pouvoir de protection magique au combat. Rappelons-nous que Diviciacos, chef éduen, était venu parler devant le Sénat romain appuyé sur son bouclier, dont il ne voulait pas se séparer (l'étude des "Arbres sacralisés" au t. III montrera que bien des essences en Gaule ont été mises en rapport avec les croyances). Qu'un peuple ait pu se nommer sur un nom d'arme surprendrait d'autant moins que nous trouvons dans le domaine indo-européen tout un ensemble de tribus montrant des cas similaires (Sergent, 1995, 208, 210, 214 ; Lacroix, 2001, 82-83) ; nous allons voir, dans l'étude des armes d'attaque, que plusieurs peuples gaulois ont tiré leur ethnonyme d'un nom en rapport avec leur armement.

2.2. Armes offensives

2.2.1. Les épées

Les Celtes sont arrivés vers l'ouest de l'Europe (et vers le territoire qui allait devenir la Gaule) porteurs des techniques de fabrication du fer. Sa maîtrise va leur assurer un armement de qualité qui leur donnera durant un certain temps, là où ils se battront, la supériorité guerrière. Jusqu'au IIIe siècle av. J.-C., au moins, ils dominent fréquemment les combats : "Devant ces armes de fer tout cède et tout plie" (Guillerm, 1986, 68). Le nouveau métal est bien plus résistant que les autres employés auparavant. L'étude

de la “Production des métaux” (dans le chapitre “Arts et techniques” du tome II) nous montrera que le nom celtique du fer, **isarno-*, est resté dans une série de noms de lieux, sans doute anciens sites gaulois de production (ou de vente) du fer.

L’épée fut l’arme de fer par excellence du combattant noble, à la fois pièce maîtresse de son armement et signe de son prestige et de sa puissance. On se doute qu’elle a été l’objet de soins très attentifs dans sa fabrication ; les nombreuses variations qu’elle connaîtra en Gaule au cours des siècles, pour s’adapter aux évolutions des techniques de combat (en faisant tour à tour une arme d’estoc, une arme de taille, ou bien une arme polyvalente), montrent sans conteste son importance (Brunaux et Lambot, 1987, 85-90 et 120 ; Kruta, 2000, 601-602 ; Deyber, 2009, 297-302).

Le terme français de GLAIVE nous a été transmis par le latin *gladius* ; mais on trouve à sa base un ancien thème celtique qui nommait l’épée (Weisgerber, 1931, 201 ; Pokorny, 1959, 546 ; Schmidt, 1967, 155, 159-160, 164, 171, 173 ; Flobert, 1994, 204 ; Lambert, 2003, 205). Dans les langues insulaires anciennes et modernes existe une série de mots de la même famille celtique servant à désigner cette arme : vieil-irlandais *claideb* et irlandais *claoimh*, “épée” ; moyen-gallois *cledyf* et *cleddyf* ou *cleddydd* ; cornique *clethe* ; moyen-breton *clezeff* et breton *kleze*, tous au sens d’“épée” (Vendryes, 1908 ; 1987, C-110). L’écossais moderne *claidheamb* employé avec l’adjectif *mor*, “grand”, a fait naître l’anglais CLAYMORE (Vendryes, 1908, 315) : c’est la “grande-épée” d’Ecosse, à lame longue et large, popularisée en France au XIX[e] siècle pour les besoins du folklore celte (“La harpe du barde ne se marie qu’au fracas des CLAYMORES et aux mugissements des tempêtes”, écrit dans un style fort caricatural le romantique Charles Nodier) (Larousse, IV, 1869, 414). A l’origine de ces différents mots, on trouve une base celtique **clad-*, “frapper”, “battre”, en rapport avec la fonction de l’épée (Henry, 1900, 69 et 71 ; Gamillscheg, 1969, 366).

Tôt emprunté par les Romains, le gaulois **cladios*, adapté en *gladius* dans la langue latine, fera naître le nom du *gladiateur* : combattant du cirque qui se sert d’un GLAIVE, mais aussi le mot de *glaïeul* : plante ainsi nommée pour la forme longue et pointue de ses feuilles (au Moyen Age, le mot *glaive* pourra du reste désigner la “lance” plutôt que l’“épée”) (Ernout et Meillet, 1985, 276 ; Quemada, IX, 1981, 265 et 267). Les latinistes reconnaissent la filiation du terme latin avec le gaulois **cladios : “Gladius* [...] doit être un mot venu par les invasions celtiques”, écrivent Alfred Ernout et Antoine Meillet (même réf.). Il peut paraître étonnant que, pour nommer l’épée, un terme celtique ait été emprunté par la langue latine : le GLAIVE n’est-il pas spécifiquement romain dans nos imaginaires culturels ? En fait, comme le souligne – sans doute de façon trop schématique et trop abrupte – Joseph Déchelette, “les Romains, [...] malgré leur science consommée des choses de la guerre, ne furent jamais que des armuriers peu inventifs, empruntant aux barbares leurs différents modèles de GLAIVES” (1913, 550). L’adoption du terme étranger dénote l’avance technologique ancienne des Gaulois dans le domaine de l’armement (nous détaillerons, dans le tome II, au chapitre des “Arts et techniques”, la qualité de leurs forgeages). Tite-Live note qu’au début du IV[e] siècle av. J.-C. les armes gauloises frappèrent d’étonnement les habitants de Clusium qui n’en avaient jamais vu de semblables (“Les Clusiniens furent épouvantés [...] par l’aspect de cette multitude d’ennemis et [...] par la nature de leurs armes”, *Histoire romaine*, V, 35, trad. Baillet, 1964, 58). Peu de temps après, les troupes celtes investissaient Rome. Plutarque écrit que les Romains, sur les conseils de Camille, décidèrent alors de revoir leur armement et d’en créer un nouveau, en fonction de celui des Gaulois menés par Brennus (cité par Brunaux et Lambot, 1987, 30). L’épée jetée par le chef gaulois dans la balance pour alourdir le poids de la rançon romaine à payer (épisode du fameux

Vae victis) (Tite-Live, V, 48) est bien symbolique du rôle vainqueur du GLAIVE gaulois et de son influence aussi bien militaire que linguistique. Nous ne pouvons en effet croire que seul le hasard ait laissé pénétrer le terme celtique de **cladios* dans la langue latine, d'où s'en est suivie la création du français GLAIVE. Le fait de civilisation (la qualité supérieure des épées celtes à un moment de l'Histoire) est clairement resté inscrit dans un fait de vocabulaire.

2.2.2. *Les armes de trait*

Si l'épée constituait la pièce d'équipement offensif la plus prestigieuse des guerriers gaulois, elle n'était pas la plus courante ni la plus utilisée. Les armes de trait furent sans doute bien davantage répandues parmi la masse des soldats (Brunaux et Lambot, 1987, 91). Ainsi, "le grand nombre de lances et de javelots découverts [à Alise-Sainte-Reine] montre qu'il s'agit des principales armes avec lesquelles on a combattu devant Alésia" (Sievers, dans Reddé, 1996, 72). L'usage intensif de ces armes fut certainement très efficace et très redouté, qu'elles fussent conçues pour la lutte rapprochée et gardées en main, ou utilisées à distance et donc jetées en l'air vers l'ennemi. La richesse des traces linguistiques qui nous en sont restées ne doit donc pas étonner.

• *Les lances*

Elles constituaient "l'arme blanche dont l'effet moral [était] le plus puissant, et dont les coups [étaient] les plus meurtriers" (Général F. de Brack, cité par Deyber, 1986, 333).

Les Anciens désignaient sous son appellation un engin guerrier qui était originellement spécifique aux Celtes : "Ils portent, la pointe en avant, des piques qu'ils appellent *langkias*, dont le fer d'une coudée de long [45 cm], encore plus grand avec l'appendice [la douille], n'a guère moins de deux palmes de large [5 à 6 cm] ", écrit Diodore de Sicile à propos de l'équipement des soldats gaulois (trad. Cougny, I, 1986, 408-409, revue par Rapin, 1988, 89). Nonius, grammairien latin, atteste (mais à une date plus tardive) l'emploi de la même arme en Gaule : *Galli materibus ac lanceis […] perturbant agmen* (cité par Delamarre, 2003, 196). Ce terme particulier ne connaît aucune parenté avec les autres langues indo-européennes. Il ne se retrouve en particulier, anciennement, ni dans la langue grecque ni dans la langue latine (Brunaux et Lambot, 1987, 93). Assurément, "le mot comme la chose sont celtiques" (Werner, 1984, 168). On trouve du reste un correspondant vieil-irlandais : verbe *do-léicim*, "je lance", fait sur le thème **lank-* (Vendryes, 1959b, 300-301 ; Delamarre, 2003, 196). Les Romains qui ignoraient jadis cette arme ne la connurent que par l'intermédiaire des Celtes (ce que soulignent Alfred Ernout et Antoine Meillet : elle "était étrangère aux Romains à l'origine ; c'est après qu'elle a été adoptée par eux que les dérivés du mot se sont peu à peu créés") (1985, 339-340). A nouveau, les Celtes – et on peut bien penser que les Gaulois de Cisalpine avec qui ils furent en contacts guerriers à haute époque y furent pour quelque chose – se montrèrent les initiateurs des Romains pour le matériel guerrier (mais il faut ajouter que les Romains les rattraperont et en de nombreux points les dépasseront : "La contribution des Romains au progrès technique de l'humanité n'[a] souvent pas été autre chose en fin de compte que de recueillir sur place, puis d'importer chez eux et enfin de diffuser dans le reste de l'Empire nombre de techniques", souligne Michel Molin) (1982, 39). On comprend aisément que les peuples s'étant mis à utiliser l'arme nouvelle aient repris, à peine adapté à la prononciation de leur langue, le terme celtique qui la nommait : les Grecs diront *langkias* et les Latins *lancea* (Rapin, 1988, 90). Comme pour le GLAIVE, l'adoption du mot étranger trahit l'adoption des techniques. Le mot français de LANCE est bien sûr, *via* la langue latine, le continuateur du terme celtique repris par Athènes et par Rome (Lambert, 2003, 205 ; Flobert, 1994, 204).

La LANCE gauloise était ordinairement gardée à la main : longue arme d'estoc du fantassin, au fer piquant et tranchant, destinée au combat rapproché (Brunaux et Lambot, 1987, 92 ; Rapin, 1988, 88). Mais une autre version, mixte, se développa, surtout destinée à la cavalerie dont les forces prenaient de l'importance. Moins longue, plus légère, on pouvait la manier comme une pique mais aussi l'expédier en l'air. Sa flamme forgée plus courte et plus large permettait à l'instrument de bien planer (Brunaux et Lambot, 1987, 93 ; Rapin, même réf.). Ce rôle particulier de la LANCE comme arme nouvelle de jet se retrouve dans notre verbe LANCER qui contient bien le sémantisme de "manier une LANCE en la jetant en l'air".

Comme pour les boucliers, les guerriers nobles se faisaient porter les LANCES par des servants d'armes (Posidonios parle de "doryphores" au livre XXIII de ses *Histoires* ; il leur donne un statut plus enviable que les porteurs de boucliers : "Ceux qui portent leurs boucliers se tiennent debout derrière eux, mais ceux qui portent leurs lances, assis en cercle en face de leurs maîtres, participent à leurs festins") (Posidonios chez Athénée, IV, 36, dans Lerat, 1977, 166). On a envisagé que leur souvenir se retrouverait dans les appellations d'ALENÇON (Orne), LANÇON (Ardennes, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Maine-et-Loire, Hautes-Pyrénées, Savoie, Var, Vaucluse), voire LANCÉ (Loir-et-Cher), LANCHY (Aisne), LANCIÉ (Rhône)..., parvenues par l'intermédiaire d'un gentilice *Lancius* ou *Lantius* : peut-être surnoms d'anciens porteurs ou manieurs de LANCES (Guyonvarc'h, 1960b, 402-403 ; Delamarre, 2003, 196). L'hypothèse reste cependant incertaine, même si ce type de surnom guerrier a pu exister (on connaît – remontant bien sûr à des dates beaucoup plus récentes : à partir du Moyen Age – des noms de familles (toujours portés) comme LANCE, LANCIER, LANCEARD, LANÇON, LANCHON, sobriquets donnés à des manieurs de LANCES ou à des hommes d'humeur batailleuse) (Morlet, 1991, 579-580).

• *Les armes de jet*

Remplissant parfois encore une fonction mixte d'arme d'estoc et d'arme de jet, d'autres sortes de traits, plus légers, étaient utilisés par les tribus gauloises en guerre.

Le *gaison

Un mot gaulois latinisé en *gaesum* nommait une sorte de javeline, présentée comme originaire de Gaule par les auteurs antiques (en particulier Servius et Nonius) (Schmidt, 1967, 168 ; Delamarre, 2003, 174). Virgile, dans un passage fameux précédemment cité, en arme la main des Gaulois, tentant de s'emparer du Capitole, en 387 av. J.-C. (*Enéide*, VIII, v. 662) ; Properce montre le roi Virdomare jetant ces traits depuis son char, à la bataille de Clastidium, en 222 av. J.-C. (cité par Blanchet, 1904, 230 ; et Dottin, 1915, 271). Les linguistes ont montré qu'on devait avoir à l'origine une forme gauloise **gaison*, qui trouve correspondance dans les langues celtiques : vieil-irlandais *gae*, "lance" et *fo-gha*, "petit trait, javelot d'appoint" ; ancien gallois *guoiu* et moyen-gallois *gwaew* ; également vieux-cornique *guyu ;* vieux-breton *guugoiuou*, "traits", "javelots", "fers de lance", et moyen-breton *goa*, "lance" (Guyonvarc'h, 1954, 142 ; Fleuriot, 1964, 204 ; Delamarre, 2003, 174). Formés sur ce thème, sont attestés des noms d'hommes celtes (surnoms de guerriers, manieurs de javelots) : GAISORIX (prince breton ; et aussi chef cimbre, au nom celtisé), GAISATORIX (roi galate du IIe siècle av. J.-C.) (Guyonvarc'h, même réf. ; Hubert, 1989, 112-113 ; Barruol, 1975, 306). Une tribu celtibère se serait appelée les *Gessoriences* (pour **Gaesorinses*), selon Pline, *Histoire Naturelle*, III, 23 (Guyonvarc'h, même réf.). En Gaule, des populations celtes, qui s'étaient établies dans la région Rhône-Alpes, ont été dénommées *Gaesati* : les GÉSATES. Une grande partie de ses membres, redevenant troupes de guerriers errants, participeront au côté de différentes

tribus gauloises aux campagnes militaires d'Italie du IIIe siècle av. J.-C., en tant que mercenaires (Bosch-Gimpera, 1955, 154). Après Polybe (*Histoires*, II, 22), Plutarque évoque les "Gaulois qui se font soldats pour de l'argent et qu'on appelle GÉSATES" (*Marcellus*, III, dans Cougny, II, 1993, 56). Le nom de ces guerriers était certainement en rapport avec leurs activités militaires et avec leur arme d'élection : la javeline, propre aux peuples des Alpes (Cougny, II, 1993, 56 ; Barruol, 1975, 306). Comme Silius et Nonius, Virgile parle du reste des *alpina gaesa* : "Chacun [des guerriers gaulois] brandit, bras haut, ses deux *gaesa* alpines" (Jullian, I, 1909, 353 ; Ernout et Meillet, 1985, 265 ; *Enéide*, v. 661, trad. Cluny, 1993, 389). Selon le texte de *La Guerre des Gaules*, les troupes romaines cantonnées à Martigny (Valais suisse), en 57 av. J.-C., se firent attaquer par des "Gaulois [...] qui jet[aient] contre le retranchement [romain] des pierres et des *gaesa*" (*GG1*, III/4, 76). Les spécialistes de l'armement antique pensent qu'il s'agissait d'une arme d'origine italo-celtique, sorte de *pilum* qui aurait été utilisé traditionnellement dans les Alpes et en Italie du Nord (depuis des siècles), mais dont l'usage n'aurait pas connu une grande diffusion ailleurs en Gaule (Rapin, 1988, 88 et 94 ; Sievers, dans Reddé, 1996, 73).

L'ancien mot gaulois qui désignait l'arme, repris par les Romains sous la forme latine de *gaesum*, se retrouve dans le français GÈSE (terme en vérité peu courant, introduit dans le lexique pour évoquer les réalités de la guerre antique) (Littré, 1967, IV, 69). Ajoutons que des noms de lieux paraissent issus du thème gaulois *gaes-/gais-*. Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) s'appelait jadis *Gesoriacum* ou *Gaesoriacum* (Desjardins, I, 1876, 368-372 ; Deroy et Mulon, 1992, 67) ; GISAY, dans l'Eure (*Gysaium*, en 1124), GISORS, dans le même département (*Gisortis*, en 968), GISY, dans l'Yonne (*Gisei*, au IXe s., et *Gisiacum*, en 1142), GIZAY, dans la Vienne (*Gisiaco*, en 1097-1100), GIZY, dans l'Aisne (*Gisiacus*, en 1113) remontent peut-être à la même origine. On s'est demandé si le sens en était militaire : lieux où vivaient "Ceux à la lance". Mais il pourrait être plutôt topographique, la pointe de l'arme ayant pu désigner métaphoriquement une avancée de terre dans l'eau, un cap, un éperon rocheux, voire une île (Poulet, 1997, 31 ; Lepelley, 1999, 18) ; à moins qu'on y trouve un sens théonymique, les toponymes précédents pouvant se rapporter à un dieu GISACOS ou GÉSACUS, attesté en Gaule (dieu à la lance ?) (se reporter au chapitre "Les Dieux", dans le tome III *La Gaule des dieux*).

La mataris

Autre arme gauloise de jet (pour le combat à distance), la *mataris* paraît avoir connu un large emploi, que pourraient peut-être dénoter ses nombreuses variantes d'appellation, transmises par les écrivains antiques : *mataris* (Tite-Live), *madaris* ou *mairis* (Strabon), *materis* (Sisenna, dans Nonius), *matara* (César) (Deyber, 1986, 335 ; Billy, 1993, 102-104). L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (œuvre attribuée à Cicéron) parle de la *Materis transalpina*, "la *Materis* transalpine", pour désigner emblématiquement les peuples gaulois : ils étaient donc perçus comme des porteurs de ce type de javelot (IV, 43, trad. Achard, 1989, 183). A la base du mot, il semble y avoir un radical **met-*, "mesurer", "jalonner", qu'on retrouve dans le gallois *medru*, "viser" : l'étymologie répond à la fonction de l'arme de trait (Pokorny, 1959, 703 ; Degavre, 1998, 298). Strabon définit pour ses lecteurs la *madaris* comme "une espèce de javeline" (*Géographie*, IV, 4, 3, trad. Cougny, I, 1986, 70). Il s'agissait d'un dard pourvu d'une pointe métallique assez large, qui permettait à l'engin de bien planer (Deyber, 1986, 335 ; Brunaux et Lambot, 1987, 94). Tite-Live, retraçant la bataille du mont Albano en 350 av. J.-C., évoque un consul romain qui a eu "l'épaule gauche presque traversée par un javelot gaulois" nommé dans le texte latin *mataris* (*Histoire romaine*, VII, 7, 24, trad.

Bloch, 1968, 40). César montre la même arme en action aux mains des Helvètes, lors de la bataille de Bibracte : "Les Barbares [...] accablaient de traits [les nôtres] à mesure qu'ils approchaient ; plusieurs aussi lançaient [...] des *mataras* [...] qui blessaient nos soldats" (*GG1*, I/26, 20).

Il semble que la guerre soit un perpétuel recommencement : la *mataris* a transmis son appellation à l'arme du Moyen Age appelée MATRAS (la forme *materas* se trouvant employée dès 1180, dans le *Roman d'Alexandre* ; on rencontre dans d'autres œuvres *maturas* ou *matelas*) (Godefroy, 1888, 201 ; Greimas, 1978, 399 ; Quemada, XI, 1985, 512). Ce nom désigne un gros trait conçu pour être tiré par une arbalète (von Wartburg, VI/1, 1969, 463-465 ; Gamillscheg, 1969, 608). Il était "armé au bout, au lieu de pointe, d'un fer gros et arrondi qui fracassait le bouclier, la cuirasse et les os de ceux contre lesquels on le tirait" (on devait en effet pour meurtrir les chairs percer d'abord les armures) ; l'Histoire a retenu que Louis le Gros, en 1129, fut blessé d'un coup de MATRAS à la cuisse (Larousse, X, 1873, 1343 ; et Quemada, XI, 1985, 512). Certaines des machines-arbalètes du Moyen Age pouvant atteindre deux mètres de longueur, on comprend qu'on ait comparé le carreau d'arbalète à une véritable javeline (d'autant que les traits gaulois étaient parfois aussi expédiés en l'air par une aide mécanique : au moyen d'une courroie de propulsion). De l'emploi médiéval des MATRAS sont nés des noms de familles, au départ surnoms d'arbalétriers, soldats manieurs de ces engins : MATRAS, MATRAT, MATRAZ, DUMATRAS (Morlet, 1991, 673). Après le Moyen Age, le mot de MATRAS a continué à vivre en français et s'est ancré dans de nombreux dialectes, sous différentes variantes. Le sens ancien du terme s'est gardé – cas rare – dans les patois du Dauphiné, où MATRASA est attesté avec l'acception de "coup de javelot" ; mais le plus souvent la signification a été changée : MATRAS désigne une tige de bois, un levier (utilisé pour différents usages techniques), un bâton ou perche, voire un gros gourdin. De là est né anciennement le verbe MATRASSER, qui veut dire "frapper avec un MATRAS", "rouer de coups", "assommer", et au sens figuré "mettre en piteux état", "maltraiter", "harasser" (Roquefort, 1808, 153 ; Godefroy, 1888, 203 ; von Wartburg, VI/1, 1969, 463-465). Cependant, ces mots du lexique – bien que parfois encore employés dans les dialectes – sont déjà notés comme de "vieux mots" dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle (Larousse, X, 1873, 1343).

Le javelot

Arme de jet la plus courante, le JAVELOT a été d'utilisation très fréquente pour le combat à distance (des fantassins légers et des cavaliers). A la bataille d'Allia, ayant opposé les Sénons aux Romains, vers 390 av. J.-C., "les Celtes [...] lançaient leurs javelots [...] ; leurs traits tombaient en foule" (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XIV, 115, trad. Cougny, I, 1986, 423). En 54 av. J.-C., au cours de la campagne contre les Eburons, dans la vallée du Geer, près d'*Atuatuca*/Tongres, les cohortes de César seront surprises des "traits lancés par une si grande multitude", causant des pertes sévères dans les rangs des légionnaires (*GG2*, V/35, 109 ; Constans, 1929, 56-57). Ces armes avaient une hampe nettement plus effilée et moins longue que les LANCES : de 1,5 m à 2 m (contre près de 2,5 m) ; elles étaient donc plus légères, leur fer possédant une flamme plus courte, parfois à empennage finement lancéolé, parfois à ailes larges (Brunaux et Lambot, 1987, 94-95 ; Rapin, 1988, 88 ; Reginelli, 1998, 73-74). Au combat, les soldats en consommaient certainement des quantités très importantes. Les bois ont disparu, mais les sites de bataille (Alise-Sainte-Reine, Puy-d'Issolud...) ont révélé de nombreuses pointes de fer (Sievers, dans A. Duval, 1994, 277).

Notre mot français de JAVELOT se trouve déjà employé en 1135 dans la chanson de geste du *Couronnement de Louis* : *A son arçon a pris un* javelot,/ *Envers Guillelme l'a*

lancié si tres fort/Si bruit li cols que foldre qui destort : “A son arçon il a pris un JAVELOT et l’a lancé très fort sur Guillaume, avec un bruit semblable à celui de la foudre” (v. 950, Bossuat, 1935, 59-60). JAVELINE, fait sur le même radical, avec substitution de suffixe, est beaucoup plus tardif : attesté par l’écrit au XVe siècle (Quemada, X, 1983, 675-676). A l’origine de ces mots, on a restitué un gaulois **gabalaccos* fait sur un thème celtique *gabal-*, “fourche”, à comparer avec le vieil-irlandais *gabul*, “enfourchure”, le gallois *gaflach*, “fourche”, “lance”, “lance empennée”, le vieux-breton *gabl* et le breton *gaol*, “fourche”, etc. (Meyer-Lübke, 1935, 309 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 350 ; Lambert, 2003, 199 ; et Henry, 1900, 129 ; Delamarre, 2003, 172-173). A la bataille de Verceil, en 101 av. J.-C., Plutarque note l’utilisation par les Cimbres d’un “javelot à deux pointes” (*Marius*, XXV, dans Cougny, II, 1993, 89) ; cette particularité, qui a dû exister également chez les Celtes, expliquerait-elle le nom ancien de l’arme ? Pierre-Yves Lambert préfère partir d’un thème celtique *gab-*, “prendre”, qui est attesté par plusieurs inscriptions en langue gauloise, et qu’on retrouve dans le vieil-irlandais *gaibim*, “je prends”, et *gabal*, “prise” ; le vieux-breton *gabael*, “prise, saisie”, le cornique *gauel*, “prise”, le gallois *gafael*, “tenir” (Lambert, 2003, 199 ; et Fleuriot, 1964, 172-173 ; Delamarre, 2003, 173). Le JAVELOT aurait alors été l’arme que l’on “prend” en main. Le même auteur fait remarquer que “le javelot comportait généralement une lanière permettant de le lancer avec plus de force” (Lambert, même réf.). Un JAVELOT retrouvé sur le site de La Tène comportait encore sur son bois un clou “dont la tête ne s’appuyait pas au bois” : “le javelot était lancé au moyen d’une ganse en cuir (*amentum*) cloué à la hampe” (Vouga, cité par Reginelli, 1998, 87-88). On peut aussi considérer – vu la légèreté de l’arme – que le soldat pouvait “prendre” en main un petit lot de JAVELOTS (Jean-Louis Brunaux et Bernard Lambot parlent des JAVELOTS comme de “projectiles de bois fabriqués en séries dont l’utilisateur disposait de bottes entières”) (1987, 94). Le nom du JAVELOT sera alors comparé avec celui de la JAVELLE (issu du même thème gaulois), “qui désignait ce qu’on rassemble par tas, par poignée” : la “brassée d’épis” que l’on prend en main (Bloch et von Wartburg, 1975, 350 ; Lambert, 2003, 199).

Nous avons dit, à propos du nom des ARVERNES, qu’il n’était pas rare que des peuples antiques se soient dénommés sur les armes qu’ils utilisaient. Plusieurs ethnonymes ont été formés sur l’appellation d’armes de trait : les grecs *Doriens* étaient ainsi “Ceux-de-la-lance”, *doru*. Le nom de plusieurs peuples celtiques s’explique pareillement : les *Osi* ou *Osones*, peuple au nord-est du coude du Danube, se disaient “Ceux-du-frêne” (leurs lances ayant été faites dans ce bois très dur) ; les *La(i)gin*, peuple irlandais dont le nom s’est gardé dans le *Leinster*, étaient les troupes armées de “lances à large pointe” (*laighen*, *layen*) (Reinach, 1909, 78 ; Sergent, 1995, 208, 210, 214). Pour la Gaule, a été étudié plus haut le cas des GÉSATES, dont bien des membres ont formé des groupes de mercenaires armés de GÈSES. Nous nous demandons si le nom d’un peuple gaulois qu’on trouvait établi dans la Celtique ne serait pas issu du thème gaulois ayant nommé le JAVELOT (*gabal-*) : les GABALES (*Gabales* ou *Gabali*), qui ont laissé leur appellation à JAVOLS (*Gabalitani*, au Ve siècle), et au GÉVAUDAN (*Gabalitanus pagus*, chez Pline au Ier siècle). Hermann Gröhler relie le nom des *Gabali* au thème du vieil-irlandais *gabim*, “je prends” (1913, 73). Albert Dauzat pense que “**gabalos*, mot celtique, ancêtre de *javelot*” “ne peut être séparé du nom de la peuplade gauloise, les *Gabali*” (1918-1919, 258, note 3). Les linguistes ont parfois traduit le nom des GABALES comme signifiant “Ceux-aux-fourches” (ainsi Nègre, 1977, 41 ; 1990, 154) ; comment comprendre cette appellation ? On a du mal à croire à un surnom de peuple d’agriculteurs, armés d’instruments pour la fenaison, voire de justiciers dressant

des fourches patibulaires. N'était-ce pas plutôt un surnom guerrier voulant dire les "Hommes-aux-javelots" ? La localité de GAVAUDUN (Lot-et-Garonne) pourrait tirer son appellation d'un antique **Gabalo-dunum* ; elle aurait été surnommée la "Forteresse-des-javelots", nom qui serait approprié à un site de défense militaire (Nègre, 1990, 173 ; Delamarre, 2003, 173).

Bien des appellations de peuples gaulois se sont révélées guerrières, car la guerre est restée pendant des centaines d'années la première occupation et motivation des tribus celtes. Un autre peuple gaulois a laissé dans notre toponymie la trace de l'importance des armes de trait utilisées dans les combats : les LÉMOVIQUES du LIMOUSIN. Ils étaient littéralement les "Guerriers-de-l'orme" : "Ceux-qui-se-battent-avec-l'orme" ou "qui-vainquent-avec-l'orme" (*Lemo-vices*) (Reinach, 1909, 200 ; Lambert, 2003, 35 et 94). LANCES et JAVELOTS gaulois étaient ordinairement fabriqués avec des hampes de frêne ou d'orme (dans la langue gauloise *lemo-*) (Brunaux et Lambot, 1987, 95) : Strabon, dans sa *Géographie* (IV, 6, 7), parle "du bois d'orme dont on fait les hampes des javelots et les armes pour les exercices" (Cougny, I, 1986, 84). L'étude du "Travail du bois", dans le chapitre II du tome II, nous montrera les qualités particulières de l'orme, bien approprié à l'utilisation d'une arme de trait.

2.2.3. *Les arcs*

L'art du combat pouvait avoir jadis une relation directe avec l'art de la chasse : "La chasse [était] l'école de la guerre", "le chasseur [étant] un guerrier qui s'entraîne" (Brunaux et Lambot, 1987, 26). L'utilisation de l'arc par les soldats gaulois illustre ce fait : arme de chasse courante en temps de paix, l'arc a pu devenir arme utilisée dans les combats (Reinach, 1909, 56-57). A l'époque de la Conquête, nous savons que l'instrument a dû servir de façon non négligeable, même s'il a pu avoir un "statut inférieur dans la hiérarchie des armes" (Sergent, 1991b, 223). On lit en effet dans *La Guerre des Gaules* que "les archers [...] étaient très nombreux en Gaule" (*GG2*, VII/31, 159). A Gergovie, les forces gauloises attaquent quotidiennement les troupes adverses "par un combat de cavalerie entremêlé d'archers" ; "un grand nombre [de soldats romains sont] blessés par une grêle de flèches" (VII/36 et 41, mêmes réf., 163 et 166). De même, à Alésia, on voit "les Gaulois [mêlant] à leurs cavaliers de petits paquets d'archers" (VII/80, même réf., 187). L'archéologie confirme ces dires : des "pointes de flèche à douille, en fer" ont été découvertes à Merdogne/Gergovie (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 287) ; et à Alise-Sainte-Reine, les trouvailles de "pointes de flèche sont [...] exceptionnellement nombreuses" (A. Duval, 1987, 61). Trois ans après le siège d'Alésia, à l'été 49, Jules César enrôlera des archers rutènes pour le siège d'Herda (*La Guerre Civile*, I/51, 1) ; le fait, souligne Alain Deyber, "nous conforte dans l'idée de l'excellence de ce corps" en Gaule (Deyber, 1986, 335 ; et Reinach, 1909, 57).

Les faits de civilisation rejaillissent sur le plan du vocabulaire. Léon Fleuriot pense que le nom latin de la flèche, *sagitta* (à l'origine de *sagittaire*, "archer", *sagittal*, *sagitté*, et *sagette*, par réfection savante), pourrait provenir d'un thème celtique : "*Sagitta* 'flèche' est peut-être un mot celtique passé en latin" (Fleuriot, dans Lejeune, 1985b, 55 ; et aussi Hamon, 1992, 12). En effet, chez les Romains, l'arc a joué "un faible rôle dans [l']activité militaire" ancienne ; "l'armée romaine utilisa des archers dans des troupes auxiliaires [...] seulement à partir des guerres Puniques" (Sergent, 1991b, 244 ; Rich, 1873, 49). Le radical *sag-* est bien attesté dans les langues celtiques : ancien irlandais *saigid*, "il recherche", "il vise", "il atteint", et irlandais *saigid*, "attaque", "recherche" ; gallois *haeddu*, "chercher à atteindre" ; c'est "sans doute à l'origine un vieux terme de chasseur", voulant dire : "suivre à la trace", "poursuivre" (Vendryes, 1974, S-9 à 12 ; et Pokorny, 1959, 876-877 ; Lambert, dans Lejeune, 1985b, 78). Le texte gaulois du

Plomb du Larzac a révélé le mot *sagitiontas*, peut-être "qui cherche(nt) à atteindre, qui recherche(nt)" (Fleuriot, dans Lejeune, 1985b, 54-55 ; 1991, 15 ; Lambert, 2003, 64 et 172). On a vu aussi que les *Tectosages* de Toulouse étaient sans doute "Ceux-qui-cherchent-des-possessions" (Schmidt, 1957, 277 ; Delamarre, 2003, 265 et 294). La flèche est précisément un "petit" trait qui "cherche à atteindre" l'ennemi.

ÉVREUX et l'ÉVRECIN – les habitants d'ÉVREUX étant appelés des ÉBROÏCIENS – gardent le souvenir des *Eburovices*, sans doute "Ceux-qui-combattent-par-l'IF" ou "Ceux-qui-vainquent-par-l'IF" (Reinach, 1909, 200 ; Guyonvarc'h, 1959b ; Delamarre, 2003, 159). La région d'ÉVREUX, et plus largement l'Eure, sont aujourd'hui assez riches de cette essence (Jacques Brosse en cite plusieurs exemples fameux) (Brosse, 1990, 105-106). Certains spécimens ayant près de 1500 ans – car les IFS vivent très longtemps –, il est très probable qu'ils ont succédé à une autre génération d'IFS ; on doit donc penser que la contrée possédait déjà de nombreux arbres de cette espèce à l'époque gauloise. Jules César parle du reste de "l'if, arbre très répandu en Gaule" (*GG2*, VI/31, 137). Sans doute l'essence était-elle considérée par les ÉBUROVIQUES comme sacrée (le nom français de l'IF issu d'un gaulois **ivos* serait peut-être un souvenir gardé de ce sentiment religieux) (von Wartburg, IV, 1952, 826 ; se reporter dans le tome III à l'étude des "Essences sacralisées"). Mais il est vraisemblable que l'ethnonyme faisait aussi allusion aux arcs et aux flèches, qui ont souvent, dans le passé, été fabriqués avec ce bois très résistant et élastique (certaines piques et lances purent l'être aussi) (Brosse, 1990, 108 ; Bourdu, 1997, 74). Nous avons vu déjà plusieurs peuples gaulois, ayant laissé trace dans notre toponymie, qui tiraient leur appellation d'un nom d'arme (**fig. 19**). Robert Bourdu souligne les avantages de l'IF : "Aucun bois n'atteint la qualité de souplesse et d'élasticité du bois d'if" ; "élasticité pour l'arc, densité, dureté et fermeté pour les piques [...] sont les propriétés du bois d'if qui en firent l'arme des victoires" (Bourdu, 1997, 71 et 74). C'est ce que proclamait le nom de "Ceux-qui-vainquent-par-l'IF". Les flèches fabriquées en bois d'IF purent être elles-mêmes enduites d'une décoction faite avec son feuillage, ses fruits, son écorce ou sa sève, réputés toxiques (pratique connue aussi pour la chasse). Strabon parle du suc mortel d'un arbre de Gaule dont "les habitants imprègnent leurs flèches" (*Géographie*, IV/4, 6, dans Cougny, I, 1986, 74 ; voir aussi Reinach, 1909, 190-191). César nous apprend qu'en 53 av. J.-C. le chef gaulois Catuvolcus, se voyant vaincu par les Romains, et affaibli par l'âge, "s'empoisonna avec de l'if" (*GG2*, VI/31, 137). Il était roi des ÉBURONS (peuple de la Gaule Belgique, client des Trévires), sans doute, comme les ÉBUROVIQUES, des "Hommes-de-l'IF" (*Eburo-nes*) (Bertoldi, 1928, 151-153 ; Tourneur, 1930, 663 ; Guyonvarc'h, 1959b ; Delamarre, 2003, 159-160). L'IF ayant été lié à l'idée de guerre, et de combat victorieux, on pourrait trouver là une explication à l'appellation de ces "Forteresses-" ou "Citadelles-des-IFS" donnée par les Gaulois à certaines places fortes : lieux de défense de la Cité, que l'ennemi devait craindre car, s'il s'y attaquait, il périrait par son bois sacré. AVROLLES, dans l'Yonne, est étymologiquement "Citadelle-des-IFS" (*Eburobriga* au IVe siècle) ; AVERDON, dans le Loir-et-Cher, est "Forteresse-des-IFS" (*Everdunensis*, au XIe siècle), comme ÉBRÉON, en Charente (*Ebredonus*, en 868), EMBRUN, dans les Hautes-Alpes (*Ebrodounon*, au Ier siècle), et YVERDON, en Suisse (*Eburodunum*, à l'époque romaine) (Dauzat et Rostaing, 1978, 41, 43, 257 ; Jaccard, 1906, 531-532).

2.3. La guerre végétale

Outre les arcs, nous avons vu que de nombreuses pièces de l'équipement militaire étaient en bois : armes de jet, armes de trait, aussi bien que boucliers. Les noms qui

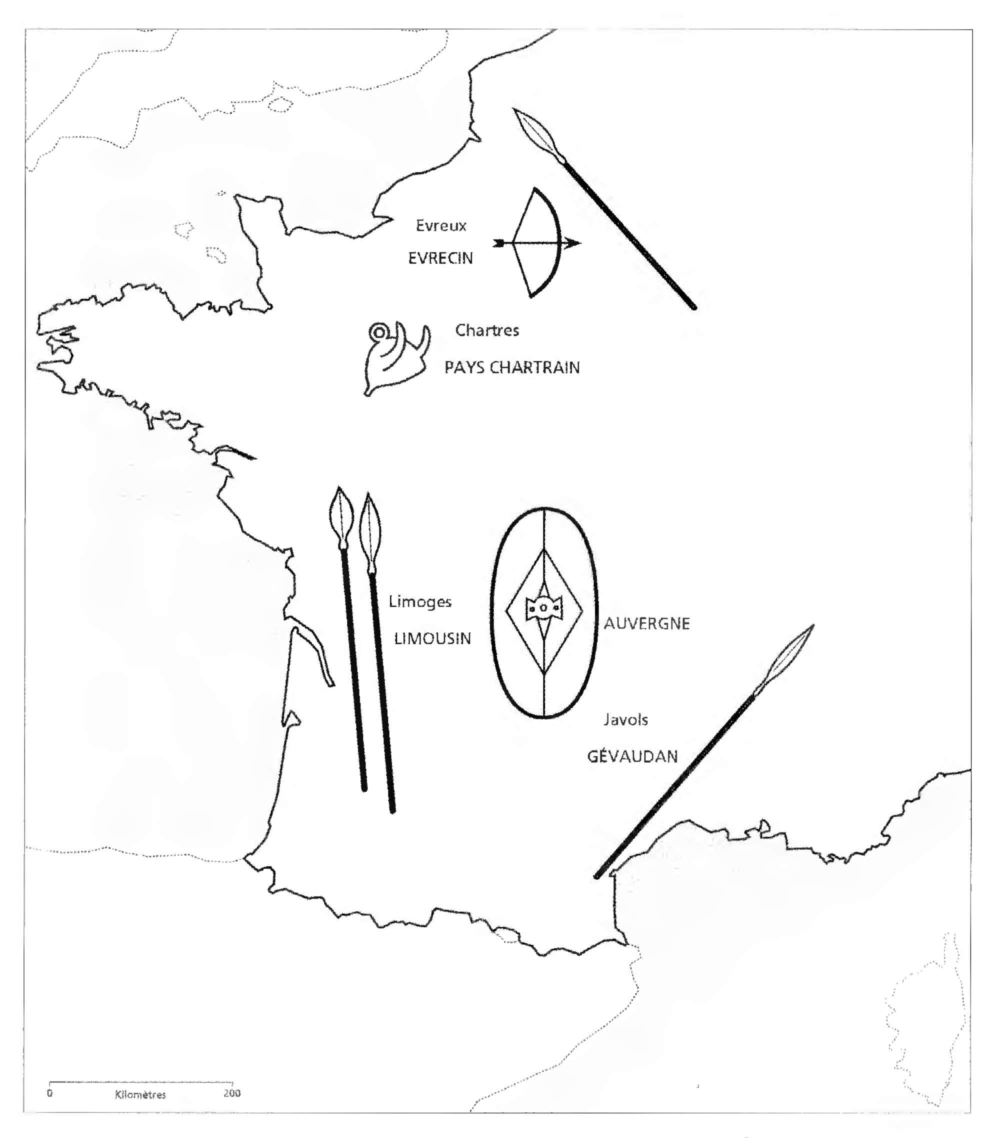


Fig. 19 - Noms de régions et de localités françaises issus d'un nom de peuple gaulois paraissant en rapport avec les armes.

nous sont restés attestent que les peuples gaulois ont prêté des vertus presque magiques à certaines essences réputées pour fabriquer des armes. Si ÉVREUX et l'ÉVRECIN gardent souvenir des "Combattants-à-l'IF", LIMOGES et le LIMOUSIN ont révélé qu'ils étaient liés aux "Combattants-de-l'orme" ; et l'appellation de l'AUVERGNE pourrait se rapporter aux combattants pourvus de "bois de VERGNE" : ayant des boucliers d'aulne. Assez fréquemment dans la mythologie celte, nous trouvons le thème de l'arbre associé à l'idée de combat, l'engagement armé étant perçu comme une guerre végétale (P. Le Roux, 1959 ; Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 150-152 ; Guyonvarc'h, 1997, 209-219 ;

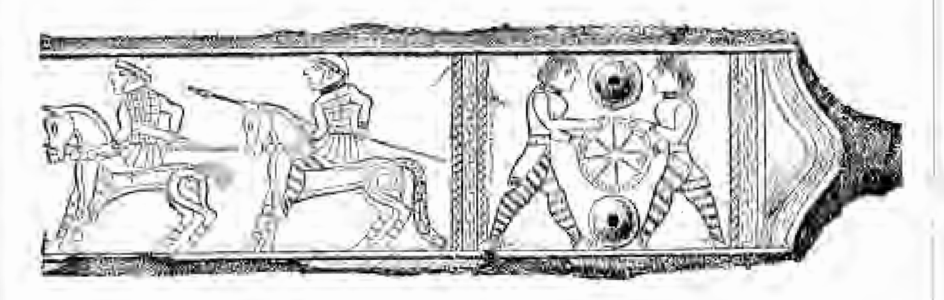
Brasseur, 1997, 85-89). "Nous enchanterons les arbres [...], si bien qu'ils deviendront une troupe en armes luttant contre [les ennemis] et qu'ils les mettront en fuite avec horreur et tourment", dit un texte mythologique irlandais (Guyonvarc'h, 1980, 55). Un poème gallois ancien, le *Kat Godeu*, "Combat des Arbrisseaux", nous montre une armée d'arbres, aux essences choisies, qui s'avancent au combat (le thème en sera repris dans le *Macbeth* de Shakespeare, qui "emprunt[e] à la féerie celtique") (Guyonvarc'h, 1997, 218-219 ; et 1953a, 111-120 ; 1980, 149-151 ; Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 151 ; Brasseur, 1997, 88-89). Citons quelques vers de ce poème :

"J'ai revêtu de nombreuses formes [...].
J'ai été lance étroite et dorée [...],
J'ai été bouclier de l'affrontement [...].
Je chanterai le combat des Arbrisseaux [...].
Le Seigneur répondit
Par les mots et la magie :
Prenez la forme des principaux arbres,
Mettez-vous en ordre de bataille [...].
Les aulnes, en première ligne,
Formèrent l'avant-garde [...].
Les ifs étaient vers l'avant
Et au centre de la mêlée [...].
Les ormes, très nombreux,
Tenaient ferme.
Ils combattaient vers le centre,
Les flancs et l'arrière [...]."

Les ifs et les ormes pouvaient représenter les lances et les javelots ; et les aulnes ("avant-garde" "en première ligne"), les boucliers qui protégeaient les fantassins en tête de troupe. Aides sacrées du combattant gaulois, ces essences allaient vaincre l'ennemi : la guerre, les armes étaient certainement liées au divin. Karl Ferdinand Werner parle excellemment d'"une société qui avait fait de la guerre une affaire sacrée" (1984, 160). Nous allons découvrir bien d'autres traces linguistiques de cette sacralisation martiale.

Le costume des soldats

L'emploi du pantalon à des fins militaires est attesté très anciennement chez les Celtes. Ce vêtement était pratique pour les fantassins, mais surtout pour les cavaliers.



Fourreau d'épée en bronze gravé, de Hallstatt (Autriche), Ve siècle av. J.-C.

Les noms français de BRAIES, de BRAGUES et de BRAGUETTES sont issus du gaulois.



Bronze d'applique d'Alésia (Musée d'Alésia, Alise-Sainte-Reine).

Le soldat gaulois portait une grande cape appelée *sagon*. De là vient notre nom de SAIE, et peut-être l'appellation de la ville de SÉES (Orne), autour de laquelle résidaient les *Sa[g]ii* (les "hommes-aux-SAIES" ?).

Statuette de bronze de Margerides, Corrèze (cliché Centre archéologique de Margerides).

Les objets de parure des guerriers



"A ce cadavre renversé, [le soldat romain] épargna toute injure, seulement il le dépouilla de son collier qu'il passa, tout humide de sang, à son cou". Alors, il reçut le nom de *Torquatus*.

Combat de Titus Manlius contre un guerrier gaulois.

Comme la parure prestigieuse prise au guerrier vaincu, le nom de TORQUE a peut-être été emprunté par les Romains à leurs adversaires gaulois (thème celtique **torco*-).



Torque de guerrier du trophée de Ribemont-sur-Ancre (cliché J.-L. Brunaux).

Les armes défensives : les casques

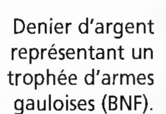
Pline et Suétone nous apprennent qu'une légion de Gaulois recrutés par César vers l'an 50 (pour participer à la guerre civile en Italie) était appelée l'*Alauda*. Ce mot gaulois est à l'origine de notre nom d'ALOUETTE.



Cavalier à casque surmonté d'une figure d'oiseau (scène du chaudron de Gundestrup).

CHARTRES et le Pays CHARTRAIN doivent leur nom aux *Carnutes* : littéralement les "Cornus" : guerriers dont les chefs combattaient avec des casques à cornes.





Denier d'argent représentant un trophée d'armes gauloises (BNF).



Bas-relief de La Brague (Antibes-Biot) ("Restes probables d'un monument [...], faisant allusion à une bataille livrée entre Romains et indigènes") (Espérandieu, t. 1, 1907, 31).

LES ARMES DÉFENSIVES : LES BOUCLIERS

Les noms français de TALEVAS et de TALOCHE (qui nommaient des boucliers au Moyen Age) remontent à un thème gaulois *tal-*, "plat" : au contraire des boucliers grecs et romains, de forme enveloppante, le bouclier celtique se caractérisait par sa surface quasiment plane.



Guerrier de Mondragon (Vaucluse), avec son grand bouclier (Espérandieu, I, 1907, 210).

La TALOCHE est aujourd'hui l'arme toute pacifique du maçon ou du plâtrier : sorte de petit bouclier plat, que la main tient par la poignée.



Bas-relief gallo-romain des fresquistes (conservé au musée de Sens), représentant une équipe de décorateurs. Sur un échafaudage, un ouvrier lisse de sa TALOCHE l'enduit du mur (H.-P. Eydoux, 1961, 71).

Les armes offensives : les épées et les armes de trait



"*Gladius* doit être un mot venu par les invasions celtiques".

L'épée jetée par le chef gaulois dans la balance pour alourdir le poids de la rançon à payer – épisode du fameux *Vae victis* – est bien symbolique du rôle vainqueur du GLAIVE gaulois et de son influence aussi bien militaire que linguistique : le nom celtique de **cladios* sera adopté dans le latin *gladius*, d'où notre français GLAIVE.

Le soldat gaulois pouvait prendre en main un petit lot de JAVELOTS.

Le mot français de JAVELOT remonte à un thème celtique *gab-*, "prendre" (à comparer au nom de la JAVELLE, aussi d'origine gauloise, qui désignait ce qu'on rassemble par poignées).

Dessin d'A. Rapin.

CHAPITRE III
LA GUERRE DE DÉFENSE

1 - LE RÔLE DES SITES DE NATURE

"Notre géographie [qui] parle gaulois" nous a conservé maints termes de l'époque de la Gaule liés au monde physique (Mulon, 1968, 32). Ils nous montrent l'importance que les Gaulois attachaient à la présence des forces vives. Il est sûr que les peuples celtes, longtemps itinérants, puis sédentarisés d'une façon toute rurale – la très grande majorité des gens vivant dans des petits villages disséminés dans la campagne ou dans des fermes isolées –, ont été profondément marqués dans leur mode de vie et de pensée par le contact permanent avec les éléments naturels. On ne peut s'étonner qu'ils les aient considérés non seulement comme des présences matérielles, économiques ou sacrées, mais qu'ils les aient aussi employés comme des instruments de tactique militaire (Clavel-Lévêque, 1989, 159 ; Deyber, 2009, 350-353). Les mots du monde physique nous renvoient ainsi à d'autres significations que la simple présence naturelle d'eaux, de forêts, de hauteurs : les incursions de tribus voisines, les intrusions étrangères (celles, notamment, des Cimbres et des Teutons, ou des troupes d'Arioviste), les attaques des légions romaines verront les Gaulois utiliser à maintes reprises les ressources offertes par les sites naturels, dans un but de protection ou de repli stratégique. "La nature même des lieux, s'exclame César, protégeait les Barbares" (*GG2*, VI/34, 138).

1.1. Les cours d'eau

1.1.1. Etablissements voisins des eaux

Toute concentration d'habitats – il y avait évidemment des agglomérations – risquait de faire naître des convoitises étrangères et d'attirer des tentatives armées. Les cours d'eau pourront protéger les localités contre des attaques ennemies soudaines : ils constituaient des barrières naturelles que des troupes militaires étaient à même de surveiller en permanence. Le géographe Jules Blache, étudiant les "localités ripuaires", a bien montré cette "valeur défensive que les eaux fluviales pouvaient représenter" (1959, 25 et suiv.). Tout un groupe de nos localités – qui ont par ailleurs livré des témoignages archéologiques de l'époque gauloise ou gallo-romaine – doivent leur nom à une appellation gauloise de sens hydronymique : parfois issue d'un thème préceltique, souvent formée sur un modèle celtique, comme *abona*, *ambe*, *briva*, *cambo-*, *condate*, *dubr-*, **genu-*, *isca*, *ledo*, *ritu-*, etc. (nous ne prenons pas en compte ici les différents thèmes à valeur sacralisante). Citons, parmi beaucoup d'autres toponymes, AMBERT (Puy-de-Dôme), AMBIALET (Tarn), AMBOISE (Indre-et-Loire), ANDRÉSY (Yvelines), AUXERRE (Yonne), AUXONNE (Côte-d'Or), AVORD (Cher), AVOSNES (Côte-d'Or), BÉDARRIDES (Vaucluse), BORT-les-Orgues (Corrèze), BRIARE (Loiret), BRIORD (Ain), BRIVE-la-Gaillarde (Corrèze), CANNES-Ecluse (Seine-et-Marne), CHABRIS (Indre), CHALON (Saône-et-Loire), CHAMBORD (Loir-et-Cher), CONDÉ-sur-Suippe (Aisne), DOUVRES (Calvados), ESCAUDŒUVRES (Nord), GENÈVE (Suisse), GISORS (Eure), GIVORS (Rhône), JORT (Calvados),

MÂCON (Saône-et-Loire), MESVES (Nièvre), REDON (Ille-et-Vilaine), SALBRIS (Loir-et-Cher), THOUARS (Deux-Sèvres), TIL-Châtel (Côte-d'Or)... (Nègre, 1990 ; Delamarre, 2003 ; Billy, 2011).

Nous verrons qu'un nombre important de ces noms de localités "ripuaires" est à relier à des voies de communication fluviales et à des transports marchands remontant à l'époque gauloise ou gallo-romaine (se reporter au chapitre 3 du tome II). Cependant, il ne fait pas de doute que beaucoup doivent faire aussi allusion à la protection des eaux utilisées par les peuples gaulois contre les attaques : à côté des pratiques commerciales ont existé – souvent conjointement – des pratiques défensives. On devait avoir des contacts avec l'extérieur pour les échanges, mais en même temps on devait se protéger de l'extérieur ("S'enfermer, s'abriter est vital pour se défendre mais il faut bien [aussi] vivre d'échanges", souligne Paul-Marie Duval, à propos du site de Lutèce) (1993, 17).

La simple ligne large du fleuve ou de la rivière formait déjà une certaine protection, par la séparation de l'autre rive. MÂCON est peut-être étymologiquement l'"Etablissement-de-la-bonne-eau" (gaulois *Mat-isc-o(n)*, attesté chez César, et *Matiscone*, dans les itinéraires routiers antiques ; puis, par assimilation, *Matascone*, au VI[e] siècle, chez Venance Fortunat ; et *Masconis*, en 887) (pour les formes anciennes, Taverdet, 1983, 39 ; Deroy et Mulon, 1992, 290). Le site abritait (au moins depuis l'époque de La Tène III) un oppidum, installé sur une petite hauteur fortifiée au-dessus de la Saône ; de là, on pouvait surveiller les mouvements sur l'eau, plus lents que ceux des voies terrestres (Rebourg, 1994, 300-320).

CHALON (*Cabillonum*, au I[er] siècle av. J.-C., nom gaulois en rapport avec le thème de l'eau comme nous le verrons) était également un établissement éduen en bordure de Saône ; selon César, un *oppidum* [de plaine] (*GG*, VII/42) (fait confirmé par la dédicace à la déesse *Souconna* offerte par les *Oppidani Cabilonnenses* : "habitants de l'oppidum de CHALON", découverte en 1912, et visible au Musée Denon) (Roy-Chevrier, 1913, 4-5). Mais son implantation précise à l'époque de l'Indépendance est mal connue (Rebourg, 1994, 124-127).

A l'origine du nom d'AUXERRE (*Autessio duro*, sur la *Table de Peutinger* ; et plus anciennement *Autricum*, selon le témoignage du moine Héric), on pourrait retrouver le thème hydronymique *aut-* qu'on connaît dans l'appellation ancienne de Chartres et aussi à l'origine du nom de l'*Eure* (un nom d'homme **Autessios*, non attesté, ne convainc pas). AUXERRE aurait été dénommée l'"Etablissement-sur-la-Rivière" ; elle posséda peut-être primitivement un habitat sur la colline au-dessus de l'Yonne, d'où l'on pouvait surveiller les bateaux et prévenir les attaques (Villette, 1992a, 46-47 ; Taverdet, 1994, 30-31 ; 1996, 17-18 ; Lacroix, 1998, 165-166 ; Thévenot, 1985, 79 ; Deroy et Mulon, 1992, 37 ; Billy, 2011, 92-93).

Le nom d'AMBOISE (*Ambatia*, vers 470) se rapporterait à un thème gaulois *ambe*, "rivière" : elle aurait été la "Riveraine" (Delamarre, 2003, p. 41). AMBOISE, avant d'abriter un habitat gallo-romain, fut un oppidum (de type éperon barré, un rempart à poutres de bois qui a été révélé par les fouilles ayant été daté de La Tène I). Son promontoire triangulaire d'une cinquantaine d'hectares s'étendait juste au-dessus de la Loire (le château a été construit à la pointe de cet éperon) (Provost, 1988a, 70-73 ; Colin, 1998, 125-126, avec croquis top. du site ; Billy, 2011, 64-65).

1.1.2. Ponts

"L'agglomération [pouvait] [...] rechercher l'abri des eaux, en levant des ponts autour d'elle" (Blache, 1959, 25). Lorsqu'ils étaient proches des agglomérations, les lieux de ponts, qui assuraient la continuité des itinéraires terrestres, donc la mise en

relation de territoires économiques et de centres de vie différents, permettaient aussi le contrôle des accès aux établissements, la surveillance et la protection militaires des groupements d'habitats, avec construction de postes fortifiés commandant l'accès du lieu de franchissement. Ce rôle clé paraît être souligné dans des noms de localités d'aujourd'hui, composés avec le mot *briva* et un autre terme gaulois, *dunon*, "forteresse". Le modèle **Brivo-dunum*, la "Forteresse-du-Pont", aurait abouti, selon Ernest Nègre, à différentes BRION : en particulier, dans l'Ain (*de Brione*, en 1299-1369), sur l'Oignin ; dans la Côte-d'Or (*Briun*, en 1125-1136), sur l'Ource ; dans la Vienne (*Brionensis*, en 903), sur la Clouère... (Nègre, 1990, 170). Mais on peut aussi songer à d'anciennes *briga*.

1.1.3. Gués

En l'absence de ponts, la traversée des gués, le passage sur des barges, voire la construction d'ouvrages de franchissement par l'assaillant, pourront se révéler périlleux : comme le souligne Emile Thévenot, les soldats "redout[aient] les passages de rivière sous attaque ennemie" (1960, 52). Ainsi, en 52 av. J.-C., devant, pour le franchissement de ses troupes sur la Loire, faire construire des ponts, César a-t-il conscience de "courir le risque d'une attaque" (*GG2*, VII/56, 173).

Au même livre VII, on voit les Gaulois de Vercingétorix, lors du siège d'*Avaricum*, s'établir sur un camp à proximité des troupes romaines (au nord-est de Bourges). "Ils tenaient par des postes sûrs tous les gués", commente le général romain (*GG2*, VII/19, 153). Au livre VIII, Hirtius écrit que, lors de la campagne contre les Bellovaques (dans la région à l'est de Compiègne), "il ne se pass[ait] pas de jour que des combats n'aient lieu à la vue des deux camps, aux passages et aux gués" (*GG2*, VIII/13, 200). Des morts s'y produiront : au livre II, on évoque des troupes gauloises qui passent un des gués de l'Aisne ; "les nôtres, commente César, ayant surpris les ennemis dans les embarras du passage, en tuèrent un grand nombre" (*GG2,* II/10, 49) ; le livre V nous montre également le chef gaulois des Trévires, Indutiomare, capturé et tué par des soldats romains alors qu'il était en train de traverser un gué (*GG2*, V/58, 121). Il est probable que des mésaventures de ce type, sur d'autres sites de gués, sont survenues à d'autres assaillants tentant de s'approcher d'un établissement, et aussi à des légionnaires surpris par des défenseurs gaulois – César a bien sûr tendance à raconter les exploits de ses soldats plutôt ceux de l'adversaire.

L'étude des "Voies de communication" (au chapitre 3 du tome II) nous montrera qu'une cinquantaine de nos localités tirent leur nom du thème *ritu-* ayant nommé le gué en gaulois ; les aménagements de ce type étaient donc assez fréquents ; il devait s'en trouver de nombreux aux abords des agglomérations. Parmi elles, citons GISORS, dans l'Eure (*Gisortis*, en 968, le "Gué-de-la-pointe" ou le "Gué-de-GĪSOS"), dont le site arrosé par deux rivières (l'Epte et la Troësne) aurait abrité une agglomération antique (Cliquet, 1993, 188) ; également AMBIERLE, dans la Loire (*Amberta*, en 949, le "Gué-de-la-rivière" ?), au bord de la Teyssonne, endroit habité dès l'époque de La Tène C, et qui a livré un mobilier antique varié (Vurpas et Michel, 1997, 29 ; Lavendhomme, 1997, 37 et 63-67) ; ou bien JORT, dans le Calvados (*Jort*, en 1049-1058, le "Gué-de-la-DIVES"), peut-être jadis aussi établissement antique, installé près de sa rivière éponyme (Delacampagne, 1990, 110).

Les récits épiques de la mythologie celtique font des gués un lieu fréquent de combats. Ainsi l'épopée irlandaise ancienne de *La Razzia des vaches de Cooley* montre à plusieurs reprises le héros irlandais *Cuchulainn* y livrer des combats. Le motif se retrouvera dans la littérature médiévale (citons un roman comme *Cligès* de Chrétien

de Troyes, ou la chanson de geste *Girart de Roussillon*) : sans doute est-ce – en partie au moins – un héritage celtique (Louis, 1954). Pourquoi se battre ainsi sur les gués ? La raison en serait peut-être qu'ils formaient parfois frontière. Selon Pierre-Henri Billy, plusieurs noms de localités comme BORT-l'Etang (Puy-de-Dôme) (*Boortense*, en 959, et *Boort*, en 1150), proche d'un affluent du Litroux ; également BORT-les-Orgues (Corrèze) (*Boort*, en 944), sur la Dordogne ; et aussi BOURTH (Eure) (*Boort*, en 1131), sur l'Iton, pourraient remonter à un composé formé pour la seconde partie du celtique *ritu-*, "gué", et pour la première partie d'une racine du gaulois **budina* ayant nommé un "signal de limite", une "frontière" ; de là le latin médiéval *bodina*, "borne frontière", à l'origine du français BORNE et BORNER, "marquer une limite" (il faut écarter l'interprétation **Boduo-ritu-*, "Gué-de-la-Corneille", en raison de difficultés phonétiques). Les localités citées seraient donc d'anciens "Gués-de-la-Frontière". On a vu que les cours d'eau ont fréquemment servi en Gaule à marquer des limites de peuplades. Les gués pouvant permettre le passage d'un territoire à un autre seront des endroits particulièrement surveillés et protégés militairement. BORT-les-Orgues s'est développé au lieu d'un gué sur la Dordogne marquant la limite entre les Lémoviques et les Arvernes (Desbordes, 1984, carte, 38). BORT-l'Etang se trouvait dans la zone de séparation entre Arvernes et Ségusiaves (près de Néronde-sur-Dore, toponyme frontière) (Billy, 1998, 160). BOURTH était à 4 km de la limite des diocèses d'Evreux et de Sées (aujourd'hui limite entre l'Eure-et-Loir et l'Orne). BÉHUARD, Maine-et-Loire (*Buhardus*, v. 1063, à comparer à BOURTH, *Bohurth*, en 1202), s'est établi au bord de la Loire ; un gué frontalier a dû y exister (Provost, 1978, 24 et suiv.). BONNARD, Yonne (*Bandritum* au IV[e] siècle, avec métathèse *bodn-* > **bond-*), a révélé un gué antique (Delor, 2002, 244, 246), à la limite des Cités de Sens et d'Auxerre (Garcia et Verdin, 2002, 291). BOURET, Pas-de-Calais (*Botritium*, en 831) (Holder, I, 496), est sur la Canche, frontière jadis entre Ambiens et Morins. Enfin, BOURAY, Essonne (*Bolrei*, au XI[e] siècle), fut un lieu de gué antique sur la Juine, à la limite Sénons/Parises, près des Carnutes ; on y a retrouvé des armes et des monnaies (Naudet, 2004, 113).

1.1.4. Rencontres d'eaux

La conjonction de plusieurs eaux a pu servir aussi à la défense de certains sites.

Autricum (nom attesté dans la *Géographie* de Ptolémée, au II[e] siècle) désigna d'abord Chartres. Elle modela son nom gaulois ancien (originellement **Autur-icon*) sur celui de l'Eure (Nègre, 1990, 31) : les bras de la rivière bordaient à l'est l'établissement (tandis qu'à l'ouest coulait le Couesnon, petit affluent venant rejoindre l'Eure à la pointe nord de l'éperon, où se concentrait l'habitat) (croquis du site dans Ollagnier et Joly, 1994, 116 et 118 ; et dans Villes, 1985, 64). A la fin de l'époque d'Indépendance (ou après la Conquête ?), la protection à l'ouest sera renforcée par la construction d'un rempart construit en arc de cercle, la rivière à l'est "faisa[nt] office de corde" (Bedon, 1999, 29).

Bourges, jadis *Avaricum* (oppidum principal des Bituriges, installé sur un promontoire peu élevé), devait sa dénomination première à la rivière qui l'entourait (avec l'Auron) et protégeait militairement son site : l'Yèvre (**Avara*), appellation adoptée par le gaulois, mais sans doute préceltique (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 100 ; Nègre, 1990, 29 ; Delabesse et Troadec, dans Moscati, 1991, 120 ; Chevrot et Troadec, 1992, 75-80). Lors de la guerre des Gaules, en 52 av. J.-C., Vercingétorix voulut brûler *Avaricum* pour interdire aux troupes de César de s'emparer de ses richesses. Les Bituriges lui répondirent qu'"il leur sera[it] facile, vu sa position, de la défendre, car presque de tous côtés elle [était] entourée par l'eau" (*GG1*, VII/15, t. 2, 220). On sait que le chef gaulois se laissera fléchir.

Les lieux de confluence ont été propices à l'installation d'établissements, pour des raisons économiques (jonction de deux axes de vie et de deux voies de circulation), mais aussi pour des raisons stratégiques et militaires : assurant ou renforçant la protection des groupements d'habitats.

ARGENTON-Château, commune des Deux-Sèvres, (*Argentus*, en 1069) (Dauzat et Rostaing, 1978, 26) nous paraît avoir désigné étymologiquement l'"Etablissement-de-la-Rivière-d'Argent" : habitat installé au bord de l'ARGENTON (*Argenton*, en 965) (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 22), près de l'endroit où vient confluer l'Ouère. On s'est demandé "si un oppidum n'avait pas précédé le *castrum* du XI[e] siècle" dont on trouve trace sur la localité (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 105).

La capitale des *Redones* (qui deviendra RENNES) s'est développée sur un site de basse colline au confluent de l'Ille (à l'ouest et au nord-ouest) et de la Vilaine (au sud) (Rouanet-Liesenfelt, 1980, 81, avec plan d'implantation, 94). De là lui vint son nom premier de *Condate*, en gaulois la "Confluence" (cité chez Ptolémée, puis dans la *Table de Peutinger*). Ce site a été "souvent qualifié de privilégié par son aspect potentiellement défensif renforcé par des vallées fluviales inondables sur plusieurs centaines de mètres de large" (Leroux et Provost, 1990, 178).

Si l'appellation de *Condate* a été abandonnée au IV[e] siècle pour celle de son ancien peuple gaulois qui y résidait, bien d'autres établissements du même nom sont demeurés dans notre toponymie (une soixantaine de localités sont issues de ce modèle !). Comme nous l'avons noté plus haut, l'installation sur un site à la rencontre des eaux s'explique parfois – lorsque ces eaux étaient assez abondantes – pour des raisons liées au commerce fluvial ; dans certains cas aussi, des motifs sécuritaires ont joué. Les *Condate*, écrit Joseph Vendryes, ont pu être "des points de jonction et de passage, des postes de surveillance ou de défense" (1951, 382).

A CONDÉ-Folie, dans la Somme (*Condatus*, en 1090), ont été repérés des habitats de La Tène III (Agache, 1978, 144-145 ; Buchsenschutz, 1984, 42). "Tous [les] témoins du passé permettent de conclure à l'existence d'un peuplement celtique assez dense dans ce secteur du val de Somme" ; on "se trouve juste en face du confluent de la Somme et de la Nièvre et à 1 km 500 du confluent de la Somme et de l'Airaines, à proximité de marécages étendus" (Lebègue, 1982, 349-350) : site offrant des protections non négligeables contre d'éventuelles attaques.

CONDÉ-sur-Iton, dans l'Eure, est nommée *Condate* dans l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger* (Billy, 1993, 55). Les archéologues y ont découvert un matériel antique assez varié (traces de voies de circulation, vestiges de thermes, et autres restes de constructions, indices de l'existence d'une agglomération secondaire). Elle était installée – site doublement protecteur – sur un coteau, à la confluence de deux bras de l'Iton (Mathière, 1925, 281-284 ; Cliquet, 1993, 91-92).

COSNE-Cours-sur-Loire (nommée *Condate* dans la *Géographie* de Ptolémée) fut à l'époque gallo-romaine une agglomération secondaire assez importante ; mais plus anciennement exista en ce lieu un établissement gaulois (nombreuses découvertes de mobilier de La Tène par les archéologues). Il s'était développé pour la partie nord du site dans une zone alluviale basse, et pour la partie sud sur un promontoire rocheux dominant le confluent Loire/Nohain (Bigeard, 1996, 112-113 ; croquis d'implantation, 41).

Il n'est pas rare que des lieux de confluent (ayant généré un toponyme issu du modèle *Condate*) se montrent liés à des structures défensives : elles devaient servir à renforcer l'efficacité protectrice des eaux.

A CONDÉ-sur-Aisne, dans le département de l'Aisne, au confluent de l'Aisne et de la Vesle, a été repéré un petit site fortifié occupé à la Protohistoire (Buchsenschutz, 1984, 44 ; Fichtl, 1994, 158). A CONDÉ-sur-Noireau, dans le Calvados, au-dessus du confluent du Noireau et de la Druance, avait été installé, à flanc de coteau, un camp protohistorique de forme ovale, avec fossé et rempart de terre (Delacampagne, 1990, 64).

A CONDÉ-lès-Herpy, dans les Ardennes, non loin du confluent de l'Aisne et du Saint-Fergeux, a été fouillé un oppidum de 50 hectares, sur le plateau de Nandin ; il a révélé des traces d'occupation remontant à l'époque de La Tène Finale (Toussaint, 1955, 45-56 ; Fichtl, 1994, 157).

Enfin, à CONDÉ-sur-Suippe, dans l'Aisne, au confluent de l'Aisne et de la Suippe, était installé, sur un éperon barré (système de remparts et de fossés), un oppidum gaulois de 150 hectares. L'un des côtés du rempart en V longeait la Suippe, l'Aisne formant protection entre les deux branches fortifiées (Fichtl, 2000, 37, avec plan, 39). Les fouilles sur le site ont révélé des traces nettes d'urbanisation (organisation de rues, places, quartiers). L'occupation de cet oppidum de confluent a été datée des IIe et Ier siècles av. J.-C. (Fichtl, 1994, 177-178 ; et 2000, 184 ; Colin, 1998, 149).

1.1.5. Méandres

Le choix d'un site à proximité d'une courbe de rivière pouvait aussi permettre une bonne protection contre les attaques. A côté des oppida de confluent, ont existé des oppida de méandre.

NIORT (Deux-Sèvres), *Noiordo* sur une monnaie mérovingienne, doit son nom à un gaulois **novio-ritum*, le "Nouveau-gué", justifié par une implantation au bord de la Sèvre niortaise (Billy, 2011, 402). Ce fut, dès l'époque préromaine, une agglomération secondaire assez importante, établie à proximité du golfe des Pictons, sur un espace plat. Or, "pour les sites de plaine, la valeur défensive rest[ait] une priorité" (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 56). NIORT représenta une "sorte d'*oppidum* de plaine entouré par le vaste méandre de la Sèvre" (même réf., 56) : lové dans une boucle fluviale allongée que fermaient au nord les collines de Saint-Hubert (même réf., 56 et 213 ; plan d'implantation, 215).

Des oppida installés sur des hauteurs ont également profité de la protection d'un méandre ("Le cours d'eau [pouvait] ceinturer, en partie au moins, la hauteur, et perfectionner ainsi la position défensive", souligne Jules Blache) (1959, 26).

BESANÇON fut le site d'un important oppidum, installé sur une colline escarpée enfermée dans une boucle du Doubs. Son nom antique de *Vesontio* (d'où vient le toponyme moderne) est réputé être d'origine préindo-européenne, et lié à l'idée de hauteur (racine oronymique **ves-*) (Billy, 1981, 45 ; Cherpillod, 1986, 66 ; Taverdet, 1990, 16 ; Deroy et Mulon, 1992, 57 ; Lassus et Taverdet, 1995, 32). Ne renverrait-il pas plutôt à l'idée de courbe de rivière ? Le dictionnaire étymologique von Wartburg pose un thème gaulois **ves-*, "courber" (lui-même relié à un indo-européen **weis-*, "tourner", "courber") (von Wartburg, XIV, 1961, 340-341 ; Pokorny, 1959, 1133, 1120-1122). A dû s'associer à ce radical *Ves-* > *Bes-* un suffixe gaulois double *-ont-ione*. BESANÇON, la séquanaise, s'est développée dans l'abri défensif d'un méandre du Doubs ; César souligne qu'il "entoure la place presque tout entière d'un cercle qu'on dirait tracé au compas" (*GG2*, I/38, 35). Nous comparerons le nom de *Ves-ontio* à celui de *Ves-onna*, appellation première de Périgueux, cité qui fut elle aussi installée dans une courbe de rivière : ici l'Isle, affluent de la Dordogne.

THOUARS, dans les Deux-Sèvres, a formé son nom (*Toarecca* à l'époque mérovingienne, d'un gaulois **toar-icum*) sur la rivière du THOUET (*Toarum*, en 866,

qui pourrait être un hydronyme d'origine gauloise) (Lebel, 1956, 354-355 ; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 89 ; Deroy et Mulon, 1992, 477 ; Gauthier, 1996, 37). C'était un "site d'éperon (facile à « barrer »)", "promontoire découpé par la vallée du Thouet", qui a creusé des méandres très accentués à cet endroit. En 762, le *castellum Toarcis* sera même dit "la forteresse la plus solide de toute l'Aquitaine". Cependant l'existence, vraisemblable, d'un oppidum gaulois à l'emplacement du château n'est pas encore archéologiquement démontrée (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 332).

AMBIALET, dans le Tarn, est un site touristique curieux, soulignent les guides de voyage, "vieux village du Moyen Age construit sur une presqu'île formée par un méandre du Tarn", avec "sur la crête, s'échelonn[ant], les ruines d'un château, l'église romane, une tour carrée, et, au sommet, un ancien monastère" (Barbey, 1993, 868). Le lieu a été occupé plus anciennement, comme le prouvent les découvertes archéologiques (Cambon et autres, 1995, 70-72). Des mines de fer ont fonctionné à proximité à l'époque gallo-romaine. Des amphores (de type Dressel 1), trouvées sur le site, laissent supposer une installation remontant à l'époque gauloise : un établissement a dû exister à La Tène III sur la hauteur, bien abritée par l'immense méandre du Tarn, qui enserre le promontoire dans une boucle de 4 km (plan dans Soutou, 1961, 237). Le nom ancien de la localité (*Ambiledo*, en 1070) est rapporté à la langue gauloise, ce qui pourrait confirmer l'ancienneté de l'occupation. Selon Ernest Nègre, on aurait affaire à un composé **ambi-ledo-*, formé des éléments gaulois *ambi*, "autour de", et *ledo*, "courant d'eau", le sens étant : "courant d'eau qui coule autour", pour désigner le méandre (1972, 18 ; 1990, 117).

Nous découvrirons dans l'étude des "Forteresses gauloises" d'autres toponymes en rapport avec les eaux, confluents ou méandres.

1.2. Les marais

1.2.1. Zones de marais dans les campagnes

En dehors des agglomérations, les zones de marécages eurent un rôle utile pour la défense du territoire de la peuplade. Les peuples de la Gaule Belgique, aidés par la nature, sauront les utiliser contre les Romains. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles "la « Conquête » s'est révélée beaucoup plus difficile que prévu, surtout contre les peuples du Nord" (Goudineau, 1997, 26). Les populations civiles pouvaient se réfugier dans ces zones avec leurs biens et leurs animaux, en cas d'attaque soudaine. En 57 av. J.-C., César ayant décidé une offensive, les Nerviens placent femmes, vieillards et enfants en un "lieu dont les marais défendaient l'accès à une armée" (à situer au sud-ouest de Maubeuge, près de la Sambre) (*GG2*, II/16, 52). En 53, César, à la tête de cinq légions, marche contre les Ménapes. "Ceux-ci, forts de leur position, ne rassemblent point de troupes ; ils se réfugient dans leurs forêts et leurs marais et ils y transportent leurs biens" (lieu à situer dans la région de Tongres, près de la Meuse) (*GG2*, VI/5, 124).

Les hommes en armes cherchaient parfois refuge dans les zones de marais, décrochant du combat pour s'abriter. Ainsi, une partie des troupes d'Ambiorix (chef des Eburons), pressée par la cavalerie romaine, "se réfugia [...] dans une région de marais continus" (entre Liège et Anvers) (*GG2*, VI/31, 136-137). Depuis ces replis, les soldats gaulois, tapis, pouvaient parfois tenter d'attirer des légionnaires dans le piège des eaux boueuses, ce que redoutait leur général en chef. Les combattants nerviens s'étant cachés dans un secteur de marécages (sans doute ceux de la vallée d'Estine, près de Binche, en Belgique), "César craign[it] de les poursuivre trop loin, à cause des bois et des marais" (*GG2*, V/52, 117).

Une bande de terres marécageuses pouvait aussi constituer une barrière efficace pour parer les attaques ennemies, écran dressé entre deux armées : "Un marais peu étendu [se trouvait] entre notre armée et celle des ennemis. Les ennemis attendaient [...]. Mais aucun des adversaires ne voulant hasarder le passage, César [...] ramena ses soldats dans son camp" (site de la vallée marécageuse de la Miette, près de Beaurieux, en 57 av. J.-C., lors de la bataille de l'Aisne) (*GG2*, II/9, 49). Autre exemple célèbre : pour barrer l'avance des légions romaines marchant sur Lutèce, le chef gaulois Camulogène "ayant remarqué qu'il y avait un marais continu qui aboutissait à la Seine et rendait fort difficile d'accès cette région, s'y établit et entreprit de barrer le passage aux nôtres" (sans doute la vallée de l'Essonne) ; cette tactique montra son efficacité : Labiénus, après avoir vainement tenté de mener des travaux pour combler les marais, devra faire demi-tour avec son armée pour prendre une autre route (*GG2*, VII/52, 173 ; et 53, 174).

L'importance des zones de marais en Gaule, que le texte césarien nous montre liée à la stratégie militaire, nous est également perceptible par l'analyse linguistique.

• *Lexique des terres marécageuses et des eaux boueuses*

Le vocabulaire français des terres détrempées, étonnamment riche de termes issus du gaulois, nous fournit un indice du développement passé des terres marécageuses. Citons la BOUE (du celtique **bava*, "boue", "fange", qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *buaidir* et gallois *budr*, "sale", "malpropre" ; et dans le gallois *baw*, "boue", "fange") ; la BOURBE et le BOURBIER (du celtique **borva*), mots ayant sans doute d'abord désigné une "source boueuse", à comparer au vieil-irlandais *berbaid*, "il bout, bouillonne") ; BARBOTER (jusqu'au XVI[e] siècle *bourbeter* : "patauger dans la boue") ; et BARBOUILLER ("souiller avec la boue"), aussi issus de **borva*. On doit ajouter la GUENILLE (curieusement issue d'un gaulois **vadana*, "eau", "boue", qui finit par désigner des habits mouillés et crottés de boue). Nous trouvons aussi dans les dialectes toute une série de mots comme la BRAYE, "boue", "terre grasse dont on fait les murs de bauge" (gaulois *bracus*, "marais") ; la NOUE, "terrain périodiquement inondé", "prairie marécageuse" (gaulois **nauda*, "terre mouillée") ; la SAGNE, "tourbière où poussent des mousses de marais" (gaulois **sagna*, "terrain marécageux") ; la VARENNE, "délaissé de rivière" (gaulois *varenna*, "terre gorgée d'eau") ; la VAVRE ou VAIVRE, "lieu humide", "ruisseau caché" (celtique **vobero/*vabero*, étymologiquement "ce qui bouillonne par en dessous", "terre marécageuse"), etc. Ces termes sont encore vivants dans les patois et on les retrouve assez fréquemment dans les noms de lieux (il est vrai souvent formés à l'époque romane à partir des anciens mots gaulois gardés dans le vocabulaire) (Dottin, 1920 ; von Wartburg, 1922 et suiv. ; Gamillscheg, 1969 ; Bloch et von Wartburg, 1975 ; Nègre, 1977 ; 1990-1991 ; Imbs, 1971-1979 ; et Quemada, 1980-1994 ; Fleuriot, 1978 ; Baudot, 1982, 3-7 ; Billy, 1993 ; Lambert, 2003 ; Flobert, 1994 ; Delamarre, 2003).

• *Régions de marais*

Sans imaginer une Gaule couverte de marais (image caricaturale autrefois développée, qu'il faut évidemment dénoncer), nous pouvons croire que les zones marécageuses étaient quand même relativement nombreuses (on sait quel travail d'assèchement et d'assainissement sera mené pendant tout le Moyen Age, le XVII[e] siècle et jusqu'au XIX[e] siècle en France). Les marais breton, poitevin, charentais, sont les témoins d'un lointain passé. César évoque des zones marécageuses dans la Gaule Belgique, dans le nord et le centre de la Gaule Celtique (actuelles régions du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie, de l'Ile-de-France et du Centre). On peut penser que des terres détrempées jouèrent un rôle dans les conflits armés en bien d'autres secteurs. Remarquons que

plusieurs petites régions de France, encore constituées de terres marécageuses ou parsemées d'étangs, gardent une appellation d'origine gauloise en rapport avec les eaux stagnantes (et dont l'origine ancienne est bien souvent attestée). Ainsi le *Pays de* BRAY, en Normandie (*Brago*, en 833, formé sur un gaulois **bracu*), secteur "où dans les argiles et marnes [...] abondent les sources et les fonds humides" (Fénié, 2000, 85-86 ; Deroy et Mulon, 1992, 179 ; Nègre, 1977, 101) ; la BRENNE, le "Pays des mille étangs", autrefois très marécageux, région à l'ouest de Châteauroux, qui a pu servir de lieu de refuge aux Bituriges (gaulois **brenno-*, "liquide boueux", d'origine discutée) (von Wartburg, I, 1948, 514 et 516 ; Taverdet, 1989, t. 1, 177 ; Coulon, 1973, 57 ; Fénié, 2000, 86-87) ; peut-être la ou les DOMBE(S) (au VIII[e] siècle, *de pago Dumbensi*), "domaine [de l'Ain] où l'eau est intimement liée à la terre, où la terre est gorgée d'eau" (Fénié, 2000, 140) : "certainement un ancien appellatif d'origine gauloise qui a désigné les terres de la région, parsemées d'étangs" (Taverdet, 1986a, 75) (nous songerons pour ces eaux dormantes à un thème **dumb-*, forme à nasale infixée du gaulois *dubis*, "sombre" ; on trouve un vieil-irlandais *dub*, "noir", à l'origine du nom de DUBLIN, étymologiquement *dub-lin*, "étang-noir") (Losique, 1971, 94 ; Deroy et Mulon, 1992, 145-146 ; Delamarre, 2003, 203). Ajoutons la LIMAGNE (et particulièrement les "mauvaises LIMAGNES"), bas-pays de la vallée de l'Allier aux terres humides, jadis sur le territoire des Arvernes (*[Pagum] Lemaniam*, au V[e] siècle) (celtique *limo-*, "marais") (Deroy et Mulon, 1992, 275 ; Billy, 1993, 95 ; Fénié, 2000, 191-192) ; et la WOËVRE, plaine "aux sols lourds et humides" de l'ouest de la Lorraine, sillonnée de rivières et parsemée d'étangs, jadis sur le territoire des Médiomatriques (*in pago Vabrensi*, au VI[e] siècle, du celtique **vobero*, "terre gorgée d'eau") (Deroy et Mulon, 1992, 517 ; Fénié, 2000, 333-334).

• *Noms de petits sites fortifiés en rapport avec les terres boueuses*

Non seulement des appellations de régions, mais aussi des noms de lieux ont pu garder souvenir d'un environnement marécageux utilisé à des fins militaires. A plusieurs reprises, le texte de *La Guerre des Gaules* nous montre que des troupes gauloises choisissent pour établir un camp militaire une hauteur cernée par des marais. Près d'*Avaricum*/Bourges, "une colline s'élevait en pente douce : un marais difficile et plein d'obstacles l'entourait presque de toutes parts [...]. C'est sur cette colline que [...] se tenaient les Gaulois, confiants dans la force de leur position" (*GG2*, VII/19, 153). De même près de Compiègne, "l'ennemi se tenait depuis plusieurs jours dans son camp défendu par les marais et par sa position" (*GG2*, VIII/11, 199), etc. Une série de tout petits sites fortifiés de La Tène moyenne et finale a été repérée par les archéologues (Buchsenschutz, 1984) ; on ne peut vraiment les considérer comme des oppida à cause de leur taille réduite : "généralement inférieure à 10 ha, mais qui souvent ne dépassent pas un ou deux hectares", sans doute s'agit-il de camps protohistoriques dont l'utilisation a été militaire (repli, surveillance...) (Fichtl, 2000, 138). Or, nous remarquons que certains se trouvent en des lieux dont le nom dérive d'un nom gaulois du marais. Est-ce un hasard ? Donnons-en trois exemples.

Le nom de NAIX-aux-Forges, dans la Meuse, (*Nasion*, au II[e] siècle) paraît être issu d'un thème linguistique en rapport avec l'eau : *nasio-*, "mare" (Billy, 1993, 111) ; Jean Degavre le relie au radical indo-européen **sna-*, "couler", "humidité", à l'origine du moyen irlandais *snau*, *sno*, "cours d'eau" (Pokorny, 1959, 972 ; Vendryes, 1974, S-145, 146 et S-153 ; Degavre, 1998, 312). Les archéologues ont découvert à NAIX, sur un promontoire de confluent, une petite fortification (avec talus et porte) de 3,2 ha (Toussaint, 1946, 40 ; Buchsenschutz, 1984, 74).

A VERNEUIL-en-Halatte, dans l'Oise (*Vernillo*, au X[e] siècle, sur un thème *vern-* nommant l'"aulne" et aussi le "lieu humide" où il croît), se trouve un promontoire de forme triangulaire, dominant de 50 m l'Oise. Il a servi de camp fortifié à l'époque de La Tène (Lebègue, 1994, 216 ; Woimant, 1995, 491).

Enfin à VESVRES, dans la Côte-d'Or (*Vaverensis*, en 748, sur un thème **vobero*, "ruisseau plus ou moins caché", "terrain humide", "forêt marécageuse"), on a repéré, sur un promontoire proche d'un cours d'eau, un petit éperon barré (pierre/talus) (von Wartburg, XIV, 1961, 92-93 ; Degavre, 1998, 457 ; Taverdet, 2001, 90 ; Buchsenschutz, 1984, 156).

1.2.2. Zones de marais dans ou à proximité des agglomérations

Des lieux d'habitats groupés ont aussi tiré leur nom de la présence de terres détrempées qui les protégeaient d'éventuelles attaques.

Certaines localités qu'on a vues situées à la confluence de cours d'eau ont pu connaître des secteurs marécageux. *Avaricum*/Bourges, la "Cité des Eaux de l'Yèvre" (enrichies de celles de l'Auron), était selon les mots de César, "presque de tous côtés entourée par l'eau courante", mais entourée aussi, précise-t-il, par "le marais" : *palude circumdata* (*GG1*, VII/15, t. 2, 220). *Condate*/Rennes, l'"Etablissement du confluent", oppidum créé au lieu de jonction de l'Ille avec la Vilaine, avait un "aspect potentiellement défensif renforcé par des vallées fluviales inondables sur plusieurs centaines de mètres de large" (Leroux et Provost, 1990, 178). Son nom ne s'est pas gardé, mais d'autres CANDE(S), CONDÉ ou COSNE de France issues du même modèle gaulois ont dû répondre à un schéma topographique identique. Ainsi, l'oppidum de CONDÉ-sur-Suippe fut-il protégé sur un de ses côtés par la rivière Aisne, mais aussi par les zones marécageuses formées par les méandres de la rivière. On a vu plus haut que CONDÉ-Folie (Somme) s'était installée "à proximité de marécages étendus".

Le gaulois *ana*, "marais" (connu par ces mots du *Glossaire de Vienne :* "anam = « paludem »"), paraît se retrouver dans le nom d'ANET, en Eure-et-Loir (*Anetum*, en 1034, diminutif bas-latin d'une forme celtique qui put d'abord servir à nommer le lieu) (Lambert, 2003, p. 206 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 18 ; Villette, 1991, 51-52). La localité, établie dans la vallée marécageuse de l'Eure, est célèbre pour son château de la Renaissance (qu'on bâtit après avoir asséché des terres) ; mais le site dut voir bien auparavant un établissement gaulois : on y note les traces d'une nécropole protohistorique et l'existence de plusieurs voies antiques de circulation (Ollagnier et Joly, 1994, 55). Il fut implanté à la limite nord du territoire des Carnutes (tribu des Durocasses), tout contre la frontière avec les Eburoviques d'ÉVREUX (voir carte, dans Mathière, 1925, en fin d'ouvrage) ; les marais de l'Eure formaient une protection contre l'Etat voisin (Paul Lebel a parlé des "zones palustres dont les peuplades protohistoriques de la Gaule avaient fait des éléments de bornage faciles à défendre") (1956, 323).

La localité d'ENTRAINS, dans la Nièvre, a révélé des traces gallo-romaines très riches d'une agglomération secondaire à vocation artisanale et religieuse (Devauges, 1988 ; Bigeard, 1996, 136-169). Un habitat protohistorique s'était anciennement installé "sur l'éperon au sol ferme au confluent de deux vallées marécageuses du Nohain et du Trélong", là où se situe la bourgade actuelle (Devauges, 1988, 270). Le nom même du NOHAIN est issu du gaulois **nauda*, "terrain marécageux" (qui a donné l'appellation dialectale de NOUE, "terre grasse", "détrempée") (Taverdet, 1987, 16 ; Quemada, XII, 1986, 259). Plusieurs lieux-dits de la commune font allusion à des lieux humides : *étang Saint-Cyr*, *étang du Trélon*, quartier des *Joncs*, lieu-dit du *Marais*... ENTRAINS, "entourée d'étangs et de marécages, a dû profiter de sa situation naturelle, au milieu

des eaux, pour se protéger, efficacement, par un labyrinthe de petits chenaux, faciles à défendre et difficiles d'accès" (Thévenot, 1985, 139). Le nom de la localité correspond parfaitement à cette position défensive : ENTRAINS provient d'une forme *Intaranum*, connue sur un milliaire d'Autun du IIe siècle (Bigeard, 1996, 136). On y retrouve sous la forme *anum* le gaulois *anam*, "marais", auquel a été adjoint un autre élément gaulois *intar-*, "entre" (ultérieurement déformé et latinisé en *inter-*). La localité était donc surnommée le "Lieu-entre-les-marais" (Lebel, 1962, 174 ; Taverdet, 1994, 33). Le site a pu être utilement protégé par ces marais : soulignons, comme pour ANET, la situation frontalière de l'établissement, ENTRAINS s'étant trouvée "à la limite septentrionale du territoire éduen", "à cheval sur la frontière séparant Eduens et Sénons" (Devauges, 1988, 262 ; se reporter à la carte des toponymes frontière des Eduens, à la fin du chapitre 1).

BRIE-Comte-Robert, en Seine-et-Marne (*in Bradeia*, au IIIe siècle), pourrait devoir son appellation au thème gaulois *bracus*, "boue", "marais" (avec suffixe *-eia*, *-deia* étant "une graphie précoce de *-ya* évoluant vers *-dya*") : ce serait la "Boueuse" (Nègre, 1990, 133). On y trouvait une "place forte au milieu des marais à l'époque franque" (Mulon, 1997, 52) ; aurait-elle été précédée par un établissement gaulois ? Des monnaies gallo-romaines ont été découvertes dans la localité (Toussaint, 1953, 61).

Un autre thème désignant les terres détrempées, **luto-*, "boue", "limon", était employé par les Gaulois. Son origine paraît celtique : on compare avec le vieil-irlandais *loth*, "boue", "marais", et le gaélique *loth*, "marais" (Delamarre, 2003, 211-212). Il a des chances de se retrouver dans le nom de LODÈVE (*Luteva*, au Ier siècle, la "[ville] du Marais"), localité de l'Hérault qu'on trouve à la confluence de la Lergue et de la Soulondre, zone sans doute anciennement marécageuse (Schneider et Garcia, 1998, 206-208, avec plan, 214 ; Billy, 2011, 328). L'établissement de la ville paraît gallo-romain (nombreux vestiges à partir de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C.). Cependant, l'on note juste au lieu de confluence des deux rivières la présence d'une éminence calcaire (*castrum de Montbrun*, surnommé *Le Castellas*). On peut se demander si elle n'aurait pas, antérieurement au château médiéval, porté un oppidum gaulois (une présence gauloise étant par ailleurs attestée par des traces archéologiques à la périphérie de la localité) (Schneider et Garcia, 1998, 206-217).

Le même thème **luto-* a surtout donné son appellation à la capitale des *Parisii*, LUTÈCE (nom cinq fois cité par César, sous les formes *Lutecia* ou *Lutetia*, selon les manuscrits transmis ; d'où à côté de l'appellation d'*Arènes de Lutèce* le nom de l'*Hôtel Lutetia*). Le texte de *La Guerre des Gaules* parle de LUTÈCE comme d'un "oppidum [...] établi sur une île de la Seine" (VII/57). Cette "forteresse insulaire naturelle" (P.-M. Duval, 1993, 13) s'abrita des incursions par son fleuve ; mais elle fut aussi défendue par ses berges marécageuses et par les marais qu'on trouvait aux alentours, dus à un ancien bras du fleuve au nord, et à un affluent venant confluer avec la Seine, la Bièvre, au sud (de Pachtere, 1912, 12-16 ; voir plan dans P.-M. Duval, 1961, 22, avec tracé des zones de marais ; et dans Périn, 1984, 76). Ce "vaste marais atteignait au nord le pied de Montmartre, au sud les tourbières s'étendaient presque au bas de la montagne Sainte-Geneviève ; ces deux zones, redoublant encore la défense de l'île, étaient en grande partie inondables à la mauvaise saison" (P.-M. Duval, 1961, 111). Un quartier de la Capitale conserve le souvenir de cet environnement : celui justement appelé *le Marais*. Les zones marécageuses gêneront beaucoup les troupes de Labiénus lors de la bataille de LUTÈCE, au printemps 52 av. J.-C. Après la Conquête, la ville quittant sa position défensive des bas-fonds ira s'installer sur les pentes de la colline méridionale (même réf.). On ne songera plus alors à la défendre par les marais.

1.3. Les forêts

Comme les zones de marais, les sites boisés ont pu servir à la guerre de défense.

1.3.1. Forêts et marais

Il n'était pas rare que les lieux de sylve soient contigus à des lieux de marais, ou même se trouvent mêlés à des lieux humides (Jacques Harmand parle pour la Gaule du "couple habituel des bois et des marais") (1986, 151). Les "Morins et les Ménapes [installés sur les terres boulonnaises et flamandes] poss[édaient] un pays où se succ[édaient] forêts et marais", selon le texte de *La Guerre des Gaules ;* ils "s'y transportèrent corps et biens" en 56 av. J.-C. afin d'échapper à l'attaque des troupes romaines (*GG2*, III/28, 74). Le légat Hirtius évoque de son côté la campagne contre les Bellovaques, menée en 51 av. J.-C. : "Tous les Bellovaques en état de porter les armes s'étaient rassemblés sur un même point" ; et "avec eux les Ambiens, les Aulerques, les Calètes, les Véliocasses, les Atrébates avaient choisi pour y camper un lieu élevé dans un bois entouré d'un marais" : la défense, ainsi, était double (*GG2*, VIII/7, 197). Lors du siège d'*Avaricum*, en 52 av. J.-C., le chef de la coalition gauloise agit de même, utilisant comme protection à la fois le marais et le bois : "Vercingétorix suit César à petites journées, et choisit pour son camp une position défendue par des marécages et des bois, à seize mille d'Avaricum" (*GG2*, VII/16, 151).

Des noms communs et des noms propres issus de la langue gauloise nous montrent une liaison entre l'idée de forêt et l'idée de marais.

Le celtique **vobero-/*vabero-* (d'un indo-européen **upo-bhero*, "ce qui sourd par en dessous") désigna d'abord un "ruisseau souterrain", un "lieu marécageux" (sens perceptible dans le vieil-irlandais *fobar*, "source", "ruisseau souterrain" ; le gallois *gofer*, "ruisseau sortant d'une source" ; le breton *gouer*, "ruisseau", etc.) (Henry, 1900, 138 ; Loth, 1917 ; Degavre, 1998, 457 ; Delamarre, 2003, 325). Le même étymon s'est ensuite appliqué à un "bois humide", ou une "forêt" (Dauzat, 1960, 110-115). "Ces divers sens peuvent remonter au gaulois", souligne Ernest Nègre (1977, 30) ; une rivière cachée coule parfois sous la sylve. De là, le nom de la WOËVRE (mentionné dès le VI[e] siècle sous la forme *in pago Vabrense*), qu'on a évoquée à propos des marais : région de plaine de la Lorraine (jadis chez les Médiomatriques, près des Trévires), parsemée d'étangs mais aussi de bois (Nègre, 1977, 30-31 ; Deroy et Mulon, 1992, 517 ; Billy, 2011, 583). On connaissait dans l'Eure, sur l'ancien territoire des *Lexovii*, une forêt de VIÈVRE (*foresta Guevra*, à la fin du XI[e] siècle), aujourd'hui "réduite à quelques bois dispersés" ; son nom s'est conservé dans Saint-Georges-du-VIÈVRE (*de Wevra*, en 1164) et Saint-Grégoire-du-VIÈVRE (de Beaurepaire, 1981, 171 et 176, avec carte sur les "traces toponymiques de l'ancienne forêt du *Vièvre*", 175). Dans l'ouest de la France, les dérivés de **vobero-* ont le sens de "bois" ou de "terre inculte", de "broussaille", d'où par exemple VOUVRAY (Indre-et-Loire) (par un dérivé **voberetum*) (Nègre, 1977, 31 et 43 ; Delamarre, 2003, 325). Les désignations de lieux (particulièrement dans les campagnes) sont riches de formes en VAIVRE, VAVRE, VÈVRE, VESVRES, VOIVRE, où jouent tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux significations (von Wartburg, XIV, 1961, 92-93 ; Nègre, 1990, 278-279). Parmi les toponymes attestés anciennement, citons le nom de la localité de VESVRES, en Côte-d'Or (en 748, *Vaverensis finis*), que Gérard Taverdet traduit comme "la forêt humide" (2001, 90). Marcel Aymé, au début de son roman régionaliste *La Vouivre*, montre son héros Arsène arrivant à *la vieille* VAÎVRE, "pièce de terre [...] découpée dans la forêt à cinq cents mètres de la lisière, [...] [qui] retenait l'eau pendant la plus grande partie de l'année" (rééd., 1992, 7).

Le gaulois *verno-/verna*, transmis au roman, est resté dans de nombreux toponymes du type VER(S), AUVERS, VERN, VERNAY, VERNEUIL, VERNOUX... (Dauzat et Rostaing, 1978, 693-694 ; Vial, 1983, 56-57 ; Walter, 1997, 45-46) ; de là des noms d'hommes, comme ceux de l'écrivain Jules VERNE ou du peintre Horace VERNET (Morlet, 1991, 959-960). Le mot servait anciennement à désigner des lieux humides, des sites marécageux (le gallois *gwern* et le breton *gwern* peuvent nommer un "marais"), et aussi des cours d'eau : BERNAZOUBRE, dans le Tarn ; VERNOBRE, dans l'Aveyron ; VERNOUBRE, VERNAZOBRE et VERNAZOUBRE, dans l'Hérault ; ou VERDOUBLE, dans les Pyrénées-Orientales, de même composition gauloise *Verno-dubrum* (Baylon et Fabre, 1982, 107 ; Plonéis, 1989, 148 ; Nègre, 1990, 114 ; Delamarre, 2003, 315-316). Mais s'agissait-il d'"Eaux-du-Marais" ou d'"Eaux-bordées-par-les-Aulnes" ? *Verno-/verna* nommait en effet en gaulois également l'"aulne", qui pousse dans des lieux humides, des marais, d'où le français VERNE, gardé dans les usages régionaux comme appellation de cette essence (en de très nombreux départements de la moitié sud de la France) (Dauzat, 1960, 117 ; von Wartburg, XIV, 1961, 299-302 ; Walter, 1997, 47-48, avec carte, 47).

Ces différentes liaisons – qu'on observe dans la langue romane, mais qui remontent à l'époque gauloise – sont révélatrices de l'imbrication qui pouvait parfois exister en Gaule entre forêt et marais. Il est sûr que les Gaulois ont joué de cette combinaison pour mieux défendre militairement leurs territoires. "Partout où une vallée couverte, un lieu boisé, un marais inextricable offrait quelque espoir de protection ou de salut, [l'ennemi] s'était tapi" (*GG2*, VI/34, 138). Tout le problème de César sera de "le faire sortir de ses marécages et de ses forêts" (*GG1*, VII/32, t. 2, 232). Nous sommes habitués à voir dans les toponymes d'origine gauloise (au travers des dictionnaires de noms de lieux) des réalités d'abord physiques, géographiques, voire pittoresques. Mais ces paysages conservés dans nos noms ont aussi revêtu, parfois, une autre importance : en l'occurrence, stratégique.

1.3.2. Zones boisées et abris défensifs

Nous dénombrons dans le texte de *La Guerre des Gaules* pas moins de 30 chapitres différents où César évoque les forêts de la Gaule (I/12, 39 ; II/18, 19 ; III/28, 29 ; IV/38 ; V/3, 32, 52 ; VI/5, 8, 29, 30, 31, 34, 36, 37 ; VII/1, 16, 18, 32, 35, 42, 62 ; VIII/7, 12, 18, 19, 20) (nous avons exclu les passages concernant les forêts de Germanie ou de Grande-Bretagne ; et aussi ceux où César parle des haies des Nerviens, fabriquées à partir de jeunes arbres courbés). Ces 30 chapitres concernent tous un contexte militaire : c'est dire le rôle que les forêts ont pu jouer dans les affrontements guerriers. Les noms gardés du gaulois vont nous montrer cette importance.

• *Sur les frontières*

Une zone forestière pouvait – parfois complémentairement au marais – protéger la limite des Etats (Dion, 1947, 13 et suiv. ; Harmand, 1970, 53). A l'extrémité de la Champagne et de la Lorraine (entre les cours d'eau de l'Aisne et de la Meuse), on trouve la *Forêt d'*ARGONNE (*Argunnensis sylvae*, en 967, issu du gaulois) (Billy, 2011, 78). A l'époque gauloise, elle était aux confins du territoire des Rèmes avec les Leuques et les Médiomatriques ; elle restera zone frontière : "séparation des diocèses de Reims, Châlons, Toul et Verdun" ; et, après 843, la "ligne de partage entre Francie occidentale et Royaume de Lothaire, pass[era] par ces futaies profondes" (Fénié, 2000, 39).

Une zone de bois marécageux (au sud-est de Dijon) devait, nous l'avons vu, marquer la limite entre le territoire des Lingons et celui des Eduens : le *Marais de la* VOUGE (Thévenard, 1996, 77, avec carte, 80). Le cours d'eau baignant cette zone (*fluviolus*

Vooge, au XIIe siècle) a pris son appellation gauloise de VOUGE de la région boisée qu'il traversait (aujourd'hui la forêt de Cîteaux) : le celtique **Vidubia* ou **Viduvia* a fini par s'appliquer ici à l'eau de la "forêt" (celtique *vidu-*, "arbre") (Lebel, 1956, 326-327 ; Taverdet, 1994, 130 ; Delamarre, 2003, 319). Plus à l'ouest, nous trouvons la localité de VOUGEOT (et le Clos-de-VOUGEOT), à la naissance de la VOUGE ; non loin, près de Saint-Bernard-lès-Cîteaux, se situait la station routière antique de *Vidubia* (notée dans la *Table de Peutinger* sur l'itinéraire Chalon-sur-Saône-Langres), "ultime escale à l'intérieur du pays éduen, précédant l'entrée chez les Lingons" (Thévenot, 1969, 262 et 54 ; voir carte dans Gras, 1960, 63).

Enfin, un peu plus au sud-est, le territoire des Séquanes était séparé sur sa partie occidentale des mêmes Eduens (et aussi des Ambarres) par les terres boisées de la BRESSE, aujourd'hui à la limite des départements de l'Ain, du Jura et de la Saône-et-Loire (carte IX dans Goudineau et Peyre, 1993). Le nom est attesté au VIIIe siècle sous la forme *Briscia*, et au Xe siècle sous celle de *saltus brexius*, "forêt de BRESSE" ; il pourrait remonter à un gaulois **briscare*, "fendre" ou **bricsia*, "forêt de hêtres" (Deroy et Mulon, 1992, 72 ; Billy, 2011, 137).

• *Dans les territoires*

Comme pour les marécages, on a, dans les aperçus des siècles précédents, eu tendance à exagérer la présence de la forêt en Gaule : le pays n'était pas couvert par une sylve continue, seulement entrecoupée de clairières (Harmand, 1949 ; et 1986 ; Deyber, 1994, 30). Il est sûr cependant que le paysage devait être un peu moins ouvert qu'aujourd'hui : "On peut penser avec beaucoup de vraisemblance que la forêt gauloise était plus étendue à l'époque gallo-romaine qu'aujourd'hui", souligne Monique Clavel-Lévêque (1989, 167-168), tenant compte des défrichages du Moyen Age ; or, la sylve occupe de nos jours encore près de 27 % de la surface totale du pays (il est vrai très inégalement répartis) (Frémy, 1997, 1965). On peut donc croire que "la forêt constitu[ait] un des traits déterminants du paysage et une réalité vivante et essentielle de la vie de la Gaule, dont elle [était] la première des richesses naturelles" (Clavel-Lévêque, 1989, 171). La lecture des *Commentaires* de César mais aussi le témoignage de quelques autres auteurs antiques évoquant les forêts de la "Gaule chevelue", *Gallia comata* (la chevelure étant une métaphore de la forêt), nous donnent à penser que "chaque peuple poss[édait] pratiquement son bastion forestier" (même réf., 168), très utile en cas de conflit armé, comme on va le constater. Un ensemble de termes celtiques en rapport avec des appellations forestières s'est "enraciné" dans des noms de lieux de France, assez largement répartis sur le territoire, ce qui nous suggère l'existence passée de zones boisées en de multiples régions ; partout donc la forêt put être en Gaule un allié. Certes, tous les toponymes concernés ne remontent pas forcément à l'époque gauloise (l'étymologie celtique ne prouve pas que le toponyme ait été formé obligatoirement à l'époque gauloise : il a pu être créé ultérieurement) ; mais il est vraisemblable de penser qu'une partie de ces noms s'est ancrée très anciennement (comme certaines forêts peuvent exister depuis très longtemps, sans qu'il faille évidemment généraliser).

Les lieux de bois

L'appellation gauloise du "bois", *vidu-* (terme celtique à comparer avec le vieil-irlandais *fid*, "forêt" ; le gallois *gwydd*, "arbres" ; le vieux-breton *guid*, "arbre", "bois", etc.) est à l'origine de noms de localités comme VEUVES, dans le Loir-et-Cher (*Vidua*, sur une monnaie mérovingienne) ; VOVES, dans l'Eure-et-Loir (*Vovae*, vers 1250) ; VOVES, à Dammarie-les-Lys, en Seine-et-Marne (*Vozua*, en 1096) ; VOYENNE, dans l'Aisne (*Voienna*, en 1136, sur un modèle **vidu-enna*) ; VOYENNES, dans la Somme

(*Vienna*, en 893) ; VEUIL, dans l'Indre (*Vioill*, en 1267, ancienne **vidu-ialo*, "Clairière-du-Bois") ; et VOU, en Indre-et-Loire (*Vodulium*, au XIe siècle, sur un modèle supposé **vidullum*). A Mouroux, commune de Seine-et-Marne, on connaît aussi un *Bois de* VEUVE (*Vovam*, en 1190). S'ajoutent des noms de rivières traversant des zones boisées, qui tirent leur appellation du même thème (nouvelle illustration du lien entre l'eau et le bois) : on a évoqué la VOUGE, en Côte-d'Or (*Vooge*, au XIIe siècle) ; citons la VEAUNE, dans la Drôme (*Veana*, en 1344, ancienne **vidu-ana*) ; la VONNE, dans la Vienne (*Vedauna*, en 696, sur un modèle **vid-auna*) ; la VESLE, dans la Marne (*Vidula*, au Xe siècle) ; la VEUVE, aussi dans la Marne (*Vidua*, en 865) ; et la VEUVE, dans la Sarthe (*Vidua*, en 573), coulant près de la forêt de Bersay (Nègre, 1990, 135 et 181 ; Delamarre, 2003, 319 ; Lebel, 1956, 325-326 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 729 ; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 95).

Un gaulois **perta*, "bois [de chênes]", explique l'appellation de la forêt de la PERTHE (*Perta*, en 1128), à Plancy-l'Abbaye, Aube ; du *Pays du* PERCHE (*Pertensim*, au VIe siècle), dans l'Orne et l'Eure-et-Loir ; et *du Pays* du PERTHOIS (*Pertensis*, en 831), autour de PERTHES, Haute-Marne, lieux d'anciennes forêts (Billy, 2011, 264-265, 427).

Les lieux du hêtre

L'appellation gauloise du hêtre, thème *bago-*, se retrouve dans le nom de l'ancienne *Forêt de la* BEINE (*bosco de Boyne*, en 1223, sur un modèle **bag-ina*), qu'on trouvait en Picardie (sur une zone limitrophe entre Viromanduens, Suessions et Bellovaques) ; il en reste aujourd'hui des lambeaux, et des localités en gardent la mémoire : Beaumont-en-BEINE, La Neuville-en-BEINE (Aisne) et BEINE, à Villeselve (Oise).

Une autre forêt, située en Normandie, devait porter autrefois l'appellation de BAYNES. Nous en conservons trace dans le nom du village de BAYNES, à Cérisy (Manche), et du hameau de BAYNES, à Balleroy (Calvados) (*Behinis*, en 1164), sur le domaine de la forêt aujourd'hui appelée *Forêt de Cérisy* (Nègre, 1987, 19 ; 1990, 135). Il est intéressant de noter que cette forêt de Cérisy était encore composée à la fin du XIXe siècle de 59 % de hêtres (Joanne, II, 1892, 780).

Le même **bagina* paraît expliquer les noms des localités de BEINE-Nauroy, dans la Marne (*Baina*, v. 850), jadis chez les Rèmes ; de BEINE, dans l'Yonne (*Baina*, v. 990), dans une zone très boisée, jadis chez les Sénons ; de BENNES, à Montbouy, dans le Loiret (*Baina*, en 919), dans un secteur de forêt, près de Sainte-Geneviève-des-Bois, jadis non loin de la zone limite entre Sénons et Carnutes ; et de BEYNES, localité des Yvelines (*Baina*, en 1124), à proximité de la *Forêt de* BEYNES (*Baina*, en 1124) (Vial, 1983, 52 ; Nègre, 1987, 19, différent de Nègre, 1991, 870, qui a été sans doute rédigé antérieurement et non corrigé ; Vachey, 1988, 5 ; Taverdet, 1996, 20).

BAVAY, petite ville du département du Nord, et ancienne capitale des Nerviens (*Bagacum*, au IVe siècle), associerait dans son nom le gaulois **bag-* et un suffixe *-acum* marquant la pluralité : ce serait étymologiquement la "Forêt-de-Hêtres" (Hubschmied, 1933, 254 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 59 ; Billy, 2011, 107). L'établissement – selon la légende – aurait été fondé par les Celtes dans une région couverte de forêts et de bois ; on verra que ce nom donné au lieu a peut-être été lié aussi à des motifs religieux (Sergent, 1990, 249). En Suisse, formé sur le même **bagacum*, nous trouvons une *Forêt de* BEIACH, à Walperswil (non loin de Bienne, au nord-est de Neuchâtel), sur le territoire des anciens Helvètes (Hubschmied, 1933, 255).

Les lieux du chêne

Pas moins de trois appellations gauloises du chêne se gardent dans nos noms de lieux : **cassano-*, *derv-*, *tanno-* (sans comprendre le thème **ercu-*, évoqué plus loin).

La première, **cassano-* (que les Gaulois ont pu reprendre de leurs prédécesseurs, car elle ne trouve pas de correspondance dans les langues celtiques), a fait naître de nombreuses appellations de lieux (Henriette Walter a établi une liste de 221 toponymes en *cassano-*, qu'on retrouve sur 74 départements) (1997, 42-45, avec carte ; voir aussi Vial, 1983, 53, avec carte). Beaucoup de ces noms paraissent avoir été créés après l'époque gauloise : ils sont pourvus de suffixes latins ; une bonne partie est de formation dialectale. Cependant, un groupe de toponymes peut remonter à l'époque d'avant la Conquête ; on citera parmi eux : sur un modèle **cassan-ate*, CHANAS, à Montceau, Isère (*Cassanate*, en 830), dans un site entouré de bois, jadis chez les Allobroges ; et sur le même territoire antique CHANAZ, Savoie (*Chanassum*, en 1259), près des hauteurs forestières surplombant le lac du Bourget. A partir d'un modèle gaulois **Cassino-ialo*, la "Clairière-des-Chênes", nous trouvons CASSEUIL, Gironde (*Cassinogilum*, au VIII[e] siècle), autrefois chez les Bituriges Vivisques, à proximité d'une zone de bois ; CHASSENEUIL-sur-Bonnieure, Charente (*Chassagnoles*, au XI[e] siècle), dans l'ancien Etat des Santons, voisinant la *Forêt de* CHASSENEUIL ; CHASSENEUIL, Indre (*Chassinolio*, en 1226), jadis chez les Bituriges, sur les restes d'une zone forestière étendue ; CHASSENEUIL-du-Poitou, Vienne (*Casonogilo*, en 828), autrefois sur le territoire des Pictaves, non loin de la forêt de Moulière... (Nègre, 1986, 568-576 ; 1990, 164, 179 et 186).

Une autre appellation gauloise du chêne, *derv-*, est à rapporter à la langue celtique (vieil-irlandais *dair* et *daur*, vieux-breton *daeru* et breton *dero/dervenn*, gallois *derw(en)*, cornique *dar*, "chêne") (Vendryes, 1996, D-12 ; Delamarre, 2003, 141). De là vient le nom de la *Forêt du* DER, située dans le nord-ouest de la Haute-Marne (*foresta Dervus*, en 663), jadis sur le territoire des Tricasses. On trouve sur son secteur la localité de Montier-en-DER, et le hameau du DER, à Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière. Les mêmes Tricasses possédaient une autre forêt à l'est de Troyes, aujourd'hui appelée *Forêt d'Orient* ; dans son périmètre se situe le hameau de DER, sur la commune de... Villeneuve-au-Chêne ("bel exemple de conservation linguistique", comme le notent Bénédicte et Jean-Jacques Fénié) (2000, 136) ; et au nord de sa lisière est établi le village de Pel-et-DER (*Derf*, en 1201). La présence d'autres zones boisées de chênes à l'époque gauloise pourrait expliquer les noms des localités de DAROIS, en Côte-d'Or (*Darilla*, en 801) ; DIROL, dans la Nièvre (*Durellum*, en 1287), DREVANT, dans le Cher (*Derventum*, en 1217) (mais ici, des raisons sacralisantes ont pu s'ajouter aux raisons sécuritaires, comme nous le verrons dans l'étude des "Forces révérées") (Taverdet, 1994, 182 ; 2001, 32 ; Nègre, 1986, 565-568 ; 1990, 135-136).

**Tanno-*, appellation gauloise du chêne vert (à comparer dans le domaine celtique avec le vieux-cornique *glastannen*, et le breton *tannen*, "chêne") (Delamarre, 2003, 289), paraît avoir laissé son appellation à TANNERRE-en-Puisaye (Yonne) (*Tanotra*, au IX[e] siècle ; *Tannadorum*, en 1233 : l'"Etablissement-des-Chênes") ; la localité, jadis chez les Sénons, est située dans une zone très forestière. Deux autres noms issus d'une composition gauloise **tanno-ialo*, la "Clairière-des-Chênes", se repèrent sur l'ancien territoire des Bituriges : au nord (non loin de la limite avec les Carnutes), THÉNIOUX, dans le Cher (*silvam de villa Tanologio*, vers 843), au bord d'une importante zone forestière (dont la forêt de Vierzon, juste à l'est) ; au sud-est (tout proche de la frontière avec les Eduens), THENEUILLE, dans l'Allier (*Tenoilum*, en 1327), à quelques kilomètres de la forêt de Civrais (Dauzat et Rostaing, 1978, 669 ; Nègre, 1990, 176

et 180 ; Gendron, 1998, 43). L'environnement forestier peut avoir connu de grands changements en deux mille ans (et des zones boisées avoir totalement disparu) ; mais une certaine permanence du milieu naturel s'observe aussi, et des lambeaux d'anciennes sylves – voire des parties entières de forêts – peuvent être demeurés jusqu'à aujourd'hui.

Les lieux de l'if

L'if (gaulois *eburo-* ou *ivo-*) était au dire de César un "arbre très répandu en Gaule" (*GG2*, VI/31, 137). Cependant, l'espèce a été grandement décimée : son bois, fort apprécié pour sa densité et sa résistance au pourrissement, a été suremployé (dès l'époque gauloise, où il servait à façonner des armes et des objets, puis au Moyen Age) (Brosse, 1990, 105 et 108 ; Bourdu, 1997, 65-74). Il n'y a plus aujourd'hui de forêts d'ifs ; ne demeurent que des individus isolés. Aussi ne peut-on associer aux toponymes qui gardent souvenir de l'arbre l'existence de zones sylvestres : seuls les noms témoignent de la richesse passée. Citons, entre autres toponymes : IVORS, dans l'Oise (*Ivortio*, en 1185, sur un modèle **eburetius*) ; AVREUIL, dans l'Aube (*Ybrolium*, en 1108) et ÉBREUIL, dans l'Allier (*Ebroilensis*, en 1115), toutes deux **eburo-ialo* : "Clairières-de-l'If" (Nègre, 1990, 136 et 179). L'appellation de l'if se retrouve aussi dans des composés gaulois nommant des marchés : BRAM, dans l'Aude (*Eburomagi*, au IIe siècle), ENVERMEU, en Seine-Maritime (*Evremou*, en 875, ancien **Eburo-magos*, "Marché-de-l'If")... ; ou des forteresses : AVROLLES, dans l'Yonne (*Eburobriga*, au IVe siècle, "Citadelle-des-Ifs") ; AVERDON, dans le Loir-et-Cher (*Everdunensis*, au XIe siècle, ancien **Eburo-dunon*, "Forteresse-des-Ifs"), et aussi EMBRUN, dans les Hautes-Alpes (*Ebrodounon*, au IIe siècle), ÉVRUNES, en Vendée (*Ebreduna*, au XIVe siècle)... (Nègre, 1990, 167, 170, 173, 192 ; Le Quellec, 1998, 101). On se demandera cependant si ces derniers noms n'ont pas été donnés pour des raisons moins topographiques que symboliques.

Quoiqu'ils soient de formation plus tardive, il est intéressant de noter que certains toponymes créés à partir du thème gaulois *eburo-/ivo-* se retrouvent dans des noms de localités de Normandie et de Bretagne où l'on compte aujourd'hui – à l'état diffus – de très vieux exemplaires de cette espèce : "Les départements normands et bretons sont incontestablement le fief de très vieux ifs" (Bourdu, 1997, 29) (même remarque de Brosse, 1990, 105 : "Les plus vieux ifs de France se trouvent en Bretagne [...] et plus encore en Normandie"). Donnons en exemples les appellations de Notre-Dame-de-LIVOYE, dans la Manche (*de Liveto*, en 1206-1233, formé du gaulois *ivo-*; "if", avec ajout d'un suffixe collectif latin *-etum* : "ensemble d'ifs") ; LES IFFS à Bouville, en Seine-Maritime (*les Is*, au XIIe siècle ; *de Tauxis*, en 1210) ; LES IFFS, en Ille-et-Vilaine (Nègre, 1990, 272). Sachant que ces arbres peuvent atteindre 1200 ou 1500 ans d'âge (Robert Bourdu cite les ifs de Saint-Urcin et de Tessy-sur-Vire, dans la Manche, qui dépassent les mille ans) (1997, 29), et qu'une génération d'arbres succède le plus souvent à une autre, on doit penser que les toponymes cités renvoient à des arbres et à des noms de l'époque gauloise (Brosse, même réf., 106).

On trouve spécialement dans le département de l'Eure de très vieux spécimens d'ifs, jugés "remarquables" par les botanistes : ifs de Boisney, de Foulbec, de Saint-Symphorien. A La Haye-de-Routot, près de Bourg-Achard, deux ifs ont "l'un 14, l'autre 15 m de circonférence, ce qui leur donne un âge probable de 1300 et 1500 ans" ; ces arbres "eurent probablement des prédécesseurs aux mêmes emplacements" (Brosse, 1990, 106 ; voir aussi Bourdu, 1997, 28-28). Nous avons vu au chapitre précédent que les ÉBUROVIQUES de l'Eure, dont ÉVREUX et l'ÉVRECIN gardent souvenir, avaient tiré leur ethnonyme de l'appellation de l'if, parce qu'ils employaient sans doute à la guerre des armes faites dans ce bois : arcs, flèches et lances (peut-être enduits eux-mêmes

d'un poison fourni par ses baies). La matière première nécessaire à leur fabrication était amplement donnée aux "Combattants-de-If" par les forêts près desquelles ils vivaient, et qui les défendaient de l'ennemi.

Les lieux de l'orme

L'appellation gauloise de l'orme, *lemo-*, se retrouve dans une série de noms de lieux, comme LEMENS, à Chambéry, en Savoie (*Leminco*, sur la *Table de Peutinger*, au IV[e] siècle) ; LIMEUIL, en Dordogne (*Lemoialo*, au IX[e] siècle) ; LIMOGES-Fourches, en Seine-et-Marne (*Limodio*, au XI[e] siècle).

Plusieurs restent associés à des zones boisées : LEYMENT, dans l'Ain (*Lemencium*, v. 1115), jadis chez les Ambarres, non loin des Allobroges, se trouve tout à côté du *Bois de la Servette* ; LIMEIL-Brévannes, dans le Val-de-Marne (*Limogilo*, en 990, la "Clairière-des-Ormes"), sur l'ancien territoire des Parises, voisine une grande zone de bois (*Forêt de la Grange*, *Domaine du Gros Bois*, *Forêt de Notre-Dame*...) ; LIMEUX, dans le Cher (*Lemausus*, en 697), autrefois au cœur du territoire des Bituriges, se loge au nord d'une grande zone forestière, et près du *Bois de Font-Moreau* ; LIMOURS, dans l'Essonne (*Lemauso*, en 703), proche de l'ancienne limite entre Parises et Carnutes, est situé aussi dans un secteur boisé (*Bois de Chantereine* à proximité) (Nègre, 1990, 136, 179, 186).

Les lieux de l'aulne

Nous avons évoqué plus haut le nom gaulois de l'aulne, *verno-/verna*, car il a servi aussi à désigner des lieux humides, des zones marécageuses. Henriette Walter a établi une "liste de 230 toponymes évoquant l'aulne" issus du thème gaulois, qu'on trouve répartis sur 70 départements, ce qui dénoterait une grande présence de l'arbre en Gaule (1997, 45-46). Cependant, une grande partie de ces noms a dû être formée tardivement à partir du terme gaulois *vern-* passé dans la langue romane. Pour la série de toponymes remontant sans doute à l'époque de la Gaule, il n'est pas toujours facile d'y différencier les acceptions "marécage" et "aulne" (Lassus et Taverdet, 1995, 154) ; les deux sens peuvent avoir souvent coexisté, l'aulne aimant les terrains humides.

Citons VERNOU, en Indre-et-Loire (*Vernao*, au VI[e] siècle, issu d'un modèle **vern-avus*), jadis chez les Turons ; VERNOU, en Seine-et-Marne (*Verno*, en 1203), anciennement chez les Sénons ; VERNEUSSES, dans l'Eure (*Vernuciis*, en 1050, d'un originel **vern-uccia*), autrefois chez les Esuviens, près de la limite des Eburoviques et des Lexoviens ; VERNUSSE, dans l'Allier (*Vernucos*, au XIII[e] siècle), autrefois chez les Bituriges, près des Arvernes (Nègre, 1990, 136). Un composé gaulois peut être rapporté assez sûrement à la présence d'arbres : **verna-ialo*, la "clairière-des-aulnes". Il explique : VERNAJOUL, en Ariège, jadis chez les Tectosages ; VERNEJOUL, à Cornac, dans le Lot (*Vernogelo*, en 895), à l'époque gauloise chez les Cadurques ; et quatre autres localités situées sur l'ancien territoire des Arvernes : VERNEUGE, à Aydat, dans le Puy-de-Dôme (*Vernogol*, en 1326) ; VERNEUGHEUL (*Vernoilo*, au X[e] siècle), dans le même département ; VERNEUGES, à Saint-Just-près-Brioude, en Haute-Loire (*Vernogoe*, en 1270) ; et VERNUEJOULS, à Freix-Anglards, dans le Cantal (*Vernuegol*, en 1464) (Nègre, 1990, 188). On note que la plupart de ces localités se repèrent à la fois le long d'un cours d'eau et dans une zone boisée.

Dans le tome II sera évoquée la trace gauloise d'autres arbres : bouleau, érable, mélèze, sapin, saule, qui demeurent aussi inscrits dans nos noms. Nous verrons alors que bien des appellations gauloises d'essences ont laissé leur marque dans notre lexique. Nous ne pouvons donc douter de la présence en Gaule de nombreuses espèces

ni de l'existence de nombreuses zones boisées. Elles ont certainement incité à un "exploitation de la forêt à des fins militaires" (Clavel-Lévêque, 1989, 169).

On pouvait y abriter – complémentairement aux zones de marais – les population civiles : "Indutiomare [...] se mit [...] à préparer la guerre, cachant ceux que leur âg mettait hors d'état de porter les armes dans la forêt" (*GG2*, V/3, 94). On pouvait y place en sûreté aussi les biens : les ennemis, "vite avertis par leurs éclaireurs de l'arrivée d César, cachèrent leurs chars et leurs bagages dans l'épaisseur des forêts" (*GG2*, VII/18 152). Enfin, les soldats pouvaient s'y réfugier en cas de revers militaire : les Helvètes attaqués par César au moment où ils traversaient la Saône, "cherchèrent leur salut dan la fuite et se cachèrent dans les forêts voisines" (*GG2*, I/12, 21). Les Trévires utiliseron l'abri forestier de la même façon : "Mis en déroute au premier contact, ils gagnèrent le forêts voisines" (*GG2*, VI/8, 126). Et aussi les troupes de Camulogène, qui se réfugieron après la bataille de Lutèce, en 52 av. J.-C., sur les hauteurs boisées des alentours, pou échapper à la cavalerie des Romains (*GG*, VII/62).

1.3.3. Résistance forestière

La sylve n'a pas été seulement un lieu de refuge occasionnel pour de petits groupe de combattants, se mettant à couvert dans les bois les plus proches en cas de difficulté en rase campagne. Elle a pu représenter un véritable instrument tactique, les Gaulois étant "passés maîtres incontestés dans l'art d'utiliser la forêt" (Clavel-Lévêque, 1989 159). Des soldats, massés dans les bois, pouvaient fondre brusquement sur l'attaquant (à l'époque de la Conquête : les colonnes romaines), "pour se réfugier le plus vite possible sous le couvert, dont ils avaient jailli, dès que l'ennemi s'[était] ressaisi" (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 212). César évoque ainsi, en 57 av. J.-C., les cavaliers nerviens qui "se repliaient à l'intérieur des bois, auprès des leurs, puis, ressortant, chargeaient contre les nôtres" (*GG2*, II/19, 53) ; il parle aussi des "Barbares [Morins et Ménapes] [qui] sortirent de tous les coins de la forêt et fondirent sur les nôtres" (*GG2*, III/28, 74) : véritable guérilla forestière. Le milieu couvert servira de base arrière à la résistance armée. Dans les forêts carnutes, les commandants de la lutte se retrouveront pour mener des conciliabules en secret : "Les chefs de la Gaule s'éta[ient] fixé[s] des réunions entre eux en des lieux écartés, au milieu des bois" (*GG2*, VII/1, 144).

Outre les zones boisées qui parsemaient un paysage ouvert et fournissaient une couverture de proximité, il y avait (au moins chez certains peuples) de vastes étendues forestières, davantage propices à cette résistance guerrière. Nos toponymes en témoignent : les ARDENNES, l'ARGONNE, le MORVAN, la SAVOIE, régions éminemment forestières, tirent leur appellation de la langue gauloise (cette dernière région contenant, on le verra, le nom gaulois du sapin) (Delamarre, 2003, 51-52, 165-166, 267-268 ; Deroy et Mulon, 1992, 27, 28, 325, 436-437). ARDENNES comme ARGONNE, MORVAN comme SAVOIE ont été pendant les deux dernières guerres des hauts lieux d'affrontements et de résistance armée. Il semble qu'à l'époque de la Gaule ces zones aient parfois déjà tenu un rôle guerrier de premier plan.

Le cas de l'ARDENNE est à cet égard exemplaire. Le peuple des Trévires a été, durant la guerre césarienne de Conquête, un de ceux qui ont manifesté la plus forte et la plus longue des oppositions aux légions : "résistants de la première heure, ils furent aussi les derniers à déposer les armes" (Deyber, 1994, 35). Or, nous remarquons que c'est sur leur territoire que se tenait (selon le témoignage de César) la forêt de l'ARDENNE, dont le nom nous a été gardé : les pays aux plus grandes étendues forestières auront donc offert la plus longue résistance. Le récit de César montre le rôle majeur qu'a tenu ce bastion sylvestre. Il constituera pour les troupes romaines "le maquis le plus

dur à réduire" (Deyber, 1987a, 151). Les soldats en armes et les habitants du pays s'y cacheront ; les résistants y tendront des embuscades ; Ambiorix y massacrera en 54 av. J.-C. la légion de Sabinus et Cotta (*GG*, V/26-37).

Les ennemis – mais particulièrement les Romains – craignaient ces grandes zones forestières facilitant la défense des populations indigènes. César, impressionné, évoque, à l'est de la Gaule, la vaste forêt HERCYNIENNE (*Hercynia silva*) : elle est si grande qu'il faut 60 jours pour la traverser dans sa longueur et 6 dans sa largeur (*GG*, VI/25). Apollonios de Rhodes, dès la fin du III[e] siècle av. J.-C., "considérait [cette forêt] comme au centre des régions habitées par les Celtes" (Kruta, 2000, 663). Effectivement, son nom provient du celtique **Ercunia* signifiant "Forêt-des-Chênes" (d'un thème **ercu-* ayant désigné en celtique l'arbre-roi des forêts). C'est le même **Ercun[i]a* qui est à l'origine de l'appellation de la *Forêt d'*ARGONNE, d'une étendue actuelle de 45 000 hectares (*Argunnensis sylvae*, en 967, **ercuna* étant passé à **arcuna*) (Oizon, 1979, 38 ; Delamarre, 2003, 165-166). Le général romain est frappé aussi – en stratège – par l'importance de la forêt d'ARDENNE, qui "s'étend sur une immense étendue, au milieu du territoire des Trévires, depuis le Rhin jusqu'aux frontières des Rèmes" (*GG2*, V/3, 94). Les légionnaires s'inquiètent face à ce type de grandes zones sylvestres. Ils craignent les embuscades, et à juste titre : "Les ennemis [éburons] dressèrent une double embuscade, en un lieu favorable et couvert, [...] et ils y attendirent l'arrivée des Romains ; quand la plus grosse partie de la colonne se fut engagée dans une grande vallée très profonde, ils se montrèrent soudain des deux côtés [...], tombèrent sur notre arrière-garde, empêchèrent notre avant-garde de monter et nous acculèrent au combat dans une position très défavorable" (*GG2*, V/32, 108) (même scène d'embuscade en VIII/12). "Ces retraites, commente César (pour le pays des Eburons, aux forêts contiguës à celles des Trévires), étaient connues des habitants du voisinage, et une grande diligence était nécessaire", les forêts ayant des "sentiers incertains et invisibles" ; "la nature même des lieux protégeait les barbares, et l'audace ne leur manquait pas pour dresser de secrètes embûches ou envelopper nos soldats dispersés" (*GG2*, VI/34, 138). Le souvenir cuisant restait dans les mémoires de l'embuscade tendue par les Boïens (peuple de Gaule cisalpine) aux troupes romaines commandées par le général Postumius en 216 av. J.-C. (selon le récit de Tite-Live, l'armée, bloquée en tête et en queue dans la traversée d'une vaste forêt, désarticulée par la chute d'abattis, avait été massacrée par les Gaulois) (*Histoire romaine*, XXIII, 24, dans P. Le Roux, 1959, 4-6 ; Guyonvarc'h, 1997, 215-216 ; Deyber, 1994, 29).

Alain Deyber souligne que "les légionnaires étaient mal préparés à cette lutte forestière : issus d'une civilisation urbaine, ils étaient impuissants face aux Gaulois qui habitaient ou fréquentaient quotidiennement les bois et les marais" (1987a, 163). Au contraire, les populations autochtones profitaient de leur connaissance du terrain : "Si le Romain éprouvait de l'embarras, voire de la crainte envers la forêt, le Gaulois, lui, s'y sentait parfaitement à l'aise" (Deyber, 1994, 30) : une certaine connivence et même une certaine communion existait entre l'habitant de la Gaule et son milieu naturel, la forêt ; elle représentait pour le soldat gaulois une alliée, ce que certains noms ethniques ont souligné. Nous avons vu que la ville d'ÉVREUX, la ville de LIMOGES et la région du LIMOUSIN, la région d'AUVERGNE, gardaient vraisemblablement dans leur appellation le souvenir de peuples gaulois qui s'étaient dénommés sur le nom d'une essence forestière : if, orme, aulne, utilisés pour fabriquer des armes. Ajoutons le nom de la localité de VIEUX (dans le Calvados, près de Caen), issu de l'ethnonyme des VIDUCASSES, Ceux-"du-Bois" (on reconnaît dans la première partie de l'ethnonyme l'élément *vidu-* étudié plus haut). Dans de nombreux textes mythologiques des Celtes, les

arbres se montrent associés à l'idée de bataille (en dernier lieu, voir Guyonvarc'h, 1997, 209-217). La forêt devait aider ses combattants. De fait, dans la défense de leur territoire, "les Gaulois surent profiter au mieux d'un milieu qu'ils maîtrisaient" (Deyber, 1994, 31). D'où "le rôle omniprésent des bois dans les combats de la guerre des Gaules" (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 212).

1.4. Les hauteurs

1.4.1. L'abri des massifs montagneux

Les zones de hauteurs, assez nombreuses en Gaule, ont dû favoriser – bien sûr très inégalement selon les régions – la guerre de défense : elles représentaient des barrières naturelles contre les invasions, offraient des sites de refuge où l'on pouvait rester caché à l'ennemi et permettaient le contrôle étroit des voies de passage.

Comme on a relevé le lien (à la fois topographique et linguistique) qui se manifestait entre la forêt et les marais, on doit souligner le rapport étroit qui a existé entre la hauteur et la forêt, le massif montagneux étant souvent aussi un massif forestier. Il est certain que lorsque les hauteurs étaient couvertes par la sylve, elles devenaient un abri plus sûr en cas d'attaque.

• *Argonne et Ardenne*

Nous avons évoqué plus haut la *Forêt d'*ARGONNE au nom d'origine gauloise. Bien que ce soit "un massif allongé, d'altitude modeste (dépassant à peine 200 m)", les géographes la considèrent comme "constituant [déjà] un obstacle à la circulation par son caractère compact et l'extension de sa couverture forestière" (Oizon, 1979, 38).

César – qui en fait une région plus étendue que la nôtre – présente l'ARDENNE comme une "forêt", "la plus grande de toute la Gaule", aux pièges redoutés (*GG*, VI/29 et aussi V/3). Mais elle constituait bien sûr aussi une hauteur : "massif ancien [...] relativement élevé", entre la Belgique, le Luxembourg et la France, avec des hauts de 400 à 500 m (Oizon, 1979, 35 ; Fénié, 2000, 38). Il est certain que la succession des collines et des vallons n'a pas facilité les avancées des troupes de César (comme on le voit dans l'embuscade contre les légions réalisée dans la zone voisine des Eburons) (*GG*, V/32). L'étymologie révèle le "vrai sens" des mots : le radical celtique d'où provient le nom de l'ARDENNE (et de notre département des ARDENNES) désignait originellement ce qui est "haut", "élevé" (gaulois *ardu-*, "pentu", à comparer au vieil-irlandais *ard*, "haut" ; au gallois *ardd*, "colline" ; au vieux-breton *ard/art*, "élevé") (Vendryes, 1959a, A-87 ; Fleuriot, 1964, 72 ; Delamarre, 2003, 51-52 ; Billy, 2011, 75). Appliqué en bien d'autres régions de France que l'ARDENNE (en particulier dans les Alpes et le Massif central), le même nom a parfois conservé ce sens premier : ainsi plusieurs montagnes de Haute-Loire sont nommées ARDENNE(S) (par exemple à Coubon, à Pradelles), et aussi une série de hameaux situés sur des hauteurs, comme ARDUY, près d'Yssingeaux (Haute-Loire), ou ARDENNE, à Fénols (Tarn). Mais le plus souvent, le toponyme a fini par s'appliquer à des forêts (Vincent, 1937, 98 ; Rostaing, 1950, 322-323 ; Nègre, 1972, 18 ; von Wartburg, XXV, 1985, 155 et 158 ; Arsac, 1991, 103-104 ; Delamarre, 2003, 51-52).

• *Vosges*

De même que l'ARDENNE, les VOSGES désignaient dans l'Antiquité une réalité plus large qu'aujourd'hui (Jullian, I, 1909, 17 ; Deroy et Mulon, 1992, 512) : englobant le Palatinat et jusqu'aux hauteurs du *Plateau de* LANGRES, au cœur des terres des LINGONS (futur pays gallo-franc de LANGOGNE) ; pour preuve, César parle du *monte Vosego, qui est in finibus Lingonum :* "montagne des VOSGES qui sont sur le

territoire des LINGONS" (*GG2*, IV/10, 78). Le massif des VOSGES formait une barrière combinant forêts et hauteurs. Il était une défense pour les Leuques, qui "avaient pour frontière la crête des VOSGES depuis le ballon d'Alsace jusqu'au Donon" (au voisinage oriental des Rauraques) : ce qu'on appelle les VOSGES méridionales (Jullian, II, 1909, 476) ; et il jouait le même rôle pour les Médiomatriques : couverts des Catalaunes à l'ouest de leur territoire par l'ARGONNE, et abrités des Triboques à l'est par les sommets des VOSGES septentrionales et centrales (en particulier le col de Saverne) (Burnand, 1990, 9 et 10, avec carte). D'origine gauloise, le nom des VOSGES (*monte Vosego*, dans le texte de César, cité plus haut) a pu souligner l'aspect protecteur de la hauteur : c'était peut-être au sens étymologique la "Double-Force", la "Grande-Force" (celtique *vo-*, "deux") (Delamarre, 2003, 326), appellation qui était reliée à un théonyme, attesté dans le Palatinat et en plusieurs lieux des VOSGES (se reporter dans le tome III *La Gaule des dieux* au chapitre I "Les Forces révérées", "Hauteurs sacrées").

• *Jura*

Dans *La Guerre des Gaules* – texte indispensable par la richesse des renseignements qu'il donne –, César parle dès le début du livre I de "la très haute chaîne du JURA [*monte Iura altissimo*] qui s'élève entre les Séquan[es] et les Helvètes" (*GG2*, I/2, 14) ; un peu plus loin, on trouve une remarque similaire : le "mont JURA [...] sépare les territoires des Séquan[es] de ceux des Helvètes" (*GG2*, I/8, 19). Le massif protecteur s'étirait sur toute la longueur du territoire séquane, ne permettant un passage aisé qu'au nord et un autre tout au sud. Le nom propre cité par César provient de la langue gauloise, et il n'est pas impossible qu'il soit issu du celtique : certains linguistes ont comparé le thème *jur-* au moyen-gallois *ior*, désignant un "chef" (Degavre, 1998, 262) ; en ce cas, le JURA aurait été pour les Gaulois la hauteur qui "commande" le paysage, la montagne "souveraine". L'appellation moderne de JURA provient directement de la forme latine employée par César : la forme antique a été réintroduite de façon savante dans la langue par les géographes, au XVI[e] siècle (ce qui explique qu'il n'y ait aucun écart entre le mot latin et le mot français). Elle y a remplacé, pour désigner la grande chaîne de montagnes, le terme de JOUX (aboutissement phonétique du gaulois *juris*), qui n'était plus senti comme une réalité géographique unique : passé dans le langage dialectal, et appliqué à toutes sortes de hauteurs pour nommer régionalement une forêt en terrain montueux, une croupe boisée (par exemple dans la région de Pontarlier ; et en Suisse, autour du lac Léman, où on rencontre la forme JOUR). Le terme de JOUX, encore présent dans les dialectes, reste surtout dans des noms de lieux, comme LA JOUX et Ménétrux-en-JOUX, communes du Jura ; MIJOUX, commune du Doubs ; JOUX-la-Ville, commune de l'Yonne ; la *Forêt de* JOUX, près de Lons-le-Saunier ; et, en dérivation, le *Mont* JORAT (Ain et Suisse), le JURET (montagne à Ménétrux-en-JOUX), les *Grandes* et les *Petites* JORASSES (en Haute-Savoie), et d'autres sites de hauteurs, qui ont pu tenir jadis un certain rôle défensif (von Wartburg, V, 1950, 82-83 ; Pégorier, 1963, 234 ; Deroy et Mulon, 1992, 242 ; Lassus et Taverdet, 1995, 34-35 et 151 ; Colin, 1995, 216 ; Taverdet, 1996, 50 ; Degavre, 1998, 262 ; Billy, 2011, 304-305).

• *Morvan*

L'association hauteur/forêt se retrouve, à l'extrémité nord-est du Massif central, pour la région du MORVAN (*Morvennum*, nom connu dès le III[e] siècle) (Moreau, 1983, 171 ; de Planhol, 1988, 231). Elle est à la fois un ensemble de hautes terres (massif cristallin de 500 à 600 m, avec un mont culminant à 900 m) et en même temps un vaste espace forestier. Cette double physionomie a fait de ce pays un "bastion montagneux" apte à la défense contre l'ennemi. Pendant la dernière guerre, ce fut un haut lieu de résistance.

A l'époque gauloise, le MORVAN se trouvait au cœur du territoire des Eduens, citadelle naturelle où s'abritait la forteresse de BIBRACTE, telle une "tour sur un donjon" (après la Conquête, la hauteur finira par être abandonnée pour un site en plaine). Camille Jullian (auteur de la comparaison précédente) parle de "l'énorme redoute que form[ait] [pour les Eduens] le massif du Morvan, compacte, sombre et mystérieuse, hérissée de taillis, pleine d'invisibles recoins" (II, 1909, 535-536). Les étymologistes restent perplexes sur le nom de MORVAN. Seul, P.-H. Billy propose un modèle gaulois **morv-enno-*, "Hauteur-Sombre" (2011, 389). Nous envisagerons pour notre part une formation (également gauloise) **maro-vidu-ennum*, qui aurait désigné en langue celtique la "Hauteur-de-la-Grande-Forêt".

Ce nom pourrait être comparé à celui de MERVENT, bourgade de Vendée (*Marevennus*, au XI[e] siècle), au cœur de la grande *Forêt de* MERVENT-*Vouvant*, secteur domanial de 2400 hectares boisés, s'étendant sur un plateau granitique ; ses futaies sombres et profondes abritaient, dit-on, jadis des loups (Gauthier, 1996, 42 et 174 ; Le Quellec, 1998, 176-177 ; Michelin, 1976, 88-89, avec plan). On connaît aussi, en terre celtique insulaire, une montagne d'Ecosse (située dans le comté de Caithness) qui porte le nom de MORVEN (Deroy et Mulon, 1992, 325).

• *Cévennes*

A la bordure sud-est du Massif central, la chaîne de montagnes des CÉVENNES étire sa haute et large muraille. Son nom antique de *Cebenna*, attesté dans *La Guerre des Gaules*, se rencontre aussi chez Pline sous la forme *Cebennae*, "pluriel s'expliqu[ant] naturellement par la nature complexe de la chaîne" (Deroy et Mulon, 1992, 99). Le nom des CÉVENNES est à rapporter à un étymon gaulois : radical **cem-*, "dos", d'origine celtique (à comparer avec le vieux-gallois *cemn*, le gallois *cefn*, "dos", et le breton *kein/kefn*, "dos", ancien **kebno*) (Henry, 1900, 57-58 ; Nègre, 1990, 131 ; Degavre, 1998, 145 ; Fabre, 2000, 51). S'y est ajouté un suffixe gaulois *-enna* : celui qu'on a rencontré dans l'appellation de l'*Arduenna*. Il faut noter que les variantes antiques du nom (*Cebenna*, *Kemmena*, *Cevenna*...) montrent une alternance *m/b/v* "propre aux langues celtiques" (Deroy et Mulon, 1992, 99 ; Billy, 1993, 48 et 51). Le thème gaulois **cam-* est affilié à l'indo-européen **(s)kamb-/*(s)kemb-*, "courber", "plier" (Pokorny, 1959, 918) : on a affaire à une métaphore oronymique, qu'on rencontre aussi en gallois, où *cefn*, "dos", peut être employé au sens de "lignes de crêtes" (Degavre, 1998, 145).

Le dos "courbé" de cette chaîne de montagnes avait pour les peuples gaulois une fonction bien défensive : César parle des "montagnes des CÉVENNES, qui forment une barrière entre les Arvernes et les Helviens" ; l'hiver, ses hauteurs étaient "couvertes d'une neige épaisse" interdisant le passage. Il précise que les Helviens "se croyaient défendus par les CÉVENNES comme par un mur" (*se Cevenna ut muro munitos existimabant*) (*GG2*, VII/8, 147). Les troupes romaines, au prix de grands efforts ("à force de peine"), parviendront cependant, en 52 av. J.-C., à franchir cette barrière pour atteindre le pays des Arvernes, ce qui aura pour effet de stupéfier les Gaulois (même réf.).

1.4.2. La résistance des peuples alpins

Situé sur le territoire des Allobroges, le haut relief de la SAVOIE constituait une forteresse naturelle pouvant mettre à l'abri des incursions ou au moins gêner les adversaires. Les épaisses forêts la recouvrant augmentaient ce rôle protecteur. Le nom de SAVOIE provient du reste d'un antique *Sapaudia* (attesté au IV[e] siècle chez Ammien Marcellin), qui devait désigner étymologiquement dans la langue gauloise le haut pays de la "Forêt-de-Sapins", celtique **sapa-vidia* (Weisgerber, 1931, 208 ; Delamarre, 2003, p. 267-268 ; Billy, 2011, 507). Les populations locales s'étaient fait un allié de

cet environnement, ne craignant pas les hauteurs boisées, le relief et ses dangers. "Les montagnes, qui couvraient presque tout le pays, les avaient élevés dans le courage, l'audace et l'amour de l'indépendance : ils étaient habitués à mépriser les avalanches et à repousser les maîtres étrangers", souligne Camille Jullian (II, 1909, 516) ; aussi, "les Romains virent [en eux] un peuple de batailleurs" (même réf., 515).

La même remarque peut s'appliquer à bien des petits peuples des Alpes, très bagarreurs, qui sauront se protéger et se défendre sur leur site naturel. Ce milieu leur était si familier ! Aujourd'hui, plusieurs pays ou localités ont gardé, attaché à leur nom, le nom d'une des tribus gauloises qui y vivait. Il semble que la fierté de leur indépendance se soit gardée dans la fierté d'un nom particulier. Passons-les en revue, du nord au sud.

Le nom des GRAIOCÈLES (*Graioceli*), peuplade installée dans la région du Mont-Cenis, doit sans doute être associé à l'appellation du *Graius Mons* (= le Petit-Saint-Bernard) et des Alpes GRAIES (ou GRÉES), qui désignaient dans l'Antiquité le secteur montagneux allant du col du Petit-Saint-Bernard au Mont-Cenis (Prieur, 1968, 67 ; Barruol, 1975, 318). La tribu liée au nom de la montagne se défendit par elle : César montre que les GRAIOCÈLES, avec d'autres peuplades, "avaient occupé les positions dominantes, tent[ant] de barrer la route à son armée" ; il fallut les "repouss[er] en plusieurs rencontres" (*GG2*, I/10, 20). L'ethnique des GRAIOCÈLES les aurait désignés comme les "Montagnards" ou les "Chefs des Hauteurs" (le thème *ocel-* nommait en celtique le "promontoire", le "sommet", et au figuré le "chef") (Rousset, 1988, 91 ; Delamarre, 2003, 237). Selon Paul-Louis Rousset, "à une période encore assez récente, dans le *Val di Viu* [de l'autre côté de la frontière, en Italie, sur la partie orientale de l'ancien territoire des *Graioceli*], le terme en usage pour désigner une personne grande et robuste était *Garusel*" (1988, 91-92). Faut-il y reconnaître l'ancien nom des GRAIOCÈLES ?

De hauts sommets protégeaient le pays des *Iconii/Ucenni*. Leur souvenir s'est gardé dans l'appellation de l'OISANS, au sud-est de l'Isère (Dauzat, 1960, 151 ; Barruol, 1975, 319-320 ; Billy, 2011, 409). Le nom de la peuplade se lit sur le Trophée d'Auguste dans la liste des peuples alpins enfin vaincus et soumis à Rome (Prieur, 1968, 73), preuve qu'elle résista longtemps aux troupes romaines.

Nous avons évoqué dans le premier chapitre les VERTAMOCORES, "Ceux-qui-ont-la-meilleure-armée", la "Troupe-des-Combattants-Supérieurs" (*Ver-tamo-corii*). Leur nom demeure dans la région du VERCORS, *Vercoriis*, en 1293 (Billy, 2011, 562). On sait que ce bastion naturel entouré de hautes falaises et de forêts servit de maquis pendant la dernière guerre. A nouveau, les lieux de résistance de naguère se révèlent avoir été jadis des sites de défense : on peut penser qu'à l'époque gauloise le plateau du VERCORS fut déjà utilisé par les "Combattants supérieurs" pour la guérilla montagnarde, étant propice aux cachettes et aux embuscades.

La petite région du QUEYRAS, dans les Hautes-Alpes, doit son appellation à la tribu gauloise des QUARIATES, montagnards eux aussi difficilement attaquables à cause des hautes crêtes cernant leur petite région naturelle (Barruol, 1975, 344). Ils surveillaient les voies d'accès à plusieurs cols, comme beaucoup des peuplades ayant l'emprise sur les grands passages transalpins. Romains et Carthaginois redouteront la traversée de ces territoires ; et ils n'attaqueront leurs guerriers qu'avec prudence.

Enfin, CHORGES (à l'est de Gap) conserve le souvenir des CATURIGES, les "Rois-du-Combat", installés dans la haute vallée de la Durance (au sud-ouest des QUARIATES) (Billy, 2011, 189). C'est contre eux et contre les GRAIOCÈLES aidés des CEUTRONS que César, en 58 av. J.-C., regagnant la Gaule (au plus court par les Alpes) avec cinq légions, devra batailler. Les *Caturiges* honoraient leur nom !

La résistance des tribus alpines, intermittente pendant la guerre des Gaules, se généralisera sous Auguste, qui devra entreprendre "la conquête systématique des zones montagneuses demeurées indépendantes" (Deyber, 1987a, 165). Mais cette résistance, si elle bénéficiait d'un terrain escarpé favorable, n'était le plus souvent qu'une lutte séparée de tribus gauloises, vivant ordinairement de façon assez cloisonnée. Elle ne pouvait réussir à long terme ; et de fait elle gênera plus qu'elle n'arrêtera les troupes romaines.

La guerre de défense, menée en certaines régions privilégiées à l'abri des massifs montagneux, s'est bien sûr également exercée en de multiples régions et lieux de Gaule grâce à la protection des collines et des plateaux. De nombreuses localités de France gardent un nom remontant à un thème gaulois en rapport avec l'idée d'élévation (comme *acaunus*, *alisia*, *ardu-*, **banno-*, **barro-*, *briga*, *durnus*, *tullo-*, **turno-*, *uxello-*). Beaucoup de ces sites ont développé, abrité des forteresses à l'époque gauloise. Nous allons en faire à présent l'étude, dans une partie spéciale.

2 - LES FORTERESSES

2.1. Les anciennes citadelles : type *briga*

Les sites de hauteur vont, à partir du IIe siècle av. J.-C., être largement investis – ou réinvestis – par les peuples gaulois qui les aménageront en places fortes. Mais on ne doit pas oublier que dans les premiers temps de l'occupation celte en Gaule, alors qu'une minorité guerrière devait imposer sa domination, des places fortes avaient déjà été érigées en haut des collines.

2.1.1. Un très ancien type

Peut-être avait-on donné à ces places fortes gauloises, dès l'époque ancienne, le terme générique de *briga*. Il désignait originellement en celtique un "point élevé", un "mont" (Lambert, 2003, 37), sens présent dans le vieil-irlandais *bri*, "colline", dans le cornique *bry*, dans le gallois et le breton *bre*, de même acception (Henry, 1900, 42 ; Vendryes, 1981, B-87 ; Delamarre, 2003, 87). On trouve à la base un thème indo-européen **bergh*, "haut", "éminent", substantivé au sens de "hauteur", "mont", "colline" (d'où viendra, aussi, par le germanique, l'allemand *Berg*, "montagne") (Pokorny, 1959, 140-141). Le terme *briga* va servir à nommer chez les Celtes (par effet de métonymie) le fort de défense guerrière placé sur un lieu élevé (la même évolution se repère en germanique : allemand *Burg*, "château", "citadelle").

Les linguistes ont retrouvé des traces étonnamment riches de ce terme dans la péninsule Ibérique, dont les Celtes firent la conquête au VIIe-VIe siècle av. J.-C. Plus de trente-cinq noms ont été repérés dans la toponymie ancienne ; et une quinzaine demeurent dans les noms de lieux modernes (qui se montrent largement répartis, sauf dans le sud et le sud-est de l'Espagne) (voir liste dans d'Arbois de Jubainville, 1904, 99-104 ; carte schématique dans Rix, 1954, 104 ; et Harmand, 1970, 34). Aujourd'hui, une ville comme SÉGORBE (en Espagne, non loin de Valence) porte toujours un nom provenant d'un antique *Segobriga* ; et COÏMBRA (cité du Portugal, célèbre par son université) doit toujours son appellation à un antique *Conimbriga* (d'Arbois de Jubainville, 1894, II, 263-266 ; 1904, 98-109 ; Dottin, 1916, 205 ; H. Hubert, 1974, 286). Nous tenons, dans ces toponymes en *briga*, "le témoignage le plus certain sur la réalité de l'expansion celte" au cœur des terres ibériques, à des dates fort anciennes, comme

le souligne Jacques Harmand (1970, 34). Une part au moins des toponymes en *briga* que nous retrouvons en France pourrait remonter également à cette première occupation celte. Ils nous garderaient l'"appellatif le plus archaïque pour désigner une forteresse" (Lebel, 1962, 172 ; et Rix, 1954, 105).

2.1.2. Une série toponymique importante

Les toponymistes recensent en France une cinquantaine de localités, communes ou hameaux, dont les noms proviendraient du terme celtique ; on les trouve en de multiples régions, particulièrement dans le Centre-Ouest et le Sud-Est (**fig. 20**, carte établie sur les relevés d'E. Nègre, 1990, 149-150 et 167-169).

Briga a pu être employé seul pour créer des toponymes (avec éventuellement un suffixe) ; et le modèle semble bien se reconnaître (compte tenu de l'effacement du *-g-* intervocalique) dans certains noms modernes : BRIE (Charente, Charente-Maritime), BRION (Indre, Isère, Lozère, Maine-et-Loire, Puy-de-Dôme, Deux-Sèvres, Yonne), BRIOSNE (Sarthe), BRIOUX (Deux-Sèvres et Vienne) (Nègre, 1990, 149-150, avec relevé des formes anciennes). Cependant, les attestations anciennes montrent un danger de confusion : des formes comme *bria*, *briaco*, *briona*, *bion(no)*, *breone*, *broiae*... peuvent renvoyer à des modèles différents de *briga* : *briva*, "pont" (paronymie la plus dangereuse), et aussi *bracu-*, "marécage", *broga*, "champ", "pays", voire *beria*, "plaine"..., "toutes ces racines gauloises ayant été confondues par l'évolution phonétique romane" (Taverdet, 1996, 24 ; et Lambert, 2003, 193). On relève, dans la liste des noms rapportés au thème *briga*, des sites qui ne se trouvent pas en relation avec une hauteur ; ils doivent être regardés avec une grande circonspection (même s'il est possible que l'idée de forteresse ait parfois fait oublier l'idée d'élévation). Aussi, à quelques exceptions près, nous n'envisagerons ici que les toponymes liés à des éminences.

Associé à un suffixe *-ntio-*, *briga* a créé un modèle *Brigantion*, "éminence", "lieu élevé", d'où BRÉGANÇON, à Bormes, dans le Var (*Pergantion* chez Etienne de Byzance, *Breganzone*, v. 1200) ; le *Mont* BRIANÇON, à Saint-Arcons, en Haute-Loire (*Briançо*, en 1458) ; aussi BRIANÇON, dans les Hautes-Alpes (*Brigantione*, au I[er] siècle av. J.-C., chez Strabon), et BRIANÇON, en Savoie, à Notre-Dame-de-BRIANÇON (*Brianzone*, en 1196) ; BRIANÇON, à Authon, dans les Alpes-de-Haute-Provence (*Brienzo*, en 1190) ; BRIANÇONNET, dans le même département (*Brianzo*, en 997-1027) ; BRIANT, en Saône-et-Loire (*in pago Brienensi*, en 1031-1060), et BRIANTES, dans l'Indre (*Briantes*, en 1291), aussi en Saône-et-Loire (Nègre, 1990, 149 ; Delamarre, 2003, 87). Le même toponyme se reconnaît dans BREGENZ, en Autriche ; et, par la forme *Brigantia*, dans BRAGANCE (*Bragança*), au Portugal (Delamarre; même réf.). On ne peut douter de la celticité du modèle, qu'on retrouve (avec changement vocalique) dans le nom de l'antique déesse des Celtes irlandais, *Brigit*, l'"Eminente", dont le culte sera christianisé et prolongé à travers *sainte Brigitte* (Sterckx, 1998, 53-55 ; Delamarre, 2003, 88). Nous rencontrerons pour la Gaule le nom voisin de BRIGINDO(NA), la "Haute", la "Forte", théonyme qui pourrait expliquer l'appellation de la localité de BROINDON, en Côte-d'Or (*Brigendonis*, en 834), liée à une hauteur (voir, dans le tome III, l'étude des "Forces révérées").

Briga se retrouve majoritairement dans des noms de lieux issus de composés. Les attestations anciennes permettent d'identifier l'élément, toujours à la même place ; mais il est difficile à reconnaître dans les noms modernes car sa seconde position l'a altéré. Il a souvent abouti à une forme en -(O)EUVRE(S) et -ÈVRES dans les régions



Fig. 20 - Noms de communes et de hameaux issus du gaulois *BRIGA* (selon Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*).

de langue d'oïl, et en -OBRE(S), -ABRE et -OUBRE dans les régions de langue d'oc : citons dans la zone d'oïl BENEUVRE (Côte-d'Or), Châtel-de-NEUVRE (Allier), Chéry-CHARTREUVE (Aisne), CŒUVRES (Aisne), DENEUVRE (Meurthe-et-Moselle), MOYEUVRE (Moselle), VANDŒUVRE (Meurthe-et-Moselle), VENDEUVRE (Aube, Calvados, Vienne) et VENDŒUVRES (Indre) ; également LINGÈVRES (Calvados), SÈVRES (Vienne), SOULIÈVRES (Deux-Sèvres) et SUÈVRES (Loir-et-Cher). Et dans la zone d'oc : CANTOBRE (Aveyron) ; COULOBRES (Hérault) ; LANOBRE (Cantal) ; Saint-Pierre-d'ALZOBRE (Aveyron) ; VÉZÉNOBRES (Gard) ; VINSOBRES (Drôme) ; et aussi ESCOULOUBRE (Aude) (Berthoud et Matruchot, 1901, 47-48 ; Vial, 1983, 62 ; Nègre, 1990, 167-168).

Cette série doit correspondre à un système ; on doit se demander lequel.

2.1.3. Des sites haut perchés

Nous avons vu que l'on avait affaire – du moins originellement et essentiellement – à des toponymes liés à des éminences. Ce sens est tout à fait explicite dans des oronymes qui nous demeurent : noms propres donnés à des reliefs.

A l'est de Paris, entre Marne et Seine, la BRIE (*Briegium*, 639) doit sans doute son appellation à un dérivé de *briga* ayant désigné les hauteurs des *Côtes de* BRIE, qui limitent à l'est cette petite région (Nègre, 1990, 131 ; Fénié, 2000, 91 ; Billy, 2011, 142).

A Saint-Arcons-d'Allier, en Haute-Loire, se trouve un *Mont* BRIANÇON (*Brianso*, en 1458) (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 120 ; Nègre, 1990, 149).

Dans l'Yonne, près de Saint-Florentin, s'élève le *Mont* AVROLLO(T) (ou AVRELOT) (*Mont Esvrolet*, en 1505), "longue butte-témoin, qui culmine au-dessus de Saint-Florentin et qui vient en s'abaissant légèrement jusqu'au-dessus d'AVROLLES", *Eburobriga*, au IV[e] siècle) (A. Duval, 1973, 19, et 5-22, avec carte de situation ; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 110 ; Taverdet, 1996, 18).

Les COËVRONS nomment une chaîne de collines qui s'étend entre les départements de la Mayenne et de la Sarthe ; leur appellation ancienne (*Coebron*, en 989) pourrait faire remonter à un modèle **Caito-brig-one*, "hauteur boisée" ; on comparera avec le nom de lieu *Caito-brix*, cité par Ptolémée, aujourd'hui SETUBAL, ville du Portugal (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 132 ; Delamarre, 2003, 97-98).

Enfin, au-dessus de Castres (Tarn), s'étend le *Plateau de* SIDOBRE, massif granitique délimité par l'Agout et un de ses affluents la Durenque ; son nom proviendrait d'un antique **Setubriga* ou **Sedto-briga* (Nègre, 1972, 19 ; Michelin, 1982, 153 ; Moreau, 1983, 240 ; Fénié, 2000, 289 ; Billy, 2011, 516).

Certains toponymes en *-briga* comportaient un premier élément de type descriptif, qui confirme leur caractère oronymique. Le *Plateau de* SIDOBRE, qu'on vient d'évoquer, a peut-être nommé une "hauteur allongée" : gaulois **setu-*, "long", qu'on retrouve en celtique dans le vieil-irlandais *sith*, "long" ; le vieux-gallois et vieux-breton *hit*, "longueur" (de **situ-*) ; le gallois *hyd* et breton *het/hed*, "longueur", etc. (Henry, 1900, 159 ; Vendryes, 1974, S-120 et 121 ; Degavre, 1998, 377).

La localité de BENEUVRE en Côte-d'Or (*Bennovra*, en 1169) a reçu son appellation d'un antique **Banno-briga*. Comme Gérard Taverdet l'a montré, on doit voir dans le premier élément, plutôt qu'un nom d'homme, le gaulois **bannom*, qui nommait une "corne" (sens "encore bien présent dans le sud de la France dans BANNE") ; il s'est appliqué métaphoriquement à une montagne : perçue comme une "pointe", un "sommet" ; en l'occurrence le *Mont Aigu*, qui domine les lieux (Taverdet, 1994, 39 ; 2001, 10-11 ; et Lambert, 2003, 190 ; Delamarre, 2003, 66).

CANTOBRE, quant à lui, village de l'Aveyron, sur la commune de Nant (déjà *Cantobre*, en 1027), est situé sur un éperon rocheux dans la vallée de la Dourbie, "contourn[é] de trois côtés par la Dourbie ou son affluent dont le Trévézel" ; d'où peut-être son nom originel de **Canto-briga* : la "Hauteur-circulaire" (à comparer en Espagne avec le toponyme celtique antique *Cento-briga*) (Albenque, 1948, 68 ; Nègre, 1990, 167-168 ; Fabre, 2000, 46 ; Delamarre, 2003, 104).

Même lorsque l'appellatif *briga* s'est appliqué topographiquement à des éminences naturelles (mont, plateau), nous pouvons déjà avoir affaire à des sites de défense : positions stratégiques pour les soldats gaulois, et lieux de refuge pour les populations locales. La hauteur allongée du *Plateau de* SIDOBRE "a peut-être désigné [jadis] un site défensif à la confluence de l'Agout et de la Durenque, à l'emplacement actuel de

Castres" (Fénié, 2000, 289). Le *Mont* AVROLLOT, où des fouilles ont été menées par Alain Duval, a abrité jadis un lieu fortifié (A. Duval, 1973, 19 et 21).

2.1.4. Des forteresses

• *Lien particulier avec la hauteur*

La très grande majorité des noms issus du modèle *briga* sont des localités. Et la très grande majorité de ces localités se montrent liées à une éminence qui a pu jadis les protéger.

L'établissement pouvait être au pied de la hauteur : comme à BRAY, en Saône-et-Loire (*Brigia*, en 930-935), tout proche de la *Montagne de la Brosse* qui domine la vallée de la Grosne (Nègre, 1990, 149 ; Rebourg, 1994, 196-197) ; et, dans le même département, à BRION (de *Brione*, en 1291), commune sur le territoire de laquelle on trouve le *Mont Jeu* et en face le *Mont Dru*, qui domine de 160 m la plaine de l'Arroux, et où Jacques-Gabriel Bulliot situait un possible poste de défense (Rebourg, 1994, 335 ; Billy, 2001a, 25) ; aussi comme à BRIANTES, dans l'Indre (*Briantes*, en 1291), village au pied d'une hauteur qui domine l'Indre (Dauzat et Rostaing, 1978, 115 ; Gendron, 1998, 32-33) ; à COIVREL, dans l'Oise (*Cuiebria*, en 1123), village au nord duquel avait été établi, sur une colline, le site défensif du *Catelet* ou *Chatelet* où l'on a présumé un plus ancien oppidum (Lebègue, 1994, 71 ; Woimant, 1995, 215). On a cité plus haut BENEUVRE, en Côte-d'Or, surplombé au nord par le *Mont Aigu* (Bénard et autres, 1994, 125-131, avec plan). La hauteur, en ces cas, pouvait servir de poste militaire de défense, ou être utilisée comme refuge pour les populations en cas de danger (Lebel, 1962, 172). VEROSVRES, en Saône-et-Loire (*Vorovre*, au XIV[e] siècle), serait étymologiquement un "Fort-de-Secours", gaulois **Voreto-briga* (Nègre, 1990, 168).

D'autres établissements se sont développés sur l'éminence elle-même : tels BRIOSNE-lès-Sables, dans la Sarthe (*Briona*, en 1330), établi sur la hauteur (Beszard, 1910, 21 ; Nègre, 1990, 150) ; BROYES, dans la Marne (*Brias*, en 813), au bord d'un plateau dominant la plaine (qui fut un site défensif, *castrum Breiae* en 1049-1060) (Lebègue, 1994, 57 ; Nègre, 1990, 149) ; CANTOBRE, à Nant, dans l'Aveyron, village perché sur un éperon rocheux (Albenque, 1948, 68) ; Châtel-de-NEUVRE, dans l'Allier (*pagus Donobrensis*, à l'époque mérovingienne), sur un coteau dominant la vallée de l'Allier (Corrocher et autres, 1989, 106 ; Nègre, 1990, 168) ; DENEUVRE, en Meurthe-et-Moselle (*Danubre*, en 1076), village installé sur un éperon de grès (Moitrieux, dans Massy, 1997, 96, avec plan, 103) ; JŒUVRES, à Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire (*Juevro*, en 1265), établi sur un plateau de 75 hectares, site défensif dominant la Loire (Taverdet, 1985a, 51 ; Lavendhomme, 1997, 197-200, avec plan) ; ou VENDŒUVRES, dans l'Indre (*Vendopera*, en 1174), village bâti sur un éperon qui s'allonge sur 1,5 km, avec des routes d'accès à forte déclivité (Coulon, 1973, 53 ; Nègre, 1990, 167).

Parfois la localité s'est développée à mi-pente : ainsi, BROYES, dans l'Oise (*Broioe*, en 1103), logée sur les pentes du *Mont Soufflard* (Lebègue, 1994, 57) ; BRYON, à Grury, en Saône-et-Loire, "écart situé à mi-pente d'une hauteur" (Billy, 2001a, 25) ; ou VOIVRES, dans la Sarthe (*Vodebris*, au IX[e] siècle), "sur le penchant d'un coteau assez élevé" (Beszard, 1910, 33)...

D'anciennes *briga*, jadis installées sur la hauteur protectrice, ont pu redescendre vivre au pied de leur éminence : le *Mont* AVROLLOT, dans l'Yonne, a dû être le site primitif d'un habitat gaulois de hauteur fortifiée, qui est allé se réinstaller en bas de sa butte, la paix revenue, développant une agglomération secondaire à l'époque gallo-romaine (A. Duval, 1973, 12). On remarque, enfin, l'existence à BRIANÇON, dans les Hautes-

Alpes (*Brigantione*, au Ier siècle av. J.-C.), comme à BREGENZ, en Autriche (antique *Brigantion*), d'une ville haute fortifiée (site originel), et d'une ville basse (création postérieure) (Barbey, 1993, 1010 ; Michelin, 1980a, 55-56 ; Delamarre, 2003, 87).

• *Rôle double des sites de défense*

La protection

Les lieux du type *briga* ont été certainement utilisés dans un but de protection : par les chefferies, par les troupes militaires, et sans doute par les populations civiles qui pouvaient s'y réfugier en cas de danger (surtout dans ces temps premiers de la présence celte en Gaule, où la sécurité était encore mal assurée). Mais on doit penser que ces sites et que ces noms représentèrent aussi des démonstrations de force, quadrillant, au vu de tous, les territoires conquis : signaux de puissance adressés aux éventuels agresseurs, ennemis extérieurs ou intérieurs (Henry d'Arbois de Jubainville expliquait ainsi le fleurissement des toponymes *-briga* en Espagne : "Les Gaulois conquérants n'avaient pas complètement soumis une partie considérable de la population vaincue et, pour tenir tête à cette population toujours plus ou moins rebelle, il fallait multiplier les forteresses au milieu d'elle") (cité par Delamarre, 2001, 10).

A la base de quelques-uns de nos toponymes issus d'un composé en *-briga*, nous trouvons l'expression ancienne à la fois de la force supérieure et de la protection magique. Certains noms recèlent un caractère valorisant : Châtel-de-NEUVRE (Allier) et DENEUVRE (Meurthe-et-Moselle) sont des "Citadelles-Nobles" (**Donno-briga*). Nous verrons au chapitre suivant plusieurs "Citadelles-de-la-Victoire", qui donnent au modèle *briga* un caractère éminemment guerrier et orgueilleux (Nègre, 1990, 167-168). D'autres noms pourraient enfermer un caractère sacralisant : VENDŒUVRES (Indre), mais aussi VANDŒUVRE (Meurthe-et-Moselle), VENDEUVRE (Aube, Calvados et Vienne) sont des "Citadelles-blanches" et virtuellement des "Citadelles-sacrées" (*Vindo-briga*) (soit par la couleur de la roche ou l'impression lumineuse de leur éminence, soit par la présence à proximité de la hauteur d'une eau pure jugée divine) ; ce sens se retrouverait dans JŒUVRES (Loire), la "Citadelle-[de-l'eau-]divine" (**Divio-briga*) : hauteur protectrice enserrée par une boucle de la Loire. AVROLLES (Yonne) (*Eburo-briga*), littéralement la "Citadelle-de-l'If", comprendrait également une valeur sacralisante (en même temps que guerrière). Comme si les hommes avaient affirmé dans les appellations la protection de leurs citadelles par les forces divines.

La surveillance

Etablies sur des points de hauteur, les *briga* jouissaient évidemment d'une vue étendue. BRAY (Saône-et-Loire) domine la vallée de la Grosne, comme BRIANTES l'Indre, et BRION l'Arroux. CANTOBRE plonge sur la vallée de la Dourbie, et Châtel-de NEUVRE sur la vallée de l'Allier. DENEUVRE surplombe la vallée de la Meurthe, etc. Mettons à part, pour le point de vue superbe qu'ils offrent, BRIANÇON, qui domine de 100 m la Durance ; et JŒUVRES, entouré de pentes très abruptes, qui se dresse aussi à 100 m au-dessus de la Loire (voir photographie dans Lavendhomme, 1997, 198). Il est évident que de tels sites permettaient une surveillance stricte des déplacements. SOULIÈVRES (localité des Deux-Sèvres) (*Solobria*, en 1095) pourrait être une antique **Su-velo-briga* (réduit à *so(v)lo-bri(g)a) :* "Citadelle-de-la-bonne-vue" ; nous avons nos *Miribel* (sur le thème celtique **suli-/soli-*, voir en dernier lieu Delamarre, 2003, 243).

Les routes étant étroitement scrutées, les citadelles de hauteur durent se développer particulièrement aux endroits stratégiques de passage : nous pensons qu'un des

rôles essentiels des *briga* a été la surveillance et le contrôle des voies de circulation (préexistantes ou construites pour relier des citadelles entre elles). Au pied du *Mont* AVROLLOT (Yonne) passait la voie d'Alise à Sens et d'Auxerre à Troyes (A. Duval, 1973, 12-13). Sous la hauteur dominant BENEUVRE (Côte-d'Or), un système complexe de chemins protohistoriques a été révélé par l'archéologie aérienne, et trois itinéraires différents identifiés ; le "Mont Aigu [...] occup[ait] une position stratégique permettant le contrôle de la circulation" (Bénard et autres, 1994, 126 et 130-131, avec plan). BRIANÇON (Hautes-Alpes) assurait un passage stratégique entre quatre vallées, et permettait le contrôle de la "route oblique entre la vallée de Suse et la Provence" (Barbey, 1993, 1010 ; Ganet, 1995, 88). A BRION (Saône-et-Loire), on a vu que l'éminence du *Mont Dru* dominait la plaine de l'Arroux ; la hauteur était contournée par la voie antique d'Autun à Toulon-sur-Arroux (Rebourg, 1994, 335). A BROYE (Saône-et-Loire également) (*de Brecis*, en 1264), près des pentes du *Mont Jeu* où s'étendait la localité, passait la voie Autun-Belleville (même réf., 336). DENEUVRE (Meurthe-et-Moselle) occupait une position dominante, étant "le premier resserrement de la vallée de la Meurthe" ; elle constituait un passage important, et devint un carrefour routier fréquenté (Moitrieux, dans Massy, 1997, 96-97). SUÈVRES (Loir-et-Cher), dominée par un coteau, développa une agglomération sur la route d'Orléans à Tours (Provost, 1988b, 76-77 ; et Gendron, 1998, 32), etc.

• *Réalité toponymique et réalité archéologique*

Pour être tout à fait convaincu que le modèle *briga* n'a pas seulement nommé des hauteurs "naturelles" et des établissements jouxtant ces hauteurs (renvoyant à une réalité seulement géographique), mais bel et bien des forteresses (renvoyant à une réalité guerrière), nous aurions évidemment besoin de preuves. L'archéologie peut-elle confirmer ce que nous suggère la linguistique ?

Le passé gaulois semble avoir été souvent effacé ou masqué, des constructions ultérieures à l'époque de la Gaule ayant été établies aux lieux de fondations plus anciennes. Nous voyons ainsi les sites du type *briga* assez fréquemment associés à des noms ou à des lieux de places fortes médiévales (ou plus récentes). Quelques exemples révélateurs suffiront à montrer le fait. BROYES (Marne) est cité *castrum Breiae* en 1049-1060 (Lebègue, 1994, 57). Sur le site de hauteur de SUÈVRES (Loir-et-Cher), on repère le lieu-dit *Les Châteliers* (Provost, 1988b, 76 ; Gendron, 1998, 32). BRÉGANÇON, à Bormes (Var), "point stratégique de défense des côtes de Provence et des îles d'Hyères", a été fortifié au XVI[e] siècle (Barbey, 1987a, 297) : aussi parle-t-on du *Fort de* BRÉGANÇON (même réf.). La ville haute de BRIANÇON (Hautes-Alpes) a été entourée d'épais remparts par Vauban, dotée d'une *Collégiale* puis d'une *Citadelle* (XIX[e] siècle), elle-même construite sur l'emplacement d'un ancien château (même réf., 298-303). BRYON, à Grury (Saône-et-Loire), a vu l'aménagement d'une fortification médiévale (Billy, 2001a, 25). DENEUVRE (Meurthe-et-Moselle) a subi également la construction d'un château qui a bouleversé le site : "Il est vraisemblable que le site celtique se trouvait sur l'éperon qui supporte le village actuel", souligne Gérard Moitrieux, qui ajoute : "Il est évident que les modifications de l'habitat depuis la construction du château rendent difficile le repérage de traces celtiques : ainsi l'extrémité de l'éperon a été remblayée sur sept mètres d'épaisseur pour construire l'église du XVIII[e] siècle" (dans Massy, 1997, 97).

Des preuves – limitées à quelques sites – existent cependant, qui viennent justifier le sens antique de "citadelle" à donner au toponyme *briga*.

A AVROLLES (Yonne), la hauteur du Mont AVROLLOT (site primitif de l'établissement d'AVROLLES) montre un rempart ("encore haut par endroits de plus de 4 m"), qui, accompagné d'un fossé, coupait le plateau de part en part, délimitant l'espace d'un éperon barré. Les lieux ont été utilisés pour un camp militaire romain, mais ont dû être conçus et employés antérieurement (des traces d'occupation gauloise de La Tène III ayant été révélées sur la hauteur) (A. Duval, 1973, 19, avec plan, 17).

A BENEUVRE (Côte-d'Or), "l'origine indigène du site est certaine". Des "fortifications, aujourd'hui disparues mais attestées par la littérature du XIX[e] siècle, correspondent à celles d'un camp protohistorique installé sur le Mont Aigu" (Bénard et autres, 1994, 130-131).

A BRIEY (Meurthe-et-Moselle), on a repéré, au-dessus d'un méandre du Woigot, une petite enceinte de type éperon barré (Hamm, 2004, 131-132).

A DENEUVRE (Meurthe-et-Moselle), bien que l'antiquité du lieu ait été pour l'essentiel oblitérée par les constructions médiévales, la hauteur où est juché le village montre à l'angle de la muraille du château les restes d'un bâtiment gallo-romain, la *Tour de Bacha*. Les fouilles ont révélé à sa base un fossé préexistant ; ce "fossé [...] serait le vestige d'un éperon barré de l'époque celtique" (Moitrieux, dans Massy, 1997, 97).

Enfin – et c'est l'exemple certainement le plus éclatant par les richesses de ses découvertes –, le plateau de JŒUVRES, à Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire (Loire), a révélé un important oppidum gaulois. Un matériel assez riche y a été trouvé (céramiques, bijoux, petits bronzes, monnaies...). Et surtout, un système défensif a pu être mis en évidence : levée de terre et fossé, avec, très vraisemblablement, rempart de type *murus gallicus*. L'occupation est datée de La Tène finale (sur une cinquantaine d'hectares) et de l'époque gallo-romaine ; mais elle pourrait en fait remonter – selon certains indices archéologiques – au premier âge du Fer (Lavendhomme, 1997, 197-200).

En ce cas, cette **Divio-briga* aurait pu être contemporaine des *briga* de la péninsule Ibérique : remontant à la première période d'occupation celte. Il est bien sûr impossible de distinguer parmi tous les noms qui ont été cités lesquels se rapporteraient à cette époque ancienne, et lesquels – le type ayant été ultérieurement réactivé – seraient plus récents. On a assez souvent affaire à des localités aujourd'hui modestes (pas de grandes agglomérations). Serait-ce l'indice d'un système de places fortes très ancien, développé sur des sites souvent étroits, et qui tendra le plus souvent à tomber en désuétude ? Il avait trait à une époque où des guerriers s'installant sur le territoire de ce qui allait être la Gaule entendaient tenir le pays depuis de fières citadelles militaires, utilisées comme fortins ou comme refuges. Mais dans les siècles suivants, l'emprise des nouvelles populations celtes et le phénomène d'acculturation produisirent leurs effets : l'habitat se dispersa de plus en plus dans les campagnes, et beaucoup des anciennes forteresses durent être abandonnées ou voir leur rôle très restreint. La "puissance [nouvelle], souligne Fernand Braudel, créait sans doute la sécurité, une sorte de *pax celtica*" (1981, 54).

2.2. Toponymes issus de diverses appellations de hauteurs-forteresses

En dehors des toponymes relevant du type majeur *briga*, nous trouvons dans l'Hexagone toute une série d'appellations de lieux issues de thèmes gaulois en rapport avec l'idée d'élévation, qui peuvent renvoyer ou qui renvoient explicitement à des sites défensifs de la Protohistoire. Certaines de ces appellations, provenant de vieux thèmes préceltiques repris par les Gaulois, correspondraient-elles à des hauteurs-refuges elles-mêmes très anciennes ? On peut le penser, même s'il est impossible de dater les occupations pour chaque type de nom (les découvertes archéologiques sont

encore trop réduites, et n'arrivent souvent à mettre en valeur que les derniers niveaux d'occupation). Un seul point est sûr : la variété des appellations nous montre que toutes sortes de hauteurs ont été utilisées pour la défense, et ce de façon très intensive : depuis les hauteurs-refuges (formes parmi les plus anciennes : forteresses de secours utilisées en cas d'attaque), en passant par les camps militaires de surveillance, les places fortes conçues pour abriter des habitats permanents, jusqu'aux grands oppida ayant développé des trames urbaines.

2.2.1. Des anciennes hauteurs-refuges aux places fortifiées

• *Type* ardu-

Ce modèle a été évoqué plus haut à propos des ARDENNES (dont nous avons dit qu'elles ne représentaient pas un nom unique mais provenaient d'un appellatif appliqué à divers lieux de hauteur). Parmi les toponymes susceptibles d'évoquer des places-refuges, citons le *Mont* ARDOU(X) (*Mons de Montardor*, en 1269) à Pontailler, en Côte-d'Or (Taverdet, 1994, 38). Cette colline, dominant de plus de 40 m un bras (aujourd'hui mort) de la Saône, et un gué, se situait "sur les marges disputées entre Lingons et Séquanes" (Mangin et Bénard, dans Bénard et autres, 1994, 149). On comprend qu'on ait pu y installer un poste de surveillance, en même temps site refuge. Un habitat permanent finit par s'y développer. Les fouilles ont montré que "le groupement installé sur le Mont ARDOU a dû constituer une agglomération véritable [...], structurée le long d'un axe principal" (même réf., 149 ; plan, 150).

Aux environs de Gueugnon, en Saône-et-Loire, sur la commune d'Uxeau, on trouve un *Mont* DARDON (*Dardant*, XIIIe-XIVe s.). Pour Gérard Taverdet, ce nom provient non d'un modèle **are-dunum* mais du thème *ardu-* désignant la hauteur : "Il faut certainement comprendre le Mont d'ARDON" (1994, 38). Le site (à 506 m) embrasse une vue spectaculaire sur le Morvan, mais aussi vers la vallée de la Loire et le Massif central. Des fortifications remontant à l'époque de Hallstatt ont été repérées. Après une interruption de l'occupation à La Tène II, le lieu a été de nouveau investi pendant les deux derniers siècles av. J.-C. "La montagne fut ceinturée de trois remparts de terre, mais seul le plus élevé (environ 495 m, englobant une surface de 6 ha) est visible tout près du sommet" (Crumley, 1993, et en particulier, 3 ; voir aussi Rebourg, 1994, 261-263).

• *Type* *cor-ennum

Un ensemble de localités tirent leur nom d'un modèle **cor-ennum* (Dauzat, 1960, 193-194). On y reconnaît, avec la présence du suffixe gaulois *-ennum*, un radical **cor-* qui exprimait une idée de "fermeture", de "cercle". Il faut le rapporter au celtique (et non au préceltique) : sont attestés un moyen-irlandais *cor*, "cercle", "tour", "mouvement tournant" ; un gallois *cor*, "enclos", et *cor-went*, "tourbillon" ; un vieux-breton *-cor-*, "courbure", "repli" et "cercle" ; un breton *coruent*, "tourbillon", "ouragan", et *coroll*, "cercle de danseurs" (Fleuriot, 1964, 118 ; Vendryes, 1987, C-204 à 207). Le texte gaulois de la *Tuile de Châteaubleau*, découvert en 1997, a révélé aussi le mot *coro-/core*, qui paraît signifier "fermé" (Lambert, 2001, 71, 89, 108 ; Delamarre, 2003, 126). Ces différents termes remonteraient à une racine indo-européenne **(s)ker-*, "tourner", "courber" (Pokorny, 1959, 935). Elle a pu servir à nommer ici des "Hauteurs-fermées", naturellement fortifiées par un entourage de roches à pic. Citons COREN, dans le Cantal (*Coren*, en 1185), sur un piton ; CORENC, en Isère (*Corennum*, au VIIIe siècle), sur une hauteur escarpée ; COURENC, hameau à Beaux en Haute-Loire (*Coren*, en 1179), sur une haute croupe (Dauzat et Rostaing, 1978, 211 ; Astor, 2002, 842).

Le même thème *cor- se retrouve dans le nom de lieux ayant révélé des sites fortifiés de l'âge du Fer : dans le Var, CORRENS (*Correno*, en 920) et CUERS (*Castrum Corius*, en 1032), où sont connus plusieurs habitats perchés antiques munis de remparts (Brun, 1999, 348, 367-370) ; en Dordogne, LA CORADE, à Coulounieix-Chamiers, qui portait un oppidum de 32 ha avec "puissante levée de terre" (Gaillard, 1997, 101-103) ; en Côte-d'Or, EN CURIOT, lieu-dit à Alise-Sainte-Reine, en bordure de l'oppidum, où l'on a découvert un *murus gallicus* (Creuzenet, 2010) ; dans les Vosges, LA CORRE, à Housseras, enceinte qui comportait talus et blocs de parement (Michler, 2004, 193-195). On ajoutera, dans le Puy-de-Dôme, CORENT (*Coren*, au X[e] siècle), où avait été aménagé un important oppidum des Arvernes, sur le site du *Puy de* CORENT (formant un plateau de 50 ha à 200 m au-dessus de la vallée de l'Allier) (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 76-82 ; Fichtl, 2000, 15, 33, 172 ; Poux, 2011).

• *Type* durno-

Un gaulois **durnos*, "poing", transmis dans le latin tardif *durnus*, "poignée", "empan", explique le vieux-provençal *dorn* et le vieux-français *dor* (moyen français *dour*) qui désignait une mesure de quatre doigts : la largeur du poing. Dans le parler d'Aoste, un DORGNO désigne un "durillon" ou une "bosse" (von Wartburg, III, 1949, 192). Dans le patois lyonnais, un DORGNI est une meurtrissure de fruit ; la DORGNE désigne un "coup", une "bosse" (une joue DORGNIE étant une joue "enflée") ; le DORGNON est un "coup de poing" (information de B. Horiot à l'auteur). L'origine du thème est celtique : vieil-irlandais *dorn*, "main", "poing", "mesure de longueur" ; gallois *dwrn*, "main", et *dyrnod*, "coup de poing" ; vieux-breton *durn*, breton *dourn*, *dorn*, "poing", "main" (Schmidt, 1957, 201 ; Fleuriot, 1964, 153 ; Vendryes, 1996, D-177 et 178 ; Delamarre, 2003, 130-131). Un chef gaulois, dont le nom se retrouve sur des monnaies d'argent attribuées aux Bituriges, portait le nom de DURNACOS ; ce devait être "Celui-qui-a-le-poing[-fort] "(Colbert de Beaulieu et Fischer, 1998, 245-249 ; Kruta, 2000, 589 ; Lambert, 2003, 40).

Des noms de lieux ont été créés à partir de ce thème, avec un emploi métaphorique, le "poing" venant à désigner une hauteur : simple éperon naturel, mais parfois fortin (la forme du poing connotant aussi l'image de la force menaçante). LE DOURN, localité du Tarn (*del Dorn*, en 1261), est situé sur une hauteur dominant un affluent du Tarn. DOURGNE, dans le même département (*Dornian*, v. 1025, sur un modèle **dorn-ianus*, avec suffixe latin), jouxte l'ancien oppidum de Saint-Chipoli, dominant la vallée du Taurou, site d'éperon barré par deux fossés et un talus rehaussé de murs et de moellons. Des fouilles de sauvetage, effectuées en 1981-1982, ont révélé des traces d'occupation aux I[er] et II[e] âges du Fer (céramique, bijoux) (Cambon et autres, 1995, 120-121, avec plan). En Haute-Vienne, DOURNAN (**dorn-anum*, avec suffixe latin) doit son nom au caractère oronymique du site : "Il s'agit d'un éperon de confluence" (Villoutreix, 1981, 56). Sur la commune de DOURNAZAC, dans le même département (*Dornazac*, v. 1315, sur un modèle **durn-atius-acum* ?), on repère un plateau (altitude 247 m) qui a été "fortifié en éperon barré" ; cependant, "les deux levées de terre qui constituent la butte seraient des tumulus longs néolithiques" (Perrier, 1993, 192).

Il faut remarquer que les différents toponymes concernés montrent le plus souvent, associé au radical gaulois *durn-*, un suffixe latin (pour LE DOURN, l'article peut même suggérer l'idée d'une reprise occitane d'un thème antique) (Nègre, 1990, 248). Ce thème a dû continuer à être employé après l'époque gauloise (avec une modernisation de la forme des noms), comme les sites ont pu être réemployés après le temps des Gaulois. Cependant, qu'ils soient issus d'une ancienne tradition celtique (à la fois guerrière et linguistique), et qu'ils aient été utilisés d'abord à l'époque de la Gaule, est très probable.

Du reste, on trouve en Allemagne, dans la région de Hesse, un nom de ville composé avec *durno-*, dont l'ancienneté paraît remonter à l'époque gauloise (les toponymes formés de deux éléments gaulois sont souvent anciens) : DORMAGEN (d'un modèle **Durno-magos*), sur une terrasse dominant le Rhin (Loth, 1921, 116 ; Delamarre, 2003, 156). En Belgique, près de Mons, on connaît aussi la localité de BAUDOUR (*Baldurnium*, en 1010), où l'on repère une colline boisée. Le toponyme est formé avec un premier élément *bal-*, qu'on pourrait rapporter au celtique (un gallois *bal*, "colline", "mamelon", "butte", étant attesté) (Carnoy, 1948, 48-49 ; Degavre, 1998, 76). La même formation se reconnaît dans le nom de la commune de BALLORE, en Saône-et-Loire (*Balodornense*, en 979 : "Fortin-sur-la-Butte") ; "le village est dominé par une hauteur aujourd'hui nommée *La Tondue*" (Billy, 2001a, 24 ; carte I.G.N. 2927 O).

• *Type* tullo-

Un gaulois *tullo-*, "enflé", "gonflé" (qu'on compare au vieil-irlandais *telach*, *tulach*, "colline" et au gallois *twlch*, "masse ronde", "colline") paraît expliquer l'ancien français *tolon*, "colline", "éminence" ; sa trace serait demeurée dans les dialectes : naguère, dans le Morvan, un TOULON nommait une "éminence plus ou moins élevée". Au sens figuré, un TOLLIÂOU désignait en languedocien un "gros joufflu", un "gros poupard" (enfant dodu et de beaucoup d'embonpoint) ; de même, dans l'Aveyron, un TOUILLAUD qualifiait un "gros joufflu" ou un "gros goujat" (von Wartburg, XIII/2, 1967, 402 ; Degavre, 1998, 426).

Tullo- a créé à l'époque gauloise des noms de lieux (von Wartburg, même réf., 402-403). TOUL (Meurthe-et-Moselle), TOULX-Sainte-Croix (Creuse), LE THOULT-Trosnay (Marne), THOU (Cher) et THOU (Loiret), LE THOU (Charente-Maritime), seraient issus de ce modèle (Nègre, 1990, 131, avec les formes anciennes). Toutes ces localités se situent sur ou à proximité de hauteurs. On peut penser qu'elles s'y sont développées jadis parce que cette éminence les protégeait. Peut-être trouva-t-on d'abord sur ces sites (assez modestes) de simples postes de surveillance, avec des places permettant d'abriter les populations et leurs biens en cas de dangers. Certaines ont pu devenir de vraies places fortes.

TOULX-Sainte-Croix, dans la Creuse, est placée sur une hauteur dans une "position exceptionnelle, d'où l'on découvre un vaste panorama" (Villoutreix, 1995, 22). Elle est nommée *Tullo Castro* à l'époque mérovingienne ; un fort militaire y existait donc encore. Il a pu être précédé d'une occupation gauloise. "La tradition place sur la colline un oppidum gaulois". Des vestiges, assez nombreux, ont été découverts sur la hauteur (mais tous ont depuis disparu !) ; il apparaît cependant qu'ils étaient postérieurs à la Conquête (Dussot, 1989, 87-89, avec plan du site de "l'oppidum de Toulx"). De nouvelles fouilles, approfondies, pourraient peut-être révéler des niveaux antérieurs.

En Meurthe-et-Moselle, TOUL (*Tul(l)o Loucoru(m)*, en 40/42 apr. J.-C. ; *Tullo*, dans l'*Itinéraire d'Antonin*), sur le territoire gaulois des Leuques, "s'est établie [...] sur le flanc de deux buttes voisines : le mont Saint-Michel et la Côte Barine" (Bedon, 1999, 152). Les *Leuci*, vu l'importance stratégique de la place, finiront par faire de TOUL leur chef-lieu (Deroy et Mulon, 1992, 483). Il est à noter qu'à la différence de nombreuses autres capitales gauloises, celle-ci conservera son nom et l'imposera au *pagus Tullensis* : le TULLOIS (cependant la cité sera supplantée par Grand au IVe siècle) (Jullian, IV, 1914, 529 ; VI, 1920, 470 ; Billy, 2011, 537 ; Fénié, 2000, 305-306). TOUL fut oppidum au temps de la guerre des Gaules. Au Bas-Empire, elle deviendra lieu de *castrum*, développant un rempart de 1 300 m de long, avec 28 tours, englobant 10 à 11 hectares (Bedon, 1999, 242). Mais le lieu a pu servir de site de défense bien avant la Conquête :

la tradition voit sur la colline, à l'époque gauloise ancienne, une place forte, développée en agglomération secondaire fortifiée, qui put elle-même succéder à un fortin primitif (Bedon, 1999, 168). Dans le même département, THÉLOD (*Toullo*, en 1127-1169 ; *Telodium*, en 1378) doit avoir un nom de même thème. Le village jouxte une éminence (le mont THÉLOD) où l'on a découvert une enceinte délimitée par un rempart (Hamm, 2004, 356-357).

• *Type* *turno-

Joseph Loth a montré qu'un thème **turno-*, apparaissant dans toute une série de noms de lieux, au lieu d'être rapporté à un nom de personne, *Turnus*, devait être mis en relation avec des éminences (1921). On les repère de façon presque systématique dans les lieux ainsi dénommés, ce qui donne une bonne crédibilité à l'hypothèse. Le thème est sûrement prélatin ; est-il celtique ? On a tâché d'y relier le breton *torn-aot*, "falaise" (mot à mot "hauteur du rivage") ; mais cette preuve unique nous paraît insuffisante : les autres langues celtiques n'offrent guère de pistes (Loth, 1921, 115 ; Delamarre, 2003, 304-305). Il peut s'agir d'un très vieux thème préceltique, appliqué anciennement à des hauteurs (parfois hauteurs-refuges ?) ; les Celtes, s'installant en Gaule, l'auraient adopté, intégré à leur langue, et ainsi transmis.

Parmi d'assez nombreux toponymes, citons : TOURNON, en Savoie (*Tornone*, en 1189), "sur une hauteur de 420 m" ; TOURNON-d'Agenais, dans le Lot-et-Garonne (sans forme ancienne connue), "sur une hauteur très nettement détachée" ; TOURNON-Saint-Martin, dans l'Indre (*Tornon*, au XIII[e] siècle), "au pied d'une colline" (mais "on peut supposer que le noyau de l'agglomération a été d'abord sur la colline") ; TOURNON-sur-Rhône, en Ardèche (*castro Turnone*, en 814), "sur un piton rocheux" ; TOURNAY-sur-Odon, dans le Calvados (*Turnaium*, en 1257), "sur une hauteur" ; TERNAY, dans le Loir-et-Cher (*Turnacensis villa,* au VII[e] siècle), "au pied d'une butte de 137 m" ; TOURNY, dans l'Eure (*Torniaco*, en 884), "sur un rebord élevé de plateau" ; TORNAC, dans le Gard (*Tornagus*, en 814), "au sommet d'une éminence isolée"... Ajoutons pour la Belgique TOURNAI (*Turnacum* dans les itinéraires antiques), "au pied d'une pente sur la vallée de l'Escaut" (Loth, 1921, 112-114 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 672 ; Villette, 1992b, 188).

Beaucoup de ces toponymes ne se relient pas à des lieux avérés d'oppida. On pourrait avoir affaire à des sites ayant développé anciennement des habitats sécurisés par une hauteur, utilisée comme défense naturelle, sans que de véritables places fortes y aient été construites à l'époque gauloise. TOURNAI, d'abord simple fortin dominant l'Escaut, n'est devenu *castrum* ceint de remparts qu'au Bas-Empire (Carnoy, 1954, 7 ; Petit et Mangin, 1994, 252-253). On exceptera TONNERRE, dans l'Yonne (au nom aussi issu d'un thème **turno-*, nous le verrons plus loin) : oppidum certain de La Tène finale (site d'éperon barré installé sur une colline escarpée dominant l'actuelle cité) (Delor, 2002, 731, 733-734).

• *Type* uxello-

Il a existé un gaulois *uxello-*, "élevé", et son superlatif *uxisamo-*, "très élevé", qu'on rapportera sans conteste au groupe des langues celtiques (vieil-irlandais *uasal*, "haut", "élevé", issu d'un modèle **ouxelo ; gallois uchel*, "haut" ; breton *(u)hel*, "élevé", "hauteur") (Henry, 1900, 166-167 ; Billy, 1993, 164 ; Degavre, 1998, 464 ; Delamarre, 2003, 330). Cet *uxello-/uxisamo-* a pu nommer des établissements liés à des hauteurs défensives. Citons, entre autres localités, EXMES, dans l'Orne (*Oxma*, à l'époque mérovingienne), sur le bord d'un plateau calcaire ; HUISMES, en Indre-et-Loire (*Oxima*, en 907), sur un coteau d'une centaine de mètres ; HUISSEAU-en-Beauce, dans le Loir-

et-Cher (*Uissael*, v. 1272), au-dessus de la Brisse ; tous ces noms provenant du thème *uxisamo-*. Sur le modèle *uxello-*, on trouve HUSSAULT, en Indre-et-Loire (*Ussiau*, en 1224), "sur une hauteur rocheuse dominant la Loire" ; OSSELLE, dans le Doubs (*Ossella*, en 1130), qui "domine une courbe du Doubs" ; UCEL, en Ardèche (*Uscello*, en 1275), "au pied de hauteurs" ; USSEL, dans l'Allier (*Ussellum*, en 1327), au penchant d'un coteau de 400 m ; USSEL, dans le Cantal (*Ucel*, en 1293), sur le *Plateau de la Planèze* ; USSEL, en Corrèze (*Oxxello*, sur une monnaie mérovingienne), sur une colline de 640-670 m ; USSEL, dans le Lot (*Uchello*, en 1287), sur une colline de 380 m ; UXEAU, en Saône-et-Loire (*Uzellis*, en 1164), dans un site de hauteur ; et UXELLES, à Chapaize, en Saône-et-Loire aussi (*Oscella*, en 1079), "en bout d'une crête nommée *Montagne de la Garenne*, dominant la vallée de la Grosne" (Joanne, III, 1894 ; et VII, 1905 ; Nègre, 1990, 132 ; Taverdet, 1990, 56 ; Gendron, 1998, 43 ; Billy, 2001a, 27 ; Astor, 2002, 909 ; Rigault, 2008, 744 ; Billy, 2011, 547).

Nous avons souvent affaire à des lieux d'habitats qui ont pris avec le temps un certain développement : devenus des communes, certaines de quelque importance. Plusieurs sites ont révélé des installations défensives, et beaucoup sont susceptibles d'en livrer. USSEL (Allier) montre les "ruines d'un château fort qui peut avoir remplacé un castrum romain" (Joanne, VII, 1905) ; lui-même n'aurait-il pas succédé à un fort gaulois (Corrocher et autres, 1989, 48-49) ? Sur le territoire d'UXEAU (Saône-et-Loire) se situe le *Mont* DARDON, dont on a vu qu'il a abrité un haut lieu fortifié. USSEL (Corrèze) paraît s'être établie à partir du site premier d'un oppidum ; une enceinte de type éperon barré a été repérée, et du matériel de La Tène III a été découvert (Buchsenschutz, 1984, 141 ; Lintz, 1992, 175 ; Colin, 1998, 104-105).

EXMES (Orne) est le "site certain" d'un oppidum de La Tène finale. Il a été installé sur l'éperon terminant un plateau calcaire, "défendu par des abrupts naturels". Cet éperon a été fermé vers le sud-est par un "important rempart de terre". Le bourg actuel occupe l'emplacement de l'ancien site (Bernouis, 1999, 59, 125-128). Ajoutons que la petite région autour d'EXMES, le HIÉMOIS, garde son nom formé sur le thème *uxo-* (*Pagus Uxominsis*, au VI[e] siècle) (Billy, 2011, 294).

Nous verrons, dans l'étude qui suit du type *dunum*, que d'autres noms de lieux, provenant d'un premier élément **uxello-*, correspondent à des sites de forteresses gauloises révélées par l'archéologie : Puy-d'ISSOLUD (Lot) et ESSALOIS (Loire).

2.2.2. Des places fortifiées aux grands oppida

• *Types* acauno- *et* *aginno-

acauno-

Pline nomme *acaunomarga* une "argile pierreuse" de la Gaule (*Histoire Naturelle*, XVII, 44) (Billy, 1993, 1). La seconde partie du composé a abouti au français MARNE ; la première nous donne le nom de la "pierre", du "rocher", en gaulois (des gloses latines traduisent du reste *agaunum* par "saxum") (Dottin, 1920, 224 ; Van Berchem, 1982, 181 ; Delamarre, 2003, 30-31). *Acauno-* proviendrait d'un indo-européen **ak-*, "aigu", "pointu", "à arêtes vives" (Pokorny, 1959, 18-20 ; Degavre, 1998, 22), auquel s'est ajouté un suffixe *-auno-* de sens peut-être agentif (la roche étant étymologiquement la matière "coupante") (Delamarre, 2003, 31). On retrouve ce thème appliqué à des noms de hauteurs défensives.

Dans le Valais suisse, Saint-Maurice-d'AGAUNE (*Acaun* dans des inscriptions antiques) était jadis la bourgade principale de la tribu des Nantuates. "Gigantesque

verrou naturel", sa hauteur rocheuse surplombant le Rhône barrait la vallée. Du fait de cette position stratégique, la place, aménagée en poste fort, commandait et surveillait les passages ; elle deviendra à l'époque gallo-romaine poste frontière et station douanière avec péages, sur la route du Grand-Saint-Bernard (Van Berchem, 1982, 75 et 181-182, avec carte, 173).

Montélimar portait anciennement le nom d'*Acunum* (*Mansio Acuno*, au IV[e] siècle ; *Aiguno*, en 1183 ; puis *Aygun* et *Aygu*) (Nègre, 1990, 128 ; Delamarre, 2003, 30). On le retrouve dans l'appellation de l'ancien prieuré de *Notre-Dame-d'*AYGU, fondé au Moyen Age, "encore attesté par l'avenue AYGU" au sud de la ville (Moreau, 1972, 303). *Acunum* devait être originellement une place forte sur une butte, défendant la frontière toute proche entre les Ségovellaunes et les Tricastins (à l'emplacement de l'ancien château dominant le Roubion ?) (Boisse, 1968, 22, 163, et plan, 133).

*aginno-

Un autre type gaulois *aginnon* a existé à côté du type *acaunon/agaunon*, qu'on peut penser parent du précédent (Deroy et Mulon, 1992, 7 ; Astor, 2002, 893) : formé à partir du même radical *ac-* servant à désigner une hauteur rocheuse, mais employé cette fois avec un suffixe gaulois *-inno-* (Holder, II, 1904, col. 46). Plusieurs noms de localités en sont issus : AYN, en Savoie (*Ainum*, en 1142) et AGEN-d'Aveyron, dans l'Aveyron (*Agenium*, en 1510), à proximité de hauteurs ; LAGUENNE, en Corrèze (*Agenna*, v. 932), bordant un éperon de confluence (Nègre, 1990, 53 ; Villoutreix, 2002, 25). On évoquera surtout AGEN, dans le Lot-et-Garonne (*Aginnon*, au II[e] siècle, chez Ptolémée) (Deroy et Mulon, 1992, 7 ; Billy, 1993, 4). Le site mérite pleinement son appellation. Au nord de la cité actuelle, le *Coteau de l'Ermitage* dresse ses pentes raides, dominant de 100 m la vallée de la Garonne. La ville d'AGEN, en contrebas, n'aurait été fondée que vers 20 av. J.-C. De très riches découvertes (les unes anciennes, les autres assez récentes) ont établi que ce plateau de 60 hectares avait été l'oppidum principal des Nitiobroges : l'AGEN primitive. Des vestiges du système défensif ont été retrouvés (fouilles de 1990-1992) : fortifications puissantes qui fermaient le plateau par un rempart massif de 800 m de longueur, sur plus de 60 m de large, avec fossé, terrasse et forte levée (surmontée d'une palissade) montant jusqu'à 7 m de hauteur ; elles ont été datées par les archéologues, pour l'état le plus ancien, du II[e] siècle av. J.-C., époque à laquelle l'occupation des oppida a été réactivée en Gaule (mais des vestiges plus anciens d'occupation remontent jusqu'au IV[e] siècle av. J.-C.). L'oppidum sera abandonné dans la seconde moitié du I[er] siècle. Les fouilles ont révélé des zones liées à l'habitat, à l'artisanat, aux activités métallurgiques, et aussi des aires religieuses ; un matériel très riche a été recueilli. Autant de preuves établissant que cette hauteur n'était pas un simple endroit refuge mais bel et bien un lieu de vie organisé sur un site fortifié (Boudet, 1992, 70-73 ; 1994 ; Fages, 1995, 93-108, avec photos et plans révélant bien le site ; Kruta, 2000, 392-393).

• *Type* alisia

ALISE-Sainte-Reine (à laquelle on doit associer l'appellation du *Mont* AUXOIS et du petit *Pays de l'*AUXOIS, *in pago Alisiense*, v. 590) tire son nom du nom antique d'*Alesia* (Billy, 2011, 59-60, 93). Il est attesté par une inscription *Alisiia*, de la deuxième moitié du I[er] siècle, trouvée sur place, et gardée au Musée municipal d'ALISE (Lejeune, 1988, 147-155 ; Lambert, 2003, 100-103 ; Provost, 2009, 21/1, 408). Le texte de *La Guerre des Gaules* cite abondamment le nom d'*Alesia*, capitale des Mandubiens. Il peut être identifié, malgré bien des controverses, avec ALISE-Sainte-Reine (Reddé, 2003). César – qui qualifie quinze fois la place d'*oppidum* – la décrit "au sommet d'une

colline, dans une position très escarpée, si bien qu'elle semblait ne pouvoir être prise que par un siège en règle" (*GG2*, VII/69, 179). La plupart des linguistes rapportent le nom d'ALÉSIA à une racine gauloise **alis-*, "roche", "hauteur rocheuse", "falaise" (à comparer dans le domaine indo-européen au latin *palatinus*, d'où le *Mont Palatin*, et au germanique **falisa* expliquant l'allemand *Fels*, "falaise") (Mulon, 1990, 290 ; Taverdet, 1994, 27 ; Billy, 2011, 59) ; on trouve en irlandais ancien un terme *ail*, *all* désignant un "rocher", un "escarpement" (Vendryes, 1959a, A-29 et 30 et A-61). Cette étymologie semble parfaitement justifiée ("Quiconque a visité le plateau d'ALISE et ses alentours reconnaîtra que cette appellation convient parfaitement au lieu") (Vendryes, 1928, cité par Delamarre, 2003, 39) : le site d'ALISE-Sainte-Reine, proche de la plaine des Laumes, apparaît bien comme un plateau massif entouré de pentes raides. "Ce qui frappe tout de suite, souligne Joël Le Gall, c'est la présence, au sommet, d'une falaise calcaire, haute de 20 m, absolument verticale, entourant complètement le mont" (1987, 21, avec photo, 22 ; et 1999, 42). Le développement de la végétation a masqué aujourd'hui cette falaise ; mais sur les vues anciennes, on la repère très nettement (Reddé, 2003, 131-132, avec phot., et 136, avec dessin de l'époque de Napoléon III). La hauteur étant protégée naturellement, seules les zones d'éboulis ont dû être barrées par des murs de pierres sèches, dont subsistent des traces ; et l'entrée a été munie d'un système fortifié. Le plateau qui s'allonge sur 2 km a enserré un vaste oppidum de plus de 90 hectares (Reddé, 2003, 133 ; 144-147).

Ce nom et ce type de site n'ont pas été uniques : le thème gaulois **alisia* s'est appliqué en Gaule à d'autres lieux de hauteurs rocheuses, qui ont pu servir de défense. D'où les appellations d'ALAISE, dans le Doubs (*Alasia*, au XIIe siècle), où l'on trouve le plateau de Fertans dominant d'une centaine de mètres trois collines environnantes ; d'ALIÈZE, dans le Jura (*Alisiacum*, en 868), "dans un site rocheux" ; d'ALLEX, dans la Drôme (*Alisium*, en 928) ; et peut-être d'ALUZE, en Saône-et-Loire (*Alusia*, en 1015), dont "le site permet un rapprochement avec les falaises d'Alésia". La similitude des noms donnera lieu à de longues controverses sur le site d'*Alesia*, ALAISE, ALIÈZE et ALUZE étant très sollicitées, et même *Alès*, dans le Gard (quoique d'origine différente) (Rabeisen, 1999, avec carte ; Taverdet, 1983, 9 ; 1986c, 13 ; 1990, 10 ; 1994, 26-27 ; Lassus et Taverdet, 1995, 35-36 ; Fabre, 2000, 17 ; Reddé, 2003, 109, 201 ; Billy, 2011, 59, 58).

• *Type* *garg-/gerg-

Nous avons en France une série de hauteurs portant les appellations comparables de mont *Gargan* (Haute-Vienne), pointe de *Gargan* (Savoie), col *Gargas* (Isère), col de la *Gargante* (Ariège et Aude), sommet de *Gargantan* (Hautes-Pyrénées), etc. ; bien d'autres noms semblables se retrouvent à l'étranger, comme les *Gargantas* (gorges rocheuses du haut-Aragon), le monte *Gargano* (Italie), le mont *Gorgen* (Arménie)... (Dauzat, Deslandes, Rostaing 1978, 149-150 ; Dontenville, 1966, 298-299, 323 ; Astor, 2002, 848-849). Ces appellations proviennent d'une ancienne racine adoptée par les Gaulois : base oronymique **gar-* (variante de **car-*, "roche"), élargie en **gar-g-* (Dauzat, Deslandes, Rostaing, même réf. ; Villoutreix, 1981, 65).

Sur certaines de ces hauteurs, des sites de défense ont pu être installés très anciennement, et à d'autres âges réutilisés. Des localités en ont tiré parfois leur appellation. GERGY (*Gergiaco*, en 561-592), en Saône-et-Loire, doit peut-être son nom au radical **gerg-* (variante de **garg-*), suffixé en *-iacum*. Gérard Taverdet remarque que le site présente une élévation (cependant assez modeste) ; "on pourrait penser que GERGY a été un fortin sur la Saône, destiné à protéger la frontière des Eduens" (1983, 34). On a trouvé sur le territoire de la commune, dans la rivière la Saône, une série

d'objets datés de l'âge du Bronze, du I[er] et du II[e] âges du Fer (sans compter l'époque mérovingienne), en particulier des armes (épées, pointes de lance) (Rebourg, 1994, 482-483).

Gergovia, évoquée par César, qui y connut une défaite en 52 av. J.-C., était l'oppidum principal des Arvernes ; elle paraît tirer son appellation du même thème (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 150). Le site est à identifier à celui du plateau de Merdogne (sur la commune de La Roche-Blanche, à une dizaine de km au sud de Clermont-Ferrand), pour des raisons archéologiques (les dernières fouilles de 1995-1996 confirment l'emplacement) (Guichard, 1998), mais aussi pour des raisons linguistiques. Le nom de GERGOVIE donné au lieu est jugé moderne : c'est Napoléon III qui décida, en 1865, après le succès des fouilles effectuées, de changer l'appellation – au demeurant fort peu agréable – du village de *Merdogne*, situé sur le flanc sud du mont, pour celle de *Gergovie*. Mais il faut ajouter qu'un toponyme *Girgia* ou *Girgoia/Gergoia* est attesté depuis le X[e] siècle sur la pente sud-est du plateau ; "il peut avec vraisemblance dériver d'une forme antique *Gergovia*". Une autre forme *Gergobie* est connue pour désigner le même lieu, à partir du XIII[e] siècle (Archives de l'abbaye prémontrée de Saint-André de Clermont). On voit toujours, au pied sud-est de la hauteur, le très ancien domaine des Prémontrés, propriété agricole qui a transmis l'appellation de *Grange*, *Domaine* ou *Ferme de Gergovia* (Dauzat, 1960, 197 ; Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 267 ; Guichard, 1998, 30 ; Rousset et autres, 2001, 13, 14, 128-131, 180).

Du mobilier néolithique, puis hallstattien a été trouvé en abondance sur le site, "la période la mieux représentée para[issant] recouvrir l'extrême fin de l'âge du Bronze" (en particulier hache en bronze, et céramiques) (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 280). L'ancienneté du radical **gerg-* répond peut-être à l'ancienneté d'occupation du lieu : vieille hauteur défensive. Elle développera tardivement un oppidum puissant de 70 hectares ; les archéologues notent "l'absence apparemment totale de vestiges datables de la partie moyenne de l'âge du Fer, jusqu'à la fin du II[e] siècle av. J.-C." (même réf.) : époque de réoccupation gauloise des sites de défense, pour des raisons sécuritaires mais aussi économiques. L'oppidum va être alors "densément peuplé" ; la famille de Vercingétorix, en particulier, y résidera (le suffixe *-ovia* de *Gerg-ovia* est à tenir pour celtique ; on en rapprochera les noms de *Seg-ovia* et *Lux-ovium*) (Holder, II, 894 ; Degavre, 1998, 332).

César décrit GERGOVIE comme "située sur une très haute montagne, dont tous les accès étaient difficiles" (*GG2*, VII/36, 161). Effectivement, le plateau représente une hauteur (*gerg-*) très escarpée, avec une "pente impressionnante que les troupes romaines [tentèrent] sans succès d'affronter". "On n'a [...] aucune difficulté à comprendre pourquoi le siège de cette ville [...] a échoué" (Guichard, 1998, 31 et 32).

Nous évoquerons plus loin le cas de l'oppidum de *Bibracte*, à l'appellation particulière.

2.3. Les nouvelles forteresses : type *dunum*

2.3.1. L'importance du toponyme

L'analyse précédente nous a montré qu'on assiste à partir du II[e] siècle av. J.-C. et jusqu'à la fin de l'époque de La Tène à un mouvement très important de retour à l'occupation des forteresses, d'abord développées lors de l'installation des Celtes en Gaule. L'habitat dans les siècles suivants s'était de plus en plus disséminé dans les campagnes, et bien des anciennes citadelles avaient vu leur rôle décroître ou disparaître.

Les historiens expliquent cette vogue nouvelle des habitats fortifiés pour des raisons en partie économiques (Colin, 1998, 115) : le développement des activités rendait nécessaire le regroupement des forces vives de la nation, par trop dispersées, dans des lieux fédérateurs (ce qui permettait aussi aux aristocraties montantes de mieux contrôler les fabrications artisanales, les échanges commerciaux et les richesses dégagées) (sur cet aspect économique, voir Kruta, 2000, 360). Mais il est sûr que des raisons sécuritaires ont également joué (comment, sinon, expliquer qu'on ait installé en des lieux assez incommodes d'accès des activités qui se seraient développées beaucoup plus aisément sur des sites ouverts de plaine ?) (Fichtl, 2000, 161) (Jacques-Gabriel Bulliot, à propos de la hauteur fortifiée de Bibracte, parle de "ces voies montueuses où une voiture vide décourage un cheval") (cité par Goudineau et Peyre, 1993, 26). Le climat d'insécurité grandissant, avec des intrusions répétées de bandes armées, de nombreux Etats ont dû être incités à abriter les biens et les personnes (Colin, 1998, 114).

Les Romains utiliseront le mot d'*oppidum* pour nommer les agglomérations fortifiées des Gaulois. Le texte des *Commentaires* atteste leur importance nouvelle en Gaule : César emploie le terme pas moins de 133 fois (Buchsenschutz et Ralston, 1986, 386). Différentes appellations gauloises ont servi à désigner ces nouveaux lieux forts. D'anciens noms en *-briga* ont pu être réutilisés, leur réemploi marquant peut-être le mouvement de réinstallation sur des sites anciens. Des types variés, que nous venons de passer en revue, ont été également employés, laissant des traces nettes dans notre toponymie. Mais il est indiscutable que le modèle *-dunon*, latinisé en *dunum*, a été le plus prolifique au cours des deux derniers siècles av. J.-C.

Soulignant ce dynamisme de création, on connaît du reste un composé *Noviodunum*, "Nouvelle-Forteresse", qui va fleurir dans le monde celtique continental (on trouve trace de *Noviodunum* en Italie, en Slovénie, en Roumanie même) (Guyonvarc'h, 1974b). César, dans *La Guerre des Gaules*, en cite trois différentes, indice de la fréquence de ces toponymes chez les peuples gaulois : la *Noviodunum* des Suessions (II/13) ; la *Noviodunum* des Eduens (VII/55) ; et la *Noviodunum* des Bituriges (VII/12 et 14), cette dernière étant restée dans le nom de NEUNG-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) (*Noodunum*, en 990). JUBLAINS (Mayenne) s'est appelé jusqu'au IIIe siècle *Noviodunum* (nom attesté chez Ptolémée). Aujourd'hui, nous trouvons également, issu du même composé, NOUAN-le-Fuzelier (Loir-et-Cher) (*Noonno*, en 1369) ; NYON, à Ourouër (Nièvre) (*Nyo*, en 1337), à Balleray (même département), et peut-être NYON, à Saint-Sernin-du-Plain (Saône-et-Loire) (*Nium*, en 1225) ; enfin NIEUDAN (Cantal) (*Niodon*, en 1297 ; *Novodopnum*, en 1357) (Guyonvarc'h, 1974b ; Nègre, 1990, 172, 174 ; Rebourg, 1994, 212, et Billy, 2001a, 26 ; Delamarre, 2003, 155). Le mouvement de création de nouveaux sites fortifiés a pu se prolonger après la Conquête ; la ville de NYON, en Suisse, dans le canton de Vaud (*Noviodunum*, à l'époque romaine), sur une hauteur qui domine le lac de Genève, a été fondée au tout début de l'époque gallo-romaine (Jaccard, 1906, 312 ; Bedon et autres, 1988, II, 187-188).

L'origine celtique du terme *-dunum* est sûre : qu'on compare avec le vieil-irlandais *dun*, "fort", "forteresse" ; le gallois *din*, "fort" ; le vieux-breton *din*, "forteresse" (Vendryes, 1996, D-222). *Dunum* a pu être employé seul (d'où nos DUN, DUNG), en dérivation avec un suffixe (DUNEAU, DUNET), mais surtout en composition (la très grande majorité des appellations ; or, ce type de formation nous garde habituellement les formes les plus authentiquement gauloises, les plus anciennes). Nous rencontrons aujourd'hui en France plus de 120 appellations de localités ou de lieux-dits issus de l'ancien modèle gaulois (Nègre, 1990, 131, 150, 169-174). La très grande majorité de ces noms se termine soit en -UN soit en -ON, par suite de la réduction du composant

(d)un(um) en position finale : telles DUN, EXOUDUN, LOUDUN, MELUN, VERDUN..., ou AVERDON, BOUTHÉON, LYON, SION, VERNON... On trouve les toponymes répartis sur une grande partie de la France (dans environ 55 départements) (**fig. 21**, pour les noms de communes) ; (voir aussi cartes dans Rix, 1954, 103, et Billy, 1995a, 125). Nous remarquons que ces noms sont cependant très peu présents, voire absents, en Haute-Normandie et dans le Nord-Pas-de-Calais (qui gardent pourtant bien d'autres appellations d'origine gauloise). Les Gaulois Belges vivaient dans les régions citées ; or, on constate que les grands sites fortifiés ont été nettement moins importants chez eux qu'ailleurs en Gaule, même s'ils ont existé ("En Gaule Belgique, les sites qui peuvent répondre au nom d'*oppidum* sont en fait très peu nombreux") (Fichtl, 1994, 15). Sauf en ce qui concerne les Suessions et les Bellovaques, bien pourvus de places fortes, César n'emploie pas le terme d'*oppidum* pour les Belges ; il précise même explicitement à propos des Eburons et des Ménapes qu'ils ne possédaient pas d'oppida (même réf.).

2.3.2. *Des sites de hauteurs*

Comme pour l'ancien type *briga*, les toponymes en *dunum* se montrent le plus souvent liés à des sites de hauteurs : la protection était recherchée par l'élévation.

• *Eminences*

Des noms de hauteurs en France tirent leur appellation de *dunum* gaulois ; parmi ces oronymes, nous trouvons la *Montagne de* DUN (Saône-et-Loire) et le *Mont* DONE (Nièvre) ; également le *Mont* TOURVÉON (Rhône) et le *Mont* DONON (Bas-Rhin). Ce ne furent pas de simples éminences naturelles, mais bel et bien des lieux fortifiés (même s'ils n'ont pas développé des sites urbains). La *Montagne de* DUN (708 m), à La Clayette (Saône-et-Loire), se trouve entourée de localités qui viennent souligner son rôle central dans le paysage (et sa possible utilisation stratégique, jadis) : La Chapelle-sous-DUN, Chassigny-sous-DUN, Mussy-sous-DUN, Anglure-sous-DUN et DUN, à Saint-Racho. Le *Mont* DONE (513 m), à Luzy (Nièvre), est un site d'éperon ; les fouilles montrent qu'il "a été barré à l'ouest par une levée de terre, doublée sur sa face extérieure d'un mur en grand appareil" (Bigeard, 1996, 181). Le *Mont* DONON (1 009 m), à Grandfontaine (Bas-Rhin), ancien sommet de refuge, aurait été le "siège d'un habitat permanent fortifié de La Tène" (Deyber, 1984, 226). Les archéologues ont montré sur l'éperon l'existence d'une enceinte destinée à protéger le site : rempart avec levée de terre et blocs de pierres (Mantz et Hatt, 1988, 13-14). Enfin, le *Mont* TOURVÉON (953 m), à Chénelette (Rhône), doit son appellation à un antique **Tolvedunum* ou **Talvedunum*, composé dont la seconde partie renferme le modèle *dunum*. Le rôle prolongé de ce site central de défense expliquerait qu'il ait donné naissance à un *pagus Talvedunensis*, ou *Tolvedonensis*, pays de TOURVÉON, mentionné vers 880 (extrémité sud-ouest du Mâconnais) (Devaux, 1898, 28 ; Longnon, 1912, 92 et 95 ; 1920-1929, 32 ; Vurpas et Michel, 1997, 29 ; Fénié, 2000, 313). Au sommet du mont, le touriste peut voir les ruines du château fort de TURVÉON ou TORVÉON, attribué par la légende à Ganelon (le chevalier félon de *La Chanson de Roland* qui trahit son compagnon d'armes Roland) (Michelin, 1989, 53). On peut penser que plus anciennement le site a abrité un habitat fortifié gaulois ; pour Anne-Marie Vurpas et Claude Michel, le "TOURVÉON [...] représente un oppidum disparu" (même réf., 29).

• *Composés soulignant le rôle des hauteurs*

Le lien à la hauteur des toponymes en *dunum* se montre évidemment par la relation avec des sites d'éminences (collines, plateaux, éperons, buttes-témoins...). Elle est également soulignée dans des appellations dénotant cette caractéristique.



Fig. 21 - 101 noms de communes issus du gaulois **DUNON* (d'après Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*).

Le nom de MONTVERDUN, commune de la Loire (*Mons Verdunus*, en 970) (Nègre, 1990, 172), associe élément gaulois ancien et élément roman. Sur l'éminence volcanique de MONTVERDUN, en forme de butte, a été installé au VIII[e] siècle un monastère fortifié ("hautes murailles percées de meurtrières, tour crénelée") ; il a dû remplacer (et masquer) un site plus ancien de citadelle gauloise, sur le territoire des Ségusiaves (Michelin, 1989, 128-129).

Dans le Sud-Ouest, trois autres localités montrent un nom en *dunum* également hybride : MONTLAUZUN, dans le Lot (*Monte Lauduno*, en 1178) ; (Nègre, 1990, 174) ; MONLEZUN et MONLEZUN-d'Armagnac, dans le Gers, formées sur le même

modèle ; toutes trois soupçonnables d'avoir été des places fortes, respectivement chez les Cadurques, chez les Ausques et chez les Élusates. La seconde de ces localités, MONLEZUN (canton de Marciac), est implantée "sur un site [...] très caractéristique : le village actuel est au pied d'une haute colline supportant les restes d'un château féodal, mais cet emplacement était certainement utilisé à date très ancienne" (Ravier, 1978, 122).

En Haute-Marne, juste à l'ouest de Chaumont, nous trouvons aussi MONTSAON (*Montion*, en 1101 ; *Mons Syon*, en 1145, ancien **Sego-dunon*) (Taverdet, 1986d, 40). C'est à 600 m au nord-ouest du village que s'élève la colline de *Mont*-SAON. Un plateau la couronne, dénommé *Camp de César*, en fait très vraisemblablement site d'oppidum, des "ouvrages de fortification" semblant avoir barré l'extrémité de chaque éperon (levée de terre et fossé) (Thévenard, 1996, 257-259).

Certains toponymes peuvent également avoir été formés de l'élément *dunum* et d'un appellatif gaulois (celtique ou préceltique) désignant une hauteur.

Le thème **bal-*, "hauteur", (préceltique pour certains linguistes, celtique pour d'autres : gallois *bal*, "mamelon") (Degavre, 1998, 76) semble se reconnaître dans BALAN (Ain) (*Balaon*, en 1187) : on a dû avoir "à l'origine un village fortifié" (sur la colline de *Mercour*, où ont été trouvées des monnaies) (Vurpas et Michel, 1999, 94 ; Buisson, 1990, 110) ; la même explication peut valoir pour BALAZUC (Ardèche) (*Baladuno*, en 1275) (Dauzat et Rostaing, 1978, 48).

Le gaulois **barro-*, "sommet", pourrait être présent dans BARZUN (Pyrénées-Atlantiques) (*Barzunum*, en 1286, "Forteresse-du-Sommet") (Nègre, 1990, 173) (nous éliminerons par contre *Le Bardon*, Loiret (cité par Nègre, 1990, 170) : le site est entièrement plat).

Il aurait existé – face au latin *serra* – un thème celtique **serr-* désignant une "serpe" et au sens figuré une "hauteur allongée", une "crête dentelée" (à rapprocher du vieil-irlandais *serr*, "faucille", "faux", et du vieux-gallois *serr*, "faucille", "serpe") (Degavre, 1998, 375 ; Delamarre, 2003, 272) ; combiné avec l'élément gaulois *dunum*, il serait à l'origine du nom de SERRES (Hautes-Alpes) (*Cerredum*, en 988) (Nègre, 1990, 174).

ÉPERNON, localité de l'Eure-et-Loir, a installé ses rues sinueuses sur la pente d'une colline : site ancien d'éperon rocheux (Michelin, 1979, 79-80). Elle est nommée *Esparnonium* vers 1120, *Sparnone*, vers 1200 ; Ernest Nègre y voit une ancienne **Sparno-dunum* : "Forteresse-de-l'Eperon". Un gaulois **sparno-*, "épine", attesté dans des noms de lieux, aurait été employé pour désigner un éperon (1990, 170).

TOURDUN, dans le Gers, pourrait devoir son appellation à un composé **Turno-dunum* (ou *Turro-dunum* ?) ayant désigné une "Forteresse-de-la-Hauteur" (prélatin *turno-* (ou *turro- ?)* (Dauzat et Rostaing, 1978, 681) ; on trouve la localité établie "sur une hauteur dominant la rivière du Boués" (Ravier, 1978, 122).

Enfin, le gaulois *uxello-*, "élevé", "hauteur" (qu'on a rencontré précédemment à l'origine de noms de lieux), s'étant associé à l'élément *dunum*, est à l'origine d'une série de toponymes : EXOUDUN, dans les Deux-Sèvres (*Exuldunus*, en 872), jadis chez les Pictaves ; ISSOUDUN, dans l'Indre (*Uxelodunum*, en 984), sur l'antique territoire des Bituriges ; et ISSOUDUN-Létrieix, dans la Creuse (*Exolduni*, au XII[e] siècle), autrefois chez les Lémoviques (Nègre, 1990, 172 ; Lebel, 1962, 180). Elles ont toutes désigné des "Hautes-Forteresses" : "La tradition protohistorique [...] fait de l'habitat fortifié de hauteur l'expression naturelle de la puissance du groupe social", souligne Anne Colin (1998, 120). Cette puissance s'exprime évidemment par le nom. L'archéologie n'a pas (encore) révélé dans les localités citées de forteresses gauloises. Pour Puy-d'ISSOLUD,

à Vayrac, dans le Lot (*Uxelloduno*, en 935), il en va autrement : ce site de hauteur, dont les falaises surplombent la vallée de la Dordogne, doit être reconnu comme celui de l'oppidum cadurque d'*Uxellodunum* évoqué dans *La Guerre des Gaules* (VIII/32-44), lieu du dernier grand affrontement des Gaulois contre les légions (on sait que, poursuivis par les légions romaines, les chefs gaulois Drappès et Luctérios, suivis d'une troupe armée de 5 000 hommes, s'enfermèrent dans le refuge de la "Haute-Forteresse"). Le consul Hirtius évoque cette "place" [*oppidum* dans le texte latin] qui "était de tous côtés défendue par des rochers à pic, dont l'escalade eût été difficile à des hommes armés, même en l'absence de tout défenseur" (*GG2*, VIII/33, 209). Le lien linguistique a été clairement établi : pour Albert Dauzat, "Issolu [...] est, suivant la phonétique du Quercy, l'aboutissement exact d'*Uxellodunum*" ; l'auteur reconstitue un schéma "*Uxello-dunum*>**Uisseloü(n)*>*Issolu* (*n* final tombe en langue d'oc à l'ouest du Rhône). L'argument toponymique et phonétique est irréfutable" (1949). Mais les atermoiements continuaient sur l'identification. Les doutes viennent d'être définitivement levés par le résultat des fouilles de Jean-Pierre Girault. Sur les flancs de la hauteur fortifiée, ont été retrouvés "plus de 700 flèches, 69 pointes de traits de baliste, d'innombrables pierres de catapulte, des pointes de javelot, des clous de chaussures de légionnaires, des morceaux de bois brûlé (datés au carbone 14 des années 50 av. J.-C.), restes probables de la tour d'assaut romaine incendiée par les défenseurs" gaulois (Giron, 2001 ; Girault, 2002).

Il est très probable qu'ESSALOIS (à Chambles, dans la Loire), site d'un oppidum gaulois de 21 ha qui surplombait la Loire de 100 m, doive son nom au même modèle *Uxellodunum* : le lieu est nommé *Essaluyn* en 1294 (Dufour, 1946, 309 ; Preynat, 1992 ; Lavendhomme, 1997, 79-83).

• *Absence de hauteurs*

Si la plupart des noms en *dunum* correspondent bien à des lieux de hauteurs, dans quelques cas, qui doivent retenir notre attention, nous rencontrons des sites de plaine. MELUN, en Seine-et-Marne – *Metlosedum*, et *Melodunum*, *Mecledone* au I[er] siècle av. J.-C. (Nègre, 1990, 173), – était "une place des Sénons [*oppidum*], située dans une île de la Seine" (*GG2*, VII/58, 174) : protégée donc par les bras du fleuve. VERDUN-sur-le-Doubs, dans la Saône-et-Loire (*Virdnum*, au IX[e] siècle), fut également un oppidum insulaire, fondation éduenne installée sur l'*Ile du Château*, enserrée des deux bras du Doubs. Un fortin, puis un château féodal succéderont à l'oppidum celtique (Rigault, 2008, 764 ; Joannelle, 1977, 88-89, et carte 3 ; Rebourg, 1994, 488-490, avec plan). Sur l'ancien territoire gaulois des Helvètes, YVERDON (*Eburodunum*, *Ebrodunum*, à l'époque romaine) a également été une agglomération de plaine, protégée de plusieurs façons : par les eaux du lac de Neuchâtel et l'embouchure de la Thièle, par les cordons littoraux et par les marécages de la plaine d'Orbe (Jaccard, 1906, 531 ; Curdy et Kanael, 1991 ; Kruta, 2000, 872-873). Nous passerons sur le cas de Tours/*Caesarodunum*, fondée sur un site plat, mais dont la création et le nom datent d'après la Conquête (d'autres exemples de *dunum* gaulois de plaine sont donnés par P.-M. Duval, 1989, 91-92).

Ces différents cas nous montrent qu'un environnement particulier pouvait assurer, en dehors des hauteurs, une défense à un site de type *dunum*. Il semble donc bien que cet appellatif – communément mais pas nécessairement lié à une éminence – servit d'abord à définir une site fortifié avant de désigner une hauteur (Guyonvarc'h, 1963c, 364). Le *Glossaire de Vienne*, il est vrai, donne au mot *dunum* la traduction de hauteur ("*Dunum* enim 'montem'") (Dottin, 1920, 213). Mais le commentaire, qui date sans doute du V[e]-VII[e] siècle apr. J.-C., peut avoir recueilli un sens tardif du mot : la très grande majorité des sites fortifiés ayant été implantés sur des éminences, *dunum* n'aurait-il

pas fini par prendre ce sens ? Paul Lebel pense que le "terme *dunum* n'a pas signifié à l'origine "hauteur, montagne" comme le croient encore certains chercheurs" (1962, 173). Pour Christian Guyonvarc'h, *dunum* a subi à basse époque un transport de sens (1963c, 364) ; il ne fait pas de doute que "le sens de colline est dérivé et secondaire" ; la signification de base devait être celle de "forteresse", d'"enceinte fortifiée" : "c'est le mot qui traduit le latin *oppidum*" (Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 384). Pour Xavier Delamarre aussi, "le *Glossaire de Vienne* [...] indique bien l'évolution métonymique d'un sens initial : « zone enclose, citadelle, fort » à « mont, colline, hauteur »" (2003, 155). Nous nous approchons du vrai sens du mot.

2.3.3. *Des sites de défense*

• *Appellations hybrides*

L'aspect défensif des sites appelés *dunum* se perçoit de façon nette au travers d'appellatifs qui se sont parfois ajoutés au nom primitif. Ils peuvent confirmer le rôle de forteresse antique que l'archéologie n'a pu révéler.

Plusieurs formes anciennes des toponymes font paraître un latin *castrum*, "camp fortifié", "fort militaire" (installations d'après Conquête, mais qui ont dû réutiliser des sites défensifs préexistants) : BÉZAUDUN, à Varages (Var), est dénommé *Besalduni castro* en 1096 ; DUN-sur-Meuse (Meuse), *castrum Duni*, en 1065 ; VERDUN (Aude), *castrum Verdu*, en 1162 ; YSSANDON (Corrèze), *Issandone castro*, en 572, etc. (Nègre, 1990, 173, 150, 172 ; Lintz, 1992, 58 et 200).

On remarque aussi sur le terrain une proximité assez fréquente entre les toponymes issus du modèle gaulois *dunum* et des appellations romanes du type *Le Châtelet*, *Le(s) Châtelier(s)*, *Le Châtelard*, etc., désignant des sites militaires de défense. Ainsi – parmi des exemples assez nombreux – trouve-t-on sur la commune d'ARDIN, dans les Deux-Sèvres (*Areduno*, au VII[e] siècle), un lieu-dit *Le Châtelier* (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 102-103) ; à CERVON, dans la Nièvre (*Cervedunum*, au VI[e] siècle ; et *Cervidunum*, en 843), un lieu-dit *Le Châtelet* (Nègre, 1990, 171 ; Bigeard, 1996, 83) ; et à RHODON, dans le Loir-et-Cher (*Rausidonem*, au VI[e] siècle), une *Ferme du Chatelet* (Nègre, 1990, 171 ; Provost, 1988b, 98-99).

Ce n'est pas hasard si de nombreux châteaux forts et villages fortifiés se repèrent aux lieux d'anciens *dunum* : les mêmes sites – par leur position privilégiée – serviront pendant des siècles à la défense (ce qui rend très difficile la reconnaissance archéologique des substructions antiques, recouvertes ou détruites). Très révélatrices, donc, sont les appellations doubles mariant substrat gaulois et strate romane : LE BOURDEIX, en Dordogne, est nommé *Borc Deu*, en 1285 ; et *de Burgo Ageduno*, en 1299 ; on reconnaît à côté du gaulois **Agedodunum* l'occitan *borc*, "faubourg fortifié" (Nègre, 1990, 173). La Bâtie-VERDUN, à Saint-Sauveur, dans la Drôme, est clairement appelée *Bastida de Verduno*, en 1294 (Nègre, 1990, 172). CHÂTEAUDUN, en Eure-et-Loir, a combiné son gaulois *dunum* à un latin *castrum*, "camp fortifié" (*Castrodunensi*, en 573), puis à une forme *castellum*, "village fortifié", d'où la forme moderne où "le premier terme traduit le deuxième" (Nègre, 1990, 174). On peut évoquer, de façon voisine, Château-VERDUN, en Ariège, *Castriverduni* en 1230, et *Castelverdu* en 1244 (même réf., 172) ; et Château-LANDON, en Seine-et-Marne, ancienne **-dunum*, appelée au IX[e] siècle *Castra Nantonense*, et *Chetiaulandon* en 1260 (Mulon, 1997, 39-40). Les *dunum* ont bien représenté des sites fortifiés.

• *Les emplacements stratégiques des forteresses*

Quadrillant les territoires

Excepté en quelques zones (en particulier dans l'ancienne Gaule Belgique), les noms en *dunum* qui nous sont demeurés donnent sur la carte l'image d'un tissu assez serré de places fortes : sur certains secteurs, on semble avoir affaire à un véritable réseau (encore doit-on penser que bien des noms existant jadis ont été éliminés).

Prenons l'exemple de deux peuples gaulois qui paraissent avoir quadrillé leur territoire de ces nouvelles places fortes.

Sur l'ancien secteur des Bituriges, nous repérons, autrefois dans l'ouest de leur Etat, aujourd'hui dans le département de l'Indre : DUN-le-Poëlier (*Duno*, aux VIe-VIIe siècles) ; DUNET (*Dunensis*, à l'époque carolingienne) ; ISSOUDUN (*Uxelodunum*, en 984) ; MEHUN-sur-Indre (*Muhen*, au XIIIe siècle). Dans l'est du même territoire, aujourd'hui département du Cher, nous rencontrons, du nord au sud, MEHUN-sur-Yèvre (*Maidunus*, en 820) ; DUN-sur-Auron (*Dunensi*, en 880) ; VESDUN (*Vidunum* ou *Vesdunum*, vers 1100) (Nègre, 1990, 150, 172-174 ; Chambon et Greub, 2000, 149). Autant d'indices de puissance armée, et de souci défensif aiguisé.

Un autre grand peuple gaulois, les Eduens, n'était pas en reste. Dans la Nièvre (ouest de leur ancien territoire), nous trouvons DUN-sur-Grandry (*Dunum*, en 1287) ; DUN-les-Places (*Dunus*, au XIVe siècle), dont l'oppidum primitif a dû être situé au hameau de Vieux-DUN (Taverdet, 1987, 16) ; Le Fou-de-VERDUN, à Lavault-de-Frétoy (Lebel, 1962, 181) ; aussi ACHUN (*Scaduno*, en 1130) ; et le *Mont* DONE (à Luzy) (Nègre, 1990, 150, 173). Dans la Saône-et-Loire (est de leur ancien territoire), nous relevons NYON (*Nium*, en 1225), à Saint-Sernin-du-Plain (Guyonvarc'h, 1974b, 80-81 ; Rebourg, 1994, 212 ; Billy, 2001a, 26) ; BRANCION, à Martailly (*Brancedunense*, en 926) ; VERDUN-sur-le-Doubs (*Virdnum castrum*, au IXe siècle) ; et VERDIN, à Montagny-près-Louhans ; SUIN (*Sedunum castellum*, en 945) ; et la *Montagne de* DUN, à La Clayette ; tout proche, DUN, à Saint-Racho (*Dunensi*, en 954-960) (Rigault, 2008, 524, 86, 764, 706, 268) ; nous avons éliminé d'autres noms, trop discutés. "Les Eduens, souligne Camille Jullian, avaient multiplié les places fortes : tout promontoire saillant, tout mont isolé était devenu dans leur empire un lieu de garde ou de menace" (II, 1909, 536-537). Belle remarque qui vaut sans doute pour bien d'autres territoires d'Etats gaulois, quadrillés jadis par les noms en *dunum* des sites fortifiés.

Sur les axes de passage

Rivières

Il n'est pas rare que les noms issus du type *dunum* se montrent associés à des voies d'eau. La proximité des rivières a pu être un facteur présidant à l'installation des forteresses : soit que les eaux aient procuré une défense au site (cas étudié précédemment), soit que les rivières aient porté des embarcations, et qu'il fallût contrôler le transport fluvial ; soit que leurs vallées aient mis en communication des axes différents de peuplement, dont on devait surveiller les mouvements.

L'oppidum de VERDUN (Meuse) (*Virodunum*, au IIIe s.) s'est posé sur un promontoire dominant la vallée de la Meuse (Burnand, 1990, 38). VERDUN et Château-VERDUN (Ariège) (*Castello Virduno*, 1182) se sont installés sur des hauteurs proches de la rivière l'Ariège. La Bâtie-VERDUN (Drôme) (*Bastida de Verduno*, 1294) a niché son habitat au-dessus de la Drôme. VERNON (Eure) (*Vernum*, 1027-1031) se trouve sur un site en bordure de Seine, comme MEUNG-sur-Loire (Loiret) (*Magdunense*, 651), en bordure de Loire. "Le lieu de peuplement le plus ancien" d'AHUN (Creuse)

(*Acitodunum*, IVᵉ s., sur la *Table de Peutinger*) "se trouve au *Camp de César*, dominant la rive gauche de la Creuse" ; on y a découvert des fragments d'amphores de type Dressel 1A (Dussot, 1989, 46).

Parfois le toponyme en *dunum* correspond à un site de confluent. Le lieu-dit CALEZUN, à Condom (Gers) (ancien **Cala-dunum*), se repère "sur un site caractéristique, au confluent de deux petites rivières, en un endroit facile à défendre" (Ravier, 1978, 122). DUN-sur-Auron, dans le Cher (*Dunensi*, en 880), aurait possédé un oppidum de 16 hectares occupant "tout le plateau situé au confluent de l'Auron et du Taisseau" (Chevrot et Troadec, 1992, 219). TOURDUN, dans le Gers (supposé **Turno-dunum* ou **Turro-dunum*), a été implanté "non loin du point de confluence de la vallée du Boués [...] et de celle de l'Arros" : au point de jonction de deux axes différents de vie (Ravier, 1978, 130). Enfin VERDUN-sur-le-Doubs, en Saône-et-Loire (*Virdnum castrum*, au IXᵉ siècle), a été un oppidum typique de confluence : "remarquable carrefour de communication", au lieu de "triple confluent de la Saône, de la Dheune et du Doubs" (Joannelle, 1977, 88, et carte 3 ; Rebourg, 1994, 488, et carte, 489 ; Billy, 2001a, 27 ; Rigault, 2008, 764).

L'idée de la présence de l'eau – et de son importance stratégique – a pu s'ancrer dans les appellations : certains toponymes se sont formés à partir d'un nom en *dunum* lié au nom du cours d'eau que la place forte dominait. Dans l'Oise, la localité de COUDUN tire son appellation en -DUN de l'oppidum du mont Ganelon, hauteur voisine et lieu primitif d'établissement (dont le site, remarquable, attend toujours une fouille scientifique). Sa "longue et haute butte domin[ait] le confluent de l'Oise, de l'Aisne et de l'Aronde" (Woimant, 1995, 213). Le toponyme pourrait souligner l'importance stratégique de ces eaux : COUDUN provient d'une forme *Cosdunum*, attestée en 657 ; on reconnaîtrait dans le premier élément une "racine hydronymique prélatine **cos-* (à l'origine des noms de rivières du type *Couze*, *Coise*, etc., de l'Est et du Centre)" ; "COUDUN pourrait ainsi représenter 'la citadelle de la rivière'" (Lebègue, 1994, 74) (Xavier Delamarre y voit cependant une ancienne **Coslodunum*, "Citadelle-du-Noisetier" ; information à l'auteur).

Routes

Des routes terrestres antiques sont souvent signalées à proximité des sites comportant un nom issu du modèle *dunum* (comme aux abords de ceux dont l'appellation remonte au type *briga*), preuve que les forteresses gauloises avaient un rôle de protection et de surveillance des voies de circulation.

Parmi beaucoup d'exemples, citons : LE BOURDEIX, en Dordogne (*de Burgo Ageduno*, en 1299), qui aurait été traversé par la voie Périgueux-Poitiers (Gaillard, 1997, 79) ; ou MAUZUN, dans le Puy-de-Dôme (*Magdunio*, en 1207), qui aurait vu passer un chemin antique au pied de sa butte (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 187). La voie antique du mont Beuvray à la vallée de la Saône nous montre une même route jalonnée de forteresses : elle "pass[ait] sur les pentes orientales de l'oppidum du *Mont* DONE", et après Toulon-sur-Arroux et Charolles, "au-delà de La Clayette, condui[sait] à la *Montagne de* DUN, authentique oppidum gaulois. Au pied de cette colline pass[ait] la voie de Suin [autre *dunum*] à Roanne : DUN se trouvait donc à un croisement de pistes" (Thévenot, 1969, 292).

Le site en *dunum* pouvait correspondre à un lieu de bifurcation de plusieurs itinéraires. L'oppidum de MONTSAON, en Haute-Marne (à Semoutiers-MONTSAON), était ainsi dans une "situation privilégiée" : son plateau du *Mont*-SAON (*Mons Syon*, en 1145) "dominait et contrôlait un carrefour important de voies romaines : celle de Langres à

Bar-sur-Aube [...] et celle de Blessonville à Soulosse" (Thévenard, 1996, 258). De même façon, l'oppidum de SUIN, en Saône-et-Loire (*Sedunum castellum*, en 945), sur la *Montagne de* SUIN qui surplombait tous les environs, "était placé à une bifurcation de voies" : permettant d'aller vers Belleville, Autun, Roanne, Tournus (Rebourg, 1994, 381 ; Thévenot, 1969, 241-243).

Nous trouvons aussi le cas de sites en *dunum* où se repèrent à la fois des voies fluviales et des voies routières. CHÂTEAUDUN (Eure-et-Loir) dominait le Loir et surveillait les routes venant du Mans, d'Allaines et de Meung-sur-Loire (Ollagnier et Joly, 1994, 194). ÉPERNON, dans le même département, était installé à un lieu de croisement de voies d'eau (confluent double Drouette, Guesle, Guéville) mais aussi de croisement de voies terrestres (itinéraire de Chartres à Lutèce ; de Dreux à Corbeil) (même réf., 275 ; Nègre, 1990, 170). VERDUN, au-dessus de la Meuse, contrôlait la voie de Reims à Metz, qui "contournait sur trois côtés" l'oppidum (Toussaint, 1946, 190). Enfin, VERDUN-sur-le-Doubs, évoqué plus haut, était un carrefour aussi bien fluvial que routier : rencontre du Doubs, de la Saône et de la Dheune ; mais aussi de routes terrestres venant de Chalon, Besançon, Poligny... : voie du Jura, voie du Morvan, voie du Beaunois (Rebourg, 1994, 58-59 ; 488-490).

Dans tous ces cas, il y a eu "la volonté évidente de surveiller les axes de passage", une des missions de défense des sites fortifiés (Bertrandy et autres, 1999, 68).

Aux frontières

Plus de 30 % des toponymes issus du modèle *dunum* se montrent dans des zones proches des anciennes frontières des Etats gaulois ; voilà qui souligne le caractère éminemment défensif de ces établissements. Faute de pouvoir citer tous les cas, nous nous contenterons d'exemples variés pris à travers l'Hexagone.

Dans la partie nord du pays, nous trouvons, proches de la frontière d'anciens peuples gaulois : AVERDOINGT (Pas-de-Calais), jadis chez les Atrébates, près de la limite des Morins ; VERNON (Eure), chez les Véliocasses, près de la limite des Eburoviques et des Carnutes ; MÉDAN (Yvelines), chez les Carnutes, près de la limite des Véliocasses ; COUDUN (Oise), à la frontière des Suessions et des Bellovaques ; VERDON (Marne), à la frontière des Suessions et des Catalaunes, non loin des Tricasses ; DUN-sur-Meuse (Meuse), à la frontière entre Médiomatriques et Rèmes, près des Trévires ; le *Mont* DONON, au point de contact entre Médiomatriques, Triboques et Leuques.

Dans le Centre, nous repérons également DUN, à Saint-Aignan-Grandlieu (Loire-Atlantique), près de la limite entre Pictaves et Namnètes ; AUTHON (Loir-et-Cher), près de la limite entre Turons et Carnutes, comme Saint-Julien-de-CHÉDON ; LADON (Loiret), non loin de la limite entre Sénons et Carnutes ; DUNET (Indre), non loin de la limite entre Bituriges et Lémoviques ; OUDUN, à côté de Joux-la-Ville (Yonne), près de la séparation entre Sénons et Eduens ; VERDUN-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire), sur la frontière est du territoire éduen, près des Séquanes ; BRANCION (aussi Saône-et-Loire), à côté du lieu-dit CHAMARANDE, vers la limite sud-est du même territoire, proche des Ambarres ; la *Montagne de* DUN (même département), à la limite sud entre Eduens et Ségusiaves. Aussi BALAN (Ain), chez les Ambarres, proche de la frontière des Ségusiaves ; et ARDON, à Châtillon-en-Michaille (également dans l'Ain), tout proche de la frontière entre Allobroges et Séquanes.

Enfin, en allant vers le sud, Puy-d'ISSOLUD, à Vayrac (Lot), au nord du territoire des Cadurques, non loin de la frontière avec les Lémoviques ; GAVAUDUN (Lot-et-Garonne), chez les Nitiobroges, près des Pétrocoriens ; VERDUN, à Saint-Préjet-d'Allier (Haute-Loire), près de la séparation entre Gabales et Vellaves ; La Bâtie-

VERDUN, à Saint-Sauveur-en-Diois (Drôme), non loin de la limite entre Ségovellaunes et Voconces. Egalement ARDUS, à Lamothe-Capdeville (Tarn-et-Garonne), près de la frontière entre Cadurques et Volques Tectosages ; TOURDUN (Gers), non loin de la frontière entre Ausques et Bigerrions ; et BARZUN (Pyrénées-Atlantiques), non loin de la séparation entre Vénarnes et Bigerrions, etc. (pour les formes anciennes correspondant à ces toponymes en *dunum*, voir Nègre, 1990, 131, 150, 169-174).

Un des rôles des *dunum* semble donc bien avoir été de concentrer des populations civiles et militaires au pourtour des Etats. Il ne s'agissait plus, comme dans les premiers temps de l'installation (anciennes *briga*), d'asseoir l'autorité sur un pays tout en protégeant ses ressortissants celtes ; il fallait maintenant défendre l'intégrité d'un territoire conquis, sur des frontières officiellement déclarées, et protéger ses richesses contre les Etats voisins et contre les groupes étrangers.

• *Noms suggérant la puissance des forteresses*

L'orgueil de certaines appellations est à mettre en rapport, peut-être, avec le rôle militaire des forteresses. Il semble que la puissance ait voulu s'afficher, s'affirmer, face à l'adversaire potentiel.

On trouve un ensemble de places fortes surnommées la "Grande-Forteresse". La grandeur est ici sans doute moins un caractère physique qu'un trait moral. *Magio-*, "grand", "puissant", explique MÉDAN (Yvelines) (*Magedon*, au IX[e] siècle), comme MAGDEN, en Suisse (*Magaduninse,* en 804) (Delamarre, 2003, 213 ; Nègre, 1990, 170 ; Kristol, 2005, 560-561).

Ollo-, "grand" (qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *oll*, "grand", "vaste" ; le moyen-gallois et gallois *holl*, le breton *holl*, "tout", "grand", "entièrement"), explique OLENDON (Calvados) (*Olendun*, en 1257) et OUDUN, à Joux-la-Ville (Yonne) (*Uldunum*, en 875) (Degavre, 1998, 327 ; Delamarre, 2003, 241 ; Nègre, 1990, 170 et 174).

Ver(-o)-, préfixe à valeur intensive, méliorative (présent dans le nom de VERCINGÉTORIX, le "Grand-Chef-des-Guerriers"), paraît à l'origine du modèle *Vero-dunum,* "Super-Forteresse" (Billy, 2011, 563) ; on ne peut accepter un nom d'homme **Vero*, qui se retrouverait étrangement dans toute une série de localités sises sur des hauteurs fortifiées (explication de Dauzat et Rostaing, 1978, 706 ; Billy, 1981, 303), ni un composé signifiant bizarrement le "Fort-des-Hommes" (selon Lambert, 2003, 184). Que VERDUN, Meuse (*Virodunum*, au III[e] siècle), fort militaire de la Première Guerre mondiale, ait déjà été à l'époque gauloise une place forte (oppidum des Médiomatriques), étonne, bien sûr (sur ce lieu, voir Toussaint, 1946, 190-205 ; Burnand, 1990, 38) ; mais cela prouve finalement la pérennité des sites militaires stratégiques, pour beaucoup déjà repérés et utilisés à l'époque gauloise ("Les Gaulois ont fait preuve d'une étude intelligente de leur contrée, d'un emploi judicieux de ses ressources militaires", souligne Camille Jullian) (II, 1909, 217). L'appellation générique de *Vero-dunum* s'étant appliquée à bien d'autres forteresses, on trouve en France toute une série de VERDUN (autre sujet d'étonnement) : dans l'Ariège (VERDUN et Château-VERDUN) ; dans l'Aude ; dans l'Aveyron (à Quins) ; dans la Dordogne (à Périgueux) ; dans la Drôme (La Bâtie-VERDUN, à Saint-Sauveur-en-Diois) ; dans le Doubs (non situé) (Longnon, 1920-1929, 29) ; dans l'Eure (à Guernanville, et à La Vacherie) ; aussi dans l'Hérault (à Saint-Guilhem-le-Désert) ; dans l'Isère (à L'Albenc) ; dans la Haute-Loire (à Saint-Préjet-d'Allier) ; dans la Saône-et-Loire ; dans la Savoie (à St-Thibaud, à Cruet, à Aigueblanche) ; dans la Seine-Maritime (au Héron) ; dans le Tarn-et-Garonne (Nègre, 1990, 172 ; de Beaurepaire, 1979, 5). On peut y ajouter MONTVERDUN



Fig. 22 - Les "super-forteresses" de France. Gaulois **VERODUNON*.

(Loire) ; Le Fou-de-VERDUN (Nièvre, à Lavault-de-Frétoy) où a été repéré un éperon barré ; VERDON (Marne) et VERDIN (Saône-et-Loire, à Montagny-près-Louhans) ; et peut-être LIVERDUN (Meurthe-et-Moselle) (*Liberdunum*, en 894, issu d'un modèle **Lugu-vero-dunum*?), lieu d'un possible oppidum dominant la Moselle (Longnon, 1920-1929, 29-30 ; Nègre, 1990, 172 et 169, avec formes anciennes ; Gros, 1935, 491 ; Joannelle, 1977, 88 ; Lebel, 1962, 181) (**fig. 22**).

Nous trouvons aussi dans les *dunum* gauloises des "Bonnes-" ou "Dignes-Forteresses" : **Visu-dunum*, d'où VÉZÉZOUX (Haute-Loire) (*Vesedoni*, au XI[e] siècle) (Nègre, 1990, 170). LADON (Loiret) serait selon Ernest Nègre une "Forteresse-des-Héros" : **Lati-dunum* (*Ladun*, en 1131-1138) (même réf., 170). On verra, au chapitre suivant, plusieurs exemples de "Citadelles-Fortes" ou "Victorieuses" : BOUTHÉON (Loire), SUIN (Saône-et-Loire), SION (Haute-Savoie)... " Les oppida manifest[aient] de façon toujours plus ostentatoire leur puissance" (Colin, 1998, 120) ; les noms que nous avons gardés en témoignent encore.

Enfin, l'aspect guerrier des forteresses a pu être souligné par des noms d'armes qu'on paraît reconnaître dans certains composés en *dunum*. GAVAUDUN, dans le Lot-et-Garonne, semble issu d'un modèle **Gabalo-dunum*, où nous verrons un "Fort-du-Javelot" (plutôt qu'un "Fort-du-Gibet") (Nègre, 1990, 173 ; Delamarre, 2003, 173). Le *Mont* TOURVÉON doit son nom à un antique **Talvedunum* (une *vicaria Talvedunensis* [ou *Tolvedonensis*] étant attestée au X[e] siècle) (Longnon, 1920-1929, 32 ; 1912, 92) ; nous serions tenté de mettre la première partie du toponyme en relation avec l'appellation gauloise du bouclier (thème *talu-/*talapacium* évoqué au chapitre précédent) – simple hypothèse. L'étude des armes nous a montré aussi que certaines essences de bois, par leurs qualités spécifiques, étaient fréquemment employées dans les fabrications de matériel militaire. L'aulne servait à faire les boucliers ; ainsi pourraient s'expliquer les noms de VERNON (Eure) (*de Vernum*, en 1027-1031) et VERNON (Vienne) (*Varnon*, en 1274), supposées être d'anciennes **Verno-dunum* (Nègre, 1990, 171) ; la première a révélé un site important d'oppidum de type éperon barré (Fichtl, 2000, 184). L'if était très souvent utilisé pour façonner les arcs et les lances ; d'où, peut-être, ces *Eburodunum*, "Forteresses-de-l'If", que l'on rencontre à l'origine de noms de lieux issus d'un thème en *dunum* : AVERDOINGT (Pas-de-Calais) (*Averdun*, en 1142) ; AVERDON (Loir-et-Cher) (*Everdunensis*, en 865) ; ÉBRÉON (Charente) (*Ebredonus*, en 868) ; EMBRUN (Hautes-Alpes) (*Ebrodounon*, au II[e] siècle) ; et aussi YVERDON, en Suisse (*Eburodunum, Ebrodunum*, à l'époque romaine) (Nègre, 1990, 170, 171, 173 ; Billy, 2011, 563 ; Jaccard, 1906, 531). On retrouve le même modèle ailleurs dans le monde celtique continental ; ainsi BRNO, en République tchèque, tire-t-elle son appellation d'un antique *Eburodunum* (Delamarre, 2003, 155, 159-160) : "Le bois d'if a été utilisé dans toute l'Europe ancienne pour fabriquer des arcs" (même réf., 159). Il est possible, pour tous ces noms, qu'un symbolisme religieux (lié à l'idée de mort) se soit ajouté au sens guerrier, comme on le verra dans le tome III.

2.3.4. Des sites fortifiés en voie d'urbanisation ?

Les noms en *dunum* qui sont restés ancrés dans nos toponymes peuvent correspondre à d'anciennes forteresses de taille très modeste, dont l'occupation sera temporaire ou strictement militaire. Ainsi CHAUDON (Eure-et-Loir) a montré, aux *Chatelées*, l'existence d'un camp fortifié de quelques centaines de mètres carrés (Ollagnier et Joly, 1994, 282) ; et l'oppidum protohistorique de LIOZUN (à Olloix, Puy-de-Dôme) était installé sur un éperon barré de seulement 200 m sur 100 m de large (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 208). Cependant, d'autres noms issus du type *dunum* se montrent en rapport avec des sites anciens ayant eu une importance certaine. CHÂTEAUDUN (Eure-et-Loir) a porté un oppidum de 25 à 30 hectares ; Le Fou-de-VERDUN (Nièvre), un oppidum de 29 hectares ; LION-devant-DUN (Meuse), un oppidum de 18 hectares ; YSSANDON (Corrèze), un oppidum de 25 hectares. Des dimensions beaucoup plus importantes existent : Puy-d'ISSOLUD (Lot) était une place forte de 80 hectares ; et VERNON (Eure), également ; à DUN-les-Places (Nièvre), le site d'éperon barré du Vieux-DUN représenta un oppidum de plus de 250 hectares (Olivier, 1983, 234-235 ; Bigeard, 1996, 135) ; c'est la taille que le Paris de Philippe Auguste avait en 1210 (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 308).

Il est vrai, certains sites de forteresses gauloises – même aux dimensions respectables – n'ont parfois reçu que des aménagements sommaires (et sur une partie seulement de l'espace). Ainsi la *Montagne de* DUN, dans le Beaujolais, doit être regardée, selon plusieurs auteurs, comme un lieu qui n'a jamais rien eu d'urbain. Mais d'autres oppida paraissent ne pas avoir représenté seulement des places militaires, toutes concentrées sur la défense. Certains sites fortifiés ont développé des habitats permanents, et ont

pu constituer de petits bourgs organisés. Sur l'oppidum du Puy-d'ISSOLUD (Lot), des habitats ont été repérés (Labrousse et Mercadier, 1990, 133). Sur le site de SION (Meurthe-et-Moselle), d'une dizaine d'hectares, une riche occupation de La Tène finale a été révélée (avec un "important habitat") (Legendre, dans Massy, 1997, 369-370). Beaucoup d'autres places fortes connurent un développement de ce type ; il faut regretter – comme pour les autres noms de forteresses gauloises – que trop peu de sites aient été sérieusement explorés : "Les connaissances [archéologiques] que nous avons des oppida restent lacunaires" (Fichtl, 2000, 8) ; "Les sites d'oppida présumés restent à fouiller" (Provost, 1988d, 28).

Des indices, cependant, nous montrent que certains noms de lieux en *dunum* ont pu désigner tout autre chose que des forteresses à fonction strictement militaire : des centres économiques et politiques non négligeables. Le thème *magos*, "marché", se trouve parfois accolé à l'appellation de *dunum*, ce qui paraît très révélateur du rôle des nouveaux oppida, devenus places de commerce. Ce composé **Magodunum*, la "Forteresse-du-Marché", expliquerait les appellations de MEHUN-sur-Yèvre, dans le Cher (*Maidunus*, en 820) ; MEHUN-sur-Indre, à Villedieu, dans l'Indre (*Muhen*, au XIII[e] siècle) ; et MEUNG-sur-Loire, dans le Loiret (*Magdunense*, en 651) (Nègre, 1990, 173). La fortification permettait d'assurer la sécurité des échanges (Pierre-Roland Giot parle des "Marchés, dont la richesse nécessitait une protection") (dans Le Bihan, 1986, 24).

Cette même garantie sécuritaire a pu compter pour la sacralisation des lieux et des rassemblements religieux. Les *dunum* ont parfois abrité des activités liées aux cultes, drainant vers eux les populations environnantes. Le *Mont* DONON (Bas-Rhin), jadis site fortifié sur le territoire des Leuques, fut un lieu de culte celtique. A l'époque gallo-romaine, un sanctuaire dédié à Mercure y sera installé, "dont le rayonnement fut considérable en Gaule du Nord-Est" ; les vestiges de plusieurs temples, des dédicaces, des sculptures religieuses d'inspiration celte (stèles votives, bas-reliefs, groupes représentés dans la pierre) ont été retrouvés sur la hauteur (Mantz et Hatt, 1988). La colline de SION (en Meurthe-et-Moselle) dut abriter aussi "un sanctuaire d'une certaine importance", bien abrité dans sa citadelle. Des inscriptions à Mercure, à Rosmerta, à Sirona, ont été découvertes sur le site (Olivier, 2002). On sait que cette hauteur, christianisée, restera lieu de culte au Moyen Age et jusqu'à nos jours (avec des pèlerinages réputés à *Notre-Dame de* SION, priée pour la défense du territoire, preuve que l'endroit fut depuis toujours considéré comme un bastion militaire) (Michelin, 1980b, 59). L'étude de *La Gaule des dieux* nous montrera, enfin, qu'une série de localités semblent tirer leur appellation d'un modèle *Lugudunum*, désignant la "Forteresse-du-dieu-LUG", divinité suprême du panthéon celtique : LAON (Aisne), LAONS (Eure-et-Loir), LAUDUN (Gard), LAUZUN (Lot-et-Garonne), LOUDUN (Vienne), LOUIN (Deux-Sèvres), LYON (Rhône)..., sont des sites d'anciennes hauteurs fortifiées qui auraient porté des sanctuaires dédiés à ce dieu.

Si une partie des noms que nous gardons issus du type *dunum* correspond à de petites localités ou à de simples lieux-dits (comme NIEUDAN, dans le Cantal ; ou LE BÉZU, à Saint-Just-et-LE-BÉZU, dans l'Aude) (Nègre, 1990, 174), on remarque également dans la liste nombre de grosses bourgades et de villes parfois importantes (au contraire du modèle *briga* demeuré le plus souvent dans de toutes petites localités) : tels CHÂTEAUDUN, chef-lieu d'arrondissement d'Eure-et-Loir ; DUN-sur-Auron, chef-lieu de canton du Cher ; DUN-le-Palestel, chef-lieu de canton de la Creuse ; EMBRUN, chef-lieu de canton des Hautes-Alpes ; ISSOUDUN, chef-lieu d'arrondissement de l'Indre ; LAON, chef-lieu du département de l'Aisne ; LOUDUN, chef-lieu de canton de la Vienne ; LYON, chef-lieu de la région Rhône-Alpes ; MEHUN-sur-Yèvre, chef-lieu

de canton du Cher ; MELUN, chef-lieu du département de Seine-et-Marne ; MEUDON, chef-lieu de canton des Hauts-de-Seine ; MEUNG-sur-Loire, chef-lieu de canton du Loiret ; MUSSIDAN, chef-lieu de canton de la Dordogne ; NEUNG-sur-Beuvron, chef-lieu de canton du Loir-et-Cher ; VERDUN, chef-lieu d'arrondissement de la Meuse ; VERNON, chef-lieu de canton de l'Eure, etc. Est-ce hasard ? On peut se demander si certains de ces oppida n'ont pas développé dans le dernier siècle précédant la Conquête le germe pré-urbain d'où allaient naître des villes (on sait que, contrairement à l'idée reçue, les sites gaulois de places fortes n'ont pas été forcément abandonnés après la Conquête, ou qu'une agglomération a pu grandir à proximité immédiate de l'ancienne place forte) (Bedon, 1999, 122-129 ; Fichtl, 2000, 156-158).

2.4. Une appellation complémentaire de forteresse : type *duro-* ?

Faut-il comprendre parmi les noms utilisés en Gaule pour désigner des places fortes le gaulois *duro-* ? Beaucoup de linguistes ont dans le passé traduit le mot comme signifiant "fort", "forteresse", "place forte" (Dottin, 1920, 76 ; Vincent, 1937, 92 ; Dauzat, 1957, 30 et 102-103 ; Nègre, 1977, 38 ; et 1990, 150, 175-177 ; Vial, 1983, 65-66 ; Billy, 1993, 68, etc.). Cependant, d'autres lui ont donné ou lui donnent le sens d'"établissement", "village", "marché", "forum", "bourg" (Soyer, 1933, 128 ; Rostaing, 1945, 39 ; Lebel, 1962, 175 ; Lambert, 2003, 37 et 97 ; Delamarre, 2003, 156-157).

L'examen de la liste des quelque quarante toponymes qui sont issus de ce modèle (Nègre, 1990, 150 et 176-177) nous montre que la très grande majorité des noms renvoient indiscutablement à des *vici* artisanaux, commerciaux, routiers (comme AUGERS, BRIDORÉ, CHILLEURS, ISSOIRE, IZERNORE, JEURRE, JOUARS, MANDEURE, YZEURE..., du reste souvent dénommés *vicus* dans les attestations anciennes) (se reporter dans le volume II à la fin du chapitre 3 "Voies de communication et centres de commerce"). Aucune trace de fortification ni même le plus souvent aucun lieu favorable d'établissement d'une forteresse n'apparaît sur ces sites. Ce sont vraisemblablement des "Bourgs".

Duro- paraît avoir été employé par les peuples gaulois, aux alentours de notre ère, "pour calquer le latin *forum*" (Lambert, même réf.) : terme qui désignait anciennement l'enclos entourant la maison, puis la place de marché, et le centre des affaires (Ernout et Meillet, 1985, 250). *Augustodurum* (ancien nom de Bayeux) aurait été le "Forum-d'Auguste", comme Fréjus était le *Forum Julii*, "Marché-de-Jules[-César]" (Lambert, 2003, 97 ; Delamarre, 2003, 156).

Certains toponymes issus du type *-duro-* peuvent, il est vrai, montrer une relation linguistique ou archéologique avec un site fortifié, ce qui a incité à la traduction de "forteresse". Mais on doit penser qu'un lieu de marché a pu se développer au pied d'une ancienne hauteur défensive.

METZ (Moselle), qui a pris tardivement l'appellation de son peuple les MÉDIOMATRIQUES, était dénommé au I[er] siècle *Divodurum* (nom attesté chez Tacite) : le "Bourg-des-Eaux-divines". L'oppidum originel avait été installé sur la *Colline de Sainte-Croix* (dominant le confluent de la Moselle et de la Seille). Des fouilles menées durant l'année 1987 ont permis de découvrir sur la hauteur les restes de la fortification celte ceignant la citadelle ; des bois entrant dans la composition du rempart ont été datés des années 114-112 av. J.-C. (avec réaménagements ultérieurs) (Fichtl, 2000, 157, avec plan, 158, montrant l'emplacement des vestiges de rempart découverts). Cependant l'habitat finira par déborder de la forteresse primitive, de nouveaux quartiers suscitant des lieux de commerce (Burnand, 1990, 40). "Au lendemain de la Conquête de la

Gaule, souligne Maurice Toussaint, la population de l'oppidum messin, sans délaisser le Haut de Sainte-Croix, se massa le long des deux grandes routes de Lyon à Trèves et de Reims à Strasbourg, qui se croisent au pied de la colline" (1948, 156). Stephan Fichtl note pareillement que "la ville romaine ne s'est pas implantée sur le site lui-même [de la forteresse], sa trame urbaine s'est déployée sur le versant et au pied de la colline, n'englobant qu'une partie de l'ancien oppidum" (2000, 156). Le nom de "Bourg-des-Eaux-divines[-du-Confluent]" doit correspondre à cette nouvelle situation.

TONNERRE, dans l'Yonne (*Ternoderum*, au IV[e] siècle ; *Ternodorense*, au VI[e] siècle) fut sans doute une antique **Turno-duron*. A juste raison, Gérard Taverdet voit dans le premier composant, plutôt qu'un nom d'homme, l'ancienne racine prélatine **turn-* désignant une "hauteur" (qu'on a évoquée précédemment) (Loth, 1921, 112 ; Taverdet, 1994, 40 ; et 1996, 85). L'oppidum celtique fut installé sur le plateau d'une colline escarpée (site du *Vieux-Château*) (Thévenot et autres, 1985, 212-213 ; Barbey, 1987b, 669). Mais en contrebas, vers la rivière l'Armançon, se développera un nouvel habitat, avec un marché (Delor, 2002, 733), justifiant l'appellation donnée à la localité de "Bourg-de-la-Hauteur" ou "Marché-de-la-Hauteur".

AUXERRE, l'"Etablissement-", le "Bourg-de-l'Yonne" (d'abord nommé *Autricum*, puis *Autessioduro*) (Villette, 1992a, 46 ; Billy, 2011, 92-93), connut sans doute une évolution semblable, passant d'une vocation défensive à une fonction commerciale. L'agglomération du Haut-Empire s'étendra en dehors de la hauteur dominant l'Yonne, dans la dépression du ru de Vallan (et de ses branches) et du ru de Rantheaume (Delor, 2002, 171), créant des marchés qui se transformeront en foires médiévales (Lombard-Jourdan, 1972-1974, 54-56 ; Mitterauer, 1973, 716).

NANTERRE est un antique **Nemetoduro-*, "Bourg-du-Sanctuaire" (Nègre, 1990, 176 ; Billy, 2011, 393, pour les formes anciennes). A la limite ouest des Parises, sur la frontière avec les Carnutes, elle représenta d'abord un site de défense, sans doute installé sur la colline du Mont-Valérien, butte aux pentes très marquées dominant la vallée de la Seine, zone idéale pour la surveillance (Ajot et autres, 1994). Le lieu est devenu un fort militaire dans les années 1840 : comme pour VERDUN, dans la Meuse, l'utilisation guerrière récente a recouvert une très ancienne destination militaire (mal connue car masquée par les installations actuelles). Au cours des deux derniers siècles avant notre ère, s'est développée dans la boucle de Gennevilliers, en bordure de Seine et jusqu'au pied du mont, une importante agglomération gauloise (sans fortifications), dont les fouilles archéologiques récentes ont montré le développement (20 à 25 hectares au minimum, avec tracé de rues, quartiers spécialisés) et souligné la spécificité : lieu d'habitat, d'artisanat et d'échanges, avec aménagement d'un port fluvial (Viand, 2008). La vocation de l'établissement avait donc changé : l'ancienne place forte tournée vers la défense était devenue site urbain, centre d'activités commerciales (nommé au VI[e] siècle *Vico Nemptudoro*).

2.5. Les remparts des places fortes

Tous les types de citadelles, forteresses, forts et fortins…, tous les types d'oppida qui ont existé – et dont nous avons passé en revue les différentes appellations, anciennes et nouvelles – se caractérisaient comme des lieux de défense protégés par des fortifications. Les Gaulois utilisèrent bien sûr les protections offertes par le site : ils avaient été choisis en fonction de leurs avantages naturels (Bedon, 1999, 36 ; Kruta, 2000, 345). Mais des aménagements furent aussi réalisés pour améliorer l'efficacité du dispositif, selon la

topographie des lieux (Kruta, même réf.). La construction d'un rempart était essentielle. Il représente du reste aux yeux des archéologues l'élément majeur sur lequel se fonder pour donner la qualification d'oppidum à un site ("Ce qui distingue ces catégories d'habitat, c'est d'abord la présence d'une fortification") (Colin, 1998, 17). Repérable par l'archéologie, cette construction est-elle également perceptible par les mots ?

2.5.1. Remparts courants

La protection la plus simple (et sans doute la plus utilisée) fut la levée de terre (doublée d'un fossé) : grand TALUS de terre dressé (Fichtl, 2000, 47). Le mot français de TALUS vient de la langue gauloise : modèle **taluton* (forme latinisée *talutium* attestée chez Pline), lui-même issu de *talu-*, "front" : forte inclinaison de terrain (von Wartburg, XIII/1, 1966, 68-70 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 622 ; Rey, 1992, 2078 ; Quemada, XV, 1992, 1335). On comparera avec le vieil-irlandais *taul*, "bosse", et *talam*, "terre" ; le moyen-irlandais *tel/tul*, "front" ; le gallois, le cornique et le breton *tal*, "front" (Vendryes, 1978, T-22, 23, et T-182 ; Delamarre, 2003, 288-289).

C'est ce type de rempart simple que l'on a repéré à EXMES (Orne), la "Très-Haute" forteresse, dont l'éperon fut barré par un fort TALUS de terre. La photographie aérienne du site (Bernouis, 1999, 125) montre la masse lourde du rempart recouverte par l'herbe. Au *Mont* DARDON, autre citadelle ancienne de "Hauteur", on observe également, englobant une surface de 6 ha, un rempart de terre datant de la fin de La Tène, visible près du haut du plateau (Crumley, 1993, 3 ; Rebourg, 1994, 262). A Sancey-le-Grand (Doubs), l'éperon barré du *Belvédère du* DARD était protégé au sud par un *vallum* (Joan, 2003, 414-415). A GERGOVIE, site de l'oppidum de la "Hauteur-Rocheuse", le visiteur reconnaît fort bien la fortification : "talus recouvert de végétation, dont le tracé peut être suivi tout le long des bordures sud et ouest du plateau" ; "au sud-est [...] l'herbe qui recouvre le talus est un indice d'ancienneté, puisque les murets issus de l'épierrage moderne sont totalement dépourvus de végétation" (le TALUS de terre a pu recevoir en plus un parement externe, mur de pierre de 2 m d'épaisseur) (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 273, avec croquis, 271 et 275, et phot., 265 ; Rousset, 2001, 32-33).

Sur l'éperon de MONTSAON (Haute-Marne), également ancien *dunum*, surnommé la "Citadelle-Forte", la terre rejetée d'un fossé formait un "tertre d'au moins 8 m de hauteur", "coup[ant] l'éperon dans toute sa largeur et le protégeant de toute surprise" ; l'ouvrage était encore observable au début du XIX[e] siècle ; mais le terrain fut ensuite nivelé (Thévenard, 1996, 257). Enfin, au Puy-d'ISSOLUD, antique *Uxellodunum*, on a découvert "des murailles de terre et de pierre" d'un développement de 4 500 m, larges de 15 m, hautes de 3,20 m à 5,60 m, avec parement externe (Labrousse et Mercadier, 1990, 133).

La notion de rempart répondrait au sens originel du mot *dunon* : il est rapporté par le linguiste C. Watkins à la racine *$dheuh_2$-*, "finir", "clore", "former cercle" (Delamarre, 2003, 154-156) ; le *dunon* était une zone enclose, enceinte fortifiée et fermée.

De ce terme (emprunté par les anciens Germains) naîtra l'allemand *Zaun*, "clôture", "palissade", "haie". La levée de terre put être rehaussée d'une palissade de bois (Hubert, 1952, 66 ; Kruta, 2000, 345).

L'extrémité du plateau situé à Montaigut-le-Blanc, dans le Puy-de-Dôme, se montre "barrée par un *vallum* et un fossé" antiques (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 191). Comme l'a indiqué Pierre-Henri Billy (1996, 164-165), cette hauteur, nommée *Montagne de* GOURDON, doit tirer son appellation du gaulois **gorto-*, "enclos" (à l'origine du français GOURD, désignant des rangs de perches utilisés pour la pêche ; on connaît aussi, par le dérivé **gortia*, les GORCES limousines : haies séparant deux

champs) (von Wartburg, IV, 1952, 200-201 ; Quemada, IX, 1981, 335). Le thème a été sans doute appliqué par les peuples gaulois à une enceinte, à une palissade défensive surmontant une levée de terre (Billy, 1996, 164-165).

Jules César évoque dans *La Guerre des Gaules* (VII/9) l'oppidum de *Gortona* (le nom *Gorgobina*, parfois transcrit, paraît une erreur ancienne de copiste), place forte des Boïens, groupe celte installé sur le flanc occidental des Eduens, à l'ouest de la Loire. Il correspond au site de la ville de Sancerre, établie de façon saisissante sur un "mamelon abrupt", "complètement isolé", butte du haut de laquelle s'offre un vaste panorama. On trouvait autrefois, à Sancerre, un lieu nommé *Château-Gordon* (*Gordonicum castrum*, en 1012-1104, *Gordone castro*, en 1103), qui gardait souvenir de la *Gortona* antique (Thévenot, 1960, 46-56). L'oppidum tirait vraisemblablement son nom du fait qu'il était couronné d'un rempart palissadé.

D'autres sites de défense fortifiés au nom également en *gorto-* nous sont peut-être demeurés. GOURZON, en Haute-Marne (*de Gurgione*, en 1060-1061), tirerait son appellation, selon Albert Dauzat et Charles Rostaing, d'un nom d'homme *Gordius* (1978, 326) ; nous pensons y voir plutôt le thème **gort-*, avec suffixe *-ione*. Sur la localité de GOURZON, on trouve le *Coteau du Châtelet*, plateau de 22 hectares dominant la vallée de la Marne, qui a porté jadis un oppidum de frontière (aux confins du territoire des Catalaunes et des Leuques). Son occupation est attestée à l'époque de La Tène ; un casque militaire gaulois de La Tène ancienne a du reste été trouvé sur le site. A l'époque gallo-romaine, une véritable agglomération se développera (du Ier au IVe siècle), avec centre monumental (temple, thermes publics, maisons groupées par îlots, quartiers artisanaux) (Thévenard, 1996, 84 et 217-224 ; Fichtl, 2000, 175).

Le nom de GOURDON, en Saône-et-Loire (*Gurthonense*, au VIIe siècle, sur un modèle **Gorto+one* ?) peut s'expliquer par la présence jadis d'un ancien site fortifié gaulois et d'une ancienne palissade défensive (Billy, 2001a, 26). La localité est bâtie au sommet d'une éminence. Elle n'a pas encore révélé l'existence de fortifications, livrant seulement des vestiges de la Préhistoire et de l'époque gallo-romaine (Rebourg, 1994, 357-358). Mais, pour Emile Thévenot, il n'y a pas de doute : elle "constitue un site d'oppidum caractérisé" (1960, 56).

GOURGÉ, dans les Deux-Sèvres (*Gurgiacum*, en 889, comparable au *Gurgione* de GOURZON), tirerait également son nom d'un ancien **Gortiacum*. A l'époque gallo-romaine, elle a développé un vicus de 30 hectares, s'étageant sur un flanc de colline, proche du Thouet (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, 178-179) ; un site de défense pourvu d'un rempart put y exister plus anciennement.

Nous rapporterons enfin le nom célèbre de GOURNAY-sur-Aronde au même thème *gorto-*, "enclos défensif" (la forme *Gornacensis*, attestée en 1090, pouvant provenir d'un ancien radical *Gort-*). Le site est connu pour son sanctuaire bellovaque ; mais on ne doit pas oublier qu'il a révélé un camp fortifié de La Tène pourvu de remparts (système défensif de "multivallation", constitué d'une série de talus, fossés, et *muri gallici*) (Brunaux, 1984, avec plans, 208 et 210 ; Woimant, 1995, 260-261, avec plan).

2.5.2. Remparts complexes et enceintes développées

• *Les* muri gallici

Des murs de défense plus élaborés vont être construits par les peuples gaulois. On connaît particulièrement les remparts appelés par César *muri gallici*, "murs gaulois", car ils étaient spécifiques à la Gaule (les Romains ne disposaient dans leur langue d'aucun terme spécifique pour traduire cette réalité). Aujourd'hui, les archéologues

emploient couramment l'expression de *murus gallicus* dans leurs recherches. Il s'agit d'un rempart haut de quatre ou cinq mètres et large de trois à quatre mètres, formé par l'ossature de poutres entrecroisées et clouées, remplie de terre, de cailloux et parée de pierres. L'armature de bois permettait au mur de se déformer sans éclater sous les efforts ennemis de brèche ou de sape (Goudineau et Peyre, 1993, 19-28). César voit cet assemblage à *Avaricum*/Bourges (oppidum devant lequel ses légions mettent le siège, en mars 52 av. J.-C.). La place forte est protégée sur deux de ses côtés par les cours d'eau et les marécages ; le troisième côté est barré par un *murus gallicus*. En stratège militaire, le général romain apprécie : "Ce genre d'ouvrage, avec l'alternance de ses poutres et de ses pierres, offre un aspect dont la variété n'est pas désagréable à l'œil ; il a surtout de grands avantages pratiques pour la défense des villes car la pierre le défend du feu, et le bois, des ravages du bélier, qui ne peut ni briser ni disjoindre une charpente dont les poutres, attachées au dedans l'une à l'autre, ont d'ordinaire quarante pieds d'un seul tenant" (*GG2*, VII/33, 155). Le mot français (d'origine gauloise) CHARPENTE, désignant un assemblage complexe de bois (bâti réalisé par le charron comme par le charpentier), garde souvenir de l'excellence technique des Gaulois dans le travail de ce matériau. On compte que 600 m de rempart ont nécessité l'emploi d'environ 15000 poutres (Fichtl, 2000, 54).

Les poutres entrecroisées étaient fixées entre elles par de très grands clous, sortes de fiches de fer d'une trentaine de centimètres. A l'emplacement des remparts gaulois de ce type, des dizaines, parfois des centaines de ces grands clous forgés ont été retrouvés ; et ils ont équipé par milliers ces assemblages (entre 20 000 et 60 000 clous, selon les places fortes) (Fichtl, 2000, 42-54, avec tableau chiffré, 53). Dans des gloses médiévales latines nous en trouvons le nom gaulois : *tarincae* ("Taringae ou *tarincae* = « sudes ferreae »" : "fiches de fer") (Dottin, 1920, 291 ; Whatmough, 1970, 729). On connaît un vieil-irlandais *tairnge*, "clou en fer, pointe" (Vendryes, 1978, T-14). Le radical celtique **tar-*, "percer", "traverser", a servi à forger plusieurs mots français. Nous en avons tiré le nom de notre TARIÈRE, outil qui sert à percer (gaulois latinisé *taratrum*) (Dottin, 1920, 290 ; Quemada, XV, 1992, 1389). *Tarinca*, "fiche de fer", est lui-même demeuré dans un nom du lexique, devenu rare il est vrai : la TARANCHE, qui désignait jadis une "grosse cheville de fer" et a fini par s'appliquer – techniquement ou régionalement – à une grande pièce de fer : barre servant à tourner la vis d'un pressoir, ou levier permettant de déplacer des cloches (TARENCE, dans le Calvados) (von Wartburg, XIII/1, 1966, 121 ; Lambert, 2003, 202 ; Delamarre, 2003, 291). Ce mot gaulois de l'ancien temps restait donc – vieille mémoire d'un savoir antique – encore accroché à la langue. Comme les noms de lieux, les mots du vocabulaire gardent des attaches – souvent invisibles – qui les relient au temps de la Gaule. La fiche de fer est le témoin archéologique ; le mot TARANCHE est le témoin linguistique.

Plusieurs sites, dont les noms se sont révélés issus de termes gaulois désignant une place de défense, ont montré aux archéologues de tels murs empoutrés avec des TARANCHES. Parmi les *dunon*, l'oppidum du Vieux-DUN, à DUN-les-Places (Nièvre), était "défendu par un rempart et un fossé encore visible sur 170 m", au lieu-dit *La Barre* (mot roman qui doit rappeler l'existence d'un amas de terre) (von Wartburg, I, 1948, 259) ; Lucien Olivier qui a fait des sondages à cet endroit "a reconnu un *murus gallicus*" (Bigeard, 1996, 135 ; Olivier, 1983, 234). La localité de VERNON (Eure), autre *dunon*, doit son nom à un éperon barré de 80 hectares ; la reprise de l'étude de ce site protohistorique, en 1992, a révélé "l'existence d'un parement externe [du rempart] et sans doute d'un *murus gallicus* (attesté par la présence de nombreux clous et d'un orifice témoin d'un passage de poutre dans le parement" (Cliquet, 1993, 252).

Nous citerons aussi les noms différents de deux autres sites importants d'oppidum, qui ont révélé des équipements en murs à poutrage interne avec TARANCHES. Sur la forteresse du "Rocher", AGEN, à l'abrupt méridional du plateau, auraient été découvertes, vers 1872, "dans les couches du talus supérieur, [...] un grand nombre de chevilles de fer placées à une certaine distance les unes des autres. Par leur forme, par leur dimension, elles paraissent rappeler celles qui ont été trouvées dans plusieurs oppida, où elles servaient à relier entre elles les poutres croisées et combinées avec des terrassements". Comme l'inventeur de l'époque que l'on a cité, on songe à un *murus gallicus* (Fages, 1995, 98). Enfin, sur la "Falaise rocheuse" d'ALÉSIA/ALISE-Sainte-Reine, au lieu-dit *La Croix-Saint-Charles*, Emile Espérandieu, en 1911, "dégagea un *murus gallicus* du type *Avaricum* doté d'un retour" ; en 1923, fut découvert un second *murus gallicus*, de même type (Mangin, dans Cahen-Delhaye et autres, 1984, 243-245, avec belles photographies de 1911 du *murus gallicus*, et dessins). De nouvelles fouilles menées en 1994 ont révélé l'existence d'un autre rempart à poutrage interne sur le lieu-dit EN CURIOT, nom, on l'a vu, peut-être issu du thème gaulois **cor-*, "fermé" (Reddé, 2002, 144-147, avec phot. ; Creuzenet, 2010).

Les noms de lieux d'origine gauloise désignant des lieux fortifiés, que nous conservons dans notre toponymie, se relient ainsi aux réalités du terrain : toponymie et archéologie vont de pair.

• *Les enceintes de contour*

Au mont BEUVRAY (site de l'antique oppidum de *Bibracte*, qui explique le nom moderne), des recherches ont permis de détecter une trentaine de fiches de fer entre 1985 et 1995 (Buchsenschutz et autres, 1999, 293-298). Des constructions de *muri gallici* ont été repérées dès 1867-1868, grâce aux fouilles de Jacques-Gabriel Bulliot : rempart haut de 4 à 5 m (sans le couronnement) et de même épaisseur (Goudineau et Peyre, 1993, 21-26, avec dessins et photographies du mur) ; une portion de *murus gallicus* a même été reconstituée pour les visiteurs (mêmes réf., phot., 24-25). Mais plusieurs systèmes et niveaux de remparts se sont succédé sur cette place forte, capitale des Eduens (voir grand plan dans Buchsenschutz et autres, 1999, joint au livre). Deux lignes principales de fortifications sont connues ; la plus large a enserré jusqu'à 200 hectares, soit 7 km de remparts : deux fois Saint-Malo, vingt fois Carcassonne (Goudineau et Peyre, 1993, 19 et 27 ; Buchsenschutz et autres, 1999, 7 et 263). BIBRACTE, souligne Christian Goudineau, "représente la surface de Paris au XVe siècle" : petite ville, organisée en quartiers, avec des grandes demeures (1997, 22). Le système de fortification (défense guerrière mais aussi symbole de puissance, propre à impressionner l'ennemi) devait se voir à plusieurs lieues de distance : les murailles se détachaient sur une hauteur alors assez largement déboisée (Colardelle et autres, 1995, 26). Selon Joseph Vendryes, l'appellation de BIBRACTE (à comparer avec celle de *Bibrax*, place forte des Rèmes, citée dans *La Guerre des Gaules*, II/6) pourrait avoir été faite à partir d'un celtique **bractos*, "entouré", "fortifié" (Vendryes, 1905 ; Lebel, 1962, 171-172 ; Nègre, 1990, 131 ; Billy, 2011, 372) : BIBRACTE était désignée comme le "Lieu de la Fortification". "C'est le rempart, soulignent Françoise Audouze et Olivier Buchsenschutz, qui exprime la puissance du groupe social" (1989, 308) ; le nom aura été chargé de la souligner.

Sur de nombreux sites de places fortes, la fortification n'a été que partielle. Ainsi, pour les oppida d'éperons barrés (très fréquents), un seul côté devait être défendu par un rempart : cas qu'on a repéré à AVROLLES, la "Citadelle-de-l'If", à DOURGNE, le "Poing" (Tarn), ou à CHÂTEAUDUN, la "Forteresse" (Eure-et-Loir). Parfois, l'existence d'une falaise ou d'un cours d'eau a entraîné la construction (plus importante)

d'un rempart venant s'appuyer contre ces éléments naturels, comme à EXMES, la "Très-Haute" (Orne). Sur une butte, détachée de la plaine, on a pu se contenter de la construction de murs partiels, aux endroits mal défendus par le rocher : cas d'ALÉSIA, la "Hauteur-Rocheuse" (Reddé, 2002, 144, 146) (sur ces remparts de barrage, voir Fichtl, 2000, 35-36, avec croquis).

BIBRACTE, comme GERGOVIE, ou Puy-d'ISSOLUD, nous donnent l'exemple différent de remparts de contour : ayant englobé totalement la surface de l'oppidum. Albert Carnoy, dans un article sur la "Toponymie gallo-romaine du fortin", a attiré l'attention sur l'existence probable d'un appellatif gaulois de la forteresse, jusque-là passé inaperçu : le type **vertra* (de fait, beaucoup moins courant que le modèle *dunon*), que l'auteur relie au gallois *gwerthyr*, "fortin". Il serait à l'origine de noms de localités comme BERTRE (Tarn) (**Vertrinu*) et BERTRY (Nord) (*Berteries*, 1172). L'auteur cite aussi en Belgique BERTRÉE (*Bertreis*, en 1139) (entre Liège et Bruxelles, près de Waremme), et BERTRIX (*Bertries*, en 1264), à 30 km au nord-est de Sedan, issues d'un modèle **Vertriacum* (Carnoy, 1954, 1 ; Nègre, 1972, 19). **Vertra* devait désigner d'abord un "rempart" ; le mot signifierait étymologiquement "ce qui contient", "retient", "enclôt" : racine indo-européenne **wer-*, forme élargie **wer-t-*, "tourner", "courber" ; on trouve dans la même famille le sanskrit *vartra*, "digue", "retranchement" ; le démon *Vritra* de la mythologie indienne est connu comme l'"Enveloppeur", l'"Obstructeur" ; citons aussi le latin *vertere*, "tourner" (Guirand, 1937, 304 ; Grandsaignes d'Hauterive, 1949, 238-340 ; Carnoy, 1954, 1 ; Pokorny, 1959, 1156-1158). Le celtique *viria*, "bracelet", le gaulois *viriola*, "petit bracelet", à l'origine du français VIROLE ("bague") et peut-être du verbe VIRER ("imprimer un mouvement circulaire"), désignaient au sens premier "ce qui tourne" (**wer-*) : la VIROLE est un cercle de métal (Degavre, 1998, 451). La citadelle gauloise (**ver-t-ra*) était alors l'espace totalement fermé par une enceinte ("encerclant" le site), afin de se protéger de l'ennemi.

Parallèlement au modèle **vertra*, le thème **ver-t-* pourrait s'être appliqué, muni d'autres suffixes, à des sites de forteresses entourées d'un rempart.

VERTAULT, en Côte-d'Or (*vicani Vertillenses*, à l'époque romaine ; *vertellum*, en 1076-1098), est aujourd'hui un village installé dans la vallée, au pied d'une hauteur. Elle fut jadis site d'oppidum, sur le plateau surplombant la vallée de la Laignes, installé à la limite des Lingons, des Mandubiens, des Sénons et des Tricasses. Un habitat fortifié y est attesté pour les époques de La Tène II et de La Tène III. Il prendra peu à peu un caractère urbain, accentué à l'époque gallo-romaine (quartiers organisés avec voirie, édifices publics, activités artisanales et commerciales) (Bénard et autres, 1994, 90-105, avec plans). L'oppidum fut pourvu d'une "enceinte de type *murus gallicus*", repérée par les archéologues ; "elle enserr[ait] les 25 hectares de l'oppidum" (même réf., 91 et 93). L'appellation – supposée – de forteresse "Encerclée" (*vert-*) par un rempart répondrait fort bien à la situation décrite.

VERTAIZON (dans le Puy-de-Dôme, à l'est de Clermont-Ferrand) (*Vertasione*, en 997) pourrait peut-être tirer son nom du site de l'oppidum voisin du *Puy de Mur* (à 2 km). A l'extrémité d'un plateau basaltique, où l'on trouve les traces d'un ancien château médiéval, a été repéré un site d'oppidum, entouré par un rempart protohistorique d'1,5 km ; du mobilier de l'âge du Fer a été découvert (Provost et Mennessier-Jouannet, 1994, 89).

D'autres sites à radical *ver(t)-* sont-ils à prendre en compte ? Parmi plusieurs noms de localités (comme VERTEUIL, VERTILLY, VERTOUT, VERTUZEY ; peut-être aussi VERGY, VERZÉ, BERZÉ, VARZY, VERZY...), nous distinguerons celui de VIERZON (dans le Cher), qui reste mystérieux. On se demandera s'il n'appartiendrait

pas à la même série. Des monnaies du VIe-VIIe siècle donnent au lieu l'appellation *Virisone* et *Virisione* (Chambon et Greub, 2000, 151) ; on retrouve en 926 *Virisio*. Au radical gaulois **vir-* (présent dans *vir-ia* ou *vir-iola*) se serait adjoint un suffixe *-ision*, celui qu'on reconnaît dans le gaulois **tam-ision* (à l'origine de notre TAMIS). La localité est citée en 843 sous le nom de *Virsionis oppidum*. Le site de la vieille ville, installée sur une butte au-dessus de l'Yèvre venant confluer avec le Cher, pourrait avoir été celui de l'ancienne place forte, surveillant les mouvements de la navigation derrière son enceinte (Chevrot et Troadec, 1992, 33 et 326). Mais toute preuve archéologique fait encore défaut ; nous n'avançons qu'une hypothèse !

2.6. Force et faiblesses des places gauloises de défense

2.6.1. Une image de puissance

Si nous récapitulons toutes les appellations de forteresses qu'il nous a été donné d'évoquer au travers des toponymes qui nous demeurent, il est bien évident que se dégagent des sémantismes étudiés une impression de force.

Les noms liant les forteresses à des hauteurs, à des eaux, à des marais, soulignaient la protection dont elles bénéficiaient par leur emplacement. Les appellations faisant allusion aux ouvrages de fortification mettaient en avant une notion de robustesse, de sécurité. Enfin, et surtout, une impression de puissance se dégageait des appellations nobles, laudatives et superlatives : places fortes dites "Grandes" ou "Nobles" ; dénommées "Super-Forteresses", ainsi qu'on l'a vu dans la série des VERDUN. Une qualification sacralisante ajoutait parfois l'idée d'une protection divine : cas des **Devo-briga*, des *Eburo-dunum* ou *Eburo-briga*, des *Lugu-dunum*, **Verno-dunum*, *Vindo-briga*... qui ont été retrouvés à l'origine de certains de nos toponymes.

Le nombre important de noms de lieux que nous gardons issus des séries en *briga* (une cinquantaine), et *dunum* (à peu près cent vingt), mais aussi la variété d'autres appellations complémentaires (conservées dans au moins une cinquantaine de toponymes) – donc en tout près de 220 noms de localités –, montrent sans conteste que les places fortes étaient très nombreuses en Gaule. Comme les noms quadrillent encore notre pays, les forteresses jadis quadrillaient fièrement le territoire de nombreux peuples, offrant par leurs appellations un sentiment de protection, de force, de combativité.

2.6.2. Un pouvoir de résistance

On peut penser que les places fortes gauloises furent, en bien des occasions, utiles pour résister aux incursions (des tribus voisines, ou de petits groupes armés étrangers), que leur rôle, bien des fois, se montra déterminant dans la sauvegarde des populations civiles, dans la protection des richesses produites par le peuple. La puissance ostentatoire des citadelles et le prestige de leurs noms permirent certainement de décourager des attaques.

Parfois l'effet recherché sera contraire : les places fortes pourront être chargées, paradoxalement, d'attirer l'ennemi. Lors de la Conquête, elles joueront à ce titre un rôle majeur dans le combat de défense. Si la guerre des Gaules fut une guerre de mouvements, elle se joua tout autant dans une guerre de siège. L'importance des toponymes gardés correspond bien à l'importance que tinrent ces places fortes dans les engagements guerriers. César cite une vingtaine de noms gaulois d'oppida (dont *Alesia*, *Avaricum*, *Bibracte*, *Cavillonum*, *Gergovia*, *Gortona*, *Lutetia*, *Noviodunum*, *Uxellodunum*, *Vesontio*) ; il emploie surtout, comme nous l'avons souligné, à 133 reprises le terme d'*oppidum* dans ses *Commentaires*, ce qui met le mot au huitième

rang des plus employés de toute l'œuvre (Buchsenschutz et Ralston, 1986, 385-386). Lieux tentants, les citadelles gauloises seront utilisées par les commandants et stratèges gaulois – et en premier lieu par Vercingétorix – comme des pièges pour les troupes romaines. "La manœuvre, commente Christian Goudineau, consistait à bloquer l'armée romaine, occupée à faire un siège, puis à la prendre à revers", et à venir en briser les forces dans une tenaille offensive (1997, 26). Ce sera la méthode recherchée à Bourges, à Gergovie, à Alésia. Christian Goudineau ajoute : "Vercingétorix est désavoué parce qu'il a perdu, mais sa stratégie (qu'on appellerait aujourd'hui "par abcès de fixation") était intelligente" (même réf.).

Les sièges montreront les capacités de résistance de bon nombre de places fortes. On a vu que les Gaulois développèrent des techniques poussées de fortification (*muri gallici* évoqués par César). Ils furent aussi spécialistes dans la réalisation de travaux de sape, destinés à ruiner des positions ennemies à proximité d'une citadelle. En 56 av. J.-C., en Aquitaine, les gaulois SOTIATES – peuple du Lot-et-Garonne dont l'appellation (non éclaircie) comporte un suffixe celtique : à comparer avec celle des *Nantu-ates* ou des *Atreb-ates* – furent assiégés par les troupes de Crassus dans leur place forte principale : SOS, qui a gardé le nom de l'ethnique (Nègre, 1990, 157). Le site montre un éperon barré, aux falaises abruptes, de 16 hectares de superficie, dominant une boucle de rivière (la Gélise) et sa vallée (Boudet et autres, 1992, 84-85). Ces SOTIATES "pratiqu[èrent] des mines vers le terrassement et les mantelets [des Romains]", étant "fort habiles à ces ouvrages" (*GG2*, III/21, 71). De même façon, pendant le siège d'*Avaricum*, en 52 av. J.-C., les soldats bituriges firent "écrouler [le] terrassement [des romains] en creusant des sapes, d'autant plus savants dans cet art qu'il y a chez eux de grandes mines de fer et qu'ils connaissent et emploient tous les genres de galeries souterraines" (*GG1*, VII/22, t. 2, 225). On les verra aussi mettre le feu à une terrasse construite par les soldats de la légion, grâce à un travail d'approche souterraine (même réf., VII/24). Cette compétence, également exercée dans l'industrie civile, paraît se lire encore dans notre vocabulaire : c'est du celtique que pourrait être issu notre nom de MINE (**meina*) et notre verbe MINER (attesté dès 1200 avec le sens de "creuser par-dessous un terrain, un mur, pour provoquer un effondrement", dans la chanson de geste *Aiol*) (Vendryes, 1960, M-29 ; von Wartburg, VI/1, 1969, 641-645 ; Gamillscheg, 1969, 622 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 410 ; Quemada, XI, 1985, 842-843). MINER signifie toujours "creuser une galerie sous une fortification ennemie". Aux MINES, jadis simples sapes destinées à écrouler ou incendier un ouvrage de l'adversaire, s'est seulement ajoutée une charge pour le faire sauter. Enfin, le terme a désigné l'engin explosif lui-même caché dans le sol. Il est étonnant de constater que la guerre reprend les mêmes mots à vingt siècles d'intervalle.

2.6.3. Faiblesses des forteresses gauloises

Malgré des points de force indiscutables, et des moyens de protection mis en œuvre intelligemment, les forteresses gauloises, qui purent jouer un rôle salvateur important pour les conflits entre peuples voisins et pour certaines attaques de bandes étrangères, vont montrer, face aux légions romaines, des faiblesses majeures dans le dispositif défensif.

• *L'art romain du siège*

Devant la résistance des places fortes, César fit employer des machines et appareils de sièges que les Gaulois ne connaissaient pas : tours, terrasses, mantelets, balistes, catapultes, onagres, scorpions..., dont les noms modernes sont bien sûr issus de la langue latine (parfois empruntés au grec, car les Romains furent initiés aux machines de

guerre par la science hellénistique). On en chercherait vainement les correspondants dans le vocabulaire gaulois : ils font totalement défaut, ce qui est bien révélateur (l'absence des mots pouvant être aussi significative que leur présence). D'abord les combattants gaulois furent "étonnés de la grandeur de ces travaux qu'ils n'avaient encore jamais vus, dont ils n'avaient jamais ouï parler" (*GG2*, II/12, 50). Voyant les Romains pousser des mantelets, élever un terrassement, construire une tour, "ils se mirent à en rire du haut de leur mur et à […] couvrir [les Romains] de sarcasmes" (même réf., II/30, 58). C'est trop tardivement et sporadiquement qu'imitant leurs ennemis ils en viendront à utiliser pour leur défense certains de ces moyens, d'une redoutable efficacité : César leur doit sans doute une partie de sa victoire en Gaule. A Alésia, "si les ouvrages des légionnaires avaient été moins performants, commente Christian Goudineau (une double enceinte dirigée contre les assiégés et l'armée de secours de 16 et 21 kilomètres de longueur avec tours, fortins et fossés, le tout réalisé en un mois !), si l'armée de secours (250 000 hommes d'après César) avait pu gagner quelques jours, le sort des armes aurait pu en être changé" (1997, 26).

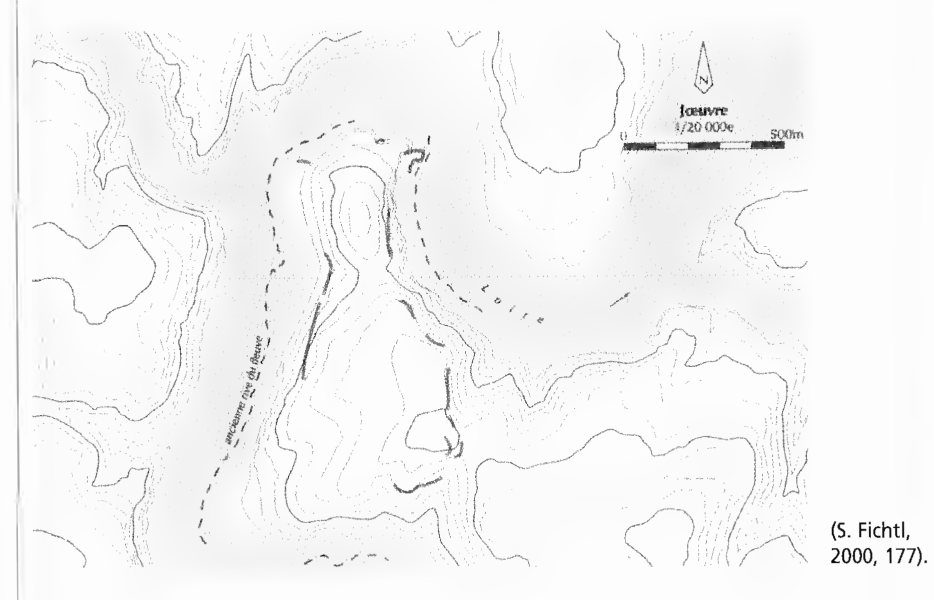
• *Le danger des places centralisées*

Le défaut majeur des places fortes a résidé dans la concentration dangereuse de forces vives et de richesses. Dans les temps anciens, on l'a vu, souvent simples camps militaires de surveillance ou lieux de refuges provisoires, les forteresses gauloises ont tendu à devenir de plus en plus le siège d'habitats permanents ; certaines se sont muées en sites semi-urbains, chefs-lieux de tribus ou de peuples, aux appellations glorieuses. Les richesses de la nation : or, monnaies, blé, productions guerrières et artisanales, s'y trouvaient rassemblées. Les noms des oppida se repèrent bien sur la carte ; les sites des oppida concentreront bien les attaques. Ils vont offrir des cibles de choix, contre lesquelles l'ennemi romain utilisera des moyens puissants. "L'annexion de ce vaste pays, souligne à juste titre Venceslas Kruta, fut rendue possible par l'existence de cités organisées autour d'un réseau d'oppida" (2000, 365). Sous la force des appellations fières se révélera la faiblesse des sites centralisés. En effet, désarmer l'oppidum principal équivaudra souvent pour César à désarmer la résistance de tout un peuple, qui doit capituler (même réf., 360). "La Conquête, soulignent Françoise Audouze et Olivier Buchsenschutz, n'a pu être finalement menée à bien que lorsque César eut contrôlé ces agglomérations" (1989, 316).

Les abris de nature des eaux, des marais, de la forêt, fournirent des moyens de défense finalement souvent plus efficaces : difficile d'atteindre des ennemis dispersés dans les différents maquis ("L'armée romaine n'avait […] aucune prise sur une population disséminée sur un très vaste territoire.") (même réf., 318). Monique Clavel-Lévêque va jusqu'à écrire – ce qui paraît quand même exagéré – que "la forêt apparaît d'un bout à l'autre de la guerre des Gaules, comme un facteur décisif de la tactique à la fois offensive et défensive des Celtes. C'en est fait d'eux, lorsqu'ils abandonnent la protection des bois pour des villes fortifiées" (1989, 161). On a ici une "conclusion un peu provocatrice", mais elle "pose en fait le vrai problème de la Gaule à la veille de la Conquête. Il est exact que les Celtes se sont fait battre finalement dans une guerre de siège […]. Il est vrai aussi que les pays les plus boisés, dans lesquels les oppida étaient encore rares ou petits et éparpillés […] ont résisté plus longtemps" (Audouze et Buchsenschutz, 1989, 212).

Sans trancher dans un débat d'extrêmes, constatons que les deux pôles majeurs de la guerre de défense : sites de nature et sites de forteresses, ont laissé tous deux des traces riches dans nos noms.

Les oppida (1) : occupations anciennes de sites de hauteur



(S. Fichtl, 2000, 177).

TYPE *BRIGA*
JŒUVRES (Loire), oppidum de 50 ha occupé au Premier âge du Fer et à La Tène finale (place forte ségusiave).
Nom issu du gaulois **Divio-briga*, la "Citadelle-[de-l'eau-]divine".
A 100 m au-dessus d'un méandre de la Loire.



Vue aérienne de l'oppidum de CORENT (Cliché Camerani).

TYPE **CORENNUM*
CORENT (Puy-de-Dôme), oppidum arverne de 50 ha, dominant de 200 m la vallée de l'Allier, occupé à l'époque de Hallstatt puis à La Tène.
Nom issu du celtique **cor-ennum*, "hauteur-fermée" : ceinte d'un rempart.

Les oppida (2)

Vue prise du camp attaqué sur les pentes du Mont Réa

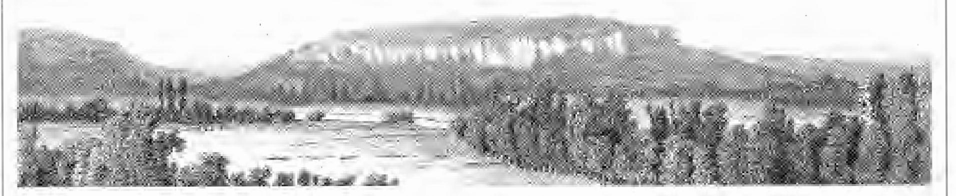


TYPE *ALISIA*
Oppidum d'ALÉSIA, de plus de 90 ha.
ALISE-Sainte-Reine, le Mont AUXOIS et le petit pays de l'AUXOIS tirent leur nom du gaulois *Alesia* (racine **alis*-, "hauteur rocheuse", "falaise").
"Ce qui frappe tout de suite, c'est la présence, au sommet, d'une falaise calcaire, haute de 20 m, absolument verticale, entourant le mont".

Inscription *Alisiia* de la dernière moitié du Ier siècle, découverte à Alise-Sainte-Reine.

Les sites majeurs de la guerre des Gaules (GERGOVIE, ALISE-Sainte-Reine, Puy-d'ISSOLUD) gardent un nom issu de la langue gauloise.

Les oppida (3) : la défense des sites



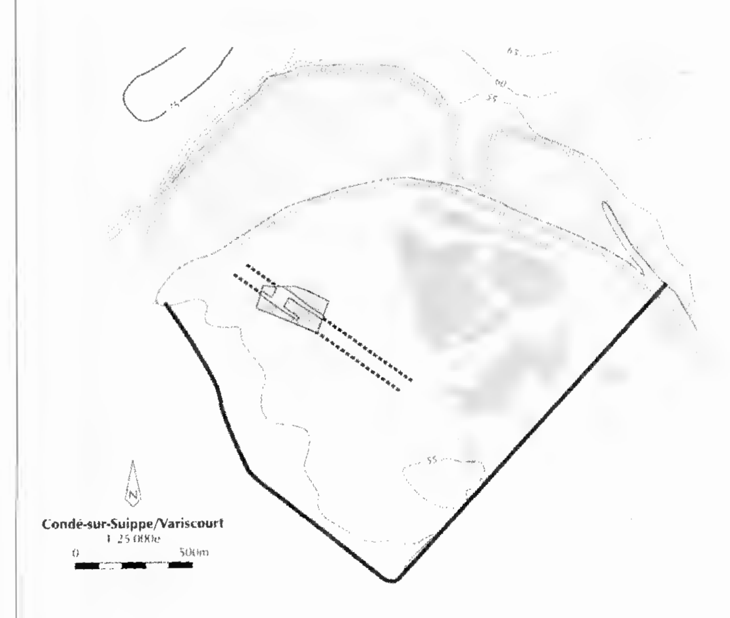
La hauteur du Puy-d'ISSOLUD à l'époque de Napoléon III.

TYPE *DUNON*

Puy-d'ISSOLUD (à Vayrac, Lot) doit son nom au gaulois *Uxellodunum*, la "Haute-Forteresse".

On y trouvait un oppidum de 80 ha, "de tous côtés défendu par des rochers à pic, dont l'escalade eût été difficile à des hommes armés, même en l'absence de tout défenseur" (*La Guerre des Gaules*, VIII/33).

La protection des eaux

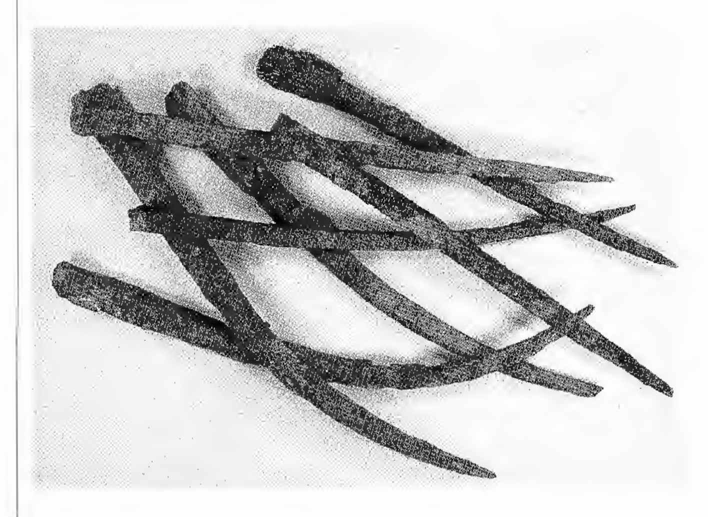


La proximité des eaux a pu servir à la défense militaire des sites. Le nom de CONDÉ-sur-Suippe (Aisne) provient du gaulois *condate*, "confluence".

Au confluent de l'Aisne et de la Suippe, se trouvait un oppidum gaulois de 150 ha, protégé par un rempart en V – dont un des bras longeait la Suippe –, et défendu par les eaux de l'Aisne.

(S. Fichtl, 2000, 39).

LES *MURI GALLICI*

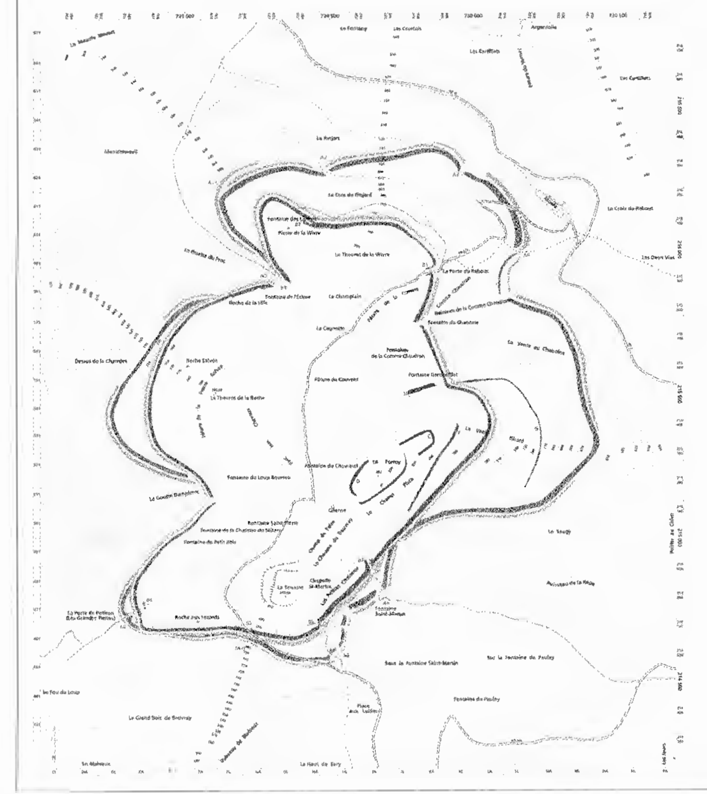


Entre 20 000 et 60 000 clous ont équipé le rempart d'une place forte gauloise.

Le celtique *tarinca*, "fiche de fer", a créé le français (technique ou régional) TARANCHE, "barre de fer".

La fiche de fer est le témoin archéologique ; le mot est le témoin linguistique.

TARANCHES du *murus gallicus* de Vertault (Musée archéologique de Dijon).



Les remparts de BIBRACTE ont enserré jusqu'à 200 ha, soit 7 km de remparts : 20 fois Carcassonne.

Le nom gaulois de cette forteresse (à l'origine de l'appellation du mont BEUVRAY) aurait signifié le "Lieu de la Fortification" (**bractos*).

Les remparts de l'oppidum de BIBRACTE (Musée de la civilisation celtique, SAEM du Mont-BEUVRAY).

CHAPITRE IV
LA GUERRE D'ATTAQUE

Les conflits se montrant fréquents, pour bien des nations de Gaule l'engagement guerrier a dû être parmi les principales préoccupations et activités de la communauté : "Beaucoup de peuples gaulois vivaient en un état de guerre quasi permanent" (Brunaux et Lambot, 1987, 49).

Malgré la diversité des actions guerrières et des types de combats, certaines constantes paraissent se dégager dans les comportements guerriers, observables à travers des noms qui nous demeurent.

1 - AVANT LA BATAILLE

1.1. Le rassemblement religieux des guerriers

L'entrée en guerre se marquait certainement par des cérémonies sacrées : "Le fait dominant dans la société celtique, souligne Karl Werner, [était] la force du facteur religieux" ; on ne peut donc s'étonner si cette société "avait fait de la guerre une affaire sacrée" (1984, 158 et 160). Il faut croire que "la conduite du guerrier [était] ritualisée à l'extrême" à partir du moment où la guerre venait d'être décidée (Brunaux, 1995, 147).

Les troupes militaires (parfois seulement leurs représentants) devaient être solennellement réunies avant le combat pour invoquer les divinités.

1.1.1. Les appels aux dieux

Les chefs religieux avaient donné l'accord ultime pour la guerre, selon l'interprétation des signes divins. Les maîtres de sagesse (les DRUIDES) et les maîtres de parole (les GUTUATERS) allaient diriger les invocations, adressant les promesses solennelles de butin aux divinités ("La guerre décidée, ils promettent [au dieu guerrier] le butin qu'ils feront", *GG*, VI/17) ; et ils allaient organiser la lustration des troupes et le déroulement des sacrifices (Brunaux, 1995, 147). On peut penser qu'avec les DRUIDES, au moment où la nation engageait son avenir, les chefs du peuple – guides et protecteurs terrestres –, et derrière eux les chefs militaires, jouaient également le rôle d'intercesseurs des guerriers auprès des dieux. Les premières prières se tournaient sans doute vers le dieu "national" de la *teuta*, bienfaiteur du peuple en temps de paix, et surtout chef guerrier suprême en temps de guerre : le "féroce TEUTATÈS" (ou TOUTATIS), que cite Lucain (P.-M. Duval, 1958, 42 ; 1976, 29) : il était le "dieu protecteur d'une communauté dont l'unité se manifest[ait] avant tout sous les armes" ; à l'époque gallo-romaine, il sera du reste invoqué sous l'appellation de *Mars Toutatis* (Kruta, 2000, 839). L'Histoire nous a conservé le souvenir de deux rois gaulois appelés TEUTOMATE : le premier, roi des Salyens, au IIe siècle av. J.-C. ; le second, roi des Nitiobroges, à l'époque de la guerre des Gaules (ayant pris part à la bataille de Gergovie) (Kruta, 2000, 840). Leur nom signifiait : "Celui-qui-est-bon-pour-la-Tribu" (Evans, 1967, 117-118). Celui qui sait appeler, aussi, le dieu de la tribu.

La divinité de la nation a pu être invoquée sous des appellations "particularisantes" : propres à chaque communauté, donc parfois plus mobilisatrices encore. Une identité

profonde et très ancienne s'était formée entre le peuple et son protecteur divin. C'est pourquoi le nom de ce dieu se montre parfois identique au nom que le territoire de la nation ou de la tribu a laissé dans nos toponymes. Mars ALBIORIX était révéré par les *Albici* : les ALBIQUES du pays et du plateau d'ALBION ; ARVERNORIX et ARVERNUS avaient pour dévots les *Arverni* de l'AUVERGNE ; Mars BUDÉNICUS était appelé par les *Budenicenses* de la région de BEZOUCE (ou de BOUZÈNE) ; Mars CATURIX était peut-être prié par les CATURIGES de la région de CHORGES comme il l'était en pays helvète ; Mars RUDIANOS était invoqué par la peuplade gauloise installée au sud de l'Isère, qui a laissé son nom au ROYANS... (Lambrechts, 1942, 131-132 ; Thévenot, 1955, 88, 104 et 162 ; Benoît, 1959, 53, 61 et 161 ; Barruol, 1963, 356, et 1975, 205). On verra que plusieurs de ces théonymes affichaient un caractère guerrier indéniable (le dieu pouvant être surnommé le "Roi-du-Monde", "Celui-de-la-Troupe", le "Roi-du-Combat" ...).

1.1.2. Les lieux de rassemblement

Certaines cérémonies d'entrée en guerre purent avoir lieu près de sites sacrés à l'intérieur des oppida. Le nom de VERMENTON serait issu, si l'on en croit Ernest Nègre, d'un composé celtique désignant la "Citadelle-du-Sanctuaire" (1990, 171). Dans l'oppidum de BESANÇON, les guerriers séquanes se rassemblèrent peut-être pour invoquer le dieu Mars VÉSONTIUS (Thévenot, 1955, 56) (car "des groupes sociaux de moindre importance se rang[eaient] sous la protection de Mars, ainsi des villes, des localités éponymes") (même réf., 142). Sur l'oppidum de *Bibracte*, des soldats éduens, avant de partir au combat, appelèrent peut-être l'aide de la déesse éponyme BIBRACTE (en gaulois *dea Bibractis*), la divinité du haut lieu "Fortifié" (Lejeune, 1990). Près du sanctuaire, au sommet de l'éminence du BEUVRAY, une grande surface libre d'un hectare (bordée par un talus), sur la site de *la Terrasse*, a intrigué les chercheurs (camp romain ? espace cultuel ?). Elle pourrait avoir correspondu à un lieu utilisé pour les rassemblements sacralisés, et en particulier pour les réunions solennelles des guerriers (Brunaux, 1996, 91).

Les hostilités opposaient souvent deux Etats voisins ou en coalisaient au contraire deux contre un troisième. Aussi les zones limites de territoires prirent une grande importance, stratégique et symbolique. Nous avons vu au chapitre précédent que plus de 30 % des toponymes issus du modèle *-dunon* se repéraient à proximité des frontières des anciens peuples gaulois. Dans ces "Super-Forteresses", "Forteresses-de-l'If", ou "Forteresses-des-Héros" et autres "Forteresses-Victorieuses", des cérémonies purent se dérouler avant le départ pour la guerre. On songe aussi aux *Lugudunum*, "Forteresses-de-LUG", dont le nom paraît être à l'origine d'une vingtaine de nos localités et lieux-dits (LAON, LAUDUN, LOUDUN, LYON...). La plupart des toponymes concernés se remarquent près d'anciennes limites de territoires gaulois (se reporter dans le tome III au chapitre 3 "Les Dieux", partie 2.1.4.). LUG, décrit dans les récits celtes anciens comme un jeune dieu guerrier, fort et combatif, armé d'une lance invincible, pouvait être invoqué par les combattants se préparant à affronter la fortune des armes.

Pour la cérémonie de lustration des troupes, et de promesses aux dieux, on songe à des lieux sacralisés de forteresses, mais aussi (et peut-être surtout) à des lieux de sanctuaires : davantage aptes à solenniser l'entrée sacrée en guerre, et à élever dans l'esprit des soldats l'âme du combat.

De nombreux lieux cultuels avaient été aménagés aux frontières, points symboliques soulignant l'intégrité du territoire : Paul Lebel parle du "caractère sacré que les peuples [...] attribuaient aux frontières territoriales" (1954-1955, 352) ; Jean-Louis

Brunaux évoque semblablement ces sanctuaires de frontières, "marque intangible de l'appropriation d'un territoire" (dans Moscati, 1991, 364-365). L'étude des "Cultes" (chapitre 4 du tome III) nous montrera que le nom gaulois le plus courant du sanctuaire, *nemeton*, a été gardé dans une quinzaine de noms de lieux qu'on repère systématiquement aux anciens endroits de frontières de tribus ou d'Etats. Que les sites de sanctuaires frontaliers aient pu voir se dérouler des cérémonies guerrières commence à être bien perçu par l'archéologie (l'exemple de GOURNAY (Oise) est devenu célèbre) : des trophées d'armes, des restes humains donnent à ces enceintes cultuelles une "signification guerrière" maintenant "évidente" (Brunaux, dans Moscati, 1991, 364-365). Certaines cérémonies, limitées aux chefs et aux représentants des guerriers, purent avoir lieu dans le sanctuaire lui-même. Mais la réunion en masse des soldats n'était pas possible dans ce lieu trop exigu (et d'accès très fermé) ; elle dut avoir lieu à proximité immédiate, sur un terrain assez grand. Les archéologues repèrent (comme à Bibracte) de vastes aires, qui peuvent jouxter les enclos sacrés, et se montrent vides de toute construction et de tout mobilier (ils les nomment parfois *Viereckschanzen*) (Buchsenschutz, 1991 ; Kruta, 2000, 860). "L'association entre certains groupes de *Viereckschanzen* et les *fanum* [gallo-]romains semble une piste intéressante, et évoque immanquablement l'enclos de Gournay-sur-Aronde et ses temples successifs", souligne Olivier Buchsenschutz (même réf., 111). Autour du sanctuaire de GOURNAY, chez les Bellovaques, "15 000 guerriers [...] devaient pouvoir se rassembler. L'enceinte d'une dizaine d'hectares, qui entoure le sanctuaire et où ne fut trouvé aucun vestige d'habitation, avait peut-être ce rôle" (Brunaux, 1995, 148-149).

Nous nous demanderons s'il ne faudrait pas relier ces faits, à base archéologique, à d'autres faits, de nature linguistique. Une trentaine de localités de France doivent leur appellation moderne à un ancien composé gaulois *Mediolanon*. Ce nom pourrait signifier "Terre-plein-du-Centre", "Espace-plat-du-Milieu", "Aire-sacrée-de-rassemblement" (*lano-*, au sens de "plan", se reliant alors à la même famille indo-européenne que le latin *planus*, "plat", "uni", "plan" ; et *medio-* étant chargé d'une signification sacralisante) (Guyonvarc'h, 1960c) ; à moins, comme certains linguistes (qui rapprochent *lano-* du vieil-irlandais *lan*, gallois *llawn*, et breton *leun*, "plein"), de pencher pour un sens davantage mystique et de traduire "Plein-Centre", "Centre-sacré" (Ernout et Meillet, 1985, 512-513 ; Delamarre, 1999, 34-35 ; 2003, 221-222) (on rejettera par contre "Plaine-du-Milieu" ou "Centre-de-la-Plaine", qui ne correspond à rien : se reporter, dans le tome III, à l'étude des "Lieux de cultes"). Ces *Mediolanon*, centres investis d'une certaine charge sacrée, ont pu être conçus anciennement comme des lieux d'esplanade pour les assemblées guerrières – mais aussi servir aux réunions politiques et judiciaires solennelles, et à des rassemblements à caractère religieux.

C'est juste au pied du plateau sur le versant duquel était installé le sanctuaire guerrièr de GOURNAY qu'on trouve le village de MOYENNEVILLE. Le nom latinisé en *Mediana villa* (forme notée en 1070) remonte à un ancien gaulois *Mediolanus in pago Belvacensi*, attesté en 673 (Lambert, 1982, 381-382 ; Brunaux, 1984, 212 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 424). Ce lieu de "Terre-plein-du-Centre" ou de "Plein-Centre" n'aurait-il pas servi aux rassemblements des guerriers bellovaques ? On remarque qu'il était situé à la triple limite des Bellovaques, des Ambiens et des Viromanduens, endroit bien en relation avec des intentions guerrières. "Le sanctuaire fai[sait] figure de sentinelle veillant sur la frontière" (Brunaux, 1996, 69).

Si quelques *Mediolanon* ont pu être situés au cœur d'un territoire d'Etat gaulois (mais peut-être à la jointure de différents *pagi* !), la très grande majorité des *Mediolanon* se repère dans des zones d'anciennes frontières de peuples (se reporter au ch. 4 du

tome III, avec carte générale, et exemples complémentaires). MÂLAIN (Côte-d'Or) (*Meilano*, en 1131) correspond à la limite antique entre les Lingons, les Eduens et les Mandubiens (le site a révélé l'existence de trois temples gaulois) (Roussel, 1994, 64-65 et 77-78). MAULAN (Meuse) (*Malo Anno*, en 1402, réinterprétation d'un ancien **Mediolano*) était à la frontière des Leuques, des Catalaunes et des Médiomatriques ; LES MIOLANDS, hameau d'Hurigny (Saône-et-Loire) (*Miolano*, en 1031-1062 ; *Mediolano*, en 1074-1096), se situait sans doute près de la jonction des territoires des Eduens et des Ambarres, non loin des Ségusiaves ; MOLAIN (Aisne) (*Moylains*, en 1220) se trouvait à la séparation entre Nerviens, Viromanduens et Rèmes ; MOËLAN (Finistère), à la limite des Osismes et des Vénètes. On remarque – les frontières modernes ayant pu calquer les anciennes – que les toponymes issus du type *mediolanon* se repèrent parfois à la séparation de deux ou trois de nos départements : ainsi MESLAN est à la limite du Morbihan et du Finistère ; MESLAND, juste entre le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire ; MOËSLAINS, exactement entre la Haute-Marne, la Meuse et la Marne ; MOLAIN, à la séparation des départements de l'Aisne et du Nord ; MOLIENS, au point extrême entre l'Oise, la Seine-Maritime et la Somme, etc. (**fig. 23**).

Quelques-uns de ces *Mediolanon* pourront développer par la suite des sites d'habitats groupés, tels MÂLAIN, en Côte-d'Or ; CHÂTEAUMEILLANT, dans le Cher ; ou MAULAIN, en Haute-Marne. Et certains deviendront des agglomérations importantes, placées au centre du territoire, telles Evreux ou Saintes, anciennes *Mediolan(i)on*, et MILAN (cas extrême). Mais dans la plupart des cas, on a affaire aujourd'hui à de toutes petites localités (souvent simples villages ou lieux-dits), assez éloignées des grands centres (Guyonvarc'h, 1961, 156). Voyons-y la marque de l'installation fréquente des antiques aires de rassemblement sur des terres périphériques, à l'écart des grandes concentrations. Réunis en armes sur les confins sacrés de leur Etat, face aux territoires de peuples voisins, les guerriers gaulois s'apprêtaient rituellement à partir vers la bataille et la mort héroïque, pour leurs dieux et pour leur nation.

1.2. Les troupes guerrières

1.2.1. Différents corps armés

L'armée gauloise prête au combat devait souvent paraître une foule hétéroclite de petites troupes, unités militaires émanant des différentes tribus ou fractions : "L'armée gauloise, comme bien des armées protohistoriques, ne fut jamais, sinon au dernier temps de l'Indépendance, une armée au sens propre du terme. Elle était plutôt un groupement de bataillons" (Brunaux et Lambot, 1987, 52) (on trouve déjà dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX*[e] *siècle* : Les Gaulois, "dans leurs expéditions, formaient de grands rassemblements armés plutôt que des armées proprement dites") (Larousse, I, 1866, 652). Le fait que plusieurs mots restés dans nos noms propres nous les évoquent encore aujourd'hui est peut-être assez révélateur de leur mosaïque passée.

Un autel antique découvert à Collias (Gard) a livré une dédicace au *Marti Budenico* (*C.I.L.*, XII, 2973) ; et un autre, trouvé au même lieu, a révélé ses probables dédicants : les *Budenicenses* (*C.I.L.*, XII, 2972) ; c'étaient sans doute le "Mars de la Troupe guerrière", et les "Gens-de-la-Troupe". L'appellation de cette communauté paraît s'être gardée dans le nom du hameau de BOUZÈNE, à Tornac (Gard) (on a songé aussi à BEZOUCE, et à BÉZUT, sur la commune de Baron, dans le même département) (Allmer, 1878, 132-134 ; 1887, 284-285 ; Mowat, 1885, 197 ; 1886, 400-401 ; Whatmough, 1970, 178 ; Fleuriot, 1982, 121 ; Billy, 1993, 36). **Budina* devait nommer en gaulois la "troupe guerrière" : on connaît un vieil-irlandais *buiden*, un gallois *byddin* et un vieux-breton

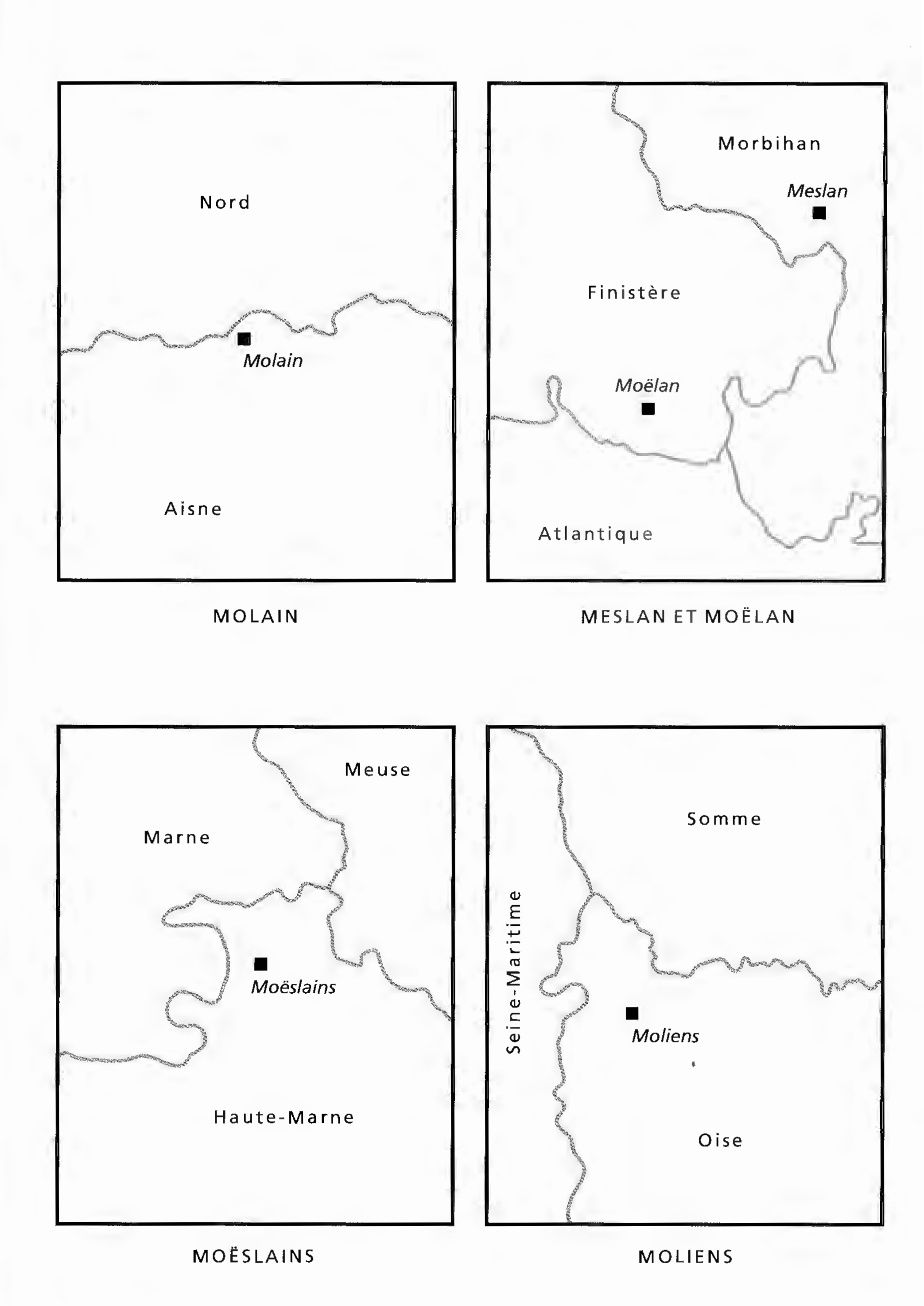


Fig. 23 - Anciens *MEDIOLANON* et frontières d'aujourd'hui.

bodin, tous trois au sens de "troupe", d'"armée". On a fait l'hypothèse que de ce gaulois **budina* serait issu le bas-latin *bodina*, attesté au IXe siècle au sens de "borne frontière" : **budina* aurait spécialement désigné une "troupe montant la garde à la frontière" (les *Budenicenses* s'étant dénommés "Ceux-qui-montent-la-garde", "Ceux-qui-défendent-la-Frontière"). Du sens de "corps de garde marquant la frontière" serait née l'acception de "borne frontière", d'où notre mot de BORNE (ancien français *bodne*, v. 1121 ; forme moderne *borne*, dès 1180-1190, issue du picard, où *-dn-* aboutit à *-rn-*) et notre verbe ABONNER ("fixer une limite", en 1268) (Fleuriot, 1964, 87 ; Vendryes, 1981, B-114 ; Delamarre, 2003, 93 ; et Bloch et von Wartburg, 1975, 78 ; Imbs, IV, 1975, 707 ; Rey, 1992, 249).

Une autre appellation gauloise du groupe armé, **drungos*, peut être rapprochée du vieil-irlandais *drong*, "groupe", "bande", "troupe", et du vieux-breton *drogn*, "rassemblement", "troupe" (Fleuriot, 1964, 152 ; Vendryes, 1996, D-201 ; Delamarre, 2003, 150-151). Elle se retrouve dans le gaulois latinisé *drungus*, attesté chez Végèce (Ernout et Meillet, 1985, 185 ; Lambert, 2003, 205). L'histoire militaire nomme DRONGE (ou DRUNGE) un bataillon de la milice du Bas-Empire, et le DRUNGAIRE le chef de ce type de bataillon (Larousse, VI, 1870, 1303) ; mais ce n'est que la francisation savante d'un terme antique.

Un troisième terme gaulois, **slougo-*, a servi à désigner la "troupe", l'"armée", le "groupe" ; il est à relier au vieil-irlandais *slog*, *sluag*, "troupe", "armée", "assemblée" ; au moyen-gallois et gallois *llu*, "troupe" ; au breton *-lu* (connu dans des noms de lieux) (Fleuriot, 1964, 247 ; Vendryes, 1974, S-136 et 137). On le trouve peut-être à l'origine du nom des CATUSLOGUES (*Catuslugi*), peuplade belge citée par Pline, dans son *Histoire Naturelle* (IV, 106) (Schmidt, 1957, 168 et 269). Ils étaient la "Troupe-du-Combat". Une inscription découverte en 1965 à Bois-l'Abbé (commune d'Eu, Seine-Maritime) a montré la présence de cette peuplade le long de la vallée de la Bresle, au sud-ouest d'Abbeville (Agache et Bréart, 1981, 53 ; Fichtl, 1994, 132 ; Rogeret, 1997, 252). On peut penser qu'ils occupaient le territoire, au nord de la Seine-Maritime (peut-être entre les rivières de la Bresle et de la Scie) (Chastagnol, 1998), correspondant au *Pays du* TALOU. Leur ethnonyme serait justement à l'origine de ce nom. L'évolution phonétique suivante peut être reconstituée : *Catuslougo* aurait d'abord évolué en **Catolugu*, par réduction de *-sl-* à *-l-* ; puis serait devenu **Telougu*, par aphérèse de *ca-* et affaiblissement de la prétonique *-o-* en *-e-* ; et enfin **Telou*/**Telau*, la forme *in pago Tellau* étant attestée à l'époque carolingienne (informations de P.-H. Billy à l'auteur).

Les chapitres précédents nous ont permis d'évoquer un quatrième terme nommant le groupe militaire, qui devait être très courant, car il a laissé des marques assez importantes dans notre toponymie : *corio-*, "troupe", "armée" (**fig. 24**). Il est bien d'origine celtique : on connaît un vieil-irlandais *cuire*, un gallois *cordd*, et un vieux-breton *cor* ayant eu le sens de "troupe" (Fleuriot, 1964, 118 ; Vendryes, 1987, C-275). L'étude des "Mouvements des peuplades" (au chapitre I) nous a montré que le mot a dû désigner chez les Indo-Européens un groupe avec des guerriers en armes, se déplaçant à la recherche d'un lieu d'établissement (le vieux-perse *kara* peut désigner selon les contextes le "peuple" ou l'"armée" ; le gallois *cordd* signifie "tribu", "clan", ou "troupe") (Benveniste, 1969, 111 ; Vendryes, même réf. ; Delamarre, 2003, 125-126). Après installation sur un territoire, le *corio-* pourra à tout instant remobiliser ses troupes.

Les CORIOSOLITES, peuple installé entre *Redones* et *Venetes*, ont laissé leur nom à CORSEUL (Côtes-d'Armor) (*Corsult*, v. 869) ; ils étaient littéralement les "Troupes-qui-veillent" (*-soli-* renvoyant en celtique au fait de "regarder", de "faire attention") (Fleuriot, 1981, 182-183 ; Delamarre, 2003, 287 ; Billy, 2011, 213).



Fig. 24 - Toponymes issus du celtique *CORIO-*.

Cherbourg, un peu plus à l'est, chez les *Unelli*, s'appelait jadis **Coriovallum* (comme Heerlem, aux Pays-Bas), peut-être le "Camp-fortifié-de-la-Troupe" (Delamarre, 2003, 125). On trouve *Coriallo* dans la *Table de Peutinger*. Et en 747-753 est attesté le *pago Coriovallinse*, qui a donné naissance au pays du CORLOIS (autour de Cherbourg, Saint-Vaast, Valognes) (de Beaurepaire, 1986, 100-101 ; Fénié, 2000, 124).

Très loin de cette région, entre les cours d'eau de l'Isère et de la Drôme, la même appellation était utilisée : les VERTAMOCORES (la "Troupe-des-Combattants-Supérieurs") ont laissé leur ethnonyme au VERCORS (*Vercoriis*, en 1293). Notons que les habitants de cette petite région sont aujourd'hui appelés les VERTACOMIRIENS, nom très proche de celui de la peuplade antique (Fleuriot, 1962, 182-184 ; Deroy et Mulon, 1992, 504 ; Delamarre, 2003, 317 ; Billy, 2011, 562).

Plusieurs corps armés s'agrégeant souvent pour former une nation, les différentes composantes d'un même peuple pourront avoir en cas de guerre à fournir chacune un contingent d'hommes en armes. Rappelons que les *Tricorii*, les "Trois-Troupes" – émigrés celtes de Grande-Bretagne –, ont laissé leur ethnique à *Tréguier* et au *Trégor* (ou *Trégorrois*) (Fleuriot, 1980, 131 ; Deroy et Mulon, 1992, 486). On trouvait aussi, dans la région des Alpes, une peuplade des TRICORES, établie dans le bassin du Drac ; son nom, cité par Tite-Live, Strabon et Pline, ne semble pas être passé dans notre toponymie. Par contre, nous savons que les *Petrocorii*, les "Quatre-Troupes", se retrouvent dans le PÉRIGORD (*Petrogoricum*, en 575-594) et dans PÉRIGUEUX (*Petrocoris*, en 575-594), dont les habitants sont toujours dénommés PÉTROCORIENS (Fleuriot, 1980, 131 ; Billy, 2011, 428-429).

1.2.2. Enseignes et emblèmes de la guerre

Les différentes troupes armées allaient combattre ensemble, mais chacune commandée par un chef et arborant ses tenues personnelles et ses étendards propres (Jullian, II, 1909, 16).

En 52 av. J.-C., le rassemblement de chefs de la Gaule en un lieu retiré de forêt scelle l'union guerrière contre Rome ; les Carnutes, initiateurs de la réunion, "demandent qu'on jure solennellement sur les étendards militaires réunis en faisceau (cérémonie usitée chez eux pour nouer les liens les plus sacrés) [...] ; tous ceux qui étaient présents prêtent le serment" (*GG2*, VII/2, 145). Les TONGRES (*Tungri*, cités par Pline) étaient un peuple gallo-romain regroupant les fragments de plusieurs anciennes peuplades belges. Etablis dans le bassin moyen et inférieur de la Meuse (en Belgique), ils ont laissé leur appellation à la ville de TONGRES (*Aduaga Tungrorum*, dans l'*Itinéraire d'Antonin*) (Moreau, 1972, 269-270 ; 1983, 253). Ils étaient surnommés "Ceux-qui-sont-liés-par-serment" (radical *tong-* à rapprocher du vieil-irlandais *tongu*, "je jure", *toinge*, "fait de jurer" ; et du gallois *tung*, "serment") (Tourneur, 1944, 53 ; Carnoy, 1949, 673 ; Guyonvarc'h, 1965, 386 ; Michel, 1981, 138 ; Deroy et Mulon, 1992, 482 ; et Vendryes, 1978, T-97 et T-106, 107).

Le gaulois *corio-* a pu prendre le sens particulier de "bannière", d'"étendard". Des calques latins qui copient à l'époque gallo-romaine les ethnonymes gaulois des *Tricorii* ou des *Petrocorii* paraissent le montrer : les *Quattor-signani*, désignant les quatre tribus des Tarbelles, étaient mot à mot les "Quatre-enseignes" ; de même les *Sex-signani*, les six tribus des Cocosates, étaient littéralement les "Six-enseignes" (Whatmough, 1970, 249 et 402 ; Fleuriot, 1980, 131 ; P.-M. Duval, 1989, 725). On peut donc penser que les PÉTROCORES du PÉRIGORD se disaient aussi bien les "Gens-aux-quatre-étendards" que "Ceux-des-quatre-troupes" (chaque corps d'armée tribal portant son emblème particulier).

Il nous faut imaginer des dizaines d'enseignes brandies sur le champ de bataille (à Alésia, après le combat du Réa, où les troupes gauloises sont mises en fuite, pas moins de "soixante-quatorze enseignes militaires sont rapportées à César") (*GG2*, VII/88, 191). Au bout des enseignes, les soldats avaient fixé des figures de métal (ou de bois), le plus souvent des représentations animales : symboles guerriers et religieux (les combattants d'élite ont été fréquemment associés chez les Celtes à des figures d'animaux) (Jullian, II, 1909, 198-199 ; Deyber, 1987b ; Plagne, 1995, 159-163).

CAHORS et le QUERCY nous conservent l'appellation des CADURQUES. Selon Pierre-Yves Lambert, ils auraient été peut-être les **Catu-turci* (contracté en *Caturci*) : les "Sangliers-du-Combat" (Lambert, 2003, 48 ; Delamarre, 2003, 304). Mais des doutes existent : le passage phonétiquement anormal de *Caturci* à *Cadurci* pourrait amener à

rejeter l'hypothèse. Pour l'auteur de *La Langue gauloise*, cependant, "la graphie avec *-d-* semblerait indiquer que les Romains ont compris la sourde du gaulois (sans doute simple, et douce) comme équivalant à leur sonore" (Lambert, 2003, 48). On pourrait aussi songer à une dissimilation **Catuturci>*Catudurci*, réduit ensuite à *Cadurci*. Le sanglier figurait la classe sacerdotale (aspect sacré du combat) ; il donnait également l'image de l'ardeur des guerriers : "Cet animal, célèbre par ses fureurs spectaculaires, peut se montrer extrêmement agressif ; ses assauts, redoutables et souvent meurtriers, font de ses qualités de force et de courage un véritable symbole guerrier" (Plagne, 1995, 161) ; il "communiqu[erait] sa force et sa puissance à ceux qui se groupaient autour de lui" (Jullian, II, 1909, 199). Chez de nombreux peuples, la représentation du sanglier dut orner des hampes d'étendards, comme les monnaies gauloises le montrent (Deyber, 1987b), et aussi la découverte exceptionnelle d'enseignes de métal à forme de sanglier (telle l'enseigne-sanglier de Soulac, en Gironde) (Boudet et autres, 1992, 26-27, avec phot.). Si leur nom se reliait effectivement au nom du sanglier, on peut penser que les CADURQUES utilisèrent le même emblème.

Le taureau, symbole de force royale et en même temps image de force guerrière, a sûrement servi d'enseigne à plusieurs peuples ou peuplades (Deyber, 1987b). On a fait l'hypothèse que les TARBELLES (dont l'ancien chef-lieu, TARBES, *Tarvam vicum*, en 587-590, a un nom "peut-être apparenté à celui de la tribu gauloise") devraient leur appellation au gaulois *tarvos*, "taureau" (Deroy et Mulon, 1992, 133 et 469). On verra (dans le chapitre sur "Les Animaux emblématiques", au tome III) que des chefs guerriers ont eu leur nom calqué sur le nom celtique du taureau.

Le faucon (en celtique, *volco-*) a pu être également un emblème du combat ("Cet animal est un oiseau de proie qui, à l'échelle des oiseaux, joue le même rôle de prédateur que le guerrier à l'échelle humaine") (Plagne, 1995, 160). CATUVOLCUS, signalé par César comme chef gaulois des Eburons en 54 av. notre ère (*La Guerre des Gaules*, V, 24, 26), était mot à mot le "Faucon-du-Combat". Un groupe de peuples celtiques, très mobiles et dispersés sur plusieurs territoires, en tiraient leur appellation : les VOLQUES. En Gaule s'étaient installés les VOLQUES Tectosages, autour de Toulouse (Bas-Languedoc occidental et Roussillon), et les VOLQUES Arécomiques, autour de Nîmes (Languedoc oriental). Il est possible que leurs étendards aient porté des images de faucon. Le destin de cet ethnonyme est curieux. Une forte composante des VOLQUES se trouvant établie en Europe centrale, l'appellation *Volc-*, déformée en *Walh-*, va servir aux anciens Germains à désigner les populations étrangères avec qui ils étaient en contact (groupes celtes, puis de langue romane), une connotation péjorative s'y attachant. D'où une série de noms de peuples : *Wallons*, *Valaques*, *Gallois* (*welsh* : brittons d'origine celtique, face aux Anglo-saxons, envahisseurs de souche germanique), qui furent tous traités de *Volcae* : les faucons se sont multipliés (Flobert, 1988, 211-212 ; Deroy et Mulon, 1992, 187, 497, 513).

D'autres figures d'oiseaux ont pu être brandies sur des enseignes militaires. Les Aulerques BRANNOVIQUES, petit peuple client des Eduens (cités par César), tiraient leur ethnonyme du nom gaulois du corbeau, *branno-* ; c'étaient les "Guerriers-au-Corbeau" : "Ceux-qui-combattent" ou "Ceux-qui-vainquent-par-le-Corbeau" (Schmidt, 1957, 155 ; Sergent, 1991a, 10 ; 1995, 204). Dans les légendes celtiques, ces oiseaux montrent un rôle actif auprès des combattants (se reporter, dans le tome III, au chapitre 2, "Les Animaux Emblématiques", partie 4.3. "Corbeaux et Corneilles"). On a supposé, les *Brannovices* ayant été peut-être établis dans l'actuelle Saône-et-Loire, que BRANDON (localité au sud de ce département) aurait été une de leurs places fortes. Le château de BRANDON, du XII[e] siècle, "semble avoir été bâti sur un site antique" ; il "occupe, sur

une hauteur rocheuse, une situation de surveillance sur tout le pays voisin" (Rebourg, 1994, 211). Selon H. d'Arbois de Jubainville, le lieu aurait été nommé *Brandono* dans une charte de l'an 1000 ou environ ; il renverrait à un modèle **Brannodunum*, "Forteresse-du-Corbeau" : on connaît un *Branodunum* en Grande-Bretagne, aujourd'hui BRANCASTER (d'Arbois de Jubainville, 1890, 400 ; Jeanton, 1926a, 56 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 109 ; Nègre, 1990, 170 ; Delamarre, 2003, 85) ; mais l'identification du **Brannodunum* gaulois comme son interprétation ont été discutées (Taverdet, 1997, 223-224 ; Billy, 2001a, 25).

Le nom français de l'ALOUETTE provient d'un gaulois *alauda* (ancien français *aloe* et *aloe(e)te*) (Imbs, II, 1973, 609). Il a été rappelé au chapitre II qu'une légion de Gaulois nommée *Alaudae* : "les ALAUDES", avait existé. Ses guerriers ont pu porter des petites figures d'alouettes ou des aigrettes sur leurs casques, et arborer sur leurs enseignes la représentation d'un de ces oiseaux, allié du combattant (Gilbert, 2007, 10-15, 20). Dans les dialectes du Centre, on rencontre le mot ALOUETTÉ au sens de "vif, dégourdi, alerte" (Depecker, 1992, 30). Ces qualités propres à l'oiseau auraient-elles été associées au guerrier ? Des raisons sacralisantes ont pu jouer aussi.

1.2.3. Tumulte gaulois

Aux scintillements des enseignes levées s'ajoutait le cliquetis des armes : LANCES, GLAIVES et TALEVAS entrechoqués par des centaines de guerriers ("Le tintamarre, le tumulte, le tapage, le bourdonnement et le grondement, le hourvari et le vacarme qu'il a entendus, c'était le bruit des boucliers, le cliquetis des piques, le martèlement des épées, le fracas des casques, le son dur des cuirasses, le frottement des armes [...] des guerriers en marche vers nous", lit-on dans le récit irlandais d'un avant-combat) (*La Razzia des vaches de Cooley*, Deniel, 1991, 269). Il y avait aussi le vacarme des CHARS, CHARIOTS et CHARROIS qui suivaient fréquemment les guerriers vers les lieux de bataille ("Car les Gaulois, même dans les moindres expéditions, traînent toujours après eux une foule de chariots") (*GG2*, VIII/14, 200).

Le *tumultus gallicus* était également provoqué par les trompes gauloises : les CARNYX. La survie du nom, exhumé par les historiens, est purement savante : l'instrument était si particulier que son appellation s'était depuis longtemps oubliée comme l'usage. La graphie grecque du mot s'explique par le fait que c'est un grammairien de langue grecque (lexicographe byzantin) qui nous l'a fait connaître ("La [trompette] galate [...] possède un pavillon (cloche) en forme d'animal, c'est un genre de tuyau de plomb dans lequel soufflent les trompettistes, elle a un son aigu (perçant) et elle s'appelle chez les Celtes *carnyx*") (Eustathe de Thessalonique, *Scolies sur l'Iliade d'Homère*, 1139, 50-52, dans Vendries, 1999, 368 ; et 1993, 28). Les représentations sur les sculptures et les monnaies (sans oublier une plaque d'argent au repoussé du chaudron de Gundestrup) nous montrent un aérophone à long corps vertical avec un pavillon en forme de gueule monstrueuse (Vendries, 1993 et 1999, avec phot. ; Le Bihan, 1986, 127). Des sons stridents et discordants en sortaient, selon les auteurs antiques. Diodore de Sicile atteste son emploi par les guerriers gaulois : "Ils ont des trompettes d'une nature particulière et bien faites pour des barbares : ils soufflent dans ces trompettes et en font sortir un son rude qui convient bien au tumulte de la guerre" (Diodore de Sicile, V, 30, trad. Cougny, I, 1986, 408). Des CARNYX furent peut-être utilisés lors du siège d'Alésia ; on lit en effet dans *La Guerre des Gaules* : "Vercingétorix donne le signal aux siens avec la trompette et les conduit hors de la place" (*GG2*, VII/81, 188) : le CARNYX pouvait servir de signe de ralliement, comme l'enseigne.

Les clameurs des guerriers ajoutaient au tohu-bohu. Le nom gaulois du cri n'est pas passé dans le français. Mais son correspondant celtique insulaire (vieil-irlandais *gairm*, gallois et cornique *garm*, "cri") se retrouve dans un composé gaélique, transmis à notre langue ; il mérite d'être cité même s'il sort du cadre strictement gaulois, car il nous restitue un souvenir vivant des anciennes traditions propres à tous les Celtes : *sluagh-ghairm*, "cri de guerre de la troupe armée" (composé où l'on reconnaît l'élément **sloug-*, vu dans le nom des CATUSLOGUES). Il a donné naissance à notre moderne SLOGAN (Walter, 1991, 319 ; Quemada, XV, 1992, 561-562) : cri de guerre... de la publicité, formule-choc qui veut imposer sa force de vérité, comme le guerrier celte de jadis qui criait des mots face à son adversaire. "Alors [...] le héros victorieux, le champion à l'épée rouge, monta dans son char, et alentour hurlèrent les *bocanaig*, les *bananaig* [= les démons, les lutins] et les follets de la vallée ; car les Tûatha Dê Danann poussaient toujours leur cri de guerre autour de lui pour que fussent à leur comble l'horreur, la crainte et la frayeur", lit-on dans le texte irlandais de *La Razzia des vaches de Cooley* (Deniel, 1991, 242-243). Les récits historiques concordent avec les récits d'épopées : les écrivains latins évoquent aussi les clameurs des armées celtes sur les champs de bataille d'Italie (Brunaux et Lambot, 1987, 113). César, pour la Gaule, note : "Ce qui contribue beaucoup à effrayer nos soldats, ce sont les cris [des Gaulois] qui s'élèvent derrière eux" (*GG1*, VII/84, t. 2, 274-275).

On sait que les BELLOVAQUES (peuple dont César souligne qu'il était "réputé parmi les peuples gaulois pour le plus valeureux") ont laissé leur ethnonyme à BEAUVAIS et au BEAUVAISIS (*GG1*, VII/59, t. 2, 253 ; Nègre, 1990, 152 ; Fénié, 2000, 66). L'origine de leur nom (gaulois *Bellovaci*) est réputée obscure par les linguistes (Deroy et Mulon, 1992, 52 ; Lambert, 2003, 34). Nous relierons le premier élément du composé à un gaulois **bello-*, "hurler" : indo-européen **bhelH-*, "résonner", "parler", "rugir", "aboyer", que l'on trouve attesté dans le sanskrit *bhaṣá-ḥ*, "aboyant", le vieux-haut-allemand *bellan*, "aboyer", et le vieil-anglais *bellan*, "hurler" (d'où l'anglais *bell*, "cloche", mais aussi *bell*, "bramement du cerf") (Pokorny, 1959, 123-124 ; Michel, 1981, 128 ; Degavre, 1998, 85). Les BELLOVAQUES auraient donc été des "hurleurs probablement par rapport à leur cri de bataille" (Maurits Gysseling, cité par Michel, 1981, 128). Pour le second élément du composé, on écartera le rapprochement de *-vaci* avec une racine liée au latin *vaccilare*, qui amènerait à traduire les "Vacillants", les "Chancelants", les "Courbés" (ce qui ne fait aucun sens pour un nom de peuple) (Delamarre, 2003, 305). J. Loth rapproche l'élément gaulois *vac-* de l'irlandais *fochain/fachain*, "disputant", "luttant", et du gaélique *fachail*, "lutter", "quereller" (Evans, 1967, 475-476 ; Delamarre, 2003, 305). Le nom des *Bello-vaces* pourrait donc avoir désigné "Ceux-qui-luttent-en-criant" ou "Ceux-qui-querellent-en-hurlant".

Le nom des maîtres du chant et de la célébration, les BARDES, se relie étymologiquement au pouvoir de la voix : gaulois *bardos* remontant à un indo-européen **gwer-*, "élever la voix", "louer", "célébrer", ou "invectiver" (Pokorny, 1959, 478 ; Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 432-437) ; ils pouvaient diriger avant le combat, devant les troupes gauloises rassemblées sur le champ de bataille, des chants et des formules d'incantation magique. Polybe évoque ainsi les Gaulois à la bataille de Télamon, en 225 av. J.-C. : "La quantité des buccins et des fanfares était incalculable, et s'y ajoutait une si vaste et si forte clameur de toute cette armée poussant en chœur son chant de guerre que non seulement les instruments et les soldats, mais encore les lieux environnants qui en répercutaient l'écho paraissaient donner de la voix" (*Histoires*, II, 29, trad. Pédech, 1970, 72). Ce chant guerrier dirigé par les BARDES devait être nommé *barditos*, terme (clairement dérivé du nom celtique du BARDE) qu'on retrouve attesté chez les anciens

Germains qui en avaient repris la coutume : "Ils ont aussi des chants qu'ils entonnent – c'est ce qu'ils appellent le BARDIT – pour enflammer leur courage", écrit Tacite (*Germania*, III, cité par Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 437). Chateaubriand fera l'évocation épique de ce BARDIT dans *Les Martyrs* (au livre VI).

Enfin, toujours avant la bataille, les soldats de certaines tribus pouvaient exécuter des danses de rituel guerrier, brandissant LANCE ou GLAIVE, faisant mimiques, contorsions et sauts. Le récit épique de *La Razzia des vaches de Cooley* montre le héros guerrier Cuchulainn effectuer contorsions sur un seul pied et sauts divers (bond du saumon, saut dans l'espace, saut sur l'épée) (Deniel, 1991 et 1997 ; Guyonvarc'h, 1994). Dans un autre texte irlandais ancien, *La seconde Bataille de Mag Tured*, on voit Lug, dieu-chef des Tuatha, faire avant le combat le tour du champ de bataille, en sautant sur une seule jambe (tout en chantant et en gardant un œil fermé) : pratique magique destinée à circonvenir les forces de l'adversaire (Guyonvarc'h, 1980, 56 ; Brasseur, 1997, 90). Le consul Cnaeus Manlius Vulso, haranguant ses troupes en 189 av. J.-C., évoque au sujet des ennemis celtes "leurs chants, leurs hurlements et leurs danses sauvages quand ils commencent le combat" (Tite-Live, *Histoire Romaine*, XXXVIII, 17, trad. Adam, 1982, 28). L'appellation du peuple gaulois des LINGONS (gaulois *Lingones*), accentuée sur l'antépénultième, s'est conservée dans LANGRES et le plateau de LANGRES (*ling-* devenant *lang-*, comme *lingua* aboutissant à *langue* ; et le second *-n-* se transformant en *-r-* par dissimilation, au VII[e] siècle) (Deroy et Mulon, 1992, 264). L'ethnonyme paraît bien provenir d'un radical celtique *ling-*, "sauter", dont on retrouve correspondance dans le vieil-irlandais *lingid*, "il saute", et *leimm*, "saut" ; le gallois moyen *llam*, "saut", "bond" ; le vieux-breton *lammam*, "je saute", et le breton *lamm*, "saut" (Henry, 1900, 178 ; Fleuriot, 1964, 236). La racine (de l'indo-européen **legwh-*, "léger") n'a aucune correspondance étymologique ou sémantique avec un des noms celtiques du cheval (Guyonvarc'h, 1959a, 38). On ne peut donc faire des *Lingones* des hommes "habiles à sauter à cheval" (comme le fait E. Nègre, 1990, 155). C'étaient plutôt les "Bondissants", les "Sauteurs", les "Danseurs" : ceux qui se faisaient fierté à défier l'adversaire avant l'affrontement en mimant des performances guerrières, comme le champion irlandais Cuchulainn aimait à le faire (Guyonvarc'h, 1959a ; Sergent, 1995, 206 ; Delamarre, 2003, 203). "La tradition celtique parle du, ou plutôt des sauts des guerriers : il est donc logique qu'une tribu gauloise se soit appelée 'les Sauteurs'" (Sergent, 1995, 214). On songera aujourd'hui à certaines démonstrations des rugbymen australiens (*Wallabies*) avant d'affronter leurs adversaires.

Tout cet arsenal magico-religieux – développé avant le combat, mais qui pourra être utilisé aussi pendant l'affrontement – visait bien sûr à impressionner l'adversaire, à l'effrayer. "L'aspect de l'armée gauloise et le bruit qui s'y faisait glaçaient d'épouvante [nos soldats]", souligne Polybe (*Histoires*, II, 29, trad. Pédech, 1970) ; et Tite-Live de conclure : "Tout chez eux [était] organisé à dessein pour susciter la terreur" (*Histoire Romaine*, XXXVIII, 17, trad. Adam, 1982, 28). La force des mots gaulois a modelé certains de nos mots. Le verbe français CRAINDRE (qu'on trouve à la fin du XI[e] siècle dans la *Chanson de Roland : crendreie*, v. 257 ; *crendrez*, v. 791) remonte à un thème gaulois **crit-/*crin-*, "trembler", "avoir peur" (Moignet, 1989 ; Lambert, 2003, 196 ; Bloch et von Wartburg, 1975, 166) ; on connaît un vieil-irlandais *crith*, "tremblement" ; un vieux-gallois *crit* et un gallois *crydd*, "tremblement", "fièvre" ; un vieux-breton *crit*, "tremblement", "crainte". Avec nasale infixée, on a aussi un gallois *crynu*, "trembler" ; un cornique *crenne* ; un vieux-breton *-criniat* et breton *krena*, "trembler" (Fleuriot, 1964, 123 ; Vendryes, 1987, C-239 et 240 ; Lambert, 2003, 196 ; Delamarre, 2003, 129-130). **Crit-*, qui a produit CRAINDRE, a également fait naître le français dialectal CRÉTIR,

"trembler", encore signalé dans plusieurs régions (Guyonvarc'h, 1953b). René Lepelley relève dans le Calvados, la Manche, la Seine-Maritime un adjectif CRÉTI, "transi de froid". Plutôt que de le rattacher au néerlandais *kerte*, "entaille" (Lepelley, 1994, 51), nous songerons à le rapporter au celtique **crit-*, qui paraît sémantiquement plus vraisemblable.

Ce thème avait servi à créer à l'époque gauloise ou gallo-romaine des noms d'hommes : *Crito*, *Critobulus*, *Critonius*, *Ecrito*..., attestés par des inscriptions (Billy, 1993, 59, 70 ; Delamarre, 2007, 78, 93, 218). Le nom d'*Egritomarus* est cité par Cicéron dans son *In Caecilium Divinatio* (XX, 67) (Billy, 1993, 70). César, dans *La Guerre des Gaules* (VII/77-78), évoque aussi le chef guerrier arverne CRITOGNATUS (variante *Ecritognatus*) qui s'enferma avec Vercingétorix dans Alésia. On a parfois interprété ces anthroponymes comme signifiant "Celui-qui-tremble", "Celui-qui-a-peur", sens qui semble difficilement concevable (CRITOGNATOS serait le "Fils-de-la-Peur"). Nous croyons, comme Léon Fleuriot, qu'il faut voir dans ces noms un sens actif et non subi : "non pas "qui tremble", mais "qui fait trembler" [les adversaires]" (1964, 123). *Crit-* renvoyant à l'idée de "tremblement", de "peur", de "terreur", *Crito*, CRITOGNATUS ou *Egritomarus* serait un surnom signifiant "la Terreur", "la Grande Terreur", "le Fils de la Terreur", un guerrier très fort pouvant devenir la "terreur" des ennemis (on dit encore aujourd'hui d'un individu dangereux ou impressionnant qu'il est "une terreur" ; et l'argot a produit entre le XIX[e] et le XX[e] siècle des surnoms du type "La Terreur de Montparnasse" pour parler d'un bandit redoutable) (Augé, VI, 1933, 650 ; Quemada, XVI, 1994, 134). Le texte irlandais de *La Razzia des vaches de Cooley* évoque ainsi la peur suscitée par le héros, aidé des dieux : "[Cuchulainn] secoua son bouclier, brandit ses lances, fit mugir son épée, et il poussa de sa gorge le cri du héros, si bien que [...] les esprits de la vallée et les démons de l'air répondirent devant l'horreur du cri qu'il poussa. La Nemain, c'est-à-dire la Bodb [la déesse de la guerre], jeta alors le trouble dans l'armée. Les quatre provinces d'Irlande furent en agitation d'armes, [...] si bien que cent guerriers moururent de frayeur mortelle et de tremblement du cœur au milieu de la forteresse et du campement cette nuit-là" (Guyonvarc'h, 1994, 143). Nous sommes ici au plus près du sens guerrier et magique très ancien à l'origine de notre verbe CRAINDRE et du nom de la CRAINTE.

2 - LA BATAILLE

2.1. Les noms du combat et du combattant

2.1.1. Thème bat-

Le bas-latin *battuere* d'où est né le français BATTRE et COMBATTRE est très probablement issu d'un thème gaulois *bat-* (Guyonvarc'h, 1963a, 114-115 ; Schmidt, 1967, 161-163 ; Flobert, 1990, 75-76). Le *plat de Lezoux*, découvert en 1970, a révélé le mot gaulois *batoron*, génitif pluriel de **batoros* (Fleuriot, 1980, 128, 140, 143), littéralement le "batteur" : on peut comprendre sans doute le "combattant", le "guerrier" (Lambert, 2002, 178). Car d'autres mots de ce plat (qui désignent la "troupe", la "force", la "victoire") paraissent avoir eu un sens guerrier (McCone, 1996 ; Lambert, 1996 ; 2003, 148-149). Le thème *bat-* se retrouve du reste employé avec une signification martiale dans le composé *andabata*, employé par Cicéron (*Correspondance*, VII, 10, 2) et Varron (*Satires Ménippées*) pour nommer une catégorie de gladiateurs gaulois qui combattaient avec un casque sans ouverture (gaulois *anda-*, "aveugle", indo-européen

andho-) (Pokorny, 1959, 41 ; Guyonvarc'h, 1963a, 107-109). Enfin, l'on connaît un chef militaire celte nommé BATHANATTOS [le "Fils-du-Combat" ?], dont Athénée précise qu'il était un des anciens chefs de l'armée de Brennus, partie attaquer Delphes vers 280 av. J.-C. (Athénée, *Les Deipnosophistes*, VI, 25 ; Holder, I, 359). Le terme gaulois à l'origine de *battuere* et du français BATTRE et COMBATTRE est donc à relier, selon toute probabilité, au vocabulaire de la guerre. Il est comparé à l'ancien irlandais *ben(a)id*, "il frappe" (avec nasale infixée) ; aussi au moyen-irlandais *bath*, "mort", et à l'adjectif *bathach*, "mourant" (Pokorny, 1959, 117 ; Guyonvarc'h, 1963a, 112) ; on lit dans *La Razzia des vaches de Cooley : Corubaitis Coin Culaind*, "Et ils frappaient Cuchulainn [par derrière]" ; mais aussi *bithus*, "Il le tuera" (Vendryes, 1981, B-32). On ne peut exclure que *bat-* ait eu en gaulois la double signification de "frapper" et de "tuer", ce qui se concevrait pour des gladiateurs et pour des soldats. Mais l'acception essentielle paraît bien être celle de "donner des coups" : frapper, principalement avec le GLAIVE ou la LANCE. Outre cet emploi militaire, *battere* (forme populaire de *battuere*) pourra développer (plus tardivement) les sens de "BATTRE le blé" (attesté au IV[e] s.), "BATTRE le métal" et "BATTRE la monnaie" (connus au VII[e] -VIII[e] s.), qui se transmettront aux langues romanes ; on y garde la même idée de coups frappés (et assénés de façon répétée) qu'on trouvait dans le sens guerrier originel (Rey, 1992, 195-192).

2.1.2. Thème vic-

Une inscription antique découverte à Rennes fait mention d'un Mars VICINNUS (*C.I.L.*, XIII, 3150) (Rouanet-Liesenfelt, 1980, 22-23). Le théonyme est formé sur un radical *vic-* lié à l'idée de combat (vieil-irlandais *fichid*, "il combat" ; et irlandais *fich*, "combat" ; racine ancienne **weik-*, "être violemment actif") (Dottin, 1920, 299 ; Bachellery, 1970-1971, 734 ; Vendryes, 1996, D-140 ; Degavre, 1998, 447). Il s'agissait peut-être d'un dieu combattant, appellation qui conviendrait bien à Mars (Fleuriot, 1981, 185). La forme féminine de ce nom, *VICINONA (déesse guerrière, parèdre de VICINNUS ?), serait à l'origine du nom de la VILAINE (*Vicinonia*, chez Grégoire de Tours ; *Visnonia*, en 834, devenu *Vilaine* par dissimilation de *n-n*) ; ses eaux étaient jugées combatives, turbulentes (la VILAINE ayant des "crues d'hiver très violentes") (Corby, 1963, 101-102 ; Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 97 ; Deroy et Mulon, 1992, 508 ; Delamarre, information à l'auteur). Cet emploi a une valeur métaphorique. Mais dans d'autres noms qui nous demeurent, le thème *vic-* désigne directement des guerriers ou leurs chefs.

OLLOVICO, cité dans *La Guerre des Gaules* (VII/31), est connu comme un notable du pays des Nitiobroges, père du roi Teutomatus. Son nom comporte dans la seconde partie le thème *vic-*. S'y est adjoint l'élément *ollo-* signifiant "grand" (qu'on retrouve dans le cornique *hol*, le vieil-irlandais, le gallois, et le breton *oll*) (Henry, 1900, 214 ; Delamarre, 2003, 241). OLLOVICO était donc le "Grand-Combattant".

Est également évoqué par César (*GG*, III/17-19) le chef gaulois du pays des Unelles, placé militairement à la tête des forces de sa nation et de celles des Aulerques Eburoviques et des Lexoviens, en 56 av. J.-C., pour combattre l'armée romaine : VIRIDOVIX. *-Vix* équivaut à *-vics ; Virido-* serait issu de *viro-*, "juste", "vrai", "loyal" (Delamarre, 2003, 321-322). On avait donc peut-être affaire au "Combattant-Juste", "Loyal".

La forme *-vict-* serait une variante de la forme *-vic-* (le vieil-irlandais *fecht*, "combat", et le gallois *gwaith* sont attestés au sens de "bataille", "combat") (Evans, 1967, 282 ; Delamarre, 2003, 309). Le nom de CONVICTOLITAVIS, magistrat suprême des

Eduens élu en 52 av. J.-C., signifierait en ce cas "Celui-qui-participe-de-tous-côtés-aux-combats" (Schmidt, 1957, 64 ; Evans, 1967, 77).

Nous avons rencontré le même radical *-vic-* dans la seconde partie d'ethnonymes gaulois. Certains linguistes ont pensé que l'appellation des BRANNOVIQUES serait à relier au nom de BRANDON, commune de Saône-et-Loire (d'Arbois de Jubainville, 1890, 399 ; Delamarre, 2003, 85). ÉVREUX et l'ÉVRECIN, LIMOGES et le LIMOUSIN gardent plus sûrement souvenir de leur ancien peuple "combattant" : ÉBUROVIQUES et LÉMOVIQUES. On a souligné (au chapitre 1) que les différentes nations gauloises s'étaient formées par une lutte armée de conquérants ; c'est par la lutte armée aussi que leur intégrité et leur identité devront être préservées. Notons que dans ces trois cas de noms de peuples, le premier élément du composé dit le moyen par lequel le peuple espérait mener un combat victorieux : les *Branno-vices* étaient "Ceux-qui-combattent-par-le-Corbeau" (l'oiseau des champs de bataille pouvant aider le guerrier dans sa lutte) ; les *Eburo-vices* étaient "Ceux-qui-combattent-par-l'If" (on l'a vu, sans doute allusion au bois dont les armes étaient fabriquées) ; et les *Lemo-vices* se proclamaient de façon voisine "Ceux-qui-combattent-par-l'Orme" (Nègre, 1990, 154 ; Sergent, 1991a, 10) (de même, chez les Celtes insulaires, les *Ordo-vices* du nord du Pays de Galles se disaient "Ceux-qui-combattent-par-la-Massue", "-la-Masse-d'arme") (Vendryes, 1960, O-29 ; Sergent, 1995, 208 ; Delamarre, 2003, 243-244). La guerre était liée à des forces sacrées ; des moyens magiques, que les dieux donnaient, pouvaient aider à la victoire.

2.1.3. Thème catu-

Nous rencontrons le mot principal ayant désigné le combat en gaulois, *catu-*, dans le nom de plusieurs personnages historiques (ou légendaires) dont le souvenir a été gardé. AMBIGATUS (pour **Ambicatus*, l'alternance *c/g* étant connue en celtique), dénommé Celui "Qui-combat-[partout-]alentour" : le "Grand-Combattant", est présenté par Tite-Live (*Histoire Romaine*, V, 34) comme un ancien souverain (mythique) des Bituriges, au VIe siècle av. J.-C. (Holder, I, 1896, 848 ; Guyonvarc'h, 1960a ; 1974a, 350). CATUMANDOS, le "Cheval-du-Combat", était le roi gaulois qui assiégea Marseille à la fin du IVe siècle av. J.-C. (Justin, XLIII, 5) (Kruta, 2000, 526 ; Delamarre, 2003, 111). CATUGNATOS, dit le "Fils-du-Combat", dirigea comme chef de sa nation la révolte des Allobroges contre les Romains en 62-61 av. J.-C. (Dion Cassius, XXXVII, 47) (Cougny, II, 1993, 306-307 ; Pelletier et autres, 1994, 36). Par le texte de *La Guerre des Gaules*, nous savons que CATUVOLCUS, le "Faucon-du-Combat", avait la fonction de chef des Eburons en 54 av. J.-C. (V/24 et 26 ; VI/31). Le roi, le chef étaient "indispensable[s] à la guerre victorieuse" (Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 415). Il est tout à fait normal que leurs noms aient pu se modeler parfois sur le nom du combat.

Signe de sociétés très militarisées, l'élément *catu-* se retrouve dans bien d'autres anthroponymes celtiques, du type *Catus*, *Catuos*, *Catuenus*, *Catumaros*, *Catusius*..., surnommés le "Combattant" ; en Gaule, on trouve spécialement *Cathirig[ius]*, *Catovalos*, *[C]atuoppus*, *Igocatus*, *Vercatus*, attestés par les inscriptions antiques (Evans, 1967, 171-175 ; Delamarre, 2003, 111 ; et 2007 ; Billy, 1993, 1, 47, 89, 155).

N'a-t-on affaire qu'à des branches mortes du passé ? L'âme guerrière a tellement imprégné les noms gaulois que le souvenir s'en est inscrit dans des toponymes qui se formèrent sur les noms de combattants anciens. Nous en gardons trace dans nos localités (**fig. 25**). CADOURS, dans l'Aveyron (*Cador*, en 1510), et CADOURS, en Haute-Garonne, à l'origine du nom de famille CADOURS, proviennent d'un nom propre *Caturus* (Dottin, 1920, 113 ; Nègre, 1990, 225 ; Morlet, 1991, 156). Le même anthroponyme explique le nom de deux communes de Haute-Loire : CHADRAC (en

1215, *Chatrac*) et CHADRON (au XIe siècle, *Cadron*), la première avec suffixe *-acos*, la seconde avec suffixe *-onem* (Taverdet, 1985b, 20 ; Nègre, 1990, 200 et 222). On peut ajouter peut-être CHADIRAC, hameau à Saint-Aulaye, en Dordogne (ancienne **Caturiacum ?) (*Astor, 2002, 954). Un autre nom propre, *Catucius*, se retrouve dans l'appellation de CHÉU, petite commune de l'Yonne (*Cadugius*, en 680) (Taverdet, 1996, 31) ; et dans le nom de CHAOURSE, village de l'Aisne, à Rozoy-sur-Serre (ancienne **Catuciacum*, mais on peut aussi envisager un anthroponyme **Catussius* à l'origine d'une **villa Catussa*, une forme *Cadussa*, non suffixée, étant connue au IXe siècle) (Nègre, 1990, 621 ; Chaurand et Lebègue, 2000, 50 et 63). Enfin, l'appellation de CATUS, chef-lieu de canton du Lot (*Cadurcio*, au IXe siècle), a été créée à partir d'un nom propre gaulois *Caturicius* (Whatmough, 1970, 640 ; Nègre, 1990, 646). Celles de CAOURS, dans la Somme (*Cadordensis ecclesia*, en 856), de CHAOURCE, village de l'Aube (*Cadusia*, en 878), et de CAORCHES-Saint-Nicolas, dans l'Eure (*Katorcias*,

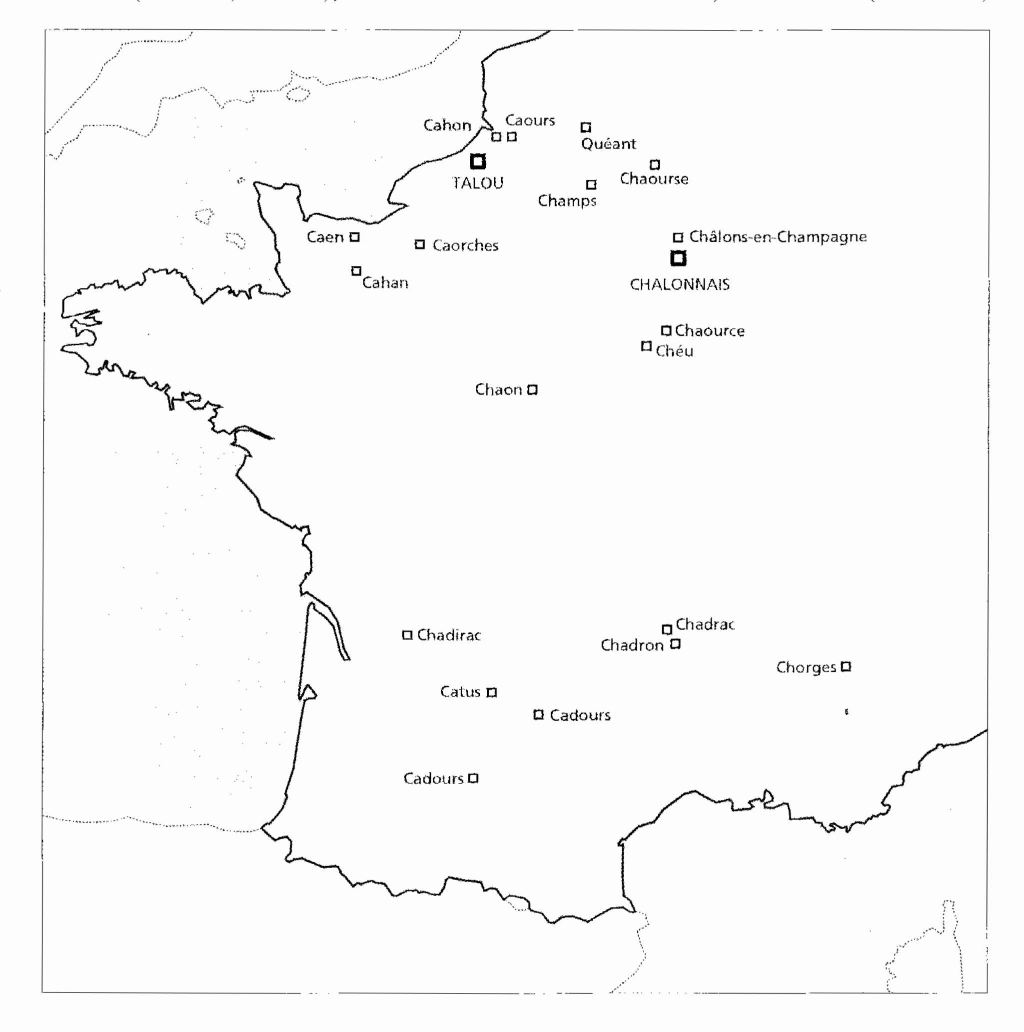


Fig. 25 - Toponymes issus du gaulois *CATU-*.

v. l'an 1000), pourraient également en provenir (Nègre, 1990, 621 ; de Beaurepaire, 1981, 83).

Il a été dit que les CATUSLOGUES, tribu installée à l'ouest des *Ambiani* (sur le territoire des *Caletes* ?), avaient pu laisser leur appellation au *Pays du* TALOU ; et que les CADURQUES gardés dans CAHORS devaient peut-être leur nom au nom gaulois du combat (mais ces étymologies sont incertaines !). CHORGES et CHÂLONS-en-Champagne se relient certainement au thème *catu-* par les noms de leurs anciens peuples guerriers, *Catu-riges* et *Cata-launi*. Ce dernier ethnonyme nous explique au passage l'appellation des *Champs* CATALAUNIQUES, lieu de défaite d'Attila (une bataille pouvant en cacher d'autres !) : c'est sur le territoire des anciens CATALAUNES qu'eut lieu, en 451, l'affrontement entre les troupes d'Aetius et les Huns (Deroy et Mulon, 1992, 100). On n'exclura pas, enfin, que le nom des ABRINCATES (*Abrincatui*, chez Pline et Ptolémée ; *Abrincates*, dans la *Notitia Galliarum*), peuplade qui a donné son appellation à AVRANCHES (Manche), puisse se rapporter par l'élément *-catui* au même thème gaulois du combat (mais d'autres interpréations ont été proposées : Guyonvarc'h, 1968 ; Deroy et Mulon, 1992, 38-39). Si c'était le cas, le premier élément serait peut-être un dérivé du celtique **abro-*, "fort", "violent", "puissant" (un anthroponyme gaulois *Abro[s]* est connu à Uzès) (Vendryes, 1959a, A-6 et 7 ; Evans, 1967, 430-431 ; Lejeune, 1985a, 307).

D'autres traces de l'élément gaulois *catu-* se retrouvent dans nos toponymes : CAEN, dans le Calvados (*Cadumus*, en 1025 ; *Cahem*, en 1095), sans doute CAHAN, dans l'Orne (malgré l'absence de formes anciennes connues), CAHON, dans la Somme (*Cathon*, en 921), et QUÉANT, dans le Pas-de-Calais (*Chaun*, en 1083 ; *Chaum*, en 1104), paraissent devoir toutes quatre leur nom à un gaulois **Catu-magos* (Dauzat et Rostaing, 1978, 129 et 551 ; Nègre, 1990, 192-193 ; Lepelley, 1996, 83 ; Billy, 2011, 147). Jean-Claude Malsy a montré récemment que CHAMPS, dans l'Aisne (*Cadamo*, en 858-871), au lieu de relever du latin *campus*, remontait certainement à la même origine (1999, XIII, 216-218). On ajoutera aussi CHAON, dans le Loir-et-Cher (*Cadonnus*, en 877, à comparer au *Cadumus* de CAEN, de 1025 ; et *Chaonnio*, en 1369, à comparer au *Chaon* de CHAMPS, en 1169) (Nègre, 1990, 647 ; Villette, 1992b, 143). Ce modèle gaulois nommait littéralement un "Champ-de-Bataille" : *magos*, avant de désigner le "lieu de foire", de "marché", avait en celtique le sens originel de "grand terrain plat", de "champ", voire de "plaine" ; on comparera avec le vieil-irlandais *mag*, "plaine", "terrain découvert", "champ" ; et le gallois *maes*, "champ" (Longnon, 1920-1929, 43-44 ; Vincent, 1937, 96 ; Vendryes, 1960, M-8 ; Lambert, 2003, 37 ; Delamarre, 2003, 214). Le composé qu'on repère ici nous fait connaître la dénomination générique du lieu de combat en rase campagne chez les peuples gaulois. Mais on se demandera si dans les toponymes relevés il est fait allusion à d'anciens sites d'affrontements guerriers. Un cas ou deux le feraient croire ; leur nombre plus important rend moins vraisemblable cette hypothèse. On songera plutôt au souvenir de camps d'entraînement, de places d'armes : sortes de champs de Mars (René Lepelley envisage avec vraisemblance des "champs de manœuvres", des "terrains d'exercice") (1996, 83 ; 1999, 14). L'auteur des *Noms de Lieu du département de l'Aisne* remarque avec justesse le caractère frontalier de certains des établissements concernés (Malsy, 1999, 217). On peut l'étendre à tous : chacun de ces lieux se trouvait à une limite de territoire gaulois, lieu frontière à surveiller près d'un peuple rival (Lacroix, 2003).

2.2. La conception gauloise de l'héroïsme

2.2.1. La force supérieure

Un ensemble de termes gaulois qui ont laissé des traces dans notre lexique et dans notre onomastique nous évoquent les qualités du combattant : force physique, valeur combative.

Le thème gaulois **acu-*, "rapide", (issu d'un indo-européen **oku-*) paraît se retrouver dans l'hydronyme gaulois *Atax* (attesté chez Pline), d'où viendront **Adaze*, *Adze*, et le nom moderne de l'AUDE (fleuve côtier puis département) (pour les formes anciennes, Nègre, 1990, 31 ; Deroy et Mulon, 1992, 35). On aurait au départ une formation gauloise **At-acco-s*, "Très-rapide" : le cours pyrénéen de l'AUDE, torrentiel, connaît des crues brutales (Delamarre, 2003, 144 ; Oizon, 1979, 50). La commune d'AXAT, dans l'Aude, (*Ataciaco vico*, au VIe s. ; *Adesate*, en 954) a une appellation de même origine : elle s'est développée au bord de l'AUDE (Dauzat et Rostaing, 1978, 43). D'autres localités ou hameaux tirent peut-être leur nom du même thème **acu-*, tels ACON, dans l'Eure (*Acun*, au XIIe siècle) ou ANCONVILLE, à Gorze, en Moselle (*Aconiaca villa*, en 745) ; également ACONIN, à Noyant-et-ACONIN, dans l'Aisne (*Aconium*, en 1143), et AOUGNY (Marne) (*Augnei*, en 1153), par un dérivé *Aconius* (Morlet, 1985, 14 ; et Dauzat et Rostaing, 1978, 3). Mais ces toponymes paraissent provenir d'anthroponymes qui auraient désigné des hommes "Rapides", "Fougueux". Le nom propre *Aco*, *Acco*, *Acu*, *Accu* est bien attesté en Gaule (Whatmough, 1970, 422, 528, 699 ; Marichal, 1988, 174 ; Delamarre, 2007, 10). Son sémantisme justifie qu'il ait pu s'appliquer parfois à des guerriers. ACCO est le nom célèbre d'un chef sénon, figure historique qui appela à la résistance contre les Romains, et que César fit arrêter et mettre à mort, en 53 av. J.-C. (lié à un poteau, il fut battu de verges et décapité) (*GG*, VI/4 et 44 ; VII/1).

Un gaulois **circios*, "impétueux", "rapide", pourrait être à rapporter au celtique (on connaît en effet un gallois *cyrch*, "course"). Il serait peut-être à l'origine du nom antique du mistral : *circius*, qui s'est conservé dans l'espagnol *cierzo*, le catalan et le provençal CERS (Dottin, 1920, 246 ; Whatmough, 1970, 164 ; Degavre, 1998, 152 ; Delamarre, 2003, 117). **Circius* avait donné naissance à l'époque antique à des anthroponymes, tel *Circos*, nom de potier attesté à la Graufesenque (Evans, 1967, 440 ; Marichal, 1988, 194). Un tel anthroponyme a pu être employé parfois avec une acception guerrière : qualificatif de combattant fort et fougueux. On paraît le retrouver dans des appellations de localités : CERS, dans l'Hérault (*Circio*, en 955) ; peut-être CERCY-la-Tour, dans la Nièvre (*Cerciacum*, en 1238) ; CERSAY, dans les Deux-Sèvres (*Cerceio*, en 1122) ; SERRUELLES, dans le Cher (*Cersolium*, en 1209) (Clavel, 1970, 368 et 545 ; Taverdet, 1987, 8 ; Dauzat et Rostaing, 1978, 161, 655 ; Nègre, 1990, 185 et 646).

Le *Pays de* CAUX, en Normandie, sur la Manche, entre Seine et Bresle, a généré des noms de familles (gens originaires de la région) : CAUX et DECAUX (Morlet, 1991, 183 et 291). Ces noms de lieu et de personnes gardent le souvenir ancien du peuple gaulois des CALÈTES. C'étaient étymologiquement les "Durs", les "Vaillants" : gaulois **caleto-*, "dur", à comparer avec le vieil-irlandais *calad*, "dur", "fort", "cruel" ; le gallois *caled*, le moyen-breton *calet* et le breton *kaled*, "dur" (sur une base **cal-* désignant la dureté) (Lambert, 2003, 34 ; Delamarre, 2003, 98 ; et Vendryes, 1987, C-25 et 26).

Bien sûr, l'essentiel des termes liés au combat dont nous gardons souvenir se centrent sur l'idée principale de force. La fierté attachée au statut de combattant a dû souvent s'afficher dans des appellatifs de ce type.

Il existait un gaulois *brigo-*, "force", "puissance", "vigueur" (avec un /ī/ long, donc différent de *brig-*, "hauteur"), correspondant de l'ancien irlandais *brig*, "pouvoir", "puissance", "force", "valeur", et du gallois *bri*, "valeur" (Vendryes, 1981, B-90). Il était passé dans l'ancien provençal *briu*, "valeur", "mérite". L'italien l'adopta (forme *brio*, attestée au XVI[e] siècle, au sens de "vitalité", "énergie"). Le français a tardivement réemprunté ce mot *brio*, ainsi revenu sur ses terres d'origine ; mais la vigueur guerrière s'est muée pacifiquement en vivacité musicale (Imbs, IV, 1975, 973 ; Rey, 1992, 293). Les anciens anthroponymes celtiques en *brigo-* se reliaient indiscutablement aux combats (ainsi *Brigomarus*, "Grande-Force" ; *Brigovicis*, "Puissant-Combattant") (Delamarre, 2003, 88). Un nom propre gaulois *Brigo/Brigius*, le "Fort", le "Puissant", a pu faire naître des noms de localités comme BRAGEAC, dans le Cantal (*Bregiacus*, en 1373) ; BRÉGY, dans l'Oise (*Brigiaco*, en 1208) ; BRIEC, dans le Finistère (*Briaco*, en 642) ; BRIEL-sur-Barse, dans l'Aube (*Brieium*, en 1101, avec ajout d'un suffixe diminutif *-el*), etc. (Dauzat et Rostaing, 1978, 112 ; Morlet, 1985, 42 ; Nègre, 1990, 203, 204, 210 ; Lebègue, 1994, 55).

Distinct du gaulois *druto-*, "rapide" (avec /ŭ/ court), il existait (avec /ū/ long) un thème *druto-*, "fort", "vigoureux". Il est attesté dans une série de noms propres : *Druto*, *Druta*, *Drutedo*, *Trutiknos* [= "Fils-de-*Drutos*"], relevés sur des inscriptions antiques découvertes en France, en Suisse, en Italie (Whatmough, 1970, 1163 et 1273 ; Evans, 1967, 446-447 ; Lejeune, 1988, 41-52 ; Billy, 1993, 66 ; Delamarre, 2003, 151 ; 2007, 90, 186). Le terme doit être d'origine celtique : on connaît un gallois *drud*, "vaillant", "brave", "furieux" ; et le vieil-irlandais offre un terme parallèle *dron*, "ferme", "solide", "vigoureux", issu de **drud-no-* (Vendryes, 1996, D-205 et D-201). Etymologiquement, *dru-to-* a pu signifier "solide, résistant, robuste tel un arbre" : la racine ancienne serait de même famille qu'un des noms celtiques du chêne, *derua* (de **d(e)rullia*), qui a généré dans les dialectes les formes DRILLE, DROUILLE, DROUILLARD, etc. (von Wartburg, III, 1949, 50). Le guerrier *Druto-* aurait donc été l'homme "Fort-comme-un-chêne" (Bader, 1967, 25-26 ; même analyse de Lambert, dans Vendryes, 1996, D-206 et 201 ; avis différent de Delamarre, 2003, 151). L'anthroponyme *Druto-* (avec ajout d'un suffixe *-acos*, pour former des noms de lieux) se retrouverait, selon Ernest Nègre, à l'origine de l'appellation de deux localités de France : DURDAT-Larequille, dans l'Allier (*Drudacus*, en 1351), et DROUÉ, dans le Loir-et-Cher (*Druacum*, en 1177 ; *Drué*, au XIII[e] siècle), toutes deux ancien "Domaine-de-*Druto*", le "Fort" (Nègre, 1990, 202 et 203). *Druto-* est surtout resté en français dans l'adjectif DRU ("épais", "dense", "vigoureux"). Comme pour d'autres mots rencontrés, constatons que la force et la vigueur guerrières se montrent à nouveau pacifiées : appliquées à présent à la pousse des végétaux. DRU, employé pour une personne, se rencontre encore dans les parlers dialectaux avec le sens de "robuste", "vigoureux", "vif" (mais aussi "gaillard", "égrillard", "lascif" : ancien et moyen français *dru*, "amant" ; *druto-* a pu développer dès l'époque antique l'idée de vigueur amoureuse : en vieil-irlandais *druth* montre le sens de "lascif", "luxurieux") (von Wartburg, III, 1949, 164-165 ; Vendryes, 1996, D-205). Issus du même *druto-*, nous trouvons aussi aujourd'hui bien des noms propres (de création plus récente) comme DRU, DRUT (forme méridionale), LEDRU, DRUATON (Morlet, 1991, 350). Ce sont de très lointains héritiers des qualités du combattant gaulois : surnoms d'hommes forts, robustes (à moins qu'on ait voulu signaler leur vigueur amoureuse).

Un autre terme gaulois, *nerto-*, servait à désigner la "puissance", la "force", la "vigueur" (avec l'adjectif correspondant **nertos*, "fort", "vigoureux", "puissant") ; on retrouve en irlandais ancien *nert*, "force", "vigueur", "puissance", "vertu" ; en gallois et cornique *nerth*, "force" ; en breton *nerz*, "force" (Vendryes, 1960, N-10 et 11). Des

inscriptions en Gaule attestent l'existence de nombreux noms de personnes faits sur ce thème : *Nertus, Nertacus, Nertecomar[os], Nertinus, Nertomarus* ("Grande-Force"), *Nertovalus* ("Prince-de-la-Force"), *Cobnertus* ("Force-Victorieuse"), etc. (Evans, 1967, 237 ; Billy, 1993, 113 et 54 ; Delamarre, 2003, 235 ; 2007, 140, 68-69). La force du guerrier se marquait aussi par la force du nom. L'anthroponyme *Nertus* ou *Nertius* pourrait se retrouver à l'origine de noms de localités, comme NERS, dans le Gard (*Ners*, en 1121 ; *Nercium*, en 1247), fait directement sur le nom *Nertus.* Ernest Nègre songe aussi, avec ajout d'un suffixe *-acos,* à NERSAC, en Charente (*Narciaco*, en 1328), NARCY, dans la Nièvre (*Narciacus*, au IXe siècle), et NARCY, en Haute-Marne (*Narci*, en 1216) (Nègre, 1990, 207, 213, 227) (mais ces derniers noms ont été rattachés par certains linguistes à une racine prélatine **nartia*, supposée, qui aurait désigné un "lieu humide", un "marécage") (Sindou, 1982 ; Taverdet, 1986d, 41 ; 1987, 28 ; 1994, 141).

A l'origine du celtique *nert-*, on trouve une racine indo-européenne **ner-* désignant la force, la virilité : servant à nommer le "mâle", le "héros" (Vendryes, 1960, N-11 ; Delamarre, 2003, 235). Pour Bernard Sergent, il s'agit bien d'une "caractérisation guerrière : ces "hommes"-là le sont au sens viril, ce sont des guerriers" (1995, 215). NERA est le nom d'un héros de la mythologie celte irlandaise (Sergent, 1992, 5 et 7 ; Coghlan, 1994, 72). Les NERVIENS étaient un peuple puissant que César présente comme "les plus farouches des Belges", "hommes rudes et d'une grande valeur guerrière" (*GG1*, I/4 et II/15, t. 1, 51 et 58). NERVIEUX, dans la Loire, remonte à un ancien *Nerviaco* (attesté au XIe siècle). On pense y reconnaître (employé avec le suffixe *-iacum*) un nom d'homme gaulois *Nervius*, originaire du pays des NERVIENS ou guerrier émérite (Dauzat et Rostaing, 1978, 492).

Les DIABLINTES (*Diablintes* chez César, *GG*, III/9 ; *Diablinti* chez Pline, IV, 107) désignaient une peuplade, composante des Aulerques, qui s'était établie au nord de l'actuelle Mayenne. Son nom ayant supplanté au IVe siècle le nom premier de la localité principale : *Noviodunum*, le souvenir des DIABLINTES reste aujourd'hui dans JUBLAINS (*Jublenz*, en 1280), localité de la Mayenne ("*di-* devant voyelle est devenu *j-*", comme *diurnus* aboutissant à *jour*) (Lot, 1947, 45 ; Billy, 2011, 304). On a interprété l'ethnonyme comme signifiant les "Sans-Force" (B. Sergent, 1995, 207). Mais pas un instant nous ne pouvons imaginer une nation gauloise portant un nom pareillement dévalorisant (les peuples gaulois nous ont montré des appellations très fréquemment glorieuses et guerrières, parfois sacrées, ou topographiques, jamais dénigrantes). La signification du radical a été bien perçue : **ablo-* indique en celtique l'idée de "force" (déjà présente dans l'indo-européen **apelo-*, "force") (Pokorny, 1959, 52 ; Degavre, 1998, 21). Mais la valeur de l'élément initial aura été mal interprétée. *Di-*, en celtique, peut être un préfixe de sens négatif, privatif (vieil-irlandais *dichairdech*, "sans ami" ; *dicenn, dicend*, "sans chef" ; *dichéill*, "dépourvu de bon sens" ; *dithracht*, "sans force", etc.) (Vendryes, 1996, D-72 et 102). Mais *di-* peut être aussi préfixe de sens intensif (Delamarre, 2003, 143) (vieil-irlandais *dicenn*, homonyme du précédent, "haute limite" ; *dichuma*, "grand chagrin" ; *dimor*, "très grand" ; *dindba*, "grandes richesses", etc.) (Vendryes, 1996, D-72, 76, 90, 91). C'est certainement ce *di-* qui était présent dans le nom des DIABLINTES de JUBLAINS : ils auront été les "Très-Forts".

2.2.2. *La colère guerrière*

Tite-Live évoque la "furie gauloise" qui se manifestait au combat (*Histoire Romaine*, XXXVIII, 17, trad. Adam, 1982, 29). Les auteurs antiques sont nombreux à souligner la fureur guerrière des attaquants celtes (ce que les Romains appellent *furor*, "de *furo*, « être fou », apparenté à l'avestique *dvaraiti*, « il se précipite », en parlant des démons") : "état de transe inspirée par le divin", "dépass[ant] l'homme qui n'en est plus maître"

(Sergent, 1995, 297-298 ; et Dumézil, 1942, 11-33). "Fureur où il entre de la colère, mais surtout qui transporte l'homme au-dessus de lui-même, le met au niveau d'exploits qui, normalement, le dépasseraient. Voilà le germe précieux des grandes victoires", commente Georges Dumézil (1942, 23). Les rituels précédant la bataille avaient eu pour effet de placer les guerriers dans un état second. Ils se lançaient dans la bataille enflammés par la fureur guerrière.

• *Chaleur guerrière*

La colère guerrière était vécue comme une effervescence, comme un bouillonnement intérieur.

Notre mot GAILLARD, lié à la vigueur, à la vaillance, est issu d'un terme gaulois **galia*, "force", "bravoure" (Dottin, 1920, 258 ; Quemada, IX, 1981, 22) (à comparer au cornique *gallos*, "puissance" ; au gallois *gallu*, "pouvoir" ; au breton *galloud*, "pouvoir", "puissance") (Henry, 1900, 128 ; Fleuriot, 1964, 173). Bien plus tard naîtront de ce mot des noms de famille comme GAILLARD, GALLARD, GAILLARDET, GAILLAT, GAILLET, GAILLOT, GAILLOU, etc., distinguant, comme jadis, des hommes "'vigoureux', 'plein[s] d'entrain', 'vif[s]'" (Morlet, 1991, 438). Le nom des *Galli* – demeuré dans l'appellation des GAULOIS (Billy, 2011, 274) – pourrait avoir désigné anciennement les "Vaillants" : ceux qui sont "braves" au combat. **Galia* provient d'une racine celtique **gal-*, "force", qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *gal*, "vaillance", "bravoure", mais aussi "vapeur", "bouillonnement", "fureur" (Sjoestedt, 1940, 80 ; Lambert, 2003, 197, 198 ; Vendryes, 1996, D-80). La force guerrière était donc apparemment liée à l'idée de chaleur, de bouillonnement : ne dit-on pas que la colère fait bouillir ? Indice révélateur, le même radical gaulois **gal-*, à l'origine de GAILLARD, a produit le verbe JAILLIR (qui peut signifier "s'élancer impétueusement", "se lancer avec force") ; il est rapporté par le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* à un gaulois **gali-*, "bouillir", "bouillonner", "être en ébullition" (von Wartburg, IV, 1952, 31-32 ; Quemada, X, 1983, 630-631) ; la vaillance au combat était bien une effervescence. Le héros était l'être "possédé de sa propre énergie tumultueuse et brûlante" (Sjoestedt, 1940, 81). Tite-Live écrit du reste des guerriers gaulois : "Ils mènent [le premier assaut] avec une détermination bouillante et une rage aveugle" (*Histoire Romaine*, XXXVIII, 17, trad. Adam, 1982, 28) : les GAILLARDS JAILLISSAIENT ! La fureur guerrière du héros irlandais Cuchulainn était telle qu'elle faisait fondre la neige alentour ("Il était nu, et la neige fondait à trente pieds autour de lui, à cause de l'ardeur brûlante et du feu embrasé que répandait le corps du héros") (*La Razzia des vaches de Cooley*, citée par Brasseur, 1997, 60) ; il lui fallait après l'affrontement trois cuves d'eau froide pour refroidir cette ardeur ("« Craignons cependant, dit Loeg, que l'homme [Cuchulainn] ne tourne contre nous son massacre, n'ayant pas [eu] assez du combat qu'il a trouvé. Qu'on aille préparer trois cuves d'eau froide pour apaiser sa fureur ». Dans la première cuve où il va, l'eau bout par dessus [bord] ; dans la deuxième cuve, personne ne supporte la chaleur ; dans la troisième la chaleur est supportable") (Guyonvarc'h, 1958, 302).

A ces images en rapport avec la chaleur guerrière, on associera le nom des ÉDUENS, resté connu de tous, même s'il n'est pas passé dans un toponyme. Installés entre Saône et Loire, ils étaient un des peuples les plus puissants de la Gaule, renforcés d'un réseau de clients et d'alliés : Emile Thévenot parle de l'ÉDUIE (par exemple, 1969, 132). Leur ethnonyme provient d'un thème celtique **aidu-*, "feu", "ardeur", qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *aed*, "feu". Ils étaient donc "Ceux-qui-ont-le-Feu-en-eux" : comprenons les "Ardents" au combat (Vendryes, 1959a, A-19 ; Goudineau et Peyre, 1993, 171 ; Delamarre, 2003, 35-36). La poésie irlandaise ancienne chante le prince guerrier AED, qui "a de la flamme l'éclat" (d'Arbois de Jubainville, 1883, 78-80).

Un autre thème celtique de sens voisin a existé : **teno-*, "chaleur", "feu". Il est attesté dans l'ancien irlandais *ten(e)*, "feu" (d'où *tentide*, "brûlant", "enflammé"), aussi dans le vieux-cornique et le vieux-breton *tan*, "foyer" (Fleuriot, 1964, 310 ; Vendryes, 1978, T-49 et 50 ; Delamarre, 2003, 294-295). On l'identifie à la base de noms d'hommes gaulois : *At-tienus* (à Windisch), *Eci-tenus* (à Vienne), *Seno-teno* (à Trèves), *Tenatius* (à Bourges), *Vo-tienus* (à Narbonne)… (Delamarre, 2007, 32, 92, 165-166, 180, 205, 234). Le premier de ces noms expliquerait (après aphérèse du A-) des appellations de localités comme TENAY, Vienne (*Tinnaium*, v. 1130), THENAY, Ain (*Tenayum*, en 1351), THÉNAC et THENON, Dordogne (*Atenac*, en 1109 ; *Teno*, en 1197) (Nègre, 1990, 444). Le thème **teno-*, employé avec un préfixe intensif *ro-/ru-*, a créé le vieil-irlandais *ruthen*, "grand feu", employé dans un texte mythologique ancien (Vendryes, 1978, T-50). La même formation paraît à l'origine du nom des RUTÈNES, peuple du centre de la Gaule, gardés dans RODEZ (*Rotenus*, en 511) et dans le ROUERGUE (*in pago Rutenico*, en 640-647) (Billy, 2011, 468-469 et 471, pour les formes anciennes) ; notons que les habitants de l'ancienne capitale des RUTÈNES continuent à s'appeler les RUTHÉNOIS. L'ethnique *Ru-teni* doit avoir nommé les "Très-Ardents", "Ceux-qui-sont-pleins-de-Feu" (désignation qu'on peut penser guerrière : la colère du combattant se manifestait par une chaleur ardente). Ce peuple s'est illustré aux côtés des Arvernes dans sa lutte contre les Romains ; puis dans son envoi d'un contingent fort de 12000 hommes pour venir au secours de Vercingétorix retranché dans Alésia.

• *Enflure guerrière*

Ensemble de peuples celtiques venus s'installer en Gaule du Nord (entre Seine et Marne, et dans l'actuelle BELGIQUE à qui ils ont laissé leur nom), les BELGES (*Belgae*) montrent leur appellation liée à la notion de force guerrière supérieure.

Le nom d'homme *Belgius* est attesté sous la variante *Bolgios* : on connaît un chef celte BELGIUS aussi appelé BOLGIOS, dont les troupes firent face aux Macédoniens en 282 av. notre ère (Justin, XXIV, 5 et XXV, 2 ; Pausanias, X, 19) (Michel, 1981, 127). Selon Ernest Nègre, *Belgius/Bolgios* devrait se retrouver dans des noms de localités, sans doute jadis domaines d'anciens BELGES qui s'y étaient installés : BEAUGIES, dans l'Oise (*Bulgiacum*, en 982) ; BOUGEY, en Haute-Saône (*Bugiaco*, en 1127) ; BOUGY, dans le Calvados (*Bolgeium*, *Bolgi*, en 1086) ; BOUGY, dans l'Eure (*Bulgeium*, en 1136) ; et BOUGY, dans le Loiret (*Belgiaco*, en 1080) (Dottin, 1920, 357 ; Nègre, 1990, 210-212).

De *Belgius/Bolgios* il faut rapprocher, curieusement, le gaulois *bulga* qui désignait un petit sac de cuir de forme gonflée (terme attesté en ce sens par le grammairien Festus, au IIe siècle) : de là viennent nos mots de BOUGETTE et de BUDGET (*via* la langue anglaise), mais aussi l'appellation du BOUGE, partie renflée d'un tonneau, et de la BOGUE, enveloppe arrondie du marron (Vendryes, 1981, B-66 et 67 ; Imbs, IV, 1975, 771-772 ; Fleuriot, 1978, 82). On trouve dans le celtique insulaire des mots correspondants : ainsi le vieil-irlandais *bolg*, "sac", "soufflet", "ventre" ; le moyen-gallois *boly*, "ventre" ; le breton *bolc'h*, "cosse de lin" (Vendryes, 1981, B-67). A la base de ces différents termes celtiques, comme à la base du nom des BELGES, il y aurait une racine **belg-/*bolg-*, issue d'un indo-européen **bhelgh-*, "gonfler" (peut-être à valeur très anciennement onomatopéique, marquée par le gonflement de la bouche) (Pokorny, 1959, 125-126 ; Michel, 1981, 128 ; Degavre, 1998, 119 et 84). Les BELGES auraient donc été les "Gonflés". On peut comprendre : "Ceux qui sont gonflés" de force guerrière ; des hommes, en somme, "qui ne se dégonflent pas quand vient le danger" (Prat, 1992, 514) ; des hommes "qui ont de l'estomac" (Michel, 1981, 128) : il y a ici "connexion […] entre la notion de "gonflement" et celles de force et d'ardeur guerrière" (Sjoestedt, 1940, 81). Jules César souligne que "les plus braves de tous ces peuples [de Gaule] sont les Belges",

ajoutant : "Ils sont les plus voisins des Germains qui habitent au-delà du Rhin et avec qui ils sont continuellement en guerre" (*GG2*, I/1, 13). Mais on peut aussi interpréter le nom des BELGES comme signifiant "Ceux qui se gonflent de colère guerrière", les "Furieux", ce que beaucoup de linguistes envisagent (en particulier Losique, 1971, 60 ; Deroy et Mulon, 1992, 53). Le vieux-haut allemand *belgen* signifie en effet "être en courroux" ; l'ancien anglais *belgan*, "être en colère" ; et le néerlandais *verbolgen* veut dire également "en colère") (Losique, même réf. ; Morlet, 1985, 35). La colère guerrière est un thème bien attesté chez les Celtes, à la fois du point de vue mythologique, historique et du point de vue linguistique. *La Razzia des vaches de Cooley* nous montre le héros Cuchulainn, dans la fureur du combat, qui "s'enfle et se gonfle comme une vessie remplie d'air" (cité par Sjoestedt, 1940, 81). C'est exactement le sens du nom des *Belgae* et le sens du mot *bulga* (vieil-irlandais *bolg*, "sac", de même famille indo-européenne que le gotique *balgs*, "outre", le vieil-islandais *belgr*, "outre") (Vendryes, 1981, B-67).

Il se pourrait que l'ethnonyme des TURONS, qui est demeuré dans TOURS et la TOURAINE, soit de sens à peu près identique : formé sur le thème **turo-*, "fort", "enflé", "gonflé", à partir d'une base indo-européenne **teu-/*tu-* ayant subi différents élargissements, en particulier en *-r-* et en *-l-* (nous avons évoqué au chapitre précédent le gaulois *tullo-*, appliqué à des collines, des éminences, d'où des noms de lieux comme TOUL, TOULX, TOULON) (Pokorny, 1959, 1080-1083). Les *Turones* auraient été par conséquent "Ceux-qui-se-gonflent[-de-force-guerrière]" ou "[-de-colère]" (Sergent, 1995, 205).

On pourrait associer au nom des *Turones* celui des *Tritolli*, qui doit avoir donné naissance à l'appellation de TRETS, chef-lieu de canton des Bouches-du-Rhône (*Tritis*, en 993-1032 ; *Tredz*, en 1010 ; *Treit*, en 1169) (pour les formes anciennes, Nègre, 1990, 57). Cette peuplade, citée par Pline (III, 34), avait un territoire qui "s'étendait de la Durance et de la chaîne Lure-Ventoux à l'Isère" (Barruol, 1975, 210 ; Billy, 1993, 148). Son nom de **Tri-tulli* en ferait mot à mot des "Très-Gonflés". On note un dieu *Mars* TRITULLUS attesté en Lozère, sur un autel votif, près de Florac (*C.I.L.*, XIII, 1561) ; son épithète aurait bien convenu à un dieu guerrier (Jufer et Luginbühl, 2001, 67 ; Fabrié, 1989, 68 ; Billy, 1993, 148).

• *Fureur guerrière*

L'idée de fureur guerrière se montre spécialement dans l'appellation de quelques Etats et tribus dont nous gardons le souvenir linguistique.

POITIERS et le POITOU conservent en leur nom l'ethnique des *Pictavi* (ou *Pictones*). Ils se seraient dénommés les "Furieux", "Ceux-qui-expriment-leur-colère [au combat]" (racine indo-européenne **peik-*, forme adjectivale **pik-to-*, "hostile", "furieux") (Carnoy, 1955, 140 ; Pokorny, 1959, 795) ; on peut traduire aussi les "Démons", car cette appellation doit avoir eu "une connotation infernale" : on en rapproche le lituanien *piktul*, "diable" (Sergent, 1995, 205).

Plusieurs peuples gaulois : AMBARRES (de l'Ain), AMBIBARÈTES (de l'Allier), AMBIBARES (de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine) montrent leur nom formé à partir d'un thème gaulois **bar-* (*Ambarri*, *Ambibareti*, *Ambibarii*). Il doit avoir désigné la "colère", la "fureur" : comparons dans le domaine celtique avec le vieil-irlandais *barae*, "colère", "fureur", et *bara*, "colère", "hostilité", "combat" ; le gallois *bar*, "colère", "fureur", "ardeur violente" ; le vieux-breton *bara*, "fureur", "colère" (Fleuriot, 1964, 79 ; Vendryes, 1981, B-17). S'y est adjoint un élément *amb(i)-*, signifiant d'abord "des alentours", et qui a dû prendre en gaulois une valeur superlative ou intensive ("grand", "très") (Degavre, 1998, 39). Ces ethnonymes auraient donc désigné les "Très-Furieux" : ceux qui savent

se lancer au combat remplis de fureur guerrière (Sergent, 1995, 205 ; Degavre, 1998, 77 ; Delamarre, 2003, 67-68). Des noms d'hommes ainsi formés ont pu se transmettre à des établissements : AMBERRE, dans la Vienne (*Amberra*, en 1051) ; AMBÉRAC, en Charente (*Ambairiaco*, en 1100) ; AMBEYRAC, en Aveyron (*Ambariaco*, au XII[e] siècle) ; AMBRIEF, dans l'Aisne (*Ambreium*, en 1163) ; EMBRY, dans le Pas-de-Calais (*Embriaco*, en 826), qui paraissent garder souvenir d'un dénommé *Ambarrius*, le "Très-Furieux" (Dauzat et Rostaing, 1978, 13 ; Nègre, 1990, 212).

Il faut mettre à part le cas d'AMBÉRIEU-en-Bugey (Ain), AMBÉRIEUX-en-Dombe (Ain) et AMBÉRIEUX (Rhône). Ces trois toponymes se repèrent sur l'ancien territoire des AMBARRES, qui étaient installés dans la partie ouest de l'actuel département de l'Ain, arrosée par le Rhône, la Saône et l'Ain. AMBÉRIEUX et AMBÉRIEUX-en-Dombe se situaient à l'ouest de ce territoire (près des Ségusiaves) ; et AMBÉRIEU-en-Bugey à l'extrémité orientale (près de la limite des Séquanes) (Buisson, 1999, avec carte du territoire des Ambarres). On ne peut croire à un hasard dans la présence de trois noms de lieux différents, issus du thème *Ambarr-*, sur le territoire antique d'un peuple de même appellation ; aussi verrons-nous dans ces toponymes le souvenir antique de la nation des "Très-furieux", les AMBARRES.

A ces noms de peuples ou peuplades, on ajoutera des noms de personnes. Les anthroponymes *Condarus*, *Condarillus*, *Vercondaridubnus* sont attestés en Gaule (Evans, 1967, 434-435 ; Whatmough, 1970, 697 ; Billy, 1993, 155). Ils se sont formés sur un thème celtique *dari(o)-*, "agitation", "tumulte", "rage", qu'on retrouve dans le gallois *dar*, "tumulte", *terig*, "ardent", "violent", "en rut", et dans le vieux-breton *cunnaret*, "rage bestiale" (Fleuriot, 1964, 125, 129 ; Delamarre, 2003, 136). Le nom propre gaulois **Darius*, le "Furieux" (à distinguer d'un nom latin homonyme), pourrait s'être gardé dans DIERRE, en Indre-et-Loire (*Daria vicus*, au VII[e] siècle), et dans DHÉRÉ (*Darie*, en 1310), hameau à Langeron, dans la Nièvre (Morlet, 1985, 79 ; Delamarre, 2003, 136 ; Nègre, 1990, 623, pour les formes anciennes).

2.2.3. La férocité, le sang, la mort

• *Combattants féroces*

Le guerrier devait se montrer justicier terrible, combattant sans pitié.

Divicus, Divicius, Diuccius, Divicianus..., noms propres relevés sur des inscriptions de Gaule (et aussi sur des légendes monétaires), auraient désigné, selon Xavier Delamarre, des "Vengeurs", *Toutodivicis* et *Toutodivicus* étant surnommés les "Vengeurs-de-la-Tribu" (Delamarre, 2003, 145-146 ; Billy, 1993, 63-64 et 145-146 ; Colbert de Beaulieu et Fischer, 1998, 226-229). A la base de ces anthroponymes, on a supposé un thème gaulois **divic-*, "venger", "punir", qui serait à relier au vieil-irlandais *di-fich*, "venger", "punir" : *do-fich*, "il venge", "il punit" (Vendryes, 1996, D-140 ; Delamarre, même réf.). Nous gardons mémoire de trois personnages historiques, ayant vécu à l'époque de la guerre des Gaules, dont le nom a été mis en rapport avec ce thème (Evans, 1967, 81-83) : DIVICO, notable helvète, chef militaire dans la guerre contre Cassius (GG, I/13, 14) ; DIVICIACUS, roi des Suessions (GG, II/4) ; et son homonyme DIVICIACUS, célèbre druide et chef éduen (GG, I, 3 ; I, 5 ; VI, 12 ; VII, 39), venu parler devant le Sénat romain, appuyé sur son bouclier (Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 103-106). Cependant, l'incertitude demeure sur le sens de ces noms, qui n'ont peut-être rien à voir avec un contexte guerrier : ils pourraient être à rattacher à un radical **dev-* ayant servi à désigner chez les Celtes des "eaux divines", et dont des traces sont demeurées dans de très nombreux anthroponymes, théonymes et toponymes gaulois (Lacroix, 2011).

Le thème anthroponymique **Gargo-*, "féroce", "sauvage" (qu'on retrouve dans le vieil-irlandais *garg-*, "féroce", "sauvage"), explique les noms propres *Gargenus* (nom d'un prince boïen) et *Gargorix* (nom d'un roi mythique celte du sud-ouest de l'Espagne) (Delamarre, 2003, 175 ; Kruta, 2000, 634). En Gaule, le nom propre *Garg-*, parfois combiné à un autre élément, est suspecté d'être à l'origine des appellations de plusieurs localités : GARGANVILLAR, dans le Tarn-et-Garonne (*Garganvillario*, en 1146) ; GARGENVILLE, dans les Yvelines (*Gargenvilla*, en 1164) ; GERGUEIL, en Côte-d'Or (*Gergullium*, au XII[e] siècle) ; JARGEAU, dans le Loiret (*Gargogilensis*, en 938) ; Saint-Jean-de-GARGUIER, dans les Bouches-du-Rhône : anciennes terres du "Féroce" (Dauzat et Rostaing, 1978, 311 et 317 ; Morlet, 1985, 94 ; Taverdet, 2001, 41 ; Delamarre, 2003, 175).

Les BOÏENS laissent une double trace dans la toponymie : majeure, avec la BOHÊME, où une branche importante du peuple était installée ; mineure, avec le petit *Pays de* BUCH, en Gironde, où un rameau des BOÏENS était venu s'établir (Kruta, 2000, 475-478 ; Nègre, 1990, 152). C'étaient vraisemblablement les "Frappeurs" ou les "Coupeurs", nom issu d'une racine **bhei-/*bhi-*, "couper", "frapper" (Pokorny, 1959, 117 ; Degavre, 1998, 100 ; Delamarre, 2003, 82). Le nom gaulois d'*Andecombogios* (ou *Andocombogius*) est attesté sur une stèle à Briona (Italie du Nord) et sur des monnaies ; on le retrouve surtout cité dans *La Guerre des Gaules* : ANDOCOMBOGIOS (dit aussi *Andocumborios*), présenté comme chef gaulois du pays des Rèmes (II/3) ; ce nom signifiait le "Grand-Frappeur" (Lejeune, 1988, 20 ; Colbert de Beaulieu et Fischer, 1998, 75-76 et 546 ; Kruta, 2000, 414 ; Delamarre, 2003, 45). Peut-être que COMMIOS, chef des Atrébates, également cité par César, se dénommait le "Frappeur" (**Com-bios*) (Delamarre, 2003, 75). D'autres hommes au nom de *Boius*, le "Frappeur", ont pu s'ancrer dans des appellations d'établissements (suffixées en *-acum*) : BOYER, dans la Loire (*Boiaci*, en 1388) ; BOYEUX, dans l'Ain (*Boyeu*, en 1299-1369) ; et une série de BOUY : BOUY-Luxembourg, dans l'Aube (*Boeium*, v. 1150) ; et BOUY-sur-Orvin, dans le même département (*Boi*, en 1152-1180) ; BOUY, dans le Cher, à Berry-BOUY (*Boiago*, en 990) ; BOUY, dans la Marne (*Boeium*, en 1116) ; BOUY, en Seine-et-Marne, à Soisy (*Boiacum*, en 1194) (Morlet, 1985, 39-40 ; Nègre, 1990, 209, 212, 216).

• *Combattants sanguinaires*

Le guerrier devait se montrer féroce et cruel.

Un gaulois **crodio-/*croudio-*, "dur", "cruel", "mauvais", a certainement existé à côté du vieil-irlandais *cruaid* attesté au sens de "dur", "rude", "cruel" (Vendryes, 1987, C-250, 251). Ce terme explique l'ancien français *croi*, "méchant", "mauvais". On le retrouvait dans les anciens parlers poitevin, bourguignon, lyonnais, dauphinois, provençal, auvergnat et limousin : type dialectal *croi*, "dur", "cruel", "méchant", "mauvais". Il demeure dans le catalan CROI, "dur", "cruel", et dans des dialectes modernes, essentiellement du Centre et du Centre-Est (carte dans Billy, 1995a, 104). Relevons, en Franche-Comté, CROILLE, "laid", "vilain", issu du patois CROUIO, "méchant", "vaurien", "mauvais" ; dans le Haut-Jura, CROUILLE, "de mauvaise apparence", "mauvais", "méchant" ; dans le Queyras, CROÏ, "mauvais", "dur", "rude" ; à Marseille, CROILLE, "arrogance", "culot", "effronterie" (d'autres sens ont pu se développer dans tous ces mots, que nous ne retenons pas ici). En Suisse romande, l'adjectif CROUILLE, pouvant signifier (entre autres) "mauvais", "vaurien", "canaille", "crapule", reste très employé (on entend par exemple : "Ces gens-là, il faut s'en méfier, ce sont souvent des *crouilles*") (von Wartburg, II, 1946, 1358 ; Colin, 1995, 116-117 ; Robez-Ferraris, 1995, 145 ; Thibault, 1997, 286-287).

Les sémantismes, bien sûr, se sont modifiés avec les siècles, et (comme bien souvent) affaiblis. Le gaulois **crodio-* était issu d'un indo-européen *kreu-*, "viande crue", "sang épais", "chair saignante", ce qui correspond au sens du moyen-irlandais *crú*, "sang répandu", et au gallois *crau*, également "sang répandu" (Pokorny, 1959, 621 ; Degavre, 1998, 174 ; Delamarre, 2003, 131). Le "cruel" était donc perçu jadis comme "celui qui fait couler le sang", voire "celui qui aime le sang". Ce sens fort pourrait se retrouver en Gaule dans un anthroponyme **Cru-meros*, "[Qui a la] Folie-du-Sang", que Xavier Delamarre pense être à l'origine du nom de CROSMIÈRES, localité de la Sarthe (de *Cromeriis*, v. 1090) (Delamarre, 2009, 77). Un autre nom d'homme gaulois, **Crodios*, aurait fait naître les appellations de CREIL, dans l'Oise (*Criolium*, en 636) ; CRIEL-sur-Mer, en Seine-Maritime (*Criolium*, en 1059) ; Saint-Germain-du-CRIOULT, dans le Calvados (*Crioil*, en 1198) ; CROUAY, dans le Calvados (*Croey*, en 1032) ; CROUY, dans l'Aisne (*Croiacus*, en 870) ; aussi dans la Seine-et-Marne (*Croyacum*, en 1226) ; et dans la Somme (*Croy*, en 1066) (Dauzat et Rostaing, 1978, 232 ; Morlet, 1985, 72-73 ; Nègre, 1990, 182 ; Mulon, 1997, 60 ; Billy, 2001b, 335) (on exclura cependant certains noms de lieux comme CRUAS, en Ardèche, et CRUÉJOULS, en Aveyron, qui peuvent avoir désigné plutôt des terres mauvaises, dures) (Dauzat et Rostaing, même réf., 232 ; Nègre, même réf., 188 ; Delamarre, 2003, 131, avec interprétation différente).

• *Combattants porteurs de mort*

ORGÉTORIX, chef gaulois du pays des Helvètes à l'époque de la Conquête (*GG*, I/2, 3, 4, 9, 26), se dénommait le "Roi-des-Tueurs" (d'Arbois de Jubainville, 1891, 72 ; Evans, 1967, 240 ; Delamarre, 2003, 244). Une glose latine atteste l'existence d'un gaulois *orge* ayant signifié "tue" ("*occide*") (Billy, 1993, 116). La racine verbale *org-*, "tuer", "détruire", "ravager" (faite peut-être à partir d'un ancien radical indo-européen **perg-*, "frapper"), est bien connue en irlandais ancien : *orgaid*, "il tue" ; *orcun*, "massacre" ; *orn* (< **orgno-*), "meurtre" ; *-oircnid*, "tueur". Un vieux-breton *orgiat* était aussi employé au sens de "frappeur", "tueur" (Vendryes, 1960, O-30 et 31 ; Fleuriot, 1964, 277 ; Delamarre, 2003, 244).

Repéré dans le nom d'ORGÉTORIX, le thème gaulois *org-*, "tuer", est présent dans d'autres anthroponymes de Gaule attestés par l'épigraphie ou les légendes monétaires : *Orcitirix*, *Orgetirix*, *Orgius*, *Orgotus*... (Duval, 1957, 353 ; Evans, 1967, 239-240 ; Billy, 1993, 116 ; Delamarre, 2007, 146). Il se retrouverait peut-être dans le nom de l'OGRE : ancienne figure de géant effrayant et tueur (Vendryes, 1928, 388 ; Villette, 1980, 328). Les linguistes avaient tenté de rattacher ce terme au nom des *Hongrois* (aux incursions dévastatrices) (encore dans Meyer-Lübke, 1935, 496) ; mais pour des problèmes de phonétique (la disparition de la nasale ne s'expliquant pas), la solution a dû être abandonnée (Vendryes, 1928, 387 ; Gougenheim, III, 1975, 14 ; Villette, 1980, 327-328). On a songé alors à relier le nom de l'OGRE au latin *Orcus* (dieu des morts), assez proche par le sens. Cependant, comme le souligne Joseph Vendryes, "la difficulté phonétique est plus grave encore" : *Orcus* aurait dû aboutir normalement en français à **orc* (comme *porcus* donnant *porc*) et non à *Ogre* (Vendryes, 1928, 388). L'abbé Villette pense qu'on peut réduire la difficulté en recourant à un gaulois **orgos* : **orgu[s]* aurait simplement abouti à **ogru[s]* par interversion des phonèmes [*r*]/[*g*] (comme dans *formage/fromage*) (Villette, 1980, 328). Le nom de l'OGRE se rencontre pour la première fois à la fin du XIIe siècle dans le *Perceval* de Chrétien de Troyes, avec le sens de "païen féroce" (Huet, 1908, 304 ; von Wartburg, VII, 1955, 394 ; Quemada, XII,

1986, 454). Dans *Lancelot*, ORGENS est le nom d'un souverain ravisseur ; dans *La Folie Tristan*, URGEN (ou URGAN) est un géant contre qui combat Tristan ; dans le *Conte de la Charrette*, le pays des OGRES désigne l'Enfer dont "nul ne retourne" (Flutre, 1962, 148 et 183 ; Vendryes, 1928, 388).

Il est possible que le même thème *org-*, en rapport avec l'idée de "tuer", ait généré anciennement des appellations de lieux : ORGAN, dans les Hautes-Pyrénées (**Organum* supposé) ; et ORGON, dans les Bouches-du-Rhône (*Orgono*, en 1114), site d'un ancien oppidum gaulois (Dauzat et Rostaing, 1978, 510 ; Sterckx, 1998, 115). On pouvait trouver à la base un anthroponyme antique (nom de guerrier) ; ou un nom commun gaulois **organon*, "meurtre", "massacre" (Delamarre, 2003, 437). Nous notons qu'à 10 km au sud de la localité d'ORGON (à Eyguières) a été découverte, sur une tablette de plomb, une inscription en langue gauloise portant l'anthroponyme *Orgitorikx* (Lejeune, 1985a, 35) : est-ce un hasard ?

Nous évoquerons plus loin le rite gaulois des têtes coupées, et le souvenir linguistique qu'il nous laisse peut-être.

2.3. Les corps d'armées et l'art du combat

2.3.1. Les chefs militaires et les combattants de la noblesse

Les anciens chefs militaires celtes étaient désignés traditionnellement par le terme de *brennos*. On a autrefois pensé que ce mot était un nom propre : les historiens nous rapportent en effet que le siège de Rome, mené par différentes tribus celtes vers 390 av. J.-C., fut conduit par un chef sénon BRENNUS. Mais cent ans plus tard (vers 280 av. J.-C.), on retrouve le même nom illustre mêlé à une nouvelle expédition guerrière des Celtes : un autre BRENNUS tente avec ses troupes de s'emparer de Delphes. S'agit-il d'une homonymie fortuite ? On doit plutôt penser que *brennos* (latinisé en *brennus*), s'il pouvait s'appliquer comme surnom à une personne, était un terme générique par lequel les Celtes désignaient à date ancienne leurs commandants d'armées. Le mythe du chef gaulois ayant été popularisé par l'idéologie politique au XIXe siècle (Simon, 1989), on emploiera alors volontiers le mot francisé de BRENN : "J'ai été nommé BRENN de ma tribu, qui est la tribu de Karnak", écrit Eugène Sue, confondant époque celtique et préceltique (Larousse, II, 1867, 1229). Les toponymistes ont pensé retrouver le nom de *Brennus*, fixé comme anthroponyme gaulois puis gallo-romain, dans l'appellation d'une vingtaine de communes de France. Citons parmi elles BERNAC, en Charente (*Brenaco*, en 1110), dans les Hautes-Pyrénées, dans le Tarn (*Bernacum*, en 1235, avec métathèse – courante – ayant fait passer *Bren-* à *Bern-*) ; BERNAY, en Charente-Maritime, dans l'Eure (*Brennaco*, en 690-691), dans la Sarthe (*Breniacum*, fin XIe siècle), dans la Seine-et-Marne (*Berniaco*, en 1088), dans la Somme (*Berniacum*, en 843) ; BERNY, dans l'Aisne (*Brennacum*, au VIe siècle), et dans la Somme ; BRENAC, dans l'Aude (*Bernacum*, en 870) ; BRENAS, dans l'Hérault (*Brenante*, en 806 ; *Brenatio*, en 1174) ; BRENAT, dans le Puy-de-Dôme (*Branacus*, en 912) ; BRENY, dans l'Aisne (*Birniaco*, en 1098), etc. (Dauzat et Rostaing, 1978, 54 ; Morlet, 1985, 41 ; Nègre, 1990, 164, 200-202, 218, 221 ; Chaurand et Lebègue, 2000, 48 et 57). Mais une part des toponymes concernés pourrait renvoyer plutôt à un thème en rapport avec l'humidité des sols (racine gauloise homonymique **bren-*, "boue", passée en roman) (von Wartburg, I, 1948, 489). Ainsi, peut-être, BERNAY-en-Brie, dans la Seine-et-Marne, implantée sur un site très humide (Taverdet, 1989, 4 ; Mulon, 1997, 71). Il est difficile de trancher avec certitude pour chaque cas.

Une autre appellation a pu désigner le "chef", le "commandant" (mais peut-être aussi celui qui "règne", qui "gouverne") : *vellauno-*. Le mot est formé de la racine verbale **veln-*, "diriger", "commander", à laquelle s'est adjoint un suffixe d'agent *-unos* ; il devait désigner étymologiquement "Celui-qui-exerce-le-commandement", "Celui-qui-assure-la-direction" (on compare avec le vieil-irlandais **follomon-*, "chef", "commandant" : *follaimnigid*, "il gouverne, commande") (Lambert, 2003, 172 ; Delamarre, 2003, 311). Deux noms de personnes formés sur ce thème sont restés célèbres. CASSIVELLAUNOS fut un roi celte de Grande-Bretagne, un des chefs de la résistance à César (*GG*, V/11, 18, 19, 21, 22). Dans la tradition, le roi celte était le commandant militaire suprême, garant de la victoire militaire ; il dirigeait la guerre, même si dans les temps anciens il ne prenait pas part aux combats. Pour la Gaule, nous connaissons VERCASSIVELLAUNUS, notable arverne, un des commandants de l'armée de secours dépêchée à Alésia (*GG*, VII/76, 83, 85, 88). Une place forte des Sénons tirait son appellation du même terme gaulois : *Vellaunodunum* (*GG*, VII/11, 14), sans doute la "Forteresse-du-Commandement" (Delamarre, 2003, 311). Nous pensons que son site correspond à celui de Château-LANDON, mais aussi que l'appellation antique explique le nom moderne, malgré l'éloignement apparent des formes médiévale et moderne (*Castrum Landonense*, en 1026) : il a pu se produire, par l'effacement de l'élément initial *Uel-*, une évolution **Laun(o)-don* > LANDON. Deux peuples ou peuplades de la Gaule affichaient également le terme *vellauno-* : les SÉGOVELLAUNES du pays de Valence, cités par Pline (*Histoire Naturelle*, III, 34), qui auraient été les "Chefs-de-la-Victoire" (mais l'ethnonyme ne paraît pas s'être inscrit dans un toponyme) ; et les CATALAUNES de Champagne (*civitas Catuellaunorum* ou *Catalaunorum*, dans la *Notitia Galliarum*), à l'origine de CHÂLONS-en-Champagne, qui se seraient dénommés les "Chefs-de-guerre" (Moreau, 1983, 68 et 235 ; Delamarre, 2003, 311).

Le gaulois *magalo-* aurait désigné un "prince", un "chef" (racine **mag-*, "grand" ; on connaît en vieil-irlandais *mal*, issu de **maglos*, "prince", "chef", "roi" : *mal na slog*, "chef des armées" ; et dans le vieux-breton des anthroponymes comme *Tigernomaglus*) (Pokorny, 1959, 709 ; Vendryes, 1960, M-13 ; Fleuriot, 1964, 250). MAGALOS était le nom d'un roi des Boïens de Cisalpine, au III[e] siècle av. J.-C. (Kruta, 2000, 715). L'appellatif resterait dans Villeneuve-lès-MAGUELONNE, Hérault (*Magalonensium*, v. 400), MAGALAS (*Magalas*, en 1065), même département ; et dans MOULONS, Charente-Maritime (ancienne **Magalonnum*) (Nègre, 1990, 125 et 164 ; Delamarre, 2003, 213).

Le nom de *brennus* nous a évoqué le chef gaulois sous un aspect uniquement militaire, exaltant dans la tradition guerrière de l'expansion celte la vaillance des conquérants. Mais dans les nations gauloises établies, le pouvoir militaire sera de plus en plus exercé par une élite aristocratique, les chefs de guerre se recrutant parmi les membres les plus puissants de la noblesse (riches propriétaires terriens, grands négociants, qui redevenaient en cas de conflit des chefs d'armées). Le terme celtique de *tigerno-* (reconnaissable dans le vieil-irlandais *tigern*, le vieux-gallois *tegyrned*, le vieux-breton *Tiarn*) a pu désigner ces nouveaux "seigneurs" (Vendryes, 1940 ; 1978, T-62 et 63 ; Whatmough, 1970, 729). On en retrouve l'appellation curieusement dans le nom de la ville de THIERS, dans le Puy-de-Dôme (Grégoire de Tours, au VI[e] siècle, désigne le lieu sous la forme *ad Thigernum castrum*), et peut-être dans l'appellation de THIERNU, localité de l'Aisne (*Ternuth*, en 1125, sur un modèle supposé **tigern-utum*) (Deroy et Mulon, 1992, 477 ; Nègre, 1990, 125 et 180 ; Malsy, 2001, 561-562).

Les guerriers d'élite étaient constitués des membres de la noblesse qui devaient pourvoir (jusqu'à la fin du IIe siècle av. J.-C.) à leur équipement militaire, et entretenir des servants d'armes les accompagnant au combat (Brunaux, 1995, 145-146). Le mot *donno-* (terme celtique, à comparer au vieil-irlandais *donn*, "noble", "élevé") désignait en gaulois un "noble". On le retrouve dans une série d'anthroponymes : *Donno, Donnus, Donnius, Matidonnus, Senodon[nus]*... (attestés par des inscriptions en Gaule), et dans le nom de DONNOTAURUS, chef gaulois du pays des Helviens à l'époque de la Conquête (*GG*, VII/65) (Evans, 1967, 194-195 ; Billy, 1993, 64, 104, 136 ; Vendryes, 1996, D-171 et 172 ; Delamarre, 2003, 147 ; 2007, 220). Il est aussi à l'origine de noms de lieux : DENEUILLE, dans l'Allier (*Denolium*, en 1351, sur un modèle **Donno-ialo-*) ; Châtel-de-NEUVRE, également dans l'Allier (*pagus Donobrensis*, à l'époque mérovingienne, sur un modèle **Donno-briga*) ; DENEUVRE, en Meurthe-et-Moselle (*Donobrii*, en 1120, sur le même modèle) ; DONNAY, dans le Calvados (*Donai*, v. 1000, sur un modèle **Donnacos*) (Nègre, 1990, 182, 168, 201 ; Delamarre, 2003, 147).

2.3.2. *Les champions*

A la guerre, les Gaulois ont développé un goût de l'exploit individuel : ils aimaient exalter les champions à la stature exceptionnelle. Anciennement et traditionnellement, l'affrontement contre l'ennemi était conçu moins comme un engagement collectif tactique que comme une suite de combats individuels dans lesquels le champion trouvait "l'occasion de prouver sa démesure" (Le Roux, 1965, 182 ; et Dumézil, 1942, 16-17) (bien sûr, cela est moins vrai pour les deux derniers siècles précédant la Conquête, où les armées se sont engagées plus collectivement, plus méthodiquement) (Brunaux et Lambot, 1987, 52) (alors "la tactique changea et le combat singulier devint bientôt obsolète. Le combat général constitua la norme des engagements") (Cunliffe, 2001, 113). Les écrivains antiques évoquent des duels provoqués par des champions gaulois, les plus fameux restant ceux contre Titus Manlius "Torquatus" et contre Marcus Valerius "Corvinnus". Indices de l'importance accordée à ces combattants solitaires, guerriers d'exploits, quatre termes gaulois qui désignaient le "champion", le "héros", le "lutteur", ont laissé des traces dans nos noms.

LUCTÉRIUS était un chef gaulois du pays des Cadurques, connu pour avoir cherché à soulever les Rutènes puis participé à la résistance d'*Uxellodunum* (*GG*, VIII/30, 32, 34, 35, 39). Son nom paraît avoir signifié le "lutteur" (Delamarre, 2003, 210). On suppose qu'un autre homme nommé *Lucterius* serait à l'origine de l'appellation de LUITRÉ, en Ille-et-Vilaine (Dauzat et Rostaing, 1978, 417 ; Nègre, 1990, 209).

L'Histoire nous a transmis les noms de CAVARINUS, roi des Sénons (*GG*, V/54, et VI/5) ; de CAVARILLOS, chef de l'infanterie éduenne, en 52 av. J.-C., fait prisonnier par les troupes de César lors de la bataille de Dijon (même réf., VII/67) ; et aussi du peuple gaulois des CAVARES, qui étaient installés le long du Rhône entre la Durance et le Tricastin (Kruta, 2000, 527). C'étaient les "Géants", les "Héros" (noms à rapprocher du vieil-irlandais *cuar*, "héros", "guerrier" ; du gallois *cawr* et cornique *caur*, "géant") (Evans, 1967, 331-332 ; Vendryes, 1987, C-262 et 263 ; Delamarre, 2003, 112). Les auteurs antiques décrivent les champions gaulois (et plus largement celtes) comme des hommes de très haute stature, presque des géants : pour une part, lieu commun littéraire des Grecs et des Romains (Sergent, 1988, 349) ; mais aussi vision celte du héros. Le champion opposé à Titus Manlius (au IVe siècle av. J.-C.) était ainsi un "Gaulois d'une taille extraordinaire" (Tite-Live, *Histoire Romaine*, VII, 7/9, trad. Bloch, 1968, 15). On se demandera – sans montrer aucune certitude – si le nom des *Andecaves*, resté dans ANGERS et l'ANJOU, ne serait pas à rapporter au même radical (**cavos* pouvant avoir existé à côté de *cavaros*), l'ethnonyme ayant alors désigné les "Grands-Héros" :

ande- a parfois joué en celtique le rôle d'un préfixe de sens intensif (Lambert, 2003, 99). Plusieurs anthroponymes gaulois *Cavaria*, *Cavarianus*, *Cavarillus*, *Cavarinus* sont attestés (Billy, 1993, 48 ; Delamarre, 2007, 62, 216) ; un nom d'homme **Cavarius* s'étant attaché à un domaine serait resté dans des noms de localités (avec suffixe toponymique *-acos*) : CAVEIRAC, dans le Gard (*Cavariaco*, en 893) ; CHAVÉRIA, dans le Jura ; et CHAVEYRIAT, dans l'Ain (*Cavariaco*, en 933-937) (Dauzat et Rostaing, 1978, 158 ; Taverdet, 1986a, 29 ; 1986c, 28 ; Nègre, 1990, 204 et 215).

Le gaulois *camulus* a pu désigner un "champion", un combattant "puissant" ; on relie le terme au vieil-irlandais *cumall*, "champion" (Vendryes, 1987, C-287 ; Flobert, 1995, 264 ; Delamarre, 2003, 101). Finn mac CUMALL nomme dans les anciennes légendes celtes insulaires le chef des Fianna, guerrier redoutable (Le Roux et Guyonvarc'h, 1986, 390). Un Mars CAMULUS est connu à Reims : surnom d'un dieu guerrier (Wuilleumier, 1963, 145). De nombreux anthroponymes gaulois se montrent formés sur le même thème valorisant (*Camulus*, *Camulius*, *Camulatus*, *Andecamulos*, etc.) (Billy, 1993, 11, 40-41 ; Delamarre, 2007, 215). On garde souvenir de CAMULOGÉNUS, "Celui-de-la-lignée-des-champions" (ou le "Fils-du-Dieu-champion" ?), chef chargé de la défense de Lutèce (*GG*, VII/57, 59, 62). Des dénommés *Camulius* pourraient être à l'origine des noms des localités de CHAMOUILLE, dans l'Aisne (*Camolia*, en 1151) ; CHAMOUILLAC, en Charente-Maritime ; CHAMOUILLEY, en Haute-Marne (*Chamolleium*, en 1148) (Dauzat et Rostaing, 1978, 169) ; *Camulus* expliquerait les appellations de CHAMBLAY, dans le Jura ; CHAMBLET, dans l'Allier ; CHAMBLEY, en Meurthe-et-Moselle (*Chambleis*, en 1208) ; et *Camulixus*, le nom de COMBLESSAC, en Ille-et-Vilaine (*Camliciago*, en 852) (Nègre, 1990, 201, 203, 206).

Dans une série de noms propres gaulois, on retrouve, enfin, l'élément *-latis*, "héros" (correspondant du vieil-irlandais *laith*, "héros", "guerrier") : ainsi *Andolatius* ("Grand-héros"), *Anextlatus* ("Héros-protecteur"), *Escengolatis* ("Héros-des-Guerriers"), *Segolatius* ("Héros-de-la-Victoire")... (Evans, 1967, 216 ; Billy, 1993, 12, 72, 134 ; Delamarre, 2003, 197). Un autre anthroponyme formé sur un composé à élément *-latis*, **Sentolatis*, ayant désigné le "Héros-du-Chemin[-de-la-Guerre]", pourrait avoir fait naître l'appellation de SATOLAS, localité de l'Isère (*Sentolatis*, en 830) (Delamarre, 2003, 271).

On était bien dans une société qui magnifiait le héros.

2.3.3. Les guerriers-serviteurs

Nous avons évoqué précédemment le petit peuple des CATUSLOGUES, établis le long de la vallée de la Bresle, dans l'actuelle Seine-Maritime. La seconde composante de leur nom : *-slogi* (thème celtique *sloug-*, "troupe", qu'on a retrouvée dans notre SLOGAN) aurait désigné originellement "l'ensemble de ceux qui servent un chef" (dans d'autres langues indo-européennes, le même thème montre une idée de service, d'assistance, d'aide : lituanien *slauga*, "fait de servir", vieux-slave *sluga*, "serviteur") (Vendryes, 1974, S-137 ; Plagne, 1995, 189).

Les nobles, on l'a souligné, entretenaient des hommes d'armes à leurs frais. La puissance se comptait pour eux au nombre des serviteurs qui les entouraient. Jules César, notant qu'en cas de conflit tous les "chevaliers" (*equites*) prennent part à la guerre, souligne : "Chacun d'eux, selon sa naissance et l'ampleur de ses ressources, a autour de lui un plus ou moins grand nombre d'ambacts et de clients. C'est le seul signe de crédit et de puissance qu'ils connaissent" (*GG2*, VI/15, 130). Polybe, un siècle auparavant, disait déjà des Celtes de Cisalpine : "Le soin de leur clientèle était leur plus grand souci parce que l'on paraît chez eux d'autant plus redoutable et puissant que l'on semble posséder

un plus grand nombre de serviteurs et de clients" (*Histoires*, II, 17, trad. dans Grenier, 1945, 180).

Le mot de VASSAL (*vassallus*, dans le latin médiéval du VIII[e] siècle) et son dérivé VALET ("petit vassal", **vassalittus*) sont issus du gaulois **vasso-*, "serviteur" (le terme est attesté dans les lois franques sous la forme *vassus*) (von Wartburg, XIV, 1961, 201-202 ; Whatmough, 1970, 914 et 475 ; Lambert, 2003, 203). **Vasso-* trouve des équivalents dans le vieil-irlandais *foss*, "serviteur" ; le vieux-gallois *gwasawl*, "servant" ; le moyen-gallois *gwas*, "jeune homme", "serviteur" ; le vieux-breton *-uuas/-guas*, "vassal", "serviteur", élément final de noms propres ; le breton *gwaz*, "homme", "serviteur" (Degavre, 1998, 431 ; Delamarre, 2003, 307-308). Tandis que les noms du *brennos* et du *tigerno-* se reliaient étymologiquement à l'idée de hauteur : indo-européen **brendh-*, "gonfler", celtique **tig-r-*, "extrémité", "pointe", "enflure" (Pokorny, 1959, 167 et 1016 ; Vendryes, 1940, 684), le *vasso-* gaulois était originellement celui "qui-se-tient-au-dessous" : le sou[s-]mis (celtique **vo-sto-*, à relier à la racine indo-européenne **upo-sth-o-*, "mettre sous") (Pokorny, 1959, 1106 ; Lambert, 2003, 203 ; Degavre, 1998, 431 ; Delamarre, 2003, 307).

Le Moyen Age connaissant à son tour un système social fondé sur des liens personnels de dépendance (entre l'homme libre et son roi, l'homme libre et son seigneur, avec pacte d'assistance), l'idée du *vasso-* gaulois va perdurer. D'où le nom du VASSAL (attesté à partir de 1080 : "homme lié à un seigneur", qu'il suit à la guerre, ou bien "homme vaillant") ; d'où aussi le nom du VAVASSEUR (1150, *vavassour* ; 1229, *vavasseur*, issu d'un bas-latin *vassus vassorum*, "vassal des vassaux" : petit VASSAL) ; et également le nom du VALET (v. 1138, *vallet* : "serviteur", jeune noble attaché comme page ou écuyer à un chevalier) (Rey, 1992, 2211, 2218 ; Quemada, XVI, 1994, 896-898, 938, 944). Ils feront naître à leur tour des noms propres comme VASSAL, VASSARD, VASSEUR, LEVASSEUR, LEVASSOR, etc. (Morlet, 1991, 952-953). L'idée de structures sociales conçues sur des liens spéciaux de dépendance, qu'on trouve à la base des différents mots évoqués, a des fondements remontant à l'époque gauloise et à son aristocratie guerrière. C'est bien à l'ancienne langue que cette famille doit son existence : les premiers VALETS ont été gaulois.

A l'intérieur de chaque troupe armée, le guerrier noble pouvait combattre presque isolément dans la cellule qu'il formait avec ses propres hommes d'armes. Des clients d'un rang plus important que les simples VALETS, bénéficiant d'un statut militaire particulier, étaient spécialement dénommés *ambactes*, terme cité par les auteurs anciens et employé entre autres par César ("quisque [...] plurimos circum se *ambactos* [...] habet" : en Gaule, chaque chevalier "a autour de lui un plus ou moins grand nombre d'AMBACTS") (*GG2*, VI/15, 130). Porteurs du TALEVAS et de la LANCE, gardes du corps, secondant leur chef dans la difficulté, guerroyant à ses côtés, ils agissaient dans la sphère immédiate du maître comme des "entoureurs" (Daubigney, 1979). C'était le sens même de leur nom (déjà glosé par Festus "circumactus" : "lingua gallica servus appellatur [...] *ambactus*, id est "circumactus" dicitur") (Sterckx, 1969, 731). Etymologiquement, le gaulois *ambactos* se montre formé du préfixe *ambi-*, "autour", "alentour", "des deux côtés", et d'un thème *-actos* ayant dû désigner celui qui agit : l'AMBACT était donc "Celui-qui-agit-autour" [de son maître], "Celui-qui-circule-alentour" (d'Arbois de Jubainville, 1894, 338-339 ; Delamarre, 2003, 40-41). On comparera avec le vieil-irlandais *immaig*, "envoyé", "serviteur" ; le gallois *amaeth*, "agriculteur" ; le vieux-breton *ambaith*, "agriculteur" (?), construits semblablement (Sterckx, 1969, 731 ; Degavre, 1998, 38 ; Delamarre, 2003, 40). La fraternité d'armes faisait des AMBACTS des compagnons de guerre, dévoués à leur chef, parfois jusqu'au sacrifice (Jules César

dit de certains entoureurs militaires : "Si leur chef périt de mort violente, ils partagent le même sort en même temps que lui") (*GG2*, III/22, 71).

La fortune de l'ancien mot gaulois *ambactos* va être tout à fait extraordinaire : transmis aux anciennes populations germaniques (chez qui dut se mettre en place un système voisin d'assistance), il créera les noms allemands AMT ("service", "fonction") et BEAMTER ("fonctionnaire", "employé d'un service public") (Hubert, 1952, 69), l'allemand transmettant à son tour le thème dans le flamand *ambacht*, "métier", "circonscription", et le finnois *ammati*, "métier". *Ambactos* était passé lui-même dans l'ancien français *ambassee*, *embasce*, *embasee*, au sens de "mission officielle auprès d'un haut personnage", "message officiel destiné à un haut personnage", d'où sera tiré l'anglais EMBASSY. Connu en ancien provençal (sous la forme *ambayssada*, "message"), le mot sera adopté dans l'italien AMBASCIATA, "mission diplomatique" (attesté au XIIIe siècle). Enfin le français le récupérera au XIVe siècle pour créer l'AMBASSADE et l'AMBASSADEUR (von Wartburg, I, 1948, 83 ; Sterckx, 1969 ; Imbs, II, 1973, 687 ; Delamarre, 2003, 40). Si le sens moderne est différent, l'idée ancienne de service est demeurée. L'AMBASSADEUR est l'envoyé personnel qui a tous pouvoirs pour agir selon le mandat de son dirigeant, comme l'AMBACT gaulois devait remplir toutes les missions de combat confiées par son maître. André Martinet souligne les "connotations favorables" qui sont restées attachées à tous ces termes, continuateurs du mot celtique (1986, 115) ; on y retrouve à chaque fois l'idée de dévouement et de fidélité qui formaient les qualités premières de l'AMBACT.

2.3.4. La charrerie

Jusqu'à la fin du IIe siècle av. J.-C., les guerriers de la noblesse utilisèrent à la guerre des véhicules légers à deux roues, conduits par leurs fidèles AMBACTS. Ces petits chars de combat étaient apparus dès l'époque ancienne de La Tène (Brunaux et Lambot, 1987, 116). Plus de 250 tombes gauloises dites "à char" ont été fouillées ou repérées par les archéologues en Champagne, datant de La Tène I (475 à 250 av. J.-C.) : on avait coutume d'enterrer les combattants nobles, en armes, sur leur char de combat (A. Duval, 1985, 10-14 ; 1989, 36 ; Chossenot et autres, 1985).

Ces petits véhicules de guerre n'avaient pas pour fonction principale de mener les guerriers sur le lieu du champ de bataille (ce à quoi ils servaient en Grèce à l'époque homérique). Conçus comme moyens offensifs, ils étaient appelés à jouer un rôle actif dans le combat pour harceler les troupes ennemies, pour rompre les rangs de leur infanterie (Kruta, 2000, 537 ; Deyber, 2009, 323-324).

Étant très utilisés, leurs types furent sans doute variés, ainsi que les appellations servant à les désigner. Elles se retrouvent dans la langue latine, l'objet comme le nom ayant été repris par les Romains (indice de la spécificité gauloise ancienne et des qualités techniques de ces engins).

Le *carpentum* (forme latinisée du gaulois **carbanton*) désignait un de ces petits chars, sans doute fabriqué avec des montants en osier, pour plus de légèreté et de vitesse (d'où son nom, issu d'un thème indo-européen signifiant "tresser", qui serait aussi à la base du latin *corbis*, "panier en osier") (voir dessin et photo de reconstitution dans A. Duval, 1989, 34-35). Le terme était de famille celtique, on en retrouve l'équivalence dans les langues sœurs : gallois *cerbyd*, "char", "voiture", "voiturette" ; vieux-breton *cerpit*, "véhicule" ; et surtout vieil-irlandais *carpat*, "char de guerre", terme couramment employé dans les récits épiques, où l'on voit des combats avec des engins de ce type (Pokorny, 1959, 948 ; Vendryes, 1987, C-40 et 41 ; Degavre, 1998, 138). Selon Tite-Live (*Histoire Romaine*, X, 30), mille de ces véhicules ("mille carpentorum") auraient

été utilisés par la coalition des Gallo-Samnites à la bataille de Sentinum, en 295 av. J.-C. Florus évoque en 121 av. J.-C., à la bataille de *Vindilium* (situé en Ardèche, près de Tournon), le roi des Arvernes Bituit qui combattit sur un semblable char recouvert de plaques d'argent ("argenteo carpento") (*Œuvres*, I, 37, trad. Jal, 1967, 86). Le souvenir du *carpentum* s'est gardé à la fois dans l'onomastique et dans le lexique : il expliquerait le nom de la ville de CARPENTRAS, dans le Vaucluse (*Carbantorate*, au I[er] siècle, l'"Etablissement-des-Chars") (Nègre, 1990, 196 ; Billy, 2011, 158) ; et il doit être aussi à l'origine du nom de la CHARPENTE, car, comme nous le verrons (dans l'étude des "Véhicules à roues", au chapitre II sur "Les Arts et Techniques" du tome II), la structure d'un tel char était constituée par une ossature de pièces de bois assemblées.

Attesté chez de nombreux auteurs antiques, le nom de l'*essedon/essedum* a été adapté à la langue française – mais de façon toute savante – en ESSÈDE ("char de guerre dont les Romains avaient emprunté l'usage aux Gaulois"), d'où l'ESSÉDAIRE ("soldat qui combattait monté sur un ESSÈDE") (Larousse, VII, 1870, 948). C'était étymologiquement la voiture "à siège" (**en-sed-on*) (Lambert, 2003, 206) : l'AMBACT pouvait s'y tenir assis pour diriger les chevaux, pendant que le guerrier expédiait depuis le véhicule JAVELOTS ou LANCE (voir maquette dans Cahen-Delhaye, 1985, 16 ; et dessin dans Haffner, 1985, 28-29, ou Brunaux et Lambot, 1987, 115). Des localités pourraient tirer leur nom du nom de l'*essedum* : ESSAY, ESSE, ESSIA... (se reporter dans le tome II, chapitre II/2, à l'étude des "Véhicules à roues"). Nous distinguerons la commune d'ESSOYES, dans l'Aube (*Yssoia*, en 1084), située dans la région de Champagne, particulièrement riche en tombes à char de l'époque gauloise (Taverdet, 1986b, 18).

D'autres appellations ont sans doute servi. La *reda* (qu'on retrouve dans le nom des *Redones* demeurés dans RENNES) a peut-être nommé anciennement un véhicule de combat à deux roues (mais elle s'est surtout fait connaître comme une voiture à quatre roues : les véhicules gaulois ont pu montrer différentes versions sous une même appellation) (Le Roux, 1956b, 377).

Ces chars légers de combat devaient être tirés par des petits chevaux de trait, en gaulois *mandus*. *Mandu-essedum*, le "Char-au-Poney", expliquerait le nom de la localité de MANCETTER en Grande-Bretagne, non loin de Birmingham (Delamarre, 2003, 215). On va voir que l'appellation du petit cheval pourrait se retrouver également dans des noms de peuples gaulois.

2.3.5. La cavalerie

Les anciens Celtes avaient installé leur domination par les armes mais aussi par leurs montures. L'abandon des chars de guerre (pour des raisons de souplesse de mouvements et de rapidité de combat) allait renforcer le développement de la cavalerie traditionnelle. Les chiffres des historiens l'attestent : 15 000 cavaliers seront mobilisés par Vercingétorix en 52 av. J.-C. (*GG*, VII/64). Mais les mots aussi nous le donnent à voir.

Une série de noms servaient à désigner les chevaux dans la langue gauloise : *caballos*, *cassica*, *epo-*, *mandu-*, *marca*, *veredus* (Loth, 1925a). La multiplicité des appellations montre à l'évidence l'importance que cet animal avait prise en Gaule. César parle des "chevaux, qui sont la grande passion des Gaulois" (*GG1*, IV/2, t. 1, 98). Cependant les appellations différentes doivent renvoyer à des types d'animaux et à des usages différents, et tous ne concernaient pas la guerre. *Cassica* désignait ainsi une "jument" (l'appellatif serait à l'origine du nom de lieu LE CHASSIS, à Neuvy-en-Sullias, dans le Loiret) (Soyer, 1920). Le bas-latin *caballus* (qui supplantera le latin classique *equus*)

paraît provenir d'un terme gaulois **caballos* (les anthroponymes *Caballos* et *Rocabalus*, "Grand-Cheval", étant attestés en Gaule) (Schmidt, 1957, 261 ; Billy, 1993, 38) ; il fera naître notre nom français de CHEVAL (Gougenheim, I, 1962, 70 ; Schmidt, 1967, 161 ; Ernout et Meillet, 1985, 80 ; Hamon, 1992, 11 ; Rey, 1992, 407 ; Flobert, 1994, 204 ; Delamarre, 2003, 96). Mais **caballos* désignait sans doute plus un animal de trait qu'un cheval de monte : le terme *capall*, correspondant vieil-irlandais du nom gaulois, a le sens de "cheval de trait" ; et le latin *caballus* montre également cette signification au IIe siècle av. J.-C. (chez Lucilius, *Satires*, III, 78) (Vendryes, 1987, C-33 ; Flutre, 1957, 315).

Le gaulois *mandu-* nommait spécialement un petit cheval (le latin *mannus*, attesté au sens de "poney", "petit cheval de trait", ayant sans doute été emprunté au mot gaulois) (Delamarre, 2003, 215). Les analyses des "archéozoologues" (spécialistes de l'étude archéologique des restes animaux) ont établi que les montures gauloises – sauf celles qui faisaient l'objet d'importations –, si elles étaient robustes et bien charpentées, avaient une taille très modeste : environ 130 cm au garrot (contre 1,70 m actuellement) (Méniel, 1987, 34-37 ; Arbogast et autres, 1987, 33). Ce n'était pas forcément un inconvénient : monter et descendre de cheval se faisait plus facilement ; la célérité, la mobilité s'en trouvaient augmentées, avantage important dans un affrontement (Brun, 2001, 61). Le terme *mandu-* a bien été lié à une utilisation guerrière : nous avons rencontré le nom propre CATUMANDOS (roi gaulois de la fin du IVe siècle av. J.-C., selon Justin) (Kruta, 2000, 526) : il était dénommé le "Cheval-du-Combat". Les MANDUBIENS, peuplade du centre-est de la Gaule, célèbre pour leur place-forte d'*Alesia*, et aussi les VIROMANDUENS, établis dans la haute vallée de la Somme, qui ont laissé leur nom au VERMANDOIS et à VERMAND, en auraient tiré leur appellation : marque, sans doute, de la "prééminence des cavaliers" dans les sociétés celtiques (Gruel, 1989, 90). Les *Mandu-bii* pourraient avoir été "Ceux-qui-sont-vif-à-Cheval", si l'élément *-bii* provient du celtique **biio-*, "actif", "vif" (racine **gwi-*, "vivre", qu'on retrouve, entre autres, dans l'ancien irlandais *beo*, "vivant", et *beodae*, "actif", "vif", "vivant", "alerte") (Pokorny, 1959, 468 ; Vendryes, 1981, B-37 ; Degavre, 1998, 92 ; Lambert, 2003, 16). Les *Viro-mandui* se seraient dénommés les "Hommes-Chevaux" (même réf., 215) : ceux qui ne font qu'un avec leur monture. Tout un ensemble de monnaies gauloises armoricaines représentent un cheval à tête humaine ("androcéphale") (P.-M. Duval, 1987, 38-40, 44-46, 66, 68, avec représ. ; Gruel, 1989, 90, 93). Ce thème sacralisé est très ancré chez les Celtes, et très ancien : la statuette de bronze du couvercle de la cruche à vin de Reinheim, représentant un petit cheval à tête d'homme barbu, remonte au Ve siècle av. J.-C. (Moscati, 1991, 500, 502-503, avec phot.). Il peut donc être à l'origine d'ethnonymes (on renoncera à expliquer ces noms de peuples par un gaulois *mant-*, "chemin", car *-t-* ne devrait pas en principe avoir évolué en *-d-* à l'époque antique).

Marca était, selon Pausanias, un autre "nom du cheval chez les Celtes" (Delamarre, 2003, 217). On avait sans doute aussi affaire à une monture utilisée pour la guerre : le même auteur évoque la *trimarcisia*, "groupement de trois cavaliers" chez les Galates, formé d'un guerrier noble entouré de deux serviteurs prêts à le soutenir ou à le remplacer dans le combat (Dottin, 1915, 67 et 262 ; Delamarre, même réf.). Le terme est de famille celtique : on connaît un vieil-irlandais *marc*, "cheval" ; un moyen-cornique, un gallois, un moyen-breton *march* (breton moderne *marc'h*), "cheval" (Vendryes, 1960, M-19 et 20 ; Plonéis, 1993, 129-132). Sur l'ancien territoire gaulois, en Rhénanie, on trouvait le toponyme *Marcodurum* (l'"Etablissement-aux-Chevaux"), devenu DÜREN, et le toponyme *Marcomagus* (le "Marché-aux-Chevaux"), aujourd'hui MARMAGEN (Delamarre, 2003, 217).

Les Gaulois employaient aussi le mot de **voredos* pour désigner le cheval (dont le gallois *gowydd* est l'équivalent insulaire). C'était littéralement un "coursier", le radical *red-* signifiant en langue celtique "courir", "aller à cheval". De là naîtra l'allemand REITEN, "aller à cheval", "chevaucher", et aussi BEREITEN, "parcourir à cheval" : on sait que le vocabulaire des Germains a été influencé – comme leur civilisation – par leurs voisins celtes (Le Roux, 1956b). **Voredos* va être repris par les Romains pour désigner un cheval de poste (ou de chasse), dès le Ier siècle (forme latine *veredus*) (Ernout et Meillet, 1985, 723). Le même *veredus* associé à un préfixe grec *para-*, "à côté", "auprès de", nommera un cheval de renfort, puis un cheval de poste (le mot est attesté dans le latin de basse époque). De là viennent l'allemand PFERD, "cheval", mais aussi le français PALEFROI : au Moyen Age, cheval de voyage, qu'on échangeait avant de combattre contre un destrier, donc cheval de renfort (Le Roux, 1956b, 369-372 ; Gougenheim, I, 1962, 71 ; Lambert, 2003, 200).

Le nom gaulois le plus courant du cheval de combat fut sans conteste *epo-*. En témoignent de nombreux anthroponymes gaulois et gallo-romains, connus par les inscriptions et les légendes monétaires : *Epos*, *Epasus*, *Epato*, *Epenos*, *Eppius*, *Epillus*, *Epponus*, *Epomeduos*, etc. (d'Arbois de Jubainville, 1891, 106-144 ; Schmidt, 1957, 208-210 ; Evans, 1967, 88-92 et 197-200 ; Billy, 1993, 71-72 ; Colbert de Beaulieu et Fischer, 1998, 552 ; Delamarre, 2007, 96-97, 221). Les chevaux étaient l'apanage des puissants et de leurs hommes d'armes. "Les Celtes [...] sont très forts pour combattre à cheval, et ils ont la prétention d'exceller sur ce point", souligne Plutarque (*Vies Parallèles*, *Marcellus*, VI, autre trad. dans Cougny, II, 1993, 59). A l'époque gallo-romaine, bien des cavaliers gaulois seront engagés dans les armées impériales ; ils maintiendront par leur agilité et leur vaillance la réputation des écuyers celtes anciens. Strabon écrit (soixante ans après la guerre des Gaules) : "Les Gaulois n'en sont pas moins tous naturellement doués pour le combat, et [...] la meilleure cavalerie de l'armée romaine se recrute chez eux" (Strabon, IV, 4, 2, trad. Deyber, 1986, 331). Cette fierté d'appartenir à une élite militaire s'est affichée dans les noms. Plusieurs personnages passés dans l'Histoire peuvent être cités : ATÉPOMAROS (le "Très-grand-Cavalier"), chef gaulois ayant participé au siège de Rome, selon Plutarque (Cougny, II, 1993, 188-189) ; et un autre ATÉPOMAROS, personnage légendaire cofondateur de *Lugdunum*/Lyon ; ÉPASNACTUS (sens du nom, à radical *ep-*, inconnu), grand noble de l'Etat des Arvernes (*GG*, VIII/44) ; ÉPORÉDORIX (le "Roi-des-Cavaliers"), chef éduen, qui dirigea la guerre contre les Séquanes (*GG*, VII/67) ; aussi ÉPORÉDORIX, autre chef éduen, un des commandants de l'armée de secours expédiée à Alésia (*GG*, VII/38-40, 54-55, 63-64, 76) (Kruta, 2000, 438, 603-604 ; Delamarre, 2003, 163-164).

Le sens du thème gaulois *epo-redo-*, "conducteur de cheval", "cavalier", qu'on retrouve dans le nom d'ÉPORÉDORIX, est confirmé par la glose de Pline "*Eporedias* Galli « bonos equorum domitores » vocant" (*Histoire Naturelle*, III, 21, 123) : "Les Gaulois nomment *eporediae* les « bons dresseurs de chevaux »" (Dottin, 1915, 66 ; Delamarre, 2003, 164). On reconnaît ce thème à l'origine du nom d'*Eporedia*, établissement au débouché du Val d'Aoste, fondé en 100 av. J.-C., sur un ancien territoire des Gaulois cisalpins (tribu des Salasses) ; c'était sans doute la "Localité-des-Gens-de-Chevaux" : lieu d'une garnison, mais aussi étape de marché sur les axes de circulation (Chevallier, 1983, 101 ; Kruta, 2000, 603 et 805-806) : aujourd'hui ville d'IVRÉE (en italien *Ivrea*), qu'on trouve à une cinquantaine de kilomètres de Turin (Queirazza et autres, 1990, 335).

Nous verrons dans le tome II que le gaulois *epo-* paraît être à l'origine de nombreux toponymes (plus d'une soixantaine) en rapport avec les chevaux gaulois : APPENAI,

APPEUGNY, APPILLY, AMPILLY, AMPOIGNÉ, APPOIGNY, APPONAY, ÉPAGNE, ÉPANNES, ÉPAGNY, ÉPEUGNY, EPFIG, ÉPOIGNY, ÉPY, HIPSHEIM, MANDEURE, UPAIX, VÉZAPONIN... Sa trace s'est donc conservée dans le français, à la mesure de l'importance que les équidés avaient en Gaule. Cependant, le thème guerrier ancien (qui s'est cristallisé avec son sens martial dans des anthroponymes de chefs gaulois) se montre ici totalement pacifié : ce ne sont plus des noms guerriers mais des noms "routiers" de la vie civile, liés à la circulation des chevaux et des voitures à chevaux, auxquels on a affaire (se reporter, dans le tome II, au chapitre 3, partie 3.5.1., "Toponymes à formes *ep-*").

2.3.6. Les fantassins

Malgré les qualités attestées de leurs monteurs de chevaux, les peuples gaulois ne pourront arracher la victoire contre César. La stratégie de combat, la coordination de multiples groupes indépendants firent trop défaut. Il est sûr, aussi, que la valeur des troupes de simples fantassins n'eut rien de comparable à celles de la cavalerie et de la charrerie ancienne (Strabon note bien que les Gaulois "valent mieux comme cavaliers que comme fantassins") (*Géographie*, IV, 4, 2, trad. Cougny, I, 1986, 69).

On trouve, certes, quelques appellations élogieuses concernant les combattants à pied. Ce ne sont pas ces "fantassins aux pas pesants, aux pieds boueux" évoqués par Apollinaire (Robert, 1977, 758) ; mais des champions, des héros qu'on voit s'avancer seuls vers l'adversaire, en combat singulier. Nous avons dit plus haut que l'anthroponyme **Sentolatis* avait sans doute désigné le "Héros-du-chemin[-de-la-guerre]", d'où le nom de SATOLAS, commune de l'Isère (*Sentolatis*, en 830). Appellation certainement laudative et figurée, évoquant une avancée glorieuse.

L'idée de combat se montre liée à la notion de marche dans d'autres anthroponymes, qui se rapprochent de la réalité guerrière des combattants à pied.

Le nom de VERCINGÉTORIX, le "Grand-Chef-des-Guerriers", mais aussi celui de CINGÉTORIX, chef trévire à l'époque de la Conquête (*GG*, V/3, 4, 56, 57 ; VI/8), gardent en eux l'appellation générique des fantassins gaulois : *cingeto-* (à comparer à l'irlandais ancien *cing*, "guerrier", "héros") (d'Arbois de Jubainville, 1891, 41-49 ; Schmidt, 1957, 171-172 ; Evans, 1967, 177-179 ; Vendryes, 1987, C-102 ; Delamarre, 2003, 116). On trouve à la base le radical *cing-*, "aller", "avancer", "marcher à pas comptés" (en irlandais ancien, *cingid* signifie "il marche", "il avance") (Evans, 1967, 177 ; Vendryes, 1987, C-102 et 103). Nous reconnaissons le même thème dans la notation *sonnocingos* du Calendrier de Coligny, désignant la "marche du soleil" (Duval et Pinault, 1986, 426). Le guerrier était donc perçu comme celui qui marche droit en avant sur l'ennemi (la LANCE à la main) : c'était l'assaillant.

A côté des noms propres simples *Cinge*, *Cinges*, attestés par l'épigraphie, sont également connus (formés sur le même radical *cing-*) les anthroponymes *Excingus*, *Excingillus*, *Escengolatis*, *Excingomarus*, *Excingorix* ; ils surnommaient "Celui-qui-part-pour-attaquer" (Schmidt, 1957, 212 ; Evans, 1967, 177 ; Delamarre, 2003, 49). Ce nom d'homme fut assez fréquent dans les Alpes (Prieur, 1968, 164 ; Barruol, 1975, 332) ; le même thème, comme appellatif, a dû donner naissance au toponyme *Excingomagus*/ *Scingomagus* (cité dans la *Géographie* de Strabon, IV, 1, 3), qui semble avoir désigné le "Marché-des-Guerriers" (Prieur, 1968, 60). La localité était implantée, selon les auteurs antiques, en haute Doire, près de la limite entre la Gaule et l'Italie ; on pouvait y trouver une garnison de soldats protégeant la frontière. Le nom antique est à l'origine de l'appellation d'EXILLES, localité du Piémont (*Exillas*, en 1050 ?-1061), à 6 km à vol d'oiseau de la frontière franco-italienne, entre Oulx et Suse (à une quarantaine de km au

nord-est de Briançon) (d'Arbois de Jubainville, 1891, 45-46 ; Evans, 1967, 178 ; Prieur, 1968, 97 et 105 ; Barruol, 1975, 331-332 et 340).

L'étude des "Différents corps d'armées" nous a montré qu'une des appellations gauloises de la "troupe", **drungos*, était passée dans le latin *drungus*, bataillon de la milice au Bas-Empire, traduit dans le français DRONGE. Le terme **drungos* avait le sens originel de groupe de "fantassins" : on compare au vieil-irlandais *dringid*, "il marche". A nouveau se montre ainsi le "lien entre l'idée de "marche" et celle de troupe, [de] guerrier" (Fleuriot, 1964, 152).

Ces fantassins, aux approches de la Conquête, étaient sans doute souvent une piétaille assez mal formée, assez mal entraînée, et inégalement équipée. Leur engagement dans la bataille ne devait pas être toujours d'une grande efficacité. Les termes liés dans le composé VERCINGÉTORIX marquent que le petit peuple constituant l'infanterie de base se trouvait pris en nombre par les grands dans des liens de dépendance. Mais il n'avait pas la qualité ni le statut des AMBACTS ou même des VALETS de guerre de jadis ("La cavalerie gauloise, constituée de membres de la noblesse, représentait le fer de lance de cette armée. En revanche, l'infanterie était formée de paysans, clients de la noblesse, levés pour les besoins de la campagne. Quel que soit leur courage, leur valeur militaire était médiocre", souligne Michel Reddé) (1996, 45). Des enrôlements massifs avaient dû être pratiqués à la fin du IIe siècle et au début du Ier siècle, en raison des incursions répétées d'armées étrangères. Les anciens serviteurs étaient devenus des "guerriers à part entière" (Brunaux, 1995, 146) ; les fantassins de base se recrutaient à présent sans discernement. C'étaient assez souvent de simples travailleurs des campagnes (sans aucune expérience militaire) qui quittaient les champs pour guerroyer et y retournaient dès la fin de l'engagement guerrier (Goudineau, 1990, 269). C'étaient aussi des gens très démunis, et parfois vils. César prétend que la troupe enrôlée dans les campagnes environnantes par VERCINGÉTORIX pour lever la révolte contre les sénateurs de Gergovie était composée "des gens dénués de tout et perdus de crimes" (*GG2*, VII/4, 145). Hirtius affirme de son côté que Drappès, le chef sénon, "au début de la révolte de la Gaule, avait rassemblé une foule d'hommes perdus [...], d'exilés pris dans tous les états, de brigands" (*GG2*, VIII/30, 208). Bien sûr, le discours vise par la propagande à noircir l'ennemi de Rome. Mais n'a-t-il pas, quand même, par-delà l'exagération, un certain fond de vérité ? *Trougo-*, dans le langage des Gaulois, devait signifier "malheureux", "misérable". On retrouve ce thème dans des noms celtiques de personnes (Evans, 1967, 382 ; Delamarre, 2003, 303 ; 2007, 185) ; il peut être mis en relation avec le vieil-irlandais *truag*, "malheureux", "misérable", "triste" ; le moyen-gallois et le moyen-breton *tru*, "malheureux", "pitoyable" (Fleuriot, 1964, 324 ; Vendryes, 1978, T-153 et 154 ; Delamarre, 2003, 303). La forme gauloise **truganto-*, "mendiant", "gueux", "homme de rien", devrait expliquer notre français TRUAND (ancien français *truant*, "homme de rien") (von Wartburg, XIII/2, 1967, 331-332 ; Lambert, 2003, 202 ; Quemada, XVI, 1994, 708). On voit par quelle logique l'évolution de sens (latente dès l'origine) a pu se faire : le miséreux devient parfois par la force des choses un misérable, un homme voué à un mauvais destin.

Les mots nous ont souvent montré des points forts de la Gaule guerrière. Mais on est frappé par l'absence quasi totale de termes majeurs qui auraient concerné l'organisation de l'infanterie (qu'il s'agisse de noms passés dans notre langue, transmis au latin, ou seulement cités par les auteurs anciens) : la carence des mots paraît trahir la carence d'organisation des forces militaires. Particulièrement révélatrice semble le vide complet de noms indiquant une quelconque hiérarchie guerrière (au contraire du vocabulaire

romain très développé en ce domaine : une quinzaine de désignations de grades intermédiaires existaient entre le soldat de base et le centurion, qui ont laissé des traces affirmées dans la langue latine). La structuration, l'encadrement des troupes gauloises ordinaires d'infanterie étaient manifestement insuffisants. Elles montraient leur utilité en cas de conflits entre Etats, et pouvaient utilement mener une guerre d'escarmouches, s'aidant des pièges offerts par la nature. Mais elles étaient insuffisamment préparées pour affronter dans de grandes batailles de plaine des armées solidement organisées et soudées. La supériorité numérique n'y fera rien : "Face aux quasi-"professionnels" de l'armée romaine, les troupes gauloises partaient avec un lourd handicap" ; "Quelles que fussent leur vaillance et leurs qualités physiques, ces fantassins sans entraînement périodique ne pouvaient rivaliser avec une armée régulière" (Goudineau, 1990, 262 et 270).

2.3.7. Les convois militaires

Les Gaulois avaient l'habitude d'utiliser à la guerre toutes sortes de chariots, pour l'acheminement des bagages de l'armée, le ravitaillement, le convoyage du butin, parfois le transport des hommes (Deyber, 2009, 388). Hirtius, commentant la campagne militaire contre les Bellovaques de 51 av. J.-C., où les ennemis avaient utilisé en nombre des voitures de transport, souligne ce fait : "Les Gaulois, même dans les moindres expéditions, traînent toujours après eux une foule de chariots" (*GG2*, VIII/14, 200). Les mots nous confirment ces faits.

Nous avons vu que certains noms gaulois de véhicules lourds (à quatre roues) ont été semblables à des appellations de chars de guerre (à deux roues), une production ayant pu se décliner dans toute une série de modèles. Le *carpentum*, qu'on a décrit comme un char de combat, a désigné aussi une voiture à quatre roues : munie d'une plus grosse CHARPENTE (encore pourvue de montants en osier ?). Tite-Live évoque à la bataille de Crémone (en 200 av. J.-C.) "plus de deux cents chariots gaulois bondés de butin", que les Romains prirent à l'ennemi ("carpentis gallicis [...] plus ducentis") (*Histoire Romaine*, XXXI, 21, trad. Hus, 1990, 28).

La *reda*, peut-être anciennement petit véhicule de combat, est surtout connue comme une solide voiture de voyage à quatre roues, utilisée parfois dans les campagnes militaires. Ambiorix, chef des Eburons, fut surpris par les Romains dans son lieu de résidence, en 53 av. J.-C., et dut partir précipitamment à cheval ; il perdit dans sa fuite la totalité de son attirail militaire, et en particulier ses *redae* et ses chevaux (*GG*, VI/30). Ce type de véhicule put servir dans les longues expéditions militaires pour le transport des bagages et des populations non combattantes (femmes, enfants, personnes âgées). Les RÉDONS, peuple dont RENNES garde souvenir, en tireraient peut-être leur nom : ils auraient été les "Gens-aux-Chars" (Lambert, 2003, 34 et 44 ; 1997, 399), "Ceux-qui-se-déplacent-avec-des-Chars-de-voyage" : instrument des campagnes armées, et aussi des migrations (nous l'avons vu au ch. I).

Un autre véhicule à quatre roues, d'allure plus robuste, fut couramment utilisé pour les mêmes services : le **carros*, gaulois latinisé *carrus*, terme d'origine celtique (trouvant des correspondants dans les autres langues celtiques) (Fleuriot, 1964, 97 ; Vendryes, 1987, C-41 et 42 ; Delamarre, 2003, 107-108). Il est à l'origine de nos mots de CHAR, CHARIOT et autres CHARROIS (Bloch et von Wartburg, 1975, 122). Alfred Ernout et Antoine Meillet, à l'article *carrus*, soulignent que "les Romains, peuple sédentaire de propriétaires cultivant leur terre, n'avaient pas les grands chars à quatre roues où les groupes de conquérants gaulois transportaient leurs bagages et qui, la nuit, leur servaient à entourer leur camp" (1985, 102). Effectivement, les Helvètes, quittant leurs terres pour

émigrer vers le sud-ouest de la Gaule, étaient pourvus de tels *carri*, qu'ils avaient achetés en quantité (*GG*, I/3, 6, 24, 26) ; on devait en compter plusieurs milliers (César avance le nombre de 263 000 Helvètes quittant leur territoire, soit avec les peuplades alliées un total de 368 000 individus) (*GG*, I/29). Les émigrants se serviront à l'occasion de leurs véhicules comme d'instruments de combat : formant une barricade de CHARIOTS (*vallo carros*) pour contrecarrer une attaque romaine, et lançant depuis cet abri leurs javelots (on pense à certaines images de westerns !) (*GG*, I/26).

Indispensables pour les migrations, on se doute que ces convois militaires, longues cohortes de CHARIOTS, gêneront en cas d'engagement armé les troupes d'infanterie et la cavalerie. Elles alourdiront la marche des troupes et provoqueront les attaques ennemies (Deyber, 2009, 390-391). Ainsi, en 51 av. J.-C., douze mille hommes de l'armée du chef gaulois Dumnacus se feront massacrer, "s'embarrassant dans la colonne des bagages" (*GG2*, VIII/29, 207).

3 - L'ISSUE DU COMBAT

3.1. La défaite

Le combat ayant été placé par les guerriers sous le signe des dieux, son issue dépendait pour eux de la volonté de ces dieux : le sort de la bataille ou de la guerre était regardé comme un jugement souverain de la divinité.

3.1.1. La mort

Le soldat ne redoutait pas le trépas dans le combat (ce que les auteurs antiques soulignent) : il offrait sa vie aux dieux et à la nation. La mort par les armes était glorieuse. C'était "« la belle mort », celle que l'on recherche frénétiquement, au risque ou au mépris de la défaite. Elle n'a[vait] évidemment rien de malheureux parce qu'elle [était] l'accès à l'éden des héros" (Brunaux et Lambot, 1987, 46).

Un gaulois **marvo-* devait nommer la "mort". On le restitue d'après le vieil-irlandais *marb*, "mort" ; le gallois *marw*, et composé *marwnad*, "chant funèbre" ; le cornique *marow* ; le moyen-breton *maru/marf*, et le breton *maro*, "mort" (Henry, 1900, 196 ; Vendryes, 1960, M-19). Ce terme gaulois a donné naissance à des termes dialectaux, qu'on trouve essentiellement dans la moitié sud de la France (voir carte dans Billy, 1995a, 172), et également en Suisse. Mais la signification originelle se montre changée : du sens de "mort" on est passé à celui d'"engourdissement par le froid". Victor Hugo évoque, parmi les soldats de l'Empereur appelés à la mort, les "clairons à leur poste gelés,/ Restés debout, en selle et muets, blancs de givre,/ Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre" ("L'Expiation", *Les Châtiments*, rééd., 1972, 204) : la mort est associée à l'idée de rigidité et de glaciation (de même façon, le français *transir* a le sens ancien de "passer de vie à trépas") (Bloch et von Wartburg, 1975, 645). Citons, issus de **marvo-*, MARFLE, "dormir en hiver (en parlant des marmottes)" ; MARFEL, "raide", "transi de froid" (patois valaisan) ; AMARV et MARV, "transi de froid", mots qu'on rencontre en Suisse. En France, on trouve MARFE, "engourdi par le froid" (Centre) (on dira : "Ce matin, j'ai les mains MARFES") ; MARFI(E), "engourdissement des mains" (Limousin) ; MARFIÉ, "qui a l'onglée" (Auvergne) ; MARFI, "pâleur causée par le froid" ou "engourdissement des membres" (Cantal) ; aussi MALFRÉ, "onglée" (Corrèze) ; MARFIO, "anthrax" (Périgord) ; MALFIE, "qui a froid aux mains" (Gascogne) ; MOURPHI, "se faner", "se flétrir" (Provence) etc. (Jud, 1920, 465-468 ;

von Wartburg, VI/1, 1969, 423). Ajoutons qu'on trouve aussi des ruisseaux intermittents, souterrains, qui ont tiré leur nom de l'ancien thème gaulois : dans l'Aube, la MARVE et les MARVOTTES, "sources temporaires qui affluent à la Marne" (Lebel, 1956, 49 ; et von Wartburg, même réf.). La nature a repris ses droits : on est bien loin de la mort des guerriers gaulois !

3.1.2. L'état de prisonnier

Si la mort au combat pouvait être jugée glorieuse, et représenter une fin enviée, la capture était par contre la pire peine rencontrée : "La mort [...] [était] délivrance, elle évit[ait] les deux pires calamités qui puissent arriver au guerrier, la perte de sa liberté ou d'une partie de ses capacités physiques" (Brunaux et Lambot, 1987, 46).

Le soldat gaulois craignait d'être réduit par la défaite à la captivité et à l'esclavage. Le français CHÉTIF ne peut être normalement expliqué par le seul latin *captivus*. La transformation du groupe */pt/* à */ct/* ne trouve pas d'explication sans une action du substrat gaulois (Lambert, 2003, 49). Il a donc dû se produire un croisement entre le latin *captivus* et un mot gaulois **cactos* désignant le "prisonnier de guerre" (déduit de l'ancien irlandais *cacht*, "esclave" ; *cacht*, "servitude", "prison" ; *cachtaid*, "il fait prisonnier", "il soumet" ; du gallois *caeth*, "esclave" ; du moyen-cornique *caid*, "prisonnier" ; et du breton *kaez*, "esclave", "captif", "malheureux") (Henry, 1900, 57 ; von Wartburg, II/1, 1949, 332 ; Vendryes, 1987, C-3). Sans doute la réalité redoutée de l'esclavage était-elle si présente à l'esprit des populations gauloises que leur mot s'incrusta dans le terme latin et le transforma.

CHÉTIF (écrit d'abord *chaitif*) aura jusqu'au XV[e] siècle la signification de "prisonnier" (*captif*, d'origine savante, le suppléera alors dans cette acception) (Bloch et von Wartburg, 1975, 126). Le sens de "faible", "très maigre", "en mauvaise santé", "maladif", qui va s'imposer, était en germe dans le sémantisme ancien : le captif est un malheureux qu'on doit plaindre car sa détention use la force de son corps et de son esprit. Le sénon Drappès, fait prisonnier par les Romains, se laisse mourir de faim (*GG*, VIII/44) (en irlandais ancien *cachtach* signifie "abstinent", et *troscadh* nomme le "jeûne") (Vendryes, 1987, C-3). Vercingétorix s'offre vivant à César dans l'espoir que son sacrifice sauvera ses troupes. Enchaîné dans les geôles romaines pendant plusieurs années de dépérissement, il finit par être tué dans sa cellule une fois qu'il a participé au triomphe de son vainqueur (Jullian, 1977, 286-287 ; Goudineau, 2001, 221 ; Reddé, 2003, 55, 206). Mais César fit également des prisonniers par milliers dans les troupes de base et dans la population. En 57 av. J.-C., après la défaite militaire des Atuatuques (peuple de Belgique installé sur les rives de la Moselle et de la Sambre), "César fit tout vendre à l'encan en un seul lot [par "tout", comprenons toute la population composant le peuple]. Il apprit des acheteurs que le nombre des têtes était de cinquante-trois mille" (*GG2*, II/33, 60). Après la reddition de Vercingétorix, le général romain, mettant de côté les prisonniers éduens et arvernes, "distribu[a] les autres à l'armée entière, à titre de butin à raison d'un par tête" (*GG1*, VII/89, t. 2, 278). Les légionnaires étaient 50 000. CHÉTIF garde l'empreinte de la langue gauloise. Un mot est aussi un fait de civilisation.

3.2. La victoire

Si le sort de la bataille était favorable, c'est que les dieux avaient résolu de donner l'avantage à la juste cause des guerriers. Le BARDE, dont on a vu qu'il est originellement le "Louangeur", chanterait la geste du héros, vantant son prestige et sa gloire (d'Arbois de Jubainville, 1883, 78-81 ; Verdier, 1981, 49).

3.2.1. Les noms de la victoire

On restitue un thème gaulois **trexso-/*trexo-*, "le plus fort", "le vainqueur", par comparaison avec le vieil-irlandais *treisse*, "le plus fort" ; le gallois *trech* (< **trekso-*), "plus fort" ; le vieux-breton *trech*, "supériorité", "victoire", "fait d'être plus fort" ; et le breton *treac'h*, "supérieur", "vainqueur". Il a pu être à l'origine d'anthroponymes, qui auraient eux-mêmes créé des noms de localités : on songe à TRÉCHY, à Saint-Germain-Laval, en Seine-et-Marne (*Trissiaco*, en 1159) ; TRESSÉ, en Ille-et-Vilaine (*Tressé*, fin XIVᵉ siècle) ; TRESSIN, dans le Nord (*Tressin*, en 1146-1149) (Delamarre, 2003, 301 ; et Henry, 1900, 269 ; Fleuriot, 1964, 318 ; Vendryes, 1978, T-135 et 136) (cependant, un gentilice *Tertius* ou *Tritius* serait aussi envisageable).

Certaines appellations liées au combat ont eu un sens en rapport avec la victoire : une issue heureuse semblait promise à l'engagement du guerrier.

Le gaulois *-vic-* nommait, nous l'avons vu, le "combattant" ; mais des connotations attachaient certainement ce radical à l'idée de "victoire". La racine indo-européenne **weik-*, d'où provient le thème gaulois, a également produit le latin *vinco* (qui "indique le terme d'un procès", d'où le sens de "vaincre") ; le vieux-haut-allemand *ubar-wehan*, "vaincre" ; le lituanien *apveikiù*, "je triomphe de" (Pokorny, 1959, 1128-1129 ; Ernout et Meillet, 1985, 736-737 ; Delamarre, 2003, 318). Si bien que les LÉMOVIQUES du LIMOUSIN, les BRANNOVIQUES de BRANDON (?), les ÉBUROVIQUES de l'ÉVRECIN étaient aussi bien "Ceux-qui-vainquent" que "Ceux-qui-combattent" "-par-l'Orme", "-par-le-Corbeau", "-par-l'If" (Lambert, 2003, 35 ; Degavre, 1998, 447). Dans cette perspective, les noms d'OLLOVICO (chef des Nitiobroges), de CONVICTOLITAVIS (chef des Eduens) et de VIRIDOVIX (chef des Unelles) auraient désigné le "Grand-Vainqueur", "Celui-qui-est-associé-aux-larges-Victoires" et le "Juste-Victorieux" (aussi bien que le "Grand-Combattant", "Celui-qui-participe-à-de-grands-Combats" et le "Combattant-Juste").

Le thème *sego-* présentait aussi un double sens : il pouvait désigner la "force" ou la "victoire". La première ne promettait-elle pas la seconde ? La comparaison indo-européenne est à nouveau éclairante : **segh-*, "tenir ferme", "dominer", "vaincre", a produit le vieil-irlandais *seg*, "force", "vigueur" ; le gallois *hy*, "hardi", "audacieux" ; mais également le sanskrit *sahas-*, "puissance", "victoire" ; l'avestique *hazo*, "puissance", "victoire" ; le germanique **segez-*, "triomphe", "victoire" (attesté dans des noms propres comme *Sigismundus*, *Sigisbergo*, *Sigisvaldus*...) ; le gotique *sigis*, "victoire" ; l'allemand *Sieg*, "victoire", etc. (Pokorny, 1959, 888 ; Vendryes, 1974, S-68 ; Lambert, 2003, 32 ; Delamarre, 2003, 269-270).

Des noms de peuples gaulois se sont formés à partir de cet élément : SÉGOBRIGES des environs de Marseille ; SÉGOVELLAUNES du Pays de Valence ; SÉGUSIAVES du Forez et du Lyonnais ; SÉGOVIENS des Alpes Cottiennes (mal situés) – mais ces différents ethnonymes ne semblent pas avoir laissé de traces dans des noms de lieux. Plaçons à part les SÉGUSINI, peuple alpin des confins de la Gaule et de l'Italie, au débouché du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre, dont le nom montrait un thème identique à celui de leur capitale *Segusio*, devenue SUSE (*Segusia*, en 739 ; *Secusia*, en 888) : la cité "Forte", "Victorieuse" (Moreau, 1972, 174, 250, 251 ; Prieur, 1968, 77 ; Barruol, 1975, 331, 333, 334 ; Queirazza et autres, 1990, 642).

Sur le même thème, des noms de personnes nous ont été transmis (Billy, 1993, 133-134 ; Delamarre, 2007, 231). SÉGOVÈSE est cité par Tite-Live comme le neveu d'Ambigat, souverain (légendaire) des Bituriges (*Histoire Romaine*, V, 34). Il était le chef "Digne-de-la-Victoire" ou "Celui-qui-sait-vaincre" (**Sego-vesos*) (Le Roux,

1970, 816). C'est lui qui serait allé conquérir des terres à l'est de la Gaule, vers la forêt hercynienne et vers l'Illyrie.

Enfin, des lieux d'établissements – dont certains furent certainement des oppida – formèrent leur appellation sur le radical *seg-*. *Sego-nt-* ("qui-donne-la-victoire") se reconnaît en Espagne dans l'antique *Segontia* (devenue SIGÜENZA). Il est aussi à l'origine d'une série de localités de France : **Segontia* explique SIGONCE, dans les Alpes-de-Haute-Provence (*Segoncia*, en 1206). **Segontiacus* (où l'on retrouverait un nom propre **Segontius* soulignant des qualités guerrières) a sans doute abouti à SEGONZAC, situé à Vabres, dans l'Aveyron (*Segunciaco*, en 935) ; à SEGONZAC, en Charente (*Secundiarum*, en 1097) ; à SEGONZAC, en Corrèze (déjà *Segonzac*, vers 1315) ; à SEGONZAC, en Dordogne (*Seguonzac*, en 1122) ; à SEGONZAC, sur la commune de Loubressac, dans le Lot (*Segunzag*, vers 1140) ; et à SONZAY, en Indre-et-Loire (*Segunciacus*, au IXe siècle) (pour les formes anciennes, Nègre, 1990, 231, 206, 207 ; Delamarre, 2003, 269).

Un composé **Sego-stero-* semblant signifier "Fort-Victorieux" (ou "Citadelle-Forte") serait à l'origine de l'appellation de SISTERON, dans les Alpes-de-Haute-Provence (*Segusterone*, en 17 av. J.-C.) (Delamarre, 2003, 269 et 282 ; pour les formes anciennes, Billy, 2011, 517). Gérard Taverdet repère, en Côte-d'Or, sur la commune de Saint-Martin-du-Mont, un hameau de CESTRE(S) (peut-être lieu d'une ancienne forteresse), qui est connu vers 830 sous la forme *Sigestrense* (1994, 37 ; 2001, 74) ; ce nom pourrait se rapporter au même modèle *Sego-ster-*.

Un modèle *Sego-dunum*, désignant également une "Forteresse-Victorieuse" (ou "Citadelle-Forte"), avait donné son appellation première à Rodez, en Aveyron (avant que l'ancien peuple des Rutènes lui transmette son nouveau nom) : *Segodounon*, attesté au IIe siècle dans la *Géographie* de Ptolémée (Billy, 2011, 468). Le même composé doit se retrouver à la base de plusieurs toponymes (Delamarre, 2003, 155) : SION, en Meurthe-et-Moselle (*Sointense*, au VIe siècle, ancien oppidum des Leuques, installé sur une colline dominant la vallée de 200 m) (pour les formes anciennes, Nègre, 1991, 860 ; Legendre, dans Massy, 1997, 369-372) ; également le *Mont* SION, en Haute-Savoie, près de Viry et Présilly (Bertrandy et autres, 1999, 97 et 360) ; MONTSAON, en Haute-Marne, ancien site fortifié sur la colline du *Mont*-SAON (*Mons Syon*, en 1145) (Taverdet, 1986d, 40) ; SUIN, en Saône-et-Loire (*Seudonense*, en 917 ; *Sedunum castellum*, en 945) (oppidum placé sur une montagne arrondie) (Billy, 2001a, 27 ; Rebourg, 1994, 381-382) ; on a songé aussi à SION, en Suisse (*Sedunum*, au IXe siècle, à comparer au *Seduno*, 980, de SUIN) (Lambert, 2003, 34) ; mais le toponyme peut être issu du nom de son peuple, les *Seduni* (Longnon, 1920-1929, 105 ; Kristol, 2005, 836). A l'impression de puissance émanant de ces forteresses haut placées et bien défendues, les peuples gaulois ont vraisemblablement voulu lier, par l'emploi du terme *sego*, l'idée de victoire : la force supérieure donnée par les dieux protégerait victorieusement ces sites et leurs populations contre d'éventuels assaillants.

Le nom des SÉNONS restés dans SENS et le SÉNONAIS (peut-être aussi dans quelques autres établissements sénons de jadis, ainsi qu'on l'a vu au chapitre I) a souvent été compris comme signifiant les "Anciens", les "Vénérables" (Schmidt, 1957, 266 ; Fleuriot, 1991, 15). Selon l'hypothèse de Pierre-Yves Lambert, il pourrait se relier en fait au thème de la victoire : l'ethnonyme se serait formé sur un radical celtique **sen-(H)-*, "gagner", "vaincre" (Lambert, 2003, 34 ; Sergent, 1995, 207). A la base, on trouverait un radical indo-européen **sen-*, "atteindre", "gagner", qu'on connaît dans le sanskrit *sanoti*, "gagner", "obtenir" (Pokorny, 1959, 906 ; Delamarre, 1984, 280). Ce nom correspondrait bien à l'image de puissance que voulait afficher ce grand peuple ("Les Sénons, un des

premiers Etats gaulois pour la force et le grand crédit dont il jouit parmi les autres", écrit César) (*GG2*, V/54, 119).

Un autre peuple paraît avoir formé son nom sur une appellation de sens voisine : les *Bituriges Cubi* de BOURGES (nom attesté chez Pline, *Histoire Naturelle*, IV, 109). Un gaulois **cobo-* doit avoir existé à côté du vieil-irlandais *cob*, "victoire", "avantage" (et une forme **cubo-* est envisageable à côté de **cobo-*, comme *curmi* voisine en gaulois avec *corma*) (Billy, 1993, 57 et 60). On aurait à la base une racine indo-européenne **kob-*, "réussir" (et **kobo-m*, "succès"), également attestée dans le vieil-islandais *happ*, "chance" (d'où l'anglais *happy*, "heureux") (Pokorny, 1959, 610 ; Vendryes, 1987, C-135 et 136). Le gaulois **cobo-* a pu générer des noms de lieux : COUVIN, en Belgique (à 15 km au nord de Rocroi, dans les Ardennes), proviendrait d'un ancien **Cobino-*, l'"Etablissement-de-la-Victoire" (*Cubinium*, en 872) (Carnoy, 1948, 151 ; Degavre, 1998, 157). CŒUVRES, dans l'Aisne (*Cova*, en 1159, altération supposée de **Covria* ; *Ceuvre*, en 1590), et COIVREL, dans l'Oise (*Cuiebria*, en 1123 ; *Cuioverel*, en 1190, avec adjonction d'un suffixe diminutif *-el*), seraient selon Ernest Nègre d'anciennes **Cob-o-briga*, "Citadelles-de-la-Victoire" (Nègre, 1990, 168).

3.2.2. Les rites de la victoire

• *Les têtes coupées*

Le rite ancien des têtes coupées, prélevées sur les ennemis morts au combat, au lieu du champ de bataille, est bien connu et attesté en Gaule (comme dans les autres pays celtes), à la fois par les représentations des monnaies gauloises, les découvertes archéologiques et les témoignages des auteurs antiques (A. Reinach, 1913 ; Brunaux, 1996, 151-155 ; Roman, 1997, 215-216). "Aux ennemis tombés ils enlèvent la tête qu'ils attachent au cou de leurs chevaux ; puis [...] ils emportent ces trophées, en entonnant le péan et en chantant un hymne de victoire, et ils clouent à leurs maisons ces prémisses de butin", écrit Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, V, 29, trad. Cougny, I, 1986, 406-407). Jean-Louis Brunaux souligne que sur le sanctuaire guerrier de Ribemont-sur-Ancre, "sur près d'un millier de cadavres dont la plupart provenaient des champs de bataille un seul crâne a été découvert" (1996, 154 ; voir aussi 86-88) ; "de nombreuses vertèbres cervicales montrent qu'on a procédé à la décollation" (2000, 137). Ce fut un acte guerrier, accompli en signe de victoire : "La tête de l'ennemi [était] la preuve unique et irremplaçable du courage guerrier [...]. La prise du crâne garde [...] le souvenir des temps anciens [...] où la bataille n'était qu'une multiplication de duels, entre des guerriers à la figure héroïque" (Brunaux, 1996, 153-154). Mais ce dut être aussi, originellement, une pratique à but magique et sacré : elle aurait visé à s'emparer du potentiel d'énergie qui était contenu dans les têtes (peut-être espérait-on en gardant précieusement ces "réservoirs de vie" bénéficier d'une fertilisation générale pour la communauté) (Sterckx, 1985-1986).

Notre verbe TRANCHER pourrait être un témoin de cette pratique ancienne. L'origine celtique du mot a été suggérée par l'historien André Piganiol (1920). Jusque-là, on faisait venir le verbe TRANCHER d'un hypothétique latin populaire **trinicare*, "couper en trois parts", dont Pierre Guiraud a dénoncé le sémantisme discutable (1982, 509). Le *Trésor de la Langue française* – au sérieux reconnu – envisage à présent l'étymologie gauloise de TRANCHER, en ancien français *trenchier*, en ancien provençal *trencar*, *trincar* : "[Ils] pourraient être issus du gaulois **trincare*" (Quemada, XVI, 1994, 492). André Piganiol a fait le rapprochement entre le mot TRANCHER et la désignation d'une catégorie de gladiateurs du IIe siècle, les *Trinci* (auxquels deux inscriptions de Sardes et de Séville font allusion). Ils auraient combattu dans l'arène selon la vieille

tradition des Celtes : TRANCHANT la tête de leurs adversaires vaincus, d'où leur nom. L'auteur restitue un celtique *trincare*, "couper [la tête]", en rapport avec le lituanien *trenku*, "heurter", *trinka*, "billot" (Piganiol, 1920, 289-290 ; Guyonvarc'h, 1964c ; von Wartburg, XIII/2, 1967, 285 ; Whatmough, 1970, 172). Le verbe français est attesté pour la première fois dans *La Chanson de Roland*, avec un sens guerrier : "Trenchet la teste pur la cervele espandre" ("Il lui TRANCHE la tête, de sorte que la cervelle se répand") (CCLXII, v. 3617, Moignet, 1989, 254-255). En toponymie, on retrouve le même thème, métaphorisé, dans le nom occitan du TRINCOU, cours d'eau de Dordogne "qui traverse des gouffres" : la force victorieuse du courant a "tranché" les rochers (Dauzat, Deslandes, Rostaing, 1978, 90).

• *Le butin*

Un gaulois *boudi* est attesté dans l'inscription gauloise du *Plat de Lezoux* (Fleuriot, 1980, 133 ; Lambert, 2002, 178). On le retrouve dans des anthroponymes comme *Boudia*, *Boudilatis*, *Boudillus*, *Boudus*... (Billy, 1993, 32 ; Delamarre, 2007, 46-47, 214). Ce thème a dû désigner en celtique l'"avantage", le "profit", mais aussi la "victoire" : on connaît un irlandais ancien *buaid*, "victoire", "avantage", "profit" ; un gallois *budd*, "avantage", "profit" ; un vieux-breton *bud*, "gain", "profit", "victoire" (Fleuriot, 1964, 91 ; Vendryes, 1981, B-107). La reine bretonne BOUDICCA, qui conduisit en 61 apr. J.-C. la révolte contre l'occupation romaine de son pays, était sans doute surnommée la "Victorieuse" (Kruta, 2000, 486 ; Lambert, 2003, 94 ; Delamarre, 2003, 83). Les anthroponymes gaulois qu'on vient de citer devaient avoir le même sens de "Victorieux". Par contre, l'allemand *Beute*, vraisemblablement issu du terme gaulois, a gardé la signification de "butin" (Hubert, 1952, 69). La coexistence des deux sens montre bien comment l'idée de sort favorable du combat était associée dans l'esprit des guerriers à la prise des biens du vaincu (ce que nous avons souligné au chapitre 1).

Il est possible – mais non assuré – que les BODIONTIQUES, établis dans la région de Digne (Alpes-de-Haute-Provence), aient formé leur ethnonyme sur le thème gaulois **boudi-* : ce peuple se serait dénommé les "Victorieux" ou les "Faiseurs-de-Butin" ; il en irait peut-être de même pour les BODIOCASSES, dont BAYEUX et le BESSIN gardent souvenir (hypothèse retenue, parmi d'autres, par Evans, 1967, 158 : *bud-/bod-* serait une variante de *boud-* ; mais on a envisagé aussi, avec R. Thurneysen, un thème *Bodiocasses*, "Ceux-aux-Cheveux-blonds") (Delamarre, 2003, 63 et 109).

Des appellations de localités proviennent du thème *boudi-*. Le nom de SEVEUX, commune de Haute-Saône, est issu d'un antique *Segobodium* (attesté au IVe siècle), où se reconnaissent associés les thèmes *sego-* et *bodi-* : on doit y voir le lieu de la "Puissante-Victoire" (Nègre, 1990, 150 ; Delamarre, 2003, 84). Près de Trèves (Rhénanie-Palatinat), sur l'ancien territoire des Trévires, la ville de BOPPART tire son appellation d'un gaulois *Boudobriga/Baudobriga* (qu'on relève sur l'*Itinéraire d'Antonin*) ; c'était la "Citadelle-de-la-Victoire" (Moreau, 1972, 273, 315 ; 1983, 45 ; Evans, 1967, 158 ; Delamarre, 2003, 84). Aussi en Allemagne, BÜDERICH proviendrait d'un antique *Boudoris*, cité par Ptolémée (2, 11, 14) (Whatmough, 1970, 921, 1211).

Les prises de guerre ne reviendront pas en propre aux soldats. Elles seront offertes en trophées aux dieux guerriers. On entassera dans les sanctuaires armes et dépouilles en monceaux de dépôts sacrés (Brunaux, 1986, 110 et 126-128 ; Brunaux et Lambot, 1987, 41-42 et 56 ; Brunaux, 2000, 135). Un vieil-irlandais *mell/mul*, *mellach/mullach* est attesté au sens de "rotondité", "bosse", "colline", "sommet", "tas conique" ; et également un breton *mell*, "colline", "bosse" ; tous deux issus d'une racine indo-européenne **mel-*, "fait d'apparaître", "hauteur" (Vendryes, 1960, M-33 et M-74 ; Plonéis, 1989,

91 ; Degavre, 1998, 303 ; et Pokorny, 1959, 721). Cette racine celtique se retrouve dans le gaulois **metlo-/*mello-*, à l'origine de noms de localités comme MELLE, Deux-Sèvres (*Metolo*, ép. mérovingienne) ; MELUN, Seine-et-Marne (*Mellodunum*, au I[er] s. av. J.-C.) ; MEULAN, Yvelines (*Mellent*, en 918) ; LONGJUMEAU, Essonne (*Nongemellum*, au XI[e] s.), toutes en rapport avec des éminences (Lacroix, 2005, 121-122 ; Billy, 2011, 359, 360, 364). Le même thème a été suspecté par Christian Guyonvarc'h d'être à l'origine du français MEULE, "tas", "amas" (1960d, 456). Il pourrait expliquer aussi le théonyme gaulois de *Mars* MULLO, attesté par une série d'inscriptions dans l'ouest de la France (à Allonnes, Craon, Nantes, Rennes) (Jufer et Luginbühl, 2001, 54). Le dieu aurait été surnommé "Celui-aux-Monticules", "Celui-aux-Tas[-de-Butin]" (Guyonvarc'h, 1960d). On lit dans César (*GG*, VI/17), à propos des Gaulois : "Mars [...] est le dieu de la guerre ; avant la bataille, c'est à lui qu'on promet d'offrir le butin. Ceux à qui il a donné la victoire lui offrent en sacrifice toutes les captures vivantes avant d'entasser [en un seul endroit] le reste du butin. C'est ainsi que, dans de nombreuses cités et dans des lieux sacrés, on rencontre de véritables tertres constitués des objets les plus divers. Il est très rare qu'au mépris de la loi divine on ose emporter ou toucher les prises de guerre ainsi offertes aux dieux" (trad. Pilet, 1991, 193). Bien sûr, César évoque les dieux gaulois de la guerre par le nom du Mars romain (auquel ils seront du reste assimilés à l'époque gallo-romaine). Il nous faut remettre des noms gaulois à ces dieux preneurs de butin : outre MULLO, aux "Tertres" guerriers, peut-être BUDÉNICUS, protecteur de la "troupe guerrière" (des BUDÉNICIENS de BOUZÈNE) ; CAMULUS, le "Champion" (thème d'où paraissent provenir différents CHAMBLAY, CHAMBLET, CHAMBLEY) ; CATURIX, le "Roi-du-Combat" (des CATURIGES de CHORGES ?) ; SÉGOMO, le "Victorieux" ; TEUTATÈS, le dieu de la *teuta* ; VICINNUS, le "Combatif" ou le "Vainqueur" (et sa parèdre *VICINONA, dont la VILAINE paraît conserver le souvenir). On ajoutera des déesses de la "Victoire" ou "du Butin" : BOUDIGA (à Bordeaux), BOUDINA et les Mères BOUDUNNEAE (à Cologne) (Delamarre, 2007, 50, 55, 61, 164, 46, 47 ; Thévenot, 1955, 86-89).

En gaulois "paix" devait se dire *tanco-*, terme qui se retrouve dans quelques anthroponymes (*Tancius*, *Tanconus*, *Tancolatis, Tanconisius*) (Delamarre, 2007, 177). Nous rencontrons en celtique insulaire l'équivalent du mot gaulois : vieux-gallois *tanc*, "paix" ; vieil-irlandais *tec-*, "geler", "se solidifier", *techta*, "gelé" et "pacifié" (on considérait donc que la paix "gelait" l'état fluide de la guerre) (Delamarre, 2003, 289). De façon assez révélatrice, ce thème celtique ne semble guère avoir laissé de traces dans nos noms (une seule trace toponymique : le dénommé *Tanconius* aurait donné son nom à TANCOIGNÉ, localité du Maine-et-Loire) (Nègre, 1990, 209). De nombreux souvenirs des mots gaulois du combat se sont pourtant révélés à nous : anthroponymes antiques, mots du lexique, noms de lieux. Emile Benveniste souligne avec raison que "le rapport entre l'état de paix et l'état de guerre est, d'autrefois à aujourd'hui, exactement inverse. La paix est pour nous l'état normal, que vient briser une guerre ; pour les anciens, l'état normal [était] l'état de guerre, auquel [venait] mettre fin [provisoirement !] une paix" (1969, 368).



Les *Tungri*, qui ont laissé leur nom à TONGRES (Belgique), étaient surnommés "Ceux-qui-sont-liés-par-serment".

Les *Petrocorii*, gardés dans l'appellation du PÉRIGORD, se disaient "Ceux-aux-quatre-étendards-d'armées" ou les "Quatre-troupes".

Les Carnutes "demandent qu'on jure solennellement sur les étendards militaires réunis en faisceau" (César, *La Guerre des Gaules*, VII/2).



On trouve dans l'inscription gauloise du Plat de Lezoux (découverte en 1970) le mot *batoron*, "combattants", d'un thème celtique *bat-*. Transmis par le bas-latin *battuere*, il doit expliquer le français BATTRE.

NOMS DE CHEFS MILITAIRES GAULOIS À SENS GUERRIER, à l'époque de la guerre des Gaules



COMMIOS,
peut-être le "Frappeur" (**com-bios*).
Chef des Atrébates.



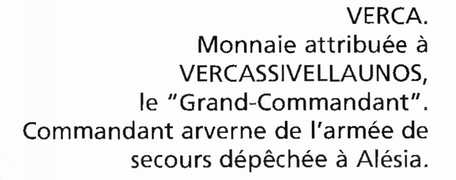
DUBNORE[I]X, le "Roi-du-Monde-d'En-Bas" ou "du-Monde-des-Ténèbres".
DUMNORIX était un chef des Eduens, qui s'opposa à César et que ce dernier fit tuer.



LVXTIIRIOS, le "Lutteur".
Chef gaulois des Cadurques.



[OR]GETIRIX, le "Roi-des-tueurs".
ORGÉTORIX était un chef gaulois des Helvètes.



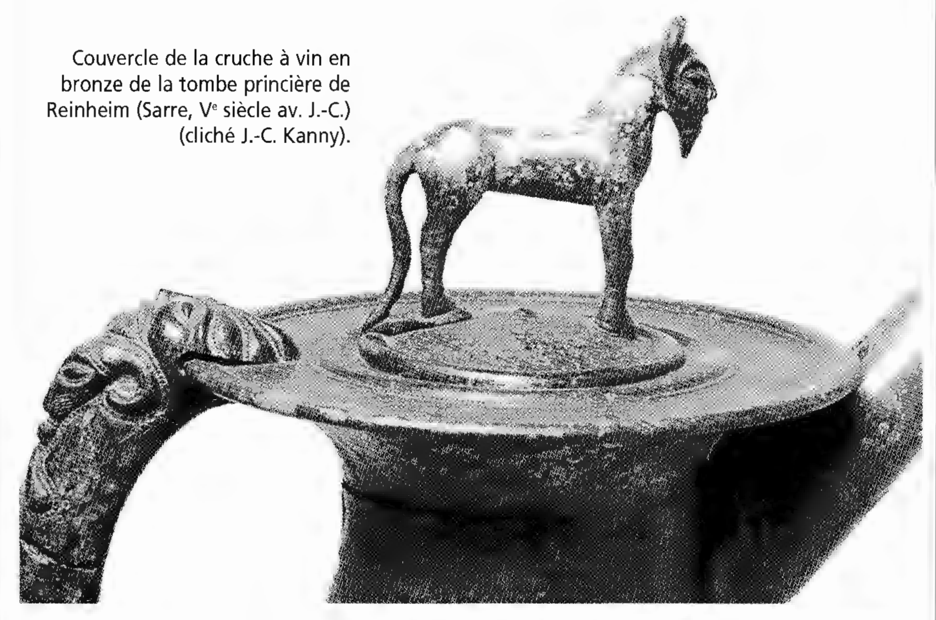
VERCA.
Monnaie attribuée à
VERCASSIVELLAUNOS,
le "Grand-Commandant".
Commandant arverne de l'armée de secours dépêchée à Alésia.



(J.-B. Colbert de Beaulieu et B. Fischer, 1998, 180, 239, 258, 325, 462).

Le cheval, allié du combattant

Les *Mandubii* d'Alésia auraient été étymologiquement "Ceux-qui-sont-vifs-à-cheval" ; et les *Viromandui* (demeurés dans VERMAND et le VERMANDOIS) se seraient dénommés les "Hommes-chevaux". Sculptures et monnaies celtiques représentent des chevaux à tête humaine.



Couvercle de la cruche à vin en bronze de la tombe princière de Reinheim (Sarre, Ve siècle av. J.-C.) (cliché J.-C. Kanny).

Un des noms gaulois du cheval, *voredos*, le "coursier", a donné naissance à l'allemand REITEN et BEREITEN, "chevaucher".

Un composé *para-veredus* explique aussi l'allemand PFERD, "cheval", et le français PALEFROI.



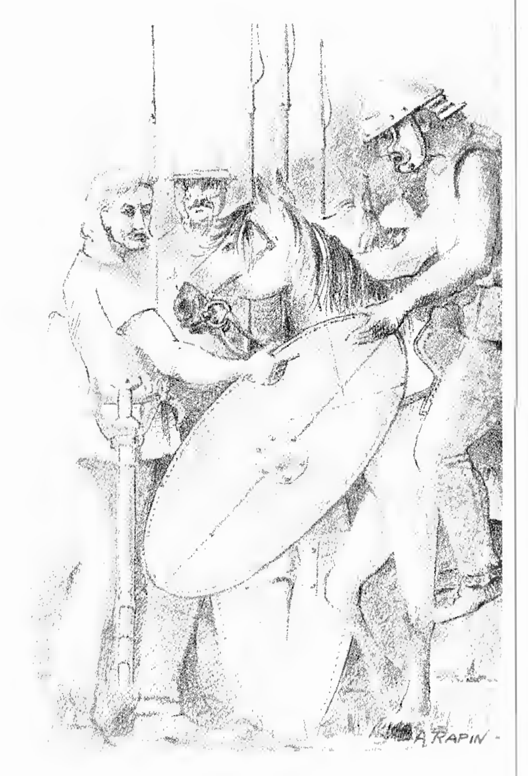
Monnaie d'or des *Parisii* (Ier siècle av. J.-C.).

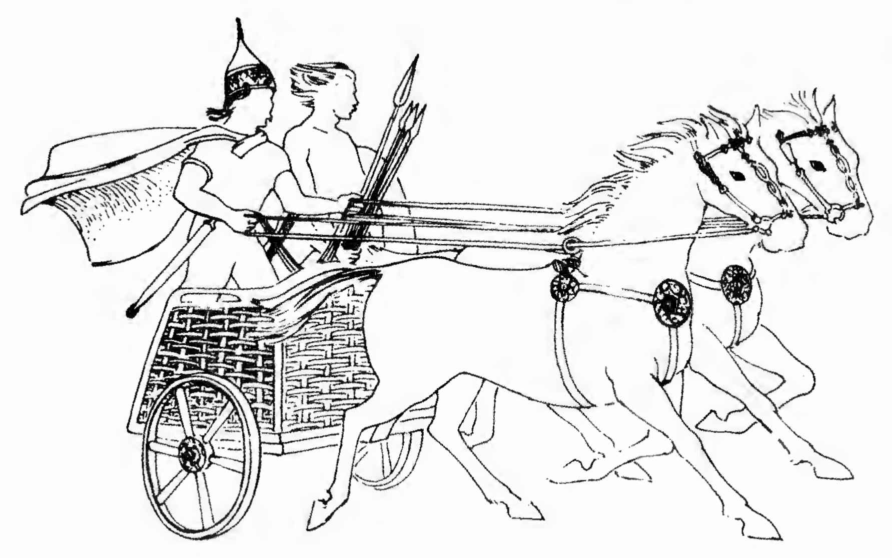
Les serviteurs des guerriers nobles

En Gaule, chaque "chevalier" "a autour de lui un plus ou moins grand nombre d'AMBACTS" (César, *La Guerre des Gaules*, VI, 15).

Le terme *ambactos* désignait en gaulois "Celui-qui-agit-autour" (*amb-actos*) : serviteur remplissant toutes les missions de combat que le guerrier noble lui confiait.

De là est né le nom français de l'AMBASSADEUR.





(dessins d'A. Rapin)

L'ISSUE DU COMBAT

LA DÉFAITE

Le français CHÉTIF est issu du croisement entre le latin *captivus* et un terme gaulois **cactos*, "prisonnier de guerre".

La détention use la force de corps et d'esprit du captif.

Les chefs DRAPPÈS et VERCINGÉTORIX sont faits prisonniers par les Romains. Le premier se laisse mourir de faim ; le second finit par être tué dans sa cellule, après plusieurs années de dépérissement.



Monnaie romaine en argent représentant le triomphe de César sur la Gaule, avec des captifs gaulois.

LA VICTOIRE

Le rite des têtes coupées, prélevées sur les ennemis morts au combat, a pu faire naître le verbe TRANCHER (celtique **trincare*).

"Aux ennemis tombés, ils enlèvent la tête qu'ils attachent aux cous de leurs chevaux ; puis [...] ils emportent ces trophées, [...] chantant un hymne de victoire, et ils clouent à leurs maisons ces prémisses de butin" (Diodore de Sicile, V, 29).



Crâne encloué découvert dans la Saône.

CONCLUSION au tome I
La Gaule des combats

De cet examen du substrat guerrier gaulois se dégagent plusieurs conclusions.

La première, c'est tout simplement que la vie des anciennes populations gauloises nous est encore perceptible : si éloignée dans le temps, si différente dans ses conceptions, dans sa civilisation, la Gaule reste malgré tout présente.

La deuxième conclusion, c'est que les noms peuvent nous aider à rétablir ce contact, à mieux percevoir certains aspects de civilisation : ce sont des passerelles entre notre époque et l'époque antique.

Un troisième enseignement est à tirer : même si on ne doit pas exagérer l'empreinte de la langue gauloise dans le français – certainement assez restreinte –, force est de constater que les traces du substrat guerrier se révèlent non négligeables. Les préoccupations martiales des Gaulois nous ont été évoquées par tout un ensemble de faits lexicaux et onomastiques concordants qui sont restés ancrés dans notre langue : termes du vocabulaire, noms de localités, appellations de régions ou de pays, qui se sont montrés liés au domaine des combats, de façon directe ou indirecte, nous éclairant sur les conceptions des peuples protohistoriques de la Gaule. Il n'est pas banal, en particulier, que des désignations gauloises d'armes comme le TALEVAS et la TALOCHE, le GLAIVE, la LANCE, ou le JAVELOT soient passées dans le français. Que près de 250 toponymes se soient formés sur les noms qui servaient à désigner des places fortes dans la langue gauloise ; et qu'un nombre aussi important de noms de lieux, symptômes du morcellement des territoires, conserve les appellations antiques de la frontière en gaulois. Des toponymes, et quelques noms, aussi, ont gardé souvenir des troupes guerrières, des appellations des combattants, des combats, de la victoire ; de la conception des affrontements, et des pratiques guerrières, faisant parfois allusion à la force et à la fureur des peuples combattants. Enfin, le terme guerrier par excellence, le verbe se BATTRE, provient, *via* le latin, d'un thème sans doute issu de la langue gauloise.

Bien sûr, il ne faudrait pas croire que la totalité du substrat gaulois se réfère aux combats, et voir la guerre partout. De nombreux mots et noms concernent des domaines différents de cette civilisation, qui seront examinés dans les tomes II et III (agriculture, élevage, artisanats, transports, commerce, religion) : bien d'autres valeurs que martiales ont existé ! Cependant, nous gardons des traces riches d'une Gaule guerrière. Les histoires de la langue doivent prendre en compte cette dimension qu'elles ignorent : le substrat gaulois, s'il est relativement limité, n'a pas laissé qu'une poignée de mots ayant trait à la vie des campagnes, des choses de la terre… ; l'observation du vocabulaire et le recours à la toponymie – souvent négligée et pourtant essentielle – nous l'ont montré.

On ne doit pas s'étonner de l'importance de ces souvenirs guerriers (voire s'en offusquer ou nier leur réalité en trouvant le thème surévalué) : les sociétés antiques reposaient sur des valeurs en grande partie martiales. La guerre est évidemment restée pendant des siècles la première occupation et préoccupation des tribus celtes, sans cesse en tension, sans cesse combattant pour leur devenir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
(ouvrages et articles cités)

ABRÉVIATIONS

AAN : *L'Archéologue/Archéologie nouvelle*
AB : *Annales de Bourgogne*
ABDO : Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique
ABELL : Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires
AIBL : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
ALUB : *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*
ALUF : *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*
BSLP : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*
CAG : *Carte archéologique de la Gaule*
CRDP : Centre Régional de Documentation Pédagogique
DHA : *Dialogues d'Histoire ancienne*
ÉC : *Etudes Celtiques*
MSNAF : *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*
NRO : *Nouvelle Revue d'Onomastique*
RA : *Revue Archéologique*
RAE : *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*
RC : *Revue Celtique*
RÉA : *Revue des Etudes Anciennes*
RÉL : *Revue des Etudes Latines*
RIO : *Revue internationale d'Onomastique*
RLRO : *Revue de Linguistique Romane*
RN : *Revue du Nord*
SBÉC : Société Belge d'Etudes Celtiques
SC : *Studia Celtica*
SFO : Société Française d'Onomastique
VR : *Vox Romanica*
VVC : "Vocabulaire vieux-celtique"
ZCP : *Zeitschrift für celtische Philologie*

ABALAIN Hervé, *Histoire des Langues celtiques*, Jean-Paul Gisserot, Paris, 1998.

AGACHE Roger, *La Somme pré-romaine et romaine, d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 1978.

AGACHE Roger et BRÉART Bruno, "Les Sanctuaires antiques et les limites de la cité des Ambiens", dans : *Frontières en Gaule*, Raymond CHEVALLIER éd., *Caesarodunum*, 16, Université de Tours, 1981, p. 52-69.

AJOT José et autres auteurs, "*Nemetodorum*, *Nemptodoro*, *Nanturra*, Nanterre", *Société d'Histoire de Nanterre*, 14, 1994.

ALBENQUE Alexandre, *Les Rutènes, Etudes d'Histoire, d'Archéologie et de Toponymie Gallo-Romaines*, Picard, Paris, 1948.

ALLMER Auguste, *Revue épigraphique du Midi de la France*, Vienne-Paris, 1878-1907/1908 (I-V) ; nouvelle série 1913-1914 (I-II).

ANVILLE Jean-Baptiste d', *Notice de l'ancienne Gaule, tirée des Monumens romains*, Chez Desaint & Saillant, & Durand, Paris, 1760.

ARBOGAST Rose-Marie, MÉNIEL Patrice et YVINEC Jean-Hervé, *Une Histoire de l'Elevage, Les animaux et l'archéologie*, Errance, Paris, 1987.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d', *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, E. Thorin, Paris, 1883.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d' (et DOTTIN Georges), *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et les noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*, E. Thorin, Paris, 1890.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d', *Les Noms gaulois chez César et Hirtius, De Bello Gallico*, E. Bouillon, Paris, 1891.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d', *Les Premiers Habitants de l'Europe d'après les Ecrivains de l'Antiquité et les travaux des linguistes*, 2[e] éd., E. Thorin, 1, 1889 ; 2, 1894.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d', *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère*, A. Fontemoing, Paris, 1904.

ARBOIS DE JUBAINVILLE Henry d', "Origine de l'allemand *Beute* « butin »" *RC*, 28, Champion, Paris, 1907, p. 130-131.

ARSAC Jean, *Toponymie du Velay, Origine et signification des noms de lieux et de lieux-dits*, Les Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1991.

ASTOR Jacques, *Dictionnaire des Noms de familles et Noms de lieux du Midi de la France*, Ed. du Beffroi, Millau, 2002.

AUDIN Pierre, "La *Civitas Turonum* et ses Limites au nord de la Loire", dans : *Frontières en Gaule*, Actes du Colloque, éd. par R. Chevallier, *Caesarodunum* 16, Tours, 1981, p. 70-93.

AUDIN Pierre, "Pré-inventaire des objets en bois de la Gaule romaine", dans *Le Bois et la Forêt en Gaule*, *Caesarodunum*, 21, Raymond CHEVALLIER éd., Errance, Paris, 1986, p. 39-71.

AUDOUZE Françoise et BUCHSENSCHUTZ Olivier, *Villes, Villages et Campagnes de l'Europe celtique*, Hachette, Paris, 1989.

AUGÉ Paul, *Larousse du XXe siècle*, Librairie Larousse, Paris, 1, 1928 ; 6, 1933.

AYMÉ Marcel, *La Vouivre* (1945), rééd., "Folio", Gallimard, 1992.

BACHELLERY Edouard, Compte rendu de *Celtica 8*, *ÉC*, 12/2, Les Belles Lettres, Paris, 1970-1971, p. 728-735 [sur *gal*, "vaillance, vapeur" ; et **weik-*, "être violemment actif", p. 734].

BADER Françoise, "Forêts et Arbres du Domaine indo-européen", *ALUB*, 88, Besançon, 1967, p. 21-30.

BADER Françoise, "Les Noms des Aryens : Ethniques et Expansions", dans : *Langues indo-européennes*, C.N.R.S., Paris, 1994, p. 65-83 [sur les noms des peuples gaulois en rapport avec les migrations et les installations, p. 66, 74-75, 78].

BARBEY Adélaïde (sous la dir. de), *Guide Bleu Provence, Alpes, Côte-d'Azur*, Hachette, Paris, 1987a.

BARBEY Adélaïde (sous la dir. de), *Guide Bourgogne*, Hachette, Paris, 1987b.

BARBEY Adélaïde (sous la dir. de), *Guide Bleu France*, Hachette, Paris, 1993.

BARRIÈRE Pierre et Claude, "Les termes-frontière dans la topographie gallo-romaine", *RÉA*, 49, Féret, Bordeaux, 1947, p. 160-168.

BARRUOL Guy, "Le Territoire des Albiques", *Revue d'Etudes Ligures*, Institut international d'Etudes Ligures, Musée Bicknell, Bordighera, 1958, p. 228-256.

BARRUOL Guy, "Mars Nabelcus et Mars Albiorix", *Ogam*, 15, Rennes, 1963, p. 345-364.

BARRUOL Guy, *Les Peuples préromains du sud-est de la Gaule, Etude de Géographie historique*, de Boccard, Paris, 1975.

BAUDOT Marcel, "Les Toponymes pré-latins des terrains aqueux de France", dans : *Etudes d'Onomastique et d'Histoire normande, choisies parmi les travaux publiés ou inédits de Marcel Baudot, et rassemblées à l'occasion de son 80e anniversaire en hommage d'admiration*, Société parisienne d'Histoire et d'Archéologie normandes, Nogent-sur-Marne, 1982, p. 3-7.

BAYLON Christian et FABRE Paul, *Les Noms de Lieux et de Personnes*, Nathan, Paris, 1982.

BEAUREPAIRE François de, *Les Noms des Communes et anciennes Paroisses de la Seine-Maritime*, Picard, Paris, 1979.

BEAUREPAIRE François de, *Les Noms des Communes et anciennes Paroisses de l'Eure*, Picard, Paris, 1981.

BEAUREPAIRE François de, *Les Noms des Communes et anciennes Paroisses de la Manche*, Picard, Paris, 1986.

BEDON Robert, *Les Villes des trois Gaules, de César à Néron, dans leur contexte historique, territorial et politique*, Picard, Paris, 1999.

BEDON Robert, CHEVALLIER Raymond, PINON Pierre, *Architecture et Urbanisme en Gaule romaine (52 av. J.-C.-486 apr. J.-C.)*, 1, *L'Architecture et la ville* ; 2, *L'Urbanisme*, Errance, Paris, 1988.

BÉNARD Jacky, MANGIN Michel, GOGUEY René, ROUSSEL Louis, *Les Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, ALUB, 522, Les Belles Lettres, Paris, 1994.

BENOÎT Fernand, *Mars et Mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Ophrys, Aix-en-Provence, 1959.

BENVENISTE Emile, *Le Vocabulaire des Institutions indo-européennes, 1, économie, parenté, société*, Les Editions de Minuit, Paris, 1969.

BERNARDO STEMPEL Patrizia de, "Ptolemy's Celtic Italy and Ireland : a Linguistic Analysis", dans : *Ptolemy, Towards a linguistic atlas of the earliest Celtic place-names of Europe*, édité par David N. PARSONS et Patrick SIMS-WILLIAMS, University of Wales, CMCS, Aberystwyth, 2000, p. 83-112.

BERNOUIS Philippe, *CAG, L'Orne*, AIBL, Paris, 1999.

BERTHOUD Léon, "Trois *Igoranda* non signalés", *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, année 1924, Imprimerie Nationale, Paris, 1926, p. 81-83.

BERTHOUD Léon et MATRUCHOT Louis, *Etude historique et étymologique des Noms de Lieux habités du Département de la Côte-d'Or*, 1901, Période anté-romaine ; 1902 et 1905, Période gallo-romaine, V. Bordot, Semur, 1901.

BERTOLDI Vittorio, "Sprachliches und Kulturhistorisches über die Eibe und den Faulbaum", *Wörter und Sachen*, 11, 1928, p. 145-161.

BERTRAND Alexandre et REINACH Salomon, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, E. Leroux, Paris, 1894.

BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *CAG, La Haute-Savoie*, AIBL, Paris, 1999.

BESSAT Hubert et ABRY Christian, "Du vieux et du nouveau à propos de « bornes-témoins

toponymiques » pour les archéologues : *Fin, Venaz, Lavorant, Morge*", dans : "Nommer l'espace", *Le Monde alpin et rhodanien*, 2-4, Grenoble, 1997, p. 243-257.

BESZARD Lucien, *Etude sur l'origine des Noms de Lieux habités du Maine*, Champion, Paris, 1910.

BIGEARD Hélène, *CAG, La Nièvre*, AIBL, Paris, 1996.

BILLY Pierre-Henri, *Origine des Noms des Villes et des Villages de France*, François Beauval diff., Ed. Famot, Genève, 1981.

BILLY Pierre-Henri, *Thesaurus Linguae Gallicae*, Olms-Weidmann, Hildesheim, 1993.

BILLY Pierre-Henri, *Atlas Linguae Gallicae*, Olms-Weidmann, Hildesheim, 1995a.

BILLY Pierre-Henri, Compte rendu des *Actes du IVe Congrès International de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes,* éd. par Ricardo CIERBIDE, Vitoria-Gasteiz, 1994, *NRO*, 25-26, SFO, Paris, 1995b, p. 261-262 [à propos de l'article de Wulf MÜLLER sur les hydronymes du type *Morge*, p. 262].

BILLY Pierre-Henri, "Toponymie et Archéologie : essai méthodologique sur la Basse-Auvergne", *NRO*, n° 27-28, SFO, Paris, 1996, p. 147-168.

BILLY Pierre-Henri, Compte rendu du *Dictionnaire onomasiologique des langues romanes, 6*, d'Henri VERNAY, *NRO*, 29-30, SFO, Paris, 1997, p. 296-297.

BILLY Pierre-Henri, "Les Limites territoriales dans la toponymie de la France", *NRO*, 31-32, SFO, Paris, 1998, p. 157-198.

BILLY Pierre-Henri, "Toponymie française et dialectologie gauloise", *NRO*, 35-36, SFO, Paris, 2000a, p. 87-104.

BILLY Pierre-Henri, "La Toponymie d'origine gauloise en Saône-et-Loire d'après l'archéologie", dans : *Mélanges de Dialectologie, Toponymie, Onomastique, offerts à Gérard Taverdet*, textes réunis par Jean FOYARD et Philippe MONNERET, ABELL, Dijon, 2001a, vol. 1, p. 23-38.

BILLY Pierre-Henri, Compte rendu du livre de Jacques Chaurand et Maurice Lebègue, *Noms de Lieux de Picardie*, *NRO*, 37-38, SFO, Paris, 2001b, p. 335-336.

BILLY Pierre-Henri, Compte-rendu de *Etymologien, Untersuchungen zu FEW 21-23, 3*, Niemeyer, 2003, de Kurt BALDINGER, *NRO*, n° 43-44, SFO, Paris, 2004, p. 257-258.

BILLY Pierre-Henri, *Dictionnaire des noms de lieux de la France*, Errance, Paris, 2011.

BILLY Pierre-Henri et CHAMBON Jean-Pierre, "Pour la mise à jour du *Thesaurus Galloromanicus*, un article d'essai : *Attegia*", *RLRO*, 54, Strasbourg, 1990, p. 61-75.

BIRKHAN Helmut, "Das gallische Namenselement **cassi-* und die germanisch-keltische Kontaktzone", dans : *Beiträge zur Indogermanistik und Keltologie, Julius Pokorny zum 80. Geburstag gewidmet*, Innsbruck, 1967, p. 115-144.

BIRKHAN Helmut, *Germanen und Kelten bis zum Ausgang der Römerzeit, Der Aussagerwert von Wörtern und Sachen für die frühesten keltisch-germanischen Kulturbeziehungen*, Hermann Böhlaus, Vienne, 1970.

BIRKHAN Helmut, *Kelten, Versuch einer Gesamtdarstellung ihrer Kultur*, Verlag der österreischischen Akademie der Wissenschaften, Wien, 1997.

BLACHE Jules, "Sites urbains et Rivières françaises", *Revue de Géographie de Lyon*, 34, Lyon, 1959, p. 17-55.

BLANCHET Adrien, "Note sur le *gaesum*", *RC*, 25, E. Bouillon, Paris, 1904, p. 229-231.

BLOCH Gustave, *Les Origines, La Gaule indépendante et la Gaule romaine*, dans : LAVISSE Ernest, *Histoire de France,* 1, Hachette, Paris, 1900.

BLOCH Oscar et WARTBURG Walther von, *Dictionnaire étymologique de la Langue française*, 6e éd., P.U.F., Paris, 1975.

BLOCH Raymond, "Un casque celtique au corbeau et le combat mythique de Valérius Corvus", *RÉL, Mélanges Marcel Durry*, 47 bis, 1969, Les Belles Lettres, Paris, 1970, p. 165-172.

BOISGONTIER Jacques, "Mises à jour des manuels d'onomastique, La Teste-de-Buch", *NRO*, 21-22, SFO, Paris, 1993, p. 197-198.

BOISSE Claude, *Le Tricastin, des origines à la chute de l'Empire romain*, Sorepi, Valence, 1968.

BOSCH-GIMPERA Pedro, "Les mouvements celtiques, essai de reconstitution", *ÉC*, Les Belles Lettres, Paris, 1950-1955.

BOSSUAT Robert, *Extraits des chansons de Geste*, Classiques Larousse, Paris, 1935.

BOUDET Richard (sous la dir. de), *Les Celtes, la Garonne, et les Pays aquitains, L'Age du Fer du Sud-Ouest de la France (du VIIIe au Ier siècle av. J.-C.)*, Musée des Beaux-Arts, Agen, 1992.

BOURDU Robert, *L'If*, Actes Sud, Paris, 1997.

BOUVET Jean-Philippe (sous la dir. de), *CAG, La Sarthe*, AIBL, Paris, 2001.

BOY Michel, "Les Limites des Cités des Vellaves, Arvernes et Ségusiaves et la toponymie", *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques du Livradois-Forez*, Ambert, 1988, p. 11.

BRASSEUR Marcel, *Les Celtes, Les Guerriers oubliés*, Terre de Brume, Paris, 1997.

BRAUDEL Fernand, *L'Identité de la France, Les Hommes et les Choses*, Arthaud-Flammarion, Paris, 1981.

BROSSE Jacques, *Les Arbres de France, Histoire et Légendes*, rééd., C. de Bartillat, s. l., 1990.

BRUN Jean-Pierre, *CAG, Le Var*, AIBL, Paris, 1999.

BRUN Patrice (sous la dir. de), *Le Cheval, symbole de pouvoirs dans l'Europe préhistorique*, Catalogue d'exposition, Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, Nemours, 2001.

BRUNAUX Jean-Louis, "Les Fortifications de Gournay-sur-Aronde (Oise)", dans : *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France*, éd. par Anne CAHEN-DELHAYE, Alain DUVAL, Germaine LEMAN-DELERIVE, Pierre LEMAN, *RN*, 1984, p. 207-213.

BRUNAUX Jean-Louis, *Les Gaulois, Sanctuaires et rites*, Errance, Paris, 1986.

BRUNAUX Jean-Louis, "Religion gauloise et religion romaine. La leçon des sanctuaires de Picardie", *Cahiers du Centre G. Glotz*, 6, de Boccard, Paris, 1995, p. 139-161.

BRUNAUX Jean-Louis, *Les Religions gauloises, Rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Errance, Paris, 1996.

BRUNAUX Jean-Louis, "Ribemont-sur-Ancre (Somme) : du trophée celtique au lieu de culte public gallo-romain", dans : *Archéologie des Sanctuaires en Gaule romaine*, éd. par William VAN ANDRINGA, Centre Jean-Palerme, Mémoires 22, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2000, p. 133-156.

BRUNAUX Jean-Louis et LAMBOT Bernard, *Guerre et Armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1987.

BRUNOT Ferdinand, *Histoire de la Langue française des origines à nos jours*, t. 1, *De l'Epoque latine à la Renaissance*, rééd., Colin, Paris, 1966.

BUCHSENSCHUTZ Olivier, *Structures d'Habitats et Fortifications de l'Age du Fer en France septentrionale*, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, 18, Paris, 1984.

BUCHSENSCHUTZ Olivier, "Viereckschanzen et sanctuaires de Europe celtique", dans : *Les Sanctuaires celtiques et le Monde méditerranéen*, éd. par Jean-Louis BRUNAUX, Errance, Paris, 1991, p. 106-112.

BUCHSENSCHUTZ Olivier, GUILLAUMET Jean-Paul et RALSTON Ian (sous la dir. de), *Les Remparts de Bibracte, Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*, Coll. Bibracte 3, Glux-en-Glenne, 1999.

BUCHSENSCHUTZ Olivier et RALSTON Ian, "En relisant la *Guerre des Gaules*", *Revue Aquitania*, suppl. 1, Bordeaux, 1986, p. 383-387.

BUISSON André, *CAG, L'Ain*, AIBL, Paris, 1990.

BUISSON André, "Les Ambarres et la géographie des peuples vers la fin de la période gauloise dans la région lyonnaise", dans : *Archéologie des Celtes*, Mélanges à la mémoire de René Joffroy, éd. par Bruno CHAUME, Jean-Pierre MOHEN et Patrick PÉRIN, *Protohistoire européenne*, 3, Monique Mergoil, 1999, p. 21-27.

BURNAND Yves, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, Les Temps anciens, 2, De César à Clovis*, Editions Serpenoise, Presses Universitaires de Nancy, 1990.

BURNAND Yves et DEMAROLLE Jeanne-Marie, "Les Limites des Cités des Leuques et des Médiomatriques", dans : *Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinenta*, éd. par Yves BURNAND, *Gallia Romana* II, de Boccard, Paris, 1998, p. 67-93.

CAHEN-DELHAYE Anne, "Les chars de la Tène dans l'Ardenne belge", dans : "Les Tombes à char des princes et guerriers celtes", *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 98, oct. 1985, p. 16-20.

CAHEN-DELHAYE Anne, DUVAL Alain, LEMAN-DELERIVE Germaine, LEMAN Pierre, *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France, Les fortifications de l'Age du Fer, Revue du Nord*, 1984.

CAMBON Chantal et autres auteurs, *CAG, Le Tarn*, AIBL, Paris, 1995.

CAMPANILE Enrico, "Lat. *torques*, ant. irl. *torc*, cimr. *torch*", *Studi di Linguistica e fililogia Charisteria Victori Pisani Oblata*, 2, Giancarlo Bolognesi e Ciro Santoro éd., Congedo, Galatina, 1992, p. 139-146.

CARCOPINO Jérôme, *Points de vue sur l'Impérialisme romain*, Le Divan, Paris, 1934.

CARCOPINO Jérôme, "Seine et Séquanes", *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* séances de l'année 1957, Klincksieck, Paris, 1957, p. 344-350.

CARCOPINO Jérôme, *Les Etapes de l'Impérialisme romain*, Hachette, Paris, 1961 [réédition complétée, avec illustr., de Carcopino, 1934].

CARNOY Albert, *Origines des Noms des Communes de Belgique, y compris les noms des rivières et principaux hameaux*, Ed. Universitas, Louvain, 1948 (A/J) et 1949 (K/Z), Belgique.

CARNOY Albert, "Toponymie gallo-romaine du fortin", *RIO*, SFO, d'Artrey, Paris, 1954, p. 1-10.

CARNOY Albert, *Dictionnaire étymologique du proto-indo-européen*, Bibliothèque du Muséon, 39, Université de Louvain, 1955.

JULES CÉSAR, *Guerre des Gaules*, trad. Léopold-Albert Constans, Les Belles Lettres, Paris, t. 1 (livres I-IV), 1955 ; t. 2 (livres V-VIII), 1959.

JULES CÉSAR, *La Guerre des Gaules*, trad. Maurice Rat, Garnier-Flammarion, Paris, 1964.

JULES CÉSAR, *La Guerre en Gaule*, trad. Philippe et Arlette Pilet, Arléa, Paris, 1991.

CHAMBON Jean-Pierre, "Les Limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie : pérennité du cadre géopolitique, unité et horizons de relations de l'Arvernie aux époques antique et tardo-antique", dans : *Mélanges de Dialectologie, Toponymie, Onomastique, offerts à Gérard Taverdet*, textes réunis par Jean FOYARD et

Philippe MONNERET, ABELL, Dijon, 2001, vol. 1, p. 77-118.

CHAMBON Jean-Pierre et GREUB Yan, "Données nouvelles pour la linguistique gallo-romane : les légendes monétaires mérovingiennes", *BSLP*, 95/1, Paris, 2000, p. 147-182.

CHASTAGNOL André, "La Frontière provinciale entre Belgique et Lyonnaise à l'époque gallo-romaine dans sa partie occidentale", dans : *Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinenta*, éd. par Yves BURNAND, *Gallia Romana* II, de Boccard, Paris, 1998, p. 51-66.

CHAURAND Jacques, Compte rendu du livre de Guy VILLETTE, *Les Noms des Villes et des Villages d'Eure-et-Loir*, *NRO*, 23-24, SFO, Paris, 1994, p. 265-266.

CHAURAND Jacques et LEBÈGUE Maurice, *Noms de Lieux de Picardie*, Bonneton, Paris, 2000.

CHERPILLOD André, *Dictionnaire étymologique des Noms géographiques*, Masson, Paris, 1986.

CHEVALLIER Raymond, *Frontières en Gaule*, Caesarodunum, 16, Tours, 1981.

CHEVALLIER Raymond, *La Romanisation de la Celtique du Pô, Essai d'Histoire provinciale*, Ecole française de Rome, 1983.

CHEVALLIER Raymond (éd.), *Le Bois et la Forêt en Gaule et dans les Provinces voisines*, Caesarodunum, 21, Errance, Paris, 1986.

CHEVROT Jean-François et TROADEC Jacques, *CAG, Le Cher*, AIBL, Paris, 1992.

CHOSSENOT Michel, CHOSSENOT Daniel, NEISS Robert, "250 Tombes à char en Champagne", *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 98, oct. 1985, p. 22-25.

CICÉRON, *Rhétorique à Herennius*, texte établi et traduit par Guy ACHARD, Les Belles Lettres, Paris, 1989.

C.I.L. = Corpus Inscriptionum Latinarum, voir à HIRSCHFELD Otto.

CLAVEL[-LÉVÊQUE] Monique, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, ALUB, 112, Les Belles Lettres, Paris, 1970.

CLAVEL-LÉVÊQUE Monique, *Puzzle gaulois, les Gaules en mémoire (Images, Textes, Histoire)*, ALUB, 396, Les Belles Lettres, Paris, 1989.

CLIQUET Dominique, *CAG, L'Eure*, AIBL, Paris, 1993.

COLARDELLE Michel, DUFAY Anne, FLOUEST Jean-Loup, LANDEAU Christian, "L'Oppidum de Bibracte", *Archéologia*, 314, août 1995, p. 22-35.

COLBERT de BEAULIEU Jean-Baptiste et FISCHER Brigitte, *Recueil des Inscriptions gauloises, 4, Les Légendes monétaires*, C.N.R.S., Paris, 1998.

COLIN Anne, *Chronologie des Oppida de la Gaule non méditerranéenne, Contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*, Documents d'Archéologie française, Maisons des Sciences de l'Homme, Paris, 1998.

COLIN Jean-Paul (sous la direction de), *Trésors des Parlers comtois*, Cêtre, Besançon, 1995.

CONSTANS Léopold-Albert, *Guide illustré des Campagnes de César en Gaule*, Les Belles Lettres, Paris, 1929.

CORBY Charles, "L'Hydronymie de la Bretagne", *Ogam*, 15, Rennes, 1963, p. 93-102.

CORROCHER Jacques, PIBOULE Maurice et HILAIRE Monique, *CAG, L'Allier*, AIBL, Paris, 1989.

COUGNY Edmond, *Extraits des Auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules*, rééd., 1, Errance, Paris, 1986 ; 2 et 3, rééd. Errance, Paris, 1993.

COULON Gérard, *La Brenne antique*, Gibert-Clarey, Tours, 1973.

COULON Gérard et HOLMGREN Jean, *CAG, L'Indre*, AIBL, Paris, 1992.

CRAVAYAT Paul, "Voies pré-romaines et toponymie celtique, **Longoretum*", dans : *Mélanges Paul Cravayat, Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, Bourges, 1969, p. 16-24.

CREUZENET Fabienne, "Architecture et chronologie du rempart d'En Curiot à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or)" dans : *Murus celticus, Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*, sous la dir. de Stephan FICHTL, Bibracte 19, Glux-en-Glenne, 2010, p. 99-122.

CRUMLEY Carole, *Le Mont Dardon, lieu de culte, de l'Age du Fer au Moyen Age*, "Bourgogne archéologique", 13, D.R.A.C. Bourgogne, Les Amis du Dardon, Gueugnon, 1993.

CUNLIFFE Barry, *Les Celtes*, Errance, Paris, 2001.

CURDY Philippe et KAENEL Gilbert, "Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin du Second âge du Fer", dans : *Les Celtes dans le Jura, L'âge du Fer dans le massif jurassien (800-15 av. J.-C.)*, sous la dir. de Philippe CURDY, Gilbert KAENEL et Marie-Jeanne ROULIÈRE-LAMBERT, Yverdon, 1991, p. 81-87.

DAUBIGNEY Alain, "Reconnaissance des formes de la dépendance gauloise", *DHA*, 5, ALUB, 239, Besançon, 1979, p. 145-189.

DAUZAT Albert, "**Gaba* et ses dérivés", *Romania*, 45, Champion, Paris, 1918-1919, p. 250-258.

DAUZAT Albert, "La Toponymie gauloise de l'Auvergne et du Velay", *RÉA*, 33, Féret, Bordeaux, 1931, p. 357-387.

DAUZAT Albert, "L'Identité d'*Uxellodunum*", *Revue Internationale d'Onomastique*, 1, Ed. d'Artrey, 1949, p. 257.

DAUZAT Albert, *Les Noms de Lieux, Origine et Evolution (Villes et villages, Pays, Cours d'eau, Montagnes, Lieux-dits)*, 5e éd., Delagrave, Paris, 1957.

DAUZAT Albert, *La Toponymie française*, nouv. éd. revue, Payot, Paris, 1960.

DAUZAT Albert, DESLANDES Gaston, ROSTAING Charles, *Dictionnaire étymologique des Noms de Rivières et de Montagnes en France*, Klincksieck, Paris, 1978.

DAUZAT Albert et ROSTAING Charles, *Dictionnaire étymologique des Noms de Lieux en France*, 2e éd., Guénégaud, Paris, 1978.

DÉCHELETTE Joseph, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 2, *Archéologie celtique ou protohistorique*, 2e partie, *Premier Age du Fer ou Epoque de Hallstatt*, Picard, Paris, 1913.

DÉCHELETTE Joseph, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 2, *Archéologie celtique ou protohistorique*, 3e partie, *Second Age du Fer ou Epoque de La Tène*, Picard, Paris, 1914.

DEGAVRE Jean, *Lexique gaulois, Recueil de mots attestés, transmis ou restitués et de leurs interprétations*, t. 1 et t. 2, *Mémoires de la Société Belge d'Etudes celtiques*, 9 et 10, Bruxelles, 1998.

DELACAMPAGNE Florence, *CAG*, *Le Calvados*, AIBL, Paris, 1990.

DELAMARRE Xavier, *Le Vocabulaire indo-européen, Lexique étymologique thématique*, Maisonneuve, Paris, 1984.

DELAMARRE Xavier, "Cosmologie indo-européenne, « Rois du Monde » celtiques et le nom des druides", *Historische Sprachforschung*, 112, Göttingen, 1999, p. 32-38.

DELAMARRE Xavier, "Le Vocabulaire militaire dans la langue gauloise", *AAN*, 55, août-sept. 2001, p. 9-11.

DELAMARRE Xavier, "Que reste-t-il du gaulois dans la langue française ?", *AAN*, 59, avr.-mai 2002, p. 6-9.

DELAMARRE Xavier, *Dictionnaire de la Langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, 2e éd. revue et augmentée, Errance, Paris, 2003.

DELAMARRE Xavier, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Errance, Paris, 2007.

DELAMARRE Xavier, "Quatre toponymes celtiques d'Espagne : *Albocrarum*, *Dercinoasseda*, *Ercoriobriga*, *Iera Briga*", *NRO*, 51, SFO, Paris, 2009, p. 75-87.

DELMAIRE Roland (sous la dir. de), *CAG, Le Pas-de-Calais*, AIBL, Paris, 1994.

DELOR Jean-Paul, *CAG, L'Yonne*, 89/1 et 89/2, AIBL, Paris, 2002.

DENIEL Alain (trad.), *Le Chien du Forgeron*, Jean Picollec, Paris, 1991 [extraits de *La Razzia des vaches de Cooley*].

DENIEL Alain (trad.), *La Rafle des vaches de Cooley, récit celtique irlandais*, L'Harmattan, Paris, 1997.

DEPECKER Loïc, *Les Mots des Régions de France*, Belin, Paris, 1992.

DEROY Louis et MULON Marianne, *Dictionnaire de Noms de Lieux*, Dict. Le Robert, Paris, 1992.

DESBORDES Jean-Michel, "Les Limites des *Lemovices*", *Aquitania*, 1, 1983, Presses Universitaires de Bordeaux, 1984, p. 37-48.

DESJARDINS Ernest, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Hachette, Paris, t. 1, 1876 ; t. 2, 1878 ; t. 3, 1885.

DEVAUGES Jean-Bernard, *Entrains gallo-romain*, Groupe de Recherches Archéologiques d'Entrains (Nièvre), Entrains, 1988.

DEVAUX André abbé, *Les Noms de Lieux dans la Région lyonnaise aux époques celtique et gallo-romaine*, Lyon, 1898.

DEYBER Alain, "Structures et fonctions des fortifications de l'Age du Fer dans le nord-est de la France (régions Champagne-Lorraine-Alsace", dans : *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France, Les fortifications de l'Age du Fer*, A. CAHEN-DELHAYE, A. DUVAL, G. LEMAN-DELERIVE, P. LEMAN éd., *RN*, 1984, p. 215-236.

DEYBER Alain, "Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au premier siècle avant notre ère", *Revue Aquitania*, Supplément 1, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux 1986, p. 331-342.

DEYBER Alain, "La Guérilla gauloise pendant la guerre des Gaules (58-50 avant J.-C.)", *ÉC*, 24, C.N.R.S., Paris, 1987a, p. 145-183.

DEYBER Alain, "Enseignes de l'armée gauloise", *Revue Historique des Armées*, "Alésia", 2, Château de Vincennes, 1987b, p. 126.

DEYBER Alain, "Les Celtes et la forêt pendant la guerre des Gaules", dans : *Forêt et Guerre*, Andrée CORVOL et Jean-Paul AMAT éd., Groupe d'Histoire des Forêts françaises, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 29-39.

DEYBER Alain, *Les Gaulois en guerre, stratégies, tactiques et techniques*, Errance, Paris, 2009.

DION Roger, *Les Frontières de la France*, Hachette, Paris, 1947.

DONTENVILLE Henri (sous la dir. de), *La France mythologique*, Tchou, Paris, 1966.

DOTTIN Georges, *Manuel pour servir à l'Etude de l'Antiquité celtique*, E. Champion, Paris, 1915.

DOTTIN Georges, *Les anciens Peuples de l'Europe*, Klincksieck, Paris, 1916.

DOTTIN Georges, *La Langue gauloise*, Klincksieck, Paris, 1920.

DRIOUX Georges, "*Equaranda*", *RÉA*, 31, Féret, Bordeaux, 1929, p. 358.

DRIOUX Georges, *Cultes indigènes des Lingons*, Auguste Picard, Paris, 1934.

DUFOUR Jean-Etienne, *Dictionnaire topographique du département de la Loire*, Protat, Mâcon, 1946.

DUGUET Jacques, *Noms de lieux des Charentes, Introduction à la Toponymie*, Bonneton, Paris, 1995.

DUMÉZIL Georges, *Horace et les Curiaces*, Gallimard, Paris, 1942 [ch. 1, "Furor", p. 11-33].

DUSSOT Dominique, *CAG, La Creuse*, AIBL, Paris, 1989.

DUVAL Alain, "Avrolles et le mont Avrollo : les sources du passé", *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 104, 1971-1972, Auxerre, 1973, p. 5-22.

DUVAL Alain (sous la dir. de), *L'Art celtique en Gaule*, catalogue d'exposition, Ministère de la Culture, Direction des Musées de France, Paris, 1983.

DUVAL Alain, "Des chars processionnels aux chars de combat", dans : "Les Tombes à char des princes et guerriers celtes", *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 98, oct. 1985, p. 6-14.

DUVAL Alain, "Les armes d'Alésia au Musée des Antiquités nationales", *Revue historique des Armées*, 2, Vincennes, 1987, p. 56-62.

DUVAL Alain, *L'Art celtique de la Gaule au Musée des Antiquités nationales*, Réunion des Musées nationaux, Paris, 1989.

DUVAL Alain (sous la dir. de), *Vercingétorix et Alésia*, catalogue d'exposition, mars-juillet 1994, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1994.

DUVAL Paul-Marie, *La Vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Hachette, Paris, 1952.

DUVAL Paul-Marie, "Additions et corrections au *C.I.L.*, XIII", "Chronique gallo-romaine", *RÉA*, 59, Bordeaux, 1957, p. 352-353 [anthroponyme *Orgotus*].

DUVAL Paul-Marie, "Teutates, Esus, Taranis", *ÉC*, 8, Les Belles Lettres, Paris, 1958, p. 41-58.

DUVAL Paul-Marie, *Paris antique, des Origines au troisième Siècle*, Hermann, Paris, 1961.

DUVAL Paul-Marie, *Les Sources de l'Histoire de France des origines à la fin du XVe siècle*, 1, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, Picard, Paris, 1971.

DUVAL Paul-Marie, *Les Dieux de la Gaule*, nouv. éd., Payot, Paris, 1976.

DUVAL Paul-Marie, *Les Celtes*, "L'univers des formes", Gallimard, Paris, 1977.

DUVAL Paul-Marie, *Monnaies gauloises et mythes celtiques*, Hermann, Paris, 1987.

DUVAL Paul-Marie, *Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, Collection de l'Ecole française de Rome, 116, Palais Farnèse, 1989.

DUVAL Paul-Marie, *De Lutèce oppidum à Paris capitale de la France (vers -225(?)/500)*, Association pour la publication d'une Histoire de Paris, Hachette, Paris, 1993.

DUVAL Paul-Marie et PINAULT Georges, *Recueil des Inscriptions gauloises*, 3, *Les Calendriers (Coligny, Villards d'Héria)*, C.N.R.S., Paris, 1986.

ÉLUÈRE Christiane, *L'Or des Celtes*, Bibliothèque des Arts, Paris, 1987.

ÉLUÈRE Christiane, *L'Europe des Celtes*, "Découvertes", Gallimard, Paris, 1992.

ERNOUT Alfred et MEILLET Antoine, *Dictionnaire étymologique de la Langue latine*, 4e éd., Klincksieck, Paris, 1985.

ESPÉRANDIEU Emile, "Note sur un bronze d'applique représentant un Gaulois mort", *Pro Alesia*, Armand Colin, Paris, 1906, p. 73-75.

ESPÉRANDIEU Emile, *Recueil général des bas reliefs de la Gaule romaine*, 1, Imprimerie Nationale, Paris, 1907.

EVANS Dafydd Ellis, *Gaulish personal Names, a Study of some Continental Celtic Formations*, Clarendon Press, Oxford, 1967.

EYDOUX Henri-Paul, *Résurrection de la Gaule*, Plon, Paris, 1961.

EYDOUX Henri-Paul, *La France antique*, Plon, Paris, 1962.

FABRE Paul, *Dictionnaire des Noms de Lieux des Cévennes*, Bonneton, Paris, 2000.

FABRIÉ Dominique, *CAG, La Lozère*, AIBL, Paris, 1989.

FAGES Brieuc, *CAG, Le Lot-et-Garonne*, AIBL, Paris, 1995.

FALC'HUN François, *Les Noms de Lieux celtiques, troisième série, nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique*, Editions Armoricaines, Plabennec, 1979.

FANAUD Louis, *Voies romaines et vieux Chemins en Bourbonnais*, Moulins, 1960.

FÉNIÉ Bénédicte et Jean-Jacques, *Dictionnaire des Pays et Provinces de France*, Ed. Sud-Ouest, Rennes, 2000.

F.E.W. = Französisches etymologisches Wörterbuch, voir à WARTBURG Walther von.

FICHTL Stephan, *Les Gaulois du nord de la Gaule (150-20 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1994.

FICHTL Stephan, *La Ville celtique (Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.)*, Errance, Paris, 2000.

FLEURIOT Léon, "Gaulois *Vertamica*, Vieux-Breton Uuortemic", "Notes lexicographiques", *ÉC*, 10, Les Belles Lettres, Paris, 1962, p. 182-185.

FLEURIOT Léon, *Dictionnaire des Gloses en vieux-breton*, Klincksieck, Paris, 1964.

FLEURIOT Léon, "Brittonique et gaulois durant les premiers siècles de notre ère", dans : *Etrennes de Septantaine, travaux de linguistique et de grammaire comparée offerts à Michel Lejeune par un groupe de ses élèves*, Klincksieck, Paris, 1978, p. 75-83.

FLEURIOT Léon, "Inscriptions gauloises sur céramique et l'exemple d'une inscription de la Graufesenque et d'une autre de Lezoux", *ÉC*, 17, C.N.R.S., Paris, 1980, p. 111-144.

FLEURIOT Léon, "Du gaulois au breton ancien en Armorique", *Société archéologique du Finistère*, 109, Quimper, 1981, p. 165-194.

FLEURIOT Léon, "Notes sur le celtique antique", *ÉC*, 19, C.N.R.S., Paris, 1982, p. 121-128.

FLEURIOT Léon, "Celtoromanica in the Light of the Newly Discovered Celtic Inscriptions", *ZCP*, 44, Halle, 1991, p. 1-35.

FLOBERT Pierre, "*Lingua Latina* et *lingua Romana* : purisme, administration et Invasions barbares", *Ktema*, 13, Université des Sciences humaines de Strasbourg, 1988, p. 205-212 [*Volcae>Welches, Welsh, Valaques, Wallons*].

FLOBERT Pierre, "Quelques survivances de la gladiature", *Voces*, 1, Salamanque, 1990, p. 71-76 [sur le verbe *battre*, p. 75-76].

FLOBERT Pierre, "L'apport lexical du gaulois au français : questions de méthode", dans : *Nomina Rerum, Hommage à Jacqueline Manessy-Guitton*, L.A.M.A., 13, Université de Nice Sophia-Antipolis, Centre de Recherches comparatives sur les Langues de la Méditerranée ancienne, 1994, p. 201-208.

FLOBERT Pierre, Compte rendu du livre de Pierre-Henri BILLY *Thesaurus Linguae Gallicae*, *BSLP*, 90/2, Klincksieck, Paris, 1995, p. 263-265.

FLORUS, *Œuvres*, I, trad. P. Jal, Les Belles Lettres, Paris, 1967.

FLUTRE Louis Fernand, *Recherches sur les Elements pregaulois dans la toponymie de la Lozere*, Annales de l'Université de Lyon, Les Belles Lettres, Paris, 1957.

FLUTRE Louis-Fernand, *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du Moyen Age écrits en français ou en provençal et actuellement publiés ou analysés*, Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale, Poitiers, 1962.

FOURNIER Pierre-François, "Trois nouveaux exemples d'*Equoranda*", *Bulletin de la Section de Géographie du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 46, Paris, 1931, p. 135-138.

FRÉMY Dominique et Michèle, *Quid*, Robert Laffont, Paris, 1997.

GAGNY Anita, *Dictionnaire du français régional de Savoie*, Bonneton, Paris, 1993.

GAILLARD Hervé, CAG, *La Dordogne*, AIBL, Paris, 1997.

GALLAY Alain (éd.), *Le Valais avant l'Histoire, 14000 av. J.-C.-47 apr. J.-C.*, Musées cantonaux, Sion, Suisse, 1986.

GALTIER Jean, "Le radical celtique *rand* et les frontières du Rouergue", *Procès-verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 35, 1949, p. 242-247.

GALTIER Jean, "Celtes de Franconie et Celtes du Massif Central", *RIO*, SFO, Paris, 1970, p. 99-120.

GAMILLSCHEG Ernst, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, nouv. éd., C. Winter, Heidelberg, 1969.

GANET Isabelle, *CAG, Les Hautes-Alpes*, AIBL, Paris, 1995.

GARCIA Dominique et VERDIN Florence (sous la dir. de), *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Errance, Paris, 2002.

GAUTHIER Pierre, *Noms de Lieux du Poitou, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1996.

GENDRON Stéphane, "Le gaulois *rito-* en Indre-et-Loire", *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 43, Tours, 1991, p. 77-96.

GENDRON Stéphane, *Noms de lieux du Centre*, Bonneton, Paris, 1998.

GENDRON Stéphane, *L'Origine des noms de lieux en France, essai de toponymie*, 2e éd. revue et corrigée, Errance, Paris, 2008.

GILBERT François, "*Les Alouettes*", *Histoire de la légion gauloise de César*, Economica, Paris, 2007.

GIRAULT Jean-Pierre, *Il y a plus de 2000 ans, au Puy d'Issolud, le dernier combat de l'insurrection de la Gaule. César contre Luctérios et Drappès. La Bataille d'Uxellodunum*, Les Amis d'Uxellodunum, Puy-d'Issolud, 2002.

GIRON François, "Der des der gauloise, Archéologie, Les intuitions de Napoléon III admirateur de César confirmées par l'archéologie moderne", *Le Point*, 1494, 4 mai 2001, p. 70.

GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, 1881-1902.

GOUDINEAU Christian, *César et la Gaule*, Errance, Paris, 1990.

GOUDINEAU Christian, "Bibracte avait la taille du Paris de Louis XI", interview, dans : "Quand les Gaulois civilisaient l'Europe", *Le Figaro magazine*, 19 juill. 1997, p. 21-26.

GOUDINEAU Christian, *Le dossier Vercingétorix*, Actes Sud/Errance, Arles/Paris, 2001.

GOUDINEAU Christian, *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*, "L'Avenir du Passé", Ed. du Seuil, 2002.

GOUDINEAU Christian et PEYRE Christian, *Bibracte et les Eduens, A la découverte d'un Peuple gaulois*, Errance, Paris, 1993.

GOUGENHEIM Georges, *Les Mots Français dans l'histoire et dans la vie*, Picard, Paris, t. 1, 1962 ; t. 2, 1966 ; t. 3, 1975.

GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE Robert, *Dictionnaire des Racines des Langues indo-européennes*, Larousse, Paris, 1949.

GRAS Pierre, "Un itinéraire bourguignon disparu : La route de Dijon à Verdun-sur-le-Doubs", *AB*, 32, Dijon, 1960, p. 61-73.

GREIMAS Algirdas Julien, *Dictionnaire de l'Ancien français*, Larousse, 2e éd., Paris, 1978.

GRENIER Albert, *Les Gaulois*, Payot, Paris, 1945.

GRÖHLER Hermann, *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, 1, Carl Winters, Heidelberg, 1913.

GROS Adolphe, *Dictionnaire étymologique des Noms de Lieu de la Savoie* (1935), rééd., La Fontaine de Siloé, Les Marches, 1994.

GROSS Victor, *La Tène, un oppidum helvète*, J.-B. Baillière & fils, Paris, 1887.

GRUEL Katherine, *La Monnaie chez les Gaulois*, Errance, Paris, 1989.

GUICHARD Vincent (et DEBERGE Yann), "Gergovie", *AAN*, hors-série n° 1, Paris, 1998, p. 30-32.

GUILLERM Alain, *Le Défi celtique*, J. Picollec, Paris, 1986.

GUIRAND Félix (sous la dir. de), *Mythologie générale*, Larousse, Paris, 1937.

GUIRAUD Pierre, *Dictionnaire des Etymologies obscures*, Payot, Paris, 1982.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "*Boudis*", VVC, *Ogam*, 4, Rennes, 1952a, p. 247.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "*Bronda*", VVC, *Ogam*, 4, Rennes, 1952b, p. 271.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "*Kat Godeu*", *Ogam*, 5, Rennes, 1953a, p. 111-120.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "*Critus*", VVC, *Ogam*, 5, Rennes, 1953b, p. 339.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "*Gaesos*, *gaeson*", VVC, *Ogam*, 6, Rennes, 1954, p. 142.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "La Maladie de Cuchulainn et l'unique jalousie d'Emer", *Ogam*, 10, Rennes, 1958, p. 285-310.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Gaulois *Lingones*, 'les sauteurs', irl. *léim*, gall. *Llam*, corn., et bret. *lam(m)", Ogam*, 11, Rennes, 1959a, p. 37-39.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Le Nom des *Eburones*, *Eburovices* ; irl. *ibar*, gall. *Efwr*, bret. *Evor* 'if'", *Ogam*, 11, Rennes, 1959b, p. 39-42.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Gaulois *ambigatus*, « qui se bat », irlandais *immchadh*", *Ogam*, 12, Rennes, 1960a, p. 200-202.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "*Lankea*, *lankia*", VVC, *Ogam*, 12, Rennes, 1960b, p. 402-403.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "*Lanon* et dérivé *lan(n)os*", VVC, *Ogam*, 12, Rennes, 1960c, p. 403-404 et 531-532.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Le théonyme gaulois (Mars) *Mullo*, « aux tas (de butin) », irlandais *mul*, *mullach*, « sommet arrondi, colline »", *Ogam*, 12, Rennes, 1960d, p. 452-458.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "*Mediolanum Biturigum*, Deux éléments de vocabulaire religieux et de géographie sacrée, 1, Le nom des *Bituriges* ; 2, *Mediolanum*", *Ogam*, 13, Rennes, 1961, p. 137 158.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Le nom des *Atrebates*", *Ogam*, 14, Rennes, 1962, p. 595 602

GUYONVARC'H Christian Joseph, "Gaulois *Andabata*, « Gladiateur aveugle »", *Ogam*, 15, Rennes, 1963a, p. 107 116.

GUYONVARC'H Christian Joseph, "(Mars) *Albiorix* « Roi du Monde »", *Ogam*, 15, Rennes, 1963b, p. 369-376.

GUYONVARC'H Christian Joseph, "Notes de Toponymie gauloise, 1, Le toponyme gaulois *dunum*", *Celticum*, 6, Actes du 3e Colloque international d'études gauloises, celtiques et protohistoriques, Châteaumeillant-Bourges (Cher), 27-30 juillet 1962, *Ogam*, Rennes, 1963c, p. 363-376.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Mars *Randosatis*", *Ogam*, 16, Rennes, 1964a, p. 209.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Le nom des *Tricorii*", *Ogam*, 16, Rennes, 1964b, p. 429-431.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Le nom des *Trinci* gaulois", *Celticum*, 9, Ogam, Rennes, 1964c, p. 325-328.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Les Noms des peuples belges", *Celticum*, 15, Ogam, Rennes, 1965, p. 385-400.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Le nom des *Abrincatui*, Avranches, gallois *hebrwng*, cornique *hembronk*, breton *ambroug*", *Ogam*, 20, Rennes, 1968, p. 190-195.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Les Noms des Peuples belges II, 3 - *Catalauni* ; 4 - *Remi* ; 5 - Le nom des *Morini* et le thème **mori-* en celtique", *Celticum*, XVIII, Rennes, 1969, p. 299-314.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "La Gaule", dans : DILLON Myles, CHADWICK Nora K., *Les Royaumes celtiques*, Fayard, Paris, 1974a, p. 341-382.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, "Inventaire critique des toponymes celtiques continentaux en *Noviodunum*", *Apulum*, 12, Alba Iulia, Roumanie, 1974b, p. 75-86.

GUYONVARC'H Christian-Joseph (trad.), *Textes mythologiques irlandais*, *Celticum* 11/1, t. 2, Rennes, 1980.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, (trad.), *La Razzia des vaches de Cooley*, "L'Aube des Peuples", Gallimard, Paris, 1994.

GUYONVARC'H Christian-Joseph, *Magie, Médecine et divination chez les Celtes*, Payot, Paris, 1997.

HAFFNER Alfred, "Les tombes princières du Rhin", dans : "Les Tombes à char des princes et guerriers celtes", *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 98, oct. 1985, p. 28-35.

HAMM Gilles, *CAG, La Meurthe-et-Moselle*, AIBL, Paris, 2004.

HAMON Albert, *Les Mots du français*, Hachette, Paris, 1992.

HARMAND Jacques, "Les Forêts de la Tène", *Bulletin de la Société préhistorique française*, 46, Paris, 1949, p. 36-46 et 228-230.

HARMAND Jacques, *Les Celtes au second âge du Fer*, Nathan, Paris, 1970.

HARMAND Jacques, *Vercingétorix*, Fayard, Paris, 1984.

HARMAND Jacques, "La Gaule, César et la Forêt", *Le Bois et la Forêt en Gaule et dans les Provinces voisines*, Caesarodunum, 21, Errance, Paris, 1986, p. 140-160.

HATT Jean-Jacques, *Mythes et Dieux de la Gaule*, I, *Les Grandes Divinités masculines*, Picard, Paris, 1989.

HENRY Victor, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Plihon et Hervé, Rennes, 1900.

HIERNARD Jean et SIMON-HIERNARD Dominique, *CAG, Les Deux-Sèvres*, AIBL, Paris, 1996.

HIERNARD Jean et SIMON-HIERNARD Dominique, "Les Santons, les Helvètes et la Celtique d'Europe centrale. Numismatique, archéologie et histoire", *Aquitania*, 16, Bordeaux, 1999, p. 93-125.

HIRSCHFELD Otto, *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, *Inscriptiones Galliae narbonensis*, Georg Reimer, Berlin, 1888 [=*C.I.L.*].

HIRSCHFELD Otto et ZANGEMEISTER Charles, *Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae*, Georg Reimer, Berlin, 1899, 1901, 1904, 1905, 1906, 1907, 1916, 1933, 1943 [=*C.I.L.*].

HOLDER Alfred, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, 1-3, B. G. Taubner, Leipzig, 1896, 1904 et 1907.

HUBERT Henri, *Les Germains*, Albin Michel, Paris, 1952.

HUBERT Henri, *Les Celtes et l'Expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène*, rééd., Albin Michel, Paris, 1974.

HUBERT Henri, *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la Civilisation celtique*, rééd., Albin Michel, Paris, 1989.

HUBSCHMIED Johannes Ulrich, "*Bagako-, *bagon(o)* 'forêt de hêtres', Etude de toponymie suisse", *Revue Celtique*, 50, Paris, 1933, p. 254-271.

HUBSCHMIED Johannes Ulrich, "Zeugen für das späte Aussterben des Gallischen", *VR*, 3, Max Niehans Verlag, Zürich & Leipzig,1938, p. 139-155 [sur le type *morga*, "frontière"].

HUET Gédéon, "*Ogre* dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes", *Romania*, 37, Champion, Paris, 1908, p. 301-305.

HUGO Victor, *Les Châtiments* (1870), éd. Guy Rosa, "Le Livre de Poche", Paris, 1972.

HURE Augusta, *Le Sénonais aux âges du Bronze et du Fer, Les Sénons d'après l'Archéologie*, Appfel, Sens, 1931.

IMBS Paul (sous la dir. de), *Trésor de la Langue française*, t. 1 à 7, Klincksieck, Paris : 1971 (t. 1), 1973 (t. 2), 1974 (t. 3), 1975 (t. 4), 1977 (t. 5), 1978 (t. 6), 1979 (t. 7) (Voir à QUEMADA Bernard pour les t. 8 à 16).

JACCARD Henri, *Essai de Toponymie, Origine des Noms de Lieux habités et des Lieux-dits de la Suisse romande*, 1906, rééd., Slatkine, Genève, 1985.

JEANTON Gabriel, *Le Mâconnais gallo-romain, Région de Mâcon*, 1927 ; *Région de Cluny*, 1926a ; *Région de Tournus*, 1926b ; *Bresse mâconnaise*, 1931, Delcassan, M. Renaudier, Mâcon.

JOAN Lydie, *CAG, Le Doubs et le territoire de Belfort*, AIBL, Paris, 2003.

JOANNE Paul, *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses Colonies*, Hachette, Paris, 1890 (A-B), 1892 (C-D), 1894 (E-K), 1896 (L-M), 1899 (N-P), 1902 (Q-S), 1905 (S-Z).

JOANNELLE Claude, *La Toponymie du Verdunois, monographie de toponymie historique*, suppl. à *Trois Rivières*, Bulletin de la Section archéologique du Groupe d'Etudes historiques de Verdun-sur-le-Doubs, 10, 1977.

JUD Jakob, "Mots d'origine gauloise", *Romania*, 1ère série, 1920, p. 465-477.

JUFER Nicole et LUGINBÜHL Thierry, *Les Dieux gaulois, Répertoire des Noms de Divinités celtiques connus par l'épigraphie, les textes antiques et la toponymie*, Errance, Paris, 2001.

JULLIAN Camille, *Histoire de la Gaule*, Hachette, Paris, 1909 (t. 1), 1909 (t. 2), 1909 (t. 3), 1914 (t. 4), 1920 (t. 5 et 6), 1926 (t. 7 et 8).

JULLIAN Camille, "Notes gallo-romaines, 80, En suivant la frontière d'une Cité gallo-romaine", *RÉA*, 20, Féret, Bordeaux, 1918, p. 231-236.

JULLIAN Camille, *Vercingétorix*, éd. mise à jour et préfacée par Paul-Marie DUVAL, Tallandier, Paris, 1977.

JUNG Edmond, "Réflexions sur le nom *Sequana*", *RÉL*, 47, 1969, Les Belles Lettres, Paris, 1970, p. 434-461.

KRISTOL Andres (sous la dir. de), *Dictionnaire toponymique des communes suisses*, Centre de dialectologie, Université de Neuchâtel, Huber, Frauenfeld (Suisse), 2005.

KRUTA Venceslas, *Les Celtes en Occident*, Atlas, Paris, 1985.

KRUTA Venceslas, *Les Celtes, histoire et dictionnaire, des origines à la romanisation et au christianisme*, Bouquins, R. Laffont, Paris, 2000.

LABROUSSE Michel et MERCADIER Guy, CAG, *Le Lot*, AIBL, Paris, 1990.

LACROIX Jacques, *Les Traces du gaulois dans la langue française : l'exemple du vocabulaire de la guerre*, Mémoire pour le DEA, Université de Bourgogne, Dijon, 1996.

LACROIX Jacques, "Le Nom de l'Yonne", Colloque d'Onomastique d'Oléron, *Eaux, Iles, Rivages* (1er-4 oct. 1997), éd. par Gérard TAVERDET, SFO, ABDO, 1998, p. 163-188.

LACROIX Jacques, "L'Origine du nom des *Arvernes* et de l'*Auvergne*, de l'obstacle des gloses et des boucliers gaulois", dans : *Autour du Morvan avec Claude Régnier*, Textes en mémoire de Claude Régnier réunis par Jacques CHAURAND et Gérard TAVERDET, ABELL, Dijon, 2001, p. 71-95.

LACROIX Jacques, *Le Substrat gaulois dans la langue française, étude de sémantique et de civilisation*, Thèse pour le Doctorat, Dijon, mars 2002.

LACROIX Jacques, "Le thème gaulois *catu-* dans les noms de lieux en France", *NRO*, 41-42, SFO, Paris, 2003, p. 63-71.

LACROIX Jacques, "L'origine gauloise du nom de *Longjumeau*", *Essonne et Hurepoix, Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix*, 75, 2005, p. 117-127.

LACROIX Jacques, "Le celtique *devo-* et les eaux sacrées", *Mémoires de la Société Belge d'Etudes Celtiques*, 32, Bruxelles, 2011.

LAMBERT Claude et RIOUFREYT Jean, "Jalons pour une frontière des Cénomans et des Diablintes", dans : *Frontières en Gaule*, éd. par Raymond CHEVALLIER, Caesarodunum, 16, Université de Tours, 1981, p. 123-174.

LAMBERT Emile, *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, Musée de Picardie, Amiens, 1982.

LAMBERT Pierre-Yves (trad.), *Les Quatre Branches du Mabinogi et autres Contes gallois du Moyen-Age*, "L'Aube des Peuples", Gallimard, Paris, 1993.

LAMBERT Pierre-Yves, "Préverbes gaulois en *-io-* : *ambio-*, *ario-*, *cantio-*", *ÉC*, 31, C.N.R.S., Paris, 1995, p. 115-121.

LAMBERT Pierre-Yves, "Bibliographie", Compte rendu de l'article de Kim McCONE "Der Teller von Lezoux" paru dans *Die grösseren altkeltischen Sprachdenkmälern*, éd. par W. Meid, P. Anreiter, Innsbruck, 1996, p. 107-117, *ÉC*, 32, C.N.R.S., Paris, 1996, p. 261-262.

LAMBERT Pierre-Yves, "Gaulois tardif et latin vulgaire", *ZCP*, 49-50, Niemeyer, Tübingen, 1997, p. 396-413.

LAMBERT Pierre-Yves, "La Tuile gauloise de Châteaubleau", *ÉC*, 34, 1998-2000, C.N.R.S., Paris, 2001, p. 57-115.

LAMBERT Pierre-Yves, *Recueil des Inscriptions gauloises*, II, 2, *Textes gallo-latins sur instrumentum*, C.N.R.S., Paris, 2002.

LAMBERT Pierre-Yves, *La Langue gauloise, description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, éd. revue et augmentée, Errance, Paris, 2003.

LAMBRECHTS Pierre, *Contributions à l'Etude des Divinités celtiques*, De Tempel, Bruges, 1942.

LAROUSSE Pierre, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, 15 vol., Administration du Grand Dictionnaire Universel, Paris : 1866 (1), 1867 (2 et 3), 1869 (4 et 5), 1870 (6 et 7), 1872 (8), 1873 (9 et 10), 1874 (11 et 12), 1875 (13 et 14), 1876 (15).

LASSUS François et TAVERDET Gérard, *Noms de Lieux de Franche-Comté, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1995.

LAVENDHOMME Marie-Odile, *CAG, La Loire*, AIBL, Paris, 1997.

LE BIHAN Jean-Paul (sous la dir. de), *Au Temps des Celtes, Ve-Ier avant J.-C.*, Abbaye de Daoulas, Quimper, 1986.

LE BOHEC Yann, *César chef de guerre, César stratège et tacticien*, "L'Art de la Guerre", Ed. du Rocher, Monaco, 2001.

LE GALL Joël, "Ce mont Auxois qui fut Alésia", *Revue Historique des Armées*, "Alésia", 2, Château de Vincennes, 1987, p. 19-28.

LE GALL Joël, *La Bataille d'Alésia*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999.

LE QUELLEC Jean-Loïc, *Dictionnaire des Noms de Lieux de la Vendée*, Geste Editions, nouv. éd., La Crèche, 1998.

LE ROUX Françoise, "Que signifie **equoranda* ?", *Ogam*, 8/1, Rennes, 1956a, p. 15-50.

LE ROUX Françoise, "**Voreidos*, *Rêda*, *Eporedia*, Remarques sur un nom du Cheval en Celtique", *Ogam*, 8/5-6, Rennes, 1956b, p. 367-384.

LE ROUX Françoise, "Aspects de la fonction guerrière chez les Celtes", *Ogam*, 17, Rennes, 1965, p. 175-188.

LE ROUX Françoise, "La Religion des Celtes" dans : *Histoire des Religions* (sous la dir. d'Henri-Charles PUECH), Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1970, p. 781-840.

LE ROUX Françoise, voir aussi à GUYONVARC'H Christian-Joseph.

LE ROUX Françoise et GUYONVARC'H Christian-Joseph, *Les Druides*, Ouest-France, Rennes, 1986.

LE ROUX Pierre, "Les Arbres combattants et la Forêt guerrière", *Ogam*, 11, Rennes, 1959, p. 1-10 et 185-205.

LEBÈGUE Maurice, "Les Noms de lieu d'origine gauloise dans le département de la Somme", *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens, 1982, p. 342-366 ; 1984, p. 199-212.

LEBÈGUE Maurice, *Les Noms des Communes du Département de l'Oise*, Musée de Picardie, Amiens, 1994.

LEBEL Paul, "Où en est le problème d'*equoranda*, *equaranda* ?", *Romania*, 63, Paris, 1937, p. 145-203.

LEBEL Paul, "Saint Eloi, les Chevaux, *Equoranda*", *RAE*, 5, 1954-1955, p. 344-352.

LEBEL Paul, *Principes et Méthodes d'Hydronymie française*, Les Belles Lettres, Paris, 1956.

LEBEL Paul, "Sur quelques Toponymes gaulois", *RIO*, 14, Ed. d'Artrey, Paris, 1962, p. 169-186.

LEGROS Roger, "Les Frontières des Rèmes", dans : *Frontières en Gaule*, Raymond CHEVALLIER éd., Caesarodunum, 16, Tours, 1981, p. 175-179.

LEJEUNE Michel, *Recueil des Inscriptions gauloises*, 1, *Textes gallo-grecs*, C.N.R.S., Paris, 1985a.

LEJEUNE Michel (sous la direction de), *Le Plomb magique du Larzac et les sorcières gauloises*, C.N.R.S., Paris, 1985b.

LEJEUNE Michel, *Recueil des Inscriptions gauloises*, 2/1, *Textes gallo-étrusques, Textes gallo-latins sur pierre*, C.N.R.S., Paris, 1988.

LEJEUNE Michel, "Les premiers pas de la déesse Bibracte", *Journal des Savants*, 1990, de Boccard, Paris, 1990, p. 69-96.

LEPELLEY René, *Dictionnaire du français régional de Normandie*, Bonneton, Paris, 1994.

LEPELLEY René, *Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie*, 2e éd., Presses universitaires de Caen, 1996.

LEPELLEY René, *Noms de Lieux de Normandie et des îles Anglo-Normandes*, Bonneton, Paris, 1999.

LERAT Lucien, *La Gaule romaine*, Armand Colin, Paris, 1977.

LEROUX Gilles et PROVOST Alain, *CAG, L'Ille-et-Vilaine*, AIBL, Paris, 1990.

LINTZ Guy, *CAG, La Corrèze*, AIBL, Paris, 1992.

LITTRÉ Emile, *Dictionnaire de la Langue française*, rééd., Gallimard-Hachette, Paris, 1967.

LIZOP Raymond, "Un peuple gaulois inconnu dans la haute vallée de l'Aude ?", *Annales du Midi*, 69, Privat, Toulouse, 1957, p. 159-167.

LOMBARD-JOURDAN Anne, "Foires gauloises et origines urbaines", *Archéocivilisation*, 11-13, Centres d'Etudes pré- et protohistoriques de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, déc. 1972-sept. 1974, p. 46-86.

LONGNON Auguste, *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours, Première partie, de 58 av. J.-C. à 1380 apr. J.-C.*, Hachette, Paris, 1912.

LONGNON Auguste, *Les Noms de Lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, publié par Paul MARICHAL et Léon MIROT, Champion, Paris, 1920-1929.

LOSIQUE Serge, *Dictionnaire étymologique des Noms de Pays et de Peuples*, Klincksieck, Paris, 1971.

LOT Ferdinand, "Nouveaux exemples d'*Igoranda*", *Romania*, 45, 1919, p. 492-496.

LOT Ferdinand, *La Gaule, les fondements ethniques sociaux et politiques de la nation française*, Fayard, Paris, 1947.

LOTH Joseph, "L'irlandais *fobar* ; gallois, cornique *gover* ; breton *gouver, gouher* ; gaulois *voberna* ; gaélique d'Ecosse *Foveran*. Le nom de la Woëvre", *RC*, 37, 1917, p. 306-311.

LOTH Joseph "Le gaulois *turno-* dans les noms de lieux", *RÉA*, 23, Féret, Bordeaux, 1921, p. 111-116.

LOTH Joseph, "Les Noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques", extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 43, Imprimerie Nationale, Paris, 1925a ; p. 1-36.

LOUIS René, "Une coutume d'origine protohistorique, les combats sur les gués chez les Celtes et chez les Germains", *RAE*, 5/1, Dijon, 1954, p. 186-193.

MALSY Jean-Claude, *Les Noms de Lieu du Département de l'Aisne*, Société Française d'Onomastique, Paris, A-L, 1999 ; M-R, 2000 ; S-Z, 2001.

MANGIN Michel, "Les Défenses de l'oppidum d'Alésia. Etat des connaissances et perspectives de recherches", dans : *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France, Les fortifications de l'Age du Fer*, A. CAHEN-DELHAYE, A. DUVAL, G. LEMAN-DELERIVE, P. LEMAN éd., *Revue du Nord*, 1984, p. 241-254.

MANTZ Francis et HATT Jean-Jacques, *La Montagne sacrée du Donon*, éd. des Dernières Nouvelles d'Alsace, Strasbourg, 1988.

MARICHAL Robert, *Les Graffites de La Graufesenque*, *Gallia*, C.N.R.S., Paris, 1988.

MARTEAUX Charles, "Note sur Chamerande", *RÉA*, 23, Féret, Bordeaux, 1921, p. 52-54.

MARTINET André, *Des Steppes aux Océans, L'indo-européen et les "Indo-Européens"*, Payot, Paris, 1986.

MASSY Jean-Luc (sous la dir. de), *Les Agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, ALUF, 647, Besançon, 1997.

MATHIÈRE Jean, *La Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*, Drouhet, Evreux, 1925.

MAURIN Louis, *CAG, La Charente-Maritime*, AIBL, Paris, 1999.

McCONE Kim, "Der Teller von Lezoux", dans : *Die grösseren altkeltischen Sprachdenkmäler*, éd. par W. MEID et P. ANREITER, Université d'Innsbruck, 1996, p. 107-117.

MÉNIEL Patrice, *Chasse et élevage chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1987.

MEYER-LÜBKE Wilhelm, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Carl Winters, Heidelberg, 1935.

MICHEL Jacques-Henri, "L'Onomastique belge chez César", *Grec et latin en 1981, Etudes et documents*, Faculté de Philosophie et Lettres, Université libre de Bruxelles, 1981, p. 107-150.

MICHELIN, *Guide vert Côte de l'Atlantique*, Clermont-Ferrand, 1976.

MICHELIN, *Guide vert Environs de Paris*, Clermont-Ferrand, 1979.

MICHELIN, *Guide vert Autriche*, Clermont-Ferrand, 1980a.

MICHELIN, *Guide vert Vosges, Lorraine, Alsace*, Clermont-Ferrand, 1980b.

MICHELIN, *Guide vert Causses, Cévennes-Bas-Languedoc*, Clermont-Ferrand, 1982.

MICHELIN, *Guide vert, Vallée du Rhône, Lyonnais, Velay*, Clermont-Ferrand, 1989.

MICHLER Matthieu, *CAG, Les Vosges*, AIBL, Paris, 2004.

MITTERAUER Michael, "La Continuité des foires et la naissance des villes", *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 28e année, Armand Colin, Paris, 1973, p. 711-734.

MOIGNET Gérard (éd.), *La Chanson de Roland*, texte établi d'après le manuscrit d'Oxford, Bordas, Paris, 1989.

MOITRIEUX Gérard, "Deneuvre, une bourgade sanctuaire", dans : *Les Agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Jean-Luc MASSY éd., ALUF, 647, Besançon, 1997, p. 93-105.

MOLIN Michel, "Les Véhicules sur les routes romaines", *Histoire et Archéologie*, 67, oct. 1982, p. 38-43.

MOREAU Jean, *Dictionnaire de Géographie historique de la Gaule et de la France*, Picard, Paris, 1972.

MOREAU Jean, *Supplément au Dictionnaire de Géographie historique de la Gaule et de la France*, Picard, Paris, 1983.

MORLET Marie-Thérèse, *Les Noms de Personne sur le Territoire de l'ancienne Gaule, 3, Les Noms de Personne contenus dans les Noms de Lieux*, C.N.R.S., Paris, 1985.

MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des Noms de Famille*, Perrin, Paris, 1991.

MOSCATI Sabatino (sous la dir. de), *Les Celtes*, Bompiani, Milan, 1991.

MOWAT Robert, *Bulletin épigraphique* (faisant suite au *Bulletin épigraphique de la Gaule* (1881-1882) fondé par Florian VALLENTIN), Champion, Paris, t. 3, 1883 ; t. 4, 1884 ; t. 5, 1885 ; t. 6, 1886.

MÜLLER Wulf, "Hydronymes de Suisse romande", *NRO*, 9-10, SFO, Paris, 1987, p. 73-77.

MÜLLER Wulf, "Parallèles hydronymiques Suisse-Pays occitans", dans : *Actes du IVe Congrès International de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes*, éd. par Ricardo CIERBIDE, Vitoria-Gasteiz, 1994, vol. 2, p. 841-849 [sur les toponymes et hydronymes du type *Morge*].

MÜLLER Wulf, "Le nom de *Lugnorre* (canton de Fribourg)", *NRO*, 2009, SFO, Paris, 2009, p. 167-173.

MULON Marianne, "Notre Géographie parle gaulois", *Archéologia*, 24, oct. 1968, p. 32-41.

MULON Marianne, *L'Onomastique française, Bibliographie des travaux publiés jusqu'en 1960*, Archives Nationales, La Documentation Française, Paris, 1977.

MULON Marianne, *L'Onomastique française, Bibliographie des travaux publiés de 1960 à 1985*, Archives Nationales, Paris, 1987.

MULON Marianne, "Toponymie, I. Alésia et Alise ; II. Alésia et La Chaux-des-Crotenay", dans : André BERTHIER et André WARTELLE, *Alésia*, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1990, p. 289-308.

MULON Marianne, *Noms de lieux d'Ile-de-France. Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1997.

NAUDET François, *CAG, L'Essonne*, AIBL, Paris, 2004.

NAVEAU Jacques, *CAG, La Mayenne*, AIBL, Paris, 1992.

NÈGRE Ernest, *Les Noms de Lieux du Tarn*, 3e éd., éd. d'Artrey, Paris, 1972.

NÈGRE Ernest, *Les Noms de Lieux en France*, 2e éd., éd. d'Artrey, Paris, 1977.

NÈGRE Ernest, "Le chêne dans la toponymie de la France", dans : *Actes du 17e Congrès international de linguistique et philologie romanes, Aix-en-Provence, 29 août-3 sept. 1983, vol. 6, Variation linguistique dans l'espace : Dialectologie et Onomastique*, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1986, p. 563-576.

NÈGRE Ernest, "Toponymie du hêtre en France", *NRO*, 9-10, SFO, Paris, 1987, p. 19-26.

NÈGRE Ernest, *Toponymie générale de la France*, 1, *Formations préceltiques, celtiques, romanes*, Droz, Genève, 1990.

NÈGRE Ernest, *Toponymie générale de la France*, 2, *Formations non-romanes, formations dialectales* ; et 3, *Formations dialectales (suite) et françaises*, Droz, Genève, 1991.

NICOLLE Jean, "Les Origines d'*Agedincum*", *Les 100 Villes qui ont fait l'Occident, Caesarodunum*, éd. spéciale, Publication Total Archéologie, Paris, 1980, p. 50-59.

OIZON René, *Dictionnaire géographique de la France*, Larousse, Paris, 1979.

OLIVIER Laurent (sous la dir. de), *Princesses celtes en Lorraine, Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire*, Musée de l'Histoire du Fer, Jarville-la-Malgrange, 2002.

OLIVIER Lucien, *Le Haut-Morvan romain, voies et sites*, avec *Atlas*, Académie du Morvan, *RAE*, 4e suppl., Dijon, 1983.

OLLAGNIER Anne et JOLY Dominique, *CAG, L'Eure-et-Loir*, AIBL, Paris, 1994.

PACHTERE Félix-Georges de (et VACQUER Théodore), *Paris à l'époque gallo-romaine*, Imprimerie Nationale, Paris, 1912.

PAPE Louis, *La Bretagne romaine*, Ed. Ouest-France, Rennes, 1995.

PÉGORIER André, *Glossaire des termes dialectaux permettant de trouver le sens d'un grand nombre de toponymes de la nouvelle carte de France*, I.G.N., Paris, 1963.

PELLETIER André, DORY Franck, MEYER William et MICHEL Jean-Claude, *CAG, L'Isère*, AIBL, Paris, 1994.

PÉRIN Patrick (sous la dir. de), *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Catalogue de l'Exposition de mai 1984-printemps 1985, Société des Amis du Musée Carnavalet, Paris, 1984.

PERRIER Jean, *CAG, La Haute-Vienne*, AIBL, Paris, 1993.

PETIT Jean-Paul et MANGIN Michel (sous la dir. de), *Atlas des Agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Errance, Paris, 1994.

PEYRE Christian, *La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle av. J.-C.*, Presses de l'Ecole normale supérieure, Paris, 1979.

PIGANIOL André, "Les *Trinci* gaulois, gladiateurs consacrés", *RÉA*, 22, Féret, Bordeaux, 1920, p. 283-290.

PLAGNE Nathalie, "Le Vocabulaire de la guerre et du guerrier en indo-européen et en latin", *Etudes Indo-Europénnes*, Lyon, 1993-1994, p. 65-131 ; 1995, p. 149-194.

PLANHOL Xavier de, *Géographie historique de la France*, Fayard, Paris, 1988.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XI, texte établi, traduit et commenté par Alfred Ernout et le Dr R. Pépin, Les Belles Lettres, Paris, 1947.

PLONÉIS Jean-Marie, *La Toponymie celtique, L'origine des noms de lieux en Bretagne, La Géographie et l'Histoire*, Ed. du Félin, Paris, 1989.

PLONÉIS Jean-Marie, *La Toponymie celtique, L'origine des noms de lieux en Bretagne, La flore et la faune*, Ed. du Félin, Paris, 1993.

POKORNY Julius, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Francke, Berne, 1959 (et 1969 pour l'index).

POLYBE, *Histoires*, II, trad. Paul Pédech, Les Belles Lettres, Paris, 1970.

POULET Denise, *Noms de lieux du Nord-Pas-de-Calais, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1997.

POUX Matthieu (sous la dir. de), *Corent, voyage au cœur d'une ville gauloise*, Errance, Paris, 2011.

PRAT Louis Charles, "Désignation des peuples et pays celtiques", *Bretagne et Pays celtiques, Langues, Histoire, Civilisation*, Mélanges offerts à Léon Fleuriot, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1992, p. 511-518.

PREYNAT Jean-Paul, *Un haut Lieu celtique en Forez, l'oppidum d'Essalois*, éd. Copy' Space, Saint-Étienne, 1992.

PRIEUR Jean, *La Province romaine des Alpes cottiennes*, Publications du Centre d'Etudes gallo-romaines de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lyon, 1, 1968.

PROVOST Michel, *Angers gallo-romain, naissance d'une cité*, Ed. des Jeunes Andécaves, Angers, 1978.

PROVOST Michel, *CAG, L'Indre-et-Loire*, AIBL, Paris, 1988a.

PROVOST Michel, *CAG, Le Loir-et-Cher*, AIBL, Paris, 1988b.

PROVOST Michel, *CAG, Le Loiret*, AIBL, Paris, 1988c.

PROVOST Michel, *CAG, Le Maine-et-Loire*, AIBL, Paris, 1988d.

PROVOST Michel, *CAG, La Côte-d'Or, 21/1 Alésia*, AIBL, Paris, 2009.

PROVOST Michel et MENNESSIER-JOUANNET Christine (sous la dir. de), *CAG*, 63/2, *Le Puy-de-Dôme*, AIBL, Paris, 1994.

PROVOST Michel et RÉMY Bernard, *CAG, La Haute-Loire*, AIBL, Paris, 1994.

PROVOST Michel et VALLAT Pierre, *CAG, Le Cantal*, AIBL, Paris, 1996.

QUEIRAZZA Giuliano Gasca, MARCATO Carla, PELLEGRINI Giovan Battista, SICARDI Giulia Petracco et ROSSEBASTIANO Alda, *Dizionario di Toponomastica, storia e significato dei nomi geografici italiani*, Utet, Turin, 1990.

QUEMADA Bernard (sous la dir. de), *Trésor de la Langue française*, t. 8 à 16, Klincksieck, Gallimard, Paris : 1980 (t. 8), 1981 (t. 9), 1983 (t. 10), 1985 (t. 11), 1986 (t. 12), 1988 (t. 13), 1990 (t. 14), 1992 (t. 15), 1994 (t. 16) (Voir à IMBS Paul pour les t. 1 à 7).

RABEISEN Elisabeth, "Des Alésia par dizaines !", *Historia*, 627, 1999, p. 52-53.

RACHET Guy, *La Gaule celtique, des origines à 50 av. J.-C.*, Collection "Histoire de la France", Culture, Art, Loisirs, Paris, 1973.

RAFTERY Barry, "Les bois de l'Age du Fer en Irlande", *Le Berry et le Limousin à l'Age du Fer, Artisanat du bois et des matières organiques*, Actes du 13e colloque de l'A.F.E.A.F., Guéret, mai 1989, Association pour la Recherche archéologique en Limousin, Guéret, 1992, p. 59-67.

RAPIN André, "Boucliers et Lances", dans Jean-Louis BRUNAUX et André RAPIN, *Gournay II, Boucliers et Lances, Dépôts et Trophées*, Revue Archéologique de Picardie, Errance, Paris, 1988.

RAVIER Xavier, "Toponymes en *dunu(m)* dans le domaine aquitano-gascon et configurations géo-dialectales modernes", *Via Domitia*, 20-21, Université de Toulouse-Le Mirail, 1978, p. 119-138.

REBOURG Alain, *CAG, Saône-et-Loire*, AIBL, Paris, 1994.

REDDÉ Michel, sous la dir. de, *L'Armée romaine en Gaule*, Errance, Paris, 1996.

REDDÉ Michel, *Alésia, L'archéologie face à l'imaginaire*, "Hauts lieux de l'Histoire", Errance, Paris, 2003.

REGINELLI Gianna, *Le Mobilier en Bois du site de La Tène*, Mémoire de Licence, Université de Neuchâtel, octobre 1998.

REID William, *Histoire des Armes*, Draeger, Paris, 1976.

REINACH Adolphe, "La flèche en Gaule", *L'Anthropologie*, 20, Paris, 1909, p. 52-80 et 189-206.

REINACH Adolphe, "Les Têtes coupées et les Trophées en Gaule", extrait de la *Revue Celtique*, Champion, Paris, 1913.

REINACH Salomon, *Les Gaulois dans l'Art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola*, *RA*, Paris, 1889.

RÉMY Bernard, "Les limites de la Cité des Allobroges", *Cahiers d'Histoire*, 15, Grenoble, 1970, p. 195-213.

REY Alain (sous la dir. d'), *Dictionnaire historique de la Langue française*, Dict. Le Robert, Paris, 1992.

RICH Anthony, *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques*, F. Didot, Paris, 1873.

RICOLFIS Jean-Marie, *Les Noms de Lieux de Paris et de l'Ile-de-France*, nouv. éd. revue et corrigée, CRDP de Paris, 1985.

RIGAULT Jean, *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire*, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2008.

RIX Helmut, "Zur Verbreitung und Chronologie einiger keltischer Ortsnamentypen", *Festschrift für Peter Goessler*, W. Kohlhammer Verlag, Stuttgart, 1954, p. 99-107.

ROBERT Paul (sous la dir. de), *Le Petit Robert*, Le Robert, 36e éd., Paris, 1977.

ROBEZ-FERRARIS Jacqueline, *Particularités du français parlé dans la région de Morez, Haut-Jura*, Ellug, Université Stendhal, Grenoble, 1995.

ROCHE-BERNARD Geneviève, *Costumes et Textiles en Gaule romaine*, Errance, Paris, 1993.

ROGERET Isabelle, *CAG, La Seine-Maritime*, AIBL, Paris, 1997.

ROMAN Danièle et Yves, *Histoire de la Gaule, VIe siècle av. J.-C.-Ier siècle apr. J.-C., Une Confrontation culturelle*, Fayard, Paris, 1997.

ROQUEFORT Jean-Baptiste, *Glossaire de la Langue romane [...] contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans les XI, XII, XIII, XIV, XV et XVIe siècles, avec de nombreux exemples puisés dans les mêmes sources [...]*, 1 & 2, B. Warée, Paris, 1808 ; *Supplément*, Chasseriau et Hécart, 1820.

ROSTAING Charles, *Les Noms de Lieux*, "Que Sais-je ?", Presses Universitaires de France, Paris, 1945.

ROSTAING Charles, *Essai sur la Toponymie de la Provence, depuis les origines jusqu'aux invasions barbares*, Ed. d'Artrey, Paris, 1950.

ROUANET-LIESENFELT Anne-Marie, *La Civilisation des Riedones*, Archéologie en Bretagne, 2e suppl., Brest, 1980.

ROUCHE Michel, "Le Changement de nom des chefs-lieux de Cité en Gaule au Bas-Empire", *MSNAF*, 4, Klincksieck, Paris, 1968, p. 47-64.

ROUSSEL Louis, "Mâlain, *Mediolanum*", dans : *Les Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, éd. par BÉNARD Jacky, MANGIN Michel, GOGUEY René, ROUSSEL Louis, ALUB, 522, Les Belles Lettres, Paris, 1994, p. 63-78.

ROUSSET Albert (sous la dir. de), *Gergovie, forteresse gauloise. Sur les terres de Vercingétorix*, Association du Site de Gergovie, La Roche-Blanche, 2001.

ROUSSET Paul-Louis, *Les Alpes et leurs Noms de Lieux, 6000 ans d'Histoire ? Les appellations d'origine pré-indo-européenne*, chez l'auteur, Meylan, 1988.

ROY-CHEVRIER Joseph, "La déesse *Souconna* à *Cabilonnum*", *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, Sergent, Chalon, 1913, p. 1-82.

SAINÉAN Lazare, *Les Sources indigènes de l'Etymologie française*, de Boccard, Paris ; t. 1 et 2, 1925 ; t. 3, 1930.

SCHMIDT Karl Horst, "Die Komposition in gallischen Personennamen", *ZCP*, 26, M. Niemeyer, Tübingen, 1957, p. 33-301.

SCHMIDT Karl Horst, "Keltisches Wortgut im Lateinischen", *Glotta*, 44, 1967, p. 151-174.

SCHNEIDER Laurent et GARCIA Dominique, *CAG, Le Lodévois*, 34/1, AIBL, Paris, 1998.

SERGENT Bernard, "Les premiers Celtes d'Anatolie", *RÉA*, 90, Annales de l'Université de Bordeaux III, 1988, p. 329-358 [partie 3, "Les Bébrykes", p. 345-350, spécialement sur les ethniques en rapport avec le castor].

SERGENT Bernard, "Les Origines sacrées de Bavay", dans : *Mythologie en Nord, Actes du IVe Congrès international de Mythologie, Lille, août 1989*, Société de Mythologie française, Beauvais, 1990, p. 247-261.

SERGENT Bernard, "Ethnozoonymes indo-européens", *DHA*, ALUB, 458, 17/2, Les Belles Lettres, Paris, 1991a, p. 9-55.

SERGENT Bernard, "Arc", *Metis*, 6, 1-2, 1991b, p. 223-252.

SERGENT Bernard, "Saint Marcel et le Castor", *Bulletin de la Société de Mythologie française*, 164, Beauvais, 1992, p. 5-8.

SERGENT Bernard, "Couples", dans : *Le Fleuve et ses Métamorphoses*, Actes du Colloque international tenu à l'Université Lyon 3, Jean-Moulin, les 13, 14 et 15 mai 1992, éd. par François PIQUET, Didier érudition, Paris, 1993, p. 111-120 [sur le nom des *Mediomatrici*].

SERGENT Bernard, *Les Indo-Européens, Histoire, Langues, Mythes*, Payot, Paris, 1995.

SIMON André, *Vercingétorix et l'Idéologie française*, Imago, Paris, 1989.

SINDOU Raymond, "La Forme *nauda* et ses variantes", dans : *L'Onomastique, témoin des langues disparues*, éd. par Gérard TAVERDET, ABDO, Dijon, 1982, p. 239-254.

SINDOU Raymond, Compte rendu du livre de Pierre-Yves LAMBERT *La Langue gauloise*, *NRO*, 25-26, SFO, Paris, 1995, p. 274-278.

SION Hubert, *CAG, La Gironde*, AIBL, Paris, 1994.

SJOESTEDT Marie-Louise, *Dieux et Héros des Celtes*, Leroux, P.U.F., Paris, 1940.

SOUILLET Guy, "La Baule et la Balue", *NRO*, 9-10, SFO, Paris, 1987, p. 126-140.

SOUTOU André, "Exploitations minières et amphores italiques d'Ambialet (Tarn)", *Ogam*, 13, Rennes, 1961, p. 237-238.

SOUTOU André, "Quelques fausses traces toponymiques du culte de Mercure", *RIO*, SFO, Paris, 1969, p. 1-20.

SOYER Jacques, "Le temple du dieu gaulois *Rudiobus* à *Cassiciate* : identification de cette localité", *Bulletin de la Section du Comité des Travaux historiques*, Paris, 1920, p. 1-16 [*Rudiobus*, *Cassiciate* et le cheval sacré].

SOYER Jacques, "Recherches sur l'Origine des Noms de Lieux du département du Loiret", *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome 22, n° 231, 1933, p. 114-144 ; n° 232, 1934, p. 202-237 ; n° 233, 1935, p. 396-438 ; n° 234, 1936, p. 508-553.

STERCKX Claude, "Gaulois *ambaktos*, flamand *ambacht*", *Annales de Bretagne*, 76, 1969, p. 731-732.

STERCKX Claude, "Les Têtes coupées et le Graal", *SC*, 20-21, University of Wales Press, Cardiff, 1985-1986, p. 1-42.

STERCKX Claude, *Essai de Dictionnaire des dieux, héros, mythes et légendes*, 1, SBEC, Bruxelles, 1998.

TAMINE Michel, *Dictionnaire du français régional des Ardennes*, Bonneton, Paris, 1992.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de Bourgogne, La Côte-d'Or*, CRDP, Dijon, 1976.

TAVERDET Gérard, *Les Patois de Saône-et-Loire, Vocabulaire de la Bourgogne du sud*, ABDO, Dijon, 1981.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de Bourgogne, La Saône-et-Loire*, CRDP, Dijon, 1983.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Loire*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1985a.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Haute-Loire*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1985b.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de l'Ain*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1986a.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de l'Aube*, C.R.D.P., Dijon, 1986b.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux du Jura*, CRDP, Dijon, 1986c.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Haute-Marne*, CRDP, Dijon, 1986d.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Nièvre*, nouv. éd., CRDP, Dijon, 1987.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de Seine-et-Marne*, CRDP, Dijon, 1989.

TAVERDET Gérard, *Microtoponymie de la Bourgogne*, 12 tomes, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1989-1993.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux du Doubs*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1990.

TAVERDET Gérard, *Noms de Lieux de Bourgogne, Introduction à la Toponymie*, Bonneton, Paris, 1994.

TAVERDET Gérard, *Les Noms des Communes de l'Yonne*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1996.

TAVERDET Gérard, *Les Noms de Lieux de la Côte-d'Or (index étymologique des noms des communes)*, ABELL, Dijon, 2001.

THÉVENARD Jean-Jacques, *CAG, La Haute-Marne*, AIBL, Paris, 1996.

THÉVENOT Christian (sous la dir. de), *Bourgogne ancienne*, Delville, Paris, 1985.

THÉVENOT Emile, "La Station routière de *Fines* le long de la route romaine de l'Oisans et les limites du pays des *Ucenni*", *RÉA*, 44, Féret, Bordeaux, 1942, p. 234-245.

THÉVENOT Emile, *Sur les Traces des Mars celtiques (entre Loire et Mont-Blanc)*, De Tempel, Bruges, 1955.

THÉVENOT Emile, *Les Eduens n'ont pas trahi, Essai sur les relations entre les Eduens et César au cours de la Guerre des Gaules*, Latomus, 50, Bruxelles, 1960.

THÉVENOT Emile, *Les Voies romaines de la Cité des Eduens*, Latomus, 98, Bruxelles, 1969.

THIBAULT André, *Dictionnaire suisse romand*, Ed. Zoé, Carouge-Genève, 1997.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 5/l. V, trad. Gaston Baillet, Les Belles Lettres, Paris, 1964.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 7/l. VII, trad. Raymond Bloch, Les Belles Lettres, Paris, 1968.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 21/l. XXXI, trad. Alain Hus, Les Belles Lettres, Paris, 1990.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. 28/l. XXXVIII, trad. Richard Adam, Les Belles Lettres, Paris, 1982.

TOURNEUR Victor, "L'If et les Eburons", dans : *Mélanges Paul Thomas*, Bruges, 1930, p. 661-664.

TOURNEUR Victor, *Les Belges avant César*, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1944.

TOUSSAINT Maurice, *Répertoire archéologique du Département de la Meuse (période gallo-romaine)*, Bar-le-Duc, 1946.

TOUSSAINT Maurice, *Metz à l'époque gallo-romaine*, Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 49, Metz, 1948.

TOUSSAINT Maurice, *Répertoire Archéologique du Département de Seine-et-Marne, (période gallo-romaine et époque franque)*, Picard, Paris, 1953.

TOUSSAINT Maurice, *Répertoire Archéologique du Département de l'Aube*, Picard, Paris, 1954.

TOUSSAINT Maurice, *Répertoire Archéologique du Département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Picard, Paris, 1955.

VACHEY Françoise, *Les Noms de Lieux de la Marne*, CRDP, Dijon, 1988.

VAN BERCHEM Denis, *Les Routes et l'Histoire, Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Droz, Genève, 1982.

VENDRIES Christophe, avec la collaboration de HOMO-LECHNER Catherine, *Le Carnyx et la Lyre, Archéologie musicale en Gaule celtique et romaine*, Besançon-Orléans-Évreux, 1993.

VENDRIES Christophe, "La Trompe, le Gaulois et le Sanglier", *RÉA*, 101, Bordeaux, 1999, p. 367-391.

VENDRYES Joseph, "Mélanges italo-celtiques", *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 13/6, Paris, 1905, p. 395 [origine du nom de *Bibracte*].

VENDRYES Joseph, "A propos du rapprochement de l'irlandais *claideb* et du gaulois *cleddyf*", *Mélanges de Linguistique offerts à M. F. de Saussure*, 1908, p. 307-321.

VENDRYES Joseph, "Chronique", 17, *RC*, 45, Champion, Paris, 1928, p. 387-388 [sur l'origine du nom de l'*ogre*].

VENDRYES Joseph, "Un des noms du « Chef » en celtique", *RÉA*, 42, Bordeaux, 1940, p. 682-685 [sur le mot **tigerno-*].

VENDRYES Joseph, "Sur l'onomastique fluviale", dans : *Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat*, Ed. d'Artrey, Paris, 1951, p. 377-383.

VENDRYES Joseph, "Note sur la toponymie celtique", dans : *Recueil de Travaux offert à M. Clovis Brunel*, Société de l'Ecole des Chartes, Paris, 1955, p. 641-650.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre A*, Dublin Institute for Advanced Studies, Dublin, 1959a.

VENDRYES Joseph, "Quelques cas d'étymologie croisée en celtique", *ÉC*, 8/2, Les Belles Lettres, Paris, 1959b, p. 298-314.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettres M N O P*, Dublin Institute for advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1960.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettres R S*, Dublin Institute for advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1974.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettres T U*, par les soins de Edouard Bachellery et Pierre-Yves LAMBERT, Dublin Institute for advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1978.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre B*, par les soins de Edouard BACHELLERY et Pierre-Yves LAMBERT, Dublin Institute for Advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1981.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre C*, par les soins de Edouard BACHELLERY et Pierre-Yves LAMBERT, Dublin Institute for Advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1987.

VENDRYES Joseph, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre D*, par les soins de Pierre-Yves LAMBERT, Dublin Institute for Advanced Studies et C.N.R.S., Dublin-Paris, 1996.

VERDIER Roger, "Les Gaulois", *Les Dossiers de l'Histoire*, 29, janv.-fév. 1981.

VERNOU Christian, *CAG, La Charente*, AIBL, Paris, 1993.

VERTET Hugues, "Observations sur le dieu « Cernunnos » figuré sur l'autel des « Nautes » du musée de Cluny (Paris)", *Revue archéologique Sites*, 42, juin 1990, p. 4-11.

VIAL Eric, *Les Noms de Villes et de Villages*, Belin, Paris, 1983.

VIAND Antide (sous la dir. de), *Nanterre et les Parisii, une capitale au temps des Gaulois ?*, Somogy, Paris, 2008.

VILLES Alain (sous la dir. de), *La Civilisation gauloise en pays carnutes*, Musée de Châteaudun, Châteaudun, 1985.

VILLETTE Guy, "Logron, une juste intuition du président Dontenville", *Mélanges de Mythologie française offerts au Président-Fondateur Henri Dontenville*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1980, p. 322-329 [étymologie du mot *ogre*].

VILLETTE Guy, *Les Noms des Villes et des Villages d'Eure-et-Loir*, CDDP d'Eure-et-Loir, Chartres, 1991.

VILLETTE Guy, "Uzerche", dans : *Hommage à Guy Villette, quelques études toponymiques et historiques de Guy Villette,* présentées par Marianne MULON et Gérard Taverdet, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1992a, p. 33-58.

VILLETTE Guy, "L'Origine des Noms des Communes de Loir-et-Cher", dans : *Hommage à Guy Villette, quelques études toponymiques et historiques de Guy Villette, présentées par Marianne MULON et Gérard Taverdet*, ABDO, Fontaine-lès-Dijon, 1992b, p. 135-196.

VILLOUTREIX Marcel, *Les Noms de Lieux de la Haute-Vienne*, Société des Antiquités historiques du Limousin et CRDP, Limoges, 1981.

VILLOUTREIX Marcel, *Noms de Lieux du Limousin, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1995.

VILLOUTREIX Marcel, *Les Noms de lieux du Limousin, témoins de l'Histoire d'une région*, Travaux d'Archéologie Limousine, Limoges, 2002.

VINCENT Auguste, *Toponymie de la France*, Librairie générale, Bruxelles, 1937.

VIRGILE, *Enéide*, trad. André Bellessort, rééd., Le Livre de Poche, Gallimard, Paris, 1965.

VIRGILE, *Enéide*, trad. en vers de Claude Michel Cluny, Ed. de la Différence, Paris, 1993.

VOUGA Paul, *La Tène, monographie de la station publiée au nom de la commission des fouilles de La Tène*, Karl Hiersemann, Leipzig, 1923.

VURPAS Anne-Marie et MICHEL Claude, *Noms de Lieux de la Loire et du Rhône, Introduction à la toponymie*, Bonneton, Paris, 1997.

VURPAS Anne-Marie et MICHEL Claude, *Noms de Lieux de l'Ain*, Bonneton, Paris, 1999.

WALTER Henriette, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris, 1988.

WALTER Henriette, *L'Aventure des Mots français venus d'ailleurs*, R. Laffont, Paris, 1997.

WALTER Henriette, *Honni soit qui mal y pense, L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, Robert Laffont, Paris, 2001.

WALTER Henriette et WALTER Gérard, *Dictionnaire des Mots d'Origine étrangère*, Larousse, Paris, 1991.

WARTBURG Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Klopp, Mohr, Helbing und Lichtenhahn, Zbinden, Bonn, Tübingen, Bâle, depuis 1922, 25 vol. parus : A-B (1, réimpr., 1948), C-Coh (2/1, réimpr., 1949), Coi-Cyt (2/2, 1946), D-F (3, réimpr., 1949), G-H-I (4, 1952), J-L (5, 1950), M-Mep (6/1, 1969), Mer-Mne (6/2, 1967), Mo-Myx (6/3, 1969), N-Pas (7, 1955), Pat-Pix (8, 1958), Pla-Pyx (9, 1959), R (10, 1962), S-Si (11, 1964), Sk-Sy (12, 1966), T-Ti (13/1, 1966), To-Ty (13/2, 1967), U-Z (14, 1961) ; Eléments germaniques (15, 1969 ; 16, 1959 ; 17, 1966) ; Matériaux inconnus ou d'origine incertaine (21, 1965-1969 ; 22/1, 1976, et 22/2, 1973 ; 23, 1967-1970) ; Refonte du tome 1er : A-aorte (24, 1969-1983), Apa-Atrium (25, 1970-1992).

WEISGERBER Leo, "Die Sprache der Festlandkelten", *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 20, 1930, Frankfurt, J. Baer, 1931, p. 147-226.

WERNER Karl Ferdinand, *Les Origines*, dans : FAVIER Jean (sous la dir. de), *Histoire de France*, 1, Fayard, Paris, 1984.

WHATMOUGH Joshua, *The Dialects of ancient Gaul, Prolegomena and records of the Dialects*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1970.

WOIMANT Georges-Pierre, *CAG, L'Oise*, AIBL, Paris, 1995.

WUILLEUMIER Pierre, *Inscriptions latines des Trois Gaules, Gallia*, C.N.R.S., Paris, 1963.

INDEX

des mots et noms analysés dans l'étude

Souvenirs antiques - 1, Noms de peuples gaulois (p. 225) ; 2, Noms de personnages gaulois (p. 226) ; 3, Noms de dieux gaulois (p. 226).

Souvenirs actuels - 4, Noms de régions, pays, communes, hameaux et lieux-dits de France d'origine gauloise (p. 227) ; 5, Noms de cours d'eau, de sources, de bois et forêts, et de hauteurs de France d'origine gauloise (p. 234) ; 6, Noms de lieux étrangers d'origine celtique (p. 235) ; 7, Mots français d'origine gauloise (p. 236) ; 8, Noms de personnes en France issus de thèmes gaulois (p. 237).

NOMS DE PEUPLES GAULOIS

NOMS DE PERSONNAGES GAULOIS

NOMS DE DIEUX GAULOIS

NOMS DE RÉGIONS, PAYS, COMMUNES, HAMEAUX ET LIEUX-DITS DE FRANCE D'ORIGINE GAULOISE

NOMS DE COURS D'EAU, DE SOURCES, DE BOIS ET FORÊTS, ET DE HAUTEURS DE FRANCE D'ORIGINE GAULOISE

NOMS DE LIEUX ÉTRANGERS D'ORIGINE CELTIQUE

MOTS FRANÇAIS D'ORIGINE GAULOISE
(français moderne et dialectal)

Les mots rares et dialectaux sont en italique.

NOMS DE PERSONNES EN FRANCE ISSUS DE THÈMES GAULOIS

TABLE DES CARTES ET TABLEAUX

TABLE DES MATIÈRES